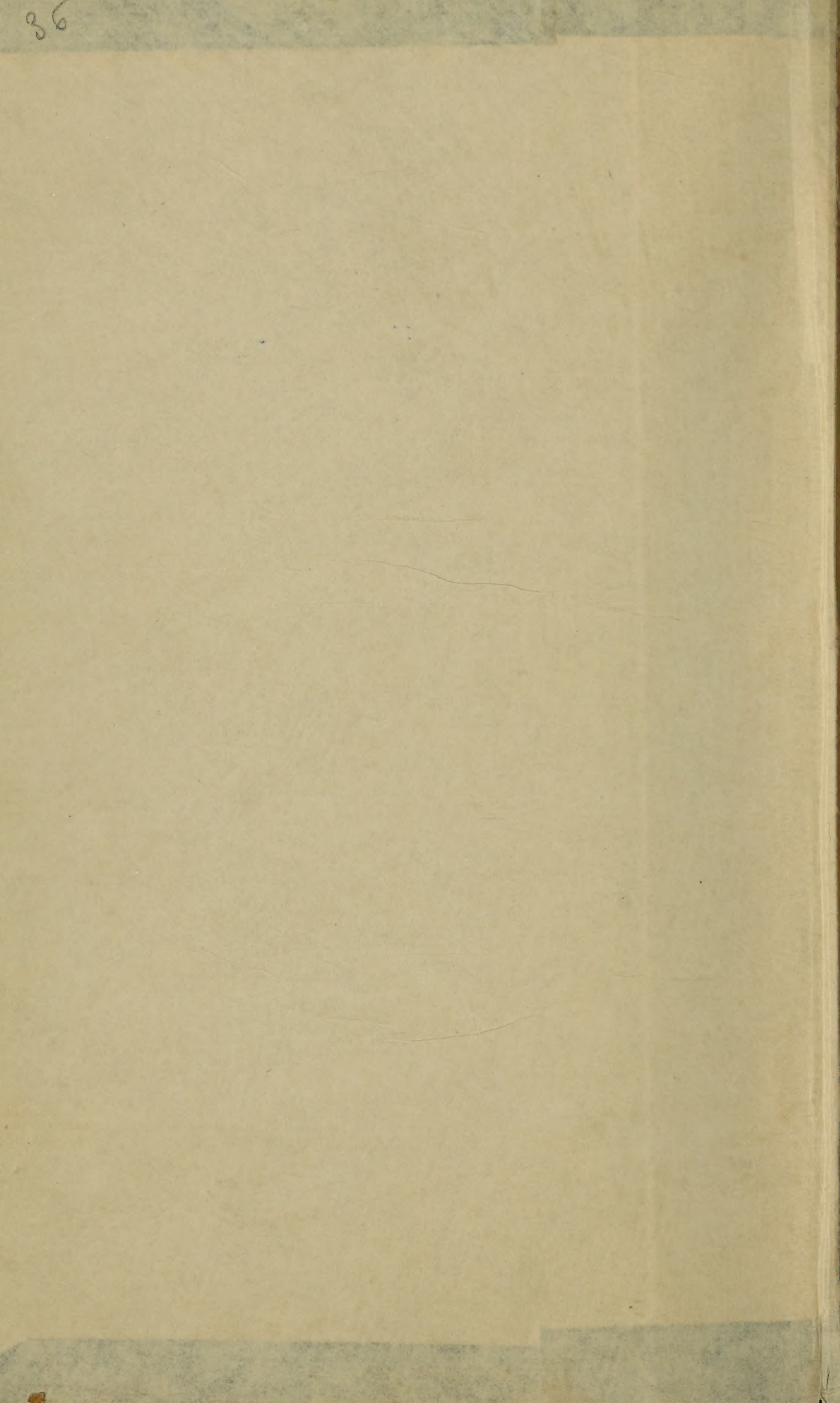



36

HISTOIRE

DE

SAINT ANSELME

I

PUBLICATIONS DU MÊME AUTEUR.

Sancti Anselmi Mariale nunc primùm ex octo manuscriptis codicibus cum correctione debita typis mandatum. (La 2e édition chez Desclée.)

Sancti Anselmi Mariale. (Dissertation sur l'authenticité du *Mariale* de saint Anselme.)

La Persécution de Julien l'Apostat. (Étude historique.)

Résurrection de Julien l'Apostat. (Étude historique et philosophique.) Chez Gervais.

Le Virginal de Marie, la glorieuse Mère de Dieu, publié pour la première fois d'après un manuscrit du XIVe siècle. Étude préliminaire. Texte latin avec traduction en regard. (Chez Gaume.)

Le Sacerdoce éternel. (Étude critique sur un ouvrage du cardinal Manning.)

Athalie. Texte annoté. (Chez Poussielgue.)

Lumen in cœlo. Étude historique.

VIENT DE PARAITRE :

Saint Anselme professeur. (Chez Roger et Chernoviz.)

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

HISTOIRE

DE

SAINT ANSELME

ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY

PAR

Le P. RAGEY, mariste

TOME PREMIER

DELHOMME ET BRIGUET
ÉDITEURS

PARIS	LYON
13, RUE DE L'ABBAYE, 13	3, AVENUE DE L'ARCHEVÊCHÉ, 3

Nihil obstat.

IMPRIMATUR.

† Franciscus, episc. Ebroïcensis.

Die 14[a] novembris 1889.

HISTOIRE

DE

SAINT ANSELME.

LIVRE PREMIER.

SAINT ANSELME JUSQU'A SA PROMOTION A LA CHARGE DE PRIEUR DU MONASTÈRE DU BEC.

CHAPITRE PREMIER.

Naissance de saint Anselme. — Attentions particulières de la Providence à son égard. — Son enfance et son adolescence. — Triste situation de l'Église pendant les quinze premières années de sa vie. — Lueur d'espérance venue du ciel. — Jeunesse d'Anselme. — Ses premières épreuves. — Il s'exile de son pays natal. — Combien le pays d'Aoste est resté attaché à sa mémoire et à son culte. — Souvenirs de saint Anselme et de sa famille à Aoste et dans les environs.

Saint Anselme naquit dans la cité d'Aoste à la fin de l'année 1033 ou, ce qui est plus probable, au commencement de l'an 1034 (1), au lendemain de la plus épouvantable famine dont l'histoire nous

(1) Parmi les historiens, les uns rapportent la naissance de saint Anselme à l'an 1033, les autres à l'an 1034. Il est impossible de choisir entre ces deux dates avec une entière certitude. En examinant de près et en comparant entre eux tous les documents de nature à jeter quelque lumière sur cette question, nous sommes arrivé par une longue suite de déductions, que nous nous proposons d'exposer dans une dissertation à part, mais qui ne sauraient trouver leur place ici, à nous former cette opinion que *probablement* saint Anselme vint au monde au commencement de l'an 1034.

ait conservé le souvenir. La patrie du saint, après avoir été cruellement éprouvée par les horreurs de la faim, se vit en proie aux agitations d'une guerre générale qui mit le comble à sa détresse. « Il y « eut alors dans toute l'Italie un bouleversement tel qu'on n'en avait « pas encore vu de si formidable dans nos temps modernes, dit un « auteur contemporain. Tous les peuples se levèrent à la fois contre « leurs princes, les vassaux et les simples soldats contre leurs sei- « gneurs et leurs chefs, tous les petits contre les grands, nul ne vou- « lant plus obéir (1). » Ainsi, par une coïncidence que l'on ne peut s'empêcher de remarquer, cet enfant destiné à soutenir de si grandes luttes, venait au monde au milieu des agitations de la guerre. L'année même de sa naissance fut celle où Humbert aux blanches mains, comte de Maurienne, lieutenant ou vicaire général de l'empereur Conrad II, dit le Salique, à la tête des troupes confédérées de Milan et de Toscane, chassait de la vallée d'Aoste Eudes de Champagne, qui disputait à Conrad le royaume de Bourgogne.

Le père d'Anselme s'appelait Gondulfe et sa mère Ermenberge. Tous deux étaient issus de familles nobles et riches (2); ils possé-

(1) Wippo, *Vit. Conrad.* — Patrologie latine de Migne, t. CXLII, col. 1244.

(2) On a établi un certain nombre de généalogies de saint Anselme bien différentes les unes des autres. Deux de ces généalogies, celle due à M. l'abbé Croset-Mouchet, professeur de théologie à Pignerol, en Piémont, et celle donnée par M. Domenico Carutti, sont le résultat d'un travail fort sérieux accompli dans des conditions particulièrement favorables pour arriver à la vérité. Ces deux écrivains ne pouvaient être mieux placés pour se procurer les renseignements dont ils avaient besoin et pour consulter les documents propres à les éclairer.

Dans son *Histoire de saint Anselme* publiée en 1859, M. l'abbé C. M. donne une large place à l'étude de la généalogie de saint Anselme. Il a consulté, nous dit-il, les traditions du pays d'Aoste et les archives nationales; il s'est aidé d'un travail de Mgr de la Chieza, conservé dans un manuscrit de la Bibliothèque du roi, et il reconnait que, sur cette question de la généalogie de saint Anselme, on a le droit d'être exigeant à son égard. « L'heureuse circonstance qui nous est propre, c'est-à-dire d'appartenir à la même « patrie que saint Anselme donne à nos lecteurs le droit d'exiger de nous des données « plus claires, des renseignements plus précis et plus positifs sur l'origine de ce grand « saint. » (Introd., p. 14.)

Or voici comment l'érudit M. D. C., dans un ouvrage plus récent intitulé : *Il conte Umberto Biancamano*, *ricerche e documenti di Domenico Carutti*, apprécie les *données claires et les renseignements précis et positifs* de M. l'abbé C. M. « Le chanoine « Croset-Mouchet, dit-il, donne une généalogie de saint Anselme qui est incroyable et « qui ne saurait supporter l'examen. *Il canonico C. M. diede una genealogia incredi- « bile di sancto Anselmo e que non puo essere chiamata ad esame.* » (P. 304.)

Pour exposer les preuves, réfuter les objections, produire les documents, discuter les

daient des terres dans le pays d'Aoste et y occupaient un rang distingué (1).

L'an 1034, qui vit probablement naître, dans la personne de saint Anselme, l'un des plus intrépides défenseurs de la liberté de l'Église, fut témoin d'un attentat sans égal contre cette liberté sacrée. La puissance séculière alla jusqu'à placer sur le trône pontifical un enfant de dix ou douze ans qui ne fut jamais pape que de nom, et qui, pendant près de quinze ans, scandalisa Rome et le monde par ses crimes et ses infamies (2).

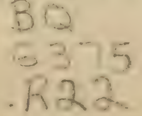
Mais, en même temps qu'il lâchait un instant les rènes aux oppresseurs de son Église, Dieu suscitait des hommes capables de revendiquer ses droits et de lui rendre sa force momentanément

diverses opinions, — il y en a d'autres que celles de M. l'abbé C. M. et de M. D. C., — il faudrait une publication à part; et encore cette publication, qui s'adresserait à un public fort restreint, n'arriverait, croyons-nous, qu'à des conclusions contestables.

Quant à la noblesse de l'extraction du saint, elle est attestée par les historiens contemporains : *Ortus ex generosis parentibus*, dit Guillaume Calcul. (*Hist. Norm.*, lib. VI, cap. IX.) *Nobili prosapiâ natus*, dit la Chronique du Bec. Eadmer, renseigné par le saint lui-même, dit en parlant de Gondulfe et d'Ermenberge : *Utrique juxta sæculi dignitatem nobiliter nati* (*Vit. S. Ans.*, lib. I.) Nous savons par saint Anselme lui-même, qui nous l'apprend dans une de ses lettres (lib. III, 65), qu'il était parent de Humbert, comte de Maurienne.

(1) Il est moralement certain que les parents de saint Anselme, outre leur habitation d'Aoste, possédaient à environ une heure de marche de la cité, sur le territoire de Gressan, un château et un vaste domaine environnant. Il existe sur ce point une tradition locale très ancienne, nettement accentuée, profondément enracinée dans l'esprit des habitants de Gressan, et dont on ne saurait, en dehors du fait qu'elle atteste, expliquer l'origine. Les ruines du château, qui sont encore là, et son ancien enclos, appelé aujourd'hui encore *Clos-Chatel*, ont aidé cette tradition à se perpétuer. Les parents de saint Anselme possédaient-ils d'autres terres à Gressan? La tradition n'en dit rien et aucun document n'autorise à l'affirmer. Il existe bien un ancien manuscrit intitulé : *Liber redditΰum capituli Augustensis*, qui se trouve actuellement entre les mains de Mgr Duc, évêque d'Aoste, et dans lequel est consignée une donation faite par *Anselme de Gressan, chanoine d'Aoste, Anselmus de Grasano canonicus Augustensis*. Cette donation faite en 1235 est accompagnée de la description du fief du chanoine, englobant sinon toute l'étendue, du moins une partie considérable de l'étendue du territoire actuel de la commune de Gressan. Mais, d'après Mgr Duc lui-même, habitué à interroger les vieux manuscrits, et qui a étudié cette pièce avec l'érudition dont il a fait preuve dans ses nombreuses publications historiques, ces données n'ont qu'une faible valeur pour aider à retrouver les limites de la propriété de Gondulfe et d'Ermenberge à Gressan. On n'a aucune preuve que le chanoine Anselme de Gressan appartînt à la famille de saint Anselme.

(2) Ces rapprochements de faits n'empruntent pas leur raison d'être à l'opinion contestable qui fait naître saint Anselme en 1034. On peut les maintenir et ils ne perdent rien de leur valeur en admettant que le saint soit né en 1033.



amoindrie. Le fils de Gondulfe et d'Ermenberge était un de ces hommes, et la divine Providence avait disposé toutes choses pour le former à sa sublime mission. On ne saurait se rendre compte de la mystérieuse préparation dont notre saint fut l'objet, si l'on isolait les faits de sa vie de l'ensemble des événements contemporains. L'histoire est une Bible profane que Dieu écrit, non avec des phrases, mais avec des faits; et ces faits ont, eux aussi, leur concordance pleine de lumière et d'enseignements.

Ainsi, pour ne plus citer qu'un trait de ces coïncidences dans lesquelles il est difficile de ne point reconnaître le doigt de Dieu, en 1034, un gentilhomme d'origine danoise quitte la cour de Gislebert, comte de Brionne, pour embrasser la vie religieuse et s'en va bâtir un monastère où, vingt-cinq ans plus tard, cet enfant de la vallée d'Aoste dont nous écrivons l'histoire ira, conduit par une main invisible, abriter les trente-trois plus douces années de sa vie, et se former à la science et à la sainteté. Ces attentions de la Providence ne doivent point nous étonner. Comment Celui qui creuse leur lit à ces fleuves dont les eaux répandent la fertilité dans nos campagnes pourrait-il ne pas préparer la voie à ces hommes destinés à verser sur leur siècle la fécondité de leur sainteté et de leur génie?

Avant de raconter ce que fut Anselme enfant, commençons par dire ce qu'étaient Gondulfe et Ermenberge. La prédestination d'un homme est en grande partie dans sa famille, et c'est là que d'ordinaire sa personnalité reçoit une empreinte décisive.

Gondulfe, comme la plupart des seigneurs de cette époque, aimait outre mesure le faste et l'éclat. C'était un homme d'un caractère violent et emporté, et d'une prodigalité qui allait jusqu'à dilapider en folles dépenses son riche patrimoine. Mais sa foi était vive, et, quand il fut sur le point de rendre le dernier soupir, il la rappela tout entière et renonça avec l'expression d'un vif repentir aux vanités qu'il avait aimées; il se fit revêtir de l'habit monacal et mourut avec la piété d'un religieux (1).

Au milieu de ces âges d'ailleurs un peu rudes la foi était im-

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.

plantée dans les âmes à de telles profondeurs que les orages des passions arrivaient difficilement à l'en déraciner.

Cette foi vive, Gondulfe la transmit à son fils Anselme, et avec elle ce fonds de noblesse, de grandeur, de fierté et de générosité chevaleresque que nous verrons souvent paraître dans la conduite de notre saint transfigurées par la grâce.

Ermenberge l'emportait de beaucoup sur Gondulfe. Les dons les plus précieux de la nature et de la grâce se réunissaient en elle pour en faire une institutrice admirablement propre à façonner l'intelligence et le cœur d'un saint. Esprit droit, intelligence élevée, caractère ferme, cœur tendre, vraie femme forte, supportant en silence les prodigalités ruineuses de Gondulfe, et s'efforçant de réparer autant que possible par une sage économie les brèches faites à la fortune de ses enfants, épouse fidèle et pure, nouvelle Monique n'opposant aux emportements de son mari que la prière et les charmes de son inaltérable douceur; mère affectueuse et saintement dévouée, chrétienne ornée de vertus à la fois solides et attrayantes, mais surtout animée d'une foi qui l'élevait plus haut que la terre et lui montrait Dieu présent partout et laissant tomber sur le monde un reflet de son infinie grandeur : telle était l'âme que Dieu avait faite pour se transvaser en quelque sorte dans l'âme du jeune Anselme (1).

Anselme avait une sœur, nommée Richera. La grande occupation d'Ermenberge était de verser goutte à goutte dans ces deux jeunes âmes ce qu'il y avait de meilleur en elle; ses efforts réussirent à leur transmettre, avec l'héritage d'une fortune passagère, celui bien plus précieux de ses hautes vertus.

Richera puisa à cette source la résignation et la force chrétienne avec laquelle elle supporta plus tard la perte de ses enfants et celle de son époux. Les exemples et les enseignements de sa mère avaient allumé de bonne heure en elle la flamme du sacrifice, et

(1) Ermenberga vero bonis studiis serviens, domûs curam bene gerens, sua cum discretione dispensans atque conservans bonæ matrisfamilias officio fungebatur. (Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.)

Ermenberga quæ erat una prudentum feminarum... sapienter omnia disponebat, insistensque operibus misericordiæ diligenti studio, etc. (*Joan. Saresb. Vit. S. Ans.*, cap. I.)

nous la verrons un jour se séparer avec un courage tout chrétien de l'unique enfant qui lui restait, l'abandonner à Dieu et à Anselme pour qu'il le fît moine comme lui, et s'ensevelir elle-même dans un cloître.

Quant à Anselme, il reçut, à la mesure même de son âme, une plus large part des trésors du cœur d'Ermenberge : ce mépris des choses périssables, cet enthousiasme pour tout ce qui est élevé et particulièrement pour tout ce qui touche à Dieu, enfin ce quelque chose de suave et de fort, cette énergie mêlée de tendresse qui devait former le fond de son caractère. On voyait ce petit enfant assis sur les genoux de sa mère, suspendu à ses lèvres, les yeux fixés sur elle, s'enivrer des paroles de foi et d'amour qui s'échappaient de son cœur et, comme ces corps transparents qui paraissent, au sortir de la nuit, se teindre par degrés des mille feux de l'aurore, son âme limpide semblait se teindre aussi peu à peu des vertus de la pieuse Ermenberge. Nous voyons apparaître en lui dès son jeune âge un don merveilleux qui se développa plus tard à un rare degré et qu'il ne tenait pas seulement des leçons de sa mère, mais de son impressionnabilité mise en contact avec la grande et riche nature de la vallée d'Aoste : le don de revêtir d'images les vérités divines et de découvrir les beautés et les grandeurs de Dieu à travers les voiles de la création (1).

(1) Les spectacles de la nature exercent une grande influence sur les âmes impressionnables et entrent pour beaucoup dans l'éducation et le développement de leurs facultés. Les paysages alpestres, en déroulant du haut des montagnes des horizons larges et splendides, semblent donner des ailes à l'imagination. Tout y porte un cachet de force, de grandeur et de majesté qui ravit l'âme et la prédispose à l'enthousiasme. C'est au milieu de ces montagnes qui courent de l'Italie à la Savoie, c'est au fond de l'une de ces vallées qui les entrecoupent comme des oasis de lumière, de lacs et de prairies, que grandirent et se formèrent plus tard les deux de Maistre, remarquables, l'un par la hardiesse et la profondeur de ses pensées, l'autre par la tendresse mélancolique de ses sentiments, tous les deux par une imagination féconde et la vivacité de leur pinceau. Cet enfant qui souriait à sa mère et regardait en jouant le soleil se coucher derrière les montagnes qui bordent la vallée d'Aoste, devait, plus hardi et plus profond que le premier des de Maistre, plus tendre que le second, réunir sur son front à l'auréole du génie celle plus brillante encore de la sainteté; et sa sainteté, comme son génie, devait porter l'empreinte des lieux qui l'avaient vu naître. Il s'est fait toute une magnifique floraison de saints au penchant de ces montagnes, au fond de ces vallées, au bord de ces lacs : saint Bernard de Menthon, saint Germain de Talloire, le vénérable Guillaume d'Ivrée, saint Bruno d'Asti, saint Jonas de Suze, saint Pierre de Tarentaise, le bienheureux Humbert III, comte de Savoie, et son frère le bienheureux Boniface, enfin saint Fran-

La vallée d'Aoste est une longue gorge dans les montagnes qui d'en haut ressemble à un précipice et en bas à un jardin. Ce jardin est arrosé par des torrents qui descendent de toutes parts des montagnes couvertes de neige. Des pics qui forment la plus haute chaîne des Alpes et en particulier de ceux qui environnent le mont Blanc et le Matterhorn, se précipite avec fracas, à travers mille obstacles, en suivant un lit tortueux et en s'encaissant entre les rives les plus pittoresques, non plus un torrent, mais une rivière large et splendide. C'est la Doire-Baltée. Elle conserve la couleur des neiges et des glaces qui l'ont formée et l'on dirait un fleuve d'argent. La Doire-Baltée vient passer non loin des murs d'Aoste et charrie ensuite ses débris de glaciers jusqu'au Pô.

De loin en loin, le long de la vallée, de l'est à l'ouest, apparaissent, semblables à des tours qui la flanquent, de hautes cimes derrière lesquelles se cachent les énormes masses des montagnes alpestres. La cité d'Aoste, placée à l'un des points les plus pittoresques de cette vallée à laquelle elle donne son nom, est entourée de spectacles à la fois grandioses et gracieux.

Au midi elle voit se dresser devant elle et presque pendre sur son front comme un mur de montagnes déchirées par des ravins et aux flancs escarpés desquelles sont suspendus des bois, des pâturages et des maisons disséminées çà et là et dont la blancheur étincelle aux rayons du soleil, et plus haut que ce paysage suave le pic sauvage du mont Pie (1), et le Becca de Nona (2)

çois de Sales. Chose frappante, tous ces enfants des montagnes portent dans leur physionomie quelque chose de la grâce et de l'austérité de la nature qui les environne. Mais saint Anselme semble avoir emprunté à cette riche nature ce qu'elle a de plus sévère et en même temps ce qu'elle a de plus doux. Il sera l'homme du cloître comme saint Pierre de Tarentaise et l'homme du monde comme saint François de Sales, aussi austère que le premier, aussi aimable que le second. Enfin un des traits les plus saillants de son génie et de sa sainteté sera ce don admirable de voir Dieu à travers les images qui nous le représentent ici-bas.

On comprend sans peine les traces profondes que devait laisser dans l'âme d'un tel enfant l'aspect pittoresque du pays d'Aoste.

(1) C'est le nom que porte depuis quelques années le mont *Emilius*. En 1871, les Valdotains eurent l'heureuse pensée de le dédier à Pie IX en souvenir de son jubilé pontifical, et ce grand pape daigna accepter cette dédicace par un bref en date du 30 octobre 1872.

(2) Dans ces derniers temps, les Valdotains ont donné à cette montagne le nom d'un célèbre alpiniste de la vallée d'Aoste qui aimait à en faire l'ascension, le chanoine Carrel. Ils l'ont appelée le pic *Carrel*.

dont le sommet, quand les ombres du soir couvrent déjà les montagnes d'alentour, se montre encore empourpré d'une mourante lumière.

A l'ouest se déroule une perspective de noyers, de châtaigniers, de vignobles, qui montent de colline en colline et dont on aperçoit, suivant l'heure du jour, les derniers festons de verdure tantôt enveloppés de la brume d'or du crépuscule, tantôt se découpant en arabesques sombres sur le fond limpide du firmament, et puis, dans le lointain, les glaciers du Ruitor qui jettent une lueur argentée dans l'azur des cieux.

Du pont même bâti sur le torrent qui baigne la cité, le regard s'étend au loin sur les glaces éternelles du Vélan et sur les pics majestueux du grand Combin, et dès qu'on sort dans la campagne on se voit comme enfermé dans un cercle féerique.

Quand on visite les environs d'Aoste pour la première fois, et que du haut de l'un de ces monticules qui dominent la cité, on aperçoit ces montagnes gigantesques, ces glaciers, ces neiges, cette verdure, ces prairies, ces troupeaux, ces campagnes fertiles et toutes remplies de soleil, cette large rivière blanche, ces rochers, ces ravins, ces pentes rapides et cultivées, sorte de murailles immenses tapissées de vignes et de toute sorte d'arbres verts, on se croirait au centre de l'un de ces panoramas artificiels qui mettent sous nos yeux une série de tableaux fantastiques.

Ces magnifiques spectacles de la nature se gravaient dans l'imagination du petit Anselme et y laissaient des impressions qui le poursuivaient jusque dans ses rêves de la nuit. Ils lui prêtaient déjà, sans qu'il pût encore s'en rendre compte, des images pour se peindre à lui-même sous des traits sensibles les choses merveilleuses que sa mère lui apprenait de Dieu. Il ne se lassait pas de l'entendre lui parler de Celui qu'elle appelait le grand Roi.

« Ayant entendu dire à sa mère, raconte Eadmer, qui tenait tous « ces détails du saint lui-même, ayant entendu dire à sa mère « qu'il y a un Dieu dans le ciel qui gouverne tout et renferme « toutes choses en lui-même, il s'imagina, en véritable enfant des « montagnes, que le ciel s'appuyait sur les hautes cimes des monts, « que là haut se tenait la cour de Dieu, et qu'on pouvait y parve-

« nir en gravissant les montagnes. Comme il ne cessait de rouler « cette pensée dans son esprit, il eut pendant une nuit une vi-« sion (1) dans laquelle il lui sembla qu'il était appelé à monter « jusqu'au sommet d'une montagne et à se présenter en toute hâte « à la cour du grand Roi, Dieu. Avant qu'il eût commencé de gra-« vir les flancs de la montagne, il vit dans la plaine par où il pas-« sait pour exécuter son ascension des femmes qui étaient les ser-« vantes du Roi, et qui moissonnaient, mais avec négligence et « paresse. L'enfant fut affligé de cette négligence; il les en reprit « et il résolut de les accuser auprès du Roi leur maître. Ensuite il « gravit la montagne et il arriva à la cour du Roi. Il le trouva seul « avec le premier officier de sa suite. Il avait envoyé tous les gens « de sa maison, à ce qu'il semblait à l'enfant, pour faire la moisson. « Car on était alors en automne. L'enfant entre donc : le Roi l'ap-« pelle aussitôt. Il s'approche et s'assied à ses pieds. Le Roi lui de-« mande qui il est, d'où il vient et ce qu'il veut. Il répond à toutes « ces questions selon la vérité. Alors, sur l'ordre du grand Sei-« gneur, le premier officier apporte à cet enfant un pain d'une « blancheur éblouissante, et l'enfant se met aussitôt à le manger « devant lui. Le matin, il repassait cette vision dans son esprit, et, « en enfant simple et innocent qu'il était, il croyait qu'il était véri-« tablement allé dans le ciel, et qu'il avait été nourri du pain du « Seigneur, et il le disait tout haut et le racontait à tout venant (2). »

Ce beau rêve enfantin, à ne le prendre que pour un rêve ordinaire, nous peint les préoccupations habituelles du jeune Anselme, l'élévation de son intelligence, les sentiments pieux de son cœur, et la vivacité de son imagination. Mais quand on réfléchit à ce que devint plus tard cet enfant, il est difficile de ne pas voir dans ce songe caractéristique et mystérieux un de ces présages dont Dieu aime à marquer l'aurore de la vie de ses saints. On entrevoit déjà quelques traits ébauchés et des linéaments confus de la grande figure de ce moine passionné pour le cloître qui poussera les autres avec tant d'ardeur dans les voies de la perfection religieuse où il

(1) Ce sont les expressions d'Eadmer : *Contigit ut quadam nocte per visum videret.* — *Vit. S. Ans.*, lib. I.

(2) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.

court lui-même à grands pas, et du métaphysicien au regard d'aigle auquel on doit le *Monologium* et le *Proslogium*. On peut dire qu'il reçut là le cachet de sa sainteté et en quelque sorte l'investiture de sa mission : faire connaître, respecter et aimer les grandeurs de Dieu et de son Église.

Quand ce petit Moïse redescendit de la montagne où, lui aussi, il avait vu Dieu à sa manière, il en rapporta je ne sais quel doux éclat dans le regard et dans toute sa physionomie qui lui gagnait tous les cœurs. « Tout le monde l'aimait, car il avait une conduite qui le faisait beaucoup aimer (1). »

On vit se révéler chez lui de très bonne heure la passion de l'étude. Dans un âge où d'ordinaire on ne rêve que les amusements, il ne cessait d'importuner ses parents pour obtenir d'être mis à l'école. Ils se rendirent enfin à ses sollicitations et le confièrent à un de leurs parents qui se chargea de lui enseigner lui-même les premiers éléments des lettres. C'était un homme dur et sans aucune intelligence des ménagements dont l'enfance a besoin. Afin de prémunir son élève contre les distractions et de rendre ses progrès plus rapides, il crut que le meilleur moyen était de l'enfermer. Jeté subitement de la bruyante maison de son père dans une prison silencieuse, sevré des joies de la famille, de ses promenades et de la vue de ces hautes montagnes au sommet desquelles son imagination enfantine plaçait la cour du grand Roi, le pauvre enfant tomba dans une humeur noire qui le rendit méconnaissable. Il devint sombre, concentré, prit l'étude en horreur et fut bientôt incapable de s'y appliquer. Son imagination s'échauffa même au point qu'on craignit de lui voir perdre la raison. Il fallut bien le rendre à sa chère cité d'Aoste.

Les impressions qu'une séquestration prolongée avait produites sur cette organisation délicate étaient si profondes qu'elles semblèrent d'abord ne devoir jamais s'effacer. La société lui était devenue suspecte, odieuse, insupportable. Il n'était plus habitué à voir cette foule de vassaux et de serviteurs qui faisaient des palais et des châteaux du moyen âge comme autant de petites cours. L'éclat et la

(1) Ab omnibus diligebatur. Mores enim probi in eo erant qui magnopere eum diligi faciebant. (Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.)

magnificence de la maison de son père produisaient sur lui l'effet que produit le grand jour sur un œil habitué à ne rencontrer que les ténèbres de la nuit. Au seul aspect des gens de la maison, on le voyait fuir avec un air stupide et égaré. « Ah! malheureuse que je suis, s'écrie Ermenberge dès qu'elle a reconnu le triste état de son cher petit Anselme, mon enfant est perdu! » Mais, au lieu de se laisser abattre, elle ne tarde pas à trouver dans son cœur une de ces inspirations qui ne jaillissent que du génie des mères. Elle commande à tous ses gens de laisser faire au petit Anselme tout ce qu'il voudra, d'exécuter de tout point et avec la plus grande promptitude les ordres qu'il donnera, bien plus, d'aller au-devant de ses moindres désirs. Le moyen réussit pleinement (1).

(1) Vir Dei venerabilis Anselmus, cum adhuc esset puerulus, ut ipse postmodum referre solitus erat, litteris imbui valde desiderabat, parentesque suos ut ad scholam mitteretur assidue exorabat. Unde, divina Providentia disponente, ad hoc pervenit quod tanto mentis amore rogabat. Denique traditus est cuidam consanguineo suo ut eum attentius doceret, qui eum in domo sua reclusit ubi studiosius doceretur et ne evagandi foras licentia a studio discendi præpediretur. Ubi dum diutius clausus haberetur, pæne in amentiam versus est. Post aliquantum vero temporis reducitur matrique redditur. Puer inexpertam sibi clientum videns frequentiam expavit, et omnium consortia fugiebat ac etiam aspectum declinabat atque interrogatus responsum non dabat. Videns hæc mater cum lacrymis exclamavit : Heu me miseram! filium meum amisi! Pertractans autem ac recogitans apud semetipsam quid facto opus esset, salubre reperit consilium. Præcepit itaque omnibus domus suæ famulis et ancillis ut eum permitterent facere quidquid vellet, nullusque ei obsisteret, imo si cui aliquid imperaret, facere non differret : sicque ad priorem, Deo volente, rediit sospitatem. Cum autem, etc. (*Manuscrit n° 499, f. 160, du fonds de la Reine de Suède, dans la bibliothèque du Vatican.*)

Ce passage d'un Ms. du Vatican a été copié mot pour mot par André Duchesne dans le Ms. latin 5427 (fol. 124) de la Bibliothèque nationale.

En 1877, M. Delisle, dans une brochure savante et remplie de renseignements précieux, intitulée : *Étude sur vingt manuscrits du Vatican*, a donné une analyse détaillée du manuscrit du fonds de la Reine cité plus haut. En même temps qu'il fait connaître les documents que ce manuscrit contient, il donne l'indication des éditions qui ont été faites de ces documents. Quand ils sont inédits, comme était alors celui relatif à ce trait de l'enfance de saint Anselme, M. Delisle cite les Mss. de la Bibl. nat. dans lesquels ils se trouvent également. M. Delisle n'indique comme reproduisant le récit dont nous venons de donner le texte que le manuscrit latin 5427, simple copie qui n'ajoute rien à l'autorité du Ms. du Vatican. A force de recherches, nous avons trouvé ce trait de la vie de saint Anselme dans deux autres manuscrits, raconté dans les mêmes termes, sauf des variantes insignifiantes. C'est d'abord le Ms. latin 1864 (fol. 269) de la Bibl. nat., dont l'écriture est du XIVe siècle; puis le Ms. latin 12884 (fol. 22) de la Bibl. nat., d'une date plus récente, mais qui reproduit des manuscrits du Bec et de Jumièges : *ex codicibus manuscriptis Becci et Gemmetencis*. Ces expressions : *Vir Dei venerabilis Anselmus*, nous inclinent à penser que cette rédaction n'est pas postérieure à la première moitié du XIe siècle. Par suite de faits trop longs à rapporter ici, à partir de

Le jeune seigneur ne voyant plus autour de lui que des visages amis et souriants, se sentant l'objet des plus délicates attentions, de toutes les caresses et par-dessus tout de la tendresse d'une mère uniquement occupée de son bonheur, laissa de nouveau son âme s'ouvrir à la confiance et à la joie. On vit peu à peu reparaître en lui cette expansive aménité de caractère qui fut toujours depuis un des traits distinctifs de sa physionomie.

Son amour pour l'étude ne tarda pas non plus à renaître, et il supplia de nouveau ses parents avec les plus vives instances de le remettre à l'école. Ils cédèrent d'autant plus facilement à ses désirs que la nouvelle école à laquelle ils le mirent était à leur porte. A l'époque où saint Anselme était enfant, la ville d'Aoste possédait une communauté bénédictine. C'était un prieuré dépendant de l'abbaye de Fructuaria en Piémont (1). Ermenberge remit entre

1162, quoique saint Anselme ne fût pas encore canonisé, on lui donne *généralement*, dans les écrits où il est question de lui, le titre de saint ou de bienheureux.

(1) M. le chanoine Teppex, curé de Gressan, a bien voulu mettre à notre disposition de vive voix et par écrit, avec une obligeance parfaite, le résultat de ses longues et savantes recherches sur tout ce qui a rapport aux souvenirs historiques qui se rattachent à saint Anselme dans le pays d'Aoste. Son opinion bien arrêtée est que le saint fit ses premières études chez les bénédictins établis dans sa ville natale. D'après lui, cet établissement datait de 1008. Dans tous les cas, des chartes authentiques attestent que la ville d'Aoste possédait des enfants de saint Benoît dès l'an 1030. M. l'abbé Berard, chanoine d'Aoste, a été assez bon pour nous prêter le concours de son érudition sur ce point et sur plusieurs autres.

M. l'abbé Croset-Mouchet parle d'une « tradition qui se perd dans la nuit des temps et « qui atteste que notre saint fit ses premières études dans le monastère des bénédictins « de Saint-Léger. Cette tradition, dit-il, s'est conservée dans le pays d'Aoste; on en voit « des traces dans les usages actuels de l'église de Saint-Léger, et de celle de Saint-Martin « d'Aymaville qui en est distante à peine de peu de minutes : de temps immémorial on « célèbre dans ces deux paroisses la fête de saint Anselme par une longue et solennelle « procession, et c'est le seul jour où les paroissiens de Saint-Martin passent processionnellement devant l'église de Saint-Léger; les vieillards rapportent que jadis, en ce « jour de fête, les prédicateurs avaient coutume de parler dans leur sermon des études « que saint Anselme avait faites dans le couvent qui y existait alors. » (*Histoire de saint Anselme*, p. 69.)

Il n'y a *pas un mot* dans tout cela qui ne soit de pure fantaisie. Comme M. l'abbé Croset-Mouchet se targue d'être « le compatriote de saint Anselme, de l'avoir étudié sur « place et d'avoir cherché ses renseignements dans les lieux mêmes qui furent son berceau (p. 14), » quelques-uns de ceux qui l'ont lu pourraient croire qu'il y a dans ce qu'il rapporte de cette tradition et de cette procession *quelque chose* de vrai. Ils n'auraient qu'à s'adresser à M. l'abbé Follioley, curé de Saint-Martin d'Aymaville depuis quinze ans, et il leur répondrait, comme il nous a répondu à nous-même, que « cela est totalement faux. » Nous avons pris sur ce point nos renseignements de vive voix et

les mains de ces pieux enfants de saint Benoît le trésor qu'elle avait failli perdre : elle avait du moins la consolation de ne pas l'éloigner d'elle et de pouvoir continuer à veiller sur lui.

Les nouveaux maîtres du petit Anselme, auxquels les recommandations ne durent pas manquer, se montrèrent bien différents du premier. Leur jeune élève conçut pour eux une affection qui l'attacha à la science et à la piété et qui fit peu à peu naître en lui le désir de la vie religieuse. Le saint conserva toute sa vie le souvenir de cette éducation monastique comme d'une particulière faveur de la Providence.

« C'est vous, ô mon Dieu, s'écriera-t-il dans ces oraisons enflam-
« mées par lesquelles il exprimera plus tard les transports de son
« âme blessée de l'amour divin, c'est vous, ô mon Dieu, qui
« avez inspiré à mes parents la pensée de m'appliquer à l'étude
« des lettres et de confier mon éducation à des moines (1). »

Deux siècles plus tard, Dieu inspirait également au comte d'Aquin la pensée de remettre entre les mains des bénédictins du Mont-Cassin un enfant de cinq ans qui devint un docteur plus célèbre encore que le fils du seigneur Gondulfe. Ce n'est pas un mince honneur pour la famille de saint Benoît d'avoir été choisie de Dieu pour mettre la première main à l'éducation des deux princes de la philosophie et de la théologie, saint Anselme de Cantorbéry et saint Thomas d'Aquin.

Ermenberge avait constamment l'œil ouvert sur son cher Anselme, et, pendant que ses maîtres ornaient son intelligence d'une science que tout le monde admirait comme extraordinaire dans un enfant de cet âge, elle s'appliquait surtout à former son cœur à la

par écrit aux meilleures sources et nous avons acquis la certitude qu'il n'y a là qu'une pure invention.

M. l'abbé C. M. parle au même endroit (p. 68) de deux chartes, l'une de 1032 et l'autre de 1100, qui, d'après lui, contiendraient une donation faite à l'abbaye de Fructuaria de biens situés proche de Saint-Léger. Les deux chartes existent : il faut rendre cette justice à M. l'abbé C. M. Celle de 1032 a même été publiée par Mgr Duc dans son *Cartulaire de l'évêché d'Aoste*. Mais ni dans l'une ni dans l'autre il n'est fait mention de la localité de Saint-Léger. Mgr Duc, auquel nous devons ces renseignements, ne croit même pas qu'il y ait eu de monastère bénédictin à Saint-Léger, aucun document ne le prouvant. Mais il regarde comme fort probable que saint Anselme fut confié dans son enfance aux bénédictins établis à Aoste dès le commencement du XIe siècle.

(1) Orat. XXXIX.

piété. Fortifiées par les exemples des moines, les leçons d'Ermenberge firent peu à peu germer dans l'âme d'Anselme la pensée de la vie religieuse. Ce sont les mères qui, après Dieu, donnent les grandes vocations. « Anselme n'avait pas encore atteint sa quinzième « année, et déjà il se demandait à lui-même quelle carrière il de-« vrait embrasser pour être plus sûr de vivre selon Dieu. Il lui vint « en pensée qu'aucun genre de vie n'était préférable à la vie mo-« nastique (1). » De la pensée il passa au désir, et ce désir devint bientôt chez lui une résolution ferme et arrêtée. Il alla trouver « un abbé qu'il connaissait, » nous dit Eadmer, et il le pria de le recevoir au nombre de ses religieux. Cet abbé eût été heureux d'enrichir sa communauté d'une pareille recrue. Mais Anselme n'avait pas mis son père dans la confidence de son pieux dessein : il savait qu'il n'obtiendrait jamais son consentement.

Gondulfe en effet n'avait que deux enfants, Anselme et Richera, et, tout entier aux idées du monde, il comptait sur Anselme pour faire de lui l'héritier de sa fortune et de son nom. Comme il eût été dangereux de s'attirer son inimitié, l'abbé refusa d'accéder au désir de son fils.

Anselme, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir des hommes, se tourna vers Dieu. Dans l'espoir qu'on ne lui refuserait pas la consolation de la profession religieuse à l'article de la mort, il pria Dieu de lui envoyer une maladie grave. « Dieu, qui voulait lui montrer « combien il avait lieu d'espérer qu'il obtiendrait tout de lui quand « il lui demanderait d'autres faveurs, exauça sa prière : la maladie « qu'il demandait lui fut accordée (2). » Sous le coup du mal subit qui met sa vie en danger, il fait prier le père abbé de venir lui donner l'habit religieux; mais Gondulfe s'y oppose, et l'abbé se voit obligé de répondre à cette nouvelle demande par un nouveau refus.

Au fond cependant la prière d'Anselme était surabondamment exaucée. Non seulement il sera moine lui-même, mais il réunira autour de lui une nombreuse famille de moines, et il deviendra le propagateur de la vie religieuse dans des contrées étrangères. C'est

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.
(2) *Ibid.*

ainsi que Dieu, comme le remarque saint Grégoire le Grand, exauce souvent nos désirs en ajournant leur réalisation (1).

« L'adolescence d'Anselme se fit remarquer par une ravissante « modestie : jamais le moindre regard indiscret ne troubla l'angé« lique pureté de son âme (2). »

Un de ses anciens biographes résume cette époque de sa vie en disant qu'il était « ivre de l'amour de Dieu, » qu'il ne voyait que Dieu, n'estimait que Dieu, et méprisait, pour s'attacher à Dieu seul, le monde entier (3).

L'enfance et l'adolescence d'Anselme nous conduisent jusqu'à l'an 1049. Les quinze années qui s'écoulèrent entre la naissance du saint et cette année 1049 marquent une des époques les plus critiques de l'histoire de l'Église. Jamais tant de maux réunis ne fondirent sur elle dans un aussi court espace de temps. Jamais tant de dangers pressants ne l'environnèrent à la fois.

Le cimeterre et le schisme lui arrachent l'Orient, qui se putréfie dans la corruption. Cette corruption s'étend des rives du Bosphore à celles du Tibre : l'Europe comme l'Asie est gangrenée. Et pendant que l'Église d'Afrique expire et que l'Église grecque se laisse entraîner à la révolte par Michel Cérulaire, on aperçoit dans le lointain l'avalanche des Turcomans suspendue sur l'Europe et menaçant de noyer le christianisme dans des flots de sang. Mais les plus

(1) Sæpe enim nostra desideria, quia celeriter non fiunt, exaudiuntur. (*Moral.*, lib. XXVI in cap. xxxv Job.)

(2) Puer litteris instituit, pueritiam ingressus nunquam vel lasciviori aspectu castimoniam turbavit. — C'est le témoignage de Guillaume de Malmesbury, dans son ouvrage intitulé : *De gestis pontificum Angliæ*, lib. I. Dans l'édition Migne, t. CLXXIX, 1479. Guillaume, moine de Malmesbury en Angleterre, eut des rapports intimes avec saint Anselme, et il est probable qu'il avait été renseigné par le saint lui-même sur la manière dont il avait passé son adolescence. Saint Anselme, au rapport de son secrétaire Eadmer, racontait volontiers, par manière de récréation, avec simplicité, les principales circonstances de sa vie.

(3) Tanto Dei amore inebriatus est ut totum contemnens mundum, etc. (*Vit. S. Ans.*, auct. Joann. Saresb. — Migne, CXCIX, col. 1010.)

Jean de Salisbury, ainsi appelé du lieu de sa naissance, en Angleterre, fut choisi, vers la fin de sa vie, à cause de son rare mérite, pour être évêque de Chartres. Avant sa promotion à l'épiscopat, il fut chargé par saint Thomas de Cantorbéry de composer une vie de saint Anselme. C'était une cinquantaine d'années après la mort du saint. Saint Thomas et Jean de Salisbury pouvaient encore consulter plusieurs de ceux qui avaient eu le bonheur de vivre avec lui.

terribles ennemis de l'Église, ce sont ses propres enfants qui se tournent contre elle et déchirent son sein. Les princes temporels ont fait main basse sur les dignités ecclésiastiques; ils vendent les évêchés et les abbayes à des évêques et à des prêtres qui vont à la chasse, à la guerre, et scandalisent les peuples par leurs désordres. Enfin la foi catholique est ébranlée par l'hérésie jusque dans ses fondements : après avoir attaqué successivement chacun des dogmes de notre sainte religion, l'enfer s'efforce, par l'organe de Bérenger, le père du protestantisme, de saper la base elle-même sur laquelle ils s'appuient, l'autorité de l'Église (1).

En 1049, au milieu de cette nuit sombre, Dieu fait briller à Aoste même, et pour ainsi dire sur le front de notre saint, une lueur d'espérance.

Damase II, porté le 17 juillet 1048 sur la chaire pontificale, d'où le lieutenant du duc de Toscane venait de faire descendre définitivement Benoît IX, ne fit que passer : il mourait subitement le 8 août de la même année.

Vers la fin de l'année suivante 1049, Brunon, évêque de Toul, dans la Lotharingie, traversait la cité d'Aoste, se rendant à Rome comme simple pèlerin. Après avoir résisté longtemps et avec larmes aux sollicitations de l'empereur de Germanie, ainsi qu'à celles des évêques et des seigneurs assemblés à Worms, lesquels le désignaient tous pour succéder à Damase II, il s'était enfin décidé, de peur de mettre obstacle aux desseins de Dieu, à aller, tout tremblant, se présenter aux libres suffrages du peuple romain, auquel il appartenait d'élire le souverain pontife. Arrivé dans cette cité d'Aoste où grandissait, sous l'œil de Dieu, l'un des plus grands, sinon le plus grand instrument des divines miséricordes, le saint évêque se sent inspiré d'aller se prosterner au pied du tabernacle afin de prier le Seigneur de mettre un terme aux maux qui désolent l'Église. Tout d'un coup, pendant qu'il répand devant Dieu son âme pleine d'angoisses, une voix céleste lui fait entendre ces paroles :

(1) Nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui désireraient connaître le caractère et la portée de l'hérésie de Bérenger à un article que nous avons publié dans la *Revue du monde catholique* sous ce titre : *le Protestantisme au* XI[e] *siècle.* (Numéro de février 1879.)

« Voici ce que dit le Seigneur : mes pensées sont des pensées de « paix et non d'affliction ; vous m'invoquerez et j'exaucerai vos sup- « plications ; je ferai cesser partout la captivité de mon peuple. » (Jérémie, XXIX.)

Fortifié par cette révélation des miséricordieux desseins d'en haut, l'évêque se lève et continue sa marche vers la ville éternelle : en ce moment une femme sort de la foule, accourt sur son passage, s'agenouille devant lui, et, accomplissant une mission qu'elle a reçue de Dieu, elle lui dit : « Quand vous mettrez le pied sur le seuil « de la basilique de Saint-Pierre de Rome, ne manquez pas de pro- « noncer cette parole de l'Évangile : « Paix à cette demeure et à « ceux qui l'habitent (1). »

Aoste voyait alors réunis les trois hommes qui devaient le plus contribuer à rendre à l'Église cette paix tant désirée : cet évêque pèlerin, dans la personne duquel le monde catholique saluait quelques mois plus tard, sous le nom de Léon IX, un de ces hommes par qui Dieu sauve Israël, un vrai lion de la tribu de Juda, puis un jeune moine que l'abbé de Cluny avait cédé pour être son collaborateur et son conseiller au saint évêque de Toul et qui s'appelait Hildebrand, enfin ce jeune fils du seigneur Gondulfe qui devint saint Anselme.

Nul ne savait alors ce que serait cet adolescent. Il ne lui manquait plus pour devenir apte à répondre aux desseins de Dieu sur lui que de passer par la lutte, la tentation et l'adversité. Ce fut l'école de sa jeunesse.

Gondulfe, qui aimait le monde, y produisit de bonne heure son fils. Beau de corps, naturellement expansif, d'un caractère ardent tempéré par une grande douceur, formé aux belles manières, le

(1) *Vit. S. Leonis IX,* auct. Wiberto æquali. — Migne, CXLIII, 488. — *Acta sanct. Ord. S. Bened.* sæcul. VI, pars 2a, p. 68.

Rohrbacher, livre LXIII, t. XIII, p. 507, place ce fait à Augsbourg. Il suffit d'examiner de près le texte que nous indiquons pour reconnaître que c'est là une erreur. Elle est d'ailleurs de mince importance, et la signification multiple de *Urbs Augusta,* la pensée de la patrie du nouveau pape, une légère discontinuité dans une attention qui ne peut être constamment soutenue sur tous les points l'expliquent et l'excusent. Darras (5e période, ch. II, t. XXI, p. 86) a été plus heureux et il a su éviter cette légère erreur.

jeune seigneur se vit bientôt entouré et recherché. Enthousiaste et tendre, il prodiguait facilement son admiration et ses sympathies, mais en retour il tenait à se faire admirer lui-même, et plus encore à se faire aimer. Il n'y réussit que trop. Le désir de briller et de plaire l'absorbant tout entier, il se refroidit pour les choses de Dieu. Les saintes impressions qui avaient d'abord incliné son âme vers le cloître s'effacèrent peu à peu pour faire place au goût des amusements frivoles. Cependant il était retenu sur la pente du vice par les avertissements d'Ermenberge : elle avait pris sur son cœur un empire auquel il n'essaya jamais de se soustraire. Mais Dieu lui envoya une première et bien rude épreuve en lui enlevant sa mère avant qu'il eût atteint sa vingtième année (1). « Dès lors le vaisseau « de son cœur, comme s'il eût perdu son ancre, devint le jouet des « flots. Mais le Dieu Tout-Puissant, qui savait d'avance ce qu'il se « proposait de faire de lui, ne permit point qu'il perdît son âme en « se laissant aller à la paix fugitive d'ici-bas et il le soumit à l'é- « preuve d'une violente dissension domestique. Son père conçut « contre lui une haine si vive qu'il s'acharnait à blâmer toutes ses « actions, plus encore celles qui étaient louables que celles qui « étaient répréhensibles. Nulle soumission de la part d'Anselme ne « pouvait apaiser sa colère ; plus le fils se montrait prévenant, plus « le père se montrait exaspéré. Jugeant que la position n'était plus « tenable, et craignant de la voir s'aggraver encore, Anselme aima « mieux s'éloigner de la maison paternelle et de sa patrie que de « s'exposer à des scènes qui pourraient tourner au déshonneur de « son père et au sien (2). »

Ce parti cependant déchirait son cœur. Comment s'arracher à cette chère vallée d'Aoste, à ces montagnes pittoresques au milieu desquelles il avait grandi? Comment surtout se séparer, peut-être pour toujours, de parents bien-aimés? Car, si son père le poursuivait de sa haine, ses deux oncles Lambert et Folcerade, et ses cousins Aymond, Folcerade et Raymond l'environnaient d'une affection

(1) Le Ms. latin 13905 de la Bibl. nat. renferme une histoire de l'abbaye du Bec par Dom Jouvelin. Au fol. 74 se trouve un nécrologe du Bec. Au mois de novembre (fol. 76) on lit : 4 nov. Ermenberga mater D. Anselmi archiepiscopi.

(2) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.

qu'il leur rendait au centuple. Il chérissait aussi un autre cousin, nommé Pierre, qui était encore enfant. Quand il sera devenu moine, son cœur retrouvera sous le froc la chaleur et la sève de la jeunesse pour faire entendre à tous ces parents, dans des lettres pleines d'effusion, les accents d'une amitié que ni le temps ni la distance n'auront pu refroidir. Ces lettres nous apprendront surtout combien il aimait sa sœur Richera; et il allait la quitter, elle aussi. En le mettant dans la nécessité de briser tous ces liens, Dieu voulait répandre sur les affections de cette âme prédestinée l'amertume du sacrifice qui épure et qui fortifie. Anselme fit donc ses préparatifs, et il partit accompagné d'un seul serviteur.

Quand du haut des montagnes qui dominent la cité d'Aoste, il jeta un dernier regard sur ces lieux où s'était écoulée son enfance, où reposaient les cendres de sa mère, où restaient des âmes si intimement unies à la sienne, des larmes bien amères durent couler de ses yeux. Il n'oubliera jamais son pays natal; et, bien des années plus tard, devenu archevêque de Cantorbéry, il sera heureux de profiter de son exil pour revoir sa chère cité d'Aoste. Aoste, de son côté, n'oubliera jamais Anselme.

La cathédrale possède un autel qui lui est dédié, un tableau qui le représente, et, dans un buste en argent, très bien travaillé et garni de dorures, un fragment de ses os (1). Elle a une chapellenie qui porte le nom de chapellenie de Saint-Anselme, et un canonicat également fondé sous le patronage de saint Anselme (2).

Le couvent des capucins érigé à Aoste en 1618 et supprimé en 1802 avait pour patron saint Anselme. Le petit séminaire que l'on vient de construire à Aoste est placé sous le patronage de saint Anselme.

Chaque année, à Aoste, la fête de saint Anselme se célèbre avec une solennité particulière, le jour même où elle tombe, c'est-à-dire le 21 avril, dans la collégiale de Saint-Ours. Le dimanche suivant,

(1) L'authentique de cette relique se trouve à l'évêché d'Aoste. Elle fut donnée à la cathédrale vers 1760 par Mgr Pierre-François de Sales, évêque d'Aoste.

(2) La chapellenie a été fondée en 1640 par le chanoine Desbernard, et le canonicat en 1720 par le chanoine Duchatellard.

elle se solennise à la cathédrale avec un grand éclat : il y a toujours ce jour-là procession et sermon (1).

En 1766, Mgr Pierre-François de Sales, évêque d'Aoste, dut, pour se conformer aux intentions du roi, qui désirait voir réduire le nombre des fêtes dans les États sardes, en supprimer plusieurs dans son diocèse; mais il se garda bien de toucher à la fête de saint Anselme.

Le peuple d'Aoste ne peut se passer de célébrer chaque année, quoi qu'il arrive, la fête de saint Anselme. Un de ses évêques, Mgr Paul-Joseph Solar, le savait bien. En 1791, cette fête tombait le jeudi saint. Il ordonna que huit messes basses seraient célébrées ce jour-là, à la cathédrale, outre la messe du curé, de cinq heures du matin jusqu'à neuf heures, et six dans la collégiale, et que dans les autres paroisses de la ville et du reste du diocèse, et dans les chapelles des religieux et des religieuses, là où la chose serait possible et nécessaire, des précautions analogues seraient prises pour que le peuple pût sanctifier la fête de saint Anselme.

Il est vrai qu'à cette époque, en 1791, la fête de saint Anselme était, dans le diocèse d'Aoste, une fête de précepte. Sept ans plus tard, en 1798, elle fut, en même temps qu'un certain nombre d'autres, supprimée comme fête de précepte. Mais le diocèse d'Aoste ne tint aucun compte de cette suppression : il continua à chômer la fête de son cher saint. Le diocèse d'Aoste tout entier a voué à ce saint un culte spécial (2).

Mais nulle part ce culte n'est plus profondément enraciné qu'à

(1) « On expose la relique de saint Anselme aux premières vêpres de sa fête et le lendemain à tout l'office... Les matines commencent à l'heure ordinaire. Vers la fin du second nocturne (après Pâques à la fin du troisième psaume, parce qu'on ne dit alors qu'un nocturne), le premier chantre porte ladite relique, précédée de deux innocents avec leurs flambeaux allumés, sur l'autel du Jésus, où on la laisse jusqu'au temps qu'on la porte en procession sur un brancard... etc. » (*Extrait d'un registre de la sacristie de la cathédrale d'Aoste.*)

(2) C'est à M. l'archiviste Pierre-Étienne Duc, chanoine de la cathédrale d'Aoste, que nous devons ces renseignements si précis et si intéressants sur ce qui regarde le culte de saint Anselme dans le pays d'Aoste. M. le chanoine a eu l'obligeance de nous envoyer, à trois reprises différentes, des notes fort riches sur ce sujet. Ces notes, que nous ne pouvons toutes reproduire ici, contiennent des renseignements également pleins d'intérêt sur le culte particulier rendu à saint Anselme dans plusieurs paroisses du diocèse d'Aoste, à Fenis par exemple, où, le jour de la fête de saint Anselme, on fait une procession autour des vignes, et à Chambair, où a été établi l'usage d'une procession qui va de l'église au village de Bedugaz.

Aoste même. Outre le culte religieux proprement dit qu'elle rend à son cher saint, la cité d'Aoste ne perd aucune occasion de faire revivre son nom.

En 1855, Mgr Jourdan, évêque d'Aoste, fondait dans cette ville une société savante à laquelle il assignait pour but principal l'étude historique de la vallée d'Aoste : il lui donna le titre de *Société académique de Saint-Anselme*.

En 1881, la cathédrale d'Aoste était dotée par la générosité du chanoine Dominique Noussan de deux nouvelles cloches : une de ces cloches fut baptisée du nom de saint Anselme.

Dans la cité d'Aoste, au faubourg Saint-Ours, se trouve une maison fort ancienne qui a toujours été habitée et qui l'est encore aujourd'hui, et qui a subi mille vicissitudes. Depuis le noble Boniface de la Tour de Gressan, descendant en ligne collatérale de la famille de saint Anselme, dont elle était la propriété au XVe siècle, jusqu'à la famille Tercinod, qui la possède aujourd'hui, elle a passé par un grand nombre de propriétaires, et chacun de ses propriétaires l'a regardée comme la maison dans laquelle saint Anselme vit le jour (1). Bien plus, une tradition qui remonte incontestablement très haut désigne l'appartement dans lequel on croit généralement à Aoste que saint Anselme vint au monde. Cet appartement porte

(1) En 1841, M. le chanoine Gal, prieur du chapitre de la cathédrale d'Aoste, voulut examiner de près cette tradition. Il visita la maison en question, interrogea avec soin ceux qu'il crut capables de le renseigner, examina la question minutieusement et de fort près, et il demeura convaincu que la tradition bien connue à Aoste, d'après laquelle la maison qui porte le n° 4 dans la *rue Saint-Anselme* est celle dans laquelle le saint vint au monde, jouit de toutes les conditions requises pour être acceptée. Voici une de ces notes à ce sujet que Mgr l'évêque d'Aoste a eu l'obligeance de nous communiquer :

« Des chanoines anciens de la collégiale ont dit avoir existé dans la maison de M. Carrel une inscription sur pierre antérieure à la construction de la maison actuelle bâtie en 1505, attestant la naissance de saint Anselme dans cette maison. Il y avait aussi une peinture sur la muraille représentant saint Anselme, laquelle a aussi disparu depuis qu'on a fait des réparations dans l'intérieur de cette maison vers 1800 ou peu après. La tradition des vieillards qui l'ont entendu dire à leurs ancêtres porte que la susdite maison a été celle de la naissance de saint Anselme. » Cela est vrai, comme le prouve d'une manière concluante Mgr Duc dans un savant mémoire lu à la *Société de Saint-Anselme*, en ce sens que cette maison fut bâtie en 1505 sur l'emplacement de celle où le saint docteur vit le jour. Mgr Duc fait l'historique de cette maison. En 1843, le chevalier Michel-Joseph Tercinod l'acheta de M. Carrel, qui l'avait achetée de l'avocat Grivon, etc., etc.; il remonte ainsi jusqu'au seigneur Boniface de la Tour, qui possédait cette maison en 1452.

le nom de *chambre de saint Anselme* (1). Cependant cette maison n'est pas celle qui appartint jadis à Gondulfe et à Ermenberge : une inscription lapidaire gravée au-dessus de la porte d'entrée indique qu'elle fut construite en 1505. Mais elle fut élevée sur l'emplacement de celle qui avait vu naître saint Anselme. Quant à l'appartement appelé *chambre de saint Anselme,* a-t-il été désigné arbitrairement pour remplacer par une chambre quelconque celle où l'on savait que le saint était né? lui a-t-on donné ce nom parce qu'il occupe dans cette maison bâtie en 1505 la place qu'occupait antérieurement la véritable chambre de saint Anselme? ou bien les ouvriers qui reconstruisirent cet édifice au commencement du XVI[e] siècle respectèrent-ils cette chambre dans ses parties essentielles (2)? on ne sait. Ce qui du moins paraît certain, c'est que ce nom de *chambre de saint Anselme* n'a jamais été donné qu'à une seule pièce toujours la même. Autrefois les murs de cette chambre portaient une peinture et une inscription qui avertissaient le visiteur qu'il se trouvait dans le lieu même où saint Anselme vit le jour (3). La peinture et l'inscription ont peu à peu disparu de ces murs; mais la tradition qui atteste ce fait ne s'est point effacée de la mémoire du peuple d'Aoste.

La tradition que la maison Tercinod est bâtie sur l'emplacement de la maison natale de saint Anselme a été confirmée par l'édilité d'Aoste en 1865. A cette époque, la rue dans laquelle est bâtie cette

(1) « Nous avons une preuve palpable, dit M[gr] Duc dans son mémoire sur la *maison natale de saint Anselme*, de cette tradition vivante et indestructible dans une lettre que Michel-Joseph Tercinod écrivait d'Ivrée au prieur Gal, en date du 2 mars 1843. Ce personnage aussi pieux que spirituel, mort en 1859 à l'âge de quatre-vingt-deux ans, disait :
« La maison Carrel, que j'ai achetée, comme l'on dit, avec la prunelle de mes yeux et « dont j'espère solder le prix avec l'aide de Dieu, est la seule qui m'ait plu à Aoste, « après celle de mon père. J'ai couché dans *la chambre de saint Anselme* en 1787, épo- « que où, ayant eu le malheur de perdre ma mère, mon oncle, l'avocat Grivon, me retint « chez lui jusqu'aux secondes noces de mon père. J'ai une confuse idée de l'inscription « lapidaire que vous désirez retrouver et que vous êtes bien le maître de faire recher- « cher à votre bon plaisir. La chambre de saint Anselme est au midi. »

(2) L'opinion que la chambre dans laquelle saint Anselme vint au monde fut respectée en 1505 dans ses parties essentielles était celle de M. Carrel, le propriétaire qui a précédé le chevalier Tercinod; c'est aussi celle qu'adopte M[gr] Duc dans son mémoire.

(3) La peinture et l'inscription dont parle le prieur Gal dans la note que nous avons citée plus haut.

maison s'appelait la rue Bouvernier. L'administration municipale remplaça ce nom par celui de *rue Saint-Anselme*.

A Aoste, on le voit, le souvenir de saint Anselme est partout.

Il n'est pas seulement à Aoste même. Quand on sort de la ville et qu'on suit la rive droite de la Doire-Baltée en remontant le cours de cette rivière, après une heure de marche on arrive à un charmant village caché dans la verdure et qui semble rêver en regardant le Becca de Nona. L'église, récemment réédifiée en style gothique, est dédiée à saint Étienne (1); mais la paroisse a pour second patron saint Anselme. A une dizaine de minutes de l'église, en vous dirigeant du côté de la montagne, vous rencontrez une tour à demi écroulée et aux pierres rongées par le temps. Vous pouvez arrêter au hasard, comme nous l'avons fait nous-même, un des habitants du village et lui demander quelle est cette tour; il vous répondra sans hésiter un instant : « C'est la *tour de Saint-Anselme.* » Depuis des siècles les pères le redisent à leurs enfants et le nom de saint Anselme est resté attaché à ces ruines. La dévotion des habitants de Gressan a même été jusqu'à forcer ces pierres qui se détachent une à une à parler elles-mêmes, avant de disparaître, du saint dont elles abritèrent jadis l'enfance et la jeunesse. Au milieu du siècle dernier, un prêtre de Gressan, Jean-Boniface Guerra, dont les parents possédaient cette tour, fit peindre au-dessus de sa porte d'entrée une image représentant saint Anselme en habits pontificaux. Au-dessous de cette image grossière à demi effacée, on lit cette inscription, qui remonte à la même époque et qui a probablement la même origine :

SAINT ANSELME ÉVÊQUE DE CANTO
BRIE EN ANGLETERRE DOCTEUR DE
L'ÉGLISE *pare devut* (2) DE LA PASSION
DE JÉSUS-CHRIST ET FAVORI DE MARIE PROTECTEUR
DU DUCHÉ D'AOSTE. L'ORIGINAIRE DE GRESSAN EST MORT.
1109.

(1) Des documents authentiques montrent cette église dédiée à saint Étienne dès l'an 1101. Ce point est universellement admis par les érudits du pays d'Aoste. Tout porte à croire que du temps de saint Anselme cette église était déjà placée sous le vocable de ce « vaillant soldat de Dieu qui marche en tête du bataillon des martyrs, » comme l'appelle le saint docteur dans la belle prière qu'il a composée en son honneur (Orat. LXIX).

(2) *Pare devut* signifie, en patois du pays, *parfait dévot*. M. Édouard Aubert dit

Par ces derniers mots l'auteur de cette inscription s'est fait l'écho de l'enthousiasme assez commun autour de lui qui allait jusqu'à faire naître saint Anselme dans le château dont Gressan garde les ruines avec amour. Saint Anselme naquit à Aoste, résidence habituelle de ses parents (1); mais cette tour que depuis des siècles le peuple de Gressan persiste à appeler *la tour de Saint-Anselme* est un débris du vieux manoir dans lequel Gondulfe et Ermenberge venaient, pendant la belle saison, avec Anselme et Richera, respirer l'air pur de la campagne.

A un demi-kilomètre environ de la *tour de Saint-Anselme*, toujours sur le territoire de Gressan, une autre tour également fort ancienne s'élève sur une éminence isolée et semble avoir été placée là tout exprès pour qu'on pût, du haut de son donjon, embrasser du regard les horizons les plus variés et les plus magnifiques. Cette tour, s'il faut en croire les archéologues de la contrée, appartint au seigneur Burgonde qui épousa Richera et devint ainsi le beau-frère de saint Anselme.

Naguère encore cette vieille tour apparaissait aux regards toute délabrée. On avait muré le portail qui y conduit; la triple enceinte de murailles construite en avant du donjon était en grande partie

dans son bel ouvrage : *la Vallée d'Aoste*, que « cette peinture mal dessinée, d'une incroyable naïveté, doit remonter à une époque déjà éloignée de nous. » (P. 232.) Elle ne remonte qu'au milieu du dix-septième siècle, tout au plus. C'est un fait qui est maintenant connu et avéré dans le pays. Elle a été retouchée en 1830 par un ouvrier malhabile que M. le chanoine Teppex, curé de Gressan, — c'est de lui que nous le tenons, — a parfaitement connu. On n'est pas aussi sûr de l'origine de l'inscription; mais, dans tous les cas, elle ne peut remonter plus haut que la peinture elle-même. Cette peinture et cette inscription prouvent la persistance de la tradition relative à la *tour de Saint-Anselme*.

M. Aubert, dans son ouvrage publié en 1860, a du moins transcrit l'inscription d'une manière fidèle et exacte : ce que n'avait pas fait M. l'abbé Croset-Mouchet en 1859.

(1) Le témoignage des contemporains sur ce point est clair et formel :

Eadmer, parlant de Gondulfe et d'Ermenberge, dit : Utrique juxta sæculi dignitatem nobiliter nati, nobiliter sunt in *Augusta civitate* conversati. (*Vit. S. Ans.*, lib. I.)

De Anselmo est sermo qui in *Augusta civitate* oriundus, etc. (Will. Malm., *De gest. pontif.*, lib. I.)

Ortus igitur ex generosis parentibus in *civitate Augusta* quæ contigua est Burgundiæ et Italiæ... (*Will. Calc. Hist. Norm.*, cap. IX.)

Sanctus Anselmus in *Augusta nobili civitate* quæ confinis Burgundiæ est et Longobardiæ oriundus. (*Chron. Becc.* — Migne, CL, 643.)

Guibert de Nogent (*De vita sua*, lib. I) dit simplement : Anselmum... Augustana *regione* oriundum; mais ce témoignage n'infirme ni ne contredit en rien les autres.

renversée ; à l'intérieur, au milieu des diverses pièces effondrées il ne restait qu'une salle avec les armoiries de vingt-deux familles nobles et quelques chambres que l'on avait affectées à des usages rustiques. Mgr Duc, l'évêque actuel d'Aoste, a eu l'heureuse idée d'acquérir ces ruines et de les relever. Il y a mis son cœur d'enfant d'Aoste, son savoir d'archéologue et son goût d'artiste. Ce qui n'était qu'une masure est devenu une tour habilement restaurée qui, tout en conservant par certains côtés son aspect antique, par d'autres cependant a repris un air de fraîcheur et de jeunesse. Mais ce n'est pas cette tour si heureusement placée et si bien restaurée que le peuple regarde avec le plus d'intérêt : c'est la vieille *tour de Saint-Anselme* noircie par le temps. Les habitants de Gressan ont oublié depuis longtemps Gondulfe, Ermenberge, Richera et Burgonde ; mais ils n'ont pas oublié, ils n'oublieront jamais saint Anselme.

CHAPITRE II.

Vie errante du jeune Anselme en Bourgogne, en France et en Normandie. — Il va terminer ses études à l'école du Bec (1060). — Caractère, génie et rôle des Normands. — Guillaume le Bâtard. — La vie religieuse en Normandie pendant la première moitié du XI[e] siècle.

Le pieux biographe contemporain qui tenait de saint Anselme lui-même les principales circonstances de sa vie nous le montre, quand il eut quitté la cité d'Aoste, traversant le mont Cenis, accompagné d'un seul serviteur et n'ayant pour tout équipage qu'un âne chargé de provisions. Le trajet fut plus long qu'Anselme et son compagnon ne l'avaient prévu, et les provisions s'épuisèrent avant qu'ils fussent sortis de ces montagnes. Accablé de fatigue, le jeune seigneur succombait à chaque pas. Comme il n'avait plus rien pour soutenir ses forces défaillantes, il ramassait un peu de neige dans le creux de sa main, la portait à sa bouche et essayait ainsi de se réconforter. Le serviteur ne savait que faire pour aider son maître dans sa détresse : il ne leur restait absolument plus de vivres. « N'importe ; cherchons, cherchons encore, » se dit-il à lui-même ; et machinalement, par instinct ou bien poussé par un mouvement d'en haut, il se met à fouiller dans le sac que l'âne porte. Quel n'est pas son étonnement lorsqu'il y trouve un pain d'une éclatante blancheur ! Il le présente aussitôt au jeune seigneur, et ce pain lui rend les forces et la vie (1).

(1) Paratis itaque his quæ necessaria erant in viam ituris, patria egreditur, uno qui sibi ministraret clerico comitatus. Cumque dehinc in transcensu montis Senisii fatigaretur et laboris impatiens corpore deficeret, vires suas nivem mandendo reparare tentabat. Nec enim aliud quo vesceretur præsto fuit. Quod minister illius advertens doluit, et ne forte quid edendum haberetur in sacculo qui asino illorum vehebatur diligenter investigare cœpit, et mox, contra spem, panem in eo nitidissimum repperit. Quo ille refectus, recreatus est et vitæ incolumis redonatus. (*Eadmeri Vita S. Anselmi*, lib. I.)

Comment ne pas se rappeler ici cet autre pain qu'Anselme encore enfant avait vu en songe et dont il croyait s'être nourri? Il n'est pas étonnant que nous rencontrions des merveilles dès le début d'une vie qui doit en être pleine. Dieu dirige sans être vu les plus petits événements; il règle jusque dans les moindres détails les destinées de tous les hommes. Mais quand il suscite un homme extraordinaire chargé d'une mission providentielle, il se plaît à montrer la main qui le conduit en rendant transparent le voile derrière lequel elle se cache.

Anselme avait alors environ vingt ans. Après quelques stations qui ne furent pas de longue durée, il arriva en Bourgogne sain et sauf (1).

De la Bourgogne (2) Anselme passa en France (3). Pendant trois ans, le jeune seigneur de la vallée d'Aoste promena ses pas errants à travers la Bourgogne et la France; ce n'était pas là qu'il devait s'arrêter. Il prit le chemin de la Normandie. Le détail des excursions d'Anselme en cette province ne nous est point parvenu; on sait seulement qu'il s'arrêta quelque temps à Avranches, et qu'il s'y lia d'amitié avec Hugues, surnommé le Loup, comte de cette ville. Cette amitié aura plus tard sur la destinée de notre saint une influence qu'il était loin de prévoir alors.

A cette époque on parlait beaucoup en Normandie de la nouvelle abbaye du Bec et de son école. Comme le goût de la vie mondaine n'avait point étouffé dans l'âme d'Anselme l'amour de la science, il résolut d'aller la puiser à cette école dont l'éloge était dans toutes les bouches. Il avait alors vingt-six ans, et il venait de passer loin de Dieu les six plus belles années de sa vie. Ces six années cependant ne lui avaient pas été inutiles : elles lui avaient appris à connaître le monde et à le mépriser. Il commençait à être fatigué de

(1) Nous ne savons si le jeune Anselme visita, comme plusieurs auteurs modernes l'ont affirmé sans preuve, la célèbre abbaye de Cluny. Dans tous les cas, il n'y vit pas saint Hugues, qui en était alors abbé. Ceux qui voudront se donner la peine d'étudier de près la lettre de saint Hugues insérée dans la correspondance de saint Anselme (lib. IV, epist. 17) en demeureront convaincus.

(2) Le duché de Bourgogne était alors limitrophe du royaume d'Italie et s'étendait entre le Rhône et le Rhin, de Bâle à Marseille.

(3) Au XIe siècle, le nom de France était réservé à cet étroit royaume dont les villes principales étaient Paris, Reims et Orléans.

ses agitations, dégoûté de ses plaisirs et plus encore blessé de ses injustices; il entrait à l'école du Bec, le cœur meurtri, comme un soldat revient blessé du combat, et, s'il n'apportait pas dans cette pieuse solitude le désir de s'y ensevelir pour toujours, il s'y retirait du moins avec un besoin de calme et de paix qui, pour devenir l'une des plus précieuses vertus monastiques, ne demandait qu'à être transformé par la prière et l'amour.

L'heure de cette transformation ne devait pas tarder à sonner. Dieu a enfin amené notre saint où il le veut, et il va lui ouvrir sa voie. Afin de pouvoir l'y suivre, et de bien comprendre sa mission, il est nécessaire que nous connaissions d'abord cette Normandie dont il fut pendant trente ans le docteur et l'apôtre, et ce cher monastère du Bec qu'il aimait à appeler son nid. Dans quel milieu, par qui et de quelle manière s'était formé ce doux nid de moines où venait se réfugier le jeune Anselme, il nous importe de le savoir.

Intelligents, énergiques, ambitieux, rusés, avides de richesses, les Normands se font remarquer, au XI[e] siècle, par l'activité inquiète et l'ardeur audacieuse qui les porte aux aventures et aux grandes entreprises (1); ils sont les Hellènes du moyen âge. On les trouve partout, en Orient, en Italie, et ils seront bientôt maîtres de l'Angleterre. Cette partie de la France qui aujourd'hui encore a conservé leur nom est trop étroite pour eux : il leur faut le monde entier. Qu'importent les fatigues et les privations, pourvu qu'ils arrivent à dominer (2)? Habiles à s'insinuer par la flatterie, admirablement doués pour exercer l'empire de la parole et tellement jaloux d'y réussir que chez eux les enfants eux-mêmes font déjà assaut d'éloquence, ils sont visiblement marqués des signes auxquels on

(1) « Laquel gent, dit *L'Ystoire de li Normant*, premèrement habitèrent en une ysulle qui se clamoit Nora, et pour ce furent clamez *Nor-Mant*, autresi comme home de Nore... Et se partirent ceste gent, et laissèrent petite choze pour acquester assez, et non firent secont la costumance de moult qui vont par lo monde, liquel se metent à servir autre; més simillance de li antique chevalier, et voilloient avoir toute gent en lor subjettion et en lor seignorie. Et prisrent l'arme, et rompirent la ligature de paix, et firent grant exercit et grant chevalerie. » (*L'Ystoire de li Normant*, publiée par Champollion-Figeac. page 1.)

(2) Porro Normani erant tunc, et sunt adhuc, cibis citra ullam nimietatem delicati : gens militiæ assueta, et sine bello pene vivere nescia; in hostem impigre procurrere, et, ubi vires non successissent, non minus dolo et pecunia corrumpere. (*Willelmi Malm. monachi Gesta angl. pontif.*, lib. III. — Migne, t. CLXXIX, col. 1230.)

reconnaît les peuples que Dieu destine à exercer une grande influence sur les autres. Enfin, et c'est là une de leurs qualités les plus précieuses, autant ils sont avides de domination, autant ils sont capables d'obéir quand ils se sentent dirigés par une main juste et ferme (1). Cette main ne leur fit jamais défaut.

Quand Anselme visita pour la première fois la Normandie, vers l'an 1060, elle était gouvernée depuis environ vingt-cinq ans par Guillaume le Bâtard.

D'une grande beauté de corps, malgré son excessif embonpoint, d'une majesté à laquelle un regard perçant et farouche donnait une expression terrible, d'une force physique telle qu'il bandait, à cheval, avec ses pieds, un arc qu'un homme ordinaire ne pouvait bander avec ses mains, d'un caractère violent qui, à la moindre résistance, éclatait en paroles de menaces et en actes d'une sévérité sauvage, sachant apprécier les hommes et se les attacher, comptant un grand nombre d'amis parmi ses courtisans, aussi prompt à pardonner qu'à punir, aimant la guerre et favorisant les lettres, aussi sage politique que vaillant guerrier, exigeant de tous avec une fermeté inflexible et impartiale le respect des lois, pendant la paix, et de la discipline, pendant la guerre, possédant à un degré éminent le sentiment de la justice, et prodiguant son admiration et ses sympathies à tout ce qui lui paraissait noble et grand, d'un abord facile et d'un esprit vif et enjoué d'où jaillissaient sans effort les plus heureuses saillies, le duc Guillaume le Bâtard était l'homme le mieux fait pour commander aux Normands (2).

(1) Est quippe gens astutissima, injuriarum ultrix spe alias plus lucrandi, patrios agros vilipendens, quæstus et dominationis avida, cujuslibet rei simulatrix, inter largitatem et avaritiam quoddam medium habens. Principes vero delectatione bonæ famæ largissimi, gens adulari sciens, eloquentiæ studiis inserviens in tantum ut etiam ipsos pueros quasi rhetores attendas. Quæ quidem nisi jugo justitiæ prematur, effrenatissima est : laboris, inediæ, algoris, ubi fortuna expetit, patiens. (*Gaufredi Malaterræ monachi bened. Historia Sicula*, lib. I, cap. III. — Migne, t. CXLIX, col. 1102.)

(2) Justæ fuit staturæ, immensæ corpulentiæ, facie fera, fronte capitis nuda, roboris ingentis in lacertis, ut magno sæpe miraculo fuerit quod nemo ejus arcum tenderet quem ipse admisso equo pedibus nervo extenso sinuaret; magnæ dignitatis sedens et stans, quanquam obesitas ventris nimis protensa corpus regium deformaret, commodæ valetudinis ut qui nunquam aliquo morbo periculoso præter in extremis decubuerit, exercitio nemorum adeo deditus ut multa millia ejectis habitatoribus silvescere juberet, in quibus

Guillaume avait la passion de l'ordre et de la régularité : il voulait la voir régner partout, dans le clergé aussi bien que dans son armée. La simonie et l'incontinence des clercs trouvèrent toujours en lui leur plus implacable ennemi. Sa propre conduite, irréprochable sous le rapport des mœurs, et sa foi que rien ne put jamais ébranler, furent constamment un sujet d'édification pour son peuple. Il aimait les offices de l'Église et témoignait le plus grand respect aux prêtres et aux moines quand leur vertu était à la hauteur de leur caractère (1). On remarquait en lui, avec un attrait prononcé pour la sainte Écriture, une dévotion vive envers l'adorable sacrement de nos autels. Aussi ne négligea-t-il rien pour préserver ses États du poison de l'hérésie de Bérenger. Quoique dépa-

a cæteris negotiis avocatus, animum remitteret... Sola est de qua nonnihil culpetur pecuniæ aggestio, quam undequaque captatis occasionibus, honestas modo et regia dignitate non inferiores posset dicere, congregabat. Sed excusabitur quia novum regnum sine magna pecunia non posset regere. (*Will. Malm. Gest. reg. Angl.*, lib. III. — Migne, CLXXIX, col. 1247.)

Le dus Guillaume ert ja si granz
Que terre aveit tenu duz anz
Bien esteit ja d'enfance eissuz
Mais si beaus huem ne fu veuz,
Si genz, si formez ne si fàiz
Qu'autres beaus ereut à lui laiz.
Nus n'ont le quor si très-vassal;
De quanqu'il covint soffrir
Ne se osont nus si contenir,
Nus si atendre lieu ne tens
Entendanz fu e de cler sens,
Dieu servi e crienst e ama,
Unques de ce ne s'oblia.

(*Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît, livre II, t. III, p. 31, v. 32656 et suiv.)

(1) Accipere solitus est avido auditu suavique gustu sacræ paginæ sermones, ita ut animo epulum sumeret delectari desiderans, castigari atque edoceri. Sumebat et honorabat condecenti reverentia hostiam salutarem, Dominicum sanguinem, sincera fide tenens quod vera doctrina præceperat... Senibus ille juvenis grande exemplum inclaruit sedulitate quotidiana frequentando sacra mysteria. (*Villelmi Conquest. gesta a Will. Pictav.* — Migne, CXLIX, col. 1240.)

Imprimis Dei famulis humilis, subjectis facilis, in rebelles inexorabilis erat. Religionem christianam, quantum sæcularis poterat, ita frequentabat ut quotidie missæ assisteret, quotidie vespertinos et matutinos hymnos audiret... Præter cæteras virtutes, præcipue in prima adolescentia, castitatem suspexit. (*Will. Malm. Gest. reg. Angl.*, lib. III. — Migne, CLXXIX, col. 1247.)

rées par l'avarice, par des violences de caractère qui dégénéraient parfois en des accès d'une cruauté sauvage, et par un amour excessif de la domination qui, s'unissant chez lui à une grande ignorance en matière de religion, lui firent porter des lois oppressives de la liberté de l'Église, les rares qualités de Guillaume le Bâtard font de lui le prince le plus remarquable de cette époque. Il est à la fois le Louis XIV et le Napoléon du XI[e] siècle.

« Jusqu'au temps de Guillaume le Bâtard, les Normands négligè-« rent les belles-lettres pour ne s'appliquer qu'aux armes; ils s'oc-« cupaient bien plus de guerroyer que de lire ou d'écrire (1). » Mais à partir du règne de Guillaume le Bâtard il se produit en Normandie un mouvement de civilisation très accentué. Cette civilisation fut l'œuvre des moines. La partie la plus éclairée et la plus pure de l'Église, épouvantée par les bruits de guerre qui retentissaient de toutes parts et redoutant le séjour d'un monde enveloppé de ténèbres et souillé de crimes, se réfugiait dans le cloître. C'est du cloître que la lumière et la vertu rayonnaient sur le monde. Témoins de la salutaire influence exercée par les moines et touchés des avantages spirituels que leur procurait la fondation d'un monastère, les seigneurs normands aimaient à établir sur leurs terres des familles monastiques d'hommes ou de femmes qui prieraient pour eux et pour leurs descendants (2). L'exemple de Robert le Magnifique avait donné sous ce rapport une heureuse impulsion; Guillaume acheva ce que son père avait commencé, et sous son règne l'élan des barons normands pour multiplier les monastères devint général (3). Nous voyons cette généreuse sympathie pour

(1) Non litteris sed armis studuerunt, et usque ad Guillelmi Nothi tempora magis bellare quam legere vel dictare laboraverunt. (*Orderici Vitalis Hist. eccl.*, lib. III. — Migne, CLXXXVIII, col. 230.)

(2) In diebus illis maxima pacis tranquillitas fovebat habitantes in Normannia et servi Dei a cunctis habebantur in summa reverentia. Unusquisque optimatum certabat in prædio suo ecclesias fabricare et monachos qui pro se Deum rogarent rebus suis locupletare. Et quia diximus nobiles quosque Northmannorum tunc temporis in fundis suis in ædificatione monasteriorum promptissimos, libet nominatim exprimere eos qui eo tempore monasteria in eadem provincia construxerunt. Primum igitur ponam ipsum Ducem Guillelmum qui, etc. (*Willelmi Calculi Gemmetencis monachi Hist. Nortm. libri octo*, lib. VII, cap. XXII. — Migne, CXLIX, col. 861.)

(3) Robertus principatum Nortmanniæ suscepit et septem annis ac dimidio insigniter tenuit, patrumque suorum sequax Cerasiacensem abbatiam instaurare cœpit... apud Ni-

les moines entrer, dès le début du règne de Guillaume le Bâtard, dans une nouvelle phase dont la fondation de l'abbaye du Bec fut la cause et le point de départ.

Il nous faut donc remonter jusqu'à l'année 1034, la dernière du règne du duc Robert.

cæam urbem Bithyniæ anno ab Incarnatione Domini 1035 obiit. Porro Willelmus filius ejus... parentum suorum studia sequi erga Dei cultum sategit, Deoque favente, divitiis et potestate omnem patrum suorum gloriam transcendit. Apud Cadomum duo cœnobia construxit... Barones Normanniæ principum suorum fervorem erga sanctam religionem videntes, imitari affectarunt, et ad simile opus se suosque amicos pro salute animarum suarum excitarunt. Unus alium in bono opere festinabat præire, eleemosynarumque largitate digniter superare. Quisque potentum se derisione dignum judicabat si clericos aut monachos in sua possessione ad Dei militiam rebus necessariis non sustentabat. (*Order. Vit. Hist. eccl.*, lib. III, cap. III. — Migne, CLXXXVIII, 233.)

CHAPITRE III.

Herluin. — Fondation de l'abbaye du Bec.

Près de Brionne s'élevait un château fort bâti dans une île que formait la Rille. C'était une des places les mieux fortifiées du pays; là résidait Gislebert, comte de Brionne, de la famille du duc de Normandie. Gislebert, comme la plupart des seigneurs normands de cette époque, passait sa vie dans les combats. Parmi ses hommes de guerre se distinguait au premier rang un gentilhomme nommé Herluin, qui tenait à la vieille souche danoise par son père Ansgot et à la race flamande par sa mère Héloïse, issue des comtes de Flandre. La bravoure et la loyauté d'Herluin le faisaient estimer de tous. Quoique avide de gloire, on ne le vit jamais la chercher par des moyens que l'honnêteté réprouve (1). Un des traits les plus saillants de son caractère était une indépendance noble et franche qui le mettait au-dessus de ceux-là même dont il recevait les faveurs et qu'il reconnaissait pour ses maîtres.

(1) Circa hæc tempora, anno videlicet ab Incarnatione Domini 1034 domnus abbas Herluinus deserens sæcularem vitam, sacræ religionis habitum suscepit... A Danis igitur qui Northmaniam primi obtinuere pater ejus originem duxit, etc. (*Will. Calculi Hist. Northm. libri octo*, lib. VI, cap. IX. — Migne, CXLIX, col. 838.)

Les détails que nous donnons sur Herluin et la fondation du Bec sont principalement empruntés à la Vie d'Herluin : *Vita Herluini Beccensis abbatis primi et conditoris, auctore Gisleberto Crispino abbate Westmonasteriensi ejus discipulo*, insérée dans les *Acta sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, par Mabillon sæcul. VI, pars 2ª, p. 340 et suiv.

Ces mêmes *Acta* donnent encore une autre Vie d'Herluin tirée d'un manuscrit du Bec, et une notice très courte également tirée d'un manuscrit du Bec. Nous avons aussi puisé dans la Chronique du Bec. Migne a reproduit cette chronique (t. CL de sa Patrologie latine) sous ce titre : *Chronicon Beccensis abbatiæ ab ipsa fundatione*, etc.

Ces détails sont pleinement et explicitement confirmés par les biographes de saint Anselme, et en particulier par Eadmer, et par Milon Crispin, biographe de Lanfranc, et par tous les principaux historiens de l'époque.

Un jour, trouvant que Gislebert n'avait pas eu pour lui les égards qu'il méritait, il quitte brusquement son service. Quelque temps après, le comte se trouve engagé dans une querelle avec un puissant seigneur du voisinage : Gislebert avait proposé à son adversaire, suivant l'usage du temps, de vider leur différend par un combat; mais il avait moins consulté ses forces que son orgueil et sa colère. Au jour fixé, il se rendait au lieu choisi pour se battre, en proie à de vives inquiétudes, lorsqu'il voit venir derrière lui une bande de vingt hommes armés. C'était Herluin, qui, par une générosité rare, oubliait, à l'heure du péril, les injures qu'il avait reçues de son maître, et accourait à son secours. Grâce aux officiers du duc Robert, qui y mirent opposition, l'engagement n'eut pas lieu, mais à partir de ce jour Gislebert et Herluin furent réconciliés et s'unirent d'une amitié plus étroite.

Herluin n'était pas moins remarquable par son habileté dans les affaires que par son courage dans les combats. Versé dans la connaissance des coutumes de la Normandie, il se reconnaissait sans peine au milieu du dédale des lois consacrées par l'usage qui composaient alors le code normand. D'un caractère hardi, sans témérité, s'agissait-il d'exécuter un dessein, nul obstacle ne l'arrêtait; cependant il savait reculer à propos pour s'élancer ensuite avec plus de force et de vigueur. Mais ce qui dominait en lui, c'était la foi. Chevalier sans tache, fidèle vassal, ami dévoué, habile homme d'affaires, Herluin était par-dessus tout bon chrétien. Aussi, malgré son goût pour les exploits et son amour de la gloire, se trouvait-il mal à l'aise au milieu d'un monde encore tout imprégné de la barbarie du vieux Rollon et d'où l'élément païen n'avait pas complètement disparu. Le chevalier contrariait en lui le chrétien, et il souffrait de ne pouvoir pas toujours mettre ses œuvres d'accord avec sa foi.

A l'âge de trente-sept ans, il se sentit pris d'un insurmontable dégoût pour le monde. La prière, le jeûne, la visite des églises, devinrent ses occupations favorites. On ne le vit plus à la cour qu'en de rares circonstances, et encore comme un homme mort à toutes les choses d'ici-bas, couvert de vêtements misérables, les cheveux et la barbe en désordre, bravant les railleries de ceux qui l'avaient

jadis le plus admiré. « La divine Providence, dit un de ses enfants « spirituels du Bec qui se fit son biographe, la divine Providence se « réservait ce bois qui devait être utile pour toute sorte de bons « usages. L'artisan suprême ne voulait pas qu'il fût tordu davan- « tage par la violence de la tempête du siècle, ou desséché par « des affections stériles (1). »

Ainsi vivait Herluin. Il arriva qu'un jour Gislebert lui confia une mission qui répugnait à sa loyauté. Herluin refuse de la remplir et quitte la cour. Gislebert s'emporte, confisque les biens de son vassal et ceux de ses gens. Le généreux gentilhomme reparaît aussitôt à la cour de Brionne, non pour redemander ses biens, il les méprise, mais afin de plaider la cause de ses clients que l'aveugle vengeance du comte enveloppe dans sa disgrâce. « Enlevez-moi « tout ce que je possède, lui dit-il, mais du moins rendez les biens « à ces pauvres gens qui n'ont mérité votre colère par aucune « faute (2). » Gislebert, vivement touché, prend Herluin à part et le conjure de lui expliquer les grands changements qu'il a remarqués en lui depuis quelque temps. Alors Herluin, fondant en larmes : « O mon digne maître, s'écrie-t-il, jusqu'ici votre service m'a fait « oublier la grande affaire de mon salut. Si j'ai mérité de vous quel- « que faveur, ou si vous êtes assez bon pour me l'accorder sans que « je l'aie méritée, la faveur que je vous demande, c'est que vous « me permettiez d'employer le reste de ma vie à servir Dieu et de « lui consacrer, en même temps que ma personne, les biens qui « m'appartiennent. Je reconnaîtrai à cette marque si vraiment vous « m'aimez comme je vous ai moi-même toujours aimé (3). » Le duc et le vassal se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et se tinrent longtemps embrassés, mêlant leurs larmes et leurs sanglots. Herluin sortit de cette entrevue libre et radieux : il venait de rem-

(1) *Vit. Herl.*, auct. G. Crispino. — Migne, CL, 698.

(2) Sint mea tibi non repetenda; tantum meis sua restituantur. (*Vit. Herl.*, auct anonymo. — *Act. S. Ord. S. B.*, sæcul. VI, pars 2ª, p. 357.)

(3) Hactenus, inquit, Domine, tibi militavi, pœne penitus eorum immemor quæ sola veram operantur salutem : nunc vero, si gratiam unquam in conspectu tuo merui vel reperi immeritam, liceat mihi per reliquum vitæ meæ tempus Deo militare, etc. Inter hæc verba quæ præ nimio dolore, crebrisque singultibus vix proferri poterant, plerumque pro voce gemitus prærumpebant. et uterque fletibus magis ac magis sese rigabant. Denique comes, ut loqui potuit, etc. (*Vit. Herl.*, auct. anonymo.)

porter la plus belle victoire de sa vie. L'événement fit grand bruit dans la contrée. Ces indomptables enfants du Nord se façonnaient lentement au joug de l'Évangile. Intelligents et généreux, ils comprenaient les beautés du christianisme, mais ils reculaient devant la pratique de ses maximes. Tout en excitant leur admiration, la vie religieuse les effrayait par son héroïsme calme et obscur. Leurs penchants les entraînaient vers d'autres luttes que les luttes pacifiques du cloître. Ils favorisaient les monastères de leurs dons, ils appelaient des autres pays des moines renommés par leur science et par leur piété, mais ils ne se sentaient pas le courage d'aller peupler eux-mêmes ces solitudes claustrales. Cependant le christianisme, versé comme un vin généreux dans ces âmes neuves et fortes, y fermentait peu à peu, à leur insu, et l'heure était venue où, non contents de donner leurs biens aux monastères, ils allaient encore se donner eux-mêmes. La résolution d'Herluin fut le signal de ce mouvement nouveau qui allait emporter vers le cloître les descendants de cette race belliqueuse.

A peine eut-il obtenu la permission de Gislebert, qu'il fit aussitôt par un acte authentique donation de ses biens à la sainte Vierge (1), puis il se retira dans une de ses terres, au lieu dit Bonneville, et s'occupa, avec quelques compagnons de sa solitude, d'y bâtir une modeste et paisible demeure. « Non seulement il dirigeait les tra-
« vaux, mais il travaillait lui-même de ses propres mains, creusait
« la terre pour les fondations, transportait les déblais, les pierres
« et le sable, portait le mortier sur ses épaules et bâtissait les murs.
« Aux heures où les autres étaient absents, il se rendait lui-même
« au travail et préparait tout ce qui était nécessaire ; il ne demeu-
« rait pas un seul instant du jour sans être occupé. Plus il avait sa-
« crifié autrefois à la vanité et à la délicatesse, plus il prenait à tâche
« de s'exercer dans l'humilité et dans la patience à supporter les
« plus rudes travaux pour l'amour de Dieu. Il ne prenait qu'une
« nourriture commune et peu abondante. Il passait tout le jour dans
« le travail manuel, et comme ce temps était perdu pour l'étude, il
« y suppléait en consacrant ses nuits presque tout entières à ap-

(1) Le texte de cet acte de donation a été inséré par Dom d'Achéry dans ses notes sur les lettres de Lanfranc. (Migne, CL, 522.)

« prendre le psautier. Au milieu de ces exercices, une grande joie « intérieure inondait l'âme de cette nouvelle recrue du Seigneur « Jésus-Christ (1). »

Le côté difficile de la tâche d'Herluin n'était pas de bâtir une maison monastique. C'était de prendre par lui-même, sans le secours d'aucun maître, la forme et les habitudes d'un vrai moine. Comme la plupart des hommes de sa condition, qui mettaient toute leur gloire à manier l'épée, il ne savait pas même lire. Il avait alors près de quarante ans et des habitudes peu propres à lui faciliter l'étude. N'importe; il se mit courageusement à l'œuvre. « Il apprit les pre- « miers éléments des lettres, et, aidé de la grâce de Dieu, il arriva « à un tel degré de science dans les choses sacrées, qu'il passait « avec raison pour avoir un don merveilleux de comprendre et « d'exposer la sainte Écriture. Et afin qu'on ne puisse l'attribuer « qu'à la grâce de Dieu, il faut qu'on sache bien qu'il ne consacrait « à l'étude que le temps de la nuit, et qu'il n'interrompait jamais « pendant le jour le travail des mains pour vaquer à la lecture (2). »

Cependant le vieil ennemi du genre humain inventa une ruse pour le surprendre et le décourager. « Un jour Herluin se rendit à « un monastère de la contrée pour s'y faire instruire de la vie reli- « gieuse. Il commença par faire sa prière avec beaucoup de respect, « puis il s'approcha de la porte du cloître, ému et tout tremblant, « comme s'il eût été à la porte du paradis, brûlant du désir de sa- « voir quel était le vêtement des moines, leur manière de vivre « et la piété qui présidait à leurs exercices monastiques. Mais il « remarqua des manières fort éloignées de la gravité qu'exige la « vie religieuse, et il en fut troublé jusqu'à hésiter sur le genre « de vie qu'il voulait désormais adopter. En outre, le gardien du « monastère, le voyant regarder ainsi de tous côtés, comme un « homme qui cherche à découvrir quelque chose, le prit pour un « voleur, lui administra un vigoureux coup de poing, et, le saisis- « sant par les cheveux, il le mit à la porte. Mais cet homme déjà « consommé dans la patience ne fit pas entendre le moindre mur- « mure pour se plaindre au moine du traitement injurieux qu'il lui

(1) *Vit. Herl.*, auct. Gisl. Crisp.
(2) *Ibid.*

« faisait subir. Et ce ne fut pas seulement cette fois, mais en toute « occasion que l'ennemi qu'il avait vaincu fut terrassé, grâce à « Dieu qui lui donnait la victoire (1). »

Trois ans se passèrent dans ces commencements laborieux; cependant au milieu des épreuves l'œuvre d'Herluin grandissait. Herbert, évêque de Lisieux, après avoir consacré l'église bâtie par le pieux fondateur et lui avoir donné la tonsure et l'habit monacal, lui conférait enfin en 1037 le sacerdoce et le titre d'abbé (2).

« Ce digne pasteur se mit dès lors à conduire le troupeau qui « lui était confié par des voies inconnues aux tièdes, en lui don- « nant lui-même l'exemple (3). »

« Vous eussiez vu le nouvel abbé, l'office de l'église terminé, « s'occuper à faire les semailles et marcher en tête de ses religieux

(1) *Vit. Herl.*, auct. Gisl. Crisp.

(2) Il existe au sujet de la date de la fondation du Bec des divergences parmi les historiens. Nous adoptons le sentiment qui nous paraît le plus probable et le mieux motivé. Nous avons déjà cité Guillaume Calcul :

Circa hæc tempora, anno videlicet ab Incarnatione Domini 1034, domnus abbas Herluinus deserens sæcularem vitam sacræ religionis habitum suscepit. (*Hist. Norm.*, lib. VI, cap. IX.) Suivant quelques historiens, cette année 1034 serait celle où Herluin prit l'habit monastique; sa retraite et ses premiers travaux auraient eu lieu en 1031. Le texte de Guillaume Calcul n'est pas clair et permet cette interprétation. Mais Ordéric Vital est tout à fait clair. Outre le passage cité plus haut, il dit encore ailleurs :

Hic Herluinus anno Domini Incarnationis 1034, ætatis vero suæ XL sæcularem militiam deseruit, vitam mutavit et a domino Herberto Lexoviensi episcopo sacræ religionis habitum suscepit. Deinde post tres annos ab eodem præsule ordinatus est atque abbas constitutus est. (*Hist. eccl.*, lib. V. — Migne, CLXXXVIII, col. 377.)

Il est vrai qu'Ordéric, suivant la remarque très juste de Pagi, est assez souvent en défaut sous le rapport de la chronologie (licet hic auctor in chronologiam non raro peccet). M. Delisle dans sa savante notice sur Ordéric fait la même remarque : « Les erreurs de « chronologie sont assez communes chez notre auteur. » (*Edit. d'Ord. Vit.*, t. V. p. LXII.) Mais la chronologie adoptée ici par Ordéric semble être aussi celle de la Chronique du Bec : Anno ab Incarnatione Domini 1034... Herluinus abjecta sæculi pompa... ad Christi paupertatem se contulit. (Migne, CL, col. 639.)

Ni l'une ni l'autre des deux biographies d'Herluin écrites par des contemporains ne fixe la date qui nous occupe. Le *Gallia Christiana* (t. XI, p. 217) se trouve ici en désaccord avec Ordéric au sujet de l'époque où Herluin fut ordonné prêtre : Ab eodem Herberto sacerdos consecratus pluribus illis jam aggregatis abbas præficitur anno 1034 cum jam per annos tres improperium vitæ spiritualis patientissime tulisset. (*Eccl. Rothom.*, p. 217.) On peut bien entendre ces derniers mots de l'essai de vie religieuse qu'Herluin avait fait dans le monde; il serait difficile de faire remonter sa retraite à l'an 1031; mais, d'un autre côté, il est peu probable qu'Herluin ait été ordonné prêtre l'année même où il quitta le monde.

(3) Cœpit gregem sibi commissum per semitam tepidis incognitam, se prævio, deducere. (*Vit. Herl.*, auct. anonymo.)

« armé d'un sarcloir ou d'un râteau, et travailler avec eux jusqu'à « la fin du jour (1). »

Ce n'était pas trop de ces exemples pour façonner ces rudes natures à l'obéissance, à l'humilité, au renoncement et au sacrifice. Ces vertus, nous le verrons bientôt, ne pénétrèrent en eux que lentement et avec peine.

On désirerait vivement savoir quels furent les premiers compagnons d'Herluin, et connaître, comme nous connaissons le pieux abbé lui-même, les moines d'abord bien peu nombreux sans doute qui furent les premiers soumis à sa direction. Malheureusement nous ne sommes renseignés sur ce point que par une simple liste des moines du Bec par ordre de profession (2). En tête de cette liste qui joint au mérite de l'authenticité celui d'être complète, nous trouvons les noms de Gautier et d'Hervé, des gens d'Herluin, selon toute apparence, qui avaient suivi leur maître dans sa retraite et avaient embrassé avec lui la vie religieuse.

Le nom qui vient ensuite nous est plus connu. C'est celui de Baudric, beau-frère d'Herluin, qui succéda à saint Anselme comme prieur du Bec. Immédiatement après Baudric nous trouvons Roscelin, Goscelin et Gausbert, trois moines dont nous ne connaissons que les noms; puis nous voyons inscrit, sur la liste des profès du Bec, Hugues, fils de Baudric et neveu d'Herluin. Il fit profession alors qu'il n'était encore qu'un enfant et mourut peu de temps après. Tendre fleur qui ne s'épanouit qu'un jour au pied de ces chênes robustes, âme innocente qui n'était pas faite pour la terre et que

(1) Videres, peracto in ecclesia officio, abbatem collo sementem, manu rastrum vel sarculum gestantem, ad agriculturam præire monachos omnes, ruris operi sub diei terminum subsistere. (*Vit. Herl.*, auct. Gisl. Crispino.)

(2) Cette liste complète se trouve dans le manuscrit de la bibliothèque du Vatican que nous avons déjà cité plus haut, le n° 499 du fonds de la reine de Suède. Elle indique les moines qui firent profession sous Herluin et ceux qui firent profession sous saint Anselme, et elle fait connaître ceux qui furent promus aux dignités ecclésiastiques.

On trouve également cette liste dans trois Mss. de la Bibliothèque nationale, les Mss. latins 5427 (fol. 149), 13905 (fol. 58) et 12884 (fol. 51). Seulement ces trois manuscrits, au lieu d'une liste complete, se bornent à reproduire les noms des moines auxquels se rattachent quelques souvenirs, quelques faits particuliers. Le Ms. 12884, manuscrit tout particulierement riche en documents relatifs à l'abbaye du Bec et à l'histoire de saint Anselme, contient même sur plusieurs moines des notices quelquefois assez étendues. De longues et minutieuses recherches nous ont permis de constater l'exactitude de ces notices, au moins sur la plupart des points.

Dieu se hâta de rappeler au ciel pour en faire, nous allons le voir, comme l'ange protecteur de cette communauté naissante (1). Elle avait un si grand besoin de la protection d'en haut!

Les commencements de cette fondation furent particulièrement pénibles. « Les moines n'avaient pour nourriture que du pain de « froment et des herbes au sel et à l'eau. Ils ne buvaient le plus sou- « vent que de l'eau bourbeuse, la seule fontaine qui pût leur fournir « de l'eau claire se trouvant à une distance de deux milles. Si par- « fois ils recevaient un pain meilleur, ou du fromage, ou quelques « autres mets auxquels ils n'étaient pas habitués, c'était pour eux « comme un bienfait du ciel (2). »

Au milieu de ces travaux et de ces privations, les religieux d'Herluin se montraient pleins de courage et d'ardeur; « les exemples « et les efforts de leur maître fermaient tout accès au murmure (3). »

La mère du pieux fondateur fut jalouse de partager ses travaux, afin d'avoir part à sa récompense; elle vint le joindre dans sa solitude, et, après avoir consacré à Dieu tous les biens qu'elle possédait, elle lui consacra sa personne elle-même, se faisant l'humble servante des moines, lavant et rapiéçant leurs pauvres vêtements, leur rendant les plus humbles services, obéissant au dernier d'entre eux dans les moindres choses avec une humilité qui ravissait d'admiration tous ceux qui en étaient témoins.

Un jour, pendant que cette noble dame faisait cuire des aliments pour les moines, le feu prit à la maison, et, en quelques heures, elle fut réduite en cendres. Herluin travaillait avec ses religieux dans une des terres du monastère qui se trouvait à une grande distance. Tout d'un coup il voit arriver un homme qui lui annonce que la pauvre demeure qu'il venait de bâtir pour sa famille naissante est devenue la proie des flammes et que sa mère a péri dans l'incendie. Le pieux abbé lève aussitôt ses mains au ciel, et, tranquille et résigné, nouveau Job, il s'écrie tout baigné de larmes : « Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de ce que ma mère, quand

(1) C'est là tout ce que les manuscrits connus jusqu'ici ont pu nous apprendre sur les premiers compagnons d'Herluin. Nous doutons fort qu'on arrive à en savoir davantage.

(2) *Vit. Herl.*, auct. Gisl. Crisp.

(3) *Ibid.*

« le feu l'a surprise, était occupée à servir vos propres serviteurs. » Mais la pieuse dame, que le messager croyait déjà consumée par les flammes, en sortit saine et sauve sans qu'on ait jamais pu savoir comment elle avait échappé (1).

Ce n'est pas à Bonneville que Dieu voulait Herluin et ses enfants. A cet avertissement il en joignit un autre, en envoyant à son serviteur un de ces songes visiblement empreints d'un cachet divin dont il lui plaît de faire, dans quelques extraordinaires circonstances, l'expression de ses divines volontés.

Ici les moindres détails ont leur prix, et il faut les entendre des biographes contemporains.

« Herluin reçut en songe un avertissement d'en haut qui le « poussait à abandonner la solitude qu'il avait choisie, et où il man- « quait des choses nécessaires aux besoins de la vie, pour aller s'é- « tablir sur une de ses terres appelée *le Bec* du nom d'un ruisseau « qui le traversait, à un mille du château de Brionne, dans une val- « lée profonde, fermée de toutes parts par des montagnes boisées, « et très bien placée pour être à portée des approvisionnements de « toute sorte. Grâce à l'épaisseur des bois et à la fraîcheur des eaux, « ce lieu était rempli de gibier. On voyait dans la vallée trois mou- « lins avec trois maisons, dont une seule était habitable. La forêt au « milieu de laquelle désiraient se fixer les moines faisait les délices « de Gislebert, comte de Brionne, et les terres sur lesquelles ils as- « piraient à s'établir appartenaient à différents propriétaires (2). » C'étaient là de grands obstacles; mais la foi, le courage et l'habileté d'Herluin vinrent à bout de les aplanir. Cette forêt et ces terres appartinrent bientôt à la pieuse communauté placée sous sa direction.

« Il arrivait ainsi que, par un dessein admirable de la divine « Providence, cette forêt dont jusqu'alors la solitude ombreuse et « les frais ruisseaux n'avaient servi de retraite qu'aux bêtes sauva- « ges, allait devenir le rendez-vous et l'abri des âmes qui fuyaient « les persécutions de l'Égypte et les scandales de Babylone pour « chercher la face du Dieu de Jacob (3). »

(1) *Act. S. Ord. S. Ben.* sæcul. VI, pars 2ª, p. 347 et 358, in utraque Vita Herluini.
(2) *Vit. Herl.*, auct. Gisl. Crisp.
(3) *Vit. Herl.*, auct. anonymo.

Cette âpre solitude du Bec (1) avait été prédestinée dans les décrets de Dieu pour être comme le jardin des plus pures vertus. Herluin et ses compagnons se mirent à l'œuvre et en peu de temps ils bâtirent tout près du confluent de la Rille et du Bec une église et un monastère (2). Ce nouveau monastère terminé, le pieux abbé décida que désormais ses religieux, au lieu de sortir au loin pour se livrer aux travaux des champs, se renfermeraient habituellement dans leur cloître afin d'y vaquer à la prière et à l'étude.

La ferveur des moines, qui croissait toujours, et l'efficacité de leurs exemples, dont la bonne odeur se répandait dans toute la contrée, excitèrent la jalousie de l'esprit du mal. Une nuit, pendant que ses religieux dormaient, Herluin veillait et priait, arrosant suivant son habitude son lit de ses larmes, quand tout d'un coup il vit le démon monter avec de violents efforts sur le toit du monastère et s'efforcer de le renverser de manière à écraser les moines sous les ruines. La chose était facile : cette chétive maison élevée à la hâte et en grande partie en bois était peu solidement assise. Dieu, pour éprouver la

(1) Quidam rivulus qui dicitur Beccus, et ita vocitatus a rivulo ibi decurrente... (*Chronicon Beccensis Abbatiæ.* — Migne, CL, col. 641.) At verius Beccus dicitur veterum Gallorum seu Danorum lingua aquæ cursus in alium fluvium intrans, dit Papirius Masson. (In descriptione fluminum Galliæ.)

« Ce nom du Bec est, entre tous les noms de lieu normands, un de ceux que peuvent « revendiquer avec le plus de certitude les idiomes germaniques du Nord. Il y présente « le même sens que celui de *ruisseau*, petit cours d'eau : *rivulus*. Dérivé du sanscrit : « *pay*, se mouvoir, couler; congénère du grec πηγη, παγα, il devient BAK dans l'ancien « haut allemand, et *bach* dans le moderne. Mais c'est, comme nous venons de le dire, « dans les dialectes septentrionaux provenant de la même souche qu'on le trouve sous « une forme plus complètement identique à celle qu'il a prise chez nous. Ainsi on dit « en anglo-saxon *beec.* » La savante étude sur l'étymologie du mot *Bec* dont nous ne donnons ici qu'un court extrait est empruntée à un ouvrage remarquable intitulé : *Mémoires et notes* de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure, recueillies et publiées par MM. Léopold Delisle et Louis Passy, t. I, 1re partie, p. 226.

(2) Ce second emplacement où Herluin et ses compagnons ne restèrent que peu de temps se fait reconnaître aujourd'hui encore par des restes de constructions qui remontent à cette époque.

« C'est au Pont-Hachette que le bienheureux Herluin, en quittant Bonneville, fit sa « première tentative d'établissement dans la vallée. On a trouvé dans cet endroit des « vestiges de constructions, et, entre autres, celles d'un moulin qui paraît avoir été en « dernier lieu un moulin à tan. Il y avait aussi une chaussée qui était appuyée sur une « muraille très solidement établie et qui paraît avoir été destinée à barrer la vallée pour « former soit un étang, soit une retenue pour le moulin. » (*Mémoires* de M. Le Prévost, t. I, 1re partie, p. 237.)

constance de ses serviteurs, permit à leur ennemi de la détruire, mais sans qu'il pût les faire périr eux-mêmes. Herluin, qui avait tout vu, releva leur courage, et dès le lendemain ils se remirent à bâtir une maison qui cette fois fut en pierre (1).

Ce récit nous conduit jusqu'à l'an 1040 environ (2). Mais quand Anselme arriva au Bec en 1060, ce nom déjà célèbre dans l'Europe entière ne désignait plus seulement une retraite monastique, mais encore une école florissante, et ce que le jeune seigneur de la vallée d'Aoste venait chercher dans cette vallée de la Normandie, ce n'était pas la vie religieuse, c'était la science (3).

(1) *Vit. Herl.*, auct. Gisl. Crisp. — *Vit. Herl.*, auct. anonymo.

(2) M. de Rémusat, dans son livre intitulé : *Saint Anselme de Cantorbéry*, dit qu'Herluin s'établit au Bec en 1039 et qu'il y bâtit une église qui fut achevée et consacrée le 24 février 1041. M. l'abbé Croset-Mouchet répète exactement la même assertion, peut-être appuyé tout simplement sur M. de Rémusat, qui ne s'appuie lui-même sur aucune autorité contemporaine de saint Anselme que nous connaissions. Ni les biographes d'Herluin, ni Guillaume Calcul, ni Orderic Vital, ni Eadmer, ni la Chronique du Bec ne donnent ces dates précises. Jean de Salisbury dans sa *Vie de saint Anselme*, Dom Picard dans ses notes sur les lettres du saint, Mabillon et d'Achery n'en disent rien non plus. On ne trouve ces dates que dans le *Gallia christiana* (t. XI, *eccl. Rothom.*) : Anno circiter 1039 cum Herluinus loci campestris et inaquosi incommoda sensisset, monasterium ad confluentem rivuli Becci et Riselæ transferre constituit... illic ecclesiam construxit quam consecrari curavit V calend. Martii anno 1041. Les savants *Mémoires* de M. Le Prévost publiés par MM. Delisle et Passy adoptent également ces dates (1er vol., 1re partie, p. 228).

(3) Il se trouve en Normandie six communes qui portent le nom de *Bec*, savoir : le Bec-aux-Cauchois, — le Bec-Crespin, — le Bec-Helloin, — le Bec-de-Mortagne, — le Bec-Thomas, — Notre-Dame du Bec. — Ces six communes appartiennent à la partie supérieure de la province, et sont arrosées par le ruisseau qui leur donne leur nom. Mais la plus célèbre est celle qui a uni au nom de ce ruisseau le nom du fondateur de l'abbaye où vécut saint Anselme, le *Bec-Helloin*. C'est là proprement le *Bec*, le vrai Bec dont s'enorgueillit avec raison la Normandie. « Le nom de ce lieu, disent les savants *Mémoires* que nous avons cités, est l'un des plus illustres dans les fastes de la « science comme dans ceux de la religion, un de ceux dont peut s'enorgueillir, nous ne « dirons pas seulement notre département ou notre province, mais la France, l'Europe « occidentate tout entière. Nous ne saurions trop en effet le rappeler à nos compatrio- « tes : c'est là dans cette chétive bourgade, aujourd'hui déserte et désolée que le flam- « beau des lumières fut apporté d'Italie au XIe siècle, et c'est de là qu'il rayonna pendant « plusieurs générations sur toutes les contrées voisines. » (T. I, 1re partie, page 225.)

CHAPITRE IV.

Anselme à l'école du Bec. — Sa supériorité intellectuelle est reconnue et acceptée. — Sa passion pour l'étude. — Débuts de son amitié avec le célèbre Lanfranc. — Ce qu'était Lanfranc et comment il avait fondé l'école du Bec. — Anselme est ramené à sa vocation par l'amour de l'étude. — Il embrasse la vie monastique dans l'abbaye du Bec.

« Chez les religieux du Bec, dit un historien de cette époque « qui les avait vus de près, l'amour des lettres est porté si loin, « ils s'appliquent à l'étude des saintes Écritures et de toutes les « sciences utiles avec tant d'ardeur qu'on les prendrait presque « tous pour autant de philosophes. Dans la conversation de ceux-là « même qui parmi eux passent pour ignorants, les plus brillants « littérateurs pourraient trouver à profiter (1). »

Quand Anselme arriva parmi eux, les moines d'Herluin n'avaient pas encore atteint ce haut degré de culture intellectuelle. C'est à ce jeune seigneur devenu leur prieur, puis leur abbé, qu'était réservé l'honneur de les amener à réaliser de tous points les traits de ce tableau.

Mais l'œuvre était commencée.

Après leur avoir donné un abbé capable de les former à la vertu, Dieu leur avait envoyé un prieur éminemment propre à les initier à la science. Depuis plus de dix années il y travaillait sans relâche.

Ce prieur avait été professeur avant d'être moine, et il s'était acquis un grand renom. L'école du Bec lui devait son éclat, ou plutôt elle lui devait tout : c'est lui qui l'avait fondée.

(1) Sic ex bono usu in tantum Beccenses cænobitæ studiis litterarum sunt dediti ut in quæstione seu prolatione sacrorum ænigmatum utiliumque sermonum insistunt seduli, ut pœne omnes videantur philosophi, et ex collocutione eorum etiam qui videntur inter eos illiterati et vocantur rustici, possint ediscere sibi commoda spumantes grammatici. (*Ord. Vit. Hist. eccl.*, lib. IV. — Migne, CLXXXVIII, 345.)

Cette école était surtout pour les moines; mais elle admettait des étudiants laïques. Ils étaient nombreux, intelligents et pleins d'ardeur pour l'étude. Nous en nommerons plus loin quelques-uns. Ce sont des noms connus. Plusieurs de ces étudiants devinrent célèbres et jouèrent un grand rôle dans leur siècle.

Parmi ces esprits d'élite, Anselme prit immédiatement la première place. Sa supériorité était de celles qui s'imposent. Nul ne songea à la contester. Ses condisciples se firent ses élèves.

Ces jeunes gens, que l'amour de la science avait attirés de tous les points de l'Europe autour de la chaire d'un maître renommé, admiraient l'étonnante pénétration d'Anselme. Quant au maître lui-même, il se prit bientôt à l'aimer et « il l'admit dans son intimité « plus avant que tous les autres (1). »

La destinée et la mission de ce maître sont, nous le verrons, intimement liées à la destinée et à la mission de notre saint. Il nous faut donc, avant d'aller plus loin, en reproduire les principaux linéaments, et raconter comment s'était formée cette école qu'Anselme porta à l'apogée de sa gloire et dont il fit la plus fameuse école du XI[e] siècle. Comme l'abbaye, elle fut visiblement l'œuvre de Dieu bien plus que l'œuvre des hommes.

Quand, en quittant sa terre de Bonneville, Herluin vint s'établir avec ses compagnons à l'entrée de la petite vallée du Bec, il ne rêvait pour son monastère ni éclat ni grandeur. Qu'il fût, comme plusieurs autres cloîtres que la Normandie cachait alors dans ses forêts, environné de silence et protégé par sa solitude, c'était là toute son ambition. Modeste abri ménagé aux âmes touchées de Dieu, cette pauvre demeure de moines ne devait ni faire plus de bruit ni laisser plus de traces que ces doux nids de colombes suspendus chaque printemps aux bois d'alentour. Telles étaient les pensées de l'humble fondateur. Mais Dieu en avait disposé autrement : les circonstances providentielles et les nombreuses épreuves qui avaient marqué les débuts de cette abbaye lui préparaient un plus beau rôle et lui présageaient plus de gloire.

Un jour, pendant qu'Herluin travaillait à construire un four, un

(1) Eique post modicum familiaris præ cæteris discipulis fit. (Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.)

étranger se présenta. « Dieu vous garde! lui dit l'inconnu. — Dieu vous bénisse! Êtes-vous Lombard? lui répondit Herluin, qui à son accent avait cru reconnaître sa patrie. — Je le suis. — Que demandez-vous? — Je demande à me faire moine. » Alors l'abbé ordonna à un de ses religieux nommé Roger de présenter à l'inconnu le livre des règles. L'étranger le lut et assura qu'avec l'aide de Dieu il observerait volontiers ces règles, et puis, sur la demande d'Herluin, il se nomma : son nom était Lanfranc. Ce nom, déjà célèbre, devait bientôt retentir dans l'Église entière, et apporter au Bec une gloire à laquelle le bon Herluin était loin de s'attendre (1).

Lanfranc, né à Pavie l'an 1005, appartenait à une famille de sénateurs. Il perdit de bonne heure son père, Humbald, qui remplissait l'emploi de conservateur des lois. Pour se préparer à lui succéder dignement, il alla étudier à Bologne l'éloquence et le droit. Il séjourna longtemps dans cette ville et y acquit une science extraordinaire pour son temps. Il revint à Pavie, brilla au barreau, ouvrit des cours publics de droit civil, et se fit en peu de temps une réputation qui depuis alla toujours grandissant. Il se décida bientôt à se rendre en France pour y établir une école et étendre ainsi sa célébrité. De la France il passa en Normandie, enseigna quelque temps à Avranches avec un grand éclat, mais son ambition n'était point satisfaite. Sans connaître encore les desseins de Dieu sur lui, il commençait cependant déjà à sentir combien la gloire était impuissante à combler l'immensité de ses désirs. Le vide et le désenchantement succédaient aux rêves de l'ambition; ses pensées se tournaient peu à peu vers le cloître. Dieu travaillait cette âme; pour achever son œuvre, il frappa un grand coup.

Un jour, Lanfranc allait à Rouen et traversait, aux approches de la nuit, une forêt au delà de la Rille (2). Des voleurs l'arrêtent, le

(1) *Vita beati Lanfranci arch. Cant.*, auctore Milone Crispino monacho et cantore Beccensi, subpari. — *Act. S. Ord. S. Ben.* in sæcul. VI, pars 2ª, p. 930. Cette vie se trouve également dans la Patrologie latine de Migne, CL, col. 29. — L'auteur de cette vie, Milon Crispin, ne connut probablement pas Lanfranc, mais il était son contemporain; il écrivit le récit de ses principales actions peu de temps après sa mort, et dans d'excellentes conditions pour être bien renseigné.

(2) *Vit. Lanfr.*, auct. Mil. Crisp. — *Vit. Herl.*, auct. Gisl. Crisp. — *Chronicon Beccense.* — Migne, CL, col. 30, 643, et 704.

dépouillent, lui lient les mains derrière le dos, puis, rabattant sur ses yeux le capuchon de son manteau, l'entraînent loin du chemin et le laissent attaché à un arbre. En cet état, Lanfranc fait des réflexions profondes. Il recourt à Dieu, il veut célébrer ses louanges; mais il s'aperçoit que lui qui connaît tant de choses ne sait ni psaumes ni prières. « Seigneur, s'écrie-t-il, j'ai passé longtemps « à étudier, j'y ai usé mon corps et mon esprit, et je ne sais pas « vous prier! Sauvez-moi de ce danger, et, avec votre grâce, je ré- « glerai ma vie de manière à vous servir. » Dès le grand matin, entendant passer des voyageurs, il se mit à crier pour les appeler à son secours. Les voyageurs s'approchent, apprennent qui il est, le délient et le ramènent dans son chemin. « Indiquez-moi, leur demanda Lanfranc, le monastère le plus pauvre et le plus humble que vous connaissiez dans les environs. — Nous n'en connaissons pas de plus pauvre et de plus humble, répondirent les voyageurs, que celui qu'un homme de Dieu bâtit en ce moment tout près d'ici. » Et ils lui en montrèrent le chemin (1).

Ce monastère était l'abbaye du Bec. On était alors en 1042. Depuis huit ans, la communauté s'était accrue : elle comptait trente-trois membres. C'est conduit à son insu par la main de Dieu que Lanfranc venait s'adjoindre à ces trente-trois moines ignorants. En quelques mots il raconta à Herluin l'histoire de sa vie et lui ouvrit son âme, puis, se prosternant, il lui baisa les pieds. C'était la science aux pieds de la sainteté. Et ce ne devait pas être là le spectacle d'un jour. Pendant trois années entières, cet homme habitué à gouverner les autres ne sut plus qu'obéir. Il n'obéissait pas seulement à l'abbé, mais à quiconque était chargé de lui commander. « Il « n'eût pas lu une leçon dans l'église sans l'avoir lue au- « paravant devant le maître de chant. Un jour qu'il lisait à table, il « prononça un mot comme il doit être prononcé, mais non comme « il semblait bon au religieux qui présidait. Ce religieux lui or- « donna de prononcer ce mot autrement. C'est comme s'il eût dit

(1) Un manuscrit de la bibliothèque d'Évreux, le n° L, 96, qui paraît être de la seconde moitié du XIIe siècle, contient un récit de l'entrée de Lanfranc au Bec qui diffère du nôtre dans quelques détails sans importance. L'autorité de ce Ms. ne saurait prévaloir contre celle des documents que nous avons suivis.

« *docēre*, en faisant longue la syllabe du milieu qui est longue « en effet, et qu'on l'eût repris pour lui faire prononcer *docĕre*, en « faisant brève cette même syllabe, ce qui est une faute : car le « prieur n'était pas savant. Mais Lanfranc, en homme sage, com- « prenant qu'il devait plutôt obéir à Notre-Seigneur qu'au gram- « mairien Donat, abandonna sa prononciation et lut comme on le « faisait lire, quoiqu'on eût tort. Il savait que faire brève une syl- « labe longue, ou longue une syllabe brève, ce n'est pas un crime « capital, mais que ne pas obéir, en vue de Dieu, à quelqu'un « placé au-dessus de soi, ne saurait être regardé comme une légère « transgression (1). »

Herluin sut apprécier le trésor que Dieu lui confiait. Quoiqu'il ne fût pas savant lui-même, il avait trop d'intelligence pour ne pas comprendre le prix de la science. Mais il comprenait aussi que, pour être vraiment utile, la science a besoin d'être unie à la vertu, et surtout à une humilité profonde. Aussi soumit-il Lanfranc comme le dernier des moines à un noviciat sévère. Le savant professeur, méprisant ses propres lumières, s'abandonna à la direction d'Herluin avec une confiance que nul ne surpassa. Car, si l'abbé estimait la science du novice, le novice estimait davantage encore l'éminente vertu de son abbé. De là naissait entre eux ce combat d'humilité qui ravissait d'admiration tous ceux qui en étaient témoins. « L'abbé, entré depuis peu dans la cléricature, considérait avec res- « pect l'éminence du maître placé sous sa direction. Lanfranc, loin « de s'enorgueillir de sa science, obéissait humblement en toute « chose, remarquait, admirait et confirmait de son témoignage « que Dieu avait accordé à Herluin de comprendre la sainte Écri- « ture. « Quand j'entends cet homme illettré, disait-il souvent, je « ne sais que dire, sinon que *l'Esprit de Dieu souffle où il veut* (2). »

Mais Lanfranc ne trouvait pas du côté des moines les mêmes consolations que du côté de l'abbé. Leur rudesse fut pour lui un sujet d'épreuves : peu s'en fallut qu'il ne s'éloignât d'eux pour toujours. Voici sur ce point le récit du moine du Bec qui se fit son biographe :

(1) *Vit. Lanfr.*, auct. Mil. Crisp.
(2) *Ibid.*

« Les Frères alors réunis au Bec n'étaient instruits ni dans les « lettres, ni même dans la religion. Il régnait parmi eux de la né- « gligence; ils observaient assez mal la Règle, et leur conduite « avait besoin de réforme. Quelques-uns, remarquant que Lanfranc « l'emportait sur eux par la science et la régularité, en concevaient « de la jalousie, et de plus ils redoutaient de le voir nommer prieur. « Rien de tout cela n'échappait à Lanfranc. Il en ressentait un vif « chagrin, et ne savait de quel côté se tourner pour se soustraire « à cette situation pénible. Le monde n'avait plus d'attraits pour « lui; les mœurs grossières des moines du Bec le remplissaient de « dégoût : il tourna tous ses désirs du côté de la vie érémitique. « Avant de l'embrasser, il résolut d'en faire secrètement l'apprentis- « sage. Il va donc trouver Frère Fulchran, le jardinier du monas- « tère; il lui dit qu'il souffre de l'estomac, et le prie de lui appor- « ter tous les jours certaines racines qui, lui assure-t-il, sont fort « bonnes pour son mal. Après avoir suivi quelque temps ce régime, « espérant qu'il pourrait le continuer, il se disposait à sortir pro- « chainement du monastère pendant la nuit, et à s'enfuir dans « quelque solitude ignorée des hommes. Il en était là quand, pen- « dant une nuit, l'abbé Herluin, qui se ne doutait de rien et reposait « tranquillement dans son lit, vit tout d'un coup lui apparaître vêtu « de blanc son neveu Hugues, fils de Baudric de Servaville, enfant « d'un charmant caractère, mort depuis peu, après avoir fait pro- « fession au Bec. « Qu'y a-t-il, mon enfant? lui demanda l'abbé sans « se troubler. Comment vous trouvez-vous? — Je me trouve très « bien moi-même, mon bon Père, répondit l'enfant. Car par la « miséricorde de Dieu, et grâce à votre intercession, j'ai été délivré « de tous les tourments. Mais Dieu m'envoie vous dire que, si vous « n'y prenez garde, vous êtes sur le point de perdre maître Lan- « franc. — Comment cela, mon enfant? — Il aspire à la vie solitaire, « et il se propose de s'enfuir parce que les mœurs des Frères ne lui « plaisent pas. Voyez ce que vous avez à faire, car il ne vous est pas « avantageux qu'il vous quitte. » A ces mots, l'enfant disparut.

« L'abbé passa le reste de la nuit en prière. Dès que l'heure où la « Règle permet de parler fut arrivée, il fait venir Lanfranc, et l'in- « vite à s'asseoir. Au moment de parler, il ne trouve plus que des

« larmes pour exprimer sa douleur. « Mon Père, dit aussitôt Lan-« franc en se jetant aux pieds de son abbé, de grâce, faites-moi « connaître quel est le sujet de vos larmes. — Hélas! hélas! de quel « malheur Dieu me menace! s'écrie enfin l'abbé d'une voix entre-« coupée par les sanglots. Que je suis malheureux! Je perds mon « conseil! Me voici privé de mon bras droit! J'ai longtemps prié « Dieu avec des gémissements de m'envoyer un homme qui pût « m'aider à introduire la régularité parmi mes moines. Quand sa « Providence vous a envoyé ici, j'ai cru que mes prières étaient « exaucées. Je pensais à me décharger sur vous du gouvernement « du monastère. Et maintenant voici que vous songez à m'aban-« donner et à vous enfuir dans le désert. » Lanfranc demande à « son abbé comment il a pu être instruit d'un projet dont il ne s'est « ouvert à personne. L'abbé lui raconte la vision dont il a été favo-« risé. Lanfranc, frappé d'étonnement et d'admiration, fait à son vé-« néré Père une confession complète, lui demande une pénitence, « reçoit l'absolution, et lui promet que jamais il ne se séparera de « lui, et qu'il sera fidèle à lui obéir en toutes choses. L'abbé rendit « de grandes actions de grâces à Dieu, et il établit Lanfranc prieur « le plus tôt qu'il put (1). »

Herluin ne se borna pas à confier à Lanfranc la mission d'introduire une plus grande régularité parmi ses moines : il le chargea de les instruire. Mais il lui sembla qu'ils ne devaient pas être seuls à profiter des lumières d'un aussi grand maître, et, vers 1046, il ouvrit les portes du Bec à tous ceux qui voudraient prendre ses leçons (2). Le bruit s'en répandit et le savant lombard vit bientôt sa chaire entourée de plusieurs de ses anciens élèves et d'un grand nombre d'autres.

(1) *Vit. Lanf.*, auct. Mil. Crisp. — Nous avertissons ceux de nos lecteurs auxquels il plairait de ne voir dans ce fait qu'un songe ordinaire occasionné par des rapports faits à Herluin et transformé en vision par l'imagination mystique de son pieux biographe ou par celle des moines qui le lui racontèrent, que nous n'entreprendrons pas de les convaincre du contraire. On pourrait fort bien admettre qu'il en fut ainsi sans infirmer dans ce qu'il a d'essentiel le récit de Milon Crispin.

(2) Ibi scholas aperuit anno 1046 clarissimus ille doctor. (*Gall. christ.*, t. XI, p 219.) Après avoir examiné de près les récits des contemporains, la Chronique du Bec et divers Mss., la date qu'adopte le *Gallia christiana* est celle qui nous paraît la plus probable. Nous ne la donnons cependant que comme approximative.

On vit accourir dans cette petite vallée du Bec, quelques années auparavant sauvage, solitaire et inconnue, afin d'y prendre les leçons d'un maître renommé, l'Italien Anselme de Baggio, qui devint pape sous le nom d'Alexandre II; Yves, si connu dans la suite sous le nom de saint Yves de Chartres; Guitmond, d'abord moine de Saint-Leufroi en Normandie, puis archevêque d'Aversa en Italie, et l'un des plus éloquents adversaires de l'hérésiarque Bérenger; Radulphe, qui fut plus tard abbé de Saint-Martin de Séez, puis évêque de Rochester, et enfin archevêque de Cantorbéry après saint Anselme; Ernulphe, qui devint lui aussi évêque de Rochester, et une foule d'autres (1).

Les élèves que fournissait à Lanfranc l'abbaye du Bec elle-même rivalisaient avec ceux venus du dehors. Dom Roger, abbé de Lessai, Dom Guillaume, abbé de Cormeilles, Dom Gislebert Crispin, abbé de Westminster, Dom Henry, abbé de Bataille, Hernost et Gondulphe, qui devinrent l'un et l'autre évêques de Rochester, furent de ce nombre. Nous ne nommons que les principaux.

C'est au moment où l'illustre professeur réunissait autour de sa chaire le plus grand nombre de disciples (1060), qu'il vit s'adjoindre à leur brillante phalange ce jeune exilé de la vallée d'Aoste qui devait les éclipser tous et surpasser de beaucoup son maître lui-même. Il l'accueillit avec bienveillance et il prit immédiatement sur lui comme sur tous les autres cet irrésistible ascendant que donnent un esprit supérieur et une science étendue et sûre d'elle-même.

La science de Lanfranc ravissait d'admiration ses contemporains (2). « Hérodien, dit l'un d'eux auquel tous les autres font

(1) Nous devrions, pour donner à ces noms une tournure moderne, traduire *Ernulfus* par *Ernoul*, et *Rodulfus* par *Raoul*. Nous avertissons nos lecteurs, une fois pour toutes, que nous préferons, sans blâmer le moins du monde la maniere de faire opposée, laisser à ces noms du moyen âge leur physionomie antique.

(2) Cum per ipsum D. Lanfrancum virum æque doctissimum liberales artes Deus recalescere atque optime reviviscere fecisset... (Guitmundi arch. Avers., *De corp. et sang. Christi veritate*. — Migne, CXLIX, 1428.)

Fuit quidam vir magnus Italia ortus quem latinitas in antiquum scientiæ statum ab eo restituta tota supremum debito cum honore agnoscit magistrum nomine Lanfrancum. (*Vit. Lanf.*, auct. Mil. Crisp.)

Lanfrancus .. scientia præclarus in quo tunc temporis omnes thesauri sapientiæ et

« écho, Hérodien eût admiré dans Lanfranc sa science de la grammaire, Aristote sa connaissance de la dialectique, Cicéron son « habileté dans la rhétorique, saint Augustin et saint Jérôme la « manière dont il possédait la sainte Écriture. Athènes, dans toute « sa splendeur et à l'apogée de sa gloire littéraire, se fût levée devant lui par honneur, et lui eût cédé la palme dans tous les genres d'éloquence et dans toutes les branches de la science, et elle « se fût estimée heureuse de recevoir ses leçons (1). »

Cette prodigieuse érudition fit sur Anselme une impression qui dura autant que sa vie.

Dans Lanfranc il ne vit d'abord que la science. C'était tout pour lui. La science lui ouvrait le chemin de la gloire, et, à cette époque de sa vie, il ne cherchait pas autre chose. Il voulait qu'on parlât un jour de lui comme on parlait de Lanfranc. Rien ne lui coûtait pour y arriver. Pas un instant qui ne fût donné à l'étude. Les jours étaient trop courts à son gré : il y consacrait une partie de ses nuits (2).

Lanfranc avait l'œil ouvert sur son jeune compatriote. A mesure qu'il le connaissait davantage, il se sentait incliné vers lui par une sympathie particulière, la sympathie qu'éprouve un maître distingué pour un disciple qu'il estime capable de le faire revivre un jour. Sans plus attendre, de ce disciple il fit un maître, et il se déchargea sur lui d'une partie de son enseignement (3).

Un moment vint où, dans le savant, Anselme vénéra le moine, et où dans le professeur il sentit le père. Il conçut dès lors pour Lanfranc une sorte de confiance aveugle mêlée d'affection filiale dont il ne se départit plus jamais.

scientiæ sæcularis credebantur absconditi. (*Vit. Herl.*, auct. anonymo. *Act. s. Ord. S. Ben.* in sæcul. VI, pars 2ª, p. 360.)

(1) *Ord. Vit. cœnobii Uticensis monachi Hist. eccl.*, lib. IV, cap. x. — Migne, CLXXXVIII, col. 327.

Dans aucun monastère, excepté ceux du Bec et de Saint-Étienne de Caen, Lanfranc ne fut plus admiré que dans le monastère de Saint-Évroul, où Orderic Vital passa la plus grande partie de sa vie.

(2) Occupatus die noctuque in litterarum studio non solum quæ volebat a Lanfranco legendo, sed et alios quæ rogabatur studiose docendo. (Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.)

(3) Cum ergo Beccum venisset, non aspernanter a Lanfranco susceptus magnum ei levamentum ad scholas regendas fuit. (Will. Malmesb., *De gestis pontif. Angl.*, lib. I. Migne, CLXXIX, col. 1480.)

Cette confiance et cette affection ouvrirent son âme à des influences plus salutaires encore que celles de la science. Suspendu aux lèvres de ce maître bien-aimé, il ne se pénétrait pas seulement de ses leçons, mais, selon l'énergique expression de l'un de ses premiers biographes, il buvait son esprit (1).

Or cet esprit, fort heureusement (2), c'était l'esprit de sacrifice et d'abnégation, l'esprit d'humilité et de mépris du monde. Il ne tarda pas à produire sur le jeune étudiant des effets qu'il n'avait pas prévus.

« Comme il fatiguait son corps, dans l'intérêt de ses études, par « les veilles, le froid et l'abstinence, il lui vint en pensée que s'il « se faisait moine, comme il en avait eu le dessein autrefois, il « n'aurait pas à souffrir davantage et qu'il se procurerait plus de « mérite devant Dieu; au lieu qu'en souffrant comme il le faisait, « il ne savait pas s'il méritait quelque chose. Cette pensée s'étant « fixée dans son esprit, il commença à faire toutes ses actions dans « l'intention de plaire à Dieu, et, méprisant le monde et ses plaisirs, « il conçut le désir d'embrasser la vie monastique (3). »

C'est un trait bien saillant de la vie de notre Saint qu'il ait été ramené à sa vocation par son attrait pour l'étude. Sans cet ardent amour de la science que Dieu avait placé dans son âme comme un contrepoids aux passions qui l'entraînaient vers le monde, c'en était fait de lui : ses premières impressions de piété, ses désirs de vie religieuse, les saintes leçons de sa mère, tout allait être emporté par l'orage. Mais il y a beaucoup à attendre d'une âme dans laquelle, au milieu du naufrage de la vertu, surnage encore le goût des choses élevées, et le besoin de connaître la vérité.

Cependant du désir de la vie religieuse aux vertus solides qu'elle

(1) Magistri quodam modo exhausit spiritum... (*Vit. S. Anselmi*, auct. Joanne Saresberiense. — Migne, CXCIX, 1011.)

(2) L'illustre cardinal Manning, archevêque de Westminster, disait dans une lettre pas« torale du 9 juin 1872 : « Le maître exerce deux sortes d'influences, l'une directe et « l'autre indirecte. L'influence directe est celle qui vient directement de ses actes et de « ses paroles. L'influence indirecte émane à son insu, en tout temps, de ses paroles, de « ses actions, de ses gestes, de son ton de voix, par mille suggestions et signes transpa« rents. L'orgueil, la vanité, la suffisance, le scepticisme, l'irrévérence, l'impiété ou la « raillerie se font sentir sans actes et entendre sans paroles. Les maîtres peuvent con« verser toute la journée sur l'humilité, la foi et la piété; mais leurs disciples devien« dront ce qu'ils sont, et non ce qu'ils disent. »

(3) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.

exige il y a loin encore. Il s'engagea dans l'âme d'Anselme, entre la nature et la grâce, une lutte terrible d'où devait sortir un moine vulgaire ou un saint. Il aimait à raconter lui-même plus tard ce drame dont le dénouement décida du sort de sa vie.

« Il est donc arrêté que je me ferai moine, se disait-il, mais où? « Si c'est à Cluny ou au Bec, alors tout le temps que j'ai consacré « jusqu'ici à l'étude des lettres aura été perdu pour moi. Car à « Cluny la sévérité de la discipline, et au Bec la science éminente « de Lanfranc feront que je ne serai d'aucune utilité et que je serai « compté pour rien. Je choisirai donc pour me faire religieux un « monastère où je puisse faire éclater ma science et me rendre utile « à un grand nombre. — Telles étaient, Anselme aimait à le raconter plus tard en plaisantant, les pensées qu'il roulait alors en son « esprit. Et en racontant cela, il ajoutait : « Je n'étais pas encore « dompté; le mépris du monde ne s'était pas encore établi en moi. « Je ne voyais pas combien étaient dangereux pour moi les rêves « d'orgueil qui se cachaient sous le manteau de la charité. » Mais « le jeune étudiant rentra en lui-même. « Eh quoi, se dit-il alors, « aspirer à la prééminence, aux distinctions honorifiques, aux « louanges et à la célébrité, est-ce là être moine? Non. Eh bien, « fais-toi donc moine en un lieu où tu puisses, foulant aux pieds ton « orgueil, être mis au-dessous de tous, pour l'amour de Dieu, ainsi « que cela est juste; être regardé comme le plus méprisable de tous, « être estimé moins que tous les autres. Et où pourrais-je trouver « tous ces avantages? Assurément, c'est au Bec. Là en effet je n'aurai aucune influence; car il s'y trouve un homme d'une science « éminente qui attire tout le monde à lui par son immense réputation, et qui suffit à tous et se gagne l'estime et l'affection de tous. « C'est donc là le lieu de mon repos. C'est là que Dieu sera le seul « objet de mes pensées et de mes désirs; c'est là que son seul « amour sera ma contemplation; c'est là que la douce pensée de « Dieu toujours présente à ma mémoire sera mon soutien et mon « bonheur, et le rassasiement de mon âme. » Telles étaient les « pensées, les désirs, les espérances d'Anselme (1). »

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I. — On voit par ce passage ce qu'est cette biographie de saint Anselme écrite par son secrétaire, le moine Eadmer. Ce n'est pas seulement sa vie

Même après cette grande victoire, il ne trouva pas tout d'abord le calme et la paix du cœur. Il était décidé à tout sacrifier, même la gloire des lettres, à s'enterrer vivant dans le cloître, à s'y envelopper d'un éternel oubli, comme un mort qu'on enveloppe dans son suaire avant de le descendre dans le tombeau. Mais cette obscurité à laquelle il aspirait, il se demandait s'il ne la trouverait pas plus profonde et plus assurée en se retirant dans un ermitage ; quelquefois la pensée qu'il ferait plus de bien en conservant sa fortune et sa liberté lui faisait tourner ses regards vers le monde. Pourquoi ne mènerait-il pas une vie sainte et retirée même au milieu du siècle, en consacrant son patrimoine au soulagement des pauvres qu'il aimait tant? Dieu voulait attacher la grâce de sa lumière à une vertu caractéristique de notre saint qui déjà brillait en lui d'un vif éclat, sa docilité d'enfant : il voulait qu'il entrât dans le cloître par la porte de l'obéissance plus encore que par celle du sacrifice. Plein de trouble et d'hésitation, il va trouver Lanfranc, lui ouvre son âme, et s'en remet à sa décision. Lanfranc n'ose point trancher par lui-même une question aussi grave. Le siège archiépiscopal de Rouen était alors occupé par un homme d'un coup d'œil prompt et sûr et d'une grande expérience dans la direction des âmes, le pieux et savant Maurille. Rouen n'était qu'à une faible distance, Lanfranc conseille à Anselme d'aller consulter Maurille, et il s'offre à l'accompagner; Anselme part aussitôt avec son maître. Dès ce moment le jeune étudiant, que la grâce façonnait pour le cloître avec une puissance et une rapidité merveilleuses, était déjà prêt à se remettre à un représentant de l'autorité divine pour être entre ses mains ce qu'est un bâton entre les mains d'un vieillard. Il racontait lui-même

racontée par un témoin; c'est, en bien des cas, sous la forme d'un récit indirect, la vie du saint racontée par lui-même. La *Vie de saint Anselme* par Eadmer est divisée en deux livres, dont le premier va jusqu'à la nomination du saint à l'archevêché de Cantorbéry. « La majeure partie de ce que contient ce premier livre, dit Eadmer, je l'ai entendue de la bouche du père Anselme lui-même. Homme de l'entretien le plus agréable, « il aimait à raconter, comme en jouant, avec une extrême simplicité, ce qu'il avait fait « depuis son enfance et à diverses époques de sa vie. Quant aux miracles semés dans « cette partie de mon ouvrage, je les ai recueillis en écoutant Baudoin Boson, et Riculfe, « tous religieux du Bec, qui disaient en avoir été les témoins, quelquefois même les « sujets, ou qui les tenaient de gens disant les avoir vus. » — Suppl. Eadm. lib. de *Vit. S. Ans.* — *S. Ans. opera*, studio G. Gerberon edita Lutetiæ anno 1721.

plus tard que, si, pendant qu'ils traversaient la grande forêt qui environne le Bec, Lanfranc lui eût dit : « N'allons pas plus loin ; demeurez dans cette forêt, et gardez-vous d'en jamais sortir, » il eût immédiatement obéi.

Anselme répète à Maurille ce qu'il a dit à Lanfranc : trois genres de vie s'offrent à lui ; il n'attend qu'un mot de sa part, et son choix est fait. « Choisissez donc la vie monastique, dit l'archevêque, car elle l'emporte sur les deux autres par son excellence et ses avantages. » Devant cette parole toutes les irrésolutions d'Anselme disparaissent, tous les troubles s'évanouissent, toutes les obscurités se dissipent. On lui conseille le cloître : il sera donc désormais enfant du Bec.

CHAPITRE V.

Anselme au noviciat. — Sa fidélité exemplaire à tous les points de la règle. — Dévotion d'Herluin et de ses moines envers la sainte Vierge. — Notre-Dame du Bec. — Protection miraculeuse qu'elle accorde à Guillaume Crispin. — La confiance en Marie pénètre profondément dans l'âme de saint Anselme.

Désormais c'est dans le sanctuaire intime du Bec qu'il nous faut suivre saint Anselme; c'est là que nous allons voir se former en lui le saint moine, le docteur et le défenseur de l'Église.

A peine entré au noviciat, il s'y montra l'homme de la Règle.

La Règle qu'Herluin avait adoptée pour son monastère était celle de saint Benoît alors universellement suivie, du moins dans ses points fondamentaux, par ceux qui se vouaient à la vie religieuse (1). « Tout le monde connaît cette règle admirable que Bossuet appelle « un précis du christianisme, un docte et mystérieux abrégé de « toute la doctrine de l'Évangile, de toutes les institutions des saints « Pères, de tous les conseils de perfection (2). »

« Les conciles, les papes, les saints, la nomment à l'envi la Règle « sainte, l'Ordre saint, la Règle et l'Ordre par antonomase, la Rè- « gle des Pères, une œuvre plus divine qu'humaine, écrite dans « la plénitude de l'esprit de tous les justes, et dans le même esprit « que les saints canons; où il n'y a rien d'indiscret pour le sage, « rien d'inutile pour le parfait, rien de dur pour le fidèle, rien de « rigoureux pour le pénitent, qui ouvre une voie unie, facile et dis- « crète, tracée par la douceur et l'inspiration de l'Esprit-Saint, « propre à mener au salut et à la félicité éternelle en s'accommo- « dant aux forces de chacun. C'est une maison d'une immense gran-

(1) Dom d'Achéry le prouve et l'explique dans ses savantes notes sur la lettre XXXII de Lanfranc. — Migne, CL, col. 602.

(2) Panégyrique de saint Benoît.

« deur bâtie pour y loger toute sorte de personnes différentes « d'humeur, de sexe et de condition, les enfants, les vieillards, les « forts, les faibles, l'esclave et le libre; c'est la fontaine fermée qui « a répandu ses eaux avec une discrétion merveilleuse et toute di- « vine. L'intelligence et la pratique en sont faciles; les doctes et les « simples, les princes et les peuples peuvent y puiser et y boire, « selon leurs forces (1). »

Telle est la Règle dont nous allons voir notre saint devenir en quelque sorte un exemplaire vivant. « Dès qu'il eut été admis au « noviciat, il se montra fidèle aux moindres prescriptions de la vie « monastique. C'était au point que quiconque, dans la communauté « tout entière, voulait vivre en vrai religieux, n'avait qu'à jeter les « yeux sur lui pour y trouver un modèle de toutes les vertus. Pen- « dant les trois années qu'il resta simple moine, il marcha toujours « de progrès en progrès, chéri et honoré de tous (2). »

Grâce à cette fidélité à la Règle, qui est la première vertu du novice, Anselme sortit du noviciat bénédictin accompli. Semblable au métal en fusion qui se répand dans tous les coins et recoins du moule dans lequel on le jette, son âme saintement amollie par le feu de la grâce avait pris, en suivant tous les contours de la Règle destinée à le modeler, l'empreinte du moine tel que le veut saint Benoît.

C'est pendant son noviciat qu'il se pénétra envers le grand patriarche de la vie monastique en Occident de cette admiration, de cette confiance et de cette dévotion qu'il laissera bientôt passer de son âme dans ses écrits. « Oui certes, ô chef illustre entre les « plus grands chefs des armées du Christ, je me suis placé sous votre « conduite, quoique soldat médiocre. Je vous ai choisi pour maî- « tre, quoique disciple indolent. Je me suis dévoué à vivre selon « votre Règle, quoique moine charnel. Pourquoi faut-il que mon « cœur soit de marbre quand il s'agit de pleurer mes péchés d'au- « trefois, et d'argile quand il faut résister aux tentations présentes? « Et cependant qu'un soldat est bien ici, sous votre conduite, pour

(1) Dom Pitra, *Histoire de saint Léger.* — Introduction.
(2) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.

« combattre avec vaillance! Ah! que vos disciples sont bien placés « pour avancer, ici, à votre école! O mon excellent chef, ô mon « suave Maître, ô mon doux Père Benoît, je vous en prie, je vous « en conjure, par cette miséricorde dont vous avez donné tant de « preuves à d'autres, ayez pitié de ma misère (1). »

La vie d'un religieux est tantôt un humble ruisseau, tantôt un grand fleuve dont le noviciat est la source. Mais cette source est tellement cachée dans l'ombre de ces mystères qui s'accomplissent, invisibles aux regards des hommes, entre Dieu et une âme, qu'il est d'ordinaire impossible de voir comment le fleuve ou le ruisseau y prennent naissance. Ainsi en est-il du noviciat d'Anselme. Deux points cependant émergent quelque peu de ces ombres. Nous pouvons entrevoir à travers les récits naïfs et charmants des contemporains comment se formèrent dans notre saint cette dévotion toute particulière envers la sainte Vierge que l'Église appelle insigne (2) et cet amour ardent de l'Église qui fut un des leviers les plus puissants de sa vie.

Anselme avait sucé la dévotion à la sainte Vierge avec le lait de sa mère, et, même au milieu du monde, il ne cessa jamais de la prier et de l'aimer. C'est cette bonne Mère du ciel qui l'avait mené elle-même comme par la main dans sa propre maison (3). Fondée par un sentiment de dévotion envers Marie et placée sous sa protection spéciale, l'abbaye du Bec est vraiment la maison de la sainte Vierge; son nom seul l'indique : *Sainte-Marie du Bec* (4). Vers le

(1) Orat. LXXII ad s. Bened.

(2) Saint Anselme, lisons-nous dans les leçons du deuxième nocturne de l'office du saint dans le Bréviaire romain, s'endormit dans le Seigneur en laissant une grande réputation de sainteté, surtout à cause de son insigne dévotion envers la Passion de Notre-Seigneur et la Bienheureuse Vierge Marie : *præcipue ob insignem devotionem erga Domini nostri Passionem et beatam Virginem ejus Matrem.*

(3) Les prières du saint, plusieurs du moins, peuvent être regardées, sauf à tenir compte de l'exagération inspirée par l'humilité, comme l'histoire de son âme. Or voici ce qu'il dit dans une de ses prières à la sainte Vierge : « Et quamvis professionem Christianitatis minus recte observaverim post baptismum, tamen nunquam in negationis foveam corde vel ore incidi. » (Orat. XLVI.)

(4) « Le sceau de l'abbaye du Bec paraît avoir de tout temps représenté la Vierge « tenant l'Enfant Jésus. Un sceau rond appendu à une charte de 1221 figure la Vierge « avec l'Enfant Jésus assise sur un banc en forme de reliquaire, couronnée, nimbée « d'un nimbe de perles, et tenant à la main droite un sceptre fleurdelisé. Elle est sous « un ciel étoilé de cinq étoiles. Légende : « Sigillum : conventus : sanctæ Mariæ de Becco. »

milieu du xiie siècle, les moines du Bec, se distinguant en cela des autres bénédictins, se vêtirent d'habits blancs en l'honneur de la sainte Vierge (1).

Dès les premiers temps de la fondation, Marie daigna montrer à ces bons religieux, par un touchant prodige, qu'elle agréait leurs hommages et qu'elle était bien véritablement leur première supérieure. Leur pauvreté était si grande qu'elle ne leur permettait même pas d'entretenir, le jour et la nuit, une lampe devant le Saint Sacrement. Ils se bornaient à l'allumer pendant l'office. Une nuit, le frère sacristain, nommé Gothbert, s'étant levé avant la communauté, suivant son habitude, afin de préparer ce qui était nécessaire pour l'office de matines, vit l'église éclairée par une lumière extraordinairement vive : on aurait pu, dit la *Chronique du Bec,*

« Contre-sceau : buste d'homme de face, senestré d'une crosse, représentant Herluin.
« Légende : ✝ « Herluinus primus abbas Becci. » (*L'Abbaye du Bec au dix-huitième siècle*, par M. l'abbé Porée, p. 53.)

(1) D'après François Carré, dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds latin, n° 13905, fol. 158, que M. l'abbé Porée a édité en l'accompagnant de notes pleines d'érudition, c'est Herluin lui-même qui aurait adopté l'habit blanc pour lui et pour ses moines. L'historien anglais Leland prétend que l'habit blanc fut introduit au Bec par saint Anselme. Dom Thibaut (Ms. latin 12884, fol. 74, de la Bibl. nat.) se range à ce sentiment. Mabillon le combat. Nous avons étudié et comparé le *Monasticon anglicanum*, Leland (Collectanea IV, 13), *Gallia christiana* (t. XI, 224), *Chronicon Beccense* (Migne, CL, 666), Dom Bouquet (VIII, 459), les Mss. latins de la Bibl. nat. 13905 et 12884, et, tout bien examiné, nous croyons devoir nous en tenir à la conclusion par laquelle Mabillon termine sa dissertation sur ce point. Voici cette conclusion :

« Verum vix mihi persuadeam hanc mutationem, sive auctore Anselmo, sive ejus tempore Becci factam fuisse. Illud in primis me movet quod Ordericus Vitalis agens de novis Cisterciensium institutis qui decennio ante Anselmi obitum exorti sunt eos maxime sugillat quod nigro vestium colori quem ad id tempus Benedictinæ regulæ sectatores gestaverunt album, novo exemplo prætulissent. » (*Annales Ord. S. Ben.*, lib. LXVIII, t. V, p. 327.)

Voici le passage d'Orderic Vital :

« Nunc autem nigredinem quam prisci Patres, tam regulares clerici in cappis quam monachi in cucullis, ob humilitatis specimen, usi sunt, moderni, tanquam ob majoris justitiæ ostentationem abjiciunt, » etc., etc. (*Hist. eccl.*, lib. VIII. — Migne, CLXXXVIII, col. 636.)

Après avoir cité ce texte, Mabillon ajoute : « In his Orderici verbis obiter observa eum loqui de veste tantum exteriori scilicet cuculla, non de interiori id est tunica vel toga quam albi coloris primitus apud majores nostros fuisse non semel observavimus. »

Mabillon pense que les moines du Bec adoptèrent l'habit blanc dans la deuxième moitié du xiie siècle à l'occasion du mouvement qui se produisit alors d'une manière très prononcée en faveur de la célébration de la fête de l'Immaculée-Conception. Cette opinion nous paraît assez vraisemblable pour être adoptée dans cette histoire.

distinguer une aiguille sur les dalles. En même temps il entendit des voix qui psalmodiaient au chœur. Il s'avança doucement; un ravissant spectacle s'offrit à ses yeux : la bienheureuse Vierge Marie occupait la place de l'abbé Herluin, et à ses côtés se tenaient les apôtres Pierre et Paul. Gothbert considéra quelque temps ce spectacle, et déjà il s'approchait pour en jouir de plus près, mais la vision disparut, laissant l'église embaumée d'un parfum extraordinairement suave. Les moines, qui vinrent bientôt après pour l'office, en étaient dans l'étonnement. L'heure du grand silence leur interdisait de parler; mais ils ne pouvaient s'empêcher de se demander les uns aux autres par des signes d'où pouvait venir cette odeur exquise. Dès que la Règle le permit, frère Gothbert s'empressa de raconter à la communauté ce qu'il avait vu (1).

Les moines du Bec comprirent par là que la Sainte Vierge se constituait leur abbesse, et leur confiance en elle n'eut plus de bornes. Cette confiance se communiqua des moines à leurs amis et même à tous les habitants de la contrée, et elle obtint plus d'une fois des faveurs extraordinaires. Il en est une dont l'histoire nous a conservé le récit avec plus de détails parce qu'elle eut plus de retentissement. Celui qui en fut l'objet était un des principaux seigneurs normands de cette époque, Guillaume Crispin (2). Ce nom est célèbre dans les annales du Bec.

Guillaume Crispin faisait partie de ce qu'on pourrait appeler la seconde famille du Bec. Car, outre la famille monastique proprement dite renfermée dans l'enceinte du cloître, le Bec s'en était formé une autre composée d'amis et de bienfaiteurs, et qui s'étendait au loin. Cette seconde famille comptait parmi ses membres Maurille, archevêque de Rouen, plusieurs autres évêques, et des seigneurs

(1) *Chronicon Beccense.* — Migne, CL. col. 644.

(2) « Willame ke l'en dit Crespin. »
Rom. de Rou, t. II, p. 288.

Crispini nomine dicitur insignitus, nam in sua primæva ætate habebat capillos crispos et rigidos atque sursum erectos, et, ut ita dicam, rebussos ad modum pini ramorum qui semper tendunt sursum, quare cognominatus est Crispinus quasi *crispus pinus;* quam capillorum rebussionem adhuc videmus in iis qui de ipsius Gisleberti genere descendunt. (*Miraculum quo Beata Maria subvenit Guill. Crisp.* — Migne, CL, col. 735.)

parmi lesquels Crispin figure au premier rang, ainsi que son épouse, Ève, car les femmes étaient admises (1).

Crispin et Ève firent plus que de donner au Bec, comme beaucoup d'autres de leur rang, des secours temporels; ils lui donnèrent un de ses moines les plus distingués, leur fils Gislebert Crispin, qui devint plus tard abbé de Westminster et écrivit la biographie d'Herluin (2); enfin ils se donnèrent eux-mêmes. Guillaume Crispin reçut, sur son lit de mort, l'habit monastique des mains d'Herluin; sa veuve se retira ensuite dans le voisinage du Bec afin d'y pratiquer, en compagnie d'autres pieuses dames, la vie religieuse. Une des dévotions les plus chères à cette famille des Crispin était « d'invo-« quer la Sainte Vierge, qui est honorée dans le monde entier, en « lui donnant le nom de Sainte Marie du Bec, comme si elle n'eût « été honorée qu'au Bec (3). »

Guillaume Crispin était aussi bon guerrier que bon chrétien. Aussi le duc Guillaume le Bâtard, sans cesse en guerre avec les seigneurs français ses voisins, lui avait-il confié la forteresse qui protégeait le Vexin normand contre les incursions du comte de Pontoise. Crispin, fort de sa vaillance et sachant ce qu'il pouvait attendre de ses soldats, y établit sa famille afin de mieux montrer aux Français à quel point il méprisait leurs attaques. L'irritation qu'ils en conçurent fut extrême; ils jurèrent de confondre son audace.

De temps à autre des affaires rappelaient Crispin à Lisieux, où il possédait des terres; l'abbaye du Bec était sur sa route, et il ne man-

(1) La matricule des personnes agrégées à la *Confraternité* des moines du Bec se trouve dans un manuscrit du Vatican, le n° 499 du fonds de la Reine. On y lit au fol. 24 : Nomina fratrum familiarium nostræ congregationis. Maurillus archiepiscopus. Joannes archiepiscopus... Willelmus Crispinus. Eva...

Le Ms. latin 13905 de la Bibl. nat. renferme une matricule à peu près semblable donnée par Dom Jouvelin d'après « un livret d'une écriture ancienne qui doit être du XII[e] siècle. » Voyez ce Ms., fol. 57.

Cf. *Notice sur vingt manuscrits du Vatican,* par Léopold Delisle, p. 54.

On trouve également cette matricule dans le Ms. latin 12884 de la Bibl. nat.

(2) Willelmus Crispinus filium suum in tenera ætate, nomine Gislebertum, Herluino et Lanfranco, Deo nutriendum, sub regulari disciplina obtulit, et multa de rebus suis temporalis vitæ subsidia cum puero ministravit. (*Act. S. Ord. S. Ben.* sæcul. VI. pars 2[a], p. 340. — Migne, CL, col. 738.)

(3) Ipsam quoque Domini nostri Genitricem quæ per totum mundum venerabilis habetur, quasi solum Becci colatur, sanctam Mariam Becci invocant. (*Mirac. quo Beat. Mar. subv. Guill. Crisp.* — Migne, CL, col. 741.)

quait jamais de s'y arrêter. Un jour, dans un de ces voyages, après une courte halte dans sa chère abbaye, il retournait en toute hâte sur le théâtre ordinaire de ses combats, quand tout d'un coup il s'arrête, réfléchit un instant, fait signe aux hommes d'armes qui le suivent, tourne bride à son cheval, et reprend le chemin du monastère. *Mon bon Père,* dit-il à l'abbé Herluin qui s'étonnait de le voir revenir sitôt, *je reviens demander votre bénédiction et vous prier, vous et vos religieux, de me recommander à Dieu et à sa sainte Mère.* — *Oui,* lui répond Herluin, *nous vous recommanderons à Notre-Seigneur et à la sainte Vierge Marie. Puissent-ils veiller sur vous et vous préserver de tout malheur!* Puis il le bénit et l'embrasse de nouveau, et le pieux guerrier part plein de confiance.

Pendant ce temps-là les Français, informés de son voyage, s'étaient mis en embuscade dans une forêt qu'il devait traverser à son retour, près du château fort confié à sa garde. Tout d'un coup, avertis de l'approche de Crispin et de ses gens par le galop de leurs chevaux, ils fondent sur eux l'épée à la main. La supériorité de leur nombre rendait la lutte manifestement impossible : il ne restait de salut que dans la fuite. En un clin d'œil les compagnons de Crispin sont dispersés. Ce n'est pas à eux que les Français en veulent, c'est à Crispin. Il essaye lui-même de fuir, mais en sortant du chemin frayé il s'embarrasse dans des broussailles et se voit cerné par ses ennemis, qui, négligeant ceux de sa suite, s'étaient attachés à ne poursuivre que lui seul. C'est fini; à moins d'un miracle, il est perdu. A quoi bon résister? Crispin comprend que la prière seule peut le sauver. Il saute à bas de son cheval, il se jette à genoux, et ramassant toute l'énergie de sa foi, il appelle à son secours la bonne Dame sainte Marie du Bec; il lui représente les prières que lui adressent pour lui Herluin et ses moines, il la conjure d'y avoir égard et de le sauver, et il fait du fond de son cœur un acte de contrition de tous les péchés de sa vie. Les Français tirent leurs épées pour le percer, et il sent que la sueur de la mort le prend. Mais à ce moment-là même une amazone éclatante de beauté et vêtue d'une robe bleue aux manches flottantes se présente à lui et le couvre de sa manche droite. Il entend tout autour de lui ses ennemis qui le cherchent et s'étonnent de ne plus le voir. « Mais où est-il? Qu'est-il devenu?

Ne l'avons-nous pas vu il n'y a qu'un instant? Est-ce qu'il est rentré sous terre? Voici encore son cheval. Il ne peut être loin lui-même. » Ils fouillent la forêt dans tous les sens : peine inutile. Après l'avoir cherché vainement jusqu'à la nuit, ils finissent par s'en retourner furieux et confus, sans même s'emparer de sa monture. « Nous ne sommes pas venus là pour prendre un cheval, » crient les plus fiers d'entre eux à ceux qui parlent de l'emmener. « Sais-tu le nom de ta bienfaitrice? dit alors la mystérieuse amazone à son protégé. Je suis cette bonne Mère à laquelle Herluin et ses moines t'ont recommandé, » et elle disparaît. Crispin remonte sur son cheval et regagne son château, où déjà quelques-uns de ses compagnons avaient porté la nouvelle de sa mort (1).

Ce que de pareils traits excitaient de confiance envers la sainte Vierge parmi les moines du Bec, il serait difficile de le faire comprendre à ceux qui n'ont point, par une étude assidue des documents contemporains, respiré en quelque sorte cette atmosphère tout embaumée de la dévotion à Marie. C'est au milieu de cette atmosphère que vécut notre saint : elle fit passer dans son tempérament spirituel un amour pour la sainte Vierge tout particulièrement marqué au coin d'une confiance sans bornes.

(1) *Miraculum quo B. Maria subvenit Guillelmo Crispino seniori.* — Migne, CL, 736. Le récit de ce miracle se trouve dans un certain nombre de Mss. anciens. Quelques-uns, comme le Ms. latin 17491 de la Bibliothèque nationale (fol. 124), n'en donnent qu'un récit abrégé. Parmi les Mss. qui contiennent le récit de ce miracle, le Ms. latin 12169 de la Bibl. nat. mérite une mention spéciale, comme étant du XII[e] siècle. Ces Mss. ont des variantes qui ne portent que sur des détails. Nous avons suivi la version adoptée par d'Achéry dans son édition des œuvres de Lanfranc, reproduite par Migne.

CHAPITRE VI.

Comment saint Anselme fut formé à l'amour de l'Église. — Exemples que lui donna son illustre maître Lanfranc.

Ce n'est pas sans raison que dans la vision rapportée plus haut les apôtres saint Pierre et saint Paul se tenaient aux côtés de la sainte Vierge. Eux aussi étaient au Bec l'objet d'un culte spécial : les moines d'Herluin, en vrais enfants de saint Benoît, plaçaient au premier rang, parmi les vertus auxquelles ils devaient s'appliquer, l'amour de la sainte Église et le dévouement à la Chaire de Pierre (1).

Vers le commencement de la seconde moitié du XI[e] siècle, cet amour de l'Église et du Saint-Siège, ravivé par la lutte contre l'hérésie de Bérenger, éclate en France et en Normandie avec une énergie toute nouvelle. L'audacieux sectaire, après avoir nié la présence réelle de Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie, en vint, on le sait, jusqu'à mépriser l'autorité de l'Église qui condamnait ses erreurs et à insulter les successeurs de Pierre dans la personne du saint pape Léon IX. Alors à un scandale inouï la foi des peuples répondit par de nouveaux témoignages de foi et d'amour non seulement envers le divin sacrement de nos autels, mais encore envers la sainte Église et son auguste Chef. A la tête des fidèles indignés, on vit des évêques, des prêtres séculiers, des moines surtout se lever de toutes parts, et, de vive voix et par leurs écrits, protester avec autant de science que de courage contre un homme qui, pour sa-

(1) L'ordre de saint Benoît s'est toujours fait remarquer par son dévouement à l'Église et au Saint-Siège, et l'homme éminent dont Dieu s'est servi pour rétablir cet ordre en France, dans ces derniers temps, lui a de nouveau imprimé la même direction que Lanfranc et saint Anselme imprimèrent jadis au Bec : dans notre siècle on ne trouverait peut-être pas un seul prêtre français qui ait autant servi la cause de l'Église et du Saint-Siège que Dom Guéranger.

tisfaire une basse jalousie et se venger d'une humiliation, ne craignait pas de fouler aux pieds le dogme le plus consolant de notre foi et d'outrager la sainte Église sa mère. Mais le plus redoutable adversaire de l'orgueilleux écolâtre de Tours fut ce savant professeur du Bec dont la gloire en éclipsant la sienne avait excité sa jalousie et l'avait fait passer de la colère à la révolte (1). Pendant que Bérenger, unissant les intrigues et la flatterie à l'audace et au sophisme, cherche à surprendre la bonne foi des évêques et des moines, passe de la cour de France à celle de Normandie, mendiant l'appui des princes et s'appliquant à les inféoder à ses erreurs; pendant qu'il flatte les plus honteuses passions et leur demande le triomphe de son abominable entreprise, Lanfranc le suit partout, repoussant ses mensonges, dévoilant ses sophismes, démasquant toutes ses batteries et répondant à ses insolents défis par d'éclatantes victoires. Bérenger avait été réduit au silence dans la conférence de Brionne, puis condamné dans les conciles de Rome, de Verceil, de Paris et de Tours, et, après quinze années de luttes, il avait fini, au second concile de Rome, en 1060, par abjurer son hérésie. On croyait ce serpent écrasé, quand on le vit relever la tête avec plus de colère et de perfidie que jamais. Alors Lanfranc comprit que discuter de vive voix, comme il l'avait fait à Brionne, à Verceil, à Tours et à Rome, ne suffisait plus; il prit sa plume et il opposa aux arguties captieuses de l'hérésiarque une réfutation écrite sous forme de lettre. Cette lettre retouchée et complétée devint plus tard cet admirable traité : *Du corps et du sang du Seigneur,* un des plus beaux monuments qui aient été élevés en l'honneur du dogme de la présence réelle de Notre-Seigneur dans le sacrement de son amour, et digne par la doctrine et l'éloquence de prendre rang parmi les écrits les plus estimés des Pères de l'Église (2).

Lanfranc conserve à son traité la forme épistolaire. Il commence par ces mots, qui en indiquent la pensée dominante et dans lesquels on reconnaît déjà son amour pour l'Église : *Lanfranc catholique*

(1) Guitm., *De corp. et sang. Christi veritate in Eucharistia,* lib. I. — Migne, CXLIX, 1428.

(2) B. Lanfranc. Cant. arch., *De corpore et sanguine Domini adversus Berengarium Turonensem.* — Migne, CL, col. 407.

par la miséricorde de Dieu à Bérenger adversaire de l'Église catholique. Nulle part son éloquence n'éclate autant que lorsqu'il reproche au sectaire ses outrages à l'Église et à son Chef. « O malheureuse « âme, s'écrie-t-il, vous êtes tombée de l'hérésie dans le parjure, « et du parjure vous êtes retombée dans l'hérésie, et Dieu vous a « livrée à votre sens réprouvé. Vous en êtes venu jusqu'à appeler « l'Église Romaine l'assemblée des méchants, le concile de la va- « nité, le siège de Satan. Votre bouche impie n'a pas craint de vo- « mir ainsi des blasphèmes inouïs dans l'histoire, que pas un schis- « matique, pas un hérétique, pas un faux chrétien n'avait proférés « avant vous. Depuis les commencements de l'Église, parmi ceux « qui portent le nom glorieux de chrétien, plusieurs, il est vrai, « ont abandonné le chemin de la vérité pour suivre les sentiers de « l'erreur, mais du moins ils n'ont pas cessé d'honorer le Siège du « Bienheureux Pierre, et pas un seul d'entre eux n'a jamais proféré « contre la Chaire Apostolique de vive voix ou par écrit les outra- « ges par lesquels vous osez l'insulter vous-même (1). »

Une autre cause encore réveillait, à cette époque, dans tous les vrais chrétiens l'amour de l'Église ; c'était l'oppression sous laquelle le despotisme des princes la tenait courbée. Tous s'inclinaient devant son enseignement ; aucun d'entre eux ne contestait son autorité ; presque tous entravaient la liberté de son action, et méprisaient sa discipline et ses lois quand leurs passions s'en trouvaient contrariées. Sous ce rapport, Guillaume le Bâtard lui-même, malgré toute sa foi, donna de tristes exemples. Il s'était fiancé à la princesse Mathilde, fille de Baudouin V, comte de Flandre et petite mère de Richard II, duc de Normandie, sans se soucier de sa parenté avec elle. Malheureusement cette parenté était assez rapprochée pour mettre leur alliance en opposition formelle avec les lois de l'Église, et le saint pape Léon IX la lui interdit sous peine d'excommunication. Guillaume passa outre et, peu de temps avant l'avènement de Nicolas II au trône pontifical (24 janvier 1059), le mariage fut célébré. Le nouveau pape protesta contre ce scandale en jetant l'interdit sur toute la Normandie : les églises furent fermées avec dé-

(1) *De corp. et sang. Dom.*, cap. XVI.

fense d'y célébrer les saints mystères. Le duc sentit vivement ce coup, mais, son orgueil l'emportant sur sa foi, il ne songea tout d'abord qu'à s'environner de conseils et de décisions propres à le confirmer dans sa révolte. Il ne fut pas embarrassé pour en trouver. Il était un suffrage auquel il attachait plus de prix qu'à tous les autres ensemble, et qu'il ne put jamais obtenir : ce fut celui du savant prieur du Bec. Si du moins il avait pu, à force de bienfaits, acheter son silence, il se fût tenu pour satisfait. Mais non; l'Église était outragée, Lanfranc crut de son devoir de la venger. Il ne regarda pas le péril; il blâma hautement et énergiquement la désobéissance du duc aux ordres de Rome. Guillaume contint quelque temps sa colère; mais un fait de mince importance en lui-même la fit bientôt éclater.

Tandis que les choses en étaient là, on vit un jour arriver au Bec, au milieu d'une brillante cavalcade, un prêtre nommé Herfast, chapelain du duc Guillaume, homme sans portée, plein de jactance et d'audace, et se croyant, parce qu'il possédait une légère teinture des lettres, capable de tenir tête aux plus grands savants. Lanfranc, entouré de ses disciples, dirigeait alors une argumentation. Herfast demande à y prendre part. Lanfranc connaissait le personnage, et d'ailleurs ses premières paroles trahirent son ignorance et son ineptie. Le savant professeur du Bec n'entendait pas qu'on vînt troubler ainsi les exercices les plus sérieux de son école, fût-on le chapelain du duc Guillaume : il ordonna à un de ses élèves de prendre un alphabet et de le présenter à Herfast. Le chapelain, se voyant livré à la dérision des étudiants du Bec et des gens de sa suite, ne se possède plus de colère; il revient en toute hâte trouver le duc et il le conjure de le venger. Celui-ci n'y était que trop disposé. Il se laisse emporter par un de ces accès soudains au milieu desquels la raison, la justice et la foi cédaient chez lui la place à une fureur sauvage; il commande de mettre immédiatement le feu à une ferme qu'il a donnée au Bec, et fait porter à Lanfranc l'ordre de sortir de ses États sans le moindre délai. La ferme est incendiée, et Lanfranc part monté sur un cheval boiteux, le seul que le monastère possédât. Soit hasard, soit calcul, il rencontre le duc et sa suite. Guillaume l'aperçoit, et il détourne la tête

avec colère; Lanfranc ne se laisse pas intimider; il va jusqu'à lui : « Seigneur duc, lui dit-il, je vais être obligé de me mettre à pied pour quitter vos États. Vous voyez que j'ai là une monture qui ne me sert pas à grand'chose. Si vous tenez à ce que j'exécute vos ordres d'une manière convenable, ayez l'obligeance de me fournir un cheval. » Guillaume s'adoucit, et permit à Lanfranc de se justifier. Cette justification fut présentée avec tant d'habileté, tant de force et d'éloquence que le prince rendit entièrement ses bonnes grâces au prieur. Il lui promit même qu'à l'avenir il ne se laisserait plus prévenir contre lui par aucune accusation. Il se décida, sur son avis, à demander au Saint-Siège l'absolution des censures dont il était frappé et la convalidation de son mariage, et c'est Lanfranc lui-même qu'il envoya à Rome pour traiter cette affaire. Le pape Nicolas II leva les censures, et accorda la dispense à la condition que Guillaume bâtirait un monastère d'hommes, et Mathilde un monastère de femmes. Cette condition fut immédiatement remplie (1).

Herluin et Lanfranc, on le voit, en formant des cénobites, préparaient des athlètes. Ils enseignaient à leurs moines les règles de la psalmodie et de la dialectique, mais ils leur apprenaient par-dessus tout à aimer et, au besoin, à défendre la sainte Église de Dieu.

Telle fut l'école où se forma le vaillant défenseur des droits de l'Église et du Saint-Siège dont nous retraçons la vie. Les récits qui précèdent ne nous ont pas éloignés de notre saint : ils nous ont fait remonter aux sources de sa vertu dominante et caractéristique, l'amour de la sainte Église. L'hagiographe ne doit pas plus séparer les saints des influences au milieu desquelles ils s'épanouissent que le botaniste ne doit séparer les fleurs de la terre qui nourrit leurs racines, des eaux qui les arrosent et du soleil qui les échauffe (2).

(1) *B. Lanfr. Vit.*, auct. Mil. Crisp. — Migne, CL, 35.
Will. Malm., *De gest. pontif. Angl.*, lib. II. — Migne, CLXXIX, 1519, et Ms. 10065, fonds latin, Bibl. nat.

(2) « Il me semble impossible, dit Bernardin de Saint-Pierre, de connaître les plantes, si on n'étudie leur géographie et leurs éphémérides; sans cette double lumière qui se reflète mutuellement, leurs formes nous seront toujours étrangères. Cependant la plupart des botanistes n'y ont aucun égard; ils ne remarquent, en les recueillant, ni la

CHAPITRE VII.

Sainte amitié d'Anselme et de Gondulphe.

L'histoire nous montre aux côtés de notre saint, pendant son noviciat, une douce figure, moins éclatante que la sienne, mais aussi pure, aussi angélique : c'est Gondulphe, qu'Anselme appelait *sa seconde âme* (1). Il faut bien dire ce qu'était cette seconde âme d'Anselme, et comment se forma une union que nous allons voir, pendant toute une longue carrière, persévérer au milieu même des obstacles les plus propres à la briser. La lumière qui jaillit de cette ravissante figure de Gondulphe illumine la vie intime de son saint ami et nous permet de pénétrer, d'un regard ému, le mystère de sa formation monastique.

Gondulphe était originaire du diocèse de Rouen. Son père Hategouin et sa mère Adélésie le firent instruire de bonne heure. Le principal souci de cet enfant était de chercher à plaire à Dieu. Il se consacra à lui dès son adolescence, entra dans la cléricature et s'attacha au service de l'une des églises de Rouen dédiée à la sainte Vierge. Il aimait la sainte Vierge de tout son cœur. Guillaume, archidiacre de Rouen, remarqua le jeune clerc et le prit en affection. Il l'introduisit auprès de l'archevêque Maurille, qui l'aima à son tour. C'était un bonheur pour l'archevêque et pour l'archidiacre de faire asseoir Gondulphe à leur table et de respirer le parfum de piété qui s'échappait de toute sa personne.

saison, ni le lieu, ni l'exposition où elles croissent. Ils font attention à toutes leurs parties intrinsèques, et surtout à leurs fleurs; et, après cet examen mécanique, ils les enferment dans leur herbier, et croient bien les connaître, surtout s'ils leur ont donné quelque nom grec. Ils ressemblent à un certain hussard qui, ayant trouvé une inscription latine en lettres de bronze sur un monument antique, les détacha l'une après l'autre et les mit toutes ensemble dans un panier qu'il envoya à un antiquaire de ses amis, en le priant de lui mander ce que cela signifiait. » (*Études de la nature*. Étude IX.)

Combien d'hagiographes ressemblent à ce botaniste et à ce hussard!

(1) Epist., lib. I, 14.

Quand Gondulphe eut atteint la jeunesse, il arriva que l'archidiacre Guillaume forma le projet d'un pèlerinage aux lieux saints. Son amitié pour ce pieux jeune homme le porta à se l'adjoindre comme compagnon de voyage. L'archidiacre et le jeune clerc partent pleins d'ardeur et rencontrent mille fatigues et mille dangers. « Leur « grand amour pour la Jérusalem céleste leur faisait regarder « comme rien les travaux endurés pour arriver à la Jérusalem terrestre (1). » Ils y arrivèrent en effet; mais leur retour fut en butte à des épreuves plus terribles encore que celles qu'ils avaient essuyées en allant. Gondulphe est à bout de forces. Il tombe de lassitude dans le chemin, et il faut qu'un de ses compagnons le charge sur ses épaules. Il finit cependant par gagner la mer. Le vaisseau qui les porte est assailli par une violente tempête, et les passagers se voient tous à deux doigts de la mort. Plus d'espoir que du côté du ciel; tous recourent à la prière. L'archidiacre et Gondulphe y ajoutent l'un et l'autre le vœu de se faire moines, s'ils échappent au danger. La mer se calme aussitôt, et les pèlerins regagnent la Normandie sains et saufs. Peu de temps après son retour, Gondulphe accomplit son vœu en entrant au Bec. C'était en 1060, dans l'année même qui y vit arriver Anselme.

A peine Anselme et Gondulphe se furent-ils rencontrés, qu'ils se sentirent inclinés l'un vers l'autre. Ils se ressemblaient par tant de côtés! Les contrastes même qui existaient entre eux contribuaient à les unir.

« Gondulphe était un homme d'une parfaite obéissance et d'une « grande mortification; son oraison était continuelle, et il vivait

(1) Cette notice sur Gondulfe est empruntée à sa biographie par un de ses contemporains, que sa modestie a empêché de se nommer. On la trouve dans la Patrologie latine de Migne (t. CLIX, 812) sous ce titre : *Vita Gondulfi episcopi Roffensis, auctore monacho Roffensi coætaneo.* Ce moine de Rochester, qui avait connu Gondulfe et qui avait même vécu dans son intimité, nous a laissé une biographie de lui dont le seul défaut est d'être trop courte. Elle est le pendant de la biographie de saint Anselme par Eadmer, et de même que nous avons pris soin de vérifier sur les manuscrits les plus anciens la vie de saint Anselme par Eadmer, nous avons tenu à nous assurer de la même manière de l'autorité de la *Vie de Gondulfe*. Cette Vie, reproduite par Migne d'après l'*Anglia sacra* de Warthon, est la copie du Ms. Nero A. IV de la collection Cottonienne au *British Museum*. Nous avons examiné avec soin ce beau et précieux manuscrit. La *Vie de Gondulfe* va du folio 42 au folio 86. Elle est d'une belle écriture du XIIe siècle. Ce manuscrit est reproduit dans Migne avec une entière exactitude.

« dans des sentiments d'une componction si vive qu'en rencontrant « ses yeux toujours inondés de larmes vous eussiez cru voir les « sources de deux ruisseaux. On lui confia la charge de gardien et « de sacristain de l'église de Sainte-Marie du Bec : cet emploi rendit « plus vive encore sa dévotion envers la Vierge sans tache ; il entra « dans une sainte familiarité avec elle, et elle l'initia à tous ses « mystères. Sa ferveur dans la prière s'accrut de toutes les facilités « que lui donnait son pieux emploi.

« Dans la même année que Gondulphe entra au Bec, Anselme, « que nous avons vu élever sur le siège de Cantorbéry à cause de « sa sainteté extraordinaire et de son admirable doctrine, y entra « aussi. Il se lia avec Gondulphe d'une amitié si étroite qu'il aimait à « s'appeler un autre Gondulphe, et que Gondulphe mettait son bon- « heur à se dire un autre Anselme. Ils ne formaient vraiment *qu'un* « *cœur et qu'une âme* (Act. IV, 32). Ils avaient fréquemment des entre- « tiens spirituels qu'ils interrompaient par d'abondantes larmes. Ils « ne cessaient de s'exhorter mutuellement à faire tous leurs efforts « pour arriver jusqu'au sommet de la perfection. On les voyait, à « l'heure de matines, dès que la cloche avait donné le signal du réveil, « se livrer à une sainte émulation : *c'était auquel des deux arriverait* « *le premier à l'office* (1). Anselme, plus versé dans la science des « saintes Écritures, prenait plus souvent la parole ; Gondulphe, plus « favorisé du don des larmes, en répandait avec une plus grande « abondance. Anselme parlait, et Gondulphe pleurait. Le premier « plantait et le second arrosait. L'un tirait de son cœur les paroles de « nos saints livres, et l'autre de profonds soupirs. Anselme remplis- « sait le rôle du Christ, et Gondulphe celui de Marie Madeleine. Un « jour cependant Anselme dit à Gondulphe : « Mon cher Gondulphe, « vous ne cessez d'aiguiser votre couteau sur ma pierre ; est-ce que « vous ne me laisserez pas, à mon tour, aiguiser le mien sur la « vôtre (2)? Je vous en prie, dites-moi aussi quelques paroles dont

(1) Sancta ut se prævenirent æmulatio. (*Vit. Gondulfi.* — Migne, CLIX, 817.)
Et facto signo absque mora surgentes festinent *invicem se prævenire ad opus Dei.* (Regula S. Bened., cap. XXII. — Migne, LXVI, 490.)

(2) Anciennement chaque moine bénédictin portait un couteau suspendu à sa ceinture, et saint Benoît, dans sa Règle, commande à ses religieux de dormir tout habillés, mais de déposer leurs couteaux de peur qu'il ne leur arrive de se blesser : « Vestiti dormiant et

« je puisse faire mon profit. Car mes péchés m'ont tellement en-
« durci, ils ont tellement émoussé mon âme qu'ils ont fait de moi
« une vraie pierre à aiguiser. Votre âme au contraire est tout embra-
« sée du désir de la céleste patrie ; elle tient sans cesse ses regards
« attachés sur elle, et elle est constamment affilée pour contempler
« les choses de Dieu. » Alors Gondulphe prit la parole et il dit ce qu'il
« put. Par ces discours ils allumaient mutuellement dans leurs âmes
« l'incendie de l'amour divin et se nourrissaient avec délices du
« désir du ciel. Tels étaient leurs entretiens, telle était leur vie mo-
« nastique. Loin de leur cœur et de leur langue la médisance contre
« leurs supérieurs ou contre leurs frères. Ces murmures auxquels
« d'autres se laissent si facilement aller au sujet de la nourriture et
« du vêtement leur étaient inconnus. Leur vie fut marquée par un
« parfait mépris du monde. Toute leur application était de chercher
« Dieu par une mortification qui les portait à se refuser même les
« choses permises, et par l'exercice des plus pures vertus. Nous de-
« vons donc croire sans hésiter qu'ils ont trouvé ce Dieu objet de
« leurs désirs (1). »

Il serait difficile de mieux tracer en quelques mots les caractères d'un noviciat fervent et d'une amitié sainte.

D'abord d'un noviciat fervent.

Un premier trait à relever dans ce portrait du novice bénédictin, c'est celui qui se rapporte à ce que saint Benoît appelle *l'œuvre de Dieu*. Chanter les louanges de Dieu est le rôle propre des enfants de saint Benoît. Le but particulier, dominant, principal de la vie bénédictine n'est point et ne fut jamais ni le travail des mains ni l'étude ; ce n'est point d'acquérir la science, même la science sacrée, c'est de célébrer l'office divin. C'est là, aux termes de la règle de saint Benoît, l'œuvre de Dieu, *opus Dei*. Rien ne doit être préféré à l'œuvre de Dieu, dit le saint fondateur. Au premier signal qui y appelle, on doit tout laisser pour s'y rendre ; et ce n'est pas assez de marcher, mais, autant que la modestie religieuse le per-

cincti cingulis aut funibus ; *et cultellos suos ad latus suum non habeant*, dum dormiunt, ne forte per somnum vulnerentur dormientes. » (Reg. s. Ben., cap. XXII. — Migne, LXI, 489.)

(1) *Vit. Gondulfi.* — Migne, CLIX, 816 et 817.

met, il faut courir (1). » Si c'est pour l'office de nuit, tous les moines doivent faire assaut de diligence à qui arrivera le premier (2). C'est précisément ce que faisaient Anselme et Gondulphe. Toute la communauté les voyait s'efforcer de se surpasser l'un l'autre dans l'accomplissement de ce point important de la Règle. Le biographe de Gondulphe se sert pour nous peindre l'émulation de ces deux saints amis des termes mêmes de la Règle bénédictine : leur conduite pleine de ferveur en était, pour ainsi dire, l'expression vivante.

Cette fidélité à la Règle, cet amour de la vie intérieure, cet attrait pour le lieu saint, ce goût prononcé pour l'oraison, cette tendre dévotion envers Marie, ces saintes émotions d'un cœur que Dieu a touché, ces larmes de repentir et d'amour toujours prêtes à jaillir à la moindre parole qui apporte un souffle divin et un rayon d'en haut, ce besoin irrésistible de parler des choses de Dieu parce que le cœur est là, ce mépris des vanités du monde, cette humilité vraie qui ne regarde en soi que les défauts et que les bonnes qualités dans les autres, cette parfaite obéissance, cette charité délicate qui a horreur de toutes critiques et ne se permet jamais une observation tant soit peu défavorable sur les supérieurs ou sur les confrères, cette mortification qui ne se plaint jamais de rien et se refuse même les choses permises, cette ardeur à monter toujours, ce sont bien là les traits non seulement du fervent novice, mais aussi du parfait religieux.

Ce n'est pas tout encore.

Le biographe de Gondulphe a pris soin de placer dans ce tableau de maître le signe infaillible auquel on reconnaît les amitiés vraiment saintes. Ces deux jeunes moines aimaient à se rencontrer et à se communiquer l'un à l'autre leurs pensées et leurs sentiments. Ces pensées et ces sentiments, le pieux biographe a voulu nous en donner la note dominante. De quoi parlaient donc ces deux amis dans leurs longs et fréquents colloques? Ce n'était pas des choses du

(1) Ad horam divini officii mox ut auditum fuerit signum, relictis omnibus quælibet fuerint in manibus, summa cum festinatione curratur ; cum gravitate tamen ita ut non scurrilitas inveniat fomitem. Ergo nihil operi Dei præponatur. (Reg., cap. XLIII. — Migne, LVI, 675.)

(2) Et facto signo absque mora surgentes festinent invicem se prævenire ad opus Dei. Reg. S. Bened., cap., XXII. — Migne, LVI, 490.)

monde : le monde n'existait plus pour eux. Ce n'était pas non plus de ces mille riens que l'impressionnabilité des novices et leur imagination grossissante, fixée sur les horizons restreints au milieu desquels ils vivent, transforment en autant d'événements. Parlaient-ils d'eux-mêmes? Se laissaient-ils aller à ces confidences pieuses auxquelles se mêle si subtilement la nature? Non; ils vivaient plus haut que tout cela. Ils parlaient de « la céleste patrie ». C'est sur ces sommets que ces deux âmes s'étaient rencontrées. Les amitiés formées par les âmes que la grâce a portées sur ces cimes échappent aux règles ordinaires, mais elles ne les infirment pas. De pareils exemples vus de loin, et sans en bien connaître exactement toutes les circonstances, ne sauraient autoriser ces amitiés, souvent pleines d'illusions et de dangers, qui troublent l'harmonie de la vie commune. Ces amitiés, fussent-elles parfaitement innocentes et pures, présenteraient encore le grave inconvénient de rendre moins étroits les liens qui doivent unir, comme tous les membres d'un même corps, tous les sujets d'une même communauté (1).

(1) Ces amitiés sont interdites, condamnées, réprouvées par la Règle de saint Benoît, chapitre II et chapitre LXIX. Elles ne doivent exister ni entre le supérieur et un inférieur, ni entre deux simples moines. Si elles s'introduisent, la règle oblige à les réprimer et à les châtier. Ceux de nos lecteurs qui tiendraient à être fixés sur ce point, de manière à ne pouvoir être induits en erreur par des faits présentés dans une lumière forcément incomplète, n'auraient qu'à étudier la Règle de saint Benoît dans le tome LVI de la Patrologie latine de Migne, en se servant, pour la mieux comprendre, du commentaire qui l'accompagne.

CHAPITRE VIII.

La communauté du Bec pendant le noviciat de saint Anselme.

Ce n'est pas assez, pour faire connaître la famille religieuse dans laquelle entrait notre saint, d'avoir esquissé la physionomie d'Herluin et de Lanfranc, qui en furent comme les deux pères, et celle de l'un des enfants les plus sympathiques et les plus doux de cette famille, la physionomie de Gondulphe, « cet autre Anselme (1). »

Quand Lanfranc fut admis dans la communauté du Bec en 1042, les moines étaient au nombre de trente-quatre. Vers l'an 1060 ou 1061, à l'époque où commence le noviciat de saint Anselme, ce nombre avait tout juste doublé (2).

Quels étaient ces moines? Nous avons déjà nommé Gautier, Hervé, Baudric, Roscelin, Goscelin, Gausbert, ouvriers de la première heure qui avaient partagé avec Herluin les privations et les travaux de Bonneville. Dom Baudric, beau-frère d'Herluin, se rapprochait de lui par la vertu. C'était un vrai moine, profondément humble, mort au monde et à lui-même. Capable de commander, il n'aspirait qu'à obéir. Il demeura quarante-quatre ans simple moine. Devenu prieur, il donna à ses frères du Bec des exemples de vertu qui remplirent de joie le cœur de saint Anselme.

Les autres sont des noms obscurs qui ne reparaîtront plus dans cette histoire. Il en est de même de la plupart de ceux qui vinrent après eux et avant l'arrivée de Lanfranc : Drogon, Adam, Ted-

(1) Ce sont les expressions mêmes de notre saint. (Epist. I, 26.)

(2) Dans la liste des moines du Bec dont nous avons parlé plus haut, chaque moine est inscrit par ordre de profession. Lanfranc est le trente-cinquième. Saint Anselme est le soixante-huitième. Il est probable que de 1034 à 1060 quelques-uns étaient morts. Nous ne connaissons que la mort de Hugues, neveu d'Herluin. Elle arriva peu de temps après l'arrivée de Lanfranc au Bec.

balde et une vingtaine d'autres. Parmi eux, deux figures seulement se détachent : Dom Roger et Dom Guillaume.

Après Lanfranc et Anselme, nul ne fut plus cher à Herluin que Dom Roger. De son côté, ce bon moine aimait le vénérable abbé comme son père. Quand il apprit sa dernière maladie, il était devenu lui-même abbé de Lessai en Normandie ; il accourut aussitôt : nous le retrouverons au lit de mort d'Herluin, ne le quittant ni le jour ni la nuit, l'environnant d'une tendresse filiale, et ne voulant laisser à aucun autre la consolation de lui fermer les yeux. Dom Roger contracta avec Anselme une amitié que rien ne fut capable d'affaiblir dans la suite.

Dom Guillaume, qui devint plus tard abbé de Cormeilles, était surtout l'ami de Lanfranc. La piété et le talent de ce jeune moine, son goût prononcé pour l'étude le lui avaient fait prendre en particulière affection.

Nous connaissons le jardinier Fulchran et le sacristain Gothbert, deux anciens aussi, et, selon toute apparence, deux bonnes âmes.

Parmi les trente-deux moines qui firent profession au Bec entre l'entrée de Lanfranc et celle de saint Anselme, et dont les noms nous ont été soigneusement conservés, c'est également le petit nombre qui nous sont autrement connus. Mais dans ce petit nombre nous trouvons des esprits distingués, de grandes âmes et de beaux caractères.

Peu de temps avant l'arrivée d'Anselme, l'abbaye du Bec avait reçu un sujet bien jeune encore, mais dont tout indiquait déjà le mérite hors ligne. C'était Dom Gislebert, un des fils de Guillaume Crispin, ce seigneur normand qui devait la vie à la protection miraculeuse de Notre-Dame du Bec. Dieu le mettait à cette grande école de science et de vertu pour qu'il s'y formât, à son insu, à devenir le savant et édifiant abbé de Westminster et le biographe d'Herluin. En même temps il envoyait à notre saint dans sa personne un de ses meilleurs amis du cloître, une de ces âmes auxquelles il allait s'attacher avec une indicible tendresse.

Dom Hernost, Dom Maurice et Dom Henry, qui firent profession presque en même temps qu'Anselme, furent également ses amis intimes.

Dom Hernost, homme instruit, d'une vertu solide et d'une grande maturité, deviendra bientôt, nous le verrons, évêque de Rochester.

Dom Maurice était fort jeune. Cœur tendre, esprit élevé, il s'attacha à Anselme avec une affection saintement passionnée. Le saint fit de lui son enfant.

Dom Henry se faisait remarquer par sa gravité, sa régularité, une intelligence vive et un grand amour de l'étude. On voyait se former en lui cet homme que ses contemporains nous représentent comme « profondément instruit dans toutes les sciences ecclésiastiques (1). » Nous le retrouverons bientôt, en attendant qu'il devienne abbé de Bataille, chargé par Lanfranc de la mission ardue et délicate de réformer, en qualité de prieur, le monastère de Saint-Sauveur à Cantorbéry.

Il y avait parmi ces lettrés un homme non moins intelligent qu'eux, mais dont l'esprit était surtout tourné vers les choses pratiques, et qui les surpassait tous par son habileté dans le maniement des affaires; esprit fin et presque rusé, un vrai Normand, bon moine d'ailleurs et digne de toute confiance. C'était Dom Baudoin. Dom Baudoin reparaîtra souvent dans cette histoire. Il sera le bras droit de notre saint pour les affaires temporelles.

Nommons encore, parmi ceux qui entouraient le saint dans ces premiers temps de sa vie religieuse et qui conçurent dès lors pour lui une vénération pleine de tendresse, Dom Farman (2) et Dom Herluin (3). Mais plutôt il faudrait les nommer tous : tant qu'Anselme ne fut que simple moine, il ne compta parmi ses frères que des admirateurs et des amis.

La communauté du Bec était, on le voit, diversement composée et présentait un aspect assez varié. Mais ce qui dès lors y dominait et constituait son caractère distinctif, c'était la présence d'hommes remarquables non seulement par leur piété et leurs vertus, mais par leur intelligence, leur amour de l'étude, l'élévation de leurs

(1) Vir ecclesiasticis omnibus disciplinis optime instructus. (*Vit. Herl.*, auct. Gisl. Crisp. — *Act. S. Ord. S. Ben.* in sæcul. VI, pars 2ª, p. 351.)

(2) Epist. III, 108.

(3) Epist. I, 8, 27, 43.

goûts, l'aménité de leur caractère et la délicatesse de leurs sentiments.

En somme, cette communauté du Bec était, sauf des exceptions et malgré des misères dont nous aurons bientôt à parler, une réunion d'esprits et de cœurs d'élite, et l'on comprend sans peine qu'Anselme y ait goûté des joies si pures et si vives et qu'il lui ait donné tout son cœur.



CHAPITRE IX.

Construction d'un nouveau monastère (1058-1061). — Emplacement définitif. — La vallée du Bec. — Autrefois et aujourd'hui. — Le nid de saint Anselme.

Au printemps de l'année 1058, la petite vallée de Normandie à l'extrémité de laquelle Herluin s'était établi avec ses compagnons en quittant Bonneville, présentait une animation inaccoutumée. Ce vallon d'ordinaire si tranquille et si solitaire était plein d'ouvriers qui allaient et venaient. La plupart de ces ouvriers étaient des moines. L'abbaye du Bec renouvelait ses constructions.

Depuis plusieurs années Lanfranc conseillait à Herluin d'abandonner les bâtiments qu'ils occupaient : ils ne lui paraissaient ni assez vastes, ni assez solides, ni assez sains. Herluin convenait de tout, mais l'entreprise lui semblait trop considérable; il objectait son grand âge, et d'ailleurs il manquait de ressources. *Notre vénérable abbé,* dit un jour Lanfranc à des seigneurs qui étaient venus visiter l'abbaye, *persiste à vouloir demeurer dans ce lieu humide. Dieu puisse-t-il y mettre obstacle lui-même.*

Le ciel sembla exaucer ce vœu. Peu de temps après, une partie du monastère, celle où se trouvait la chapelle de Saint-Benoît, s'écroula. L'abbé vit dans cet accident un avertissement d'en haut, et il se rendit enfin aux sollicitations de son prieur.

On bâtit le nouveau monastère à quelque distance du premier, plus avant dans la vallée, de manière à s'éloigner de la Rille et à ne conserver que le voisinage du Bec. Cet emplacement était à la fois plus salubre et plus solitaire. Il devait être définitif.

Les travaux durèrent longtemps. L'église, qui était vaste et belle, ne fut achevée qu'en 1074. Mais dès 1061 les bâtiments destinés à recevoir les moines étaient terminés, et ils vinrent s'y établir.

L'époque de cet établissement définitif coïncide avec celle du noviciat d'Anselme. Pendant que le bénédictin se formait en lui, la maison destinée à abriter les trente-trois années de sa vie monastique, et qu'il aimait à appeler son nid, s'élevait peu à peu. Le nid du saint se bâtissait. Mais plutôt ce nid, ce n'était pas seulement une maison, c'était aussi un pli de vallée.

Qu'est devenue cette maison? Quels étaient la forme et l'aspect de ce pli de vallée? Qu'était-ce que ce nid?

Nous allons le dire.

Quand on va, pendant la belle saison, de Brionne à Pont-Authou, et qu'au lieu de suivre la grande route, on prend le chemin des bois, on gravit d'abord, en quelques minutes, une petite éminence du haut de laquelle on découvre à sa gauche, à travers de grands arbres clairsemés, la Rille qui coule au milieu de vastes prairies, et puis, une heure durant, on n'aperçoit plus rien. On traverse, comme si on marchait dans la plaine, un monticule boisé, et l'on arrive à un endroit où le sentier se creuse et où la descente devient rapide. On entend alors à sa droite, sans rien voir encore, un bruit lointain de moulins qui babillent.

Après avoir marché une heure, à partir de Brionne, sous ces ombrages qui ferment la vue de toutes parts, on se trouve tout d'un coup, et comme par enchantement, dans un vallon étroit mais charmant qui ressemble à une conque de verdure posée au milieu des bois. On est sous les murs d'un enclos qui remplit le vallon dans presque toute sa largeur. Cet enclos est formé de prairies. Au centre de ces prairies on aperçoit, — et c'est là ce qui frappe tout d'abord, — de vastes bâtiments à l'air antique, mais bien conservés, à l'extrémité desquels est une vieille tour carrée en ruine, massive, élevée, d'une architecture à la fois imposante et singulière, et portant sur ses contreforts, à une grande hauteur, huit statues colossales : c'est le monastère du Bec (1).

(1) Cette tour était un beffroi. L'abbé Geoffroy d'Épaignes en fit commencer la construction en 1467, d'après la chronique du Bec :

Et eodem anno (1467) fecit incipere quoddam beufredium in loco in quo retroactis temporibus fuit, quod fuit igne consumptum adeo quod per opinionem latiomorum expertorum oportuit istud renovare usque ad fundamentum ad campanas ecclesiæ sus-

Ce n'est plus le monastère bâti par Herluin et Lanfranc. Dévoré par un incendie au milieu du XIIIe siècle, il fut rebâti, puis détruit de nouveau, moitié par les hommes et moitié par le temps, puis, sauf la tour, qui est du XVe siècle, rebâti une dernière fois au XVIIIe.

L'église, qui était magnifique, a disparu. Il ne reste plus que les bâtiments conventuels (1).

Ces bâtiments sont habités, mais, hélas! ce n'est plus par des moines. C'est par un détachement de cavalerie. Ce qui fut autrefois le monastère le plus célèbre de la Normandie, et l'un des plus célèbres du monde, est aujourd'hui un dépôt de remonte.

Autrefois le son de la cloche faisait retentir tout le long du jour les échos du vallon; ils répètent aujourd'hui le roulement du tambour. Au lieu des frocs noirs, puis des frocs blancs qu'on vit pendant des siècles errer dans cette solitude, on y aperçoit aujourd'hui des pantalons rouges.

Il n'y a plus ni abbé ni prieur, mais il y a un commandant. Avec sa permission, vous pouvez visiter ce qui fut autrefois l'abbaye du Bec. Il y a cent ans, le Frère hôtelier vous eût dit : « Voici le cloître, voici la salle du chapitre, voici la bibliothèque. » Aujourd'hui, le guide vous dira : « Voici le quartier des chefs, voici la cantine, voici la salle de police. »

Quand on pénètre dans l'intérieur de ces bâtiments, — et nous y avons pénétré, — il est impossible, si l'on se souvient de ce qu'ils furent autrefois, de ne pas être navré. Des jurons grossiers ont succédé à la psalmodie de l'office divin. Des chevaux ont pris la place des moines. Des salles immenses, que leur architecture religieuse

pendendas, quia grossæ turres nimium erant gravatæ, et commotione campanarum gravabantur. (*Chron. Becc.* — Migne, CL, 689.)

Son successeur Jehan Boucart la termina : Ipse (Joannes Boucart) fecit consummari et compleri beufredium. (*Ibid.*, 690.)

(1) Encore n'en reste-t-il qu'une partie. On peut consulter sur ce qu'étaient ces bâtiments et l'église abbatiale, la savante et intéressante brochure : *l'Abbaye du Bec au dix-huitième siècle*, par M. l'abbé Porée, curé de Bournainville, inspecteur de la Société française d'archéologie. M. l'abbé Porée, qui a principalement consacré son érudition à l'histoire de l'abbaye du Bec, nous a été d'un grand secours par les renseignements que nous avons trouvés dans ses publications et par ceux qu'il a eu l'obligeance de nous communiquer par lettres. Nous tenons à l'en remercier publiquement.

fait ressembler à des nefs de cathédrales, sont maintenant des écuries. Belles écuries! disent les soldats. Pendant que le caporal qui nous accompagnait nous montrait gaiement ces chevaux superbes destinés aux cuirassiers, disait-il, et rangés en file sous ces longues voûtes claustrales, nous pensions à saint Anselme, à Herluin, à Lanfranc, à Gondulphe, et nos yeux étaient pleins de larmes.

Mais si tout est changé dans l'intérieur du monastère, il semble que rien n'ait changé autour de lui. C'est bien là le clos des moines et leur frais vallon. Ce vallon conserve, comme au temps d'Herluin, de Lanfranc et de saint Anselme, ses prairies et ses bois, et son petit filet d'eau, calme, limpide et mystérieux. Le Bec, caché sous de vieux saules, coule dans le même lit qu'il y a huit siècles; son cours a la même tranquillité mélancolique, ses eaux la même transparence. Il traverse l'enclos, mais sans bruit : on dirait qu'il se recueille avant d'arriver sous ces murs. Il s'en approche le plus qu'il peut, et il semble ne s'en éloigner qu'à regret.

Quand du monastère on regarde le Bec, on a le village à sa droite. Le monastère est demeuré dans la solitude. Cette solitude aujourd'hui encore a quelque chose de calme, de gracieux et de suave qu'on ne trouve pas ailleurs. Ce n'est pas la solitude âpre des rochers escarpés. Ce n'est pas la solitude grandiose formée par le voisinage de la mer. Ce n'est pas non plus, quoiqu'on soit environné de bois, la solitude sauvage qu'on trouve au milieu des forêts. Cette solitude du Bec offre quelque chose de riant comme les prairies, de gai comme un jardin, et surtout de calme, de profond et de doux comme un nid. Elle a en soi de la joie et de l'amour. Elle porte à rêver : elle ne rend pas morose. Elle fait oublier le monde : elle ne le fait pas haïr.

Aujourd'hui encore, malgré les soldats qui sont là (1), le plus souvent cette partie du vallon est d'une tranquillité suave qui pénètre l'âme. On y est enveloppé d'ombre, de silence et de fraîcheur (2).

(1) Ces soldats sont peu nombreux, seulement soixante-dix. Ils s'occupent à soigner les chevaux et on ne les entend guère en dehors du clos.

(2) Quand nous écrivions ce chapitre, le chemin de fer passait à une demi-heure du monastère. Une nouvelle ligne livrée à la circulation en 1888 vient jusque sous les murs de l'enclos. Une gare se trouve à l'entrée du village.

Il y a des lieux destinés à favoriser, par les harmonies qu'ils offrent avec certaines âmes, l'éclosion des œuvres du génie et la pratique de certaines vertus. Le Bec est un de ces lieux.

On a dit que « l'aspect des lieux est presque toujours le meilleur « commentaire de la vie des saints (1), » que « le pays qu'un grand « homme a habité et préféré, pendant son passage sur la terre, est « une sorte de manifestation matérielle de son génie, une révéla- « tion muette d'une partie de son âme, un commentaire vivant et « sensible de sa vie, de ses actions et de ses pensées (2). » On pourra bien trouver que ces observations présentent quelque chose de trop absolu dans la forme; mais elles n'en ont pas moins un certain fond de justesse. Il est impossible de ne pas y reconnaître, à travers les exagérations de la poésie, une part de vérité. Nous ne craignons pas d'affirmer que l'on comprend mieux la vie, le génie et les vertus de saint Anselme après avoir visité la vallée du Bec.

(1) « L'aspect des lieux est presque toujours le meilleur commentaire de la vie des « saints. On ne comprend bien saint François d'Assise que quand on a vu l'Ombrie et « le mont Ubaldo. »

Cette observation a été faite par un écrivain dont le nom contriste tous les cœurs chrétiens, mais dont l'esprit fin et délicat conserve encore l'empreinte à demi effacée de la foi de son enfance, de son adolescence et de sa jeunesse. De là les notes parfois si justes qui tombent de cet instrument faussé par le rationalisme.

(2) « J'ai toujours aimé à parcourir la scène physique des lieux habités par les hom- « mes que j'ai connus, admirés, aimés ou révérés, parmi les vivants comme parmi les « morts. Le pays qu'un grand homme a habité et préféré, pendant son passage sur la « terre, m'a toujours paru la plus sûre et la plus parlante relique de lui-même, une sorte « de manifestation matérielle de son génie, une révélation muette d'une partie de son « âme, un commentaire vivant et sensible de sa vie, de ses actions et de ses pensées. » (Lamartine, *Voyage en Orient*, t. I.)

Dans un autre de ses ouvrages : *Raphaël*, après une longue tirade sur le même sujet, le même auteur va jusqu'à dire, avec cette exagération qu'il met trop souvent dans l'expression de sa pensée : « On ne peut bien comprendre un sentiment que dans les lieux où il fut conçu. »

Il est plus près de la vérité quand il dit, dans une des plus belles pièces de ses *Nouvelles Méditations*, son *Épître à Victor Hugo* :

Notre âme est une source errante
Qui dans son onde transparente
S'empreint de la couleur des lieux.

Véritablement l'âme de saint Anselme, pour parler le langage de Lamartine, s'était empreinte de la couleur de la vallée du Bec; elle avait pris quelque chose de sa grâce et de sa tranquillité.

Voilà pourquoi nous la faisons visiter par la pensée à ceux de nos lecteurs qui ne peuvent la connaître autrement.

Au pied du monticule qui sépare le Bec-Helloin de Brionne, le vallon, dans sa largeur, a tout juste assez d'espace pour y placer un monastère. L'endroit est profond et fermé. Quand on pénètre dans l'enclos monastique qui occupe cet espace par l'entrée principale, grand portail antique ouvert sur le village, le vallon prend l'aspect qu'exprime si bien le mot de saint Anselme. Devant soi, des prairies et des bois; à droite et à gauche, deux pentes rapides couvertes de bois qui pendent sur le monastère, sorte de falaises de verdure qui arrêtent la vue de toutes parts, excepté du côté du ciel : ce n'est pas un vallon, c'est un nid.

LIVRE II.

SAINT ANSELME PRIEUR.

CHAPITRE PREMIER.

Anselme est promu au sacerdoce. — Lanfranc est nommé abbé de Saint-Étienne de Caen, et Anselme le remplace au Bec comme prieur et comme professeur (1063). — Le nouveau prieur éprouve une vive opposition de la part de certains moines du Bec. — Il en triomphe par sa patience et sa charité.

Peu de temps après qu'il eut terminé son noviciat, Anselme fut promu au sacerdoce. Il fallut faire violence à son humilité, et quand on eut mis sur ses épaules, en quelque sorte malgré lui, ce fardeau redoutable aux anges eux-mêmes, il en fut atterré. Il se demandait si Dieu, en punition de ses péchés, n'avait point permis que ses supérieurs se trompassent sur son compte. L'obéissance ne suffisait plus à le rassurer; elle avait bien pu l'obliger à recevoir le sacerdoce, mais lui avait-elle donné les vertus qu'il demande? Il ne montait à l'autel qu'avec des terreurs étranges. Le souvenir de ses fautes passées, le souvenir de celles qui, malgré toute sa vigilance, lui échappaient encore, ses distractions, ses tentations, les mouvements de la concupiscence qui s'élevaient en lui, tout cela lui paraissait un abîme de misères incompatible avec la sainteté qu'exige la célébration des saints mystères. Mais, d'un autre côté, il trouvait tant de consolation à immoler chaque jour l'Agneau sans tache, à le tenir dans ses mains, et à contempler à travers ses larmes cette

blanche hostie sous l'apparence de laquelle une foi chaque jour de plus en plus vive lui montrait son Dieu, l'unique objet de ses affections! Devait-il se laisser arrêter par la crainte ou se livrer librement aux élans de son amour? Il ne trouva qu'un moyen d'échapper aux perplexités qui l'enveloppaient : ce fut de devenir un saint.

Le jeune religieux grandissait ainsi en sainteté à l'ombre du cloître, à son insu, et ne songeant qu'à se faire oublier de tous. Mais Dieu suscita un événement imprévu qui devait faire briller sa vertu et sa science à tous les regards. Anselme allait trouver malgré lui cette gloire qu'il avait voulu fuir en se faisant moine au Bec.

La dispense de l'empêchement au mariage entre Guillaume et Mathilde avait été accordée par Rome, nous l'avons vu, à la condition que les deux époux bâtiraient chacun un monastère. Celui que Guillaume éleva à Caen en l'honneur de saint Étienne fut magnifique et vraiment digne de lui. Il voulut que Lanfranc en devînt le premier abbé. En vain le modeste prieur opposa-t-il les résistances les plus vives; le duc fut inflexible. Ce fut pour Herluin un coup aussi douloureux qu'inattendu : son monastère serait donc privé de celui qui en était le soutien et l'ornement? Il fallut s'incliner devant la volonté toute-puissante de Guillaume et céder à Saint-Étienne de Caen le trésor du Bec. Le vénérable abbé ne savait pas alors qu'il possédait dans Anselme une autre perle d'un bien plus grand prix. Cependant il avait reconnu dans ce jeune religieux un mérite supérieur, et, d'après le conseil de Lanfranc lui-même, il l'appela à lui succéder comme prieur et à monter dans sa chaire de professeur.

Lanfranc ne partit pas seul. Afin de former un petit noyau de communauté et de transporter à Saint-Étienne de Caen les pieuses traditions et le bon esprit du Bec, il obtint d'Herluin la permission d'emmener avec lui quelques-uns de ses religieux les plus exemplaires : Dom Gondulphe, Dom Henry, Dom Gislebert. Ces jeunes moines étaient, on s'en souvient, les amis d'Anselme. Le saint ressentit vivement ce coup. Il fut particulièrement sensible à l'éloignement de Gondulphe : séparer Anselme et Gondulphe, c'était déchirer une âme en deux.

Lanfranc emmena encore à Saint-Étienne de Caen plusieurs de ses

élèves, parmi lesquels se trouvait le futur archevêque de Rouen, Guillaume Bonne-Ame (1).

Ces grands changements dans l'intérieur du Bec eurent lieu en l'année 1063 : Anselme n'avait embrassé la vie religieuse que depuis trois années seulement.

Les desseins de la Providence sur notre saint commencent à se dévoiler : Dieu ne le voulait ni à Aoste ni à Cluny; c'était dans la Normandie qu'Anselme était appelé à répandre le bienfait de la civilisation chrétienne en y popularisant l'amour de la vie religieuse.

Veiller à l'observation de la règle et au maintien de la discipline, diriger les religieux, les éclairer, les soutenir, les animer au bien, les reprendre et les corriger au besoin, telle était la mission difficile et délicate qui venait d'être confiée à Anselme. Quelques-uns des anciens moines furent blessés de voir cette charge importante passer entre les mains d'un jeune homme de trente ans qui, après trois années de vie religieuse, n'avait pu encore acquérir leur expérience ni donner comme eux des marques d'une vertu éprouvée par le temps. Ce brillant élève, ce fervent novice, ce religieux exemplaire serait-il un prieur sage et prudent? Ils aimaient à en douter. Lanfranc, du moins, avait en sa faveur l'autorité de l'âge et sa réputation; mais ce nouveau venu qu'on choisissait pour lui succéder, ne lui aurait-il pas mieux convenu de continuer à obéir que de se mettre tout d'un coup à leur commander? Tant qu'Anselme était demeuré au dernier rang, il avait joui de l'estime et de l'affection de tous; à peine fut-il placé à la tête de ses frères, que plusieurs se prirent aussitôt à le détester et à le dénigrer. On les vit former des coteries et s'efforcer de communiquer aux autres leurs mauvaises dispositions. Leur but était de rendre au nouveau prieur l'exercice de sa charge impossible; ils espéraient amener promptement les choses au point qu'on serait forcé de reconnaître qu'un tel choix avait été injuste et imprudent. Anselme, pensaient-ils, ne tarderait pas à se décourager et à renoncer de lui-même au priorat. Ils ne se

(1) *Vit. Lanfr.*, auct Mil. Crisp. — Migne, CL, 38. — Ms. latin de la Bibl. nat., n° 10065, fol. 36.

doutaient pas que ce jeune homme si doux, si modeste et si recueilli était un de ces caractères énergiques que les difficultés stimulent au lieu de les abattre. Devant une opposition de ce genre, Lanfranc avait pris, quelques années auparavant, la résolution de s'enfuir. Anselme, plus jeune, sentit son courage s'accroître avec les obstacles : il était trempé pour la lutte.

Murmures, détractions, résistances ouvertes, menées sourdes, les ennemis du prieur ne reculèrent devant aucun moyen pour entraver son action (1). Anselme vit ainsi se déchaîner contre lui une tempête des plus violentes. C'est pendant la tourmente qu'on reconnaît l'habileté du pilote : cette première tempête, qui sera suivie de tant d'autres, va nous faire entrevoir un des plus beaux côtés du caractère de notre saint. Qu'opposa-t-il à ce déchaînement de la haine et de l'envie? Le calme, la patience, et, par-dessus tout, une mansuétude, une bonté, une charité à toute épreuve.

Il s'accommodait à l'humeur, au caractère, aux faiblesses même de chacun, ne se blessait d'aucun procédé, ne se laissait rebuter ni aigrir par aucun défaut. Il accueillait chacun avec une affabilité charmante, avec un visage constamment doux et serein. Toujours une parole gracieuse, un mot d'encouragement, ou bien un de ces doux reproches qui ouvrent le cœur en éclairant la conscience. Quelqu'un avait-il commis une faute, il était sûr de trouver en lui, avant tout, indulgence et compassion. Une prédilection marquée l'inclinait vers ceux qui étaient éprouvés par quelque souffrance de l'âme ou du corps. Les malades étaient l'objet de ses soins les plus empressés. Non content de les visiter, de s'informer de leur état, le plus souvent il les servait lui-même, et leur procurait, sans aucun retard, sans la moindre marque d'ennui, ce dont ils avaient besoin. « Oh ! combien de malades dont on n'espérait plus la guérison, « s'écrie Eadmer, et qui ont été rendus à la santé grâce à son affectueuse sollicitude (2) ! »

(1) Cum primum igitur Prior factus fuisset, quidam fratres ipsius cœnobii facti sunt æmuli ejus, videntes et videndo invidentes illum præponi quem juxta conversionis ordinem judicabant sibi debere postponi. Itaque turbati aliosque turbantes scandala movent, dissensiones pariunt, sectas nutriunt, odia fovent. (Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.)

(2) *Vit. S. Ans.*, lib. I.

Anselme, nous le verrons plus loin, tenait à avoir les écrits de Galien et d'Hippocrate.

Parmi les moines du Bec se trouvait un vieillard, nommé Herewald, qui, arrivé à la décrépitude, était en outre privé par la maladie de l'usage de tous ses membres. Il ne lui restait de libre que la langue. Ce bon vieillard ne voulait recevoir de nourriture que de la main d'Anselme, de boisson que présentée par Anselme. Le saint prieur le servait dans tous ses besoins. On le voyait, par exemple, prendre une grappe de raisin, en exprimer le jus dans le creux de sa main et le distiller goutte à goutte sur les lèvres de son cher malade.

En un mot, Anselme était, suivant l'expression d'Eadmer, « un « père pour ceux qui se portaient bien et une mère pour ceux qui « étaient malades, ou plutôt un père et une mère pour tous (1). »

Dieu bénit l'abnégation du saint et il fit voir par un prodige qu'il était du côté de la patience et de la charité. « Un des religieux les « plus anciens du monastère, qui s'était montré le plus acharné « contre Anselme fut atteint d'une maladie qui le conduisit à l'ex- « trémité. Au moment où les Frères faisaient la méridienne, voici « que tout d'un coup le malade, qui était couché à l'infirmerie, se « mit à jeter des cris lamentables et à s'agiter comme s'il eût voulu « se dérober à d'horribles visions. Pâle et tremblant, il se tournait « de côté et d'autre, cherchant à cacher son visage. Les Frères qui « l'assistent sont saisis d'effroi. « Qu'avez-vous donc? lui deman- « dent-ils. — Eh quoi! répond le malade, vous voyez deux énor- « mes loups qui m'étreignent et qui déjà m'étouffent en me ser- « rant la gorge entre leurs dents, et vous me demandez ce que « j'ai! » A peine eut-il dit ces mots, qu'un des moines, nommé Ri- « culfe, courut en toute hâte vers Anselme qui était alors dans le « cloître, occupé à corriger des manuscrits. L'ayant fait sortir, il lui « raconta ce qu'il venait de voir et d'entendre. Anselme ordonna à « Riculfe de retourner auprès du malade; pour lui, il se retira à « l'écart. Quelques instants après, il se rendit auprès du moine tour- « menté. En entrant dans sa chambre, il leva la main et forma le « signe de la croix en disant : « Au nom du Père, et du Fils, et du « Saint-Esprit. » Aussitôt le malade redevint calme; la sérénité se

N'était-ce pas pour les étudier? Et ne fut-il pas poussé à cette étude par sa charité extraordinaire pour les malades?

(1) *Vit. S. Ans.*, lib. I.

« répandit sur son visage, et il se mit à rendre grâces à Dieu de « tout son cœur. Il disait qu'au moment où Anselme avait franchi « le seuil de la porte et avait levé la main pour faire le signe de la « croix, il avait vu une flamme sortir de sa bouche, en forme de « lance; qu'elle avait frappé les loups et les avait promptement « mis en fuite. Alors Anselme eut avec le malade un entretien par- « ticulier; il lui parla du salut de son âme, il toucha son cœur et « l'amena à lui confesser avec repentir toutes les fautes par lesquel- « les il put se souvenir d'avoir offensé Dieu. Ensuite il lui en donna « l'absolution en vertu de son autorité sacerdotale, et il annonça « qu'il sortirait de cette vie à l'heure où les Frères se lèveraient « pour chanter none. C'est en effet ce qui arriva. Au moment où les « Frères quittaient leurs lits, on le leva lui-même, on l'étendit à « terre, et lorsqu'ils furent tous réunis autour de lui, il rendit le « dernier soupir (1). »

Ces prodiges, et plus encore les vertus dont ils étaient la récompense, triomphèrent peu à peu de l'opposition des envieux d'Anselme. Au lieu de le considérer comme un rival, ils ne virent plus en lui qu'un saint.

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.
Vit. S. Ans., auct. Joann. Saresb., cap. IV.

CHAPITRE II.

Histoire d'Osbern.

Pour nous faire bien comprendre par quels moyens le saint prieur parvint à se concilier les esprits, Eadmer nous a conservé avec les plus intéressants détails l'histoire d'un jeune religieux qui lui était particulièrement hostile et dont il réussit à changer entièrement les dispositions, à force de l'aimer. Nous allons la lui laisser raconter lui-même, pour ne pas nous exposer à ne rendre qu'à demi ce qu'elle a de doux, de naïf et de touchant.

« Parmi les moines du Bec se trouvait un adolescent nommé « Osbern. D'un esprit pénétrant, et très habile dans les ouvrages « des mains, il donnait de grandes espérances. Mais la perversité « de ses mœurs ternissait toutes ces belles qualités. Ce qui lui était « plus nuisible que tout le reste, c'était la haine ou plutôt la rage (1) « qu'il nourrissait contre Anselme. En ce qui le touchait personnel- « lement, Anselme s'inquiétait peu de cette haine; mais il désirait « vivement voir les mœurs du jeune moine répondre à la vivacité « de son intelligence. Pour obtenir ce qu'il désirait, il eut recours « à un saint artifice. Il commença par gagner cet adolescent au « moyen de pieuses caresses. Il supportait avec indulgence tous ses « enfantillages, lui accordait une foule de permissions et de dis- « penses qui étaient de nature à divertir sa jeunesse et à plier à la « douceur son caractère indomptable. Le prieur ne reculait que « devant ce qui était absolument incompatible avec le bon ordre du « monastère.

« Le jeune Osbern trouve du plaisir dans ces amusements et son

(1) Odium quod omnino *more canino* contra Anselmum exercebat. (*Vit. S. Ans.*, lib. I.)

« humeur farouche s'adoucit peu à peu. Il se prend à aimer An-
« selme, à bien recevoir ses avis et à réformer ses mœurs. Le prieur,
« remarquant ce changement, l'environne d'une affection particu-
« lière, l'admet dans son intimité, lui prodigue tous ses soins et
« les marques de la plus vive tendresse; il l'exhorte de toutes les
« manières à faire de nouveaux progrès dans le bien. Puis, retirant
« peu à peu les amusements qu'il avait accordés à sa légèreté et à
« son âge, il s'efforce de l'amener à mettre dans toute sa conduite
« quelque chose de grave et de mûr. Pieuse sollicitude couronnée
« d'un plein succès! Osbern met à profit et fait fructifier les avis
« du saint prieur. Dès que ce dernier crut pouvoir compter sur la
« solidité des résolutions d'Osbern, il ne lui passa plus aucun enfan-
« tillage, et, s'il venait à remarquer dans sa conduite quelque
« chose de répréhensible, non seulement il l'en avertissait par des
« paroles, mais il l'en corrigeait par de rudes flagellations. Que
« faisait Osbern? Il supportait tout avec calme, se fortifiait dans
« son dessein de devenir un parfait religieux, montrait une très
« grande application à s'instruire de toutes les pratiques monasti-
« ques, souffrait patiemment les affronts, les injures et les détrac-
« tions, et conservait à l'égard de tous ses frères une charité sin-
« cère. Son bon Père s'en réjouissait au delà de toute expression,
« et il avait pour son enfant un amour allumé par le feu sacré de
« la charité qui surpassait tout ce qu'on peut croire.

« Mais alors qu'il espérait déjà, comme il le racontait lui-même
« en pleurant, que son Osbern porterait un jour de grands fruits
« dans l'Église, voici que ce jeune moine est saisi d'une maladie
« grave qui l'oblige à garder le lit. Aussitôt vous eussiez vu ce bon
« Père plein d'affection pour cet heureux jeune homme, assis à son
« chevet le jour et la nuit. C'est Anselme qui lui donne à boire et
« à manger, Anselme qui se charge seul de le servir. En tout il se
« montre un véritable ami; il met autant de vigilance à soigner son
« corps que de zèle à améliorer son âme. Puis, le voyant près de
« mourir, il lui commande dans un entretien intime, de revenir
« après sa mort, s'il le peut, lui révéler l'état dans lequel il se
« trouvera. Osbern le lui promet, et il meurt.

« On lave le corps du défunt, suivant l'usage, on le revêt de

« l'habit monastique, on le dépose dans le cercueil et on le porte à « l'église. Les frères se réunissent autour de ce cercueil et chan- « tent des psaumes pour le repos de cette âme. Pendant ce temps-là « Anselme s'était retiré dans un coin de l'église afin d'y prier plus « à l'aise pour son cher défunt. Après avoir beaucoup pleuré, « abattu par la douleur et épuisé de fatigue, il se laisse aller au « sommeil; à peine commençait-il à fermer les yeux, qu'il voit en « esprit, dans la chambre où Osbern venait d'expirer, plusieurs « personnages d'un aspect vénérable et parés de vêtements d'une « blancheur éclatante, assis pour prononcer son jugement. Comme « il ignorait la sentence de ce jugement, et qu'il désirait vivement « la connaître, voilà qu'Osbern se présente à lui, semblable à un « homme qui se remet d'une défaillance occasionnée par une ma- « ladie ou par une abondante perte de sang. « Eh bien! qu'y a- « t-il, mon fils? Comment vous trouvez-vous? » s'écrie aussitôt le « bon Père. Osbern lui répond : « Trois fois l'antique serpent s'est « dressé contre moi, et trois fois il est retombé sur lui-même, et « un des gardes du Seigneur m'a délivré de lui. » A ces mots, An- « selme s'éveilla : Osbern avait disparu. Ainsi donc, par la force de « l'habitude, ce défunt avait continué à se montrer obéissant en- « vers son supérieur, même après sa mort.

« Que si quelqu'un désire savoir comment Anselme interpréta les « paroles de cet obéissant défunt, qu'il prête un instant l'oreille. « L'antique serpent s'est dressé trois fois contre Osbern, disait-il, « parce que le démon l'a accusé des péchés qu'il avait commis après « son baptême, avant qu'il eût été consacré à Dieu par ses parents « dans la vie monastique; il l'a encore accusé des péchés qu'il avait « commis après cette oblation de lui-même faite par ses parents et « sa profession; enfin il l'a accusé des péchés qu'il avait commis « entre sa profession et sa mort. Mais il est retombé trois fois sur « lui-même, parce qu'il a trouvé les péchés qu'il avait commis dans « le monde expiés par la foi de ses parents au moment où ils l'offri- « rent à Dieu (1); quant aux péchés dont il s'était rendu coupable « dans le cloître, avant sa profession, le démon les a trouvés ex-

(1) En ce sens que ce sacrifice de ses parents avait obtenu pour lui la grâce du repentir.

« piés par sa profession elle-même. De même il a trouvé à sa honte « effacés par une bonne confession, un vrai repentir, et expiés par « sa mort, les péchés dans lesquels était tombé ce jeune moine « avant ce dernier moment. Et ainsi, par un juste jugement de « Dieu, le malin esprit a gémi de voir retomber sur lui, comme un « nouveau poids de sa damnation, les pièges pas lesquels il avait « induit Osbern au péché. Et l'un des gardes du Seigneur l'a dé- « livré : les gardes de Dieu sont les bons anges.

« A partir de ce jour, pendant toute une année, voulant remplir « à l'égard de son ami défunt ces devoirs de sainte affection dont « il s'était si bien acquitté pendant sa vie, Anselme offrit chaque « jour pour le repos de son âme le saint sacrifice de la messe; et, « quand il ne pouvait la célébrer lui-même, il en chargeait un « de ses religieux.

« Non content de prier lui-même, il envoyait des lettres de toutes « parts dans le but d'obtenir des prières pour l'âme de son Os- « bern (1). »

Plusieurs de ces lettres nous ont été conservées. Elles sont un des plus beaux monuments de l'amour des âmes.

« Je vous conjure, écrivait Anselme à son ami Gondulphe, je « vous conjure, vous et tous mes amis, de vous souvenir de mon « très cher Osbern défunt. Quelque part que soit Osbern, son âme « est mon âme. J'accepterai donc en sa faveur, pendant ma vie, « tout ce que je pouvais espérer de mes amis après ma mort, de « telle sorte qu'ils seront quittes envers moi quand je serai mort. « Adieu, adieu, mon très cher, et pour vous importuner à mon « tour, je vous en prie, oui, je vous en prie et vous en prie encore, « souvenez-vous de moi et n'oubliez pas l'âme de mon cher Os- « bern. Mais si vous trouvez que je vous suis trop à charge, ou- « bliez-moi et souvenez-vous de lui (2). »

Il écrivait en même temps à Dom Henry : « Je ne puis ni prier « Dieu pour mon Osbern, ni intéresser les autres en faveur de son « âme de manière à me satisfaire; aussi je vous répète, pour le bien « graver dans votre esprit, que tout ce que j'ai dit à Gondulphe en

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.
(2) Epist., lib. I, 4.

« faveur de son âme, je vous le dis aussi. » Et, après lui avoir parlé d'autre chose, il ne peut terminer sa lettre sans ajouter un mot pour son Osbern. Il craint toujours de n'avoir pas assez dit : « Adieu, et regardez l'âme d'Osbern comme celle d'un autre moi-« même; regardez-la comme la mienne et non comme la sienne « propre (1). »

On sent éclater dans ces lignes les transports d'une passion sainte, mais enfin d'une vraie passion : la passion d'un saint pour une belle âme (2). Le souvenir de cette âme se mêle à toutes les pensées, à tous les sentiments d'Anselme. Il ne peut plus converser, il ne peut plus écrire sans parler de celui qu'il aime.

Vaincus par le spectacle de tant d'amour, les moines du Bec livrèrent tous leurs âmes au saint prieur pour qu'il les aimât comme il aimait celle d'Osbern (3).

Cette mort d'Osbern, que nous venons de raconter par anticipation afin de grouper des faits d'un même genre, n'arriva qu'environ une dizaine d'années après que le saint eut été constitué prieur. Ce ne fut qu'au prix d'une dizaine d'années de patience qu'Anselme remporta sur les moines du Bec une victoire qui le rendit à tout jamais maître de tous les cœurs (4).

(1) Epist., lib. I, 5.

(2) Les païens ne connurent jamais de tels accents. Ce mot si pur et si beau, *l'amour*, ne rendait par pour eux le même son que pour nous. Ils ne soupçonnaient même pas ce « commandement nouveau » que nous a donné notre divin Maître. C'est le christianisme qui, en nous révélant le prix des âmes, nous a appris à les aimer avec passion. Cette passion sublime, tous les saints l'ont ressentie. Notre-Seigneur l'a popularisée. Et cependant combien de chrétiens qui, loin de la bien comprendre, n'en ont pas même l'idée!

(3) Ex hoc ergo singuli quique corpore et animo se subdunt Anselmo cupientes in amicitiam ejus hæreditario jure succedere Osberno. (Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.)

(4) En racontant cette histoire d'Osbern, Eadmer, selon sa regrettable habitude, ne donne aucune date. Mais dans la lettre de saint Anselme à Gondulfe, que nous avons citée plus haut, le saint recommande à son ami de saluer de sa part le jeune Lanfranc, neveu de l'archevêque. Cette lettre ne pouvait être postérieure de beaucoup à la mort d'Osbern, et elle n'était certainement pas antérieure à l'an 1071. Ce n'est qu'après son élévation sur le siège de Cantorbéry, en 1070, que Lanfranc plaça son neveu au Bec. Le jeune Lanfranc, après avoir passé quelque temps au Bec, tomba malade, et l'archevêque le fit venir à Cantorbéry. C'est évidemment à cette époque qu'arriva la mort d'Osbern et que saint Anselme écrivit à Gondulfe pour recommander son âme à ses prières.

CHAPITRE III.

Saint Anselme s'applique à l'éducation. — Sollicitude toute spéciale qu'il apporte à l'éducation des adolescents et des jeunes gens. — Sa manière de les former. — Ses principes en fait d'éducation.

Après nous avoir dit de quelle sollicitude le saint prieur du Bec environnait ses moines, Eadmer ajoute : « Néanmoins c'était encore à « l'éducation des adolescents et des jeunes gens qu'Anselme s'ap- « pliquait avec le plus de soin. Et à ceux qui lui demandaient pour- « quoi il agissait ainsi, il répondait par cette comparaison. « La jeu- « nesse, disait-il, ressemble à de la cire parfaitement préparée « pour recevoir l'empreinte d'un cachet. Quand on imprime un « cachet sur de la cire, si la cire est trop molle ou trop durcie, « elle ne reçoit l'empreinte que d'une manière partielle; si, au con- « traire, elle tient le milieu entre ces deux extrêmes, elle reproduit « le cachet en entier et d'une manière très visible. Il en est de même « des âges de la vie. Prenez un homme qui ait vécu, depuis son en- « fance jusqu'à une vieillesse avancée, dans la vanité du monde, ne « goûtant que les choses de la terre, et qui s'y soit tout à fait en- « durci, traitez avec lui de choses spirituelles, parlez-lui de la subli- « mité de la contemplation divine, enseignez-lui à pénétrer dans « les secrets célestes, et vous vous apercevrez qu'il n'est pas même « capable de comprendre de quoi vous voulez l'entretenir. Ce n'est « pas étonnant : la cire est durcie, cet homme n'a point passé sa vie « en de pareilles choses, il a appris, au contraire, à en poursuivre « d'autres toutes différentes. Considérez maintenant un enfant tendre « par l'âge et la science, qui ne sait pas encore distinguer le bien « du mal et qui n'est pas même capable de saisir ce que vous lui

« direz : la cire est trop molle; elle est en quelque sorte liquide, et « ne saurait recevoir en aucune manière l'empreinte d'un cachet. « Entre ces deux extrêmes se trouvent l'adolescence et la jeunesse « qui ne sont ni trop tendres ni trop dures, mais dans des disposi- « tions heureusement équilibrées. Si vous travaillez à former cet « âge, vous pourrez le façonner à tout ce que vous voudrez. Voilà « ce que j'ai remarqué, et voilà pourquoi, quand il s'agit des jeu- « nes gens, je redouble de sollicitude; je veille sur eux avec le plus « grand soin, m'efforçant d'extirper de leur âme tous les germes « des vices, afin de pouvoir leur enseigner ensuite, comme il con- « vient, la pratique des saintes vertus, et les amener à graver en « eux l'image de l'homme spirituel (1). »

Le secret d'Anselme pour réussir auprès des jeunes gens, nous le connaissons déjà. Il faisait pour chacun d'eux ce qu'il fit pour Osbern : il obtenait d'eux, à force de les aimer, le droit de les avertir de leurs défauts et de les en corriger. Comment et jusqu'à quel point il aimait les jeunes gens, la suite de cette histoire nous le montrera. Dans la manière dont il les reprenait et les corrigeait, il entrait surtout de l'affection et une infatigble patience. C'était une de ses maximes, que dans l'éducation il faut savoir attendre, qu'il est nécessaire d'aller lentement et de procéder par degrés. « Il « faut, disait-il, varier la nourriture pour faire parvenir le corps à « son parfait développement : on doit varier aussi les préceptes « pour développer la vie spirituelle. Un petit enfant n'est d'abord « nourri que du lait de sa mère, puis on y ajoute quelque petite « chose, puis de la bouillie, puis de la mie de pain, puis même de « la croûte, enfin toute espèce d'aliment solide. De même au spiri- « tuel. On lui commande d'abord de croire en Dieu, puis de l'ai- « mer, puis de le craindre, puis de bien agir, puis de souffrir avec « patience, et enfin on arrive à lui transmettre avec sécurité n'im- « porte quel précepte (2). »

Anselme apportait dans cette grande œuvre de l'éducation la patience passionnée d'un artiste. Chaque âme était pour lui ce qu'est

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I. — *De simil. S. Ans.*, cap. CLXXVI.
(2) *De simil.*, cap. CXLI.

un bloc de marbre entre les mains d'un statuaire ; et, pour arriver à réaliser son idéal, il prenait son temps. Son premier soin était de dégrossir la matière brute qu'il avait à travailler, en corrigeant les jeunes gens de certains défauts de nature à opposer plus d'obstacle à leur formation, et en particulier d'une excessive turbulence, et de la tendance à se répandre au dehors par le bavardage et la curiosité. Ce n'est pas qu'il eût du goût pour les natures flasques et endormies; il ne craignait pas ce que saint François de Sales appelait *les humeurs gaies* (1); il ne s'effrayait pas non plus de rencontrer des natures difficiles; il les aimait, au contraire, parce qu'elles offrent souvent plus de ressources que les autres à qui sait les travailler. Ce n'est pas du plâtre qu'il fallait à ce grand artiste, c'était du marbre. Mais il voulait que ce marbre demeurât sous son ciseau et n'échappât pas de ses mains. Il savait, il disait que rien ne fait échapper une âme à l'action de celui qui la forme comme la démangeaison de parler, et le manque de retenue et de réserve dans les mouvements extérieurs du corps. Quand il voyait un jeune homme remuer sans cesse la tête, les mains et les pieds, il s'appliquait doucement à l'amener à une tenue plus calme, indice d'une plus grande possession de lui-même. « Voyez-vous, mes chers amis, « disait-il à ces jeunes gens qu'il voulait former à la modestie extérieure, quand l'eau d'un vase est tranquille, elle réfléchit les rayons « du soleil et en renvoie sur quelque mur les reflets tranquilles « comme elle-même. Ainsi quand un esprit rassis entend une parole « quelconque, il la fait remonter sur ses lèvres rassise comme lui-« même. Mais de même que l'eau agitée ne renvoie que des reflets « agités, de même une âme dans le trouble ne profère que des « paroles pleines de trouble, et ce trouble passe dans toutes ses « actions extérieures. Il faut donc que, pour établir le calme dans « son âme, dans ses paroles, dans ses actions, un jeune homme « s'applique à garder tous ses membres dans un maintien plein de « modestie (2). » Quand ses avis ne produisaient aucun résultat,

(1) « Les humeurs gaies ne sont pas les plus mauvaises, » répondait saint François de Sales à la mère de M. Olier, encore enfant, qui se plaignait au saint de ce que son petit Jean-Jacques « n'était pas sage et lui donnait beaucoup de peine. »

(2) *De simil.*, cap. CXLIV.

quand il voyait un jeune homme s'y montrer rebelle jusqu'au bout, il n'augurait rien de bon de son avenir.

Un autre défaut qui lui déplaisait souverainement dans un adolescent ou dans un jeune homme, parce qu'il soustrait presque entièrement son âme à l'action exercée sur lui par l'éducation, c'était l'effronterie. Son expérience lui avait appris qu'il y a peu à espérer d'un jeune homme qui est devenu capable de ne pas se troubler quand il est pris en faute, et qui ne sait plus rougir (1).

Corriger les jeunes gens de ces défauts n'était pour Anselme qu'un travail préparatoire. Cela fait, de ces jeunes gens il formait des hommes. Les hommes qu'il formait, nous les verrons passer devant nous portant tous, comme les enfants d'une même famille, quelques-uns des traits de leur Père. Bornons-nous pour le moment à noter un seul de ces traits : Anselme enseignait à ses chers enfants le secret qu'il possédait lui-même à un si haut degré, nous le verrons, le secret de se faire aimer. Quelque part qu'ils allassent, il les suivait des yeux du cœur, et c'était pour lui une joie bien vive d'apprendre que par une vertu douce, condescendante, gracieuse, ils se faisaient aimer de tout le monde. « J'ai travaillé autant que j'ai pu, écrivait-il « à l'un d'eux, j'ai travaillé autant que j'ai pu, pendant tout le « temps que vous avez passé auprès de moi, à vous rendre aimable « à Dieu et aux hommes de bien (2). »

Encore une fois, l'éducation que le saint entendait ainsi, c'était l'éducation de l'adolescence et de la jeunesse. L'éducation de l'enfance avait pour lui peu d'attrait. Son génie élevé se pliait difficilement à enseigner les éléments de la grammaire, et il avouait ingénument à ses amis ses répugnances sur ce point (3). La formation même du cœur des enfants, qu'il aimait cependant, nous allons le voir, ne le satisfaisait pas entièrement. Son âme communicative portée aux confidences intimes et sérieuses ne trouvait pas assez d'écho dans cet

(1) In juvene quoque tria notantur quibus ad probitatem venturus prænoscitur. Hæc autem sunt : Taciturnitas, corporis continentia, verecundia. Taciturnitas videlicet, ut prius taceat, posterius dicat. Corporis autem continentia, ut non leviter oculos huc illucque reducat, manus pedesve moveat, etc. Verecundia vero, ut erubescat coram hominibus... (*De similit.*, cap. CXL.)

(2) Epist. I, 60.

(3) Tu scis quia molestum mihi semper fuerit declinare. (Epist., I, 55.)

âge, dont notre grand fabuliste a pu dire, dans une boutade exagérée sans doute, mais qui n'est pas dénuée de tout fondement :

L'enfance n'aime rien.

Et puis sa nature méditative et profonde l'inclinait peu à imprimer ses graves leçons sur le sable mobile de l'âme des enfants. Il souffrait de voir qu'elles n'y descendaient pas à d'assez grandes profondeurs, qu'elles n'y laissaient que de faibles empreintes, et qu'au lieu de pénétrer dans la substance même de ces âmes, elles ne faisaient que glisser à leur surface. C'est à l'éducation de la jeunesse qu'il appliquait, en la développant, la comparaison d'Horace : « L'âme qu'on imprègne d'une doctrine spirituelle, disait-il, ressemble à un vase neuf. Si l'on imprègne un vase neuf d'une liqueur « bienfaisante, il en perdra difficilement le parfum, quand même « on y verserait plus tard une autre liqueur d'une odeur différente. « Il en est de même du cœur du jeune homme. Quand il a été une « fois imprégné d'une éducation religieuse, il en perd difficilement « le parfum, quand même il vient à être jeté ensuite par ses emplois « au milieu des affaires du monde (1). »

Ce n'est pas qu'Anselme négligeât l'éducation des enfants, mais il s'en déchargeait sur des moines de son choix et soumis à sa haute direction.

(1) *De simil.*, cap. CXLII.
Le saint ne faisait que développer le mot si connu d'Horace :

Quo semel est imbuta recens servabit odorem
Testa diu... (*Epist.*, I, 2.)

CHAPITRE IV.

Les oblats.

Outre les adolescents et les jeunes gens, il y avait au Bec, comme dans la plupart des monastères de cette époque, des enfants que leurs parents offraient à Dieu de très bonne heure pour lui être consacrés dans la vie religieuse. C'est à cette oblation faite par leurs parents qu'ils devaient leur nom : on les appelait des *oblats*. Les moines auxquels ils étaient ainsi confiés les élevaient pour le cloître.

Dans chaque monastère, l'oblation de ces enfants se faisait avec des cérémonies particulières.

Au Bec, les parents conduisaient leur enfant au pied de l'autel pendant que le Père abbé célébrait le saint sacrifice de la messe. A l'offertoire, le jeune oblat présentait une offrande qui était reçue par le sacristain ; ses parents s'approchaient aussitôt, enveloppaient sa main droite dans la nappe d'autel et la présentaient à baiser au célébrant, qui recevait l'enfant en formant le signe de la croix sur sa tête. Puis, après l'avoir aspergé d'eau bénite, il lui donnait la tonsure, au milieu des chants sacrés, le dépouillait de ses vêtements de dessus en disant : *Que le Seigneur te dépouille, Exuat te Dominus;* bénissait une petite cuculle et l'en revêtait en disant : *Que le Seigneur te revête, Induat te Dominus* (1).

Les enfants ainsi offerts par leurs parents suivaient, dans la mesure qui convenait à leur âge, les exercices de la vie monastique (2).

(1) Dom Martène. *De antiquis monachorum ritibus*, lib. V, cap. v. — De puerorum oblatione et disciplina. Ex Ms. lib. Usuum Beccensium.

(2) Cette oblation n'était pas une simple cérémonie. Elle faisait contracter des engagements aux parents et aux enfants. La nature et l'étendue des engagements contractés par les enfants a donné lieu à des discussions dans lesquelles nous ne pouvons entrer ici. Nous nous contenterons de renvoyer ceux qui désireraient des éclaircissements à ce

Ils prenaient part aux cérémonies du chœur et au chant de l'office divin; ils avaient leur chapitre à part où leurs fautes étaient déclarées, reprises et punies; ils devaient garder le silence, excepté à certaines heures, étudier, prier, obéir, en un mot, observer une règle moins sévère que celle des moines sans doute, mais qui pourtant s'en rapprochait.

Le Père abbé était de droit leur premier maître; en sa présence, personne ne pouvait les reprendre sans sa permission. D'ordinaire il confiait leur direction au prieur. C'est ce que fit Herluin pour Lanfranc d'abord, puis pour Anselme. Le prieur se déchargeait à son tour, au moins des détails, sur un religieux qui avait le titre de *maître des enfants* (*magister puerorum*). Nous ne connaissons qu'un de ces maîtres choisis par Anselme; c'est Dom Guidon, religieux « recommandable, au témoignage de notre saint lui-même, par une « obéissance pleine de douceur et par un dévouement accompagné « d'humilité (1), » c'est-à-dire un homme sûr et d'une vertu solide.

Le maître des enfants était aidé lui-même par d'autres religieux désignés par le prieur. Les autres moines ne devaient ni pénétrer dans la classe des oblats, ni entrer en communication avec eux. Les oblats ne devaient rien recevoir de la main d'un autre que du maître chargé de pourvoir à leurs besoins, pas même un livre ou un vêtement.

Le cellerier (*cellarius*) et le chambrier (*camerarius*) visitaient de temps en temps les classes et demandaient aux oblats de quelles

sujet au savant commentaire de la Règle de saint Benoît réédité par Migne, t. LXVI, 845.

Quant à ce qui est des engagements contractés par les parents, la formule rapportée par Dom d'Achéry dans ses notes sur Guibert de Nogent (Migne, CLVI, 1062) en donne une idée assez juste. Un religieux, au milieu de la cérémonie de l'oblation, prononçait, au nom des parents, la formule suivante :

Ego frater N. offero Deo et sanctis apostolis ejus Petro et Paulo hunc puerum nomine N. vice parentum ejus, cum oblatione in manu, atque petitione, altaris palla manu ejus involuta, ad nomen sanctorum quorum hic reliquiæ continentur, et domini N. abbatis præsentia, trado coram testibus regulariter permansurum, ita ut ab hac die non liceat illi collum de sub jugo excutere regulæ, sed magis ejusdem regulæ fideliter se cognoscat instituta debere servare, et Domino cum cæteris gratanti animo militare : et ut hæc petitio firma permaneat manu mea firmavi testibusque tradidi roborandam.

(1) Domnum vero Guidonem, quem magisterio puerorum addiximus, suavis commendat obedientia, et in strenuitate humilitas. (Epist. I, 31.)

choses ils avaient besoin (1); ceux-ci devaient répondre en présence de tous, et à haute voix. Si, pendant la classe, un enfant avait à parler à un autre, il devait également le faire de manière à être entendu de tous, et après en avoir obtenu la permission du maître.

Quand il arrivait un moine étranger, il donnait, suivant l'usage, l'accolade aux religieux en signe de charité; on lui permettait quelquefois de visiter les enfants, jamais de les embrasser.

En classe, à l'église, les oblats doivent être suffisamment séparés les uns des autres pour qu'ils ne puissent se toucher en aucune manière. Une surveillance continuelle les met hors d'état de pouvoir communiquer clandestinement entre eux ni par paroles, ni par signes.

Ils prennent leur repos dans un dortoir où leurs lits sont séparés par les lits de leurs maîtres. Ces derniers surveillent avec une vigilance particulière leur lever et leur coucher. Pendant la nuit, le Maître principal (*major magister*) visite les lits des autres maîtres et ceux des enfants, une lanterne d'une main et une verge de l'autre, et, s'il remarque que quelqu'un est découvert, il le touche légèrement, non de la main, mais du bout de sa verge, de manière à le réveiller, puis il lui fait signe de se couvrir modestement. Si un enfant est obligé de se lever pendant la nuit, il doit commencer par éveiller un maître et se placer sous sa surveillance.

A l'église, les oblats ont la face tournée du côté des moines; si l'un d'entre eux vient à s'endormir, le maître lui place entre les mains un grand livre qu'il doit tenir jusqu'à ce qu'il soit entièrement réveillé.

Quand ils font la méridienne, un maître veille à ce qu'ils restent couverts et à ce qu'ils ne lisent pas.

Quelque part qu'ils aillent, à n'importe quel moment de la journée, ce doit être avec permission et sous une surveillance qui ne se dément pas un instant.

Au réfectoire, ils sont placés devant des religieux qui les observent, et ils mangent debout par respect, à moins qu'ils ne soient trop faibles; alors on leur permet de s'asseoir. On n'oublie pas les

(1) Le cellerier avait l'intendance des provisions de bouche, et le chambrier le soin du vestiaire.

ménagements qu'exige leur âge, et l'on prend des précautions pour ne point nuire à leur santé. Si un enfant ne peut attendre l'heure du déjeuner commun, on lui apporte au moment de son lever un peu de pain et de vin.

On ne saurait croire avec quel soin on formait ces enfants, espoir du cloître, à la piété, à l'obéissance, à la modestie, à la mortification (1). On les reprenait de leurs fautes sans dureté, mais aussi sans faiblesse; on ne craignait pas de leur infliger, au besoin, des châtiments corporels.

Du reste, cet esprit et ces règles ne présidaient pas seulement à l'éducation des enfants, mais aussi à celle des adolescents et des jeunes gens, sauf les modifications que demandaient leur âge et leur intelligence. On était bien loin d'avoir une même mesure pour tous : on savait la proportionner à la capacité de chacun (2). Mais, pour l'éducation des jeunes gens comme pour celle des enfants, un point fondamental dont on se gardait bien de se départir, c'est qu'ils ne devaient jamais cesser d'être sous la surveillance d'un maître absolument sûr. Si, pour une raison quelconque, le maître chargé de surveiller un jeune homme ou plusieurs jeunes gens se trouvait empêché, la règle exigeait qu'il se fît remplacer par un autre. Grande leçon pour ces maisons d'éducation dans lesquelles, sous différents prétextes et en particulier sous celui de ne pas fatiguer les jeunes gens, la surveillance est si défectueuse et si légère!

L'école que nous venons d'esquisser à grands traits, c'est bien l'école des oblats du Bec, mais c'est aussi celle de Cluny; c'est celle

(1) Udalric, moine de Cluny, contemporain de saint Anselme, après avoir rapporté les règles suivies de son temps à Cluny, pour l'éducation des oblats, fait cette réflexion :

Et ut tandem de ipsis pueris concludam, sæpenumero videns quo studio die noctuque custodiantur, dixi in corde meo difficile fieri posse ut ullus regis filius majore diligentia nutriatur in palatio quam puer quilibet minimus in Cluniaco. (*Antiq. Consuet. Clun.*, lib. I, cap. VIII.)

Or l'éducation des oblats au Bec était, à peu de chose près, la même qu'à Cluny.

(2) Juvenes, tam nutriti quam de sæculo venientes qui magistris, custodiendi commendantur, in multis sicut infantes de quibus superius dictum est, custodiantur. (*Lanfranci decreta pro ordine S. Benedicti*, cap. XXI. — Migne, CL, col. 506.)

Omnis ætas vel intellectus proprias debet habere mensuras, dit le coutumier de Cluny. (Statuta et consuetudines S. Ord. Clun., cap. XXX, p. 79.) Il ne faut pas confondre ce coutumier avec celui d'Udalric. C'est un ouvrage à part. L'édition que nous citons ne porte pas de date. Nous l'avons rencontrée et consultée dans la bibliothèque d'Agen. Elle provient de l'ancienne abbaye de Moissac.

de Saint-Bénigne de Dijon, c'est celle de la plupart des monastères de cette époque (1).

L'école du Bec se distinguait par un plus grand esprit de douceur, d'indulgence et de bénignité. Cet esprit était dû à la direction et à l'influence de saint Anselme.

(1) Pour tracer cette esquisse de l'école des oblats, nous avons principalement suivi trois ouvrages dont nous n'avons presque fait que traduire le texte :

1° Dom Martène. *De antiquis monachorum ritibus.*

2° Lanfranci decreta pro Ordine S. Benedicti. — Migne, CL, 443.

3° Antiquiores consuetudines Cluniacensis monasterii collectore Udalrico monacho benedictino. — Migne, CXLIX, 635.

Nous ne possédons plus le coutumier propre du Bec; mais Dom Martène en cite de nombreux extraits, et le coutumier rédigé par Lanfranc, s'il n'était pas absolument conforme à celui du Bec, ne pouvait s'en écarter beaucoup.



CHAPITRE V.

L'abbé de Saint-Évroul. — Une scène au Bec à propos de l'éducation des oblats.

Les oblats étaient soumis, on vient de le voir, à une discipline sévère. Cette sévérité, tant qu'elle était réglée par la discrétion et tempérée par une bonté paternelle, ne pouvait qu'être favorable à l'éducation. Mais dans certains monastères elle dégénérait en un excès de rigueur qui, au lieu de fortifier les jeunes âmes, les comprimait et les empêchait de se développer. Ces moines courageux, habitués à se vaincre eux-mêmes en toute chose et à mener une vie austère, ne comprenaient pas toujours assez les ménagements que réclame l'enfance. Il arrivait que quelques-uns, chose inévitable, maniaient avec des mains trop rudes ces fleurs délicates. C'était le cas de ce digne abbé de Saint-Évroul, dont Ordéric Vital nous a laissé le portrait. Cet abbé s'appelait Osbern. Ordéric nous représente l'abbé Osbern comme un homme vénérable et d'un esprit cultivé, homme d'étude, ami des belles-lettres, doué d'un beau talent de parole, habile dans les ouvrages des mains, et plus remarquable encore par ses qualités morales que par tout le reste. Les pauvres et les malades trouvaient en lui un père toujours prêt à subvenir à leurs besoins. Ses prédilections se portaient sur les lépreux, parce qu'ils étaient les plus à plaindre et les plus rebutants. Il établit une léproserie dans laquelle sept de ces malheureux étaient entretenus aux frais du monastère. Chaque jour on leur portait une part de nourriture égale à celle de sept religieux. Quant à ses moines, il veillait à ce qu'ils fussent abondamment pourvus, non seulement du nécessaire, mais de toutes les commodités et de tous les soulagements autorisés par la règle. Il tenait fortement à la règle, et comme il y avait enchaîné toute sa vie, il voulait absolument trou-

ver dans ses religieux la même fidélité à cette discipline monastique dont il se montrait lui-même un si rigide observateur. Malheur à ses moines s'ils n'étaient pas, comme lui, des hommes de prière et de travail! Les jeunes gens eux-mêmes, quoiqu'ils ne fussent pas encore moines, devaient emboîter le pas et suivre le mouvement : c'était la Règle. « Il se montrait très strict à leur « égard, et pour les forcer à bien lire, à bien psalmodier et à « bien écrire, il avait recours aux réprimandes et aux coups... Cha- « que jour il assignait lui-même à chacun d'eux sa tâche et s'assu- « rait ensuite qu'il s'en était bien acquitté (1). »

Il était rare qu'une pareille sévérité produisît d'heureux résultats : Anselme, que les traitements de son premier maître avaient failli rendre idiot, était bien loin de l'approuver. Il arriva qu'un jour un abbé, — probablement celui dont nous venons de tracer le portrait, car Osbern était abbé de Saint-Évroul pendant qu'Anselme était prieur du Bec, et Saint-Évroul n'était pas loin du Bec, — il arriva donc qu'un abbé « jouissant d'une grande réputation de ré- « gularité (2) » vint au Bec. Il y venait, comme un grand nombre d'autres, chercher auprès du saint prieur consolation et lumière. L'exercice de sa charge lui apportait bien des peines et des ennuis. Les sujets placés sous sa direction ne répondaient pas tous à son zèle. Les enfants surtout, — c'était là le grand chagrin qu'il tenait à épancher dans le cœur du prieur, — les enfants le désolaient par leur conduite. « Indiquez-moi donc, je vous prie, dit-il à Anselme, « quelle règle il faut tenir à leur égard; car ils sont pervers et in- « corrigibles. Jour et nuit nous ne cessons de les battre, et cepen- « dant ils deviennent toujours pires. — Vous ne cessez de les battre! « reprit le prieur étonné, et quand ils sont adultes que deviennent- « ils? — Hébétés et brutes. — Mais alors à quoi bon les dépenses « que nécessite leur entretien, si elles n'aboutissent qu'à élever des « hommes pour en faire des bêtes? — Mais qu'y pouvons-nous?

(1) Juvenes valde coercebat, eosque bene legere et psallere atque scribere verbis et verberibus cogebat... operisque modum singulis constitutum ab eis quotidie exigebat. (*Ord. Hist. eccl.*, lib. III, cap. XIV. — Migne, CLXXXVIII, 272.)

(2) Quidam abbas qui admodum religiosus habebatur. (Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.) Ad eum undique confluebant... inter quos abbas quidam religiosus accessit. (*Vita S. Ans.*, auct. Joann. Saresb., cap. V. — Migne, CXCIX, 1018.)

« Nous les contraignons de toutes les manières pour qu'ils fassent « des progrès, et ils n'en font aucun. — Vous les contraignez! Dites-« moi, je vous prie, seigneur abbé, je suppose que vous ayez planté « un arbre dans votre jardin; si vous le comprimez ensuite de toutes « parts de manière à l'empêcher d'étendre ses rameaux et que vous « le débarrassiez de ses entraves au bout de quelques années, quel « arbre trouverez-vous? A coup sûr un arbre inutile, aux branches « tordues et entortillées. Et à qui la faute, sinon à vous qui l'auriez « ainsi enlacé? Eh bien! voilà ce que vous faites pour vos enfants. « En consacrant à Dieu ces jeunes enfants, on les a plantés dans le « jardin de l'Église pour qu'ils y croissent et y fructifient; et vous, « par la crainte, les menaces, les coups, vous les tenez dans une « telle contrainte qu'ils ne peuvent jouir d'aucune liberté. Ainsi « comprimés à l'excès, ils accumulent dans leur sein, caressent et « nourrissent des pensées mauvaises qui s'y entrelacent comme des « épines, et ils les entretiennent et les fortifient de manière à repous-« ser opiniâtrément tout ce qui pourrait servir à leur correction. « Comme ils ne sentent en vous aucune affection, aucune bonté, « aucune bienveillance, aucune douceur à leur égard, et qu'ils « n'espèrent plus aucun bon traitement de votre part, ils s'imagi-« nent que vos procédés envers eux sont inspirés par la haine et « l'irritation. Et, par un malheur déplorable, il arrive qu'à mesure « que le corps se développe, la haine et toute sorte de mauvais « soupçons croissent aussi en eux, et qu'ils sont toujours inclinés et « courbés vers le vice. Et comme personne ne les a élevés dans une « véritable affection, ils ne peuvent plus regarder personne que le « sourcil baissé et avec des yeux de travers. Mais, au nom de Dieu, « répondez-moi, quelle raison avez-vous donc de vous acharner « ainsi contre eux? Ne sont-ils pas de la même nature que vous? « Voudriez-vous qu'on vous infligeât les mêmes traitements que vous « leur faites subir, si vous étiez à leur place?

« Passons sur ce point.

« Mais ne voulez-vous les former aux bonnes mœurs qu'à force « de coups et de flagellations? Et avez-vous jamais vu un artisan se « contenter de battre une lame d'or ou d'argent pour en faire une « bonne figure? Je ne le crois pas. Que fait-il donc? Pour donner au

« précieux métal une forme convenable, tantôt il le serre et le « frappe doucement à l'aide d'un instrument; puis avec des tenail- « les plus délicates il le saisit et le façonne plus doucement encore. « Vous de même, si vous désirez que vos enfants soient ornés de « bonnes mœurs, vous devez tempérer les corrections corporelles « par une paternelle bonté, par une assistance pleine de mansué- « tude. — Mais quel tempérament prendre? En quoi les assister? « reprit l'abbé, tous nos efforts tendent à les contraindre à prendre « des manières graves et pleines de maturité. — Très bien, dit « Anselme, le pain, ainsi que toute autre nourriture solide, est « excellent pour celui qui peut en manger, mais essayez d'en nour- « rir un enfant qui vient d'être sevré, et vous verrez qu'il l'étouf- « fera au lieu de le fortifier. Pourquoi? Inutile de le dire : c'est « évident. Mais retenez bien ceci : de même que le corps exige une « alimentation différente, selon qu'il est faible ou vigoureux, de « même l'âme, suivant qu'elle est faible ou forte, demande une « nourriture différente aussi. Une âme forte se soutient par une « nourriture solide. La patience dans les tribulations, présenter la « joue gauche quand on est frappé sur la droite, prier pour ses en- « nemis, aimer ceux qui nous haïssent, et plusieurs autres vertus « semblables, voilà sa force et sa joie. L'âme faible et encore ten- « dre a besoin de lait, je veux dire de la douceur du prochain, de « bénignité, de compassion, de consolation joyeuse, de support « charitable. Si vous vous mettez ainsi au niveau de tous vos en- « fants, vous faisant fort avec les forts, faible avec les faibles, vous « les gagnerez tous à Dieu, au degré où il importe de le faire. »

« Ayant entendu ces paroles, l'abbé se mit à gémir : « Oui, c'est « vrai, nous nous sommes trompés; la lumière de la discrétion ne « nous a point éclairés. » Et, se prosternant aux pieds du saint, il « confessa qu'il avait péché, qu'il était coupable; il demanda par- « don de ses fautes passées et promit de s'amender à l'avenir (1). »

Dans ces derniers temps la plupart des sociétés religieuses ont compris que le meilleur moyen de se recruter et de s'accroître est

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.

Ce n'est pas seulement chez des moines et au moyen âge qu'on rencontre cette sévérité excessive et inintelligente à l'égard des enfants; c'est, malheureusement, à toutes

de recueillir de jeunes enfants et de leur inoculer de bonne heure, tout en les formant à la science, l'esprit propre de leur institut. Puissent ces écoles, qui se rapprochent par tant de côtés des anciennes écoles bénédictines, leur emprunter la discipline sévère à laquelle elles soumettaient les oblats, et l'appliquer avec la douce patience, l'indulgence paternelle et l'intelligente bonté tant recommandées par saint Anselme!

les époques, chez beaucoup de maîtres et de parents. Bernardin de Saint-Pierre, qui professait d'ailleurs sur l'éducation les idées les plus fausses et les plus étranges, a justement remarqué et flétri ce défaut. Voici ses paroles :

« La politique de la plupart des maîtres consiste surtout à composer l'extérieur de « leurs élèves. Ils modèlent à la même forme une multitude de caractères que la na- « ture a rendus différents. L'un les veut graves et posés, comme si c'étaient de petits « présidents; les autres, en plus grand nombre, les veulent prompts et vifs... »

Et en parlant des bourgeois :

« Le régime de l'éducation de leurs enfants ressemble à celui de leur santé; ils les « forment à de tristes usages; ils leur font apprendre, la verge à la main, jusqu'à l'É- « vangile; ils les tiennent sédentaires tout le long du jour, dans l'âge où la nature les « force à se mouvoir pour se développer. « Soyez sages, » leur disent-ils sans cesse, et cette « sagesse consiste à ne pas remuer les jambes. Une femme d'esprit, qui aimait les en- « fants, vit un jour, chez une marchande de la rue Saint-Denis, un petit garçon et une « petite fille qui avaient l'air fort sérieux. « *Vos enfants sont bien tristes*, dit-elle à la « mère. — *Ah! Madame*, répondit la bourgeoise, *ce n'est pas manque que nous les « fouettions bien pour ça...* »

Bernardin de Saint-Pierre ajoute :

« Je pourrais démontrer par une foule d'exemples que la dépravation de nos plus « fameux scélérats a commencé par la cruauté de leur éducation, depuis Guillery jus- « qu'à Desrues. » (*Études de la nature.* Étude 14e.)

CHAPITRE VI.

L'école du Bec sous saint Anselme. — Hardiesse et nouveauté de son enseignement. Il s'attache à la philosophie du dogme catholique.

L'école du Bec, nous parlons maintenant de l'école des hautes sciences fondée par Lanfranc, fut, au XI[e] siècle, la plus célèbre de toutes celles de la France et de la Normandie. On connaît déjà cette école. En 1060, Anselme y était entré comme disciple. Dans ce disciple Lanfranc avait reconnu un maître et il s'était déchargé sur lui d'une partie de son enseignement. Le départ du célèbre professeur laissa cet enseignement tout entier entre les mains d'Anselme. Anselme l'éleva et le transforma.

Les écoles du XI[e] siècle étaient admirablement faites pour laisser se mouvoir à son gré un génie plein d'initiative, inventif et indépendant comme celui de saint Anselme. Chaque maître y choisissait à son gré le sujet de son enseignement (1). Saint Anselme fit porter le sien sur la philosophie du dogme (2).

(1) Cependant certains traits généraux caractérisent l'enseignement de toutes les grandes écoles de cette époque. L'objet le plus ordinaire des études était le *Trivium* et le *Quadrivium*. Le *Trivium* comprenait la grammaire, la rhétorique et la dialectique. Seulement, la grammaire, telle que l'entendait le moyen âge, embrassait toute la littérature. « La grammaire, avait dit Raban Maur, est la science d'interpréter les poètes et les « historiens, et le moyen de bien parler et de bien écrire. » C'est ainsi qu'on la considérait au XI[e] siecle. Le *Quadrivium* comprenait l'arithmétique, la géometrie, l'astronomie et la musique. L'invention du moine Gui d'Arezzo avait fait faire à la musique des progrès sensibles. Le *Trivium* et le *Quadrivium* formaient ce qu'on était convenu d'appeler les sept arts libéraux.

Dans la plupart des grandes écoles on enseignait en outre la philosophie et la théologie. On comprenait alors que ces deux sciences sont les premières de toutes, et l'enseignement en était très répandu. Le moyen âge, on le sait assez, ne possédait sur les sciences mathématiques et physiques que des notions fort élémentaires et souvent très inexactes. L'histoire et la géographie, sans être entièrement négligées, n'étaient cependant pas étudiées avec autant d'ardeur qu'aujourd'hui. Mais en revanche on put constater dès le commencement du XI[e] siècle un retour marqué vers la belle littérature latine.

(2) Le saint ne renfermait pas entièrement son enseignement dans la philosophie et la

Ce choix était providentiel.

La théologie, à cette époque, professait à l'égard de la philosophie une extrême défiance. La raison n'était admise à expliquer ou à corroborer les vérités de la foi qu'avec une réserve excessive : on redoutait ses empiétements. La routine, qui enrayait plus ou moins le développement des autres sciences, arrêtait surtout le mouvement de la théologie. Elle stationnait dans le convenu. Les maîtres transmettaient les vérités révélées avec une étroitesse dans laquelle ils ne voyaient que de la fidélité. Ajouter à ces vérités ses propres vues, les appuyer sur des démonstrations nouvelles, en faire une exposition qui ne fût pas exactement et de tous points, jusque dans la forme, celle des saints Pères, personne n'y songait. Mais plutôt quelques-uns y avaient songé, et ils s'étaient égarés. Cette momification de l'enseignement théologique paraissait la seule voie sûre. Scot Érigène, au IXe siècle, et Bérenger, au milieu du XIe siècle, s'en étaient écartés, et ils étaient tombés dans l'hérésie. Ces exemples effrayaient. Ils avaient mis la philosophie en suspicion.

Ces préjugés enchaînaient Lanfranc lui-même. La philosophie, selon lui, ne devait être introduite dans le dogme qu'avec la plus grande réserve. Ce n'est pas qu'il regardât la raison comme contraire à la foi. Il admettait fort bien que la philosophie, la *dialectique*, comme on l'appelait alors, « ne bat pas en brèche les mystères de Dieu, pourvu qu'elle soit au service d'un esprit éclairé (1). » Il reconnaissait même qu'elle peut confirmer le dogme. Mais cette application de la philosophie à la théologie, permise en soi et faite autrefois par de grands esprits, saint Augustin par exemple, lui semblait, au moins à cause des tendances de son siècle, inopportune

théologie. Nous voyons par une de ses lettres au jeune Maurice (Epist. I, 55) qu'il lui avait expliqué les auteurs latins. *Scio te apud me in declinandi scientia profecisse...* il l'engage à s'exercer sur les auteurs qu'il ne lui a pas expliqués.

Dans une autre lettre au même Maurice (Ep., I, 51), il le prie de lui copier les *Aphorismes d'Hippocrate*, et un ouvrage de Galien sur le pouls, et à la manière dont il parle de ces deux livres on voit qu'il les a déjà lus.

Ses lettres nous donnent la preuve qu'il connaissait à fond la liturgie. En somme, saint Anselme n'était étranger à aucune des sciences de son temps, et il était particulièrement versé dans toutes les sciences ecclésiastiques. Il est probable qu'il faisait bénéficier ses élèves de toutes ses connaissances.

(1) In D. Paul. Epist. Comment. — Epist. I ad Corinth. — Migne, CL, 157.

et dangereuse. Personnellement il en était fort éloigné (1). Obligé en réfutant Bérenger de le suivre sur le terrain de la dialectique, où l'hérésiarque s'était placé pour nier la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, il s'en excuse, il proteste qu'il ne cède qu'à la nécessité. « Vous abandonnez, dit-il à son adversaire, vous « abandonnez les autorités sacrées pour recourir à la dialectique (2). « Je préférerais que dans une discussion sur les mystères de notre foi « il ne fût question que des autorités sacrées et nullement des rai- « sons tirées de la philosophie. Je tiens cependant à réfuter aussi « bien que les autres les arguments que vous empruntez à la dialec- « tique, pour ne point vous laisser croire que si je m'en abstiens, « c'est par ignorance. Peut-être quelques-uns croiront-ils que cette « réponse m'a été inspirée par la vanité, bien plus qu'imposée par « la nécessité. Mais Dieu et ma conscience me sont témoins que *mon « désir serait de ne jamais faire intervenir les questions de dialec- « tique dans l'exposition des vérités révélées*, et de ne jamais ré- « pondre aux objections puisées à cette source. Parfois la question « dogmatique que je traite est une de celles qui ne peuvent être « clairement exposées qu'en suivant les règles tracées par la dialec- « tique ; eh bien, même dans ce cas, j'évite de me servir des manières « de s'exprimer généralement usitées dans l'école ; je les remplace « par des expressions équivalentes. Je cache l'art de la dialectique

(1) Dans son commentaire sur saint Paul, Lanfranc reconnaît que l'apôtre ne condamne pas l'art de la discussion, mais son mauvais usage : Non artem disputandi vituperat, sed perversum disputantium usum. (Epist. ad Colos., cap. II.) Reste à savoir si c'est faire un bon usage de cet art de l'appliquer aux vérités révélées. Lanfranc ne se prononce pas, mais il est facile de voir de quel côté il incline puisqu'il nomme Aristote comme le représentant de cette philosophie contre laquelle l'apôtre conseille de se mettre en garde : Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam secundum traditionem hominum. Voilà le texte de l'apôtre. Voici maintenant le commentaire de Lanfranc : Videte ne quis vos decipiat per philosophiam, *dialecticam* et inanem fallaciam loquens secundum traditionem hominum, ut Aristoteles.

Pour lui, comme du reste pour plusieurs Pères de l'Église, Aristote, voilà l'ennemi !

(2) « Sans doute, disait Bérenger à Lanfranc, il faut se servir des autorités sacrées « quand il y a lieu, quoiqu'on ne puisse nier sans absurdité ce fait évident, qu'il est « infiniment supérieur de se servir de la raison pour découvrir la vérité. » Berengarii Turonensis, *De sacra cœna*, adversus Lanfrancum edid. A. F. et F. Th. Vischer. Berolini, 1834, p. 100.

On conçoit que cette attitude rationaliste n'était pas de nature à réconcilier Lanfranc avec l'application de la philosophie à la théologie.

« de peur de paraître m'appuyer sur cet art bien plus que sur l'au-
« torité des saints Pères. Je n'ignore pas cependant que saint Augus-
« tin dans quelques-uns de ses écrits, et particulièrement dans son
« livre sur la *Doctrine chrétienne,* a fait un grand éloge de la méthode
« opposée, très utile, à son avis, pour corroborer les enseignements
« des livres saints. En discutant contre Félicien imbu de l'hérésie
« arienne, il l'enlace tellement dans le filet de sa dialectique que
« l'hérétique, ne pouvant se débarrasser de ce réseau de syllogismes,
« s'écrie tout haut : « Vous me combattez avec la subtilité d'Aristote,
« et votre argumentation emporte mes objections à la manière d'un
« torrent (1). »

Celui qui parle ainsi est le plus grand maître de son temps, un maître dont l'éloge est dans toutes les bouches, qui est regardé comme une merveille de science et de sagesse, l'homme de son siècle qui avait porté au plus haut degré de perfection l'enseignement de la science théologique.

Le moyen âge, tel qu'il se présente à nous au XI[e] siècle, était devenu timide à force de respect. On citait nos livres saints, on citait les Pères, mais on ne s'aventurait qu'en tremblant à expliquer les textes et à en discuter le sens.

A force de marcher ainsi encaissée entre des textes souvent mal choisis, et plus souvent encore insuffisamment expliqués, la théologie avait fini par tomber dans l'ornière. Pour la faire sortir de cette ornière, il fallait au moyen âge un nouveau saint Augustin, un homme d'un génie supérieur, capable de faire plier les préjugés devant lui au lieu de s'y soumettre lui-même, un de ces hommes qui ouvrent une large voie partout où ils passent et laissent derrière eux un sillon de lumière, un homme dont la sûreté de doctrine garantie par une sainteté éclatante écartât jusqu'au soup-

(1) Relictis sacris auctoritatibus, ad dialecticam confugium facis. Et quidem de mysterio fidei auditurus ac responsurus quæ ad rem debeant pertinere, mallem audire ac respondere sacras auctoritates quam dialecticas rationes. Verum contra hæc quoque nostri erit studii respondere, ne ipsius artis inopia me putes in hac tibi parte deesse; fortasse jactantia quibusdam videbitur, et ostentationi magis quam necessitati deputabitur. Sed testis mihi Deus est, et conscientia mea, quia in tractatu divinarum litterarum, nec proponere, nec ad propositas respondere cuperem dialecticas quæstiones vel eorum solutiones. Etsi quando, etc. (*Liber de corp. et sang. Domini*, cap. VII.)

çon d'hérésie, un homme d'un esprit audacieux et tenace comme celui d'un sectaire, et en même temps obéissant et humble comme celui d'un enfant : Dieu lui donna saint Anselme.

Saint Anselme est un de ces esprits que les barrières excitent à passer. Une seule est de nature à l'arrêter : l'autorité de Dieu et de son Église. Ne lui dites pas, comme on le répétait alors, que la théologie a ses colonnes d'Hercule, qu'il y a des mystères insondables, des difficultés insolubles, qu'on ne saurait aller plus loin que les plus grands maîtres du passé. Son maître à lui, après la foi, c'est sa raison. Il ira, quoi qu'on puisse lui dire, jusqu'au bout de sa raison. Il professe une confiance immense dans la puissance de la raison. Il la développe par l'étude de la métaphysique et de la dialectique, il la remet entre les mains de Platon et d'Aristote pour qu'ils l'élèvent et la fortifient, puis il la jette à corps perdu dans le domaine du dogme en lui disant : « Je crois, mais fais-moi comprendre (1). » Anselme a la passion de comprendre. Il veut voir ce qu'il y a dans les formules; il veut savoir ce que signifient les textes; il examine ce que valent les commentaires; il discute les opinions, il pèse les difficultés et refuse d'accepter de confiance les solutions toutes faites.

Il ne se contente pas de marcher lui-même résolument dans cette voie, il y pousse ses élèves. L'enseignement qu'il leur donne est comme une sorte de science nouvelle composée de théologie et de philosophie. C'est de la philosophie développée par la théologie, et de la théologie expliquée par la philosophie. Il n'expose pas à ces jeunes étudiants une seule vérité de foi sans leur dire : « Vous croyez cette vérité; mais savez-vous pourquoi vous la croyez? La comprenez-vous? Nous avons interrogé la foi : interrogeons maintenant la raison (2). » En interrogeant ainsi la raison avec une persévérance obstinée et une sainte hardiesse sur tous les points obscurs, il obtient d'elle des réponses jusqu'alors inconnues et vraiment admirables (3). « Si la sainte Écriture contredit ces réponses, dit-il à ses

(1) *Prosl.*, cap. I. — *De casu diaboli*, cap. V et XV. — *De lib. arbit.*, cap. III. — *Cur Deus homo*, cap. I et II.

(2) *Cur Deus homo*, cap. I, II et XI.

(3) Factumque est ut in tantum divinæ contemplationis culmen ascenderit ut obscu-

« élèves, vous parussent-elles de tout point inattaquables, c'est un « signe qu'elles sont fausses. Mais si elle ne leur est pas contraire, « tenez-les pour certaines et comme venant de la foi aussi bien que « de la raison. Ce que la raison affirme, la foi le confirme (1). » Il ne confond pas la foi et la raison, il ne les met pas sur le même pied, mais il ne les sépare jamais. Il les entrelace dans son enseignement d'une manière si étroite que souvent il n'est pas possible de distinguer quelle est la part de chacune.

rissimas et ante tempus suum insolutas de divinitate Dei et nostra fide quæstiones, Deo reserante, perspiceret, ac perspectas enodaret, apertisque rationibus quæ dicebat rata et catholica esse probaret. (Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.)

(1) Si enim aperta ratione colligitur, et illa (sacra Scriptura) ex nulla parte contradicit, quoniam ipsa, sicut nulli adversatur veritati, ita nulli favet falsitati, hoc ipso quia non negat quod ratione dicitur, ejus auctoritate suscipitur. At si ipsa nostro sensui indubitanter repugnat, quamvis nobis ratio nostra videatur inexpugnabilis, nulla tamen veritate fulciri credenda est. Sic itaque sacra Scriptura omnis veritatis quam ratio colligit auctoritatem continet, cum illam aut aperte affirmat, aut nullatenus negat. (*De concordia gratiæ et lib. arb.*, cap. VI.)

Dans ce chapitre, en parlant de la prédication de la foi, le saint docteur fait, indirectement et peut-être sans y prendre garde, l'apologie de sa méthode d'enseignement.

CHAPITRE VII.

Comment saint Anselme fut amené à composer ses trois premiers traités : *De la vérité. Du libre arbitre. De la chute du diable.* — Analyse de ces traités.

La magnificence et la sublimité de la doctrine du saint professeur, la hardiesse et la nouveauté de sa méthode, son attachement inviolable à la foi, l'éclat de ses vertus parmi lesquelles brillait au premier rang une ravissante modestie, le charme de sa parole, la majesté et la distinction de sa personne, tout se réunissait pour gagner la confiance et l'admiration des étudiants du Bec. Cette admiration fut bientôt à son comble, et, comme ils ne purent la garder pour eux seuls, la réputation du grand maître se répandit au loin. Cette jeunesse studieuse en jouissait comme de son bien propre, mais elle n'était pas encore satisfaite. Pourquoi Anselme n'employait-il pas son beau génie à réfuter les erreurs des ennemis de l'Église? Pourquoi ne descendait-il pas dans la lice comme l'avaient fait Lanfranc et après lui son disciple le moine Guitmond, qui l'un et l'autre avaient vaillamment combattu par leurs écrits l'hérésie de Bérenger? Plusieurs des amis du saint, qui enviaient pour lui la gloire d'écrivain, se posaient également ces questions et parfois les lui adressaient à lui-même. Dans une de ses lettres Anesgot, l'un d'entre eux, lui reprochait un jour doucement d'enfouir sa science (1) :

Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc sciat alter (2).

(1) On trouve la lettre d'Anesgot et une notice incomplète et inexacte sur ce personnage dans la Patrologie latine de Migne, t. CXLIII, col. 1431. Il y est appelé *Avesgot.*

(2) Ce vers est tiré de la satire première dans laquelle Perse reproche à la littérature des règnes de Claude et de Néron de n'être plus qu'une affaire d'amour-propre. « A quoi « bon s'instruire, sinon pour paraître? » dit un homme de lettres que le poète met en

lui écrivait-il en détournant quelque peu de son sens le vers de Perse. Ce vers, le saint le prend, le transforme et lui fait rendre un son parfaitement chrétien.

« Vous me dites en citant Perse :

Scire tuum nihil est nisi te scire hoc sciat alter,

« et moi je vous réponds :

Scire meum nihil est, si quale sit hoc, sciat alter (1).

« Vous me demandez, ajoute-t-il avec une grâce charmante, pour-
« quoi la renommée de Lanfranc et de Guitmond s'étend plus loin
« que la mienne : c'est qu'il est telle fleur qui n'exhale point le
« parfum de la rose, bien qu'elle nous trompe par l'éclat des mêmes
« couleurs (2). »

Ce n'étaient là que d'aimables excuses. Anselme sentait bien sa supériorité, mais il avait peur de la gloire. Dieu l'y conduisit à son insu et l'y précipita malgré lui.

Les étudiants du Bec conjurèrent leur saint professeur, non plus de composer des ouvrages, mais simplement de leur livrer ses cahiers. Ils pourraient ainsi conserver ses leçons et les méditer à loisir. La chose était assez juste et toute naturelle, mais n'était-ce pas aller au-devant de la renommée? Anselme résista. Les instances des étudiants redoublèrent. A la fin, la crainte d'amoindrir par une humilité mal entendue les services qu'il pourrait rendre s'unissant chez le saint à son affection pour ses élèves, il se laissa vaincre; il livra ses cahiers, quelques-uns du moins, ceux qui lui étaient plus particulièrement demandés. Ces cahiers, comme on le pense bien, ne demeurèrent pas dans l'enceinte du Bec. Ils étaient déjà attendus

scène. « Vraiment! répond le satirique avec indignation, c'est pour cela que l'on sèche « et que l'on vieillit! Quelles mœurs! Votre savoir n'est-il donc rien, si quelque autre « ne sait pas que vous savez? »

En pallor seniumque! o mores! usque adeone
Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc sciat alter?

(1) Ma science n'est rien si elle est connue d'autrui.
(2) Epist., I, 16.

et espérés au loin. Ils allèrent partout où la réputation du saint s'était répandue; ils la confirmèrent et l'étendirent davantage encore.

Telle fut l'origine des quatre premiers traités du saint docteur. Car ces cahiers de professeur, marqués au coin de la science et du génie, encore bien qu'ils ne soient que les débuts d'un grand maître et qu'ils n'égalent point ses ouvrages postérieurs, ont cependant pris rang parmi les œuvres qui le signalent à l'admiration de la postérité (1).

Ces quatre traités sont : *le Traité de la vérité, le Traité du libre arbitre, le Traité de la chute du diable, le Traité du grammairien* (2).

Dans le *Traité de la vérité,* le saint docteur explique en quoi consiste la vérité dans l'intelligence, dans la volonté, dans nos jugements et dans nos actes moraux, dans l'action purement matérielle des agents physiques, l'action du feu par exemple, dans le rapport des sens, dans les essences des choses, dans certaines manières de s'exprimer auxquelles il donne des explications subtiles mais justes, enfin en Dieu. Cette exposition terminée, il donne, justifie et développe la définition de la vérité : *la vérité est une rectitude que*

(1) On peut cependant en excepter le *Traité du grammairien,* qui n'est qu'un simple exercice d'argumentation.

(2) Nous suivons l'ordre établi par le saint docteur lui-même dans la préface placée par lui en tête du *Traité de la vérité.* C'est l'ordre logique, mais rien n'indique que ce soit l'ordre chronologique.

Ces quatre traités sont-ils les premiers qui soient sortis de la plume du saint, et ont-ils précédé le *Monologium* et le *Proslogion?* Eadmer, incontestablement bien renseigné sur ce point, et après lui Jean de Salisbury, qui écrivait à une époque très rapprochée de saint Anselme, semblent le dire, et le seul examen de ces traités suffirait pour fixer sur ce point. Ces quatre traités ne sont que des essais en comparaison du *Monologium* et du *Proslogion.* Il se présente une difficulté au sujet du *Traité de la vérité.* Dans le chapitre I et dans le chapitre X de ce traité, le saint docteur nomme le *Monologium* et il fait allusion à la doctrine qu'il y expose. Cette difficulté est levée par la *Préface* dont nous venons de parler et qui a été placée en tête du *Traité de la vérité* par le saint, non à l'époque de sa première rédaction, mais plus tard lorsqu'il le retoucha. Dans cette préface, il commence par dire qu'il a composé les quatre traités en question autrefois : Tres tractatus quondam feci. Il dit que ces traités n'avaient pas d'abord été mis dans leur ordre logique, parce qu'ils avaient été copiés par un certain nombre *avant qu'ils fussent achevés,* c'est-à-dire avant qu'il les eût retouchés : Licet a quibusdam festinantibus alio ordine sint conscripti, *antequam perfecti essent...* C'est dans la rédaction définitive du *Traité de la vérité* que furent introduits les passages tirés du *Monologium.*

l'intelligence seule peut percevoir. Mais la justice aussi est une rectitude. *Vérité*, *rectitude*, *justice*, sont trois choses qui se tiennent, trois idées qui s'appellent : qui connaît une de ces choses ne peut ignorer les autres. L'étude de l'une mène à l'étude des autres. La justice est la rectitude de la volonté conservée pour elle-même. Le saint docteur montre ensuite que la vérité n'appartient à aucune chose en particulier, qu'elle subsiste indépendamment de chaque chose, que chaque chose n'est vraie que par cette vérité indépendante de toute chose, qu'il n'y a qu'une seule rectitude, une seule justice, une seule vérité, Dieu.

L'idée qui domine dans tout ce traité, c'est l'idée de Dieu. C'est aussi la pensée de Dieu qui domine et féconde la vie si pleine que nous retraçons. En tout et partout Anselme ne voit que Dieu. Dieu lui apparaît sous trois formes : bonté, vérité, justice. Bonté, il l'aime : jusqu'à quel point, le moment viendra bientôt de le dire. Vérité, il le cherche. Justice, il le défend. Nous admirerons plus tard le chevalier de la justice. En ce moment nous assistons aux premiers exploits du chevalier de la vérité, mais de la vérité sous toutes ses formes. Anselme est le chevalier de la raison aussi bien que de la foi, de la philosophie aussi bien que de la théologie, parce qu'il est le chevalier de la vérité. Il est le chevalier de la vérité parce qu'il est le chevalier de Dieu et que la vérité, c'est Dieu.

Le *Traité de la vérité* n'est qu'un traité de philosophie chrétienne. Le *Traité du libre arbitre* s'avance dans la théologie (1). C'est un dialogue théologique en quatorze chapitres.

(1) Le saint docteur commence par y établir que la liberté ne suppose pas la faculté de faire le mal. Il explique ensuite comment les anges ont pu et comment l'homme peut encore abuser de sa liberté par le péché, comment l'homme se rend par cet abus de sa liberté l'esclave du péché sans que le péché soit pour cela plus fort que sa liberté.

Le libre arbitre survit au péché. Il consiste dans le pouvoir de conserver la rectitude de la volonté pour cette rectitude elle-même. En perdant la rectitude de la volonté on ne perd point pour cela le pouvoir radical de conserver cette liberté déjà perdue, pas plus que l'œil ne perd la faculté radicale de voir une montagne dont il s'est éloigné, ou bien qui se trouve momentanément environnée des ténèbres de la nuit. Ce libre arbitre, nulle tentation ne peut nous l'enlever. De même que nous donnons le nom de vue à la faculté de voir et à la vision elle-même, de même nous désignons sous le nom de volonté deux choses bien différentes l'une de l'autre, à savoir : la faculté de vouloir et l'acte par lequel nous voulons. Un homme est assez fort pour tenir en respect un taureau et il laisse échapper un bélier : il conserve, au milieu même de cet acte de fai-

Le *Traité de la chute du diable* fait suite au *Traité du libre arbitre* et le complète. Saint Anselme y examine à fond une des questions les plus intéressantes et en même temps les plus difficiles de la théologie, celle de la persévérance des bons anges et de la chute des mauvais (1). Il l'examine au flambeau de la raison et cette fois il est en plein dans la philosophie du dogme.

Le démon tomba faute d'avoir reçu le don de persévérance; il ne reçut pas ce don parce que sa mauvaise volonté empêcha l'effet de la bonne volonté que Dieu avait de le lui accorder. D'après le saint docteur, il aspira à devenir semblable à Dieu en ce sens qu'il voulut quelque chose d'une volonté souveraine et indépendante de toute volonté supérieure, privilège qui appartient à Dieu seul. Avant l'épreuve à laquelle Dieu soumit ses anges, les bons anges pouvaient pécher; leur fidélité leur mérita, et à juste titre, de ne pouvoir désormais plus pécher. Avant sa chute, le démon pouvait se porter au bien : sa chute lui attira le juste châ-

blesse, toute la force qui le rend capable de maitriser un taureau. Cette faculté de conserver la rectitude de la volonté pour cette rectitude, Dieu lui-même ne peut nous l'enlever. Elle revient à la faculté de vouloir ce que Dieu veut, et Dieu ne peut pas vouloir que nous voulions autre chose que ce qu'il veut.

Lorsqu'un homme abandonne cette rectitude, c'est de son plein gré; ni les tourments ni la mort ne sauraient l'y contraindre.

Cette rectitude de la volonté une fois ainsi librement perdue, notre âme, tout en possédant le pouvoir radical de la conserver, ne peut plus le mettre en usage, faute de posséder désormais la rectitude qui en est l'objet. Il lui est plus difficile, et, si l'on pouvait ainsi parler, plus impossible de retrouver par elle-même cette rectitude qu'à un cadavre de retrouver son âme. L'acte de miséricorde par lequel Dieu lui rend cette rectitude est un plus grand miracle que la résurrection d'un mort. Celui qui se donne lui-même la mort brise une union qui n'était que temporelle; celui qui commet le péché brise une union qui devait être éternelle. En séparant de la volonté la rectitude que Dieu lui avait unie et que seul il peut y rattacher, il tombe dans un malheur qui de sa nature est éternel.

Ce malheur peut s'appeler une servitude; mais cet esclave demeure libre. Il est esclave de son impuissance à retrouver par lui-même la rectitude de la volonté. Il est libre de conserver de nouveau cette rectitude dès qu'elle lui aura été rendue.

La liberté consiste donc dans le pouvoir de conserver cette rectitude, non par un instinct de nature, comme fait l'animal qui suit la rectitude en aimant ses petits, mais par le dictamen de la raison qui s'attache à ce qui lui paraît droit.

(1) Le saint docteur a pris soin de nous donner lui-même la raison pour laquelle il a intitulé son livre : *De la chute du diable*, bien qu'il y parle de la persévérance des bons anges. *Quem tractatum*, quamvis ibi de confirmatione bonorum angelorum dixerim, *De casu diaboli* titulavi, quoniam illud contingens fuit quod dixi de bonis angelis; quod autem scripsi de malis ex proposito fuit quæstionis.

timent d'être irrévocablement fixé dans le mal. Tel est l'ordre.

Arrivé là, le saint docteur rencontre « certains rejetons de questions déjà tranchées, » rejetons magnifiques, on va le voir.

Comment se fait-il que la volonté des anges ait pu et que la nôtre puisse encore passer du bien au mal sans pouvoir par elle-même retourner du mal au bien?

Pourquoi Dieu, qui pouvait donner aux anges et aux hommes une volonté qui, sans cesser d'être libre, n'eût été capable que de se porter au bien, a-t-il préféré leur donner une volonté capable de se porter au bien ou au mal?

Comment les bons anges ont-ils pu être confirmés dans le bien, et les mauvais dans le mal?

Une simple analyse ne saurait reproduire les réponses que le saint docteur fait à ces questions sans leur enlever leur force. Cette force ne peut être comprise que par un esprit déjà familiarisé avec les conceptions métaphysiques et avec les procédés rigoureux de la dialectique. Et même dans ce cas il est nécessaire de recueillir toute son attention pour suivre l'enchaînement de ces déductions serrées et ne pas perdre de vue un seul instant la ligne de démarcation parfois difficile à saisir que les explications lumineuses du saint docteur tracent entre des idées en soi bien distinctes, mais sujettes à se confondre dans notre esprit. Mais quiconque réunissant ces conditions se mettra résolument à l'école du saint, arrivera, sur tous ces points de la foi, à une connaissance philosophique et raisonnée, et il dira comme ses élèves du Bec : « Je croyais ces choses sans les comprendre, maintenant je crois et je comprends (1). »

(1) Credentem me fecisti scire quod nesciens credebam. (*De casu diaboli*, cap. xv.)

CHAPITRE VIII.

Application et esprit de foi de saint Anselme dans l'étude de la sainte Écriture. — Prodige par lequel cette application et cette foi sont récompensées. — Caractère édifiant que cette étude de la sainte Écriture communique à ses écrits. — Influence que saint Anselme exerce sur son siècle au point de vue de l'étude de la sainte Écriture.

Les trois traités que nous venons d'analyser *appartiennent,* dit le saint docteur dans une préface placée en tête du Traité de la vérité, *à l'étude de la sainte Écriture* (1).

Ces trois traités sont en effet consacrés à exposer certaines questions de philosophie et de théologie sur lesquelles la sainte Écriture nous donne des enseignements qui, pour être bien compris, ont besoin d'être *étudiés.* Ces enseignements ont besoin d'être étudiés en partant de ce principe que « c'est par la sainte Écriture que nous connaissons si ce que la raison nous suggère doit être admis ou rejeté (2). »

Écriture sainte, théologie, philosophie, saint Anselme ne confondait point ces trois choses, mais il ne les séparait pas non plus. Ses principes s'y opposaient absolument. Car, suivant lui, le meilleur moyen de fortifier la raison et de la rendre capable de pénétrer les secrets les plus cachés de la philosophie et du dogme, c'est d'étudier la sainte Écriture avec foi. « Plus nous puisons dans la sainte Écriture la nourriture abondante que nous y fait trouver l'obéissance, plus nous devenons capables de nous nourrir des aliments qui rassasient l'intelligence (3). »

(1) Tres tractatus pertinentes ad studium sacræ Scripturæ quondam feci. (*De veritate.* Prologus.)

(2) Nam si quod ratione dicamus aliquando quod in dictis ejus aperte monstrare, aut ex ipsis probare nequimus, hoc modo per illam cognoscimus utrum sit accipiendum aut respuendum. (*De concordia gratiæ et liberi arbitrii*, cap. VI.)

(3) Verum est quia quanto opulentius nutrimur in sacra Scriptura ex his quæ per

Le saint est lui-même une preuve de cette vérité. En parlant ainsi il disait encore plus ce qu'il faisait que ce qu'il pensait. « Dès « qu'il eut été nommé prieur, il se dévoua tout entier au service de « Dieu, et y consacra tout son temps. A partir de ce moment il ban- « nit à tout jamais de sa pensée le siècle et toutes les affaires du « siècle. Désormais tourné vers Dieu seul et plongé dans l'étude « des sciences sacrées, il s'éleva jusqu'au sommet de la contem- « plation des choses divines. Il arriva à comprendre, avec l'aide de « Dieu qui lui en ouvrait le secret, certaines questions des plus obs- « cures, sur la nature divine et sur la foi, que personne n'avait « comprises avant lui. Il s'appliqua ensuite à les éclaircir et à prou- « ver par des raisons plausibles que sa manière de les expliquer était « vraie et orthodoxe.

« Il avait une très grande foi dans les saintes Écritures. Cette « foi lui faisait admettre de tout cœur et avec une inébranlable fer- « meté qu'il ne se trouvait rien dans nos saints livres dont on ne pût « démontrer l'incontestable exactitude. Aussi s'appliquait-il à met- « tre son intelligence d'accord avec sa foi et à saisir des vérités « qui lui apparaissaient environnées de si épais nuages. Or il arriva « qu'une nuit, un peu avant l'heure de matines, il était dans son lit « ne dormant pas, mais s'occupant à sonder ces graves questions. « Il tâchait de comprendre, à force de réfléchir, de quelle manière « les prophètes avaient pu connaître les choses passées et les choses « futures comme si elles eussent été présentes, et les dire et les « écrire avec une entière assurance. Il était plongé tout entier dans « l'étude de ce problème et il brûlait de le résoudre, quand tout « à coup ses yeux se fixèrent et, à travers les murailles du dortoir et « celles de la chapelle, il vit les moines chargés de préparer l'of- « fice aller et venir, circuler autour de l'autel, parcourir l'église, « allumer des cierges et préparer tout ce qui était nécessaire pour « chanter matines. A la fin, l'un d'eux saisit la corde de la cloche et « l'agita pour appeler les religieux au chœur, et ceux-ci quittèrent « aussitôt leurs lits. Anselme fut émerveillé de cette vision. Elle « lui fit comprendre qu'il était bien facile à Dieu de montrer aux

obedientiam pascunt, tanto subtilius provehimur ad ea quæ per intellectum satiant. (*De fide Trinitatis*, cap. II.)

« prophètes, dans la lumière du Saint-Esprit, les choses futures puis-« qu'il lui avait donné à lui-même de voir de ses yeux, à travers « tant d'obstacles, ce qui se passait dans le monastère (1). »

Ce récit d'Eadmer nous livre en partie le secret de cette pénétration extraordinaire, de cette prodigieuse puissance de raison et de cette largeur de vues qui nous étonnent dans saint Anselme. A force de travailler à modeler sa pensée sur la pensée de Dieu, il avait fini par en prendre, dans toute la mesure dont son génie le rendait capable, l'élévation et l'ampleur.

Nul doute qu'il ne faille également attribuer en partie à cette habitude de nourrir son intelligence de la parole de Dieu, de manière à en faire passer les ardentes clartés dans sa propre parole, le caractère édifiant de ses écrits didactiques eux-mêmes (2). Jusqu'au milieu des raisonnements et des distinctions on sent le rayonnement de ce Verbe dont l'intelligence humaine reçoit, suivant les expressions d'un autre docteur, frère de notre saint par la vertu et le génie, « une instruction qui la fait éclater en acte d'amour (3). »

Anselme était convaincu que l'étude de la sainte Écriture contribue puissamment à perfectionner la raison. Il ne l'était pas moins que la raison est d'un grand secours pour arriver à comprendre la sainte Écriture. Mais, suivant lui, cette étude n'exigeait pas seulement de l'application : elle demandait de la méthode. La méthode qu'il suivait lui-même et qu'il conseillait aux autres était à la fois fort simple et fort large. Elle consistait à passer rapidement en revue les divers sens de la sainte Écriture, à s'arrêter à un de ces sens plus particulièrement en rapport avec ses besoins, ses vues propres, ses aptitudes et sa tournure d'esprit, et à le scruter par une longue méditation, en usant de tous les procédés que la philosophie nous enseigne, analyse, synthèse, division, etc.

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.

(2) M. de Rémusat lui-même, malgré son rationalisme, a été frappé de ce caractère édifiant des écrits de saint Anselme. « Ici, dit-il, la sainteté se mêle à tout. Anselme n'a « point laissé d'ouvrage qu'on ne pût regarder comme un ouvrage de piété. » (*S. Anselme de Cantorbéry.*, livre II, ch. II.)

(3) Non igitur secundum quamlibet perfectionem intellectus mittitur Filius, sed secundum talem instructionem intellectus qua prorumpat in affectum amoris. (*Summ. Theol.* p. 1ª, quæst. XLIII, art. IV, ad 2um.)

« C'est depuis saint Anselme, disent les bénédictins de la congré- « gation de Saint-Maur, dans l'*Histoire littéraire de la France*, qu'on « étudie l'Écriture sainte avec plus d'ordre. On distingue, depuis « lui, les différents sens du texte, littéral ou historique, allégorique, « tropologique ou moral, et anagogique (1). »

Assurément on distinguait ces divers sens avant saint Anselme. Plusieurs saints Pères, et en particulier saint Augustin et saint Grégoire le Grand, les ont exposés dans des commentaires admirables et très connus. Le mérite de saint Anselme n'est pas d'avoir inventé cette classification des sens de la sainte Écriture, mais d'avoir montré le parti que l'on peut tirer de ces sens multiples pour labourer le champ de nos Livres saints avec le soc de la raison humaine. C'est d'avoir introduit dans une plus large mesure la philosophie dans l'exégèse, comme il l'avait introduite dans le dogme. Là encore il ouvrit une voie nouvelle. Non content de marcher lui-même dans cette voie, il usa de toute son influence pour y pousser les meilleurs esprits de son temps.

Il en est un sur lequel l'action du saint nous est plus connue. Nous ne saurions mieux faire connaître saint Anselme comme initiateur qu'en entrant sur ce point dans tous les détails que nous rapporte l'histoire.

(1) Tome VII, p. 145.

CHAPITRE IX.

Guibert de Nogent.

On présenta un jour au saint prieur du Bec un petit enfant qui appartenait à l'une des plus grandes familles de Beauvais et qui venait de perdre son père. Sa mère, femme d'une grande piété, destinait cet enfant au cloître. Elle l'avait promis à la sainte Vierge avant qu'il fût né. L'éducation de cet enfant de Marie et de ce futur moine était le principal objet de la sollicitude de cette pieuse mère. Il s'appelait Guibert. Quand plus tard il fut devenu abbé du monastère de Nogent-sur-Coucy, dans le diocèse de Laon, on ajouta à son nom celui de son abbaye.

Vers la fin de sa vie, Guibert de Nogent, — c'est le nom qui lui est resté dans l'histoire, — écrivit sa propre biographie. Il ne manque pas d'y mentionner les bons conseils que le saint prieur du Bec lui avait donnés dans son enfance « pour se former à la vie intérieure et pour régler son corps suivant la raison (1). » Ces avis du saint l'avaient vivement frappé.

Guibert prit l'habit monastique, tout jeune encore, dans l'abbaye de Saint-Germer. Saint-Germer, dans le diocèse de Beauvais, était à une faible distance de cette ville. Saint Anselme allait assez fréquemment visiter cette abbaye. Les moines l'aimaient comme leur père. Il était là comme au Bec, prêchant, instruisant, donnant des conseils. Tous venaient à lui, et il se donnait à chacun, comme s'il fût venu à Saint-Germer pour lui seul.

« Pour ce qui est de moi, raconte Guibert de Nogent, il mettait « tant de bonté à me donner ses leçons et il y prenait tant de peine « qu'on eût dit qu'il était venu tout exprès et qu'il n'avait pas d'au-

(1) Guibert, *De vita sua*, lib. I, cap. XVI. — Migne, CLVI, 874.

« tres motifs de nous rendre de fréquentes visites (1). » Le fait est qu'Anselme avait pris ce jeune homme en affection. Une piété tendre, une dévotion particulière envers la sainte Vierge, une âme ardente dans un corps grêle et souffreteux, un esprit vif et ouvert à tout, un goût passionné pour l'étude, des succès extraordinaires qui lui faisaient dépasser tous ses rivaux, une remarquable finesse d'observation, une singulière promptitude de répartie, révélaient un sujet d'élite sur lequel on pouvait fonder de grandes espérances. Par ailleurs il y avait dans cette nature des côtés faibles et même des défauts saillants qui demandaient une direction ferme, large et intelligente. Guibert était doué d'une imagination brillante et féconde, mais désordonnée au point de troubler le sommeil de ses nuits et de lui causer, jusque pendant le jour, des terreurs étranges. Le jugement, qui chez lui n'était pas encore formé, ne parvenait pas à réprimer les saillies et les caprices de cette folle. Pendant assez longtemps elle l'entraîna avec une ardeur immodérée vers la lecture des poètes. Il dévora, sans faire aucun choix, leurs productions les plus dangereuses. Ce dérèglement d'esprit le fit tomber, momentanément, dans de graves écarts de mœurs. On le voyait passer d'une dévotion exaltée au dégoût des exercices monastiques. Il ne les accomplissait plus que de manière à sauver les apparences. Une seule chose ne variait point en lui, c'était son amour pour l'étude. Une pareille constance dans une nature aussi mobile était vue de mauvais œil par les jeunes gens qui étudiaient avec lui à Saint-Germer, et leur paraissait l'indice d'une insupportable ambition. Des rêves d'ambition se formaient en effet dans cette jeune tête ; mais au fond ce n'était point là ce qui vexait ses émules. Ils lui eussent pardonné tout le reste : ils ne pouvaient lui pardonner sa supériorité et ils s'en vengeaient par toute sorte de vexations. Guibert, n'y tenant plus, roula quelque temps dans sa pensée le projet de changer de monastère.

(1) Qui ante abbatiam, et in abbatia positus, cum ad Flaviacense in quo eram monasterium, familiarem religionis et doctrinæ suæ gratia haberet adventum, adeo sedule mihi eruditionis indulgebat beneficia, tanta ad id laborabat instantia, ut unica ac singularis sui ad nos adventus et frequentationis ego viderer solus esse causa. Guibert, *De vita sua*. — Migne, CLVI, 874.)

On voit que ce jeune moine avait grandement besoin des conseils d'Anselme. Dès qu'il se fut ouvert à lui, le saint prieur du Bec comprit qu'il fallait à l'activité de cette âme un autre aliment que des lectures frivoles et des études littéraires; il lui conseilla l'étude de l'Écriture sainte, non une étude quelconque, mais une étude sérieuse, approfondie, large, à la fois philosophique et pieuse, et capable de répondre à tous les besoins de son intelligence et de son cœur. Il se mit à lui en montrer les avantages, à lui en découvrir les charmes, et il lui en donna la clef. Son avis fut qu'il devait prendre pour guide saint Grégoire le Grand. Il lui expliqua, d'après ce saint docteur et plusieurs autres Pères de l'Église, en quoi consistent le sens littéral, le sens moral, le sens allégorique et le sens anagogique de nos saints livres. Il lui fit comprendre que chacun de ces sens renferme des richesses et qu'il n'y a qu'à se les approprier, non par un travail de compilation, mais par des réflexions personnelles. Il l'engagea, du reste, à s'aider de toutes les ressources que mettait à sa disposition la connaissance des belles-lettres et de la philosophie. L'œuvre qu'Anselme proposait à son jeune disciple devait être une œuvre de littérature autant qu'une œuvre de piété, une œuvre de raison en même temps qu'une œuvre de foi.

Pour joindre l'exemple au précepte, le maître prenait quelques chapitres de l'Évangile; il les divisait, il les exposait, il les commentait d'une manière rationnelle et en suivant les règles et les principes de la philosophie. Il partait de là pour enseigner à Guibert comment il devait appliquer lui-même à l'interprétation des saintes Écritures les notions de la psychologie et les règles de la logique (1).

(1) Cœpi igitur jam sero et ad id quod sæpe a plurimis mihi bonis doctoribus præstillatum fuerat anhelare, scilicet Scripturarum commentis intendere, Gregoriana dicta in quibus artis hujus potissimum reperiuntur claves, crebrius terere, secundum veterum auctorum regulas, ad allegoricum, seu moralem, quin et anagogicum sensum prophetica, vel evangelica verba perstringere. In his præcipuum habui incentorem Beccensem abbatem Anselmum, postea Cantuariensem archiepiscopum ex transalpinis partibus, Augustana videlicet regione oriundum, virum incomparabilem documentis, et vita sanctissimum... Is itaque tripartito aut quadripartito mentem modo distinguere docens, sub affectu, sub voluntate, sub ratione, sub intellectu commercia totius interni mysterii tractare et quæ una a plerisque et a meipso putabantur certis divisionibus resoluta, non idem duo prima fore monstrabat, quæ tamen accedentibus quarto vel tertio eadem mox esse promptis assertionibus constat. (Guibert, *De vita sua.*)

Le jeune moine de Saint-Germer ne se rendit pas tout d'abord. Mais à la longue des leçons si bien appropriées à ses besoins et à ses aptitudes, et données avec tant d'intelligence et d'autorité, produisirent leurs fruits. Il prit goût à l'étude de l'Écriture; il mit à cette étude l'ardeur qu'il apportait à toute chose; il s'y plongea tout entier. Elle lui fit trouver le calme, l'équilibre de ses facultés, la rectitude des idées, la délicatesse et l'élévation des sentiments, le mépris des choses qui passent, un zèle exempt de tout alliage d'ambition, un accroissement de piété, une science vraie et une vertu solide.

Dans ces dispositions, l'idée ne pouvait manquer de lui venir de travailler à communiquer aux autres les trésors dont cette étude l'enrichissait chaque jour lui-même. C'est là ce que voulait Anselme et ce que plusieurs autres désiraient avec lui. Mais Guibert était placé sous la direction d'un abbé à l'esprit étroit, et, comme il arrive souvent en pareil cas, là où il aurait dû trouver des encouragements, il rencontra des obstacles. Ces obstacles disparurent enfin, et le disciple de notre saint put donner à ses contemporains des commentaires sur l'Écriture sainte qui sont parvenus jusqu'à nous, et dans lesquels on trouve avec ses propres idées et ses propres qualités plusieurs des idées et des qualités de son maître (1).

(1) Cœpi postmodum et ego ejus (Anselmi) sensa commentis, prout poteram, similibus æmulari, et ubique Scripturarum, si quid istis moraliter arrideret, sensibus multa animi acrimonia perscrutari. (Guibert, *De vita sua.*)

CHAPITRE X.

Le traité du grammairien. — Méthode d'enseignement de saint Anselme. — Abus contre lesquels il réagit. — Bérenger. — Saint Anselme contribue à faire connaître et à faire adopter la bonne manière d'enseigner. — Ses élèves. — Anselme de Laon et les débuts de l'université de Paris.

Outre les trois traités dont nous avons déjà parlé, saint Anselme en composa un quatrième qui se rattache également à ses débuts. Ce traité intitulé : *Du grammairien*, *De grammatico*, roule tout entier sur la question de savoir si le grammairien est une *qualité* ou une *substance*. Ce n'était, dans la pensée du saint professeur, qu'un simple exercice d'argumentation propre à habituer les jeunes esprits à manier les armes de la dialectique (1).

Ces quatre premiers traités sont rédigés sous forme de dialogue entre le *maître* et l'*élève*. Cette forme de dialogue se trouve également dans un autre des ouvrages du saint qu'il composa plus tard sous ce titre : *Pourquoi Dieu s'est fait homme*, *Cur Deus homo*.

Grâce à cette forme, saint Anselme a pu conserver à ses leçons l'allure, la physionomie, l'animation d'un cours oral. On sent, en lisant ces dialogues métaphysiques, que ces questions et ces réponses, que ce maître et ces élèves ne sont pas une fiction, que tout cela a été dit ainsi, expliqué sous cette forme, discuté de cette manière. Tout cela a été réel et le redevient; on oublie qu'on lit un livre : on est au milieu d'un auditoire et l'on entend un professeur. Parfois même on croit le voir. Ce professeur a l'œil sur ses élèves; il ne cesse de les prendre à partie. Avez-vous écouté? Avez-vous compris? Avez-vous réfléchi? Avez-vous comparé? Les questions succèdent aux

(1) Non inutilem, ut puto, introducendis ad dialecticam. — *De veritate*. Prologus. On voit par ce traité que saint Anselme était familiarisé avec la dialectique d'Aristote.

questions, excitent, stimulent, tiennent en éveil les élèves. On a leurs réponses : il semble qu'ils sont là.

Dans le professeur ces dialogues nous montrent le formateur. Ce n'est pas assez pour ce maître d'exposer des thèses : il est visible que sa grande préoccupation est de façonner des intelligences. Exercer des esprits encore novices à passer de l'analyse à la synthèse (1), à démêler les divers sens d'un mot, à tourner et à retourner une idée sous toutes ses faces (2), à ne se rendre à un raisonnement qu'après en avoir examiné le fort et le faible (3), constitue à ses yeux, il est facile de le voir, une des parties les plus importantes de l'enseignement. Ceux qui n'ont pas étudié de près les traités du saint ne sauraient croire jusqu'à quel point ils nous montrent son attention constamment partagée entre les idées qu'il communique et les intelligences qui les reçoivent.

Un des traits caractéristiques, le plus caractéristique peut-être, de sa méthode d'enseignement est d'aider, on pourrait dire de forcer les esprits à trouver eux-mêmes les idées qu'il a à leur communiquer. Il veut que ces idées, autant que possible, viennent d'eux, et non de lui. Ce n'est pas assez que ses élèves constatent par eux-mêmes, en les examinant de près, la justesse de ses raisonnements. Ces raisonnements, il les y associe de telle sorte que ce sont eux qui les font (4). Il leur fait produire tout ce qu'ils sont capables de produire. Une de ses joies est de les aider à s'élever très haut, plus haut qu'ils ne se croyaient capables de monter, et de les faire planer sur les sommets de la métaphysique. Mais il ne les y transporte pas tout d'un coup. Son art, car son enseignement est vraiment dirigé par un art merveilleux, est de les y conduire pas à pas, avec une lenteur calculée, par des circuits, comme on aide un voyageur infirme à gravir une côte escarpée en lui faisant prendre de longs détours. Ce fut, on le sait, la méthode de Socrate. Saint Anselme était, sous ce rapport, disciple de Socrate par l'intermédiaire de

(1) Opus est ut tu ea quæ dicam non sis contentus singula tantum intelligere, sed omnia simul memoria quasi sub uno intuitu colligere. — *De casu diaboli*, cap. XII.

(2) Ut video, æquivocatio voluntatis te fallit, (etc. *De libero arbitrio*, cap. VII.)

(3) *De grammatico*, cap. VII.

(4) Il fait reconnaître à ses élèves l'avantage de cette méthode : Profecit mihi quia hoc ordine me duxisti. (*De verit.*, cap. IX.)

Platon que, selon toute apparence, il avait longuement et profondément étudié.

L'enseignement du saint professeur du Bec reluisait de simplicité et de clarté. Nul apprêt, nulle pompe, nul étalage d'érudition. Quant aux termes de l'École, il ne les emploie que lorsque le sujet l'exige absolument. « Soit qu'Anselme instruisît de vive voix ou par écrit, « remarquent avec une grande justesse les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, il le faisait sans prendre le ton de docteur, « mais en style simple et familier, employant la force du raisonnement et des exemples sensibles (1). » Ces *exemples sensibles*, le saint excelle à les trouver. Les objets de la nature, les usages ordinaires de la vie, les choses les plus communes lui fournissent à chaque instant des comparaisons pour expliquer familièrement les questions les plus élevées de la philosophie et de la théologie (2). Pour se faire sûrement et en quelque sorte infailliblement comprendre, les comparaisons ne suffisent pas; il faut, par des interrogations habilement ménagées, s'assurer si les élèves ont bien saisi les idées ou les raisonnements qui leur ont été proposés, les répéter ou, ce qui est mieux encore, les leur faire répéter de peur qu'ils ne les oublient. Le saint, on le voit par ses traités, ne néglige aucun de ces moyens. La crainte de n'être pas entièrement et parfaitement compris l'obsède. Il faut pour le rassurer que ses élèves lui rendent le témoignage « qu'il est tellement clair qu'il est impossible de ne pas le com- « prendre, et que ses explications pourraient être saisies même par des enfants (3). »

Au XIe siècle, ce mérite de la simplicité et de la clarté dans l'enseignement n'était pas chose commune. Il était assez rare qu'on enseignât « sans prendre le ton de docteur. » Plusieurs maîtres

(1) Tome VII, p. 78.

(2) C'est vraiment là la manière d'enseigner, comme le remarque Bossuet dans ses *Commentaires sur les Proverbes de Salomon :* Docendi ratio ea est ut ad vivum pingat et coram oculis ponat rerum imagines.

(3) *Discipulus.* — Satisfecisti etiam pueris. (*De verit.*, cap. XII.)

Discip. — Ita aperte hoc ostendis ut non possim non videre. (*Ibid.*, cap. VIII.)

Discip. — Sic video ut non possim non videre. (*Ibid.*, cap. XIII.)

Discip. — Non possum non videre. (*De casu diaboli*, cap. XV.)

Le saint veut montrer par là que le professeur doit s'assurer par les réponses de ses élèves qu'il a atteint le degré de clarté recommandé par Quintilien : Non ut intelligere possit auditor, sed ne omnino possit non intelligere curandum.

jouissant d'un certain renom se préoccupaient beaucoup moins de communiquer leur science que de paraître savants. Ils tenaient même à n'être pas compris; si on les eût compris, on en eût conclu qu'ils n'étaient pas profonds. Leur enseignement hérissé de mots et de formules qu'ils ne comprenaient pas eux-mêmes relevait plus de la prestidigitation que de la logique. Les démonstrations sérieuses y tenaient peu de place, et la science y avait peu de part. Mais en revanche une gravité de parade et des airs pompeux donnaient à leur parole une grande autorité.

L'exemple le plus frappant en ce genre fut celui de l'hérésiarque Bérenger. Bérenger n'était pas savant. Il ne put jamais soutenir une discussion sérieuse avec des hommes compétents, ni dans les conciles, ni dans les conférences privées. C'est là un fait avéré. Mais il possédait au suprême degré l'art de frapper les esprits par l'éclat du prestige extérieur. « On le voyait, dit un de ses contemporains, « affecter une démarche théâtrale, se donner des airs de supériorité, « s'attacher à faire remarquer en lui ce que la dignité de maître offre « d'éclatant bien plus que ce qu'elle a de sérieux, paraître au mi- « lieu de ses élèves la tête enveloppée dans son capuchon, simuler « une méditation prolongée, et, après avoir fait désirer longtemps « sa parole, s'exprimer avec une lenteur affectée, et par ses modu- « lations prétentieuses tromper les esprits inattentifs de manière à « s'attirer la réputation de docteur sans en avoir la science (1). »

Une des gloires de saint Anselme est d'avoir tracé à l'enseignement une voie tout opposée, dans laquelle les professeurs les plus remarquables du moyen âge marchèrent après lui (2). « Anselme ne se « bornait pas, disent avec raison les auteurs de l'*Histoire littéraire* « *de la France*, Anselme ne se bornait pas à établir des principes « clairs et solides pour apprendre à étudier chrétiennement et à

(1) Guitmundi, *De corp. et sang. Christi veritate in Euch.*, lib. I. — Migne, CXLIX, 1428.

(2) Malheureusement il y en eut toujours un certain nombre qui trouvèrent plus commode pour leur ignorance et plus avantageux pour leur vanité de marcher sur les traces de Bérenger. Au milieu du XIIe siècle, Jean de Salisbury, qui avait seulement le tort de beaucoup trop généraliser, s'en plaignait avec amertume : Nostri autem ad ostentationem scientiæ suæ sic suos instituunt auditores ut non intelligantur ab eis. (*Metalogicus*, lib. II, cap. XVII. — Migne, CXCIX, 874.)

« découvrir la vérité; *il montre encore par son exemple la bonne* « *manière d'enseigner les autres* (1). »

Cette bonne manière d'enseigner les autres, saint Anselme la montre encore aujourd'hui par ses écrits. Nul doute que ses traités, étudiés avec soin et intelligence, ne puissent aujourd'hui comme il y a huit siècles contribuer à former des professeurs. Mais au XI[e] siècle il montra surtout cette bonne manière par ses leçons de vive voix.

Parmi ses élèves, plusieurs, devenus maîtres à leur tour, s'efforcèrent de marcher sur ses traces, et ils y réussirent. Dans les écoles des monastères de la fin du XI[e] siècle et de la première moitié du XII[e], on entend des échos de cette grande voix et on retrouve des copies de cette imposante figure. Nous avons nommé Guibert de Nogent : il y en eut d'autres.

Du vivant même de saint Anselme, l'université naissante de Paris s'applaudit de posséder dans la personne d'un autre Anselme un maître formé par lui.

Anselme de Laon fut un des professeurs les plus célèbres du XI[e] siècle. Avant d'enseigner, il était venu prendre au Bec les leçons de notre saint. Il lui emprunta ses idées et sa manière de les exposer, au point de rendre difficile, à ne juger que par des preuves intrinsèques, auquel des deux Anselmes doivent être rapportés des traités attribués par les copistes tantôt à l'un, tantôt à l'autre (2).

(1) T. VII, p. 78.

(2) On a attribué tantôt à saint Anselme, tantôt à Anselme de Laon, les trois ouvrages suivants :

1° *Commentarius in Psalterium.*

2° *Commentarium in Evangelium divi Matthæi.*

3° *Commentarius in Cantica canticorum.*

Il en est probablement de ces commentaires, au moins dans une certaine mesure, comme de l'ouvrage intitulé : *De excellentia B. M. Virginis*. Cet ouvrage, attribué à saint Anselme par plusieurs Mss. et édité plusieurs fois sous son nom, parait plutôt être l'œuvre de son disciple Eadmer. Mais Eadmer, selon toute apparence ne fit que reproduire à sa manière et dans son propre style les idées qu'il avait si souvent entendu exposer par le saint dans ses conférences sur la sainte Vierge. Il est probable que le savant professeur de Paris et de Laon devait aussi en grande partie à son illustre maître du Bec le fond de ses commentaires sur la sainte Ecriture.

Qu'Anselme de Laon soit venu étudier sous saint Anselme, au Bec, c'est le sentiment adopté par l'*Histoire littéraire de la France* (t. X, p. 170), par Dom d'Achéry dans ses notes sur Guibert de Nogent; Migne, CLVI, 1153, et par Dom Thibaut dans son

C'est à Paris que débuta ce professeur éminent, et on peut le regarder comme un des fondateurs de l'université de cette ville. Il établit ensuite son école à Laon, où il mourut en 1117, huit ans après saint Anselme. Sa réputation fut immense, et l'on vit pendant quarante ans se presser autour de sa chaire, soit à Paris, soit à Laon, une foule de jeunes gens accourus de toutes les parties de l'Europe (1).

On ne trouve point dans Anselme de Laon le génie de saint Anselme, son élévation de vues, sa puissance de raison, sa hardiesse et son ampleur; mais il unit à une science vraie et solide un jugement droit et une méthode d'enseignement claire, simple, exempte de subtilité et d'apparat. Cette méthode consiste, au rebours de ce que lui reprocha Abélard, à éviter de remplacer les idées par des mots et de donner plus de fumée que de lumière (2).

Anselme de Laon forme la transition entre les grandes écoles monastiques et les universités. Saint Anselme arrive jusqu'au seuil de cette institution célèbre, et lui lègue, avec ses traités, un de ses disciples qui fera revivre son esprit et sa méthode d'enseignement. Ainsi au moment où se formaient ces universités célèbres qui furent

ouvrage manuscrit : *Chronicon Beccense auctum et illustratum.* Bibl. nat. Ms. latin, nº 12884.

(1) De Montalembert accompagne les quelques lignes qu'il consacre à Anselme de Laon, dans ses *Moines d'Occident* (livre XIX, ch. XIII), de la note suivante :

« Il forma une foule de prélats pour tous les pays : en Italie, Odalric et Anselme, tous « deux archevêques de Milan ; en Belgique, Francon, abbé de Lobbe, Jean, abbé de Saint-« Amand, Philippe, abbé de Bonne-Espérance, Wibald, abbé de Stevelot, Bernard, abbé « d'Utrecht; en Angleterre, Guillaume et Raoul, archevêques de Cantorbéry, les évêques « de Hereford, de Rochester et de Londres, et l'abbé Gilebert de Sempringham, fonda-« teur de l'ordre qui porte son nom; en Allemagne, le bienheureux Dittmar, écolâtre « de Brême, Idunge de Ratisbonne, écrivain assez célèbre, le bienheureux Wicelin, évê-« que d'Oldenbourg et apôtre de Holstein; en France, Raoul son frère et son succes-« seur comme écolâtre de Laon, saint Bruno, Mathieu de Laon... »

Par cette longue liste dont nous ne citons qu'une partie, on peut se faire une idée de l'influence d'Anselme de Laon comme professeur, influence qui, en remontant comme il est juste, jusqu'au grand maître qui l'avait formé, fut aussi, indirectement, celle de saint Anselme.

(2) Verborum usum habebat mirabilem, sed sensu contemptibilem, ratione vacuum. Cum ignem accenderet, domum suam fumo implebat, non luce illustrabat. (*Abail. Epist. calamit. suar.*)

Ce n'était point le portrait d'Anselme de Laon qu'Abailard traçait en écrivant ces lignes : c'était le sien propre, et aussi, malheureusement, celui de plusieurs autres professeurs de cette époque.

une des gloires du moyen âge, Dieu leur montrait, dans la personne de l'un des docteurs de son Église, le type achevé du vrai professeur.

Un professeur! On ne sait plus aujourd'hui donner à ce mot le grand sens qu'il avait pendant les beaux siècles du moyen âge. On ne comprend plus quelle était la puissance de ces hommes qui s'appelaient Lanfranc, saint Anselme, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin.

Rien n'est beau comme le rôle et la mission du professeur. La science, comme la foi, se transmet par la parole. *Fides ex auditu.* On ne possède la science dans toute sa force et dans tout son éclat qu'à la condition de la recevoir vivante des lèvres d'un maître. « Vous pouvez bien apprendre chez vous, dans des livres, les prin- « cipes de n'importe quelle science, mais le détail, la couleur, le « ton, l'air, la vie qui les fera vivre en vous, voilà des choses que « vous ne pouvez recevoir que de ceux dans lesquels cette science « est déjà vivante (1). » Cela est surtout vrai des sciences sacrées qui touchent de si près à la foi.

Le professeur ne transmet pas seulement la vérité. Il y ajoute quelque chose qui la fait resplendir dans les âmes et la leur fait aimer; quelque chose de lui-même, quelque chose de son intelligence et de son cœur. Sa parole est comme un fluide électrique qui va d'une âme à d'autres âmes; elle fait jaillir des étincelles, elle excite des commotions, elle fait parfois courir dans les veines des frissons sublimes. Elle ouvre des horizons, éveille des idées, suscite des visions internes, dépose des germes précieux, fait naître des vocations, révèle à eux-mêmes des esprits supérieurs, et creuse dans les plus médiocres de ces larges sillons de lumière qui ne s'effacent plus jamais.

(1) The general principles of any study you may learn by books at home; but the colour, the tone, the air, the life which makes it live in you, you must catch all these from those in whom it lives already. (Newman, *On Universities.*)

CHAPITRE XI.

Vie angélique de saint Anselme. — Sa mortification extraordinaire. — Ses miracles. — Son union à Dieu; prodige qui la révèle. — Il compose des *Méditations* et des *Prières* dans lesquelles il se peint lui-même. — Son amour pour Notre-Seigneur; sa dévotion à la Passion du Sauveur et à la sainte Vierge.

Les devoirs multiples de sa charge de prieur, les labeurs de l'enseignement, sa vaste correspondance, la direction des âmes, ses relations avec le dehors, absorbaient l'activité d'Anselme, mais elles l'absorbaient en Dieu. Il gouverne, il surveille, il corrige, il prêche, il étudie, il enseigne, il reçoit des étrangers, il voyage, comme il récite l'office divin ou comme il célèbre le saint sacrifice de la messe, avec le même recueillement et la même vue de Dieu. Quelque part qu'il soit, quelque affaire qu'il traite, à quelque occupation extérieure qu'il vaque, son âme demeure plongée dans les profondeurs de Dieu par une application constante à le contempler. L'étude surtout ne se distingue pas chez lui de la prière. Ce phénomène de la vie du saint était la conséquence d'un autre plus frappant encore parce qu'il paraissait davantage au dehors et faisait de lui comme une sorte d'esprit céleste revêtu des apparences d'une chair mortelle. Dès le commencement de son priorat, sa mortification atteignit un degré qui n'est pas sans exemple dans les annales de la sainteté, mais cependant bien rare. Son compagnon et biographe Eadmer, qui en avait été le témoin, comprenant qu'il serait trop long d'entrer dans le détail, nous l'a peinte en quelques mots : « En ce qui touche à ses mortifications, dit-il, je crois « qu'il vaut mieux me taire que d'en parler. Que pourrais-je dire « de ses jeûnes, puisque dès le commencement de son priorat il « macéra son corps par une si grande abstinence que non seule- « ment il ignorait absolument les appâts de la sensualité, mais qu'il

« n'éprouvait plus, ainsi qu'il avait coutume de le dire, ni faim « ni plaisir à manger, même après les plus longs jeûnes. Il man- « geait cependant comme les autres hommes, mais avec une « grande sobriété, et parce qu'il savait que son corps avait besoin « de nourriture pour subsister (1). » En lisant ou en entendant raconter ces choses merveilleuses, le rationaliste sourit, parce qu'il ne tient pas compte de la grâce qui seule les rend possibles, mais le chrétien lève ses regards vers le ciel et il bénit Dieu qui est admirable dans ses saints.

L'austérité de la vie d'Anselme avait quelque chose de doux et de suave. Elle n'effrayait pas, elle attirait. Son amabilité couvrait tout, et l'impression dominante causée par sa personne était celle d'une exquise et extraordinaire bonté.

Les communications incessantes du saint avec Dieu l'enveloppaient d'une sorte de lumière surnaturelle à laquelle se joignait encore l'auréole du miracle.

Un jour, un seigneur de Normandie fait prier Anselme de venir le trouver : il avait une communication importante à lui faire. Le prieur se rend à son château, accompagné de quelques-uns de ses religieux. L'entretien terminé, le seigneur, quoique la nuit s'approche, laisse partir les moines sans rien leur offrir. Anselme prend congé du châtelain, et, comme s'il ne s'apercevait de rien, il part tranquillement avec ses compagnons. Mais le Bec est fort loin : où passer la nuit? Les religieux se mettent en route et ils rencontrent à quelque distance un de leurs frères qui vient au-devant d'eux. Connaîtriez-vous, lui demande Anselme, un gîte qui pourrait nous abriter pendant la nuit? — Oui, père, il y a bien tout près d'ici une pauvre chaumière dans laquelle nous pourrions nous retirer; mais nous n'y trouverons qu'un peu de pain et de fromage. — Excellent homme! reprend Anselme en souriant, ne vous mettez pas en peine pour si peu. Allez vite, faites jeter un filet dans la rivière voisine, et vous nous rapporterez aussitôt un poisson qui suffira pour nous tous. Le moine court en toute hâte trouver un pêcheur et lui demande de leur prendre immédiatement un poisson.

(1) *Vit. S. Ans.*, lib. I.

Les poissons ne se prennent pas quand on veut, répond en riant le pêcheur. — Mais c'est le père Anselme qui l'a ordonné! Le pêcheur, qui ne connaît pas le père Anselme, ne s'en dérange pas davantage. Le moine le prie, le supplie, lui commande et finit par le décider. Quelle n'est pas la surprise de cet homme quand, retirant presque aussitôt son filet, il y voit une truite d'une grosseur extraordinaire et un autre poisson plus petit. Mais d'où peut bien venir ce poisson? s'écrie-t-il tout effrayé. Il y a vingt ans que je fouille la rivière et je n'y en ai jamais trouvé de semblable. Selon la prédiction du saint, la truite suffit, et au delà, à l'appétit de tous les convives.

Une autre fois, Anselme se trouvait encore en voyage avec quelques-uns de ses moines; il fut retenu par un seigneur du nom de Gautier Tirell, qui lui offrit l'hospitalité. C'est ce même Gautier Tirell qui suivit Guillaume le Conquérant en Angleterre et qui, de dessein prémédité ou par imprudence, perça d'une flèche, au milieu d'une partie de chasse, son fils Guillaume le Roux, devenu à son tour roi d'Angleterre. Gautier, qui aimait les moines, eût été heureux de les bien recevoir. Mais il était pris au dépourvu, les provisions pour un dîner maigre lui manquaient; il regrettait surtout de ne pas avoir de poisson. Comme il s'en montrait vivement contrarié : Ne vous inquiétez pas, lui dit Anselme, voici qu'on vous apporte un esturgeon. Gautier, croyant à une aimable plaisanterie, se prit à sourire. Mais on vit bientôt arriver au château deux hommes qui apportaient un grand esturgeon. C'étaient des bergers, dirent-ils, qui l'avaient trouvé sur les bords de l'Authie (1).

Ces faits extraordinaires, qui attestaient dans le saint prieur une puissance miraculeuse et l'esprit de prophétie, frappaient vivement les religieux du Bec, mais moins encore que les prodiges qui faisaient éclater à leurs yeux son esprit d'oraison et leur révélaient l'ardeur de ses communications intimes avec Dieu.

Pendant une nuit, Riculfe, ce moine dont on a déjà parlé, allait réveiller les religieux pour l'office de matines, lorsque, en passant devant la salle du chapitre, il aperçut Anselme priant debout, et sur

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.

sa tête un globe de feu qui l'enveloppait de lumière. Dans son trouble, il se demande si ce n'est pas là une apparition. C'est l'heure du repos, Anselme doit être au dortoir. Riculfe court au dortoir, et va droit au lit du prieur. Ne l'y trouvant pas, il revient à la salle du chapitre. Anselme y était en prière, mais le globe de feu avait disparu.

Que se passait-il donc entre Dieu et cette grande âme dans ces sublimes contemplations? C'est le secret du ciel. Cependant Dieu n'a pas voulu nous le dérober entièrement. Il a permis qu'Anselme lui-même nous fît sur ce point, sans presque s'en douter, les plus précieuses révélations. Vaincu par les instances de ses frères en religion, le saint prieur se décida, après bien des refus, bien des hésitations et bien des luttes, à composer des *Méditations* et des *Prières*. Ces méditations et ces prières, au fond, ce sont ses propres méditations et ses propres prières. Il y épanche son âme, on le sent. Les flots d'amour qui débordent de son cœur se répandent dans ses écrits, et y produisent ce merveilleux langage qui coule tantôt ardent comme une lave, tantôt doux comme le miel, cette intarissable fécondité d'expressions, cette exubérance de style qui les caractérisent. Le saint y parle tantôt au nom du chrétien, tantôt au nom du prêtre, tantôt au nom du religieux. Mais la fiction n'est qu'apparente. A chaque ligne, la sincérité naturelle de son âme le trahit. Ce chrétien, ce prêtre, ce religieux, ce pécheur repentant, cette âme prise du dégoût de tout ce qui passe et qui se tourne tout entière vers les choses éternelles, c'est lui.

Quant au style, c'est celui qui convient à la prière. Il consiste, non à construire de belles phrases, mais à exprimer de beaux sentiments. De peur qu'on ne cherchât les agréments du style là où il ne faut chercher que l'édification, le saint plaça une préface en tête de ses *Prières* et de ses *Méditations* afin d'avertir qu'elles ne doivent pas être lues, comme des compositions littéraires, dans des dispositions frivoles et avec un esprit préoccupé, mais dans le silence de la méditation, lentement et à petite dose, en s'en servant comme d'un moyen d'arriver à la connaissance et au mépris de soi-même, et à l'amour de Dieu (1).

(1) Meditationes seu Orationes quæ suscriptæ sunt, quoniam ad excitandam legentis mentem ad Dei amorem vel timorem, seu ad suimet discussionem editæ sunt, non sunt

Quand on suit ce conseil, et qu'on lit ces méditations et ces prières dans le recueillement, l'écrivain disparaît : on ne voit plus que le saint; mais véritablement on le voit et on l'entend. Eadmer, qui l'avait suivi pendant seize années sans presque le perdre de vue un seul instant et qui avait pénétré dans son âme plus avant qu'aucun autre, nous dit que si l'on veut se former une idée de ses rapports avec Dieu, il faut lire ses *Prières* (1). « Quant aux « méditations d'Anselme, remarque-t-il, je n'ai rien à en dire; cha- « cun peut voir dans les *Prières* qu'il a composées pour répon- « dre aux désirs de ses amis, avec quelle application, avec quelle « crainte, avec quelle espérance, avec quel amour il parlait à Dieu « et à ses saints, et apprenait aux autres à leur parler. Que quel- « qu'un veuille seulement s'appliquer à les lire avec dévotion, et « j'espère qu'il y puisera de précieux sentiments, et qu'il y trouvera « avec joie un aliment à son avancement spirituel (2). »

C'est là en effet un des caractères de ces *Prières* (3). Elles sont embaumées d'un parfum céleste, pleines d'onction, et d'une chaleur douce et pénétrante qui se communique infailliblement au lecteur bien disposé.

Ces pieux écrits, pages de la vie intime du saint arrachées par

legendæ in tumultu, sed in quiete, nec velociter sed paulatim, cum intenta et morosa meditatione. Nec debet intendere lector ut quamlibet illarum totam perlegat, sed quantum sentit, Deo adjuvante, sibi valere ad accendendum effectum orandi etc. (*Prologus.*)

(1) Les saints auxquels s'adressent ces prières, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Évangéiste, saint André, saint Étienne, saint Laurenf, saint Martin, sainte Madeleine, très populaires en Normandie, l'étaient aussi dans le pays d'Aoste. L'église actuelle de Gressan est dédiée à saint Étienne, et elle l'était déjà en 1141, d'après des documents authentiques; il est même probable, quoique les indications certaines fassent défaut pour remonter jusque-là, qu'elle l'était du temps de saint Anselme. Près de la tour de *Villa*, dont nous avons parlé dans notre premier chapitre, se trouve une très ancienne église de Sainte-Madeleine. La dévotion si tendre d'Anselme envers ces saints dont nous trouvons l'expression dans ses prières s'était formée, dans son cœur dès son enfance.

(2) *Vit. S. Ans.*, lib. I.

(3) Ce que nous disons des *Prières*, nous le disons des *Méditations*. Ces dernières, au nombre de vingt et une, sont des considérations sur les principales vérités de la foi. Les *Prières* sont des élévations de l'âme vers la sainte Trinité, vers Dieu le Père, vers Notre-Seigneur, vers le Saint-Esprit, vers la sainte Vierge, ou vers quelque saint : on en compte soixante et onze. Ces *Méditations* et *Prières* ne furent pas toutes composées pendant qu'Anselme était prieur. On peut même facilement supposer que la prière à saint Dunstan, l'un de ses prédécesseurs sur le siège de Cantorbéry, se rapporte au temps de son épiscopat.

d'irrésistibles importunités et pour ainsi dire dérobées par surprise au livre de son âme, ne furent d'abord communiqués qu'à un tout petit cercle d'amis privilégiés. Dans la pensée d'Anselme, ils ne devaient jamais en sortir. Mais les amis du saint avaient eux-mêmes des amis auxquels ils crurent pouvoir faire partager discrètement ces trésors, et c'est ainsi que ces Prières destinées à l'intimité transpirèrent peu à peu dans le public monastique. A peine connues, elles furent demandées partout : on en fit circuler des copies dans tous les monastères non seulement de Normandie, mais de France et d'Angleterre. On ne se lassait pas de lire et de relire, de savourer ces conversations à la fois si simples et si élevées d'une belle âme avec elle-même et avec Dieu; et en les lisant on se prenait à aimer le saint qui les avait écrites, et qui s'y était peint lui-même sans le vouloir.

Du fond de l'Auvergne, Durand, abbé de la Chaise-Dieu, qui fut plus tard évêque de Clermont, lui écrivait au nom de tous ses religieux :

« Plusieurs personnes ont versé dans notre oreille le baume « suave de votre nom et de votre piété. Puis la Méditation qui com- « mence par ces mots : *Terret me vita mea* et d'autres pieux écrits « émanés de vos sentiments de contrition et composés sous l'ins- « piration de votre cœur touché de repentir nous permettent de « lire vos larmes et font couler les nôtres (1). Nous sommes égale- « ment étonnés de trouver dans votre cœur une rosée de béné- « dictions si abondante et de la sentir s'infiltrer dans les nôtres « comme un ruisseau qui coule sans murmure. En vérité, c'est là « ce qui arrive. La piété de votre oraison écrite excite en nous « la piété de notre componction endormie. Aussi éprouvons-nous « une joie et une sorte de tressaillement intérieur qui nous font « aimer ces sentiments en vous, ou plutôt qui nous font vous aimer « vous-même à cause de ces sentiments, et, plus qu'eux, mais « grâce à eux, Dieu et vous.

« Servez-nous donc d'intercesseur, puisque vous le pouvez, tan- « dis que nous intercéderons nous-mêmes pour vous, autant que

(1) Pias præstant nobis tuas lacrymas legere.

« nous le pouvons. Si vous avez composé quelques autres écrits que « nous n'ayons pas, faites-les-nous parvenir (1). »

L'humble prieur ne put entendre sans un secret effroi ces premiers échos de la renommée qui lui rapportaient le bruit de son nom. Ces louanges l'affligèrent plus que n'auraient pu le faire les plus amers reproches. Il répondit à l'abbé de la Chaise-Dieu :

« Quand j'ai reçu la lettre de Votre Paternité, une grande joie « s'est répandue dans mon cœur. Mais quand j'ai jeté les yeux sur « ma vie, non seulement cette joie s'est évanouie presque tout en-« tière, mais encore un chagrin bien juste s'est violemment emparé « de moi. En effet, quand j'ai vu que vous aimiez un homme chétif « et inconnu comme moi (2), au point de le visiter et de le saluer « de si loin par une lettre, ma bassesse a cru à bon droit devoir « s'en réjouir. Mais quand je considère que si vous me portez quel-« que affection, c'est parce que vous me croyez quelque chose, « tandis que je ne suis rien; je comprends que vous aimez non pas « une personne vile et méprisable aux yeux des hommes, et c'est « ce que je suis; vous aimez un homme plein de générosité et de « vertu, et c'est ce que je ne suis assurément pas. Je crains donc « que votre affection ne me serve à rien, ou du moins à peu de « chose, parce que je ne suis pas ce que vous aimez. Je crains en « même temps de recevoir un grand préjudice de ma tiédeur, que « vous ne connaissez pas. Donc, je vous en prie, je vous en conjure, « ne m'estimez pas, ne m'aimez pas comme un homme qui aurait « déjà fait quelques progrès dans la vie spirituelle, mais aimez-« moi pour que je devienne tel et aidez-moi par vos prières à y par-« venir (3). »

Ce sont là de ces aveuglements sublimes par lesquels Dieu garde l'humilité de ses saints. Les moines de la Chaise-Dieu ne se trompaient nullement en regardant les *Méditations* et les *Prières* du saint comme un fidèle miroir dans lequel il s'était peint lui-même. On y trouve en quelque sorte, pour nous servir d'une comparaison empruntée à la science moderne, la photographie de son

(1) Epist., I, 61.
(2) Ignotum homunculum.
(3) Epist., I, 62.

âme. Il semble que, semblable à ce rayon émané du soleil des corps, qui dépose sur le verre l'image d'une figure de chair, un rayon tombé du divin soleil des âmes ait marqué sur ces pages si délicates et si pures l'empreinte immatérielle de la figure d'un saint.

« Venez, soyez à moi, ô Dieu que j'aime, que je chéris, que je « bénis de cœur et de bouche, que je loue, que j'adore! Mon âme « s'attache à vous, elle brûle de votre amour; elle ne respire que « pour vous; elle aspire à vous posséder. Elle ne désire que vous « seul; elle ne trouve de douceur qu'en vous; elle ne veut s'entre- « tenir que de vous, n'entendre parler que de vous, n'écrire que « sur vous, ne traiter que de vous (1). »

On vient d'entendre un des soupirs enflammés qui s'échappaient du cœur de notre saint dans ses contemplations. Le Dieu qu'il aime ainsi de toutes les puissances de son âme, c'est le Dieu fait homme, le Seigneur Jésus. Sa nature tendre l'incline à déposer en quelque sorte sur l'humanité adorable de Notre-Seigneur, et à laisser tomber comme des larmes sur ses pieds sacrés, les sentiments les plus purs de son amour pour Dieu. « Je ne sais, dit-il au bon Maître, je ne « sais comment il se fait que pour ceux qui vous aiment vous êtes « plus doux en tant que vous vous êtes fait chair qu'en tant que « vous êtes le Verbe (2). »

L'amour du Verbe incarné absorbe tout son être. Ne lui demandez pas ce qu'il étudie, ce qu'il contemple, ce qu'il espère, ce qu'il désire. Il n'étudie, il ne contemple, il n'espère, il ne désire qu'une seule chose, Notre-Seigneur! Mais il le désire avec transport, avec passion. « O Jésus! mon âme aspire à contempler votre beauté; « elle brûle de vous entendre! O le désiré de mon cœur! jusqu'à « quand supporterai-je votre absence? Jusqu'à quand gémirai-je? « Jusqu'à quand pleurerai-je de ne point jouir de vous? Mais où

(1) Medit. XV.

(2) Saint Thomas nous donne la raison de cet attrait, qui a sa racine dans notre nature :

Ea quæ sunt divinitatis sunt secundum se maxime excitantia dilectionem quia Deus est super omnia diligendus. Sed ex debilitate mentis humanæ est quod sicut indiget manuductione ad cognitionem divinorum, ita ad dilectionem per aliqua sensibilia nobis nota, inter quæ præcipuum est humanitas Christi, secundum quod in *Præfatione* dicitur : « Ut dum visibiliter Deum cognoscimus per hunc in invisibilium amorem rapiamur. » 2^a $2^{æ}$ qu. LXXII. art. III. ad 2um.

« habitez-vous donc, ô mon aimable Maître? Où est donc ce palais « où, plein de joie et entouré de vos meilleurs amis, vous les rassasiez de votre gloire?... Il m'arrive de loin comme un parfum de « votre suavité, parfum plus doux que ceux du baume, de l'en- « cens et de la myrrhe et que tous les aromes les plus délicieux. « Il excite en moi des ardeurs pures, mais qui me dévorent. Elles « sont douces, et cependant c'est à peine si je puis les supporter. « Et qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, sinon le Christ, mon Maî- « tre (1)? »

Quelque part qu'il regarde, le saint ne voit plus que Notre-Seigneur. Le monde a disparu pour lui, ou plutôt il ne l'aperçoit plus qu'à travers Notre-Seigneur, en Notre-Seigneur. Dans ses oraisons, sur quelque sujet qu'il médite, il se sent aussitôt comme instinctivement ramené à la pensée de Notre-Seigneur. Il ne sait plus détacher ses regards de cette ravissante figure du Dieu fait homme, et il ne peut le regarder sans jeter des cris d'amour.

« Vous le savez, ô Seigneur Jésus, vous le savez, je vous aime « plus que la terre entière et tout ce qu'elle renferme, plus que le « ciel et tout ce qui est dans le ciel. Je vous aime plus que le ciel « et la terre et tout ce qu'ils contiennent... Ah! donnez-moi de vous « aimer, de vous aimer autant que je le désire... Que je pense à « vous pendant le jour, sans aucune interruption! Que je vous « goûte pendant le sommeil de la nuit! Que mon esprit vous parle! « Que mon âme s'entretienne avec vous (2)! »

Pour notre saint, le Dieu fait homme n'est point un Dieu abstrait, un Dieu retiré dans le lointain des espaces infinis. C'est un Dieu vivant, comme il aime à l'appeler; c'est surtout un Dieu présent. C'est un ami intime dont les beautés cachées deviennent en quelque sorte visibles pour lui. Il sait que son Jésus est là. Par la pensée ou plutôt par la foi, il le voit, il le touche, il l'étreint, le couvre de ses baisers, le presse sur son cœur, respire le parfum qui s'exhale de sa personne divine, recueille avec respect les paroles qui tombent de ses lèvres sacrées et s'enivre du bonheur de le contempler et de l'aimer.

(1) Medit. XIII.
(2) Medit. XVII.

Mais dans Anselme, comme dans toutes les âmes à la fois tendres et fortes, l'amour du Verbe incarné s'adresse surtout au Sauveur souffrant et mourant pour le salut des hommes. Le voici qui médite et qui prie tout haut aux pieds du crucifix. Écoutons un instant :

« Jésus est doux quand il incline sa tête pour mourir; il est doux « quand il étend ses bras; il est doux quand il laisse ouvrir son « côté; car cette ouverture sacrée nous a révélé les richesses de sa « bonté et l'amour de son cœur pour nous... O bon Jésus, vous êtes « doux à mes lèvres, doux à mon cœur, doux à mes oreilles!... Je « ne cherche que vous! Quand même aucune récompense ne me « serait promise, quand même l'enfer et le paradis n'existeraient « pas, néanmoins, à cause de votre bonté si douce, je m'attacherais « à vous pour vous-même (1). »

On le voit, c'est surtout à la vue de la croix que le saint se sent enflammé d'amour pour Notre-Seigneur (2). Quand il contemple son Seigneur et son Dieu les mains et les pieds percés, et le côté ouvert, il entre en d'indicibles transports, et son amour ne connaît plus de bornes. Ce spectacle d'un Dieu souffrant et mourant, sa foi le lui rend présent. Il ne se le rappelle pas, il le voit. « Eh quoi! ô mon Jésus, s'écrie-t-il, vous êtes là crucifié devant mes yeux, et nulle émotion ne viendrait toucher mon cœur (3)! »

On ne saurait ainsi aimer le Sauveur sans aimer son auguste Mère. Aussi saint Anselme est-il un des saints qui ont le plus aimé la sainte Vierge, et comme son génie était à la hauteur de son amour, il est un des saints docteurs qui ont célébré ses grandeurs avec le plus d'enthousiasme et le plus de magnificence.

« Rien n'est égal à Marie, s'écrie-t-il; rien, excepté Dieu, n'est « plus grand que Marie. Dieu a donné pour fils à Marie son propre « Fils, égal à lui-même, né de son cœur et qu'il aime comme soi-« même. Toute la nature a été créée par Dieu et Dieu est né de « Marie. Dieu a tout créé, et Marie a enfanté Dieu (4)!.... »

(1) Medit. X.
(2) Parmi les *Prières* du saint, cinq s'adressent à la croix. Elles sont fort belles.
(3) Medit. X.
(4) Orat. LI.

Sa confiance égale son admiration :

« Des milliers de milliers d'hommes crient vers vous, ô Reine « miséricordieuse, et tous sont exaucés; serais-je donc le seul au- « quel vous n'accorderiez pas votre assistance (1)! »

Mais si aux yeux du saint Marie est une reine, elle est surtout une mère :

« La Mère de Dieu est notre Mère! s'écrie-t-il. La Mère de Celui « en qui seul nous espérons et que seul nous craignons est notre « Mère! La Mère de Celui qui seul nous sauve et qui seul nous damne « est notre Mère (2)! »

Nous abrégeons à regret ces citations : outre qu'elles nous peignent une grande et belle âme, elles ont le charme d'une éclosion printanière.

Ces sentiments et ces dévotions du saint iront en grandissant, et, comme ces astres voilés qui bordent les nuages de franges empourprées, ils illumineront sa vie extérieure de reflets de plus en plus splendides. En ce moment nous assistons à leur aurore. Le soleil est beau dans tout son éclat, au milieu du jour, mais les premières lueurs de l'aube ont quelque chose de plus gracieux et de plus doux.

(1) Orat. XLV.
(2) Orat. LI.

CHAPITRE XII.

Conquête de l'Angleterre par les Normands (1066).

De la Normandie, de la France, de la Flandre et des contrées voisines, tous les regards se tournaient vers le jeune prieur du Bec. On disait de lui que « personne n'était aussi consciencieusement savant et aussi profondément versé dans la spiritualité (1). » On venait à lui de toutes parts et son amabilité lui gagnait le cœur de ceux qu'avait attirés sa renommée. Mais Dieu ouvrit à son action un champ plus vaste encore par un des événements qui occupent le plus de place dans l'histoire du moyen âge. Cet événement d'une portée immense sous tous les rapports s'accomplit trois ans après la promotion du saint à la charge de prieur, et, dans la suite, il exerça sur sa vie une influence capitale. Il appartient par là à son histoire. Si Dieu avait accordé à Anselme le génie et la sainteté, le don d'une persuasive éloquence et celui des miracles, cette amabilité qui gagne les cœurs et cette fermeté qui ne recule devant aucun obstacle, ces qualités éclatantes qui fascinent les foules et qui commandent le respect et l'admiration, c'est parce qu'il le destinait à retremper dans les eaux fortifiantes du catholicisme le génie d'un grand peuple au moment où ce peuple traversait la crise la plus redoutable de son histoire et où il subissait une transformation décisive.

« Il y a dans l'Europe moderne, dit un de nos plus éloquents his-
« toriens, un peuple dont l'empire est plus vaste que celui d'Alexan-
« dre ou des Césars, et qui est à la fois le plus libre et le plus puis-
« sant, le plus riche et le plus viril, le plus audacieux et le plus

(1) Anselmus quo nemo hoc tempore tam anxie doctus, nemo tam penitus spiritualis fuerit. (Will. Malmesb., *Gest. reg. Angl.*, lib. IV. — Migne, CLXXIX, 1279.)

« réglé qui soit au monde... Là, plus que partout ailleurs, l'homme « s'appartient à lui-même et se gouverne lui-même. C'est là que la « noblesse de notre nature a développé toute sa splendeur et atteint « son niveau le plus élevé... Cette race anglaise a succédé à l'or- « gueil comme à la grandeur du peuple dont elle est l'émule et « l'héritière, du peuple romain (1). »

Qui a fait ce peuple si grand? Les rois peut-être? Non, répond le même historien. « Aimant la liberté pour elle-même et n'aimant « rien sans elle, ce peuple ne doit rien à ses rois, qui n'ont été « quelque chose que par lui et pour lui (2). » Qui donc l'a fait ce qu'il est? l'Église catholique par les moines. Sa grandeur, sa force et sa vie lui viennent de la foi chrétienne, et cette foi, il l'a reçue des moines. « Nul peuple au monde n'a reçu la foi chrétienne « plus directement de l'Église romaine et plus exclusivement par le « ministère des moines. Si, comme l'a dit un grand ennemi de « Jésus-Christ, la France a été faite par les évêques, il est bien plus « vrai encore que l'Angleterre chrétienne a été faite par les moi- « nes. De tous les pays de l'Europe, c'est celui qui a été le plus pro- « fondément labouré par le soc monastique. Ce sont les moines, « et les moines seuls, qui ont porté, semé et cultivé dans cette île « fameuse la civilisation chrétienne (3). »

C'est à la fin du VIe siècle que des moines bénédictins envoyés de Rome par le pape saint Grégoire le Grand étaient venus apporter à l'Angleterre le bienfait de la foi et de la civilisation. Ils furent pendant longtemps, au milieu de cette nation sanctifiée par leurs vertus et éclairée par leur doctrine, *le sel de la terre et la lumière du monde* (4); mais peu à peu ce sel s'était affadi, et cette lumière s'était obscurcie. Au XIe siècle, la foi que lui avait apportée saint Augustin ne subsistait plus au milieu de ce peuple que mêlée à une ignorance grossière et à de honteux désordres. Partout régnaient de lamentables abus, et ceux qui auraient pu les réformer avaient eux-mêmes besoin de réforme. « C'est à peine si le clergé

(1) De Montalembert, *les Moines d'Occident*, livre X.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) Vos estis sal terræ. Vos estis lux mundi. (Matth., v, 13 et 14.)

« savait encore proférer, en les estropiant plus ou moins, les paroles « nécessaires pour la validité des sacrements. Si, par hasard, il « se rencontrait un ecclésiastique qui connût la grammaire, les au- « tres s'en étonnaient comme d'une merveille. Les moines, vêtus « d'habits fins et n'excluant de leur table rien de ce qui pouvait « flatter leur goût, se moquaient de leur règle. Les grands, adonnés « à la gourmandise et à la débauche, ne fréquentaient plus l'église; « ils se contentaient de faire dire une messe à la hâte dans leurs « appartements. Le peuple était une proie livrée sans défense à « leurs passions les plus brutales (1). »

Mais Dieu veillait sur ce peuple, et il lui réservait un autre Augustin. Il avait amené d'Italie jusqu'à ses portes un jeune seigneur destiné à devenir en Normandie d'abord, puis en Angleterre, le réformateur et le propagateur de la vie monastique, et à resserrer les liens prêts à se briser de l'église de la Grande-Bretagne avec l'Église de Rome, d'où devait venir au peuple anglais le renouvellement de sa force et de sa vie.

Ce jeune seigneur d'Aoste devenu moine, puis prieur au Bec, nous le connaissons. Dieu va le préparer sous nos yeux pendant un quart de siècle; puis, quand il sera arrivé à l'apogée de son influence, et en possession de la plénitude de sa force, après l'avoir mis en relations avec l'Angleterre, après le lui avoir montré à plusieurs reprises, et le lui avoir fait admirer, aimer et désirer, il le lui donnera, et avec lui toute une légion de moines formés par ses soins et à son image.

En attendant, pour guérir ce peuple, Dieu va le frapper. Il va frayer la voie à saint Anselme et disposer la nation anglaise à subir

(1) Clerici litteratura tumultuaria contenti vix sacramentorum verba balbutiebant : stupori erat et miraculo cæteris qui grammaticam nosset. Monachi, subtilibus indumentis et indifferenti genere ciborum, Regulam ludificabant. Optimates, gulæ et Veneri dediti ecclesiam more christiano mane non adibant, sed in cubiculo matutinarum solemnia et missarum a festinante presbytero auribus tantum libabant. (Will. Malm., *Gest. reg. Angl.*, lib. III.)

Hujuscemodi dissolutio clericos et laïcos relaxaverat, et utrumque sexum ad omnem lasciviam inclinaverat. Abundantia cibi et potus luxuriem nutriebat, levitas et mollities gentis in flagitium quemquam facile impellebat. Destructis monasteriis monastica religio debilitata est, et canonicus rigor usque ad Nortmannorum tempora reparatus non est. (*Ord. Vit. Hist. eccl.*, lib. IV, cap. x.)

docilement l'influence de son génie, de son caractère et de sa sainteté, par ce grand événement qui s'appelle la conquête. Cet événement, nous allons le raconter brièvement, en essayant de montrer, autant qu'il est possible de le faire en quelques mots, la part qu'y eut le droit et celle qu'y eut la force, et le rôle qu'y joua l'Église.

Au commencement de l'an 1066, l'Angleterre était gouvernée depuis vingt-quatre ans par un roi que l'Église a placé sur les autels, Édouard le Confesseur, fils d'Ethelred II, roi d'Angleterre, et de la princesse normande Emma, fille de Richard II, duc de Normandie. Banni sous les règnes des envahisseurs danois Canut le Grand et Canut II, il avait été rappelé par les Anglais à la mort de Canut II, en 1042, et placé sur le trône de ses pères. Le chef de l'insurrection qui chassa les Danois, Godwin, comte de Northumberland, avait mis au retour d'Édouard la condition qu'il épouserait sa fille Editha. Editha était vraiment digne par son extraordinaire piété de devenir la compagne d'un saint. Les deux époux se promirent d'un commun accord de garder la virginité, et ils furent si fidèles à cet engagement que le saint roi put dire aux seigneurs de sa cour réunis autour de son lit de mort : « J'ai reçu Editha pour épouse des « mains de Jésus-Christ; je l'ai reçue vierge, je la remets vierge « aux mains du Seigneur, et je la recommande à votre dévoue- « ment. »

Le père d'Editha, Godwin, qui avait placé la couronne sur le front d'Édouard, entreprit, dix années plus tard, de la lui reprendre. Il s'était flatté que cette couronne arriverait à sa postérité par droit de naissance; la vertu des saints époux trompait ses espérances; l'ambition le poussa à la révolte. Son fils Harold le seconda, mais ils furent l'un et l'autre honteusement vaincus (1052). Édouard leur pardonna. Il se borna à exiger, comme garantie de leur fidélité à l'avenir, que Ulfnoth, le plus jeune des fils de Godwin, et l'un de ses petits-fils seraient remis en otage entre les mains de Guillaume, duc de Normandie. Guillaume se chargea de les garder au nom du roi d'Angleterre son parent.

Godwin ne survécut qu'un an à sa défaite; il mourut en 1053. Son fils Harold hérita de ses titres, de ses richesses, de son courage et de son habileté, de son influence, et plus encore de son ambi-

tion (1). Le roi son beau-frère n'ayant pas d'enfants, le trône d'Angleterre lui appartenait, pensait-il, par droit d'héritage. En attendant qu'il lui fût donné d'en jouir, il se rapprocha d'Édouard, et en 1065 il obtint de lui que son frère et son neveu seraient remis en liberté, et il partit aussitôt pour aller les réclamer lui-même au duc de Normandie.

Harold trouva dans Guillaume le Bâtard un concurrent au trône d'Angleterre. Guillaume s'autorisait de sa parenté avec le roi Édouard, et s'appuyait sur une promesse de sa part vraie ou supposée (2), et même, suivant Orderic Vital, sur une cession que le primat Robert d'abord, puis Harold lui-même, à son insu, et, selon toute apparence, dans des lettres fermées, lui auraient transmise (3). Aussi se considérait-il comme le seul héritier légitime de la couronne d'Édouard. « Harold, dit-il un jour à son hôte, en lui révélant ses « projets, voulez-vous me promettre de m'aider à recueillir la suc« cession du roi Édouard? Je m'engage de mon côté à reconnaître « ce service par toutes les marques de reconnaissance qui seront en « mon pouvoir. » Pris à l'improviste, Harold promit. Guillaume le pressa de s'engager par serment, et Harold prêta serment.

Quelques jours après, le duc tenait sa cour assis sur son siège de cérémonie, l'épée nue à la main, la couronne ducale sur la tête, et environné des hauts barons de Normandie. Le fils de Godwin avait été admis à prendre place dans leurs rangs. Au milieu de la salle se trouvait une table couverte d'un drap d'or; Guillaume commande d'apporter deux petits reliquaires et de les déposer sur la table. Ses ordres exécutés, il s'adresse à son hôte d'outre-Manche : « Harold,

(1) Erat enim idem Anglus magnitudine et elegantia, viribusque corporis, animique audacia et linguæ facundia, multisque facetiis et probitatibus admirabilis. (Ord. Vit., *Hist. eccl.*, lib. III, cap. XVII.)

(2) Dicebat itaque Edwardum quando secum juvene olim juvenis in Normannia demoraretur, sibi interposita fide sua pollicitum fuisse quia si rex Angliæ foret, jus regni in illum jure hereditario post se transferret. (Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.)

L'abbé Darras a démontré que la chronologie ne saurait être invoquée, comme l'a fait une certaine école, contre la possibilité de cette promesse. (*Hist. de l'Église*, t. XXXI, p. 470.)

(3) Edwardus nimirum, propinquo suo Willelmo duci Nortmannorum, primo per Rodbertum Cantuariorum summum pontificem, postea per eumdem Heraldum, integram Anglici regni mandaverat concessionem ipsumque, concedentibus Anglis, fecerat totius juris sui hæredem. (Ord. Vit., *Hist. eccl.*, lib. III, cap. XVII.)

« lui dit-il, je vous requiers de confirmer par serment, en présence « de cette noble assemblée, les promesses que vous m'avez faites de « m'aider à obtenir le royaume d'Angleterre après la mort du roi « Édouard, d'épouser ma fille Adélise, et de m'envoyer votre sœur « pour que je la marie à l'un des miens. » Telles étaient en effet les conventions qui avaient été stipulées entre Guillaume et Harold. Ce dernier, n'osant renier ses engagements devant une telle assemblée, s'approcha de la table, étendit ses mains sur les reliques et jura d'observer fidèlement ces conventions, pourvu que Dieu l'aidât. « Que Dieu vous soit en aide! » s'écria aussitôt l'assemblée d'une seule voix. Au même instant, sur un signe de Guillaume, le drap d'or était enlevé et laissait voir une cuve remplie des reliques les plus précieuses de la contrée. Harold pâlit, comme s'il eût aperçu tout d'un coup de nouveaux et plus redoutables témoins de ses serments. Il reprit bientôt le chemin de l'Angleterre, chargé des présents du duc de Normandie, mais l'âme pleine de sombres pressentiments.

Peu de temps après son retour, le 5 janvier 1066, le saint roi Édouard échangeait son trône éphémère d'ici-bas contre un de ces trônes de gloire que Dieu réserve à ses élus dans le royaume éternel des cieux. Harold se fait aussitôt proclamer roi. Par deux fois le duc de Normandie lui envoie un messager pour lui rappeler ses serments, mais le nouveau roi d'Angleterre a tout oublié. Un troisième messager vient alors l'avertir qu'avant l'année révolue Guillaume débarquera sur les côtes d'Angleterre, résolu à poursuivre le parjure jusqu'où la terre pourra le porter.

Le bruit de ce grand démêlé se répandit rapidement en Normandie et dans toutes les contrées voisines. L'horreur que l'esprit de foi inspirait alors pour le parjure, et surtout pour un parjure dans lequel semblait entrer le mépris d'un si grand nombre de reliques des saints, et qui prenait ainsi aux yeux de tous un caractère particulièrement impie, la parenté bien connue de Guillaume avec le roi Édouard, le souvenir encore vivant du massacre d'Alfred, fils de la princesse normande Emma, et des Normands débarqués avec lui sur les côtes d'Angleterre, imputé par la rumeur publique à une odieuse trahison du père d'Harold, tous ces motifs réunis créèrent

dans l'opinion publique un courant favorable à la cause du duc de Normandie (1).

Guillaume convoqua les feudataires, afin de prendre leur conseil et de s'assurer leur concours. Il se trouvait dans cette assemblée des évêques vraiment remarquables, dit Orderic Vital; et parmi eux il nomme au premier rang Maurille, archevêque de Rouen. « Mais, « ajoute-t-il sur le ton emphatique qu'il prend dans les grandes « circonstances, mais les barons étaient plus distingués encore. C'é- « taient Richard, comte d'Evreux, Robert, comte de Mortain, frère « utérin du duc, Guillaume, fils d'Osbern, également son parent, « Rodulfe de Conches, Guillaume de Varenne, Hugues de Grantes- « menil, Roger de Monbray, Roger de Beaumont, Roger de Mont- « gommery, Baudoin et Richard, fils du comte Gislebert, tous hom- « mes remarquables par leur sagesse autant que par leur bravoure, « et formant une assemblée qui ne le cédait en rien à l'antique « sénat de Rome (2). »

L'accord sur la légitimité des prétentions de Guillaume fut complet. Au sujet des chances de succès, les avis furent partagés; néanmoins le parti de la guerre l'emporta. Le duc n'était pas sans inquiétude. Une pareille expédition était pleine de périls et de hasards. Le plus sûr moyen d'électriser son armée, c'était de faire éclater à ses yeux la justice de sa cause en la faisant reconnaître et proclamer par un tribunal placé plus haut que celui des rois, et par une autorité sacrée devant laquelle tous s'inclinaient avec un profond respect,

(1) On trouve un écho de l'opinion publique dans les historiens contemporains. Orderic Vital, après le portrait flatteur d'Harold que nous avons cité plus haut, ajoute : Sed quid ei tanta dona sine fide, quæ omnium bonorum fundamentum est, contulerunt? (*Loc. cit.*)

Ordéric est ordinairement bien renseigné et, en sa qualité d'Anglais, peu suspect de préventions défavorables contre Harold. Il n'est pas le seul historien contemporain qui rapporte qu'Edouard avait légué son trône à Guillaume par une cession proprement dite. Guillaume Calcul rend le même témoignage :

Edwardus Anglorum rex, disponente Deo, successione prolis carens, olim miserat. Willelmo duci Robertum Cantuariorum archipræsulem, ex regno sibi attributo illum statuens heredem. (*Will. Calculi Hist. Nortm.*, lib. VII, cap. XXXI.)

Tel paraît être aussi le sentiment de Guillaume de Malmesbury : Rex itaque, defuncto cognato (Edgaro), quia spes prioris erat soluta suffragii, Willelmo comiti Normanniæ successionem Angliæ dedit. (*Gest. Reg. Angl.*, lib. II.)

(2) *Hist. eccl.*, lib. III, cap. XVII.

l'autorité du Vicaire même de Jésus-Christ. Guillaume ne pouvait négliger ce moyen. « Il envoya, dit la Chronique de Normandie, « messagers notables et bons clercs devers le pape montrer son droit « et comme Harold s'était parjuré, pourquoi requérait licence de « conquerre son droit en soy soumettant, si Dieu lui donnait grâce « d'y parvenir, de tenir le royaume d'Angleterre de Dieu et du saint « père comme son vicaire et non d'autre. Le saint père et les cardi- « naux examinèrent la cause de Guillaume, et par délibération le « pape envoya au duc un gonfanon de l'Église et ung anel où il avait « une pierre moult riche, et dessous cette pierre avait un des che- « veux de monseigneur saint Pierre enclos dedans l'anel. Quand le « duc Guillaume eust ouy l'ordonnance du saint père et reçu le gon- « fanon et l'anel, si eut grant joye et non sans cause (1). »

Le pontife qui occupait alors la Chaire de Pierre était Alexandre II. Parmi les membres de son conseil il s'en trouvait un qui dominait tous les autres par son caractère et son génie, et dont l'influence prépondérante fit pencher la balance en faveur de Guillaume. C'était le célèbre Hildebrand. Nous le retrouverons bientôt assis lui-même sur le trône pontifical sous le nom de Grégoire VII. Les égards dus aux personnes, même dans les circonstances les plus critiques et au milieu des dangers les plus pressants, ne lui feront point abandonner les principes, et jamais il ne permettra à des considérations purement humaines de lui tracer sa ligne de conduite. Après une vie consacrée tout entière à la défense du droit et de la vérité, victime de son inflexible et indomptable intégrité, il mourra loin de Rome en prononçant ces paroles que l'histoire a ratifiées : « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité; voilà pourquoi je meurs en exil. »

C'est de l'an 1066 que date, à proprement parler, l'empire britannique : l'imposante figure d'Hildebrand plane sur son berceau. Ainsi, à cinq siècles de distance, deux papes du nom de Grégoire, tous les deux grands par la sainteté et par le génie, président aux destinées du peuple anglais. Le premier lui envoie des apôtres pour le conquérir à Jésus-Christ. Le second pousse vers lui, au moment où il s'énerve dans l'ignorance et la corruption, un soldat dont l'é-

(1) *Chronique de Normandie. Recueil des hist. de France*, t. XIII, p. 227.

pée fraye la voie à de nouveaux conquérants spirituels armés du glaive de la parole divine. Leur douce et irrésistible influence marque de nouveau ce peuple, d'une manière plus profonde et pour ainsi dire ineffaçable, du sceau de cette grandeur que le christianisme seul peut donner.

En apprenant la décision de Rome, ceux qui hésitaient furent ébranlés, ceux qui doutaient du succès prirent courage : l'élan devint général. Le 27 septembre de l'an 1066, après un mois d'attente causée par les vents contraires, la flotte normande mettait à la voile au port de Saint-Valéry. Le 13 octobre, Guillaume fit annoncer que la bataille serait livrée le lendemain. « Dans le camp des Anglais, ainsi « que je l'ai entendu raconter, dit Guillaume de Malmesbury, les « soldats ne dormirent presque point : ils passèrent la plus grande « partie de la nuit à chanter et à boire, et c'est après une pareille « préparation que dès l'aurore ils marchèrent à l'ennemi. Pendant « ce temps-là les Normands confessaient leurs péchés ; les confessions « durèrent toute la nuit, et le lendemain de grand matin tous firent « la sainte communion (1). »

Les deux armées se joignirent au nord-ouest de Hastings. Le combat fut long et acharné ; le succès en demeura indécis jusqu'au soir ; mais à la fin Harold et ses deux frères tombèrent morts au pied de leur étendard. Le découragement et le désordre se mirent alors dans les rangs de l'armée anglaise et entraînèrent sa défaite.

(1) *Gest. Reg., Angl.* lib. III.

Voici comment la *Chronique de Normandie* raconte les deux manières si différentes dont les Anglais et les Normands se préparèrent au combat :

« Moult furent les Anglois cette nuit en grans reveaulx, et chantoient en leur langaige et mengeoient et bevoient, ne oncques aultre chose toute la nuit ne firent...

« Les Nortmans se ordonnèrent de leurs consciences, se mistrent en oroisons et firent que leurs chevaulx et harnois fussent prests ; et les gens d'Église qui en l'ost estoient veillerent toute la nuit priant Dieu, et se confessèrent cette nuit ceulx qui vouldrent. Au bien matin chascun se ordonna à oyr Messe par grant dévotion, et ce fait, Odon évêque de Bayeulx qui frère estoit au duc Guillaume de par sa mère, et estoit son père Heluyn ung des bourgeois de Falaise, monta sur ung eschaffault et prescha au Duc Guillaume et à ses gens et leur remontra et leur dist moult de belles parolles et en la fin leur conseilla qu'ilz offrissent que en tel jour comme il estoit, jamais char ne sain ne mangeroient : c'est assavoir le samedy ; laquelle chose les Nortmans vouèrent et promirent tous de entretenir à Dieu, afin qu'il leur fust aidant à leur besoing. »

L'avantage de cette citation est de nous montrer ce qu'étaient, au point de vue moral et religieux, les deux peuples que dans la suite de cette histoire nous verrons si souvent en présence l'un de l'autre.

La bataille de Hastings, en plaçant Guillaume sur le trône d'Angleterre, changeait son surnom de Bâtard en celui de Conquérant. C'est le nom que nous lui donnerons désormais. Le Conquérant n'obtint jamais qu'une obéissance forcée, mêlée de murmures, de colères, de haines et de révoltes. Pour atteindre les volontés, il appela Lanfranc. L'influence de Lanfranc sur le peuple anglais fut grande et heureuse, mais elle n'arriva jamais jusqu'à son cœur. Il n'aimait pas assez ce peuple. Du reste, il avait aux yeux des vaincus le tort irréparable d'être l'homme du vainqueur et de s'être en quelque sorte identifié avec lui. Cette nation opprimée n'apercevait la crosse de l'archevêque qu'à travers l'épée du roi.

Mais, après Guillaume et après Lanfranc, un autre conquérant va venir qui fera plier les volontés, gagnera, à force de dévouement, de douceur et de bonté, les sympathies et la confiance des Anglo-Saxons aussi bien que des Normands, s'interposera entre les vainqueurs et les vaincus, obtiendra, en plaidant la cause des petits et des faibles, le triomphe de la cause de Dieu et de son Église, et parviendra à faire revivre dans toute leur pureté les traditions apportées de Rome par le moine Augustin.

Nous allons raconter maintenant comment Dieu prépara à l'ombre du cloître ce pacifique conquérant des âmes à remplir sa grande mission.

CHAPITRE XIII.

Peines intérieures du saint. — Il craint d'être abandonné de Dieu ; il forme le projet de renoncer à sa charge de prieur pour travailler plus efficacement à son salut. — Maurille, archevêque de Rouen, l'en dissuade. — Son humilité et son abnégation.

Les voies de Dieu sont pleines de mystère. *Il choisit ce qui est faible pour confondre ce qui est fort, et ce qui n'est rien pour confondre ce qui est quelque chose* (1). Avant de communiquer à un homme la puissance surhumaine dont il a besoin pour devenir l'instrument de ses desseins, il commence par mettre en lui le sentiment intime et profond de sa propre faiblesse. C'est sur cette faiblesse profondément sentie qu'il greffe sa force divine. Il prend un homme, et par des souffrances, par des humiliations, par des épreuves de tout genre, dont souvent lui seul est témoin, il le brise, il l'anéantit, puis il lui dit : « Maintenant va ! »

Ainsi fait-il pour Anselme.

De toutes les épreuves intérieures du saint, la plus forte lui vint des occupations absolument contraires à ses goûts auxquelles sa charge de prieur le condamnait.

Anselme semblait fait pour vivre de la vie des purs esprits. Il n'était dans son élément que lorsqu'il pouvait baigner son crucifix de ses larmes, lorsqu'il creusait une question de philosophie ou qu'il copiait un vieux manuscrit. Hors de là il éprouvait une sorte d'asphyxie morale. Or ces puissances de son âme qu'il aurait voulu concentrer sur les choses de l'esprit, il se voyait forcé de les disséminer sur une foule de soins matériels et de détails d'administration. Ce

(1) Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia... et ea quæ non sunt ut ea quæ sunt destrueret. (I Corinth., I, 27 et 28.)

n'était qu'avec des déchirements incroyables qu'il s'arrachait à ses méditations et à ses études. Il s'y arrachait cependant, mais au milieu de ces occupations si contraires à sa nature, il ne vivait qu'à demi, semblable au poisson qui se meurt sur le rivage, en regardant l'onde pure, sans pouvoir s'y plonger.

Des troubles de conscience se joignaient à ces dégoûts. Comment pourrait-il conserver, au milieu de ce tourbillon de préoccupations incessantes, « cette paix de l'âme, fruit de la patience et de la douceur, » qu'il recommandait tant aux autres, et « sans laquelle, disait-il avec raison, il est impossible de découvrir et de reconnaître les sentiers étroits de la vertu (1). » Il se croyait abandonné de Dieu en punition de ses fautes. Il ne s'apercevait pas du bien qu'il faisait et ne cessait de gémir sur ce qu'il appelait « ses empêchements stériles (2). »

« Puisque par une disposition particulière de la Providence, écri-
« vait-il à l'un de ses amis intimes, nous ne pouvons jouir du bon-
« heur de nous voir, nous devons nous procurer, en nous envoyant
« réciproquement des salutations, une joie sinon aussi grande que
« nous le voudrions, du moins aussi grande que nous le pouvons. Si
« je pouvais, comme je le désire, vous envoyer souvent des lettres,
« je vous en enverrais souvent, et j'en exigerais de vous en retour.
« Mais je me vois enlever, en punition de mes péchés, non seulement
« la facilité d'écrire des lettres, mais de lire, de méditer ou de prier,
« de telle sorte qu'il me semble que la miséricorde de Dieu s'est
« éloignée de moi. Aussi je gémis sous le poids d'une inconsolable
« douleur, et cependant mes gémissements n'ont pas la vertu de rap-
« peler en moi la miséricorde de Dieu. Je vois bien les immenses
« obstacles qui s'opposent malheureusement à mon repos, mais je
« ne retire de mes préoccupations aucun avantage qui puisse me
« consoler. Je ne puis m'en prendre à des occupations que je n'ose
« négliger, quelque viles et inutiles qu'elles soient. Il m'est donc
« impossible d'excuser ma lâcheté. Ma pauvre âme est naturellement
« fort étroite, et ma bonne volonté est affaiblie par une si grande
« langueur qu'elle peut à peine suffire même à la plus petite sol-

(1) Epist., I, 29.
(2) Epist., I, 34.

« licitude, en bannissant les autres, et qu'elle s'affaisse sous le « moindre fardeau, ou se laisse vaincre par la plus légère tenta- « tion (1). »

Les troubles du saint en vinrent à un tel point qu'il crut ne pouvoir retrouver la paix de l'âme qu'en redevenant simple moine. Il lui semblait que là seulement était pour lui le bonheur et le salut. Cependant, fidèle à son habitude de ne rien faire sans conseil, il alla consulter à Rouen l'archevêque Maurille.

C'est Maurille, on s'en souvient, qui avait décidé la vocation d'Anselme. Ce prélat également recommandable par sa science, sa vertu, et par une prudence consommée, appartenait à une famille noble du diocèse de Reims. Après de longues et sérieuses études, il avait embrassé la vie monastique à Fécamp. Puis, avec la permission de son abbé, il s'était retiré en Italie pour y servir Dieu dans un ermitage. Mais le marquis Boniface, seigneur du pays, le contraignit en quelque sorte à accepter la charge d'abbé du monastère de Sainte-Marie de Florence. Là Maurille eut grandement à souffrir de la part des moines confiés à sa direction. Ils avaient pris sous son prédécesseur des habitudes dissolues; voyant que leur nouvel abbé se proposait de rétablir parmi eux la discipline et la régularité, ils lui opposèrent la résistance la plus opiniâtre. Ils allèrent jusqu'à essayer de l'empoisonner.

Fatigué de luttes inutiles, Maurille revint à Fécamp. Il espérait y passer le reste de sa vie dans le calme et l'obscurité. C'est là que la Providence, par l'intermédiaire de Guillaume le Bâtard, vint le chercher pour le placer en 1055 sur le siège archiépiscopal de Rouen. Il y porta une fidélité constante aux pratiques les plus austères du cloître. Le zèle éclairé avec lequel il travailla à la réforme des mœurs, au rétablissement de la discipline ecclésiastique, et à la conservation de la vraie doctrine en s'opposant à l'envahissement de l'hérésie de Bérenger, le faisait considérer de tous comme une des plus grandes figures de l'épiscopat (2).

(1) Epist., I, 42.

(2) De beato Maurilio arch. Rothomagensi. (*Act. sanct. Ord. S. Ben. sæcul. VI*, pars 2ª, p. 232.) Le titre de bienheureux et même de saint que la voix populaire décerna à Maurille, et qui lui est donné par plusieurs écrivains, n'a pas été sanctionné par l'Église.

Un tel homme était bien fait pour comprendre les épreuves d'Anselme et le diriger dans sa voie. Le saint prieur lui exposa ses peines et ses inquiétudes, puis il fondit en larmes et se mit à le conjurer avec les plus vives instances de l'aider à se débarrasser d'un fardeau au-dessus de ses forces. « Cessez, mon très cher fils, « lui répondit l'archevêque, de poursuivre ce but. Ne pensez plus « à vous soustraire au soin de diriger les autres pour ne vous oc- « cuper que de vous seul. Je puis vous assurer en toute vérité, car « je le sais par les rapports qui m'ont été faits bien souvent à ce « sujet, et par les exemples nombreux que j'ai vus moi-même, qu'il « est arrivé à un grand nombre de tomber dans la négligence et « d'aller de mal en pis pour avoir cherché leur propre repos et « n'avoir pas voulu se charger de la conduite des autres. C'est « pourquoi, de peur qu'un pareil malheur ne vous arrive à vous- « même, — ce qu'à Dieu ne plaise, — je vous commande en vertu « de la sainte obéissance de conserver l'office qui vous est présen- « tement confié, et de ne l'abandonner jamais, sous aucun prétexte, « si ce n'est par l'ordre de votre abbé; et s'il vous arrive d'être élu « pour une charge plus importante, ne la refusez en aucune ma- « nière. Car je sais que vous ne resterez pas longtemps dans celle « que vous exercez à cette heure, mais que vous ne tarderez pas à « être promu à un degré plus élevé (1). »

A ces mots, Anselme ne put contenir sa douleur. « Ah! malheur à moi, s'écria-t-il en interrompant le prélat par ses sanglots. Hélas! que je suis malheureux! Je succombe sous le faix placé sur mes épaules, et si l'on m'en impose un plus pesant encore, je n'oserai pas le rejeter! »

L'archevêque laissa à la douleur du saint le temps de s'épancher, puis il reprit tranquillement son discours, réitéra son ordre de la manière la plus formelle, en lui montrant bien le danger qu'il y aurait pour lui à le transgresser.

Le prieur baissa la tête sous le joug. Il reprit le chemin du Bec, l'âme navrée; et pourtant il se sentait plus fort pour boire son calice jusqu'à la lie, parce qu'il apercevait désormais plus clairement

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.

la main qui le lui présentait. L'état de son âme était changé. Les répugnances, les déchirements, les révoltes intérieures, les brisements y demeuraient dans toute leur force : l'inquiétude en avait disparu. Une humilité calme y faisait la lumière. Pourquoi ne serait-il pas impuissant et inutile, puisque Dieu le voulait ainsi? Pourquoi, pendant que d'autres s'élevaient à la perfection, ne croupirait-il pas, lui misérable, dans une sorte de stagnation morale? A partir de ce moment, le sentiment qui domine dans l'âme du saint et qui ira en s'accroissant jusqu'à la fin de sa vie, c'est qu'il est entre les mains de Dieu un vil outil; c'est la persuasion tranquille et résignée qu'il est le dernier des hommes, un objet de mépris et d'horreur que pour sa part il ne peut regarder sans honte et sans dégoût. Ce sentiment, cette persuasion éclatent dans ses lettres avec une incontestable sincérité. C'est avec une conviction de plus en plus profonde qu'il s'y intitule : *Anselme moine par l'habit, pécheur par la vie*. On lui écrivait souvent pour se recommander à ses prières : il ne comprenait rien à ces méprises. On attachait à ces prières du saint un si grand prix que plusieurs le conjuraient par lettre de vouloir bien les leur promettre expressément. Ces demandes le remplissaient de confusion et le mettaient dans d'étranges embarras. Refuser, c'était leur faire de la peine; se prêter à leurs désirs, c'était les tromper. « Je prierai pour vous, répondait « le saint; puisque vous voulez absolument que je vous le promette, « je vous le promets; mais ma conscience proteste; je n'ai pas ce « qu'on attend de moi (1). »

Pendant qu'aux yeux de tous sa sainteté resplendissait comme un astre, lui-même n'apercevait en lui que des misères. Il croyait reculer dans le chemin de la perfection, tandis qu'il y marchait à pas de géant. « Ah! je vous en conjure, écrivait-il à ses amis, priez « pour moi avec plus de ferveur que d'habitude de peur que je ne « vienne à consommer la misérable défaillance que j'ai commencée et qui est déjà presque achevée (2). » Il se voyait à chaque instant prêt à rouler de nouveau dans l'abîme d'où la grâce de Dieu

(1) Epist., I, 17.
(2) Epist., I, 13.

l'avait tiré, et cette crainte était pour lui un continuel supplice, parce qu'à tout prix il voulait aimer Dieu et éviter de l'offenser. Mais ce supplice même, il le supportait sans trouble, en esprit de pénitence, comme le châtiment de ses fautes.

CHAPITRE XIV.

Dieu révèle à saint Anselme sa mission de réformer et de propager la vie monastique. Aspect particulier sous lequel la vie monastique se présente au XIe siècle.

Le corps du saint, moins fort que son âme, ne put supporter tant de souffrances. Ce corps était épuisé par les veilles et les macérations, par la contemplation et l'étude ; car Anselme, au milieu de ses occupations extérieures, pour ainsi dire à son insu et d'une manière merveilleuse, contemplait et étudiait. Mais par-dessus tout le saint était brisé par ses tortures intérieures : il tomba gravement et dangereusement malade. Ce n'était qu'une nouvelle épreuve destinée à le détacher de tout ce qui passe, en le plaçant un instant sur les fontières de l'éternité. Dieu lui envoya la guérison, et, le voyant suffisamment préparé par le sacrifice et le renoncement à remplir la mission qu'il voulait lui confier, il se montra de nouveau à lui : pendant sa convalescence il eut une vision des plus significatives. Eadmer, qui la tenait du saint lui-même, va nous la raconter.

« Anselme, ravi en extase, vit un torrent qui roulait dans son « cours rapide toute sorte de balayures et d'immondices. L'eau du « torrent était hideusement souillée par le mélange de toutes ces « ordures. Elle entraînait tout ce qu'elle pouvait atteindre, hommes « et femmes, riches et pauvres. A ce spectacle, Anselme se sentit « ému de pitié pour ceux qu'entraînait ainsi cet immonde torrent, « et il demanda de quoi ils se nourrissaient et avec quelle boisson « ils étanchaient leur soif. « Avec celle-ci même, lui fut-il ré- « pondu, et ils y trouvent un grand plaisir. — Eh quoi ! s'écria « alors le saint avec indignation, est-il possible qu'un homme, « après avoir bu un pareil limon, n'ait pas honte au point de se dé- « rober à tous les regards ? » Mais celui qui l'accompagnait lui dit :

« Ne t'étonne pas ainsi; le torrent que tu vois est le torrent du « monde. Il entraîne et roule avec lui les mondains. Veux-tu voir « maintenant, ajouta-t-il, ce que c'est que la vraie profession mo- « nastique? — Oui certes, » répondit Anselme. Alors son guide le « conduisit dans l'intérieur d'un grand cloître et il lui dit : « Re- « garde bien tout autour de toi. » Le saint en promenant ses regards « autour de lui vit les murs du cloître tout couverts de l'argent le « plus pur et d'une blancheur éclatante. Au milieu se trouvait une « fraîche pelouse dont l'herbe était aussi d'argent et d'une moel- « leuse douceur qui surpassait tout ce qu'on peut imaginer. Quand « on s'asseyait sur cette herbe, elle cédait doucement comme « de l'herbe ordinaire; dès qu'on se relevait, elle se redressait aus- « sitôt d'elle-même. Ce lieu était rempli de charmes et d'agréments « incomparables. Anselme le choisit pour en faire sa demeure. « Veux-tu savoir, lui dit alors son guide, en quoi consiste la vraie « patience? — Très volontiers; il n'est rien que je désire davan- « tage. » A peine avait-il achevé ces mots, que la vision, à son « grand regret, disparut (1). »

On se rappelle ce songe mystérieux dans lequel Anselme encore enfant avait vu le grand Roi sur la montagne, s'était entretenu familièrement avec lui, et avait repris ses serviteurs de leur négligence. La vision de son âge mûr explique et complète la vision de son enfance : Dieu veut faire de lui l'apôtre de la vie monastique.

On ne saurait se former une idée juste de cette grande mission du saint, si l'on ne connaissait l'aspect particulier sous lequel se présente la vie monastique au XIe siècle.

Le cloître, à cette époque, n'était pas seulement une retraite pour les âmes enflammées du désir de se vouer à une vie parfaite; il était encore un abri préparé par la Providence contre la redoutable contagion d'un siècle plein de foi, mais effréné dans ses mœurs. On voyait alors s'étaler au grand jour avec une scandaleuse impudence des désordres dont notre civilisation qui polit tout, même le vice, n'a plus l'idée. Comment comprendre aujourd'hui par exemple les abus criants qui, vers ce temps-là, portèrent l'Église à solli-

(1) *Vit. S. Ans.*, lib. I.

citer de toutes ses forces, au nom de l'humanité, au nom de la justice, au nom de la science, au nom de la religion, la suspension des horreurs de la guerre à certains jours et à certaines époques déterminées, et à établir la *trêve de Dieu?* La guerre alors entrait en quelque sorte dans les mœurs. C'est à elle qu'on demandait, faute de lois et de sanction pénale, le redressement des torts et la satisfaction pour les injures reçues. Ces guerres continuelles ne pouvaient manquer d'entraîner des désordres de tout genre, et elles suffiraient pour nous faire juger de la licence des mœurs. Au milieu de ces agitations et de ces scandales, les chrétiens qui voulaient à tout prix sauver leur âme n'hésitaient point à entrer dans un monastère. Promptes à se jeter dans de grands excès, les âmes étaient capables, en retour, de grands sacrifices. Les idées étaient au dévouement comme elles étaient à la guerre; le monastère était un camp spirituel, et l'on se faisait moine comme on se faisait soldat.

Le XIe siècle ne fut pas moins un siècle de restauration morale et religieuse qu'un siècle de restauration intellectuelle, et le cloître était le foyer d'où les fortes vertus jaillissaient avec la science. On a de la peine à se représenter aujourd'hui l'élan et la vie qui animaient ce siècle réputé barbare. Le mouvement en effet n'était pas, comme de nos jours, dans les travaux matériels, dans les progrès du commerce et de l'industrie : il était tout entier dans les âmes. Mais quel mouvement que celui qui créa, dans ce siècle, la chevalerie et les croisades! Eh bien! l'impulsion de ce mouvement venait du cloître. En effet, d'où est née la chevalerie? D'où sont sorties les croisades? N'est-ce pas du sentiment chrétien? N'est-ce pas du besoin sublime du sacrifice? Mais où s'était développé ce sentiment chrétien? Où s'était allumée cette flamme du sacrifice? N'était-ce pas dans le cloître? « C'est l'amour de Jésus-Christ, a dit un écrivain chrétien, qui a fait la grandeur du moyen âge; c'est lui qui a fait les croisades (1). » Rien n'est plus vrai. C'est l'amour de Jésus-Christ qui suscita ces grandes institutions et ces grandes œuvres auxquelles personne ne saurait, sans injustice et sans aveuglement, refuser son admiration. Mais cet ardent amour de Jésus-

(1) Ozanam, *Commentaire sur le Dante.*

Christ, où s'était-il formé? Où avait-il grandi? N'était-ce pas dans le cloître? La vie que nous retraçons n'est qu'un épanouissement de cet amour de Notre-Seigneur.

Du cloître, cet amour de Jésus-Christ s'épanchait peu à peu sur la société. Les monastères n'étaient pas tellement fermés qu'il ne s'échappât, à travers leurs murs, les plus suaves émanations. Mais plutôt étaient-ils fermés? N'étaient-ils pas au contraire une école de sacrifice et d'amour ouverte aux gens du monde? Les liens les plus doux et les plus forts unissaient les séculiers aux moines. Qui ne comptait alors dans les rangs de ces nombreuses phalanges monastiques un fils, un frère, un ami? On venait les visiter dans leur solitude, et l'on n'en sortait point sans emporter avec soi un doux parfum des vertus qu'elle fait fleurir. Sans doute quand les gens du monde étaient dans la prospérité et dans la joie, il leur arrivait souvent de s'éloigner des moines et d'oublier, tout en leur conservant leur respect et leur admiration, leurs exemples importuns. Mais la douleur venait-elle les visiter, ils savaient les retrouver pour leur demander des consolations. Dans les tentations, ils recouraient à leurs prières, et quand le désir d'une vie plus sainte venait à les embraser, ils allaient chercher dans l'entretien des moines et dans le spectacle de leurs vertus le souffle dont ils avaient besoin pour activer la flamme de leur cœur.

Les moines eux-mêmes savaient, quand l'intérêt des âmes les appelait, sortir du cloître et se faire apôtres, célébrer l'office divin pour les fidèles, leur administrer les sacrements, les édifier et les instruire par leurs prédications. Mais n'eussent-ils fait que traverser le monde, leur air à la fois austère et doux, leur recueillement, leur robe, tout en eux prêchait le sacrifice et l'amour de Notre-Seigneur.

La vue seule de ces monastères qu'on rencontrait partout, au fond des vallées et au sommet des montagnes, dans le voisinage des cités populeuses ou bien perdus au milieu de la solitude des bois, n'éveillait-elle pas des sentiments généreux, des sentiments chrétiens? Qui avait élevé ces murs? Qui les habitait? N'était-ce pas des hommes préoccupés de l'unique soin de plaire à Jésus-Christ, de le servir et de l'aimer? Il s'exhalait de chacune des pierres de ces murs bénis

comme un arome qui allait imprégner l'atmosphère d'esprit de sacrifice et d'amour de Notre-Seigneur.

De temps en temps aussi cet ardent amour de Notre-Seigneur qui produit les dévouements sublimes sortait du cloître, vivant et en quelque sorte personnifié dans un moine à la parole ardente; il se répandait avec l'impétuosité d'un incendie et il enfantait ces œuvres admirables qui firent la grandeur du XIe siècle, la grandeur du XIIe, la grandeur du moyen âge tout entier. On pourrait dire en toute vérite, en empruntant les paroles que nous citions tout à l'heure : *Ce sont les moines qui ont fait la grandeur du moyen âge.*

Ce sont eux qui ont fait les croisades. Bientôt nous allons voir l'Occident s'ébranler à la voix d'Urbain II, et se précipiter sur l'Orient pour délivrer le tombeau du Christ. Mais qu'était-ce qu'Urbain II? N'était-ce pas un moine assis sur la chaire pontificale? Et, cinquante ans plus tard, qui jettera sur ces mêmes plages d'Orient des armées entières frémissant d'un chevaleresque enthousiasme inspiré par la foi? Un moine encore, le plus puissant et le plus grand de tous, l'incomparable saint Bernard.

Anselme n'a pas reçu, comme son illustre frère de Cîteaux, la mission de prêcher la croisade. Sa croisade à lui, c'est de remettre en vigueur la discipline monastique et de multiplier les vocations religieuses en Normandie d'abord, puis en Angleterre. Le Bec sera la source féconde d'où la vie monastique se répandra de nouveau en Angleterre, et avec elle la lumière de la vraie civilisation, la noblesse du caractère, la force d'âme et l'élévation de sentiments qui font les grands peuples.

CHAPITRE XV.

Comment saint Anselme remplit sa mission de réformateur et de propagateur de la vie monastique. — Il est le prédicateur du cloître. — Sa manière de prêcher. — Il prêche constamment dans la conversation. — Son éloquence naturelle. — Son symbolisme. — Il se sert de son éloquence pour conquérir des âmes à la vie religieuse.

Dieu avait départi à notre saint, pour l'aider à remplir sa mission, les dons les plus riches et les plus variés : le plus précieux de tous fut une éloquence qui semblait faite tout exprès pour le cloître.

La parole d'Anselme n'avait point cette véhémence qui remue les masses; mais sa douceur et son onction pénétraient les âmes. Il ne forçait jamais sa voix, ne lui donnait même pas d'éclat, mais seulement des inflexions modestes propres à favoriser le recueillement. Son timbre pur et harmonieux distillait goutte à goutte des sons délicats et suaves que l'on eût pris pour un écho de la musique céleste. Quand il sera devenu archevêque de Cantorbéry, il ne parlera plus seulement aux moines, mais à son peuple, et son peuple, comme les moines, ne se lassera pas de l'entendre. La reine Mathilde, émerveillée et ravie de son organe angélique, lui écrira pour le supplier de ne pas s'exposer par ses jeûnes excessifs à perdre « cette voix harmonieuse et suave qui avait l'habitude d'annoncer « la parole de Dieu sur un ton agréable, doux et calme (1). »

Le calme était un des traits distinctifs de la parole du saint. Sa figure majestueuse, noble et imposante, était toujours sereine. Pendant qu'il parlait, son œil ardent et doux semblait contempler les choses invisibles, mais sans transport. Parfois un rayon de l'infini passait sur cette figure pâle et amaigrie et la transformait su-

(1) Cette lettre, que nous citerons plus au long dans le second volume de cet ouvrage, se trouve parmi celles de saint Anselme. (Lib. III, 55.)

bitement : c'est qu'il peignait les splendeurs du ciel et les grandeurs de Dieu.

Le saint prédicateur n'est jamais plus éloquent que lorsqu'il prend son essor vers les régions du dogme. Un mot du texte qu'il commente suffit pour lui ouvrir de magnifiques horizons et lui faire déployer ses ailes. Il explique par exemple la scène de la *Transfiguration*, et il arrive à cette parole de l'Évangile : *Une nuée les couvrit.* Qu'est-ce que cette nuée? se demande le saint prédicateur. Après avoir rappelé la belle explication de saint Denis, d'après laquelle cette nuée est la lumière même dans laquelle Dieu habite, lumière que sa clarté suréminente change en obscurité pour nous, il cite et commente ces paroles du saint roi David : « *L'obscurité est « sous ses pieds; il est monté sur les chérubins, et il vole : il vole sur « l'aile des vents. Il a placé les ténèbres au seuil de sa demeure* (1). » « *L'obscurité*, dit-il, *est sous ses pieds,* parce que ceux qui sont en « bas ne voient point Dieu environné de cette clarté qui brille aux « regards de ceux qui sont plus élevés. Il est monté sur *les chérubins, et il vole*. Le mot *chérubin* veut dire plénitude de science : « ainsi Dieu nous est représenté comme prenant son vol et s'élevant « au-dessus de la plénitude de la science, parce que nulle science « ne peut comprendre l'élévation de sa majesté. *Il vole,* parce qu'il « s'en va bien loin de notre intelligence. *Il vole sur les ailes des « vents,* parce qu'il dépasse la science des âmes. *Il a placé les ténèbres au seuil de sa demeure*, parce que les ténèbres de notre « infirme nature forment comme un voile d'ignorance qui nous « empêche de le contempler présentement dans son éternelle et in- « time clarté. *Il a placé les ténèbres au seuil de sa demeure*, parce « qu'en se fixant sur lui, le regard intellectuel de toute créature « raisonnable s'obscurcit, et voit que tout ce qu'il peut comprendre « de lui est peu de chose, en comparaison de ce qu'il a la conscience « d'en ignorer. *Une nuée et l'obscurité l'environnent,* parce qu'il « est caché dans l'obscurité de son incompréhensibilité et ne peut « être connu de la créature qu'autant qu'il veut se révéler (2). »

Le saint montre ensuite que de « *cette immense obscurité* de

(1) Caligo sub pedibus, ejus, etc. (Ps. XVII.)
(2) Homil. IV.

« l'incompréhensibilité de Dieu sort pour nous la connaissance éle-
« vée de la génération du Fils éternel de Dieu dans laquelle le Père
« n'est point antérieur au Fils, ni le Fils postérieur au Père ; et c'est
« là ce que signifie cette voix qui sort de la nuée : *Celui-ci est mon*
« *Fils bien-aimé.* »

Mais il ne plane pas habituellement sur ces hauteurs. « Il faut
« prêcher les petites choses aux petits et les grandes aux grands,
« car chacun doit être enseigné selon la mesure de sa capacité, »
dit-il dans cette même homélie.

La réputation du saint comme prédicateur se répandit peu à peu dans les monastères de Normandie, et tous envièrent le bonheur d'entendre ce jeune prieur du Bec dont on racontait des choses si merveilleuses. Anselme sacrifia ses goûts de retraite au bien des âmes et un grand nombre de communautés purent jouir de ses pieuses exhortations. Sa manière de prêcher est fort simple. Il prend une page de la sainte Écriture, le plus souvent de l'Évangile, et il en fait sortir les enseignements les plus utiles à son auditoire. Ainsi, dans celle de ses homélies que ses éditeurs ont placée la première, il commente le chapitre vingt-quatrième de l'Ecclésiastique à partir du verset onzième jusqu'au trente et unième. Dieu nous y fait entendre le langage de son éternelle Sagesse. *Venez à moi,* dit-elle, *vous tous qui me désirez avec ardeur et remplissez-vous de mes fruits* (verset 26). « Cette sagesse qui est le Christ, quelques-
« uns la désirent, dit à son tour le saint prédicateur, mais les obs-
« tacles que les choses du monde leur opposent les empêchent de
« venir à elle et de l'embrasser par la vie religieuse... L'amour de
« leurs parents ou de leurs amis, l'attache à leurs biens, ou des
« habitudes vicieuses les retiennent. Ils doivent passer par-dessus
« ces obstacles et se hâter de venir à la Sagesse; mais ils ne doi-
« vent pas venir vides; il faut qu'ils se remplissent de ses fruits,
« c'est-à-dire de l'esprit d'intelligence et de prudence et des vertus
« qu'elle engendre chez ceux qui l'approchent. »

Le saint prêche aux moines le mépris des choses qui passent, l'amour de la pauvreté, la charité, le support mutuel, l'humilité et le respect de l'autorité non seulement de leur abbé, mais des évêques. Au XIe siècle, il était grandement nécessaire de rappeler les

moines à ce respect. Ils étaient très portés à critiquer le clergé séculier, sans excepter les évêques. Souvent, il faut bien le reconnaître, ces critiques n'étaient que trop fondées. Mais elles ne remédiaient à rien, et les moines n'avaient point qualité pour se les permettre. En censurant ainsi des hommes que leur caractère et leur position auraient dû placer au-dessus de leurs atteintes, ils s'habituaient à ne plus rien respecter ; ils s'exposaient à s'enorgueillir eux-mêmes, à perdre de vue leurs propres défauts, et à se contenter d'une perfection bien inférieure à celle que Dieu attendait d'eux. Parmi les seize homélies du saint qui nous ont été conservées, il en est une consacrée tout entière à réprimer cet abus et à signaler ces dangers. C'est un modèle de délicatesse et d'habileté. Le saint choisit précisément pour son homélie cette parabole du bon Pasteur qui est la condamnation des pasteurs mercenaires, et sur laquelle un certain nombre de prédicateurs s'appuyaient pour les blâmer ouvertement, au moins dans l'intérieur du cloître.

« La plupart, dit notre saint prédicateur tout au commencement « de son homélie, la plupart négligeant de se considérer eux-mêmes « et fermant les yeux sur leurs vices, prennent plaisir à entendre « ceux qui prêchent sur cette parabole de l'Évangile déchirer la « vie des pasteurs de l'Église. C'est ce qui m'engage à en donner « un commentaire tout différent. Le but de ce commentaire est de « ramener notre attention sur nous-mêmes. Il arrivera ainsi que « personne n'osera censurer la vie des prélats. C'est à Notre-Seigneur « de les juger. Quant à nous, notre unique affaire doit être de nous « appliquer à devenir ce que cette parabole exige que nous soyons, « et à nous garder des vices que nous y voyons blâmés. Quand « Notre-Seigneur reprend les pharisiens, qui se flattaient de n'être « point aveugles, il fait de leur aveuglement inconscient le type de « l'aveuglement de tous les faux religieux (1). » Le saint montre ensuite qu'à chacun de nous est confiée la garde d'un bercail. Dans ce bercail sont nos pensées, nos désirs, nos paroles, nos actions, nos vertus. Ce sont là nos brebis : brebis bien tendres et faciles à dévorer, et le loup est là. Le loup, c'est le démon. Chacun de nous

(1) Homil. XV.

doit être le bon Pasteur, veiller sur lui-même, conduire ses brebis dans les gras pâturages des saintes Écritures, et ne pas imiter par la dissipation et l'immortification ce pasteur mercenaire qui laisse là son troupeau et s'en va.

« Si quelqu'un, dit le saint prédicateur en terminant, médite ces « enseignements, et s'il examine avec soin s'il y a conformé sa « conduite ou s'il en est éloigné, il cessera de déchirer la vie des « pasteurs de l'Église. »

En parlant de la méthode d'enseignement de notre saint, nous avons fait remarquer qu'un de ses traits caractéristiques est l'emploi de la comparaison ; ce trait se retrouve également dans ses prédications, parce qu'il est un des caractères même de son génie.

Un exemple nous fera comprendre ce que ces comparaisons avaient d'heureux et ce qu'elles communiquaient aux discours du saint de grâce persuasive et de saisissante originalité.

Il se trouvait dans la plupart des monastères de cette époque deux sortes de moines. Les uns avaient embrassé la vie religieuse après avoir vécu quelque temps dans le siècle : on les appelait les *convers* (conversi) (1). Les autres, élevés dès leur enfance à l'ombre du cloître, s'appelaient les *nutriti*. Il s'élevait parfois entre ces deux catégories de religieux de regrettables rivalités. Les *nutriti* se préféraient aux *convers* parce que, disaient-ils, ils avaient conservé une plus grande innocence, une plus grande fraîcheur d'âme, loin des orages du siècle. Les *convers*, de leur côté, méprisaient les *nutriti*, comme dépourvus de la connaissance du monde, et manquant d'expérience et d'aptitude pour les affaires. Pour réprimer les prétentions des uns et des autres et les mettre tous d'accord par une fraternelle humilité, Anselme avait recours à cet ingénieux apologue, digne d'être placé à côté de celui de Menenius Agrippa :

« Si vous êtes de bons moines, leur disait-il, vous imiterez la con« duite des anges et des saints dans le ciel. Les anges sont dans le

(1) Ut Ordo monasticus sæculo undecimo in disparatos Ordines distingui cœpit, sic etiam institutus in monasteriis peculiaris Ordo fratrum laïcorum quos *conversos* vocant. Hoc nomine donabantur olim quotquot ex adultis ad *conversionem*, ut sanctus Benedictus loquitur, veniebant; quo nomine ab *oblatis* et *nutritis* pueris distinguebantur. At sæculo undecimo hoc nomine donati sunt qui exterioribus ministeriis peculiari voto adstricti sunt. (*Act. Sanct.*, *Ord. S. Ben. sæcul. VI*, pars 2ª, Præfatio, p. LVI.)

« ciel comme des *nutriti*, et les saints en qualité de *convers*. Mais les « anges ne méprisent point les saints parce qu'ils ont succombé à « la tentation. et les saints ne méprisent point les anges parce qu'ils « n'ont jamais eu l'occasion de vaincre aucune tentation. Si l'ar- « change saint Michel disait à saint Pierre : « Vous avez renié votre « Maître! » saint Pierre pourrait lui répondre : « C'est vrai; mais « vous, vous n'avez pas même enduré un seul soufflet pour l'amour « de ce Maître. » Ce n'est pas ainsi qu'ils agissent : ils sont tous aussi « parfaitement d'accord que s'ils étaient tous des anges ou tous « des hommes. Ils vivent entre eux comme s'ils étaient tous des *nu-* « *triti* ou tous des *convers* (1). »

Anselme ne prêchait pas seulement du haut de la chaire, à l'église, et dans les assemblées des moines; il prêchait dans ses conversations ordinaires, dans ses visites, dans ses voyages; il prêchait partout et toujours. Guillaume de Malmesbury nous dit « qu'il « possédait une intarissable facilité de parole, et qu'il était élo- « quent même dans le langage ordinaire (2). » Il se servait de cette éloquence pour parler sans cesse des choses de Dieu. « On dit de « saint Martin, remarque Eadmer qui fut pendant quinze années « le compagnon assidu de saint Anselme, on dit de saint Martin « que le Christ ne fit jamais défaut à ses lèvres non plus que la « justice et tout ce qui avait rapport à la vraie vie; nous affir- « mons sans hésiter qu'on peut dire la même chose en toute vé- « rité du père Anselme. Et à ce propos le lecteur remarquera fa- « cilement que ce n'était pas sans présage qu'il avait été nourri « autrefois à la table du Seigneur d'un pain d'une blancheur écla- « tante (3). »

(1) *De simil. S. Ans.*, LXXVIII. — Cet apologue n'est pas tiré des homélies du saint. Il se rencontre parmi les fragments de ses discours, soit publics, soit privés, recueillis par Eadmer sous le titre de *Similitudes de saint Anselme : De sancti Anselmi similitudinibus*. Dans cet ouvrage, que Dom Gerberon a placé à la fin de son édition des œuvres de saint Anselme, Eadmer nous a conservé celles des nombreuses comparaisons du saint qui l'avaient le plus frappé. On trouve peu de ces comparaisons dans ses homélies; mais elles ne sont que des canevas. Elles ne font que reproduire d'une manière très abrégée le fonds des idées que le saint avait développées de vive voix. Dom Gerberon n'en a trouvé que seize, et elles ne sont pas toutes d'une incontestable authenticité.

(2) Eloquentiæ etiam in communi loquela torrens perfluus qui nec inter comedendum a divinis vacaret eloquiis. (Will. Malm., *De gest. pontif. Angl.*, lib. I.)

(3) *Vit. S. Ans.*, lib. I.

Anselme devait en grande partie le facilité avec laquelle il parlait de Dieu à son habitude de s'élever à lui par le spectacle des choses créées. Pendant que les yeux de son corps regardaient le monde visible, les yeux de son âme contemplaient constamment le monde invisible. Le premier était pour lui le reflet du second, et son intelligence et son cœur, par un flux et reflux mystérieux, allaient incessamment de l'un de ces mondes à l'autre, découvrant sans cesse entre eux les plus suaves et les plus touchantes harmonies. Toutes ces harmonies le portaient lui-même et l'aidaient à porter les autres à la méditation des vérités de l'ordre surnaturel.

Le jardinier qui examine son jardin et cherche les endroits les plus convenables pour y planter ses fleurs lui rappelait que le chrétien doit explorer le jardin de son cœur pour y faire croître les fleurs des différentes vertus (1). La flamme d'un incendie activée par le vent lui fournissait une comparaison pour faire comprendre à ceux qui l'entouraient l'efficacité d'un pieux avis pour exciter dans une âme la flamme de l'amour divin (2). Les chasseurs que les moines rencontraient fréquemment dans la giboyeuse forêt du Bec élevaient également son âme vers les pensées de la foi. « Le diable « va tous les jours à la chasse, disait-il, il tient dans ses filets ceux « qui n'ont pas le regret de leurs fautes. Il est bien près de lâcher « ceux qui commencent à pleurer les désordres auxquels la chair « les a entraînés. Quant à ceux qui sont guéris des blessures qu'ont « pu leur faire les péchés de la chair et ceux de l'esprit, ils lui « échappent complètement. Que les premiers commencent donc à « pleurer ; que les seconds ne cessent pas de le faire, mais que les « troisièmes se réjouissent (3). »

Voyait-il un bûcheron abattre de grands arbres dans la forêt ? « De même que le bûcheron, disait-il, avant de mettre la cognée à « la racine d'un grand arbre, commence par couper les petits ar- « bustes qui se trouvent tout autour afin qu'ils ne l'embarrassent « pas, de même celui qui veut déraciner de son âme un vice grave « et faire disparaître les traces d'une grande faute, doit d'abord en

(1) *Simil.* XCVII.
(2) *Simil.* CXLIX.
(3) *Simil.* CLXXXIV.

« extirper certains défauts plus légers qui pourraient mettre obs-
« tacle à la destruction d'un vice considérable (1). »

C'est ainsi que dans les récréations qu'il prenait avec ses frères, dans ses voyages, dans ses conversations avec les gens du monde, l'âme du saint se dirigeait vers Dieu par son habitude de la contemplation et y entraînait les autres par des discours qui respiraient à la fois l'onction de la piété et le charme de la poésie.

Mais dans ces discours le saint ramène tout vers son grand but. Tout le lui rappelle. Tout ce qu'il voit lui sert de texte pour le rappeler aux autres. Rencontre-t-il au jardin ou dans la campagne de petits papillons? Voit-il des enfants qui les poursuivent? « Re-
« gardez, dit-il aussitôt à ceux qui l'accompagnent, voici l'image de
« ceux qui recherchent les honneurs du monde; ce sont des enfants
« qui poursuivent des papillons. Au lieu de regarder à leurs pieds,
« ces pauvres petits enfants tiennent leurs yeux fixés sur les papil-
« lons, et puis ils tombent dans un fossé et se blessent grièvement.
« Quelquefois ils sont tout près de saisir les papillons. « Nous les
« aurons! Nous les aurons! » se disent-ils les uns aux autres dans
« leur folle joie. Et voici que tout d'un coup les papillons s'envo-
« lent. Enfin, s'il leur arrive de les prendre, ils se réjouissent de
« ces riens, comme s'ils avaient obtenu un grand avantage (2). »

Le saint est en voyage, il passe au pied d'un de ces châteaux forts si nombreux dans ce temps-là. C'est pour lui le sujet d'un discours sur les avantages de la vie religieuse. Ce château fort, c'est la vie religieuse. « Ce château, dit-il, est muni de si solides remparts
« que quiconque s'y retire est à l'abri des coups de l'ennemi, s'il
« n'en sort. Ainsi en est-il de la vie religieuse (3). »

Dans la pensée du saint, la grâce dont il ornait ses discours familiers était comme l'appât que le pêcheur attache à son hameçon. Combien d'âmes y furent prises et gagnées pour le cloître!

(1) *Simil.* CXLVI.
(2) *Simil.* LXXII.
(3) *Simil.* LXXVI.

CHAPITRE XVI.

Saint Anselme directeur des âmes. — Il les dirige autant que possible vers le cloître. — Son apostolat auprès des membres de sa famille. — Ses succès. — Envie et rage du démon. — Trait de Cadoul.

Avec le don d'une éloquence persuasive, saint Anselme avait reçu de Dieu un autre don non moins utile au succès de sa mission. Eadmer nous le dépeint en ces termes : « On voyait briller dans « Anselme une si grande puissance de bon conseil qu'on ne pouvait « s'empêcher de croire sans hésiter que l'esprit de conseil habitait « dans son cœur (1). »

Dans quelque position difficile, dans quelque obscurité, dans quelque inextricable perplexité qu'on pût se trouver, on n'avait qu'à s'adresser au saint prieur ; d'un mot il éclaircissait tout, calmait les agitations, enlevait les incertitudes et donnait une de ces décisions nettes et fermes qui suffisent pour ramener la paix et le bonheur dans une âme, et parfois même pour assurer le repos d'une vie tout entière. Aussi recherchait-on ses entretiens particuliers avec plus d'empressement encore que ses exhortations publiques. « On avait coutume de regarder comme une réponse venant de « Dieu même tout ce qui sortait de sa bouche (2). »

Dans les monastères qu'il visitait, il n'était pas un religieux qui ne voulût lui ouvrir son cœur et prendre ses avis. Un grand nombre venaient eux-mêmes au Bec implorer ses lumières. Ceux qui ne pouvaient le consulter de vive voix lui écrivaient.

Un moine ne peut plus s'entendre avec son abbé. Il trouve que l'abbé néglige ses devoirs, que la règle n'est pas observée dans son

(1) *Vit. S. Ans.*, lib. I.
(2) *Ibid.*

monastère, qu'il lui est impossible de s'y sanctifier, et il veut absolument en sortir. Cependant, avant d'en venir à l'exécution de son dessein, il tient à avoir l'avis du saint prieur du Bec. « Restez dans « votre monastère, lui répond Anselme, ou du moins n'en sortez que « du consentement de votre abbé. Ce n'est pas à vous qu'a été confié « le soin de faire observer la règle. Vous n'aurez pas de comptes à « rendre à Dieu sur ce point. Par votre profession vous avez promis « à votre abbé obéissance et stabilité; tant qu'il ne vous obligera « pas à abandonner le bien pour commettre le mal, vous êtes lié « par votre promesse. Si sa manière de gouverner ne va qu'à nuire « à votre avancement dans la perfection, sans mettre obstacle « à votre salut, demeurez où vous êtes, et humiliez-vous sous la « main de Dieu qui vous envoie cette épreuve en punition de vos « péchés (1). »

Un abbé d'un grand mérite a été discrédité auprès de ses religieux par la calomnie, et il s'est enfui de son monastère. La vérité a été reconnue, les esprits et les cœurs lui sont revenus, et néanmoins il refuse de plier ses épaules sous un fardeau qui l'effraye. « Retournez « à vos brebis, lui écrit Anselme. Vous ne pouvez les abandonner aux « loups, et il y aurait de votre part une témérité pleine de danger « pour vous à préférer votre sentiment à celui de tous les autres : or « l'avis de tous est que vous repreniez votre charge (2). »

Ce n'étaient pas seulement des religieux qui recouraient aux lumières d'Anselme. Sa réputation de sainteté et de science le désignait à la confiance de tous ceux qui voulaient servir Dieu et sauver leur âme. Des prêtres séculiers, de jeunes clercs, des hommes et des femmes du monde, de riches seigneurs, des hommes d'armes, des jeunes gens au cœur généreux, mais facile à séduire, des âmes hésitantes et cherchant leur voie, d'autres sollicitées par la grâce et se débattant contre le vent du ciel, ou bien fatiguées des orages du monde, d'autres enfin agitées de tentations ou de remords, ou bien ulcérées par des peines de tout genre, consultaient le saint de vive voix ou par écrit. Anselme livrait à tous avec une condescendance sans bornes les trésors que Dieu avait mis en lui pour la conduite

(1) Epist., I, 6.
(2) Epist., I, 51.

de tous. Dieu en effet avait accordé à son serviteur ces grâces de choix qui font les grands directeurs des âmes. « Inondé d'une lu- « mière intérieure et favorisé d'une sagesse tout à fait perspicace, « il démêlait et pénétrait les mœurs de tout sexe et de tout âge, de « sorte qu'à entendre ses avis, vous eussiez cru qu'il révélait à « chacun de ceux qu'il dirigeait les secrets de leur propre cœur. En « outre, il découvrait les origines et pour ainsi dire les semences et « les racines, comme aussi la manière de se développer, de toutes les « vertus et de tous les vices. Quand il montrait comment on doit s'y « prendre pour acquérir les unes et éviter les autres, il était plus « clair que le jour (1). »

La direction du saint, tout en étant adaptée à l'âge, aux besoins et à la condition de chacun, avait cependant une tendance bien caractéristique et bien accentuée : elle était surtout monastique. Parmi ses conseils, il en est un qui domine tous les autres, vers lequel tous les autres convergent comme vers leur centre, et qui revient à chaque instant sur ses lèvres ou sous sa plume. Quelle que soit la personne avec laquelle il traite, il ne manque jamais de lui adresser cette exhortation, qui, tantôt sous une forme et tantôt sous une autre, fera comme le fond de son apostolat : « Fuyez, fuyez le monde. Si vous le pouvez, fuyez-le jusqu'au cloître. Là est la sécurité pour le salut ; là est la paix et le bonheur ! Si vous ne pouvez quitter effectivement le siècle, fuyez-le du moins jusqu'au mépris de ses vanités, de ses richesses, de ses plaisirs, de ses honneurs, jusqu'au mépris de vous-même. Soyez moine par le cœur. »

Cette exhortation, le saint n'attend pas qu'on la lui demande : la moindre occasion la fait jaillir de son cœur. Ainsi il écrit à Humfrid, professeur en réputation qui enseigne dans le siècle, en lui envoyant un élève : il termine sa lettre, suivant son habitude, en s'efforçant d'inspirer à ce séculier l'horreur du monde et l'amour du cloître. Ce n'est qu'un mot jeté en passant, mais il vaut tout un discours. « Rappelez-vous, mon très cher, et repassez continuellement dans

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.
Ad consilium probatissimi sophistæ clerici et laïci concurrebant et dulcia veritatis verba quæ de ore ejus fluebant, fautoribus justitiæ quasi sermones angeli Dei placebant. (Ord. Vit., *Hist. eccl.*, lib. IV.)

« votre esprit ces paroles de l'Écriture : *N'aimez point le monde,* « *ni ce qui est dans le monde, parce que le monde passera ainsi que* « *sa concupiscence. Les amis de ce siècle deviendront les ennemis* « *de Dieu.* Je vous en prie, je vous en conjure, ne vous fiez pas au « monde, même quand il vous prodiguera ses faveurs; car il ne « vous les prodigue point pour vous caresser, mais pour vous étouf- « fer. Le monde est dans les ténèbres. Sa gloire n'est pas de la « gloire; c'est un feu qui dévore! O mon très cher, n'allez pas, non, « n'allez pas vous mettre à courir après elle, comme le papillon qui « vole vers la flamme pendant la nuit! Car elle n'amuse d'abord par « son éclat que pour torturer ensuite par ses brûlures. Oh! que « vous seriez plus sage, que vous seriez plus heureux si vous quittiez « le monde pour suivre le Christ! Quand Notre-Seigneur viendra « dans sa majesté, vous jugeriez le monde avec lui, vous recevriez « le centuple, vous posséderiez la vie éternelle! Fasse le ciel que « mes vœux se réalisent (1)! »

Cet apostolat de la vie monastique, le saint l'exerçait jusque parmi les membres de sa famille. Il n'oubliait pas son cher pays d'Aoste et les parents qu'il y avait laissés. Son père Gondulphe était mort depuis plusieurs années. Mais il lui restait ses oncles Lambert et Folcerade. Telle était la constance de son affection qu'après bien des années il ne pouvait leur écrire sans pleurer.

« Plût à Dieu que mes oncles pussent sentir en lisant ma lettre « quelle affection mes yeux témoignent en l'écrivant. Dès les pre- « miers mots mon cœur s'est montré plus prompt à répandre des « larmes que ma plume à former des lettres. De même que ni l'é- « loignement du temps ni la distance des lieux n'ont pu enlever à « mon corps ce qu'il a reçu de votre famille en naissant et de votre « nourriture en croissant en âge, de même aucune sollicitude, au- « cune occupation d'esprit ne peut diminuer l'affection que la na- « ture et vos bienfaits m'ont inspirée. C'est pourquoi mon âme a « continuellement soif de voir jouir du bonheur ceux pour lesquels « mon cœur brûle incessamment d'amour. Je vous prie donc de vou- « loir bien faire parvenir à votre fils par le porteur de cette lettre

(1) Epist., I. 72.

« des nouvelles de votre santé. Il pourra aussi vous donner des « miennes autant que vous le désirerez (1). »

Mais le saint aimait ses oncles en apôtre de la vie monastique. « Je suis bien sûr que vous ne m'aimez pas moins que je vous aime « moi-même, et rien ne saurait diminuer mon affection à votre « égard. Comment pourrais-je vous dire les souhaits que je forme « pour vous? Je prie celui qui me les inspire, à qui je les confie et « qui seul les connaît, de vous les révéler et de vous les faire goûter « dans la mesure où il sait que cela vous est avantageux. Cependant « je veux vous exprimer quelques-uns des sentiments dont mon « cœur est plein. Il n'est rien que je craigne plus pour vous que « l'amour du monde. Je redoute que, vous endormant jusqu'à la « fin, vous ne persévériez dans la vie du siècle et qu'à votre réveil, « quand tout sera fini, vous ne trouviez, comme les hommes de « richesses, rien dans vos mains (2). »

Le saint n'aimait pas moins ses cousins. Folcerade, l'un d'eux, embrassa la vie religieuse en son pays et vint passer quelque temps au Bec; mais il fut bientôt rappelé par l'abbé sous lequel il avait fait profession et qui tenait particulièrement à lui. Anselme multiplia ses instances pour le lui arracher. Voyant qu'il ne pouvait y réussir par ses propres efforts, il le fit demander par Herluin, puis par le duc de Normandie lui-même. Tout fut inutile. La seule consolation qui restât au saint, c'était d'écrire à son cher Folcerade.

« J'ai pensé un instant, lui dit-il dans une de ses lettres, j'ai « pensé un instant à aller vous trouver moi-même. Je me serais jeté « aux pieds de votre vénérable abbé, et là, dans l'attitude la plus « humble possible, je l'aurais supplié de ne pas séparer ou plutôt « de ne pas briser deux âmes, — je parle de vous et de moi, — unies « par des liens si étroits de la chair et de l'esprit. Mais la guerre « sévit en France avec une telle fureur, des hommes pervers s'y « livrent à de telles violences que je ne saurais exposer à de si « grands dangers ni moi-même ni aucun autre moine (3). »

(1) Epist., I, 18.

(2) Epist., I, 45. — Dormierunt somnum suum et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis. (Ps. LXXV, 6.)

(3) Epist., I, 46.

Cette lettre d'Anselme fait allusion aux troubles causés, quelques années après la conquête, par la révolte des Manseaux contre la domination du roi d'Angleterre. Guillaume fut obligé de repasser la Manche pour venir les faire rentrer dans la soumission les armes à la main. La révolte du Maine réprimée, le Conquérant ne s'en tint pas là; il voulut châtier ceux qui l'avaient appuyée. Le duc de Bretagne était au premier rang : le Conquérant alla mettre le siège devant Dol. Le roi de France Philippe Ier vint au secours des assiégés et força Guillaume à battre en retraite. Pendant ce temps-là il eût été difficile à un moine normand de traverser la France.

Folcerade répondait aux lettres si affectueuses d'Anselme et il ne manquait pas de lui donner des nouvelles de leur famille. Une de ses lettres disait au saint prieur que son cousin Pierre désirait beaucoup le voir. Pierre était un jeune homme d'une conduite irréprochable, et la lettre de Folcerade faisait de lui le portrait le plus flatteur. C'était plus qu'il n'en fallait pour enflammer l'affection du saint envers ce jeune parent. Il lui écrit aussitôt :

« Je ne saurais vous dire, mon très cher, de quelle joie mon « cœur a tressailli en apprenant de mon cher frère et cousin Dom « Folcerade que vous faites de jour en jour de nouveaux progrès dans « les bonnes mœurs. Ma joie s'est sensiblement accrue quand j'ai « su que vous désirez me voir. Je conserve précieusement le souvenir « de la grande amitié qui m'unissait jadis à votre grand-père, à « votre père et à votre mère, et l'immense affection que j'éprouvais « pour vous, quand vous étiez encore petit enfant. Je ne cesse de « souhaiter pour vous tout ce qu'il y a de mieux et je me réjouis au « plus haut point quand j'entends dire du bien de vous. Très vif est « mon désir de vous posséder en Dieu : je le prie de nous accorder « la grâce de vivre ensemble ici-bas, afin que nous puissions jouir « ensemble de la gloire dans la vie future. Aussi, je vous y engage, « je vous en prie, je vous en supplie, mon très cher, tenez pour « vrai ce qu'a dit la Vérité même, et mettez-vous à aimer ce qu'elle « a promis à ceux qui renoncent au monde pour Dieu... Si Dieu « vous inspire cette résolution, je vous en prie, mon très cher, « ne vous laissez pas rebuter par les difficultés du voyage, et

« n'hésitez pas à venir auprès d'un parent et d'un ami qui vous « désire (1). »

Il est doux pour notre saint, on le voit, de se reporter aux souvenirs de son adolescence, à ces heureuses années passées à Aoste, au milieu de personnes chéries, avant les orages de la jeunesse. Tout ce qui vient d'Aoste lui va au cœur et le porte à aimer. Mais il aime en apôtre de la vie religieuse : il ne sait plus, il ne peut plus aimer autrement. A ses yeux, le cloître recèle tant de bonheur et la vocation monastique est une faveur si précieuse qu'il ne peut s'empêcher de la souhaiter à tous ceux qui lui sont chers.

On résistait quelquefois aux lettres d'Anselme; il était rare qu'on pût résister à ses exhortations de vive voix. Sa noble amabilité, son air à la fois doux et imposant, le rayonnement de sainteté qui enveloppait toute sa personne achevaient ce que sa parole avait commencé. Tout en lui prêchait l'amour du cloître. Quand, avec son éloquence imagée, il peignait la vanité des choses périssables et les charmes de la vie monastique, sa figure amaigrie rayonnait d'un tel bonheur qu'on se sentait comme irrésistiblement porté à se rapprocher de la source où il allait le puiser. Souvent même il n'avait pas besoin de parler. Pour remporter une victoire, il lui suffisait d'un sourire ou d'un regard. Les vocations monastiques semblaient éclore sous ses pas. Bien plus, sa réputation seule attirait à lui un grand nombre de ceux qui aspiraient à la vie religieuse. Il lui venait de toutes parts des hommes du monde qui désiraient se consacrer à Dieu, sinon sous sa conduite, au moins par son entremise, et qui, sans l'avoir jamais vu, l'aimaient déjà comme leur père et voulaient recevoir, au seuil de la vie monastique, ses avis et sa bénédiction.

Le démon, furieux de se voir arracher tant d'âmes, mit tout en œuvre pour arrêter le cours des conquêtes du saint. Il attaquait par toute sorte de tentations ceux qui avaient recours à lui pour se faire religieux. « Remarquant que quelques-uns déjouaient ses ruses « secrètes, il essayait de les détourner de leur dessein par des attaques ouvertes (2). »

Les anciens biographes du saint nous ont conservé un trait frap-

(1) Epist., I, 47.
(2) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.

pant de cette rage ostensible du démon. Un chevalier du nom de Cadoul s'était senti touché de Dieu, il s'appliquait à lui plaire par une vie sainte, et il roulait dans sa pensée le projet d'aller prendre, comme tant d'autres, les avis du saint prieur du Bec.

« Or un jour, pendant que Cadoul était en prière dans une église, « il entendit au dehors le démon qui, empruntant la voix de son « écuyer, poussait des cris perçants et faisait un vacarme effroyable. « Des voleurs, criait-il, venaient de forcer les portes de son logis, « emmenaient ses chevaux et pillaient tout. Si Cadoul n'arrivait « pas au plus vite, tout était perdu sans retour. Cadoul ne se dé- « rangea pas : il crut qu'il perdrait plus en quittant sa prière qu'en « se laissant dépouiller. Piqué de ce mépris, le diable se changea en « ours et se précipita tout à coup du haut de l'église aux pieds de « Cadoul. Il espérait par l'effroi et le bruit de sa chute troubler la « prière du chevalier. Mais ce dernier demeura impassible et ne fit « que rire de la monstrueuse apparition. Quelque temps après, il « était en route pour aller consulter Anselme sur les meilleurs « moyens de réaliser ses désirs de vie parfaite ; il marchait à grands « pas, quand tout à coup il entend tout près de lui une voix qui lui « crie : « Cadoul, Cadoul, où vas-tu? » Il s'arrête aussitôt et il essaye « de découvrir d'où peut venir cette voix. Le démon répond : « Où « vas-tu, Cadoul? Qu'est-ce donc qui te presse si fort d'aller trouver « ce prieur hypocrite? Sa vie privée est tout à fait en désaccord « avec sa réputation; c'est pourquoi je t'engage à retourner au « plus tôt sur tes pas, de peur que, séduit par lui, tu ne sois victime « de la folie qui l'entraîne à cette heure. Son hypocrisie en a déjà « trompé un grand nombre, et, après les avoir bercés de vaines es- « pérances, il a fini par faire d'eux des sots et des fainéants. » A ce « langage Cadoul reconnut le démon ; il s'arma du signe de la croix, « et, méprisant son ennemi, il continua sa route. Le conseil que lui « donna le saint prieur fut celui qu'il donnait à tant d'autres, le « conseil de renoncer à lui-même et au monde pour embrasser la « vie religieuse. Cadoul suivit ce conseil et se fit moine à Marmou- « tier. C'était l'habitude d'Anselme de ne jamais conseiller, dans des « vues intéressées, à quelqu'un qui voulait se faire religieux, d'en- « trer dans son monastère plutôt que dans un autre. Il agissait

« ainsi pour que personne ne prît en aversion dans la suite, sous « l'impression de certaines contrariétés assez fréquentes, un lieu « où il n'était pas entré de son propre choix, et n'imputât aux « conseils qu'il avait reçus ses scandales et ses murmures d'im- « patience (1). »

On voit par ces dernières paroles d'Eadmer que le zèle de notre saint était réglé par la prudence et par une sage discrétion.

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I. — Joann. Saresb., *Vit. S. Ans.*, cap. v.



CHAPITRE XVII.

Mort de l'archevêque Maurille (1067). — Élévation de Lanfranc sur le siège primatial de Cantorbéry (1070). — Amitié persévérante de saint Anselme et de Lanfranc. — Épreuves du nouvel archevêque; il les confie au saint prieur du Bec.

Dans l'année qui suivit la conquête (1067), Anselme eut à pleurer la mort de l'archevêque Maurille. Dieu lui laissait un autre soutien et un autre père dans la personne de Lanfranc, mais ce dernier soutien même ne tarda pas à être éloigné de lui : il fallait que le saint arrivât peu à peu à ne s'appuyer que sur Dieu seul.

A la mort de Maurille, le peuple et le clergé de Rouen demandèrent Lanfranc pour archevêque; mais à force d'énergie et d'habileté il parvint à se soustraire à cette dignité redoutable. Il continuait à goûter en paix les charmes de la solitude, quand la même main qui l'avait arraché au Bec vint l'arracher à Saint-Étienne de Caen.

La grande préoccupation du nouveau roi d'Angleterre était de consolider sa conquête. Après avoir, dans ce but, confié les emplois civils à des Normands, il nomma aux dignités ecclésiastiques, autant qu'il le put, sinon des Normands, du moins des religieux formés dans les monastères de Normandie. Du reste, en Angleterre comme en Normandie, un des principes dont il ne se départit jamais fut de ne donner à l'Église que des pasteurs recommandables par leur science et la régularité de leurs mœurs; il avait en horreur la simonie (1).

(1) Multimodæ honestatis studio in multis rex Guillelmus laudabilis claruit, maximeque in ministris Dei veram religionem cui pax interdum et prosperitas mundi famulatur semper amavit. Hoc fama multiplex attestatur, hoc operum exhibitione certissime comprobatur... Præsules et abbates, aliosque sapientes consiliarios convocabat, et eorum consilio quis melior et utilior tam in divinis rebus quam in sæcularibus ad regendam Dei domum videretur, summopere indagabat. Denique illum quem pro vitæ merito et sapientiæ doctrina provisio sapientum eligebat benevolus rex dispensatorem et rectorem

Les évêques d'Angleterre étaient, pour la plupart, incapables ou indignes. Le roi obtint du pape leur déposition canonique. Trois légats du Saint-Siège vinrent traiter sur les lieux mêmes cette grande affaire. Le premier prélat qu'ils déposèrent fut Stigand, archevêque de Cantorbéry. Stigand avait réussi à force d'intrigues à monter sur le siège de Cantorbéry après que l'archevêque Robert, ami du roi Édouard, se fut enfui pour échapper à la colère de Godwin. Sa promotion n'avait pas été confirmée par Rome; bien plus, le Saint-Siège l'avait, dès 1058, déclaré indigne (1).

L'archevêque de Cantorbéry était le primat de toute la Grande-Bretagne, le successeur de saint Augustin et l'héritier de son autorité. Cette autorité était fort étendue, et, surtout après la conquête, très difficile à exercer. Le nouveau primat devait se montrer favorable aux vainqueurs sans prendre parti contre les vaincus, se concilier les bonnes grâces des uns et des autres, afin de faire du bien à tous. Il lui fallait de la vertu, de la science, de l'habileté. Où trouver toutes ces qualités réunies? Le choix du Conquérant tomba sur Lanfranc.

L'humble abbé de Saint-Étienne de Caen mit à refuser l'archevêché de Cantorbéry plus d'énergie et d'obstination encore qu'il n'en avait apporté à refuser celui de Rouen. Il fallut recourir au pape pour triompher de ses résistances. Ce pape était Alexandre II, son ancien élève au Bec. Le mérite de son maître lui était connu, et il n'eut pas de peine à se prêter aux désirs du roi d'Angleterre. Les mêmes légats qui déposèrent Stigand commandèrent à Lanfranc de

episcopatus vel abbatiæ constituebat. Hanc nimirum observationem quinquaginta sex annis custodivit, quibus regimen in ducatu Normanniæ seu regno Angliæ tenuit... Simoniacam hæresim omnimodis abhorrebat et ideo in eligendis abbatibus vel episcopis non tam opes seu potentiam quam sanctitatem et sapientiam personnarum considerabat. Probatas virtute personnas cœnobiis Angliæ præfecit quorum studio et rigore monachatus qui jam aliquando tepuerat, revixit; et qui defecisse videbatur ad pristinum robur surrexit. (Ord. Vit., *Hist. eccl.*, lib. IV, cap. IX.)

(1) Rex et cardinales eodem concilio (Windresoris) præsederunt, et illic Stigandum pridem reprobatum anathemate deposuerunt. Perjuriis enim et homicidiis inquinatus erat, nec per ostium in archipræsulatum introierat. Suffraganei quoque aliquot dejecti sunt, indigni pontificatu propter criminosam vitam et curæ pastoralis insertiam. (Ord. Vit., ibid.)

Invasit, illo vivente (Roberto) Stigandus qui erat episcopus Wintoniæ archiepiscopatum Cantuæriensem, infamis ambitus pontifex... Nunquam ab Apostolica Sede pallium meruerat. (*Willelmi Malm. Gest. reg. Angl.*, lib. II.)

monter sur son siège. Lanfranc n'avait plus qu'à baisser la tête : il fut sacré dans sa cathédrale le 9 août 1070.

C'était un grand honneur pour le Bec que cette élévation de son ancien prieur. Herluin, qui aimait Lanfranc comme son fils, était au comble du bonheur. Anselme en éprouvait de la joie aussi, mais à sa joie se mêlait une grande tristesse. Il ne pouvait se faire à la pensée que désormais le détroit allait le séparer du père et du guide de son âme. Il sut cependant se mettre au-dessus de la considération de ses petits intérêts personnels pour ne voir que les grands intérêts de Dieu et de son Église. « Gloire à Dieu au plus haut des « cieux, écrivait-il au nouvel archevêque peu de temps après sa « promotion, gloire à Dieu qui a placé le flambeau de votre foi et « de votre sagesse sur un chandelier élevé afin qu'il éclaire tous « ceux qui sont dans sa maison. » On sent à la lecture de cette lettre ce que cette résignation inspirée par la foi avait coûté à Anselme et ce qu'il y avait dans son cœur d'affection pour son ancien maître. « Quoiqu'une foule de changements inattendus, lui disait-il, s'ef- « forcent de vous ravir à moi, ils ne pourront point, je ne dirai pas « séparer nos deux âmes intimement unies, mais du moins détacher « mon âme de vous.... Les regrets que m'inspire votre absence vont « toujours croissant, et l'affection que vous avez pu lire autrefois « dans mon âme ne diminue jamais (1). »

Lanfranc, de son côté, continua à témoigner à Anselme une vive amitié et une entière confiance. Au milieu de ses nombreuses occupations il trouvait du temps pour s'entretenir avec le saint prieur du Bec par des lettres pleines d'abandon. Anselme était le confident de ses peines. Rongée de soucis, abreuvée de dégoûts, navrée de douleur, telle était l'âme du primat : il avait grandement besoin d'un tel ami. Quand en arrivant à Cantorbéry il vit sa cathédrale en grande partie détruite par un incendie, quand il s'aperçut que partout autour de lui régnaient des abus et des scandales, il se sentit saisi d'un profond découragement. Il lui sembla que jamais il ne pourrait relever tant de ruines matérielles, et surtout tant de ruines morales. Il écrivit au pape Alexandre II pour le supplier de le dé-

(1) Epist., I, 1.

charger de l'épiscopat. Après lui avoir rappelé qu'il n'est venu en Angleterre que par obéissance au Saint-Siège, et qu'il n'y est retenu que par ses ordres, il ajoute :

« J'ai trouvé là tant de contrariétés et d'ennuis, une si grande « absence de tout bien, tant de résistances de la part des personnes, « tant de tracasseries, de torts, d'entêtement, tant de cupidité et « tant d'impureté; j'entends, je vois, je sens à toute heure une si « grande décadence de la sainte Église que la vie m'est à charge, « et que je gémis d'avoir assez vécu pour être témoin de tant de « maux. Et encore les maux présents sont beaucoup moins graves que « ceux que l'avenir nous réserve et qu'il est facile de prévoir (1). »

L'archevêque concluait en conjurant le pape par les motifs les plus pressants de lui permettre de renoncer à une charge dans laquelle il ne pouvait faire aucun bien et qui l'exposait à se perdre lui-même. Mais Alexandre II ne crut pas devoir se rendre à ses prières, et Lanfranc trouva dans sa foi et son obéissance le courage de porter saintement sa croix.

Il eut bientôt la consolation de pouvoir se jeter en personne aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. Son devoir exigeait qu'il allât, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, recevoir le pallium de ses mains. C'est à cette remise du pallium qu'était attachée la confirmation indispensable, pour n'être point schismatique, de l'autorité primatiale. Lanfranc se rendit à Rome dans le courant de l'année qui suivit son sacre, en 1071. Alexandre II l'accueillit avec de grandes marques d'honneur et d'affection. Contrairement au cérémonial de la cour romaine, il se leva en le voyant entrer et l'invita avec une grande bonté à s'approcher de lui. « Ce n'est pas, lui « dit-il, à l'archevêque de Cantorbéry que nous rendons cet hon- « neur, mais au maître qui nous a initié à la science que nous pos- « sédons. » Lanfranc se prosterna et baisa humblement les pieds du successeur de Pierre. Le pontife s'empressa de le relever et le pressa sur son cœur. Par une faveur tout à fait extraordinaire il lui donna deux pallium, celui qu'il avait béni à son intention sur l'autel de Saint-Pierre et celui dont il se servait lui-même.

(1) Epist., I, 22.

Parmi les consolations que ce voyage procura à l'archevêque, celle de revoir son cher Anselme en passant par la Normandie ne fut pas la moindre. Il s'entretint longuement avec le saint prieur de ses travaux et de ses peines. Mais les consolations passèrent vite et les peines restèrent. Quelque temps après ce voyage, l'archevêque écrivait à son saint ami :

« Vous savez parfaitement ce qui serait le mieux pour moi, car « avant de venir en Angleterre, et en me rendant à Rome, j'ai fait « connaître à votre sainteté tout ce que j'ai cru propre à l'éclairer « sur mes affaires... Priez donc et faites prier tous vos amis pour « que le Dieu tout-puissant me fasse produire des fruits plus abon- « dants ou qu'il retire mon âme de cette prison de chair, en con- « fessant son saint nom. Car ce pays d'Angleterre est agité chaque « jour par des tribulations si nombreuses et si grandes; il est « souillé de tant d'adultères et de tant d'autres impudicités, qu'il « ne se trouve presque pas une seule classe d'hommes qui songent « aux véritables intérêts de leur âme, ou qui du moins désirent « entendre la doctrine salutaire propre à les rapprocher de Dieu. « J'ai reçu avec joie la lettre que vous m'avez envoyée par Dom Ro- « bert et je l'ai lue avec plus de joie encore. Avec quel bonheur je « la goûte à loisir en la lisant, et je la lis en la goûtant, c'est ce « que je ne saurais vous exprimer par écrit (1). »

L'amitié et les conseils du prieur devenaient chaque jour plus nécessaires à l'archevêque. Quand, dans la lettre qu'on a lue plus haut, Lanfranc exposait sa désolation au souverain pontife, il n'était qu'au début de ses épreuves. La plus terrible de toutes lui vint des démêlés du roi d'Angleterre avec le Saint-Siège.

1 Epist., I. 22.

CHAPITRE XVIII.

Position particulièrement difficile de Lanfranc par suite des démêlés de Guillaume le Conquérant avec saint Grégoire VII. — Il confie ses peines au saint prieur du Bec. — Présage mystérieux de la future élévation de saint Anselme sur le siège de Cantorbéry.

La religion du Conquérant était sincère. Il respectait l'Église et ne tolérait rien de ce qui lui paraissait de nature à l'avilir aux yeux de son peuple. L'ignorance et les mauvaises mœurs de ses ministres lui étaient particulièrement insupportables. Mais cette sainte Église qu'il respectait, qu'il aimait, qu'il protégeait de toute manière, il entendait qu'elle lui fût soumise. Sa foi était peu éclairée, et d'ailleurs le besoin inné chez lui, et démesurément développé par ses victoires, d'exercer une domination sans frein et sans contrôle l'aveuglait. Il ne concevait pas d'autorité dans son royaume qui ne fût subordonnée à la sienne. Vouloir l'amener à une idée plus juste de la puissance spirituelle eût été non seulement perdre sa peine, mais exciter sa colère et encourir sa disgrâce. Dans les premières années qui suivirent la conquête, il avait besoin de Rome : il sut attendre et se contenir. Mais dès qu'il se sentit maître du terrain, son despotisme éclata. En 1078 il édicta des lois empreintes de la plus odieuse tyrannie. D'après ces lois, aucun souverain pontife ne pouvait être reconnu en Angleterre sans son autorisation. Personne ne pouvait le visiter ou communiquer avec lui par lettres, qu'il ne l'eût expressément permis. Son assentiment était également nécessaire pour la promulgation des statuts concernant la discipline ecclésiastique. Quant aux excommunications ou autres censures ecclésiastiques, il fallait, pour qu'elles fussent lancées contre un de ses barons ou des officiers de sa cour, un ordre formel de sa part.

Quand le Conquérant promulguait ces lois oppressives, la Chaire

pontificale était occupée par celui de tous les souverains pontifes qui se montra le plus jaloux des droits de l'Église et qui déploya le plus d'énergie pour défendre sa liberté. Le 22 avril 1073, le jour même de la sépulture d'Alexandre II, les vœux unanimes du clergé et du peuple de Rome lui choisirent pour successeur le cardinal Hildebrand.

C'est Hildebrand, on se le rappelle, qui avait décidé le sacré collège à se prononcer en faveur de Guillaume; c'est grâce à lui que le Saint-Siège l'avait appuyé dans la revendication de ses droits au trône d'Angleterre. Le Conquérant lui devait en grande partie son royaume. De sa part, il n'y avait pas seulement injustice à opprimer l'Église et à interdire les communications avec Rome; il y avait ingratitude. « Vous qui devez tout à l'Église, lui écrivait Hildebrand devenu Grégoire VII, et de qui elle avait le droit de tant attendre, vous la persécutez! »

« Que ne plaidez-vous la cause de l'Église auprès du roi? écrivait le même pontife à Lanfranc. Puisque vous avez sa confiance, pourquoi ne vous en servez-vous pas pour le ramener au sentiment du devoir? » Le pape, par des lettres pressantes, invitait l'archevêque à se rendre à Rome. Mais le roi s'y opposait formellement, et le primat ne crut point devoir passer par-dessus sa défense. Saint Grégoire VII adressa alors à Lanfranc une lettre pleine de reproches et de menaces. Il connaissait la foi du roi d'Angleterre, son dévouement à l'Église, les preuves nombreuses qu'il en avait données, son zèle pour la discipline ecclésiastique, et, ce qui le frappait davantage, son attachement au Saint-Siège. Toutes les tentatives pour le gagner au parti de l'antipape Wibert, archevêque de Ravenne, que Henri IV, empereur de Germanie, opposait à Grégoire VII sous le nom de Clément III, avaient échoué. Mais ce qu'il ne connaissait pas, faute d'avoir vu Guillaume de près, c'était la tournure même de son esprit. Le Conquérant ne raisonnait pas : il n'avait que des instincts, les uns nobles et grands, les autres impérieux et presque sauvages. Saint Grégoire n'avait pas été témoin, comme Lanfranc, des emportements d'un caractère que la moindre contradiction jetait dans des accès de fureur. En prenant cette nature moitié religieuse et moitié sauvage par ses bons côtés, on pouvait en obtenir

un concours précieux pour le bien. Ce concours, Lanfranc l'obtenait dans une large mesure (1).

Le Conquérant avait plus de confiance en lui qu'en aucun de ses barons. Il l'avait en quelque sorte établi vice-roi d'Angleterre. Quand ses affaires l'obligeaient à retourner en Normandie, c'est à l'archevêque de Cantorbéry qu'il confiait le soin de gouverner le royaume à sa place (2). Dans les affaires ecclésiastiques l'avis du primat était toujours suivi. Tout ce qu'il demandait, il l'obtenait. Mais il était une ligne qu'il ne pouvait pas dépasser. Heurter de front les préjugés du Conquérant, braver son autorité et mépriser ses ordres, même injustes, c'eût été le pousser aux dernières extrémités et attirer sur l'Église d'Angleterre des calamités qui eussent tourné à sa ruine. Était-ce bien là ce que voulait saint Grégoire? Lanfranc ne le crut pas. Les ordres du souverain pontife lui parurent donnés sans une entière connaissance de cause : il lui sembla que la seule manière de se conformer aux intentions de Grégoire VII était de ne point lui obéir. Il se borna à envoyer au pape des lettres pleines de respect et de soumission; il lui protestait de son entier dévouement au Saint-Siège, mais il ne pouvait se rendre à Rome; il était retenu, disait-il, par les plus graves empêchements.

Quoique cette ligne de conduite fût dictée au primat par le désir de servir de son mieux la cause de Dieu et de son Église, il n'en demeurait pas moins en proie à de vives angoisses. Il est des circonstances où, quelque parti qu'on prenne, la conscience ne saurait être entièrement tranquille. Jusqu'où allaient ces angoisses de l'archevêque, quels chagrins profonds s'y mêlaient, ce que le despotisme du roi lui faisait chaque jour souffrir, combien il était cruel

(1) Is inter alios, immo præ aliis, erat memorato regi Willelmo acceptus, et Dei rebus non mediocri cura intentus. Quapropter magno semper operam dabat, et regem Deo devotum efficere, et religionem morum bonorum in cunctis ordinibus hominum per totum regnum renovare. Nec privatus est desiderio suo... (*Eadm. Hist. nov.*, lib. I.)

Ejus (Lanfranci) consilio rex pronum se fecerat, ut nihil negandum duceret quod is faciendum diceret. (*Will. Malm. Gest. reg. Angl.*, lib. III.)

(2) Quando gloriosus rex Willelmus morabatur in Normannia, Lanfrancus erat princeps et custos Angliæ, subjectis sibi omnibus principibus et juvantibus in his quæ ad defensionem et dispositionem vel pacem pertinebant regni, secundum leges patriæ. (*Vit. Lanfr.*, auct. Milone Crispino.

Erat enim Lanfrancus idem, vir divinæ simul et humanæ legis peritissimus, atque ad nutum illius totius regni spectabat intuitus. (*Eadm. Hist. nov.*, lib. I.)

pour ce noble cœur de passer aux yeux du Vicaire de Jésus-Christ pour un de ces évêques courtisans que la complaisance envers leur maître porte à trahir la cause de l'Église leur Mère, après Dieu, le saint prieur du Bec était seul à le savoir. Lanfranc lui disait tout. Ce qu'il n'osait confier à des lettres, il le lui faisait parvenir par des messagers sûrs, comme Dom Hernost par exemple, ancien moine du Bec.

Nous connaissons déjà Dom Hernost. Lanfranc avait obtenu d'Herluin qu'il le suivît à Cantorbéry; mais peu de temps après il revenait dans sa chère abbaye du Bec porteur d'une missive de l'archevêque. Le prieur, lui avait dit Lanfranc sur le ton d'une aimable plaisanterie dans une de ces commissions de vive voix dont il le chargeait pour le Bec, le prieur devrait bien me rendre la coupe que je lui ai laissée autrefois en quittant le Bec. Pourquoi Lanfranc tenait à cette coupe, nous l'ignorons, mais il paraît qu'il y tenait. « Je ne veux pas vous la rendre, lui écrit Anselme en la lui « renvoyant par Dom Hernost, je n'y mettrais pas assez de bonne « grâce. C'est ce que j'ai de plus cher au monde ; mais elle m'ap- « partient : je vous en fais cadeau (1). »

Les mêmes messagers qui avaient apporté à Anselme les confidences de Lanfranc reportaient à ce dernier les conseils et les consolations de son saint ami. Ces confidences brisaient le cœur d'Anselme. Elles le préparaient aussi. Sur ce même siège de Cantorbéry, des embarras bien autrement inextricables et des angoisses cent fois plus douloureuses l'attendaient lui-même. Dieu approchait peu à peu le calice de ses lèvres.

Un soir, au moment où le saint se disposait à prendre un peu de repos, il trouva dans son lit un anneau d'or. Grande fut sa surprise. Peut-être, pensa-t-il, cet anneau a-t-il été laissé là par quelqu'un des moines chargés de pourvoir aux besoins matériels de leurs frères. Il le prit donc et le montra successivement à chacun d'eux. Ils furent aussi étonnés que le prieur lui-même. On eut beau faire des recherches, il fut impossible de découvrir d'où venait cet anneau mystérieux. Le prieur ordonna de le vendre et d'en employer le

(1) Epist., I, 1.

prix aux besoins de la communauté. Dès qu'il arrivait au Bec quelque chose de saillant, on ne tardait pas à le savoir à Cantorbéry. Quand on raconta à Lanfranc le fait de l'anneau d'or, il dit à ceux qui l'entouraient : « Soyez sûrs que le prieur du Bec sera un jour archevêque de Cantorbéry. »

CHAPITRE XIX.

Conservation et restauration de l'ordre monastique en Angleterre par l'archevêque Lanfranc. — Il associe saint Anselme à son œuvre. — L'esprit du Bec s'introduit au monastère de Saint-Sauveur à Cantorbéry. — Influence de saint Anselme sur les moines de Saint-Sauveur.

En même temps que Lanfranc ouvrait son âme à Anselme, il l'associait à son œuvre. Cette œuvre, c'est le relèvement de l'Église d'Angleterre par le relèvement de l'ordre monastique. Nous allons d'abord raconter comment elle fut conduite par Lanfranc; après cela seulement on pourra comprendre la part qu'y prit Anselme.

A l'époque de la conquête, l'ordre monastique était déchu en Angleterre. Le clergé séculier essaya de profiter de la grande révolution que l'invasion des Normands venait d'opérer en ce pays pour le faire disparaître. Les moines, malgré leur ignorance et leurs désordres, conservaient leurs privilèges. Depuis les temps de saint Augustin on n'avait point cessé de choisir dans leurs rangs les évêques des principaux sièges d'Angleterre. Le clergé séculier en concevait de la jalousie. La décadence de l'institut monastique n'enlevait-il pas à ce privilège plus qu'à tout autre sa raison d'être? Plusieurs le crurent, et le Conquérant lui-même se montra de cet avis. Parmi les nouveaux évêques, plusieurs avaient été pris dans le clergé séculier. Quand ils se virent en nombre, ils formèrent une coalition pour chasser les moines. Walchelin, le nouvel évêque de Winchester, se mit à leur tête. Sa réputation de vertu lui donnait du prestige aux yeux du peuple et du crédit auprès du roi. « Excel-« lent d'ailleurs, dit Guillaume de Malmesbury, Walchelin, trompé « par de faux rapports et d'habiles manœuvres, donna dans le tra-« vers sur ce point (1). » Il alla trouver le Conquérant et lui repré-

(1) Jamque enim episcoporum livor increverat volentium ab episcopalibus sedibus

senta, de la part de ses collègues et de la sienne, qu'il y aurait de sérieux avantages à remplacer les religieux par des clercs séculiers vivant en communauté et remplissant le même but que les moines, mais avec plus de régularité, plus d'édification pour le peuple et plus d'utilité pour l'Église. Les évêques auraient dans ces clercs séculiers des auxiliaires, tandis qu'ils trouvaient dans les moines des rivaux. Le bon ordre y gagnerait. Le roi se laissa circonvenir. Dès lors la cause des évêques parut décidément gagnée. Walchelin, pour leur donner l'exemple, prit aussitôt des mesures pour mettre, en ce qui le concernait, leur projet commun à exécution. Il se trouvait à Winchester un monastère qui comptait quarante moines. Il les congédia, et mit à leur place quarante clercs séculiers auxquels il donna la tonsure, des surplis et des chapes, et qu'il appela des chanoines. Pour les installer canoniquement, la permission du primat était nécessaire : quand tout fut prêt, Walchelin la demanda. Dans sa pensée, ce n'était là qu'une formalité à remplir. Dès lors qu'il avait l'autorisation du roi, l'archevêque ne pouvait lui refuser la sienne. Il se trompait.

A peine le projet des évêques eut-il été porté à la connaissance de Lanfranc, qu'il se montra saisi d'horreur, nous disent les historiens contemporains. Il déclara bien haut que, tant qu'il vivrait, il ne laisserait pas commettre un pareil crime (1). Son

monachos clericis immissis extrudere. Auctor hujus factionis fuit Walchelinus Wentanus ad cætera bonus, sed in hoc ad pravum consiliis susurronum flexus plus quadraginta canonicos cappis et superpelliciis ornaverat. Regem in sententiam traxerat. (*Will. Malm. De gest. pontif. Angl.*, lib. I.)

(1) Omnes circiter qui ex clericali ordine per regem Willelmum in Anglia constituti pontifices erant, monachos qui in nonnullis episcopatibus Angliæ ab antiquo vitam agebant, inde eliminare moliti sunt; et regem ipsum in hoc sibi consentaneum effecerunt. In quo tamen se effectu potituros certi extiterant ut Walchelinus episcopus adunatos pene quadraginta clericos, canonicorum more, tonsura ac veste redimitos haberet; quos, ejectis monachis, Wentanæ ecclesiæ mox intromitteret. Sola mora hæc peragendi nondum requisita ab archiepiscopo Lanfranco licentia fuit. Ut eam dicto quoque citius impetraret nulla menti ejus dubitatio inerat, sed aliter ac sibi mens sua spoponderat exitus rei provenit. Nam ubi quod episcopus moliretur insonuit auribus ejus, illico facinus exhorruit, nec se dum viveret ut effectum quoque modo talis voluntatis obtineret consensurum asseruit. Ita ergo et clerici qui succedere monachis fuerant per Walchelinum collecti, et in sua dimissi sunt, et monachi qui cedere clericorum præjudicio quodam damnati erant, gratia Dei et constantia boni Lanfranci pristinæ conversationis in sua ecclesia compotes effecti sunt. (*Eadm. Hist. nov.*, lib. I.)

autorité prévalut. Le Conquérant retira l'autorisation qu'il avait donnée à l'évêque de Winchester. Les quarante clercs réunis par ce dernier furent renvoyés, et les moines revinrent prendre leur place.

Les évêques anglais ne se tinrent pas pour battus. Leurs manœuvres se tournèrent non plus contre tous les moines, mais uniquement contre ceux de Cantorbéry. Des raisons particulières, prétendaient-ils, s'opposaient à leur maintien. L'archevêque de Cantorbéry ne pouvait être choisi que parmi les moines; ses conseillers et ses collaborateurs étaient des moines; la première église du royaume, et par elle l'Église d'Angleterre tout entière, se trouvait ainsi livrée à des moines, c'est-à-dire aux hommes les moins entendus dans les affaires et les moins propres à l'administration (1). On trouverait plus de ressources sous ce rapport parmi les membres du clergé séculier. On éviterait aussi bien des conflits entre le pouvoir ecclésiastique et la puissance séculière. L'intérêt de l'État et celui de l'Église demandaient également cette réforme.

Ces raisons spécieuses présentées avec habileté rallièrent tous les suffrages, à l'exception de celui de Lanfranc. Cette fois il eut contre lui, outre les évêques et le roi, tous les grands du royaume. Mais l'orage ne le fit point plier. Il déclara nettement que, tant qu'il serait archevêque de Cantorbéry, il n'aurait autour de lui que des moines et ne se ferait aider que par des moines. On n'osa passer outre. Le roi avait besoin du primat : il prit le parti de le ménager (2).

(1) Nec ista pro sedandis quorumdam animositatibus quas ad dejectionem monachorum conceperant, sufficere poterant. Namque pari voto, simili conamine, uno consensu, concordi animo, pontifices quos religiosus ordo non sibi astrinxerat, eniti cœperunt quatenus saltem de Primatu Cantuariensi monachos eradicarent, intendentes se hoc facto facillime alios aliunde exclusuros. De illis etenim paucioribus, sicut eis videbatur, rationibus ad id agendum fulciebantur, partim ob sublimitatem Primatus Sedis quæ dispositioni et correctioni ecclesiarum per suas personas quaque per Angliam invigilare habet, partim ob alias multiplices causas quarum executio, juxta quod ipsi fingebant, magis clericorum quam monachorum officium spectat. Deductus est in sententiam istam rex et alii principes regni. Lanfranco, ut sibi moris erat, totis viribus obnitente, ac omnium molimini ac invidiæ viriliter resistente. (*Eadm. Hist. nov.*, lib. I.)

(2) Lanfrancus ad Cantuarcensem archiepiscopatum promotus majora dedit in rem monasticam propensionis suæ argumenta... Exinde Benedictinus Ordo in Cantuariensi aliisque quam plurimis Angliæ regni ecclesiis cathedralibus perseveravit usque ad ejuratam tempore Henrici VIII catholicam fidem. (***Act. S. Ord. S. Bened. sæcul. VI, pars 2a. In Vit. Lanfr. Observationes prævIæ.***)

Cette seconde campagne des évêques ne différait de la première que pour la forme. Ils ne tenaient si fort à chasser les moines de Cantorbéry que pour arriver ensuite à les chasser de tout le royaume. Le jour où le primat, au lieu d'être un moine comme Lanfranc, serait un membre du clergé séculier et n'aurait autour de lui que des prêtres séculiers, l'expulsion des moines des autres villes épiscopales ne rencontrerait plus d'obstacle, et la dernière heure de l'ordre monastique aurait sonné en Angleterre. Cet ordre avait pour citadelle Cantorbéry. On ne cherchait à raser la citadelle que pour détruire l'ordre.

Détruire l'ordre monastique en Angleterre, c'eût été y détruire la religion catholique elle-même. La jalousie des évêques les empêchait de le voir, mais il en était ainsi. Tant que les moines avaient été fervents, la religion avait été prospère. Les moines s'étaient relâchés : la religion avait décliné. Afin de faire refleurir la religion, il fallait faire refleurir l'institut monastique. Il était tombé en décadence : il fallait le relever. Au lieu de chasser les moines, il fallait les réformer et les multiplier. Le peuple anglais croupissait dans l'ignorance et l'immoralité; il en était presque revenu au point où ses premiers apôtres l'avaient trouvé à la fin du sixième siècle; du christianisme il ne lui restait plus guère que le nom. Comment faire circuler de nouveau dans ses veines la sève catholique que saint Augustin et ses compagnons lui avaient apportée de Rome? Des moines fervents pouvaient seuls suffire à cette tâche. Il fallait, pour résister au pouvoir séculier qui tendait alors à envahir le sanctuaire, des caractères fortement trempés. Ce peuple ignorant et grossièrement sensuel avait besoin de prêtres instruits, chastes et désintéressés. Il avait surtout besoin de grands et saints évêques. Mais les institutions pour la formation ecclésiastique manquaient, et, à part de rares exceptions, ces prêtres et ces évêques ne pouvaient sortir que des monastères.

L'orage qui menaçait d'emporter l'ordre monastique n'était point dissipé : pour éclater avec plus de violence, il n'attendait que la mort du primat. Afin d'écarter le danger à tout jamais, Lanfranc eut recours au Saint-Siège. Alexandre II lui adressa une bulle par laquelle il confirmait expressément le décret porté par saint Gré-

goire le Grand. D'après ce décret, l'archevêque de Cantorbéry devait être pris parmi les moines, et il y aurait dans sa ville archiépiscopale un monastère dont les religieux seraient ses coopérateurs. Alexandre II défendait sous peine d'excommunication de contrevenir, sous aucun prétexte et en aucune manière, aux dispositions de ce décret (1). Au VI[e] siècle, Rome dota l'Angleterre du bienfait de la foi chrétienne en lui envoyant des moines : au XI[e] siècle, elle lui conserva ce bienfait en lui conservant ses moines. C'est au Saint-Siège et aux moines que l'Angleterre doit ce qu'elle est. C'est au Saint-Siège et aux moines qu'elle doit ce christianisme qu'elle a mutilé en brisant les liens qui l'unissaient à Rome et en chassant les moines, et c'est à ce reste de christianisme reconnu et professé non seulement par les individus, mais par l'État, qu'elle doit sa force et sa grandeur.

Pour fixer au sol de la Grande-Bretagne les moines qu'on cherchait à en déraciner, tout cela était nécessaire, mais ne suffisait pas. L'autorité du primat et du souverain pontife lui-même ne pouvait imposer longtemps les moines à leurs ennemis, si par leur science et la régularité de leur vie ils ne s'imposaient eux-mêmes à l'estime, à la sympathie, à l'admiration de tous. Il fallait, par l'éclat et le prestige de leurs vertus, mettre autour d'eux, comme un rempart contre les atteintes de la jalousie, la faveur populaire. Tâche des plus difficiles et véritablement immense! Elle n'effraya pas Lanfranc. Il commença la réforme par Cantorbéry.

« Les moines de Cantorbéry ne différaient des séculiers que sur « un seul point : ils se montraient plus réservés qu'eux en ce qui « touche la pudeur. Du reste, ils menaient joyeuse vie. On les voyait « aller à la chasse suivis de meutes de chiens, conduire des chevaux, « se livrer au jeu et à la bonne chère. A en juger par le nombre de « leurs domestiques, on les eût pris pour des consuls plutôt que « pour des moines. A la vue de ces scandales, Lanfranc dissimula « quelque temps sa douleur. Pour ne pas effrayer ces moines dé- « chus par une sévérité intempestive, il ne leur parla pas tout d'a- « bord de réforme. Seulement dans l'occasion il fit quelques re-

(1) Cette bulle est citée par Eadmer dans son ouvrage, *Historia novorum*, lib. I.

« montrances paternelles, il retrancha ensuite quelques abus, puis « d'autres (1). »

Lanfranc savait qu'une direction ferme et douce a plus d'efficacité que les meilleurs règlements, et que les exemples sont plus persuasifs que les exhortations. Il mêla donc à ces moines relâchés des religieux fervents qu'il fit venir d'ailleurs, surtout du Bec, et il mit à la tête de ses deux monastères deux excellents supérieurs. Car il y avait à Cantorbéry deux monastères : celui de Saint-Augustin et celui de Saint-Sauveur. Ce dernier, attenant à l'église cathédrale, était placé sous l'autorité immédiate de l'archevêque. Il était censé en être l'abbé, et la communauté était gouvernée, sous sa direction, par un prieur. Lanfranc nomma prieur de Saint-Sauveur Dom Henry, moine du Bec qui l'avait suivi à Caen, puis en Angleterre. La charge d'abbé de Saint-Augustin fut confiée à un moine de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, renommé pour sa science et sa régularité, du nom de Scotland.

La sollicitude du primat pour le rétablissement de la vie monastique dans toute sa pureté ne se renfermait pas à Cantorbéry. Le monastère de Saint-Alban était tombé en ruine; Lanfranc le fit rebâtir à ses frais; il y plaça des moines et leur donna pour abbé un de ses religieux de Saint-Étienne de Caen, nommé Paul, qu'il avait amené avec lui en Angleterre. Le nouvel abbé emporta avec lui à Saint-Alban les statuts monastiques rédigés par Lanfranc, et il les fit régulièrement observer (2). Il y eut ainsi, dans un espace de temps assez court, un certain nombre de monastères relevés. Le besoin en était grand. A Rochester, par exemple, tout le clergé, soit régulier, soit séculier, se réduisait à quatre pauvres clercs, sorte de chanoines qui n'avaient pas même de quoi se procurer un costume ecclésiastique et portaient l'habit séculier. Lanfranc fit refleurir la

(1) Monachi Cantuarienses, sicut omnes tunc temporis in Anglia, sæcularibus haud absimiles erant, nisi quod pudicitiam non facile proderent, canum cursibus avocari, avium prædam raptu aliarum volucrum per inane sequi, spumantis equi tergum premere, tesseras quatere, potibus indulgere... et cætera id genus, ut magis illos consules quam monachos præ frequentia famulantium diceres. Hoc ille conspicatus aliquandiu patientiam tenuit nec quominus pavidos rancore austeritatis exterruit... (*Will. Malm. De gest. pontif. Angl.*, lib. I.)

(2) Mathæi Parisiensis monachi Albanensis vitæ duo Offarum regum et 23 abbatum S. Albani, p. 49.

vie monastique dans ce diocèse en lui donnant pour évêque, comme nous le dirons bientôt, un saint moine qu'il aida de ses conseils et de ses largesses.

Le plus difficile n'était pas de bâtir des monastères et d'y mettre des moines, c'était de faire régner parmi ces moines l'esprit de leur vocation. C'est là que Lanfranc eut besoin de son saint ami. Cette partie la plus délicate et la plus importante de la restauration monastique en Angleterre forme le champ que dès maintenant, du fond de sa solitude du Bec, Anselme ne cessera pas de cultiver. C'est même de ce côté qu'il va tourner son zèle le plus actif.

C'est de Cantorbéry que l'éclat de la régularité monastique devait rayonner sur tout le royaume : c'était donc à Cantorbéry qu'il importait surtout de rétablir cette vie dans toute sa pureté. Lanfranc demanda à Anselme de faire passer à Saint-Sauveur l'esprit du Bec. Il obtint plusieurs des jeunes religieux qu'il avait formés; il lui envoya quelques-uns des moines anglais qui donnaient le plus d'espérance, afin qu'ils rapportassent dans leur pays natal non seulement la régularité, mais la science. Saint-Sauveur devint peu à peu comme une succursale du Bec. Les leçons d'Anselme y étaient répétées, et ses avis mis en pratique. Tous ces religieux, les uns normands, les autres anglais, formés au Bec, demeuraient en communication avec le saint prieur. Ils ne faisaient rien d'important sans prendre ses conseils, et comme ils occupaient toutes les charges, ils arrivèrent ainsi à mettre la communauté tout entière sous son influence et sa direction.

CHAPITRE XX.

Le saint prieur du Bec dirige et soutient le prieur de Saint-Sauveur.

De tous les moines de Saint-Sauveur celui qui montra le plus d'empressement à recourir à la direction du saint et qui suivit ses conseils avec le plus de fidélité, ce fut le prieur lui-même. Il en avait, de toute manière, plus besoin qu'aucun autre.

Ce prieur, Dom Henry, était entré au Bec, on se le rappelle, peu de temps après notre saint (1). Il s'était lié d'amitié avec lui, mais d'une amitié pleine de vénération et de confiance. Il regardait Anselme comme son père plus encore que comme son ami.

Il y avait dans ce jeune prieur de grandes qualités. Ni l'intelligence, ni la régularité, ni le zèle, ni la prudence ne lui manquaient. Malgré toutes ces qualités, il eut grand besoin des conseils et des exhortations de notre saint pour ne pas échouer dans la mission qui lui avait été confiée de réformer les moines dissolus dont nous avons parlé. Après tout, l'autorité du prieur lui venait uniquement de la confiance de l'archevêque. Ses moines réussirent à la lui faire perdre. Il fallait pour cela recourir à la calomnie : ils y recoururent. De tels religieux ne devaient pas être difficiles sur le choix des moyens. La calomnie, même après qu'elle a été reconnue, laisse d'ordinaire des traces : quand elle ne brûle pas, elle noircit. C'est ce qui arriva pour Dom Henry. Il fut assez heureux pour dévoiler l'imposture de ses ennemis, mais il ne put faire disparaître entièrement de l'esprit de l'archevêque les préventions qu'on lui avait inspirées sur la manière dont il s'acquittait de sa charge.

Dès le commencement de ses ennuis, Dom Henry écrivit à Anselme ;

(1) Saint Anselme est le 68e sur la liste des moines du Bec, et Dom Henry le 74e.

mais sa lettre ne lui parvint pas. Il lui écrivit de nouveau, et cette fois le saint prieur reçut sa lettre. Dom Henry lui exposait sa douloureuse situation, qui le condamnait, — et c'était, disait-il, sa plus grande peine, — à voir s'emporter fréquemment contre lui un des hommes qu'il aimait le plus au monde. Rester à Cantorbéry lui paraissait inutile, impossible, au-dessus de ses forces : tout son désir était d'être rappelé au Bec, et il conjurait Anselme d'obtenir de l'archevêque qu'il ne s'opposât pas à la réalisation de ses vœux. Voici dans toute son étendue la belle réponse du saint prieur du Bec au prieur de Saint-Sauveur.

« Si j'avais été informé par votre messager des calomnies inventées « contre vous, de la douleur et du chagrin dont on vous a abreuvé, « et que vous vous adressiez à moi pour me demander conseil et « secours, comme vous le dites, et que je ne vous eusse point fait « de réponse, vous auriez lieu de vous en étonner et de m'accuser « d'avoir manqué à mon devoir. Mais je n'ai aucun souvenir d'avoir « reçu un pareil message. J'ai cependant appris de quelques person« nes, qui ne se donnaient pas comme vos messagers, que vous étiez « brouillé avec monseigneur l'archevêque. Mais quand je leur ai de« mandé la cause de cette mésintelligence, elles ne m'ont répondu « que par des paroles vagues et embarrassées. J'ai attendu alors des « nouvelles plus précises, et, dans l'intervalle, j'ai appris que vous « vous étiez pleinement réconciliés.

« Quant à votre désir de revenir au milieu de nous, il m'a été « communiqué, je ne me souviens plus par qui ; mais j'ai compris « que si vous désiriez me voir employé à procurer sa réalisation, « vous n'attendiez cependant sur ce point aucune réponse. Comme « je savais que monseigneur l'abbé ne consentirait pas à vous rap« peler, j'ai pris le parti de garder le silence sur cette affaire.

« Vous m'écrivez que, grâce à Dieu, la vérité a été reconnue, « que les auteurs de la calomnie ont été confondus : sachez que je « me réjouis bien plus des preuves de votre innocence, de moi bien « connue, que je ne me suis affligé d'inventions mensongères aux« quelles je n'ai jamais cru. Au sujet des envieux dont vous continuez « à supporter les aboiements et les embûches, je vous dirai ce que « vous savez bien, c'est que le vice porte toujours envie à la vertu.

« Si donc vous voulez vous mettre à l'abri de la persécution des « envieux, il faut que vous cherchiez un lieu où vous puissiez vous « dérober aux regards des hommes vicieux, ou bien que vous re- « nonciez à la vertu. Mais vous ne prendrez ni l'un ni l'autre de ces « deux partis : le premier est impossible, et le second exécrable. Que « reste-t-il donc, sinon que, muni des armes de la justice, vous pas- « siez avec l'Apôtre à travers la gloire, l'opprobre, l'infamie et la « bonne renommée, sans vous occuper de vos ennemis, quoi qu'ils « entreprennent, et que vous concentriez sur votre propre conduite « toute l'attention d'une âme calme et courageuse? Si vos yeux de- « meurent instamment levés vers le Seigneur, il dégagera lui-même « vos pieds du lacet, et vos ennemis tomberont dans la fosse qu'ils « vous ont préparée. L'embuscade dans laquelle ils cherchent à vous « prendre servira à les prendre eux-mêmes. La vérité qui a déjà « commencé à se faire jour éclatera de plus en plus pour votre gloire, « et leurs inventions calomnieuses seront de plus en plus confondues « à la honte de leurs inventeurs. A ce sujet, vous devez vous observer « de manière à vous conduire comme un parfait serviteur de Dieu : « évitez de vous réjouir de la confusion de vos ennemis et de la leur « reprocher, de la faire connaître et par là de l'augmenter; tremblez « que Dieu ne vous juge comme un de ces hommes qui prennent « plaisir à se venger de leurs ennemis. Réjouissez-vous donc, sous « son regard, au fond de votre cœur, de ce qu'il vous a délivré, et « rendez-lui-en grâces; mais fermez les yeux sur ce qui arrive à « vos détracteurs, soyez plein de douceur à leur égard, et priez « pour eux.

« Vous vous montrez affligé de voir s'emporter fréquemment « contre vous un des hommes que vous aimez le plus au monde. A « ce sujet je n'ai qu'un conseil à vous donner : il est excellent. Vous « n'avez besoin que de vous perfectionner encore dans la vertu de « patience que vous pratiquez avec courage depuis si longtemps. « Aucun moyen plus efficace et plus honnête ne vous est offert de « recouvrer à la fois la tranquillité de l'âme et les bonnes grâces de « votre archevêque. Vous ne sauriez mieux vous y prendre pour « vaincre l'ennemi caché qui vous harcèle par cette tribulation. « C'est la seule voie pour arriver à la couronne : *car celui-là seu-*

« *lement sera couronné qui aura combattu selon les règles* (1), et ce-
« lui-là seulement combat selon les règles qui combat jusqu'à la fin « de sa vie, ou du moins jusqu'à la fin de son épreuve. L'Écriture « nous dit que c'est *la patience qui produit la perfection* (2). *Vous* « *posséderez vos âmes par la patience*, nous dit-elle encore (3). « Vouloir pratiquer intérieurement la patience et fuir la tribula- « tion, ce serait s'illusionner; sachez-le bien en effet, mais plutôt « vous le savez, la patience ne se trouve que dans la tribulation. « Réjouissez-vous donc dans vos tribulations, car la tribulation « produit la patience, la patience produit l'épreuve, l'épreuve pro- « duit l'espérance, et l'espérance ne trompe pas (4).

« Vous dites qu'il ne peut y avoir de paix pour vous que lorsque « vous serez rentré pleinement en grâce auprès de votre arche- « vêque. Je réponds à cela qu'il ne peut y avoir de paix pour vous « que lorsque vous serez rentré en grâce auprès de votre archevê- « que aussi pleinement qu'il vous est possible d'y rentrer. Si, mal- « gré tous vos efforts, vous ne pouvez recouvrer ses bonnes grâces, « et que les choses en viennent au point de nécessiter votre chan- « gement, vous ne serez nulle part ailleurs mieux qu'avec nous, « parce que votre place est au milieu de nous. Mais, tant que les « choses n'en seront pas là, ni monseigneur l'abbé ni vos frères « ne consentiront à vous reprendre à monseigneur l'archevêque. « On estime trop et l'on aime trop votre courageuse vertu pour se « persuader que celui qui vous possède puisse spontanément se des- « saisir de vous, ou même être amené facilement à vous rendre. « Que le Dieu tout-puissant protège et dispose votre vie de telle « sorte que vos luttes et vos adversités vous fassent obtenir la cou- « ronne éternelle. Priez pour moi (5). »

Cette lettre rendit le courage à Dom Henry pour quelque temps; mais les difficultés continuèrent, et la lassitude revint. Le pauvre prieur de Cantorbéry regardait toujours du côté de son premier

(1) Timoth., II, 5.
(2) Jacob., I, 4.
(3) Luc, XXI, 19.
(4) Jacob., I, 3, et Rom., V, 3 et 4.
(5) Epist., I, 54.

monastère. Après tout, il était enfant du Bec. Herluin était son père; Anselme était son ami, son maître, le guide de son âme. Devaient-ils, simplement pour éviter de désobliger l'archevêque, le laisser ainsi indéfiniment dans une situation aussi pénible? Ne pourraient-ils pas, sans blesser Lanfranc, l'amener à consentir à son retour au Bec? Dom Henry leur expose ses épreuves, et il s'en remet à leur décision. En même temps il leur envoie des présents que nous ne connaissons pas au juste, mais probablement considérables. La lettre était adressée à Herluin, mais c'est Anselme qui répond :

« Monseigneur l'abbé et tous vos frères ont reçu vos dons avec « joie; ils les ont loués et aimés, mais ils ont loué et aimé bien da- « vantage encore la charité qui vous les inspire, qui ne manque « jamais de faire tout ce qu'elle peut, et quelquefois même fait plus « qu'elle ne peut. Monseigneur l'abbé a été heureux de lire dans « votre lettre, et moi de l'entendre lire, que vous nous demandez « conseil à lui comme à un père, et à moi comme à un frère, et « que vous êtes disposé à faire de ces conseils la règle de votre con- « duite. C'est le propre du sage de suivre de sages conseils. Car un « conseil très sage que vous connaissez bien, c'est celui de ne rien « faire sans conseil. Le conseil à donner dans les circonstances sur « lesquelles vous nous consultez se réduit à celui de pratiquer l'o- « béissance et la patience. L'Écriture nous dit que l'*obéissance vaut* « *mieux que les sacrifices* et que la *patience produit la perfection;* « vous ne pouvez donc mieux vous adresser pour prendre conseil « qu'à celui auquel vous devez obéissance; et vous ne pouvez en « suivre un plus parfait que de pratiquer courageusement la pa- « tience. Voici donc ce que monseigneur l'abbé vous conseille, ce « qu'il vous prie de faire, et, pour vous faire acquérir le mérite de « l'obéissance, ce qu'il vous commande, et ce que je me joins à « lui, moi votre frère et votre ami, pour vous conseiller et vous « demander en grâce, c'est que toute votre vie s'appuie sur ces « deux colonnes : l'obéissance et la patience... Monseigneur l'abbé « vous fait savoir que lorsque vous obéissez à votre seigneur et père « l'archevêque Lanfranc, c'est à lui que vous obéissez, et qu'il « considère l'obéissance rendue à votre archevêque comme lui étant

« rendue à lui-même et qu'elle lui est même plus agréable que « si elle lui était rendue en personne (1). »

Dom Henry entra résolument dans la voie qu'Anselme lui traçait. Dieu l'en récompensa. Son obéissance toucha l'archevêque, qui lui rendit entièrement sa confiance, et sa patience finit par désarmer les moines.

(1) Epist., I. 64.



CHAPITRE XXI.

Instructions du saint prieur du Bec au nouvel abbé de Saint-Alban.

Après Saint-Sauveur, celui de tous les monastères anglais qui dut le plus à saint Anselme fut celui de Saint-Alban. Le nouvel abbé, Dom Paul, était sinon le proche parent de Lanfranc, comme l'affirme Mathieu Paris, au moins son disciple bien-aimé (1). Lanfranc l'avait formé à la vie religieuse à Saint-Étienne de Caen. Lorsqu'il fut nommé archevêque, il voulut l'avoir près de lui à Cantorbéry. Après l'y avoir gardé quelques années, il le nomma abbé de Saint-Alban. Il venait de relever le monastère tombé en ruine : il chargea Dom Paul d'y former une communauté nombreuse, régulière, fervente.

Dom Paul emporta avec lui à Saint-Alban, nous l'avons dit, les statuts monastiques rédigés par Lanfranc pour le monastère de Saint-Sauveur. C'étaient, à peu de chose près, ceux qu'il avait fait observer au Bec comme prieur, et à Saint-Étienne de Caen comme abbé (2). Ces statuts, Dom Paul avait tout ce qu'il fallait pour les mettre en vigueur dans son monastère. Mathieu Paris, bénédictin anglais qui embrassa la vie monastique à Saint-Alban peu de temps après sa mort, nous le représente comme « un homme de grande piété, versé « dans les belles-lettres, très attaché à la discipline monastique,

(1) Paulus abbas iste natione Neuster, consanguinitate archiepiscopo Lanfranco propinquus (et ut quidam autumant filius) monachus fuit Cadomensis Ecclesiæ... Promotus in abbatem anno gratiæ 1077. (*Math. Par.*, opere cit., p. 49.)

Que Dom Paul fût le fils de Lanfranc, c'est là un simple bruit sans fondement : *quidam autumant.* A la rigueur, Lanfranc aurait pu avoir ce fils avant sa conversion et son entrée au Bec. Mais pour admettre qu'il en était ainsi il faudrait des preuves, et elles manquent complètement.

(2) Patrol. lat. de Migne, CL, 443.

« unissant la prudence à la sévérité (1). » En des circonstances ordinaires, de telles qualités eussent permis de regarder le succès comme certain. Vu les conditions exceptionnellement difficiles dans lesquelles le pieux abbé allait se trouver, elles pouvaient échouer complètement. Avant de faire accepter une règle, sage sans doute, mais sévère, ce qui était déjà chose fort difficile, il fallait d'abord se faire accepter soi-même. Dom Paul était un étranger, l'homme des vainqueurs, et, aux yeux des indigènes, une sorte d'envahisseur lui-même. Il ne connaissait ni la langue ni les mœurs des moines et des gens de toute sorte qui allaient lui être soumis. Dans ces conditions, il paraissait bien difficile qu'il pût agir efficacement sur les consciences et se gagner les cœurs. Il le fallait cependant. Le nouvel abbé comprit la difficulté de sa situation. Il écrivit au saint prieur du Bec pour lui demander des instructions spéciales en vue de la mission particulièrement délicate qui lui était confiée. Ces instructions ne se firent pas attendre. Voici la lettre d'Anselme; nous la donnons dans son entier, afin de bien faire connaître la ligne de conduite qu'il trace aux autres, n'étant encore que prieur du Bec, et qu'il suivra plus tard lui-même lorsqu'il sera devenu archevêque de Cantorbéry. On trouve dans cette lettre, considérée à ce point de vue, une des pages les plus lumineuses de l'histoire de sa vie.

« Gloire à Dieu au plus haut des cieux de ce que votre vie a été « tellement agréable à ses regards, dans son intimité cachée, qu'il « a voulu la placer sur un théâtre élevé pour la faire servir d'exemple « aux autres et la présenter aux yeux de ceux qui, en suivant le « chemin de la vertu, se proposent d'arriver de la terre au ciel. « Vous êtes par là appelé à recevoir dans le ciel une récompense « centuplée par la joie d'avoir gagné un grand nombre d'âmes à « Dieu. Sans doute ceux auxquels vous êtes préposé sont des étran- « gers, que vous ne pouvez instruire par vos paroles, faute de connaî- « tre leur langue; mais il n'y aurait pas là de quoi vous excuser

(1) *Math. Par.*, op. et loc. citatis.

Mathieu Paris reproche à Dom Paul d'avoir fait enlever les tombes de ses prédécesseurs et d'avoir parlé d'eux avec mépris. Mais une telle maladresse ne s'accorde guère avec la prudence que cet historien reconnait lui-même à Dom Paul, ni avec le plein succès qu'il obtint auprès de ses moines.

« devant Dieu, si vous négligiez de lui faire des conquêtes. Ce que « vous ne pouvez leur dire par vos paroles, vous pouvez le leur mon- « trer par votre vie. L'exemple persuade bien plus efficacement « que la parole : on aime les bonnes mœurs dans un homme qui « ne dit rien, et on méprise l'éloquence dans un homme qui ne fait « rien. Appliquez-vous donc beaucoup plus à vous faire aimer de « tous par votre douceur et votre compatissante bonté qu'à vous « faire craindre par une justice sévère et inexorable. Que les « hommes de toute condition qui vous seront soumis se réjouissent « d'avoir été placés sous la conduite d'un père et d'un pasteur : « qu'ils ne soient pas saisis d'horreur en se voyant livrés à un exac- « teur et un tyran. Faites en sorte que l'on se félicite tout autour de « vous de trouver en votre personne un conseiller et un appui, un « envoyé de Dieu. Gardez-vous bien de donner lieu de vous con- « sidérer comme un ravisseur du bien d'autrui, comme un envahis- « seur sinistre. Il y a beaucoup de prélats de notre ordre qui, à force « de sollicitude pour empêcher que les biens consacrés à Dieu ne se « perdent entre leurs mains, laissent la loi de Dieu s'effacer de leur « cœur. Leur vigilance pour ne point se laisser tromper dégénère « en mauvaise foi, et ils en viennent à ne plus craindre de tromper « les autres. L'excès des précautions qu'ils prennent pour éviter la « prodigalité les conduit à l'avarice; la crainte exagérée de laisser « perdre ce qu'ils possèdent fait qu'ils laissent pourrir ce qu'ils con- « servent. Leur passion d'acquérir sans cesse quelque chose pour « les serviteurs de Dieu, pour les pauvres et pour le lieu saint va « jusqu'à leur inspirer des ruses pour extorquer injustement le « bien d'autrui. Les sottises du prochain excitent leur zèle, mais « leur correction est portée jusqu'à la cruauté. Leur grande préoc- « cupation est d'amasser de l'argent.

« Que votre prudence se mette en garde contre ces défauts. Ré- « glez les affaires extérieures qui vous sont confiées en réglant vos « dispositions intérieures sur les commandements de Dieu. Dites « sans cesse au fond de votre âme : *Seigneur, que mon jugement « soit un rayon de votre face* (1). Unissez l'habileté pour vous dé-

(1) Ps. XVI, 2.

« fendre de ceux qui vous nuisent à la simplicité qui vous préser-
« vera de nuire vous-même à personne. Suivez la recommandation « de l'Écriture : *Soyez prudents comme le serpent et simples comme « la colombe* (1). Conservez les biens de votre monastère, mais n'ou-« bliez pas ce que dit l'Écriture : *Si quelqu'un possède les biens « d'ici-bas, qu'il voie ses frères dans le besoin et qu'il lui ferme ses « entrailles, comment la charité de Dieu demeurera-t-elle en lui* (2)? « Et ailleurs : *Donnez et l'on vous donnera* (3). Augmentez vos biens, « mais en vous souvenant du précepte : *Vous ne convoiterez pas « les biens de votre prochain* (4). Reprenez les fautes sans cruauté « et sans avarice. L'Écriture nous le commande : *Si quelqu'un*, « nous dit-elle, *a été surpris en quelque faute, vous qui êtes des « hommes spirituels, reprenez-les avec un esprit de douceur. Consi-« dérez-vous vous-même de peur de vous exposer à la tentation* (5). « *Les avares*, nous dit-elle encore, *ne posséderont point le royaume « de Dieu* (6).

« Si j'indique cette ligne de conduite à Votre Paternité, mon très « cher, ce n'est pas que je vous croie capable de vous en écarter; « mais, pour obéir à vos ordres, il était nécessaire qu'une lettre de « ma part vous suivît à Saint-Alban, et pour cela il fallait bien vous « dire quelque chose (7). »

Ces conseils, reçus par l'abbé Paul comme venant de Dieu lui-même, et suivis avec une persévérante fidélité, firent du monastère de Saint-Alban un des plus florissants et des plus édifiants de la Grande-Bretagne.

Ce ne sont là que les débuts de l'action de notre saint sur les moines anglais : elle s'étendra chaque jour davantage. Nous allons voir passer du Bec à Cantorbéry ses enfants les plus chers, ses disciples les plus intelligents. Le saint les y suivra de l'esprit et du cœur. Mais dès maintenant il ne reste plus qu'une moitié de lui-

(1) Matth., x, 16.
(2) I Joann., III, 17.
(3) Luc., VI, 38.
(4) Exod., xx, 17.
(5) Galat., VI, 1.
(6) I Corinth., VI, 10.
(7) Epist., I, 71.

même au Bec; l'autre moitié a franchi le détroit. C'est là qu'il vit en partie, parce que c'est là que vivent les hommes qui lui sont le plus chers au monde : son maître et son père Lanfranc, ses frères du Bec et, entre tous, son bien-aimé Gondulfe.

CHAPITRE XXII.

Anselme et Gondulfe : persévérance de leur sainte amitié.

Il y a longtemps que nous n'avons pas parlé de Gondulfe. Nous ne saurions l'oublier : sa vie fait pour ainsi dire partie de la vie de notre saint.

Après avoir suivi Lanfranc à Caen, Gondulfe le suivit encore à Cantorbéry. La distance et le temps ne purent jamais rien contre l'amitié d'Anselme et de Gondulfe : elle avait son principe plus haut que la terre, et elle empruntait à sa pureté et à son élévation quelque chose de l'éternité. A Gondulfe ce ne sont pas des conseils qu'Anselme envoie. Gondulfe est un saint : ses pensées sont les pensées d'Anselme, ses sentiments sont ses sentiments, son âme est son âme. Anselme le sait. Il se contente de lui écrire qu'il n'a pas changé à son égard, que, s'il suivait la pente de son cœur, il le lui dirait sans cesse, mais qu'il n'a pas besoin de le lui répéter si souvent : Gondulfe n'en saurait douter. « Nous n'avons nul besoin de « nous communiquer mutuellement nos sentiments par des lettres, « écrit Anselme à son ami. Votre âme et la mienne ne peuvent être « absentes l'une de l'autre. Elles se tiennent constamment embras- « sées. Il ne nous manque rien au sujet l'un de l'autre que la pré- « sence corporelle (1). »

Gondulfe cependant ne l'entendait pas tout à fait ainsi. Il savait très bien qu'Anselme ne cessait pas de l'aimer, mais il se plaisait à le lui faire redire. Il le disait si bien! Anselme le lui redisait donc; puis, après le lui avoir redit cent fois, il le lui redisait encore. Prêtons un instant l'oreille à quelques-unes de ces éternelles redites de l'amitié :

(1) Epist., I, 33.

« Quand je me propose de vous écrire, je ne sais par où commen-« cer de préférence mon entretien avec vous. Tout ce que je ressens « à votre égard est doux et agréable à mon cœur. Tout ce que je vous « souhaite, c'est ce que mon esprit imagine de meilleur. Ce que j'ai « vu en vous me faisait vous aimer au point que vous savez : ce que « j'apprends sur votre compte me porte à vous regretter au point « que Dieu sait. Aussi, quelque part que vous alliez, mon affection « vous suit, et quelque part que je demeure, mon cœur s'attache à « vous. Vous me questionnez par vos messagers, vous m'exhortez « par vos lettres, vous me touchez par vos dons, pour que je me « souvienne de vous. Mais, en vérité, *que ma langue s'attache à mon « palais, si je vous oublie* (1), et si je n'ai pas donné à Gondulfe la « première place dans mon amitié. Je ne parle pas ici du laïque « Gondulfe mon père, mais du moine Gondulfe notre frère. Et com-« ment vous oublierais-je? Comment celui qui est imprimé dans « mon cœur comme un cachet sur de la cire s'effacerait-il de ma « mémoire? Et puis, pourquoi vous plaignez vous, avec un si grand « chagrin, ainsi que je l'apprends, de ne jamais recevoir de mes « lettres? Pourquoi demandez-vous avec une si vive affection à en « recevoir souvent? N'avez-vous pas constamment conscience de « moi? Même quand vous gardez le silence, je sais que vous m'af-« fectionnez : quoique je ne dise rien, vous savez que je vous aime. « Vous savez aussi bien que moi que je ne doute pas de vous, et je « vous rends le témoignage que vous ne doutez pas de moi. Puisque « chacun de nous partage ainsi les sentiments de l'autre, il ne reste « plus qu'à nous mander réciproquement ce qui nous touche, afin « de mettre en commun nos joies et nos inquiétudes. Quelles sont les « choses au sujet desquelles je veux vous voir réjouir ou vous « inquiéter avec moi? Le porteur de cette lettre vous l'apprendra « mieux que ne pourrait faire la lettre elle-même (2). »

Anselme, heureusement pour nous, ne mettait pas en pratique sa théorie sur l'inutilité d'écrire à son ami. Gondulfe ne le lui permettait guère. Quoique les lettres de son saint ami fussent fréquentes, elles ne l'étaient jamais assez à son gré. Il lui écrivait souvent lui-

(1) Ps. CXXXVI, 7.
(2) Epist., I, 4.

même. S'il ne pouvait lui écrire, il lui glissait du moins un salut, un mot du cœur, un doux reproche, toujours le même : « Pourquoi ne m'écrivez-vous pas? »

« Tous ceux qui m'arrivent de la part de Dom Gondulfe, lui ré-« pond Anselme, me disent que Dom Gondulfe désire que je lui écrive. « Mais pourquoi voulez-vous voir exprimés sur le papier les senti-« ments que nous avons l'un pour l'autre? Peuvent-ils s'écrire? L'œil « n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, le cœur de l'homme seul « peut comprendre l'affection mutuelle que se vouent des cœurs « aimants. Cette affection ne tombe ni sous le sens de la vue ni sous « le sens de l'ouïe, elle ne peut être dégustée que par le palais du « cœur. Quelles paroles, quelles lettres pourraient exprimer mon « affection et la vôtre? Vous me demandez l'impossible (1). »

Tout cela était très juste, et Gondulfe n'en était pas moins convaincu qu'Anselme lui-même; cela ne l'empêchait pas de fournir à son saint ami des occasions aussi nombreuses que possible de fortifier par des arguments nouveaux son aimable démonstration.

Quelquefois aussi, pour stimuler davantage son cher Anselme, Gondulfe lui envoie des présents. « Je comprends votre tactique, « lui répond le saint; voyant que vos prières ne réussissent pas à « vaincre ma paresse pour vous écrire, vous avez recours à un autre « moyen. Vous me sollicitez par vos présents, afin que je sois obligé « de vous remercier... Eh bien, oui, je vous remercie. Vos présents « me sont très agréables, mais pas autant que l'affection d'où ils « partent, qui les accompagne, les assaisonne et les embaume de « ses parfums (2). »

C'est à peine si de loin en loin on voit, comme ici, percer dans les lettres du saint une légère pointe d'innocent badinage. Ce qui y domine, c'est une gravité tempérée par la tendresse. Mais quelle tendresse!

« Il me presse, il me presse encore, dit-il dans une autre de ses « lettres à Gondulfe contre les aimables persécutions duquel il ne « peut se défendre; il me presse, ce confident de son autre propre « conscience, je veux dire la mienne. Il voudrait voir mes lettres

(1) Epist., I, 50.
(2) Epist., I, 59.

« s'envoler vers lui par delà les mers, s'y envoler souvent, comme « s'il désirait apprendre des nouvelles de mon amitié. Mais que vous « apprendrait ma lettre? Qu'y a-t-il que vous ignoriez en moi, vous « ma seconde âme? Entrez dans la chambre de votre cœur; con- « sidérez-y votre affection pour moi, vous connaîtrez par là mon « affection pour vous. Sans doute nous ne nous ressemblons pas « complètement, parce que vous êtes fervent, tandis que je suis « tiède; mais il est un point sur lequel il n'existe pas même l'ombre « d'une dissemblance entre nous, c'est celui de notre mutuelle « affection (1). »

Cette tendresse particulière du saint pour son cher Gondulfe éclate jusque dans l'inscription placée, suivant l'usage de l'époque, en tête de ses lettres (2). C'est un *frère à un frère, un ami à un ami,* et comme toutes ces expressions restent bien au-dessous de ses sentiments, il se borne quelquefois à écrire, en tête de ses lettres, pour toute inscription ces deux mots : A Gondulfe Anselme. « Je ne trouve « pas d'expressions qui fassent ressortir plus puissamment mon affec- « tion pour vous, dit-il à son ami. Quiconque connaît bien Gondulfe « et Anselme, quand il lit : *A Gondulfe Anselme,* ne peut ignorer « ce qu'il y a de sous-entendu dans ces deux noms et tout ce qu'ils « contiennent de sentiments affectueux. Ces deux mots, je vous les « livre, à vous qui êtes un autre moi-même : comprenez-les comme « vous le voudrez (3). »

A ceux qui dans l'histoire ne cherchent que des faits, ces lettres paraîtront trop longues. Ceux pour qui la meilleure partie de l'histoire des saints est la révélation de leurs sentiments les plus intimes, seront de l'avis de Gondulfe : ils trouveront ces lettres trop rares et trop courtes.

(1) Epist., I, 14.

(2) Fratri carissimo, amico certissimo. (Epist., I, 4.)
Dilecto dilectori dilectus dilector Domino Gundulfo Frater Anselmus : quod Gundulfo Anselmus. (Epist., I, 14.)

(3) Epist., I, 7.

CHAPITRE XXIII.

Voyage d'Herluin en Angleterre. — Le vénérable abbé, empêché par la vieillesse, se décharge sur son prieur des affaires du dehors. — Anselme au milieu du monde. Distinction et affabilité de ses manières. — Son amour de la pauvreté. — Comment il cultive l'amitié. — Sa popularité.

Tous ces chers absents avec lesquels Anselme conversait ainsi par lettres, le vénérable abbé du Bec les aimait aussi. Comme il n'avait pas la même facilité que son prieur pour s'entretenir avec eux à distance, il voulut les revoir. Il tenait surtout à revoir Lanfranc. Anselme était la joie de son cœur, mais Lanfranc était pour lui un objet de naïf et saint orgueil. Il était fier de lui comme un père l'est de son fils. Aussi ne recula-t-il pas, malgré sa vieillesse, devant le voyage d'Angleterre afin de jouir du bonheur de revoir ce cher fils dans tout l'éclat de la dignité primatiale.

Lanfranc accueillit son vénéré père avec des marques extraordinaires de respect. « A son égard il redevenait simple moine et lui « obéissait comme à son abbé. Il lui donnait la première place, et « ne recevait rien de lui sans lui baiser la main, à moins qu'il ne la « retirât bien vite. Herluin occupait partout un siège plus élevé que « celui des autres. Tout se faisait par ses ordres. C'est lui qui par- « donnait aux serviteurs les fautes qu'ils avaient commises; il était « le maître de la maison. Plus la compagnie était nombreuse, plus « Lanfranc redoublait ses marques de considération. Tous en étaient « dans l'étonnement, mais surtout les Anglais. Ils ne concevaient pas « qu'il pût y avoir au monde un homme pour lequel un archevêque « de Cantorbéry eût d'aussi respectueuses attentions. Le vénérable « abbé aurait voulu, de son côté, rendre à Lanfranc les honneurs

« que sa haute dignité réclamait, mais Lanfranc ne le lui permet-
« tait pas (1). »

Herluin rapporta de son voyage en Angleterre une joie qui se répandit sur tout le reste de sa vie. Cette joie cependant n'empêcha point ses forces de baisser. Sa faiblesse l'obligea à se décharger sur Anselme d'une partie notable de ses fonctions. Le bon vieillard pouvait encore recevoir ceux qui venaient au Bec, mais il ne lui était plus guère possible de sortir lui-même du monastère. Des affaires de divers genres, des visites, des œuvres de zèle appelaient souvent l'abbé au dehors. Herluin se fit remplacer par Anselme. Il mit à sa disposition la monture qui lui était réservée. Le prieur accepta : à cette époque, tout voyage un peu long se faisait nécessairement à cheval. Mais on ne put le faire consentir à ce que la monture de l'abbé fût réservée à lui seul : il voulut qu'elle servît indistinctement à tous ceux du monastère qui en auraient besoin.

Le saint prieur éprouvait de vives répugnances à quitter sa chère solitude pour se produire au dehors. Du reste, on le vit porter au milieu du monde une aisance et une grâce parfaites. On s'étonnait de trouver tant d'amabilité dans un homme aussi austère et voué à des études aussi graves.

Anselme avait conservé sous le froc cette urbanité exquise et ce cachet de noblesse naturelle et de grandeur simple qu'il devait à son éducation première. A travers le moine on reconnaissait aisément le grand seigneur. Mais transfiguré par l'humilité monastique, cet air de grandeur tempéré d'ailleurs par la bonté n'était plus chez lui que la dignité modeste de la vertu. En société, il savait trouver à propos de ces mots délicats qui vont au cœur ; il se montrait, sans recherche et sans prétention, gracieux et fin. Il était pétillant d'esprit, mais de cet esprit qui s'applique à être agréable à tout le monde, l'esprit des saints. Autant ses vertus lui attiraient le respect et la vénération, autant l'aménité de ses manières, le charme de sa conversation, la douceur de son caractère et la cordialité si franche de son âme naturellement expansive lui gagnaient la sympathie de tous. On ne pouvait le voir sans l'aimer. Les seigneurs les plus distingués de la

(1) *Vit. Lanfr.*, auct. Mil. Crisp. — *Act. S. Ord. S. Bened.* sæcul. VI, pars 2ª, p. 646.

Normandie tenaient à grand honneur de l'avoir pour ami. La famille des Crispin avait été jusqu'à l'admettre au nombre de ses membres (1). Le saint se plaisait à recevoir ces marques d'affection ; il les recherchait même et il en jouissait naïvement. Autant il redoutait l'estime, autant il tenait à être aimé.

Nous avons déjà raconté qu'un seigneur de Normandie étant parti pour un voyage qui lui permettait de passer par Aoste, le saint prieur le chargea de remettre une lettre à ses oncles Lambert et Folcerade, et qu'au lieu de leur donner de ses nouvelles avec détails, il les invitait à s'adresser en toute liberté et en toute confiance au porteur de la lettre. Ce seigneur, c'est ici le lieu de le dire, était un des fils de Guillaume Crispin, et le saint écrivait à ses oncles : « Quoique ce seigneur qui daigne me servir de messager soit très « riche et de la première noblesse de Normandie, cependant lui- « même, sa mère et ses frères m'ont uni à eux par une affection si « intime que la mère ne m'appelle pas autrement que son fils, tandis « que ses enfants me nomment leur frère. Seulement ils m'ont dé- « cerné le titre d'aîné (2). » Le saint se plaît à parler de cette intimité : on voit qu'elle lui va au cœur. Après la surnaturelle joie de se sentir aimé de Dieu, le plus doux bonheur de sa vie fut toujours de se sentir aimé des hommes.

En mettant ainsi tous ses soins à se ménager des amis au milieu du monde, le saint obéissait avant tout à un attrait de son cœur, mais il y avait aussi chez lui du calcul. C'était un de ses principes que, dans l'intérêt du bien qu'ils étaient appelés à faire, les moines n'avaient jamais assez d'amis. Suivant lui, ils devaient travailler à s'en attacher en aussi grand nombre que possible dans toutes les classes de la société, parmi les pauvres aussi bien que parmi les riches. « Persuadez-vous bien, écrira-t-il plus tard à ses chers moines « du Bec quand il sera devenu archevêque, persuadez-vous bien que « vous n'aurez jamais assez d'amis. Attachez-vous les pauvres comme « les riches par une affection fraternelle (3). »

L'amitié des pauvres avait cet heureux résultat qu'elle aidait les

(1) Epist., II, 9.
(2) Epist., I, 18.
(3) Epist., III, 16.

moines à travailler plus efficacement au salut de leurs âmes. Outre cet avantage, l'amitié des riches offrait celui d'attirer des ressources au monastère. Cet avantage n'était pas ce qui touchait le plus le saint. Sans doute ces ressources étaient nécessaires, mais il ne s'en préoccupait pas. Son habileté sur ce point consistait à se montrer constamment bon, gracieux, doux, aimable, prévenant envers tous, et puis de laisser faire la Providence. La Providence, comme il arrive infailliblement en pareil cas, faisait beaucoup.

La sympathie mêlée de vénération dont le saint était l'objet lui attirait des dons nombreux. Il ne les sollicitait pas. Quand on lui faisait spontanément une offrande, il l'acceptait pour son monastère. « C'est une aumône que vous faites à mes frères les moines du Bec, disait-il, je la leur porterai. — Mais non, lui répondait-on. Nous ne donnons qu'à vous. Prenez cela pour vous. » Le saint éprouvait alors comme un tressaillement d'horreur, et il s'en défendait vivement : *Je ne suis rien, je ne mérite rien, et je n'ai besoin de rien!*

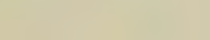
Plus d'une fois on lui mit dans la main des rouleaux d'or et d'argent en le conjurant de les accepter pour lui-même, ou du moins d'en disposer à son gré, de les employer pour ses propres besoins, ou pour ceux de ses amis. « La chose ne peut se faire comme vous le désirez, répondait le saint. Je ne suis que le représentant de mon abbé; je ne puis recevoir d'argent que pour lui. Je lui remettrai cette somme, si vous le voulez, afin qu'il en dispose pour les besoins de ses moines. — Nous ne connaissons ni le père abbé ni ses moines, objectaient les donateurs. Nous ne connaissons que vous. Cet argent n'est donné qu'à vous. » Le saint se montrait inflexible, mais avec tant d'amabilité que sa réputation de désintéressement y gagnait, sans que son monastère y perdît rien.

Ce désintéressement du saint et ce détachement de tous les biens d'ici-bas donnait à ses affections un cachet de sincérité et d'élévation qui achevait de lui gagner tous les cœurs. Sa réputation était faite en grande partie des preuves qu'à l'égard d'un grand nombre de personnes, dans une foule d'endroits et dans maintes circonstances, il avait données de son grand cœur. Cette réputation s'étendait fort loin. « Alors qu'il n'était encore que prieur, elle s'était « répandue non seulement dans toute la Normandie, mais dans

« toute la France, dans toute la Flandre, et dans toutes les contrées « voisines. Bien plus, elle avait passé la mer et remplissait déjà « l'Angleterre. On voyait affluer autour de lui, de toutes les na- « tions, un grand nombre de nobles, de savants ecclésiastiques, « de vaillants soldats qui livraient au cloître leurs personnes et leurs « biens (1). »

Anselme, on le voit par ces paroles d'Eadmer, était surtout un centre d'attraction pour les vocations monastiques.

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.



CHAPITRE XXIV.

Saint Anselme cherche à se faire des amis parmi les moines : Dom Gautier, Dom Robert, Dom Anastase.

Les meilleurs amis de saint Anselme, les plus tendrement aimés et les plus nombreux n'étaient pas dans le monde : c'est le cloître qui les lui donnait. Nous en connaissons déjà plusieurs; ce sont surtout ceux du Bec, de Saint-Étienne de Caen et de Saint-Sauveur de Cantorbéry. Mais il en avait d'autres. Il n'était pas un monastère de Normandie où il n'en comptât quelques-uns. Il les cherchait. Ce moine austère cultivait l'amitié avec un soin, un empressement, une délicatesse, une constance vraiment extraordinaires. Pressé d'un immense besoin d'aimer, il cherchait partout sous le froc de ses frères des cœurs auxquels il pût s'attacher et qui répondissent au sien. Tout lui devenait occasion de conquête.

Un religieux d'un monastère voisin, souvent même d'un monastère éloigné, venait lui demander un conseil, quelques paroles d'encouragement, l'éclaircissement d'une question de philosophie ou de théologie; Anselme l'accueillait à bras ouverts, s'empressait de donner ce qu'on lui demandait, se livrait avec une cordialité simple et ingénue, et se laissait aller au bonheur d'aimer avec la candeur naïve d'un enfant. On croyait ne trouver qu'un savant et un saint, on rencontrait de plus un ami.

Un moine de l'abbaye de Fontenelle, Dom Gautier, écrivit à Anselme pour lui demander une explication sur un point de doctrine qui l'embarrassait. Le saint prieur crut que la délicatesse lui interdisait de résoudre une difficulté proposée par un moine de Fontenelle. Ce monastère était alors placé sous la direction du savant abbé Gerbert, un de ces trois abbés de Normandie dont Ordéric Vital dit

qu'*ils brillaient comme trois étoiles dans la citadelle de Dieu* (1). Anselme renvoya Dom Gautier à son abbé. « Je n'ai ni assez de loi-« sirs ni assez de capacité, lui répondit-il, pour que je croie pou-« voir suffire à ce que vous me demandez, mais vous avez avec vous « notre seigneur et père le révérend abbé Gerbert qui, sur cette « question et sur toutes les autres, est plus capable de vous satisfaire « par ses entretiens que je ne le pourrais faire moi-même de vive « voix ou par écrit (2). » Mais en même temps il engage vivement ce bon moine qu'il ne connaît pas à venir le voir. Il lui propose de lui assigner un jour où il sera sûr de le rencontrer. Il le conjure de vouloir bien l'aimer. « On doit plus aimer la charité que la science, » lui dit-il.

Il n'était nulle amitié du cloître à laquelle Anselme n'attachât du prix. Cependant il recherchait de préférence celle des savants, et plus encore celle des saints : celle des savants pour profiter de leurs lumières; celle des saints pour s'assurer le secours de leurs prières. Sa conviction était qu'il avait un grand besoin de ces deux choses, surtout de la seconde.

Il y avait au monastère du Mont-Saint-Michel, célèbre en Normandie, un moine nommé Dom Robert, fort savant, qui composa plusieurs ouvrages, entre autres un Commentaire sur le Cantique des cantiques. Tout naturellement ce moine était l'ami de notre saint.

De plus la Providence amena à ce monastère du Mont-Saint-Michel pour le montrer un instant à la Normandie, un homme d'une rare valeur au double point de vue de la science et de la vertu. Il était

(1) Gerbertus Fontinellensis, et Ainardus Divensis, ac Durandus Troarnensis quasi tres stellæ radiantes in firmamento cœli, sic isti tres archimandritæ multis modis rutilabant in arce Adonaï. Religione, charitate, multiplicique peritia pollebant. (*Hist. eccl.*, lib. IV.)

(2) Epist., I, 76. Dom Mabillon fait remarquer (*Ann. Ord. S. Ben.*, lib. LXIII, t. V, p. 38) qu'il n'est pas *certain* que Gautier fût moine : « Rem dubiam reddit inscriptio : *Domino sponte diligenti*... quam Anselmus *Domnum* non *Dominum* et fratrem, si monachus fuisset dicturus fuisse videtur. » Mais il nous semble que l'hypothèse, ici si vraisemblable, d'une de ces fautes de copistes si fréquentes dans les Mss. suffirait à expliquer *Dominum* au lieu de *Domnum*. On trouve d'autres exemples de *Dominus* dans des lettres adressées à des moines. C'est ainsi, pour n'en citer que deux, que les lettres 14 et 15 du livre 1er, adressées la 1re à Gondulfe, encore simple moine, et la 2e à Dom Henry également simple moine, portent toutes les deux *Domino*. Ce Dom Henry était peut-être celui qui devint plus tard prieur, mais il ne l'était pas encore à l'époque où cette lettre lui était adressée.

originaire de Venise. Ses parents, remarquables par leur noblesse et par leur piété, lui avaient fait donner une éducation fort soignée. Il possédait la langue latine et la langue grecque à la perfection. Sa science, au lieu de l'enivrer d'orgueil, avait servi à lui faire comprendre la vanité des choses d'ici-bas. Il avait résolu de bonne heure d'embrasser la vie monastique, mais il avait voulu commencer par en faire l'essai dans le monde. Après s'y être appliqué à la pratique des plus hautes vertus et en particulier d'une mortification extraordinaire, il songea à entrer dans une communauté. Seulement il voulut que cette communauté fût fervente. Afin de mourir à toute chose ici-bas, il chercha le lieu de sa retraite sur une terre étrangère. Comme il voyageait en Normandie dans ce but, on lui parla avec de grands éloges du monastère du Mont-Saint-Michel, et il y entra. Ce noble et pieux Vénitien s'appelait Anastase. Parmi les moines du Mont-Saint-Michel il distingua Dom Robert et s'unit avec lui d'une étroite amitié. Dom Robert comprit que dans la personne de ce nouvel ami Dieu lui envoyait une perle d'un prix inestimable, et bien vite il en écrivit à son saint ami du Bec. Anselme demanda aussitôt à partager ce trésor. « Priez bien pour moi, répond-il à Dom Robert. « Je vous le demande, parce que je sais que votre zèle à prier pour « le prochain aura sa récompense. De votre côté, ne doutez point que « si vous obtenez que je fasse quelque bien, ce bien vous sera im- « puté à vous-même.

« Afin d'être plus sûrement exaucé, je vous en conjure et je vous « en supplie, faites-moi connaître Anastase, ce saint homme dans « la compagnie duquel vous avez le bonheur de vivre. Présentez-moi « à lui autant qu'il vous est possible de présenter un absent. Faites- « moi partager avec vous le bonheur de l'avoir pour ami, et par- « tagez avec lui de m'avoir pour serviteur. Arrangez les choses de « manière qu'à partir d'aujourd'hui, et pendant tout le temps de « notre vie, je vénère en lui un ami qui sera pour moi un autre « Robert, et qu'il ait pour serviteur votre serviteur Anselme. Je « voudrais bien demander de jouir de l'amitié d'Anastase comme si « j'étais un autre Robert, à la condition qu'il jouirait de la mienne « comme s'il vous retrouvait en moi. Je ne l'ose pas; je n'en suis « pas digne, mais je suis assez présomptueux pour le désirer. La

« bonne odeur des vertus d'Anastase qui a déjà embaumé un grand « nombre d'âmes en ce pays, arrive à la mienne accrue de tout ce « qu'elle répand de suavité dans les autres, et me cause un ardent « désir de me lier d'amitié avec lui et de faire sa connaissance (1). »

Dom Anastase ne resta que peu de temps en Normandie. Après avoir passé un an au monastère du Mont-Saint-Michel, il se retira dans une île déserte de la mer Britannique, et y vécut en ermite. Saint Hugues, abbé de Cluny, étant venu dans ces parages pour visiter ses monastères, voulut voir le saint homme. Il l'emmena avec lui à Cluny. Le pape saint Grégoire l'envoya plus tard remplir une mission apostolique en Espagne. Anastase mourut après de longs travaux, laissant la réputation d'un saint (2). Il est probable que saint Anselme ne le vit jamais, et même qu'il n'eut jamais de rapports directs avec lui. Mais il s'était uni à lui de cœur autant que les circonstances le lui avaient permis et sans perdre de temps : il l'avait en quelque sorte saisi au passage (3).

(1) Epist., I, 3.

(2) Hujus sancti viri nomen, nullum, quod quidem sciamus, martyrologium exhibet, nequidem Benedictinum. Colitur tamen in ecclesia parœciali Sancti Martini Doydensis, seu ut habet vitæ auctor, *Devotensis* in diœcesi Rivensi (Doydes, dans le diocèse de Rieux). — *Observat. præviæ in Vit. S. Anast.*, auct. Gallerio. — *Act. S. Ord. S. Ben.* sæcul. VI, pars 2ª, p. 488.

(3) Mabillon, *Annales Ord. S. Ben.*, lib. LIX, t. IV, p. 497.

CHAPITRE XXV.

Saint Guillaume, abbé d'Hirschau en Allemagne, consulte le saint prieur du Bec sur la conduite à tenir à l'égard des prêtres scandaleux et obstinés, et à l'égard des prêtres repentants. Réponse de saint Anselme. — Idée qu'il s'était formée de la grandeur du sacerdoce et de la sainteté qu'il exige de ses ministres. — Ses terreurs en montant au saint autel.

Parmi les personnages marquants avec lesquels la renommée de saint Anselme l'amena à se lier d'amitié dès le temps de son priorat, il en est un qui mérite une mention à part. C'est saint Guillaume, abbé d'Hirschau en Allemagne, une des grandes figures monastiques de l'époque. L'abbé d'Hirschau était, comme le prieur du Bec, un homme de science, et sa sainteté offrait des rapports de ressemblance très frappants avec celle d'Anselme. Lui aussi aimait la sainte Vierge d'un amour particulièrement tendre, et sa confiance envers cette bonne Mère pouvait rivaliser avec celle de notre saint. Pendant un voyage à Rome, il fut atteint d'une hydropisie qui lui rendait tout mouvement impossible. Les médecins les plus habiles furent impuissants à le guérir. Le saint se fit alors porter devant l'autel de la sainte Vierge et commanda qu'on le lui fît toucher. A ce contact, son mal disparut subitement. Sa charité pour les pauvres rappelait celle de saint Martin. Mais un trait qui le rapprochait plus particulièrement d'Anselme, c'est que la tendresse de son cœur débordait jusque sur les créatures dépourvues de raison. Pendant un hiver rigoureux, il fit répandre des graines à travers les champs couverts de neige afin de nourrir les petits oiseaux.

Dieu avait suscité saint Guillaume d'Hirschau pour faire refleurir la vie monastique en Allemagne, comme il avait suscité saint Anselme pour la faire refleurir en Normandie et en Angleterre. Le saint fit bâtir jusqu'à sept monastères; il en répara plusieurs autres, et il

usait de toute son influence, qui fort heureusement était considérable, pour obtenir que dans tous ces monastères la règle fût strictement observée. Son zèle ne s'arrêtait pas aux moines. Les communautés de femmes étaient aussi l'objet de sa vigilance. Sa sollicitude s'étendait jusqu'au peuple, et plus spécialement aux pauvres. Mais pour réformer le peuple il fallait d'abord réformer le clergé séculier, former de bons prêtres et surtout de bons évêques. Le saint abbé d'Hirschau y travaillait de concert avec le pape saint Grégoire VII, qu'il avait vu à Rome et dont il avait gagné toute la confiance (1). Après l'œuvre de la réforme des moines, celle de la réforme du clergé séculier absorbait toutes ses pensées. C'est de ce côté qu'il rencontrait le plus d'obstacles. Les perplexités sans cesse renaissantes dans lesquelles ces obstacles le jetaient lui firent prendre le parti de recourir aux lumières du saint prieur du Bec. Les difficultés qu'il lui soumet ne sont pas seulement les siennes, mais bien plus encore celles des évêques qui venaient le consulter lui-même, et auxquels bien souvent il ne savait quelle décision donner.

Leur embarras venait de la conduite scandaleuse de plusieurs prêtres qui n'en continuaient pas moins à exercer le saint ministère. Ce mal, tout grand qu'il était, n'était-il pas moindre que celui de priver des populations entières de l'assistance au saint sacrifice, de la participation aux sacrements, et de le laisser tomber dans une complète ignorance et dans un oubli absolu de toute religion?

Que faire de ces prêtres scandaleux s'ils revenaient à une meilleure vie? Quel conseil donner à ceux qui passaient du désordre à la pénitence sans avoir donné de scandale?

A l'égard de ces prêtres plus ou moins scandaleux, plus ou moins coupables, plus ou moins repentants, quelle devait être, lorsqu'ils revenaient à résipiscence, la conduite de leur confesseur? Quelle conduite devait tenir ce confesseur lorsqu'il était, comme cela arrivait souvent, en même temps supérieur?

En outre, le saint abbé d'Hirschau avait sur les bras une affaire particulière de la plus haute gravité.

Brunon, comte de Calbe, un des bienfaiteurs de l'abbaye d'Hirs-

(1) *Vit. B. Will.*, auct. Heymone. — *Act. S. Ord. S. Ben.* sæcul. VI, pars 2^a, p. 717.

chau, mais en même temps un des fauteurs du parti d'Henri IV, avait été excommunié par le pape. Il n'en continuait pas moins d'assister aux offices divins. Saint Guillaume ne voyait pas sur quel principe s'appuyer pour le lui permettre. Mais, d'un autre côté, l'en exclure c'était s'attirer sa colère qui pouvait être terrible. Que faire? Ne pourrait-on pas trouver quelque biais, imaginer quelque expédient? Voilà ce que le saint abbé d'Hirschau demandait au saint prieur du Bec. Ce n'était pas la première fois qu'il lui écrivait. Quand la lettre qui exposait toutes ces difficultés, et dont nous ne connaissons pas la date, fut apportée à Anselme, les deux saints, quoiqu'ils ne se fussent jamais vus, se connaissaient déjà par leur correspondance et étaient déjà deux amis (1).

La réponse d'Anselme est à la fois pleine de sagesse et de fermeté.

Au sujet du comte excommunié, son avis est qu'il faut commencer par recourir à tous les moyens de persuasion et l'avertir en particulier. « Mais s'il méprise vos avertissements, vous savez qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes (2). » En fait de biais ou d'expédients, Anselme n'en voit qu'un seul, ce serait de recourir au souverain pontife ou à l'un de ses légats.

La grande affaire, c'était celle des prêtres dévoyés. Le saint se borne à tracer à grands traits les principes qui doivent diriger la conduite à tenir à leur égard.

Ceux qui exercent le saint ministère en persistant dans leur vie scandaleuse ne méritent aucuns ménagements. Ils doivent être interdits sans pitié, absolument, et dans tous les cas.

(1) Denique multas inter se hinc inde sanctissimi Dei famuli Anselmus archiepiscopus et Willelmus abbas scripserunt epistolas quarum major numerus per incuriam hominum perpetua oblivione sepultus est. Ex quibus unam Anselmi epistolam rescribemus quam respondens ad quædam dubia S. abbati Willelmi, pro informatione, rescripsit. Nam post aliquot annos, cum Bruno comes de Calba, filius Adelberti fondatoris ecclesiæ S. Aurelii propter adhæsionem et familiaritatem quam habuit cum Henrico rege anathematizato pro sua rebellione, et ipse a papa excommunicatus, ultro contumaciter divinis se ingereret officiis, et per hoc FF. Hirsaugienses cum Romana Ecclesia semper fideliter sentientes, non mediocriter perturbaret, sanctus Pater Wilhelmus, pro remedio hujus facti, ad notum sibi recurrit amicum quem in omni scientia Scripturarum sciebat longa exercitatione peritum. Misit ergo duos fratres in Angliam per quos, etc. (*Joannis Trithemii Spanheimensis abbatis Chronicon Hirsaugiense*, t. I, p. 256.)

Trithème suppose que cette lettre fut adressée à saint Anselme pendant qu'il était archevêque. C'est un anachronisme évident.

(2) Epist., I, 56.

D'autres sont tombés, étant déjà prêtres, dans des fautes honteuses, mais secrètes. On ne saurait soutenir, dit le saint, que s'ils se purifient de leurs fautes par une bonne confession accompagnée d'un sincère repentir, ils doivent nécessairement, dans tous les cas, par le seul fait de leur chute, renoncer immédiatement et à tout jamais à toute fonction ecclésiastique. Ce serait aller trop loin et faire preuve d'une excessive sévérité. « D'un autre côté, on ne sait « presque jamais quels sont ceux auxquels leurs péchés ont été re- « mis. Quand donc on a la conscience d'avoir commis des fautes « graves, il est plus sûr de ne point exercer des fonctions réservées « à des ministres agréables aux yeux de Dieu. Se tenir éloigné de « ces fonctions est une humilité louable qui lui plaît ; les reprendre, « alors qu'on est peut-être encore coupable, c'est de la présomption. « Le premier parti est toujours permis : Dieu ne le défend point. « Pour prendre le second, il faut avoir des preuves que Dieu le per- « met (1). »

Les supérieurs ecclésiastiques ne peuvent point se servir de la connaissance de la vie criminelle d'un prêtre qu'ils auraient acquise par la confession pour l'obliger, malgré lui, à renoncer au saint ministère. Qu'ils se bornent, au saint tribunal, comme confesseurs, à exhorter ces malheureux prêtres à prendre d'eux-mêmes la détermination de ne plus exercer les fonctions du sacerdoce. Si ces prêtres n'entrent point dans les vues du confesseur et ne se montrent point dociles à ses avis, que le confesseur les abandonne à leur propre conscience. Trouve-t-il en eux une humble docilité? sont-ils disposés, tout en estimant le ministère sacerdotal, à s'en tenir à tout jamais éloignés? au lieu de leur permettre simplement de le reprendre, qu'il les y oblige. C'est une preuve qu'ils en sont dignes, et ne le fussent-ils pas tout à fait, ils auraient du moins en leur faveur l'excuse de l'obéissance. « Quand l'humilité, dit le saint, « quand l'humilité, la contrition et le changement de vie plaident « en faveur des coupables, si les supérieurs s'appuient pour les rap- « peler aux fonctions sacerdotales, non pas tant sur leurs mérites « que sur la grande miséricorde de Dieu, je pense qu'ils ne feront

(1) Epist., I, 56.

« nullement preuve de témérité, mais bien plutôt de sagesse. Ces « prêtres, en effet se sentent d'autant plus portés à la perfection « qu'ils sont traités avec plus de bonté. Cette bonté est un lien qui « les attache à leurs bonnes résolutions (1). »

Dans cette question, la bonté naturelle du saint, son penchant pour l'indulgence étaient combattus par la haute idée qu'il s'était formée de la grandeur du sacerdoce et de la sainteté nécessaire à ses ministres. Il ne montait lui-même au saint autel qu'avec des terreurs qu'il avait peine à surmonter. Il était constamment sous l'impression de cette pensée que « si la célébration des saints mystères « est utile aux bons prêtres au delà de toute expression, elle est « pour les autres plus dangereuse qu'on ne saurait le dire (2). » Il tremblait d'être plus ou moins de ces derniers. La vue grossissante que l'humilité lui donnait de ses fautes lui suggérait à chaque instant la pensée de s'éloigner de l'autel, mais à chaque instant son ardent amour pour Notre-Seigneur intervenait pour l'y tenir fortement attaché. Cet amour lui rendait la confiance. « Je ne sais, disait-il, « à quel parti les autres préfèrent s'arrêter. Pour moi, j'aime mieux « me consacrer au service de l'autel, quoique je ne puisse éviter « tout péché, que de l'abandonner en cédant à la crainte que mes « péchés m'inspirent, et d'arriver ainsi à y croupir sans crainte. Il « vaut encore mieux nous exposer à ce que Dieu nous châtie à cause « des négligences dont nous nous serons rendus coupables en exer- « çant les fonctions sacrées du sacerdoce que de courir le risque de « nous voir condamnés pour avoir, par crainte de péché, refusé de « les exercer. Immense est la bonté de Dieu, immense est sa miséri- « corde, et, s'il nous voit marcher dans le bon chemin, quand même « ce serait en boitant quelque peu, quand même c'est en tombant « souvent et en nous relevant, il aura pitié de nous. Voyant qu'après « tout nous sommes fermement décidés à ne jamais sortir du droit « chemin, que nous y marchons sans nous lasser, il ne pourra s'em- « pêcher de venir à notre aide, il affermira nos pas, et il nous con- « duira au ciel (3). »

(1) Epist., I, 56.
(2) Orat. XXV.
(3) *Ibid.*

Les fautes qui ne doivent point ôter au prêtre la confiance de monter au saint autel, ce sont ces fautes de fragilité dans lesquelles le juste même tombe sept fois le jour. Ce sont les fautes vénielles : le saint s'explique très clairement sur ce point. Son avis est qu'il devrait en aller tout autrement s'il s'agissait de fautes graves. Le droit chemin dont il parle est précisément celui qui consiste à éviter toute faute grave.



CHAPITRE XXVI.

Dom Lanzon, moine de Cluny. — Lettre que saint Anselme lui écrit pendant son noviciat. — Dom Hernost, ami du saint, est nommé évêque de Rochester. — Sa maladie et sa mort. — Saint Anselme lui écrit pendant sa maladie pour l'exhorter à supporter patiemment de longues et cruelles souffrances.

A côté de saint Guillaume d'Hirschau nous trouvons, dans cette galerie des amis du saint prieur du Bec, une figure beaucoup moins connue dans l'histoire, mais vraiment fort belle et qui mérite de nous arrêter un instant. C'est celle de Dom Lanzon.

Dom Lanzon appartenait à la congrégation de Cluny. Il devint prieur du monastère de Saint-Pancrace, dans le comté de Sussex, en Angleterre, et, après y avoir donné l'exemple des plus hautes vertus, il y mourut comme meurent les saints.

Dans sa physionomie, telle que nous l'ont conservée les contemporains, deux traits se détachent : une fidélité constante et inviolable à la règle, et une extraordinaire dévotion envers la sainte Vierge. Une de ses plus grandes joies était d'environner les fêtes de cette bonne Mère d'un accroissement de pompe et de solennité. Pris d'un mal subit au moment où il allait célébrer le saint sacrifice, il souffrit pendant cinq jours des douleurs d'une violence extrême. Aucun remède ne put les calmer. Couché, debout, assis, il ne cessait de souffrir. Ses nuits sans sommeil ne faisaient qu'aggraver son mal. C'est à ce moment surtout que des soins lui devenaient absolument nécessaires. Les moines ses frères se tenaient autour de lui pour les lui prodiguer. Mais pour cela ils eussent dû rompre le silence; Dom Lanzon aurait dû parler lui-même. Il n'y voulut jamais consentir. Depuis qu'il avait fait profession, il ne lui était pas arrivé une seule fois de parler depuis la fin de complies jusqu'à prime du jour suivant. Il ne voulut point commencer sur son lit de

mort. De pareils exemples, disait-il, introduisent le relâchement dans les communautés. Sa mort fut l'image de sa vie, disent les contemporains (1). Guillaume de Malmesbury ne raconte que sa mort parce que « tout ce qu'il pourrait dire de sa vie serait au-des-« sous de son mérite. Personne parmi les personnages pourtant si « remarquables de cette époque ne surpassa Lanzon en sainteté (2). »

Comment Anselme connaissait-il Lanzon? Comme il en connaissait tant d'autres : il l'avait vu une fois, probablement au Bec, où Lanzon était venu, lui aussi, consulter le saint. Mais depuis qu'Anselme avait vu ce jeune homme, et il en était de même pour tous les autres, il ne pouvait plus l'oublier. Son image s'était fixée dans sa mémoire et surtout dans son cœur, et elle n'en sortait plus (3).

Quand ce digne ami d'Anselme fut entré dans une des maisons de Cluny, probablement celle de Saint-Pancrace, il le pria, pendant son noviciat, de lui envoyer ses conseils. C'est un ami commun qui transmit cette demande à Anselme. Le saint avait-il appris de cet ami que la communauté dont Lanzon faisait partie laissait beaucoup à désirer et que le jeune novice était en butte à des tentations d'inconstance? Le savait-il d'une humeur inquiète et mobile? Voulait-il simplement le prémunir contre des illusions fréquentes chez les novices? Nous ne savons. Toujours est-il qu'il lui adressa une lettre qui roulait tout entière sur l'importance de s'attacher fortement, et malgré tout, à sa congrégation et à sa maison, et sur la nécessité de se tenir en garde contre les retours sur la manière dont on y est entré, et contre la tendance à chercher, pour s'autoriser à en sortir, des prétextes dans la conduite, même très difficile à supporter, même blâmable, de ceux avec lesquels on vit.

(1) Le récit de la mort de Dom Lanzon que Guillaume de Malmesbury a inséré entre guillemets dans son ouvrage : *Gesta regum Anglorum*, est une relation plus ancienne, apparemment celle du monastère de Saint-Pancrace.

(2) Quis Lanzonem taceat qui, ea ætate, nullo inferior sanctitate floruit, monachus Cluniacensis et prior sancti Pancratii in Anglia, qui probitate sua ita locum illum reverentiæ monachilis gratia nobilitavit, ut unicum bonitatis pro vero asseratur esse domicilium? De cujus vita quia quidquid dixero infra illius merita esse denuntio, solum illius obitum, *verbis quibus scriptum inveni*, apponam, ut liquido pateat quam gloriose vixerit qui tam gratiose obiit. (*Gest. reg. Angl.*, lib. V.)

(3) Epist., I, 2.

Eadmer a pensé que cette lettre devait trouver place dans la *Vie* cependant beaucoup trop abrégée qu'il nous a laissée de notre saint. Comme bien d'autres, elle en fait partie. Elle montre comment Anselme entendait la vie religieuse et comment il aidait les autres à la comprendre et à la pratiquer.

Après un début assez long consacré à l'expression de ses tendres sentiments, le saint parle ainsi au jeune novice :

« Vous vous êtes enrôlé, mon très cher, dans une milice où il ne « suffit pas de repousser les violences et les attaques ouvertes de « l'ennemi : il faut encore se tenir en garde contre les ruses qu'il « trame avec préméditation. Il arrive souvent que ce méchant ad« versaire, voyant qu'il ne peut blesser à mort un soldat de Jésus« Christ en pervertissant sa volonté, recourt à une ruse perfide : « ses efforts se tournent à le faire mourir en présentant à sa soif le « breuvage d'une raison empoisonnée. Quand il ne peut accabler « un moine sous l'aversion pour la vocation qu'il a embrassée, il « travaille à l'écraser sous le poids de l'ennui causé par les relations « qu'il trouve autour de lui. Tout en lui accordant qu'il fera bien « de persévérer dans la vie monastique, il ne cesse de le molester « par des arguties de tout genre auxquelles un moine sans défiance « se laisse prendre sottement. La tactique du Tentateur consiste à lui « représenter qu'il a débuté sous la direction de celui-ci, en com« pagnie de ceux-là, et dans tel ou tel lieu. Son but est de le rendre « ingrat pour le bienfait qu'il a reçu de Dieu, afin que, par un « juste jugement, il ne fasse pas de progrès, ne conserve pas sa « vocation ou y demeure inutilement. Tandis qu'il est tout entier « préoccupé de la fatigante idée de changer de lieu, ou, s'il ne « peut en changer, de désapprouver les débuts de sa vie religieuse, « il ne s'applique jamais à tendre au sommet de la perfection. Il n'a « nul goût de bâtir sur un fondement qui lui déplaît l'édifice d'une « bonne vie. Les arbustes qu'on transplante souvent, ou qui, en « restant à la même place, se trouvent exposés à des secousses fré« quentes, ne peuvent jeter de racines ; ils se dessèchent et n'arri« vent jamais à porter des fruits. Ainsi un malheureux moine qui « change souvent de lieu par sa volonté propre, ou qui, en restant « dans la même maison, se trouve fréquemment agité par l'aver-

« sion qu'elle lui inspire, n'est jamais affermi par les racines de « l'amour. Il devient languissant pour tout exercice utile, et ne « s'enrichit point de la fécondité des bonnes œuvres. Remarquant « qu'il ne s'avance pas dans le bien, mais dans le mal, si toutefois il « vient à le remarquer, il attribue injustement sa misère, non à sa « propre conduite, mais à celle des autres, et il part malheureuse-« ment de là pour s'enflammer d'une haine plus grande contre « ceux au milieu desquels il vit.

« Voilà pourquoi il est avantageux à quiconque a embrassé la « vie cénobitique de s'appliquer de toutes ses forces à s'enraciner « par les racines de l'amour dans le monastère où il a fait profes-« sion, quel qu'il soit. Il n'y aurait d'exception que pour le cas où « il se verrait forcé malgré lui d'y faire le mal. Quant à la conduite « des autres et aux usages locaux, fussent-ils inutiles, il doit, « pourvu qu'ils ne soient point opposés aux préceptes divins, s'in-« terdire de les juger. Qu'il se réjouisse d'avoir enfin trouvé un lieu « où, mettant de côté toute préoccupation de changement, il puisse « demeurer non pas malgré lui, mais de plein gré, afin d'y vaquer « à cultiver avec soin les exercices d'une vie pieuse et approuvée.

« Sa ferveur pourra lui inspirer le désir de vaquer à des exercices « plus élevés et plus utiles que ceux auxquels il lui est permis de « s'adonner dans son monastère. Dans ce cas, qu'il se persuade qu'il « est dans l'illusion, parce que les avantages qui excitent ses pré-« férences ne surpassent point ceux qu'il trouve dans son monas-« tère, ou même leur sont inférieurs, ou bien, s'ils les surpassent, « ils surpassent aussi ses forces. Dans tous les cas qu'il tienne pour « certain qu'il n'a pas mérité ce qu'il désire. En se persuadant cela, « il se trompera peut-être. Qu'il en rende grâces à Dieu. Car c'est « précisément cette erreur qui le préservera des inconvénients d'un « changement et sauvegardera sa réputation de l'imputation de lé-« gèreté et d'inconstance. Qui sait aussi si, en voulant embrasser un « nouveau genre de vie au-dessus de ses forces, il ne serait pas « tombé, par la lassitude, dans un état pire que celui dont il gémit? « Peut-être le genre de vie auquel il aspire serait-il réellement pré-« férable à celui qu'il mène, mais il ne l'a pas mérité; qu'il sup-« porte avec patience le jugement de Dieu. Dieu n'est point injuste

« en le lui refusant. Son impatience, en irritant le juste Juge, l'ex-
« poserait à ne pas acquérir ce qu'il n'a pas et à perdre ce qu'il
« a, ou à le conserver inutilement parce qu'il le conserve sans l'ai-
« mer. Dans toutes ces choses qu'il n'a point et qu'il désire, soit
« qu'il reconnaisse la miséricorde de Dieu ou sa justice, il n'a qu'à
« lui rendre grâce de ce qu'il a reçu. Il lui a été donné d'échapper
« aux tempêtes du monde en se réfugiant dans un port quelcon-
« que; qu'il prenne garde de ne point faire entrer dans ce port
« tranquille le vent de la légèreté et les tourbillons de l'impa-
« tience (1). »

Ce ne fut pas la seule lettre qu'Anselme écrivit à son pieux ami. Il lui conseille, dans une autre, de s'appliquer à la lecture de l'Écriture sainte et à la pratique de l'examen de conscience, d'entretenir en lui-même le désir de faire des progrès incessants dans la vie spirituelle, et de s'exciter à un mépris toujours croissant de toutes les vanités du monde.

Lanzon, on l'a vu, suivit admirablement ses avis.

Anselme se faisait un devoir de donner à ses amis les conseils qu'il leur croyait utiles. Il ne craignait même pas, comme nous le verrons plus tard, de les reprendre de leurs fautes. Mais le devoir dont il lui était le plus doux de s'acquitter à leur égard, c'était de les soutenir au milieu de leurs épreuves et de les consoler dans leurs peines. C'est celui qu'il eut à remplir envers Dom Hernost, devenu évêque de Rochester.

Nous avons déjà rencontré plusieurs fois Dom Hernost dans cette histoire. Nous connaissons aussi cette pauvre église de Rochester avec sa cathédrale en ruine desservie par quatre prêtres réduits à l'indigence. Tout était à relever dans ce diocèse : les édifices et surtout les âmes. Il y avait beaucoup à faire et beaucoup à souffrir. Lanfranc savait que cette tâche ne serait ni au-dessus de l'habileté d'Hernost ni au-dessus de son courage : il le désigna au Conquérant, et il fut accepté. Mais les desseins de Dieu ne sont pas ceux des hommes. Ce n'est pas Hernost que Dieu appelait à cette œuvre difficile, c'était un évêque bien plus digne, et bien plus capable en-

(1) Epist., I, 29.

core, et placé bien plus près du cœur de notre saint. Hernost ne devait contribuer au relèvement de l'Église de Rochester que par le mérite de longues souffrances courageusement supportées. A peine sacré, il tomba malade, et six mois après il était mort. C'était en 1076. Son épiscopat n'avait été qu'une douloureuse agonie.

Hernost était pour Anselme un ami et un frère. Le saint était éloigné de cet ami par le corps, mais il était sans cesse près de lui par le cœur. C'est Anselme qui l'en assure. Il avait suivi d'un œil attentif toutes les dernières phases de sa vie. La nouvelle de la cruelle maladie de son ami l'avait douloureusement ému et encore rapproché de lui. Il ne pouvait donner à ce cher évêque que ses exhortations et ses prières. De quel cœur il les lui donne!

« En apprenant, lui écrivait-il, en apprenant que votre corps « est brisé par des souffrances qui vont presque jusqu'à la mort, « mon affection pour vous me fait sentir une vive affliction : c'est « une affliction humaine. Mais quand je viens à penser que ces « souffrances sont un aliment qui fortifie votre âme pour l'éternité, « j'en éprouve une grande joie spirituelle. La pensée de votre « avancement dans les voies de Dieu me console. Vous savez bien « que ces afflictions de la chair sont comme un feu qui consume la « rouille de nos péchés, et que c'est la patience qui donne à la vie « du juste sa perfection. L'Écriture nous le dit... Dieu aime à ne « nous voir entraver en rien ses desseins. Nous sommes donc sûrs de « lui plaire en nous conformant joyeusement à sa sainte volonté au « milieu de nos souffrances. Il est souverainement juste, mais il est « aussi très miséricordieux, et il ne nous fera pas expier de nouveau « dans l'autre vie des péchés que nous aurons soumis de gaîté de « cœur à l'expiation qu'il nous a offerte ici-bas. Plus nous aurons « trouvé notre juge sévère en ce monde, plus nous le trouverons « miséricordieux dans l'autre. Aidez-vous de ces considérations et « de quelques autres semblables. Faites servir la défaillance et la « maladie de votre corps au progrès et à la santé de votre âme... « Je vous en prie, mon très doux père et mon vénéré seigneur, que « Votre sainte Paternité n'oublie pas son fidèle serviteur. Je suis « loin de vous par le corps, mais je suis à vos côtés par la pensée.

« Je souhaite à votre corps et à votre âme une éternelle santé dans « le Seigneur (1). »

Quelque temps après, Anselme apprenait avec une tristesse mêlée d'une sainte joie que son pieux ami était allé recevoir au ciel la couronne réservée à ceux qui savent souffrir ici-bas avec patience.

(1) Epist., I, 44.

CHAPITRE XXVII.

Dom Gondulfe est nommé évêque de Rochester. — Exhortation que lui adresse saint Anselme.

Hernost mort, il fallut songer à lui donner un successeur capable de mener à bien l'œuvre qu'il n'avait pas même commencée. Cette œuvre demandait un homme entreprenant, actif, très entendu dans les affaires temporelles, et en même temps adonné à la vie intérieure et d'une grande vertu. Cet homme, Lanfranc l'avait sous la main : c'était Dom Gondulfe. La seule difficulté pour lui était de le céder; mais cette difficulté était grande. Lanfranc avait pour Gondulfe un attachement tout particulier. Il l'avait emmené du Bec à Caen, de Caen à Cantorbéry, et il espérait bien ne jamais se séparer de lui. Sa douce intimité et ses précieux services lui paraissaient également nécessaires. Comme Dom Gondulfe était doué d'une aptitude remarquable pour les affaires temporelles, Lanfranc lui avait confié l'administration des propriétés considérables de l'archevêché de Cantorbéry. Il se reposait sur lui de tout ce qui regardait le temporel. La sollicitude et l'habileté de Dom Gondulfe dans cette charge importante donnaient d'autant plus de satisfaction à l'archevêque qu'elles tournaient au profit des pauvres. Ce qui stimulait le plus vivement le bon moine à faire rendre le plus possible aux propriétés de l'archevêché, c'était la pensée que leurs revenus augmentés par ses soins nourriraient un plus grand nombre de pauvres. Il en nourrissait, en effet, un nombre considérable. Les pauvres étaient ses meilleurs amis. Il en avait toujours autour de lui. Il se réservait les malades et ceux qui étaient les plus dégoûtants selon la nature. Il lavait leurs plaies et leur rendait les services les plus rebutants. C'était sa préparation à la sainte messe. Quand il s'était acquitté de

ces fonctions, sacrées à ses yeux, il se lavait les mains, se revêtait des habits sacerdotaux et montait au saint autel. Après avoir ainsi touché son Dieu voilé sous le mystère de la pauvreté, il le touchait avec plus de confiance caché sous le voile de son sacrement.

Cet ami des pauvres menait lui-même une vie austère qui eût effrayé les plus pauvres. Il jeûnait, il macérait son corps de toute manière pendant le jour, et, la nuit venue, on le voyait prendre une lampe et parcourir les écuries, sous prétexte de s'assurer si rien ne manquait aux chevaux. Sa tournée faite, il se jetait sur un peu de paille dans un coin, et là il donnait, sans crainte d'être vu ou entendu, un libre cours à ses mortifications, à ses larmes et à ses sanglots.

Dom Gondulfe était regardé comme un saint. Les moines de Cantorbéry ne lui ressemblaient pas tous, on le sait. Dieu permit qu'un d'entre eux, sans doute en punition de ses désordres, fût possédé du démon. Comme il se livrait à une pantomime désordonnée, les autres moines se jettent sur lui et le chargent de chaînes. Peine inutile. Voyant qu'il déjouait tous leurs efforts et ne sachant à quel moyen recourir, ils s'avisent de le menacer de l'arrivée de Dom Gondulfe. « Ah! votre Dom Gondulfe, je le connais bien, s'écrie alors le dé- « mon avec rage. Par toutes ses oraisons et ses mortifications il « s'acharne à me vexer; eh bien, je le vexerai aussi. » A quelques jours de là, au moment où le pieux moine célébrait le saint sacrifice de la messe, le calice, sans aucune cause visible, s'échappait de ses mains.

Le Conquérant connaissait bien Dom Gondulfe. Lui aussi le tenait pour un saint. Quand il apprit que Lanfranc consentait à le céder à l'Église de Rochester, sa joie fut extrême. Dom Gondulfe seul était dans la consternation. Il essaya de résister. C'est au milieu de tous les moines réunis que Lanfranc lui fit connaître les desseins qu'il avait sur lui. Gondulfe se récria, mais avant qu'il eût eu le temps d'exprimer sa désolation, les moines d'une voix unanime lui avaient fermé la bouche. La réputation du nouvel évêque l'avait précédé à Rochester : il y fut reçu avec un enthousiasme et une joie extraordinaires. De grands travaux l'attendaient : une cathédrale à relever de ses ruines, un monastère à bâtir, un clergé entièrement à recru-

ter et à former, des abus de tout genre à extirper, des mœurs à réformer, une ignorance grossière à dissiper, presque tout à faire. Il se mit aussitôt à l'œuvre. C'était en 1077.

Le cœur d'Anselme suivait Gondulfe. Il était avec lui à Rochester. Dès qu'il apprit sa promotion à l'épiscopat, il eût voulu lui écrire. Sa lettre, retardée par le manque de messagers, arriva enfin. Cette lettre était ainsi conçue :

« A celui qui fut jadis son frère bien-aimé et qui est maintenant « son très doux père, à celui qu'il révérait autrefois et qu'il révère « encore, à son seigneur le vénérable évêque Gondulfe, frère An- « selme, toujours sien, souhaite de remplir sa charge épiscopale de « manière à mériter la récompense éternelle.

« Avant d'avoir pu adresser à votre personne, qui m'est si chère, « une lettre pleine de l'expression de ma joie, avant d'avoir pu vous « féliciter de votre élévation, j'ai appris que votre nouvelle dignité « vous appelle moins à gouverner qu'à travailler, et qu'elle vous « promet plus de tribulations que de joie. Ainsi donc, je veux me « réjouir avec vous, comme avec un père, de ce que la grâce divine « a montré combien votre vie passée lui a été agréable en daignant « vous appeler à prendre rang parmi les princes de l'Église. Mais « d'un autre côté je vous dois compassion comme à un frère, car « vous allez être exposé à des tribulations d'autant plus grandes que « vous serez plus élevé. Mais je me prends à considérer qu'au témoi- « gnage de l'Écriture, de la tribulation vient la patience qui pro- « duit la perfection, et l'épreuve d'où naît cette espérance qui ne « confond pas. Je comprends alors qu'il y a lieu, sans doute, de « s'affliger avec vous à cause de vos tribulations, mais qu'il y a « bien plus lieu encore de vous féliciter à cause de la perfection et « de l'espérance qu'elles vous procureront.

« Gloire donc, au plus haut des cieux, à ce Dieu à qui votre vie a « été tellement agréable qu'il a voulu la mettre en évidence pour « servir de modèle aux autres. Gloire, au plus haut des cieux, à ce « Dieu qui vous a aimé au point de vous faire passer par le feu de la « tribulation, afin de purifier vos œuvres jusqu'à la perfection et « d'affermir votre espérance. En effet, si tout sert au bien de ceux « qui aiment Dieu, pourquoi ceux qui l'aiment ne se réjouiraient-ils

« pas de ce bien, et ne lui en rendraient-ils pas des actions de grâ-
« ces? Cependant, comme personne ne sait s'il est digne d'amour
« ou de haine, ils doivent continuer à servir Dieu dans la crainte,
« et se réjouir en lui avec tremblement.

« Il est, dans tout cela, un point auquel un serviteur de Dieu doit
« faire attention, c'est de ne pas regarder comme une tribulation
« ce qui n'en est pas une, de peur qu'en attachant de l'importance
« à une chose à laquelle il ne devrait pas même prendre garde, il
« ne mérite d'être considéré comme ayant succombé par une molle
« faiblesse, là où il croit avoir vaincu par la patience. Car, en s'esti-
« mant ainsi quelque chose, tandis qu'il n'est rien, il se trompe lui-
« même. Je vous exhorte donc à ne regarder en aucune manière
« comme une tribulation ce qui ne blesse ni le corps ni l'âme.

« Ne donnez pas à croire, en vous laissant abattre par les contra-
« riétés qui viennent de choses qu'un serviteur de Dieu doit mépriser,
« que vous aimez trop les biens périssables et pas assez les biens
« éternels. C'est montrer qu'on est attaché à quelque chose que de
« ne pouvoir en supporter la perte sans tristesse. Personne, en effet,
« n'est affligé que lorsqu'il éprouve quelque contrariété dans les
« choses qu'il aime (1). »

Ce que Gondulfe redoutait, ce n'était pas le dénuement des biens temporels auquel il paraissait devoir être condamné; c'était la privation des consolations spirituelles. Ce qu'il aimait, ce à quoi il était attaché d'un attachement qui n'était pas absolument exempt de tout alliage de sentiment humain, ce qu'il lui en coûtait de sacrifier, parce qu'il y trouvait son bonheur, c'était son goût pour la solitude et la prière, et, sinon la totalité, au moins une partie de ses habitudes monastiques. Désormais il ne pourrait plus en conserver que ce qui serait compatible avec les devoirs de sa charge. Il devrait être évêque avant d'être moine. Cet évêque, pour être à la hauteur de sa position, avait à se montrer plus grand que tous les biens temporels, plus grand même que les consolations sensibles dont Dieu récompense parfois ses serviteurs dès ici-bas. On pouvait craindre que Gondulfe, malgré toute sa vertu, ne s'élevât pas si

(1) Epist., I, 69.

haut. S'il s'y élevait, il lui serait difficile de se défendre de l'orgueil. Anselme redoutait cette position pour son ami presque autant qu'il l'eût redoutée pour lui-même. Sans doute, sa confiance en Gondulfe était plus grande que celle qu'il avait en lui-même : néanmoins il n'était pas complètement rassuré. Ses inquiétudes ne furent pas de longue durée. Il apprit bientôt par la renommée publique que la sainteté de l'évêque surpassait, dans son ami, tout ce que la renommée avait précédemment publié de la sainteté du moine.

Ce saint évêque, nous devons absolument le faire connaître. Sa vie fait partie de celle de notre saint et la complète. Gondulfe est une moitié de l'âme d'Anselme transportée de l'autre côté du détroit. C'est sa *seconde âme* (1). Anselme a deux âmes : la sienne et celle de Gondulfe. C'est un *autre Anselme* (2). C'est un miroir vivant dans lequel les vertus d'Anselme se reflètent avec des teintes affaiblies et des nuances bien marquées que nous ferons ressortir plus tard, ou plutôt que les faits feront ressortir d'eux-mêmes, quand nous retrouverons ces deux saints amis réunis de nouveau, car nous les retrouverons. Gondulfe est le soutien que Dieu ménage à notre saint, au milieu des grandes tribulations qui l'attendent, quand il aura pris la place de son maître Lanfranc.

Dans cet épiscopat anglais que nous verrons bientôt mêlé aux luttes d'Anselme contre Guillaume le Roux, l'évêque de Rochester forme une figure à part. Nous la verrons se distinguer de toutes les autres par sa correction, sa noblesse et son indépendance. Il est bon d'en montrer dès maintenant quelques traits : plus tard les événements achèveront de la dessiner.

(1) O tu altera anima. (Epist., I, 14.)
(2) Si te cognoscis alterum Anselmum. (Epist., I, 26.)

CHAPITRE XXVIII.

Vie de Gondulfe pendant son épiscopat.

Plusieurs des propriétés de l'évêché de Rochester avaient passé depuis longtemps à l'archevêché de Cantorbéry. Lanfranc les rendit au nouvel évêque, à la condition qu'il établirait des moines dans sa ville épiscopale, ou plutôt qu'il les y rétablirait, car on se souvenait qu'il y avait eu autrefois des moines à Rochester.

L'archevêque de Cantorbéry, qui était riche et qui aimait Gondulfe, ne s'en tint pas là. Il lui fit don pour ses œuvres de sommes considérables. Gondulfe s'en servit principalement pour construire une belle cathédrale et un grand monastère. En même temps il s'occupa de recruter des moines et de les former : il en eut bientôt soixante. Il leur communiquait sa ferveur en vivant de leur vie. Ses discours, ses exemples surtout, les enflammaient. Les austérités prescrites par la règle ne lui suffisaient pas : il en ajoutait d'autres, et il ne cessait d'exhorter ses moines à faire sans cesse des progrès dans cette voie. « Il nous disait, reconte celui d'entre eux « qui a écrit sa vie, il nous disait : « Que faisons-nous, mes frères? « Que dirons-nous quand le Seigneur viendra? Nous savons que « Notre-Seigneur Jésus-Christ a reçu cinq plaies en mourant pour « nous sur la croix : nous devrions pleurer cinq fois le jour en méditant sur ces plaies (1). » C'est ce qu'il faisait lui-même. La méditation continuelle de la passion du Sauveur était la source à laquelle il puisait ces larmes qu'on lui voyait verser avec tant d'abondance, et ces mortifications par lesquelles il ne cessait de se tenir étendu sur la croix avec son bon Maître.

(1) *Gundulfi Roff. episc Vit.*, auctore monacho Roffensi coætaneo. — Migne, CLIX, 823.

Bientôt les dons affluèrent de toutes parts entre les mains de l'évêque de Rochester. Sa charité les convertissait, pour la plupart, en aumônes, car l'entretien de ses moines, ses constructions et ses œuvres de tout genre ne lui faisaient point oublier les pauvres. Dans ses visites pastorales, dans les localités où il avait des propriétés, sur tous les points de son diocèse où ses ordres pouvaient être exécutés, partout où il résidait quelque temps, partout où il passait, un de ses premiers soins était de pourvoir aux besoins des indigents. Il n'attendait pas qu'ils vinssent à lui, il les cherchait lui-même et il les faisait rechercher. Il les connaissait par leurs noms; il entrait dans le détail de leurs peines et de leur misère. Quand on lui servait à table quelque mets plus délicat qu'à l'ordinaire, dès qu'il en avait goûté, il le renvoyait en disant : « Cela est trop bon pour moi. Portez-le à un tel, » et il nommait un pauvre par son nom. Il ajoutait : « Il le mérite bien mieux que moi. »

Tous les jours, dans sa maison épiscopale, une table était dressée autour de laquelle s'asseyaient au moins douze pauvres : l'évêque y tenait.

Pour le soin des pauvres, il ne s'en rapportait pas facilement à d'autres, et il ne se laissait aider qu'autant que cela était nécessaire. Il faisait beaucoup par lui-même. Les détails de leurs besoins étaient prévus. Il y avait des provisions en réserve pour eux, surtout des provisions de vêtements pour l'hiver. Quand une pauvre femme venait de devenir mère, des langes lui arrivaient aussitôt de la part de l'évêque. Il les lui faisait quelquefois porter à l'avance. Cela la rassurait.

Un jour, comme l'évêque visitait ses terres, on lui en montra une d'une grande étendue qui était toute en friche. « Il faut défricher ce champ, dit-il aussitôt, ce sera pour mes pauvres. » Comme cette terre se trouvait près de Rochester, il ordonna à ses moines de venir y travailler. Le bon évêque se mit à leur tête, une pioche sur l'épaule. Ce jour-là ses bras amaigris et débilités par le jeûne trouvèrent une vigueur nouvelle : il travaillait pour ses pauvres. La terre fut défrichée et Gondulfe décida que les revenus en seraient régulièrement et définitivement consacrés à soulager les indigents.

Le pieux évêque fit aussi rebâtir sa cathédrale. Dans une autre

partie de son diocèse, il construisit un couvent de femmes, y réunit des religieuses, leur assura des moyens d'existence, leur donna une règle, et vint leur faire lui-même des instructions aussi souvent qu'il put. Il entreprit et mena à bonne fin très rapidement plusieurs autres œuvres encore.

Mais ces œuvres extérieures ne nous montrent qu'un côté de la vie de l'évêque Gondulfe. Il avait fait dans sa vie deux parts : l'une pour Dieu et l'autre pour les hommes, l'une pour la contemplation et l'autre pour l'action. C'est la première partie de cette vie qui alimentait la seconde et lui donnait sa prodigieuse fécondité. Nous venons de voir le ruisseau; il nous faut remonter à la source.

« Gondulfe consacrait la nuit et une partie de la matinée à l'office de Marie, et le reste de la journée à celui de Marthe, » dit son biographe. Il célébrait, — ce qui était alors permis, — presque tous les jours deux messes. La seconde était toujours pour les défunts. Sa première messe terminée, les fidèles se retiraient. L'évêque n'admettait à sa seconde messe que ses moines et quelques enfants formés au chant. Sa première messe était pour son peuple; la seconde était destinée à satisfaire sa dévotion. Il lui donnait un libre cours sans mesurer le temps. Jusqu'à l'évangile, rien de particulier. Il prononçait les paroles à voix basse et sans s'arrêter. Après l'évangile, il allait s'asseoir sur son siège, et les enfants chantaient l'offertoire. Gondulfe aimait le chant; il aimait surtout ces fraîches voix d'enfants. Elles l'attendrissaient. Pendant qu'ils chantaient, lui méditait, il soupirait et il pleurait. Longtemps après que les enfants étaient rentrés dans le silence, l'évêque méditait et pleurait encore. D'ordinaire ses yeux étaient fixement levés vers le ciel, et on l'eût dit ravi en extase. Il se levait enfin et achevait le reste de la messe. Ses deux messes célébrées, il s'enfonçait dans la solitude de son oratoire. Là, ce qui se passait entre Dieu et lui, plus personne ne le savait. Seulement on remarquait que, même au milieu des affaires, sa pensée était en haut. Il descendait de ce Thabor l'âme pleine de Dieu. Un mot, un accident vulgaire suffisaient pour la faire déborder.

Le chant sacré et aussi le son des cloches étaient pour lui comme des échos de la céleste patrie. Aussi, pendant les saints offices, son

émotion devenait parfois si vive qu'elle se communiquait à ceux qui l'entouraient. On vit plus d'une fois ses moines et le peuple lui-même, touchés de ses larmes et de ses sanglots, se prendre à pleurer aussi.

Quand le saint évêque prêchait, il lui arrivait, à certains moments, de ne pouvoir plus parler, tant il était ému. Il ne pouvait plus que pleurer, et son auditoire pleurait avec lui.

Moines, prêtres séculiers, laïques, tous vénéraient Gondulfe. Cette vénération ne se renfermait pas dans les limites de son diocèse. Les autres évêques, les grands du royaume, le roi lui-même le regardaient comme un saint. Dans les cours plénières et dans toutes les grandes assemblées, les barons laissaient là les autres évêques, et ils allaient droit à l'évêque de Rochester. Pas un d'entre eux qui ne tînt à lui parler. Tous voulaient l'avoir pour ami, et plusieurs le prenaient pour confesseur. Quand ils avaient reçu de lui l'absolution de leurs péchés, alors ils ne doutaient plus qu'ils ne fussent pardonnés. On aimait à lui baiser la main : c'était une opinion reçue que cela portait bonheur.

Ces témoignages particuliers de vénération n'excitaient point la jalousie des autres évêques. Pour eux, l'évêque de Rochester était plus qu'un collègue : c'était un saint. Dès qu'il se faisait quelque part une dédicace d'église ou une translation de reliques, c'était l'évêque de Rochester qu'on invitait. « On aimait, dit son biographe, à confier ces cérémonies saintes à des mains aussi pures. » A cette considération s'ajoutait une raison moins surnaturelle, c'est que les autres, en retour du concours qu'ils prêtaient en pareilles circonstances, acceptaient volontiers quelques dons. Gondulfe n'acceptait rien, et il profitait ordinairement de cette occasion pour faire quelques largesses.

Ces témoignages de vénération contrariaient vivement le bon évêque. Ils le surprenaient et ils l'inquiétaient. Il regardait souvent en lui-même, et Dieu lui faisait la grâce de n'y découvrir que des misères. Ces démonstrations ne s'adressaient donc pas à l'homme qu'il était, mais à l'homme qu'on le croyait. Pourquoi le croyait-on cet homme? Cela ne venait-il point de quelque vanité secrète de sa part? Gondulfe le craignait sincèrement. Il lui semblait même qu'un

certain désir inconscient de passer pour un saint pouvait bien l'avoir conduit à l'épiscopat. Cette pensée le tourmentait. « Il y en a, « disait-il à ses moines, qui obtiennent l'épiscopat à prix d'argent. « Pour moi, j'y suis parvenu en faisant, sans y prendre garde, os-« tentation de sainteté. » Il leur racontait volontiers l'histoire d'un certain personnage qui, à ses derniers moments, s'écriait : « O vaine gloire, combien tu en as perdus, et je suis du nombre! » Le bon évêque ne manquait pas d'ajouter : « Je crains bien que ce ne soit là « ma propre histoire. »

Telle était l'âme dans laquelle Anselme vivait comme dans un autre lui-même.

« Gondulfe se rendit aimable, dit son biographe, au roi et aux « grands du royaume. Dans les assemblées, on lui donnait toujours « le premier rang. Personne ne le regardait comme un égal. Aux « yeux de tous, il était un supérieur et un père. « Le même biographe contemporain et témoin des faits qu'il raconte, ajoute : « Il com-« battit pour la cause de Dieu sous trois rois. Il sut être agréable « à tous les trois. De tous les trois il se fit chérir. » Quand on pense que ces trois rois furent l'impérieux Conquérant, le farouche et brutal Guillaume le Roux, et l'astucieux Henry Beauclerc, il est impossible de ne pas reconnaître que Dieu avait mis autour de la personne de Gondulfe ce prestige particulier dont il environne ses saints, et qui leur fait parfois trouver auprès des hommes les plus pervers une faveur à laquelle les autres ne sauraient prétendre. Il ne faut pas oublier ce point. Nous retrouverons souvent Gondulfe dans le cours de la vie épiscopale de notre saint. Nous le verrons, au milieu des luttes d'Anselme avec Guillaume le Roux et Henry Beauclerc, prendre et conserver impunément jusqu'au bout une attitude qui eût infailliblement attiré à tout autre, sinon la mort, au moins l'exil et la confiscation de ses biens. Il y aurait là un fait absolument inexplicable si l'on ne savait quel rempart mettaient autour du bon évêque de Rochester la vénération et l'affection de tous les grands du royaume, et quelle fascination surnaturelle et irrésistible s'échappait de toute sa personne.

CHAPITRE XXIX.

Le jeune Lanfranc, neveu de l'archevêque de Cantorbéry, et un de ses amis d'enfance, nommé Guidon, embrassent la vie religieuse. — L'archevêque les envoie au Bec afin de leur procurer l'avantage d'être formés par Anselme. — Joie et reconnaissance du saint. — Bonté et indulgence qu'il apporte dans ses rapports avec les jeunes gens.

En suivant Anselme dans ses relations diverses, dont le cercle s'étend tous les jours, nous avons dû interrompre l'histoire de celles qu'il ne cessa d'entretenir avec Lanfranc. C'est là un des côtés de sa vie de prieur les plus dignes d'être connus : le côté par lequel, grâce à une sorte de multiplication merveilleuse de lui-même, et surtout grâce à un échange presque continuel de sujets entre le Bec et Saint-Sauveur, le saint fait pénétrer son esprit dans les deux monastères à la fois.

Pour reprendre la suite de ces relations entre Anselme et Lanfranc, il nous faut remonter jusqu'à l'an 1073. En 1073, Lanfranc fit au Bec de grandes largesses. Anselme l'en remercie par une de ces belles lettres dans lesquelles la reconnaissance prend un ton si délicat, qu'on regrette de ne pouvoir les citer toutes. Mais en cette même année l'archevêque de Cantorbéry fit à sa chère abbaye du Bec un don plus précieux que tous les autres. Il lui donna son neveu. C'est surtout à Anselme que ce don s'adressait. Le jeune Lanfranc était décidé à embrasser, à l'exemple de son oncle, la vie monastique. Tous les monastères d'Angleterre et de Normandie auraient été heureux de le posséder. L'archevêque préféra le donner au Bec plutôt qu'à tout autre, afin de pouvoir le donner à Anselme. L'arrivée du jeune Lanfranc fut un événement pour le Bec et particulièrement pour Anselme. La lettre dans laquelle il exprime à son illustre ami sa reconnaissance et sa joie mérite d'être citée.

« Nous devons de continuelles actions de grâces à l'affection pa-
« ternelle qui nous rend continuellement présents à votre pensée.
« Nous ne pouvons vous les exprimer sans cesse, mais la circons-
« tance présente est une de celles où il ne nous est pas permis de
« garder le silence. La plénitude de la bienveillance dont votre cœur
« déborde à notre égard a voulu se manifester pleinement. Vous nous
« en avez donné une preuve que nous regardions nous-mêmes comme
« nécessaire, et vous avez bien voulu nous garantir son inviolabi-
« lité par un gage que, de notre côté, nous espérions. En effet, vous
« nous avez envoyé votre bien-aimé neveu Dom Lanfranc ; vous avez
« préféré le voir devenir moine en notre monastère plutôt qu'en tout
« autre. Il est peu croyable que quelqu'un veuille confier une per-
« sonne très chère à des hommes qu'il n'aime pas, et d'ordinaire il
« est impossible qu'il n'aime pas ceux au milieu desquels vit l'objet
« de toute son affection. Par cette faveur vous ne nous montrez donc
« pas seulement la constance de votre attachement pour nous, mais
« encore, ce qui nous va particulièrement au cœur, la certitude
« que vous avez d'être aimé de nous. Nous adressons donc d'abord
« à Celui de qui vient tout bien, et ensuite à votre personne émi-
« nente et paternelle, des actions de grâces de ce que vous nous
« aimez ainsi ; des actions de grâces de ce que vous avez confiance
« en nous ; des actions de grâces de ce que vous nous remettez un
« tel gage. C'est au nom de toute notre communauté que je vous
« parle ainsi.

« Pour ce qui me concerne personnellement, un mot suffira à votre
« perspicacité : ce fardeau du priorat que vous avez jadis placé sur
« mes trop faibles épaules, vous venez de l'alléger en l'augmentant.
« Grâce à vous, mon faible courage, tout en gémissant sous le faix,
« je ne dirai pas ne désire plus, mais enfin ne désire presque plus
« déposer la charge qui l'accable (1). »

Un ami d'enfance du jeune Lanfranc, nommé Guidon, issu, lui aussi, d'une famille distinguée, l'avait suivi au Bec, dans le dessein de s'y consacrer, comme lui, à la vie religieuse. Ces deux jeunes gens étaient très étroitement unis et l'archevêque ne les séparait

(1) Epist., I, 19.

point dans son affection. Il les soutenait par ses bons conseils. Une de ses principales recommandations, c'est qu'ils devaient donner à tous le bon exemple et ne se distinguer que par leur humilité et leur charité. Ces exhortations, Anselme mit tous ses soins à les aider à produire leurs fruits. Il obtint un plein succès. Les deux novices firent de rapides progrès dans la piété et dans la science. Guidon mérita même d'être chargé de l'instruction des plus jeunes enfants. C'était un emploi de confiance. Anselme, par ses lettres, rendait à Lanfranc un compte exact des vertus, des études, de la santé de ces bons jeunes gens. Il ne lui laissait rien ignorer. C'était un si grand bonheur pour lui de s'entretenir avec son maître et son père! Ses lettres, quoique fréquentes, ne l'étaient pas encore assez à son gré.

« Ah! s'il m'était aussi facile d'écrire, disait-il à Lanfranc dans une « de ces lettres, s'il m'était aussi facile d'écrire que de parler, mes « lettres ne manqueraient d'arriver à celui avec lequel mon cœur « s'entretient si souvent, que lorsque je ne trouverais personne « pour les porter. Mais les occupations qui m'empêchent d'écrire « sont si nombreuses qu'elles ne me laissent pas même le temps « de réfléchir pour vous les exposer en détail. Je vous prie donc « de ne point vous irriter contre votre petit serviteur à cause de « la rareté de ses lettres. Car, si ma plume se rouille parce que « ma main cesse d'écrire, à Dieu ne plaise que mon cœur s'engour- « disse à cause du silence de ma langue! Mais laissons cela. Parlons « de votre très cher neveu. Je sais que vous aimez à être mis au « courant de tout ce qui le concerne. Voici les renseignements que « me dicte ma conscience.

« Il évite ce qu'il doit éviter de manière à ne donner lieu à aucun « d'entre nous de le trouver répréhensible. Il s'applique à une bé- « nignité pleine d'humilité, et à une humilité pleine de bénignité. « Son amour pour la tranquillité, le silence et la prière le rend « aimable à tout le monde. Aussi me rend-il de jour en jour plus « heureux. Je me suis fait de lui un ami. Je l'aime pour lui-même « et pour vous, et il me paye de retour...

« Quant à Dom Guidon, que nous avons chargé de l'instruction des « enfants, il se rend recommandable par une douce obéissance et

« une courageuse humilité, et nous avons également à nous glori-
« fier, vous de nous l'avoir donné, et nous de le posséder (1). »

On reconnaît dans cette lettre les vertus auxquelles notre saint s'appliquait de préférence à former ses novices : « une douce obéis-
« sance, une bénignité pleine d'humilité, une humilité pleine de
« bénignité. »

Cette bénignité, les moines du Bec en trouvaient un exemple vivant dans notre saint. Il en fit preuve dans sa conduite à l'égard du jeune Lanfranc.

L'archevêque aimait son neveu « comme sa propre âme. » C'est lui-même qui s'en ouvre à Anselme dans une de ses lettres : « Pour
« tout dire en un mot, s'il vivait au milieu du paganisme, je l'ai-
« merais encore plus que tous les autres païens, et je m'efforcerais
« de lui être utile si je possédais quelque bien dans ce monde (2). »
On voit que l'abnégation et la mortification religieuses n'étouffaient point dans le cœur des moines les sentiments de la nature. Mais l'affection de Lanfranc était empreinte d'une raideur et d'une sévérité qui font parfaitement ressortir l'indulgence et la bonté de notre saint.

En envoyant son neveu au Bec, l'austère prélat, partant de ce principe, très vrai, que l'humilité est la base des vertus, et que le désir de paraître se glisse jusque dans le cloître et s'y nourrit des plus vains honneurs et des plus futiles distinctions, lui avait formellement interdit de faire, durant la première année de son noviciat, aucune lecture en public, soit au réfectoire, soit au chapitre. Pour un jeune homme qui sortait du monde, cette défense était bien dure. Son amour-propre souffrait de se voir ainsi l'objet d'une exception humiliante. Pourquoi ne lirait-il pas à son tour? Que penserait-on de lui s'il restait ainsi relégué dans l'oubli? Ne douterait-on pas de son talent? Il ouvrit son âme à Anselme, et le bon père, touché de sa peine, prit sur lui de passer par-dessus la défense expresse de son oncle. Quand Lanfranc apprit qu'on avait contrevenu à ses ordres, il en fut vivement contrarié. Il fallut qu'Anselme s'interposât; et encore ne put-il empêcher l'archevêque de repren-

(1) Epist., I, 31.
(2) Epist., I, 22.

dre assez vivement son neveu, et de lui témoigner quelque déplaisir à lui-même. « Mon neveu n'a tenu aucun compte de mes « ordres, lui écrit-il, et à force de prières il vous a arraché la permission de lire. Je me disposais à lui adresser d'amers reproches, « mais votre lettre a calmé l'irritation que sa présomption m'avait « inspirée (1). » En même temps il écrit au jeune coupable : « Mon « très cher neveu, j'ai été vivement irrité contre toi de ce tu avais « enfreint mon commandement. Mais grâce à l'intervention du « vénérable prieur Dom Anselme, auquel je désire obéir comme « à Dieu lui-même, je te pardonne cette faute du fond du cœur. « Mais je t'avertis de ne plus te mettre en pareil cas; car plus j'aime quelqu'un, plus grande est la colère que je conçois contre « lui, même pour les plus petites fautes (2). »

Lanfranc portait la sévérité de son caractère jusque dans ses affections. Celles d'Anselme étaient toujours pleines d'une tendresse douce et compatissante. Nous venons de voir l'image de son âme dans celle de Gondulfe. Comme le bon évêque de Rochester, il ne savait guère résister à des prières. Il était facile de l'attendrir. Il n'y avait place dans cette âme tout imprégnée de mansuétude que pour l'affection, la bienveillance, la compassion et quelquefois aussi une tristesse mêlée d'indulgence. Rien de ce qui ressemblait à de l'aversion ou à de la dureté n'y avait accès. Il arrivait parfois que le devoir d'adresser une réprimande, ou de soumettre à quelque épreuve, s'imposait à sa conscience. C'est alors qu'il redoublait de bonté, et, quelque faute qu'on eût commise, on était toujours sûr de trouver un refuge contre lui-même dans quelque coin de son cœur. Suivant l'expression très juste de Lanfranc, on lui *arrachait* bien des concessions et le pardon de bien des fautes. Il est beau de voir cet homme destiné à courber par son indomptable énergie les volontés les plus rebelles, à dominer les plus fiers monarques par l'irrésistible ascendant de son caractère, cet homme devant lequel nous verrons bientôt le Conquérant lui-même ému de respect et presque intimidé, cet homme qui va tranquillement braver les emportements sauvages de Guillaume le Roux et vaincre

(1) Epist., I, 22.
(2) Epist., I, 23.

l'opiniâtre Henry Beauclerc, se laisser vaincre lui-même par les larmes d'un enfant. C'est que la douceur, suivant la sainte Écriture, a pour symbole un rayon de miel dans la gueule du lion (1).

(1) Judic., XII, 8.

CHAPITRE XXX.

Maladie de Dom Lanfranc. — Son oncle le rappelle auprès de lui, ainsi que Dom Guidon. — Peine qu'en éprouve saint Anselme. — L'archevêque de Cantorbéry obtient qu'on lui envoie pour un temps Dom Gislebert. — Douleur que son absence cause à saint Anselme.

Le jeune Lanfranc tomba malade, et son oncle dut le rappeler auprès de lui pour le faire traiter par Albert, médecin normand, qui avait passé en Angleterre depuis la conquête. Pour ne pas séparer son neveu de son ami d'enfance, l'archevêque rappela également Dom Guidon. Double blessure faite au cœur d'Anselme. On lui promettait que ces deux chers enfants lui seraient rendus dès que Dom Lanfranc aurait recouvré la santé. Cette espérance tempérait les regrets du saint, mais ne l'empêchait pas de trouver leur absence bien longue. Voici comment il s'en explique dans une lettre au neveu de son illustre ami :

« Toutes les fois que je repasse en moi-même le souvenir de « votre douce affection, je gémis bien fort de ce que vous tardez « tant à m'être rendu. Jusqu'ici l'espérance de vous voir recouvrer « la santé a grandement consolé mon cœur du tourment que me « cause votre absence; mais je ne puis dominer ma tristesse en « nous voyant si longtemps privés, vous d'une santé parfaite, et « moi de votre aimable présence. Loin des yeux, loin du cœur, dit « un proverbe souvent répété. Mais il n'en est point ainsi pour moi. « Il s'en faut que mon affection pour vous se refroidisse en pro- « portion du temps et de l'espace qui me séparent de votre douce « et sympathique personne. Moins je puis jouir de vous comme je « le voudrais, plus, en véritable ami, je sens mon cœur s'enflam- « mer du désir de vous revoir. Sans doute vous êtes auprès d'un « homme qui vous porte une affection à laquelle je n'ose comparer

« la mienne. Je n'ose pas non plus exiger que vous m'aimiez autant « que lui. Mais j'ose vous prier de me réjouir par votre retour « aussitôt que vous le pourrez, avec sa permission, et sans inconvé- « nient pour votre santé.

« Je salue avec vous mon très cher frère Dom Guidon. A son « sujet, je vous ouvrirai mon cœur en toute simplicité. L'affection « que j'ai pour lui me fait désirer continuellement qu'il soit auprès « de moi, et l'obéissance ne réussit à me faire supporter son absence « qu'impatiemment. Qu'il s'applique avec soin à l'examen de cons- « cience au milieu de ses occupations : je l'y exhorte et je le lui « demande comme un ami à son ami. Qu'il fasse tous les jours des « progrès dans le bien que j'entends dire de lui par tous ceux qui « viennent ici, et s'il reste encore en lui quelques traces du vieil « homme, qu'il s'attache à les faire disparaître. Adieu à tous les « deux (1). »

Dans la vie du saint prieur ces déchirements n'étaient point rares.

On se souvient de ce Gislebert Crispin, si profondément dévoué à la famille monastique d'Herluin, et dont la foi vive obtint d'être délivré d'un danger imminent en invoquant Notre-Dame du Bec. Il avait donné un de ses fils, nommé comme lui Gislebert, encore tout enfant, à sa chère abbaye du Bec, afin qu'il y fût formé à la vie religieuse par Lanfranc. Nous avons déjà fait connaître Dom Gislebert. Quand Lanfranc fut nommé abbé de Saint-Étienne, il le laissa entre les mains d'Anselme, l'ami de la famille et qui en était devenu l'enfant par adoption. Dom Gislebert avait grandi à l'ombre du cloître, comme une fleur dans une serre, sans rien prendre de la perversité du monde et presque sans en rien connaître. Par l'âge, c'était déjà un jeune homme; par la candeur, c'était encore un enfant. Une belle intelligence faisait éclater davantage encore la pureté de son âme. Anselme l'aimait d'une affection spéciale à cause de lui-même et à cause de sa famille. Mais Lanfranc n'avait pas oublié ce jeune moine, et il désira l'avoir près de lui pendant quelque temps. L'influence de son exemple serait d'autant plus

(1) Epist., I, 66.

grande parmi les moines de Saint-Sauveur qu'ils connaissaient, par la renommée, la famille de première noblesse dont il était issu. Lanfranc le demanda à Herluin; Herluin ne lui pouvait rien refuser. Gislebert partit donc. Il revint au Bec après un séjour en Angleterre dont la durée ne nous est pas connue. Ce que nous savons, c'est que ce séjour parut fort long à Dom Gislebert parce qu'il était privé de la présence d'Anselme. Il ne parut pas moins long à Anselme, qui, lui aussi, souffrait cruellement de l'absence de son cher Gislebert. Leur consolation, après celle de voir s'accomplir en toute chose la volonté de Dieu, était de s'écrire. Gislebert ayant accompagné une de ses lettres à son bien-aimé père de petits présents, Anselme lui fit cette gracieuse et touchante réponse :

« Ils me sont agréables, mon très cher ami, les présents qui « me viennent d'une main si douce ; mais ils ne peuvent consoler « mon cœur de la perte de votre personne bien-aimée. Quand vous « m'enverriez tout ce que les aromates ont de parfum, tout ce que « les métaux ont d'éclat, tout ce que les pierreries ont de prix, tout « ce que les plus beaux tissus ont de variété, mon âme refuserait « de se consoler du déchirement qu'elle éprouve. Le voulût-elle, « il lui serait impossible d'y réussir, à moins de recouvrer cette « autre partie d'elle-même. Témoin l'angoisse de mon cœur à la « seule pensée de cette séparation. Témoin les larmes qui obscur- « cissent mes yeux et inondent mon visage, et qui trempent mes « doigts pendant qu'ils vous écrivent. Mon affection pour vous, « vous la connaissiez aussi bien que moi, mais je ne la connaissais « certainement pas moi-même. C'est celui qui nous a séparés qui « m'a appris combien je vous aimais. Véritablement l'homme ne « connaît le bien et le mal qu'après les avoir éprouvés l'un et « l'autre. Je ne savais pas, avant d'avoir éprouvé votre absence, « combien il était doux pour moi d'être avec vous, combien il « m'était amer d'être sans vous. Mais vous, vous avez, par suite de « notre séparation, un autre ami présent que vous n'aimez pas « moins que moi, que vous aimez même certainement davantage. « Il n'en est pas ainsi pour moi. Vous, vous, dis-je, vous m'êtes « ravi, et personne ne m'est offert à votre place. Pendant que vous « êtes dans la consolation, moi seul je garde une blessure au cœur.

« Ceux qui se réjouissent de vous posséder s'offenseront peut-être « de ce que je vous écris là. Mais s'ils se félicitent de posséder ce « qu'ils désiraient, pourquoi trouvent-ils à redire aux gémisse- « ments de celui qui a perdu ce qu'il ne cesse d'aimer? Qu'ils me « servent eux-mêmes d'excuse, s'ils se reconnaissent en moi (1). »

De la part d'Anselme, ce n'était point là une simple amplification sentimentale, une affaire de politesse et de littérature. L'artifice n'a aucune part dans l'expression de ces regrets. Nul n'ignore plus complètement que notre saint l'art de feindre. On trouve dans ses lettres, — et c'est la principale raison qui nous porte à leur donner une large place dans son histoire, — on trouve dans ses lettres, d'une sincérité absolue, la peinture de son propre cœur faite par lui-même.

(1) Epist., I, 75.

CHAPITRE XXXI.

Dom Osbern.

En même temps qu'il rappelait auprès de lui son neveu et Dom Guidon, l'archevêque de Cantorbéry écrivait à Anselme de lui renvoyer un jeune moine du monastère de Saint-Sauveur nommé Dom Osbern.

Dom Osbern était un de ces moines anglais dont nous avons parlé plus haut, plus dissolu que les autres et incorrigible. Ni le prieur ni l'archevêque lui-même n'avaient pu l'amener à se plier au joug de la vie religieuse. En désespoir de cause, Lanfranc l'envoya à Anselme. Le saint le reçut à bras ouverts, et, sans lui manifester l'ombre de défiance ou de préventions, il le traita comme un bon religieux et comme l'un de ses meilleurs amis. A peine le jeune rebelle fut-il tombé, — nous allions dire sous la main, mais c'est sous le cœur qu'il faut dire, — à peine ce moine revêche fut-il tombé sous le cœur d'Anselme qu'il ne songea plus à résister. Osbern était une de ces natures dont on ne peut se faire obéir qu'en se faisant aimer, mais dont on peut se faire aimer. Natures inaccessibles à la crainte et incapables de bassesses, mais ouvertes aux sentiments les plus délicats et les plus généreux, et, une fois gagnées, capables de tous les sacrifices. Le commandement les révolte, les réprimandes les exaspèrent, le châtiment les endurcit, mais la bonté les gagne. Tel était Osbern. Ce jeune Anglais était remarquablement intelligent. En somme, pour devenir, comme il le devint en effet, un moine régulier, un prédicateur éloquent, et un écrivain distingué, il ne demandait qu'une main très habile, pareil à ces marbres d'une dureté excessive qui finissent par se transformer, sous le ciseau d'un sculpteur de génie, en des statues d'une rare beauté.

Dès ses premiers rapports avec Anselme, Osbern se sentit vaincu parce qu'il se sentit compris et aimé. Il se fit en lui un changement à vue d'œil. Il était sombre, il devint gai; concentré, il devint communicatif; violent, il s'adoucit; rétif, il se mit à obéir. Son goût pour l'étude aidait en lui la piété. On le vit bientôt s'adonner avec ardeur à l'une et à l'autre. Ce n'était plus le même homme.

Dans une des lettres que nous avons citées plus haut, le saint prieur, après avoir parlé à Lanfranc de son neveu et de Dom Guidon, lui rend compte de la conduite de Dom Osbern. « Votre Dom « Osbern, lui dit-il, se nourrit de sentiments de piété, assaisonnés « de joie, qui le font respecter. Il fait aussi de louables progrès dans « la science, grâce à son application, à la lucidité de son intelligence « et à la fidélité de sa mémoire... Nous sommes tellement attachés « l'un à l'autre, et nous éprouvons un si grand bonheur à nous « aimer, qu'il n'est plus possible de nous séparer sans déchirer nos « deux âmes et sans blesser nos deux cœurs (1). »

Cependant ce déchirement et cette blessure qu'Anselme redoutait pour Osbern et pour lui ne pouvaient leur être épargnés. Lanfranc tenait d'autant plus à reprendre Osbern qu'il le savait changé : au lieu de scandaliser ses frères, comme il l'avait fait avant son départ, il les édifierait. Du reste, une maladie vint précipiter son départ. La fièvre, des palpitations de cœur, des maux de tête accompagnés de vertige, le mirent dans un état qui fit même craindre pour sa vie. Lanfranc le rappela. Anselme lui donna une lettre pour l'archevêque et une pour le prieur. « Ma conscience, dit-il à l'arche- « vêque, après lui avoir exprimé la douleur qu'il éprouve d'être « obligé de lui rendre ce cher enfant, ma conscience, plus encore « que ma plume, vous atteste qu'Osbern s'est conduit parmi nous « d'une manière édifiante. Il est plein de bonne volonté, et il mérite « bien plus de rencontrer des sentiments d'affection que de la raideur « ou des procédés tant soit peu empreints de sévérité. Je sais bien « que vous n'avez pas besoin de conseils, et que votre bienveil- « lance est assurée à tous ceux qui pratiquent la vertu. Mais permet- « tez-moi de céder à mon affection pour ce cher frère, affection

(1) Epist., I, 31.

« qui m'a été inspirée par ses belles qualités, et de vous faire une « instante prière. Je vous prie de vouloir bien, non seulement parce « que ce bon frère l'a mérité, mais parce que votre fidèle serviteur « le désire, et parce que, le désirant il vous le demande, l'accueillir « avec bonté et le traiter avec bienveillance, à moins que sa con- « duite ne mérite d'autres procédés. Je n'ose pas vous prier de nous « le renvoyer, mais ce que je puis me permettre de dire, c'est que « je voudrais pouvoir passer toute ma vie avec lui (1). »

Voici maintenant la lettre dont Osbern était porteur pour le prieur Dom Henry :

« Votre Dom Osbern, qui m'est si cher, retourne auprès de vous. « De son propre mouvement il reconnaît et déteste la perversité de « sa conduite passée, et, autant que j'en ai pu juger par les rap- « ports que j'ai eus avec lui en public et en particulier, il est main- « tenant plein d'ardeur pour la vertu. On peut, à bon droit, regar- « der l'homme intérieur comme changé en lui et tourné au bien, ou « du moins comme facile à changer en ce sens, sans le moindre « doute. Votre prudence sait parfaitement qu'il n'est jamais plus né- « cessaire de témoigner à quelqu'un une aussi grande bonté que « lorsqu'il passe, par une conversion encore récente, d'une vie cou- « pable à une conduite irréprochable. Il faut éviter que ces bons « commencements, qui peuvent être nourris et développés par les « caresses de la bonté, ne soient arrêtés et détruits par les ri- « gueurs de la sévérité. Je vous prie donc de ne laisser paraître, « ainsi qu'il convient à la sagesse de votre direction et que cela est « utile à ce cher frère, aucun souvenir de ses écarts d'autrefois, et « de nourrir ses bonnes résolutions naissantes du lait d'une affec- « tion bien marquée. J'excepte le cas où, contrairement à toutes mes « prévisions, il retomberait dans son ancienne perversité, non par « faiblesse, mais par malice. Il n'est pas de meilleur moyen de le « convaincre que sous votre sévérité, aux jours de ses égarements, « se cachait l'affection, que de lui montrer ouvertement cette affec- « tion, maintenant qu'il est corrigé. D'ailleurs, à mon avis, on ne « doit, pour faire marcher quelqu'un dans le sentier de la vertu,

(1) Epist., I, 57.

« user de contrainte que lorsqu'on ne peut y réussir par la persua-
« sion. Je vous prie donc, ou plutôt je l'exige comme l'acquittement
« d'une de ces dettes que les amis contractent les uns envers les
« autres, j'exige que vous fassiez sentir à Osbern que votre amitié
« pour lui s'est accrue depuis qu'il a gagné la mienne (1). »

On voit quelles étaient les inquiétudes de notre saint au sujet de son cher Osbern. Il craignait qu'en voulant le contraindre, au lieu de l'attirer, on ne le fît retomber dans ses anciens écarts. Combien peu de supérieurs, en effet, même parmi les meilleurs, suivent pleinement et constamment la règle de gouvernement indiquée plus haut par notre saint, que, « pour faire marcher quelqu'un dans les « sentiers de la vertu, il ne faut user de contrainte que lorsqu'on a « épuisé inutilement tous les moyens de persuasion. » Commander est bien vite fait et sourit assez à la nature, mais demander comme une faveur ce qu'on a le droit d'obtenir, se faire petit, se mettre en quelque sorte aux pieds de ceux dont le devoir est de s'humilier devant nous, demander peu, savoir attendre, se montrer bon, compatissant, indulgent, toujours prêt à pardonner, se rendre aimable. faire des avances pour gagner les bonnes grâces de ceux qui devraient chercher eux-mêmes à gagner les nôtres, ce sont là des procédés de gouvernement qui exigent une continuelle et complète abnégation de soi-même et qu'on ne trouve guère que chez les saints.

Heureusement Anselme, par ses bons conseils, qu'il ne craignait pas de donner dans l'occasion à Lanfranc lui-même, gouvernait en partie la communauté de Saint-Sauveur. Son esprit y pénétra peu à peu, et bientôt, là comme au Bec, ce furent la douceur, la bonté et l'abnégation qui régnèrent. Dom Osbern s'en aperçut plus que tout autre. Il retrouva dans l'archevêque et dans le prieur Dom Henry la bonté paternelle par laquelle Anselme avait gagné son cœur. Mais ils ne purent point lui faire oublier son bien-aimé père. A ses yeux, personne ne pouvait être comparé à Anselme. Il se fit le panégyriste du saint de l'autre côté du détroit et contribua singulièrement à étendre sa réputation, non seulement parmi les moines,

(1) Epist., I, 58.

mais encore parmi le peuple, auquel il ne cessait de parler d'Anselme dans ses prédications. Car il était éloquent et il prêchait souvent au peuple.

Ce fut peut-être pour satisfaire la dévotion de son cher père Anselme qu'Osbern écrivit « avec une élégance toute romaine, » dit un contemporain, la vie de saint Dunstan (1). « Osbern, dit Guil-« laume de Malmesbury, ne le céda à aucun de ses contemporains « sous le rapport du style, et pour ce qui est de la musique il fut in-« contestablement le premier de son temps (2). » Ces divers talents, rehaussés par une conduite régulière, acquirent à Dom Osbern une grande influence sur ses concitoyens. Il s'en servit pour les instruire et les porter au bien, et aussi pour leur faire connaître, admirer et aimer son vénéré père Anselme. Il lui avait voué, de son vivant, une sorte de culte.

Dom Osbern fut un des principaux instruments dont il plut à la Providence de se servir pour populariser le nom d'Anselme en Angleterre longtemps avant son élévation sur le siège primatial de Cantorbéry. Au moment où notre saint, placé de force sur ce siège par le roi Guillaume le Roux, par les barons et les évêques, et appelé impatiemment par les vœux du peuple, se débattra en quelque sorte contre Dieu et les hommes, parmi ceux qui se montreront les plus ardents à vaincre ses résistances, nous retrouverons Osbern. « Mais « considérez donc, lui écrira-t-il, considérez donc, ô vous qui êtes « pour moi le plus cher de tous les hommes, les plaintes qui vont « s'élever contre vous. Eh quoi! dira le peuple, est-ce donc là cet « homme dont nous avons entendu raconter de si grandes merveilles? « Est-ce donc là cet homme dont Osbern n'a cessé pendant treize « années de nous faire l'éloge? Est-ce donc là ce maître accompli

(1) Parmi les Prières de saint Anselme en l'honneur des saints, il en est une adressée à saint Dunstan qui respire une admiration profonde et une vive confiance. Nous ne savons à quelle époque de sa vie cette prière fut composée; mais elle put très bien l'être pendant qu'il était prieur. Il avait dès lors une grande dévotion envers saint Dunstan. Ce qu'il avait entendu raconter de ses vertus et des faveurs extraordinaires qui lui avaient été accordées, lui faisait désirer de lire sa vie. Il la demanda à Lanfranc : *Vellem libenter famosam vitam et instituta tanti Patris videre*. (Epist., I, 31.)

(2) Osbernus qui ejus (S. Dunstani) vitam Romana elegantia composuit, nulli nostro tempore stylo secundus, musica certe omnium sine controversia primus. (Will. Malm., *Gesta reg. Angl.*, lib. II.

« dont il n'a cessé, dans tous ses sermons, de nous vanter la sagesse « et la sainteté? »

« Croyez bien, lui dira-t-il en terminant, que jusqu'à mon dernier « soupir je ne cesserai de penser à vous (1). »

Ainsi parlaient tous les jeunes gens formés par le saint. Anselme possédait à un degré vraiment extraordinaire ce qu'un de nos poètes appelle « l'art d'apprivoiser les âmes. » De plus, il avait le secret de se les attacher pour toujours.

(1) Epist., III, 5.

CHAPITRE XXXII.

Dom Maurice.

Anselme était en quelque sorte partagé entre deux monastères placés des deux côtés de la Manche. Cette situation le condamnait à une série ininterrompue de séparations qui firent de sa vie au Bec comme un long déchirement. Parmi toutes ces séparations, il en est une qu'il ressentit plus vivement que les autres. Ce fut celle qui lui enleva Dom Maurice.

Dom Maurice fut le plus brillant élève de notre saint. Il avait un goût et une aptitude plus prononcés que les autres pour la métaphysique ; il suivait Anselme plus facilement et plus loin dans ses magnifiques excursions à travers la philosophie du dogme. Il l'y suivait aussi depuis plus longtemps que les autres. Entré au Bec peu de temps après notre saint, il avait été son disciple dès le premier jour où il monta dans la chaire de Lanfranc. La beauté de son âme et l'amabilité de son caractère répondaient à sa haute intelligence. C'était, à cause de l'ensemble de ses qualités et de la durée déjà longue de leurs relations, celui de tous les enfants du saint qui lui tenait le plus au cœur, et Lanfranc le lui enleva! Il le lui enleva pour la même raison qu'il en avait enlevé tant d'autres, précisément à cause de ses rares qualités. Le moyen était fort simple. Il le demanda à Herluin, et Herluin le lui accorda. Anselme, cette fois encore, n'avait qu'à se résigner et à pleurer. Il pleura longtemps.

Comme le jeune Lanfranc, comme Dom Osbern, et comme plusieurs autres encore, quand Dom Maurice partit pour l'Angleterre, il était malade. Un mal de tête, déjà passé à l'état de maladie chronique, gênait ses exercices de piété et ses études. En embrassant son

cher enfant, le saint lui remit tout un paquet de lettres. C'est le cœur d'Anselme que Maurice emportait avec lui.

La principale de ces lettres était pour l'archevêque. Après lui avoir rappelé le bon accueil qu'il a fait à son neveu « sans parler des autres, » il ajoute : « Et maintenant vous me prenez Dom « Maurice! Vous le prenez pour vous, en le séparant d'un homme « qui lui porte une affection toute spéciale et auquel il a voué lui- « même une affection plus grande qu'à tout autre homme : voyez « par là ce que vous lui devez. Sans doute l'homme qu'il aime ainsi « et dont il est aimé à ce point est bien méprisable. Néanmoins « vous devez faire en sorte qu'il retrouve la même affection dans « un autre et qu'il puisse le payer de retour (1). »

Une autre lettre est pour le prieur Dom Henry. Dom Henry a vécu jadis au Bec avec Anselme et Dom Maurice; il connaît l'amitié qui les unit : « Je pense, lui écrit le saint, que votre conscience « me rend le témoignage de l'affection que je porte à Dom Mau- « rice : vous savez qu'il est pour moi un frère et un enfant. Soyez « donc pour notre Maurice frère Anselme, et je serai pour votre « Holvard Dom Henry (2). »

Dom Holvard, moine anglais, cousin de Dom Osbern, venait d'être envoyé de Cantorbéry à l'école d'Anselme. Après y être resté quelque temps, il retourna en Angleterre. C'est un de ces jeunes religieux que Lanfranc envoyait prendre l'esprit du Bec afin qu'ils pussent le rapporter à Saint-Sauveur.

Dans le paquet de lettres de Dom Maurice, il s'en trouvait une, bien entendu, pour Dom Gondulfe, qui n'était pas encore évêque : « Que mon bien-aimé frère et mon très cher fils Dom Maurice sente « que vous êtes un autre Anselme (3). »

Dom Maurice avait aussi une lettre d'Anselme pour Dom Herluin, moine du Bec transporté à Cantorbéry. « Par amitié pour moi, « lui disait le saint, faites que Dom Maurice trouve en vous un frère « parmi des étrangers (4). »

(1) Epist., I, 24.
(2) Epist., I, 25.
(3) Epist., I, 26.
(4) Epist., I, 27.

A Lanfranc, à Dom Henry, à Dom Gondulfe, Anselme avait bien soin de faire remarquer que Dom Maurice souffrait d'un mal de tête et qu'il avait besoin des soins du médecin Albert. Il les priait de le lui recommander d'une manière particulière et de l'intéresser vivement à sa guérison. De plus, il avait remis à Dom Maurice une lettre pour Albert lui-même. C'était un de ses amis. Le prieur et le médecin avaient fait autrefois de compagnie le voyage du Bec à Rouen, et Albert, comme tous ceux qui approchaient le saint, était tombé sous le charme de son amabilité. Attiré par l'éclat de ses vertus, la grâce de sa parole et l'affabilité de ses manières, il s'était épris pour cet aimable moine d'une vive affection, lui avait ouvert son cœur, et avait été jusqu'à lui dire, dans l'abandon, que s'il se faisait moine lui-même, — ce qui pourrait bien arriver, car il y songeait, — ce serait à Caen ou au Bec. A Caen il trouverait Lanfranc, qui était alors abbé de Saint-Étienne; au Bec il aurait Anselme. Anselme lui rappelle cette conversation. « Plus rien ne vous attire « à Caen, lui dit-il. Désormais c'est donc le Bec qui vous attend. » Mais, pour le moment, il faut qu'Albert guérisse Dom Maurice. « Quand vous aurez fait cela, lui dit le saint, vous ne m'aurez « plus seulement pour ami, vous m'aurez acheté pour votre es- « clave (1). »

Après cela, les soins ne pouvaient manquer à Dom Maurice.

Anselme resta quelque temps sans recevoir des nouvelles de son cher enfant. Ce temps fut en soi assez court, mais sa sollicitude le lui faisait paraître long, et il allait écrire à Dom Maurice, lorsqu'un courrier arriva d'Angleterre lui apportant une lettre de lui. Le jeune moine annonçait à son bon père qu'il était guéri, entièrement guéri. Mais il s'habituait difficilement à Cantorbéry; son cœur était resté au Bec, et il priait Anselme de s'employer auprès de Lanfranc pour qu'il lui fût permis d'y retourner. La nouvelle de cette guérison causa au saint une joie très vive, « une joie plus « grande, répond-il à son jeune ami, que la douleur que j'ai res- « sentie à votre départ (2). » Quant à ce qui est du retour, il ne

(1) Epist., I, 28.
(2) Epist., I, 31.

faut pas encore y penser. Il est trop tôt pour en parler à l'archevêque; mais Anselme ne manquera pas, il le promet à son cher Maurice, de saisir la première occasion opportune pour lui faire connaître leur commun désir.

Puis nouvelles lettres du saint à Dom Henry et à Albert, toutes pleines des effusions de sa reconnaissance. Pour mieux payer sa dette envers le médecin qui a guéri son cher Maurice, il lui adresse, avec de vives instances, le conseil qu'il donne à ses meilleurs amis, le conseil d'embrasser la vie monastique.

Quelque temps, après le saint prieur recevait une lettre de Dom Maurice. Je « retournerai prochainement auprès de vous, on me l'a promis, » écrivait-il plein de joie. « Combien je serais heu« reux que cette nouvelle fût vraie, mon très cher! répond An« selme. Mais monseigneur l'archevêque ne m'a rien écrit à ce « sujet... Gardez-vous bien, en me promettant ainsi de revenir et « en ne revenant pas, de tromper votre ami (1). »

La nouvelle n'était pas exacte. Dom Maurice s'était trop pressé de croire à un bonheur qu'on lui avait laissé entrevoir dans le lointain et que la vivacité de ses désirs rapprochait à son insu. Son illusion reconnue, il se lamente dans de nouvelles lettres à son bon père, et le bon père le console, en l'assurant que son absence ne diminue en rien l'affection qu'il lui porte. C'est même le contraire qui arrive. « En vous voyant aimé par des hommes plus « grands et plus vertueux que moi, au point qu'ils ne veulent plus « vous laisser revenir, je comprends mieux combien vous êtes ai« mable. Aussi je ne saurais dire si les qualités qui vous rendent si « aimable ne me causent pas plus de joie que le regret de ne pou« voir jouir de la présence de mon aimable ami me fait éprou« ver de peine... J'ai toujours désiré que vous fussiez aimable à « Dieu et aux hommes de bien, et je me suis appliqué, autant que je « l'ai pu, à vous rendre tel pendant tout le temps que vous avez été « avec moi. Vous m'en êtes témoin. Eh bien, mon désir n'a point « changé à cet égard; votre absence ne l'affaiblit point. Vous ne « pouvez pas être présent partout où l'on vous aime, mais vous

(1) Epist., I, 51.

« pouvez vous faire aimer et pratiquer la vertu partout où vous « êtes présent (1). »

Cependant Dom Maurice ne perdait pas son temps à Cantorbéry, et Lanfranc avait de bonnes raisons pour l'y garder. Il édifiait la communauté de Saint-Sauveur et lui rendait toute sorte de services. En même temps il continuait ses études, faisant marcher de front la philosophie et la littérature. Un professeur en renom, Arnulfe, ami d'Anselme, l'aidait à cultiver les auteurs anciens. Anselme lui conseille de s'attacher surtout à Virgile, en ayant seulement soin de laisser de côté les passages tant soit peu libres (2). Le génie tendre de Virgile allait à notre saint. Maurice, avec la permission de ses supérieurs, envoyait à son bon Père de petits présents destinés à son usage personnel ; il copiait pour lui des manuscrits, et le saint lui recommande de ne pas s'appliquer à copier beaucoup, mais de copier bien, et de mettre tous ses soins à éviter jusqu'aux moindres fautes. Plût à Dieu que ce conseil eût été donné à tous les copistes et qu'ils l'eussent suivi !

De plus, Dom Maurice cherchait pour Anselme des livres rares, et, en retour de tous ces services, il le harcelait pour obtenir un écrit dans lequel il reproduirait, en les exposant suivant sa méthode, les leçons sur Dieu qu'il lui avait données de vive voix. Cet écrit, Dom Lanfranc, Dom Guidon, Dom Gislebert, Dom Osbern et plusieurs autres le lui demandaient également. Dom Maurice, plus passionné que les autres pour les questions de métaphysique, et rendu plus hardi par l'amitié que lui témoignait le saint, insistait plus vivement que les autres. Il prétendait avoir des droits à cet écrit, puisqu'on le privait d'entendre Anselme, et il le demandait comme une compensation et une consolation dans son exil. « Je « vous envoie, finit par lui répondre le saint, l'écrit que j'ai com« posé sur vos instances et sur celles de quelques autres Frères, et « que vous avez droit, à ce que vous prétendez et à ce que vous « demandez, de vous voir remettre. Je le fais porter par Dom Ro-

(1) Epist., I, 60.
(2) Et præcipue de Virgilio... exceptis his in quibus aliqua turpitudo sonat. (Epist., I, 55.)

« bert à notre seigneur et père l'archevêque, en le priant de l'exa-
« miner et de vous le communiquer, si son avis est qu'il ne doive
« pas être détruit (1). »

Cet écrit était le *Monologium*.

(1) Epist., I, 65.

CHAPITRE XXXIII.

Le *Monologium.*

Saint Anselme nous a raconté lui-même l'origine du *Monologium,* dans une préface d'une candeur d'enfant qu'il a placée en tête de cet ouvrage.

« Certains Frères m'ont prié souvent et avec instance d'écrire « pour eux, sous forme de méditations, des thèses que je leur avais « exposées de vive voix, sous forme de conversation, sur l'essence « divine, en traitant quelques autres questions qui s'y rattachent. « Ils m'indiquaient en même temps la manière dont ils voulaient « me voir traiter ce sujet. Je devais, pour entrer dans leurs vues, « ne m'appuyer en rien sur la sainte Écriture, mais présenter « toutes mes assertions dans un langage clair, les prouver par des « arguments fort simples, les discuter sans apparat, arriver à des « conclusions brèves et s'imposant au nom de la seule raison, enfin « montrer jusqu'à l'évidence la lumière de la vérité. En cela, ils « consultaient plus leurs désirs que la facilité de la chose et mon « talent. Leur intention était aussi que je ne négligeasse pas de ré- « futer les objections bien simples et presque sottes qui s'étaient « présentées à mon esprit.

« J'ai longtemps refusé. Comparant mes forces avec la difficulté « de la tâche, je faisais valoir une foule de raisons pour m'excuser. « Les qualités qu'ils désiraient voir déployées dans cet écrit, afin « qu'il leur fût utile, étaient précisément ce qui le rendait difficile. « La modeste importunité de leurs prières et la considération de ce « qu'il y avait de louable dans leurs désirs ont fini par triompher « de mes résistances. Mais c'est malgré moi qu'en présence d'une

« tâche aussi difficile, et avec un aussi faible talent, je me suis mis à « l'œuvre. Enfin j'ai fait ce que j'ai pu, et je l'ai fait de bon cœur « par affection pour ces chers Frères. Je me suis efforcé de suivre « la ligne qu'ils m'avaient tracée. Une pensée me soutenait dans « mon travail : c'était l'espérance qu'il ne serait connu que de ceux « qui l'avaient demandé, et que le mépris dû à un écrit aussi mi- « sérable en ferait bonne justice en le laissant bien vite tomber dans « l'oubli. Mais mon espérance, sans que je puisse comprendre d'où « cela vient, ne s'est point réalisée (1). »

Une pareille espérance ne pouvait se réaliser : il fallait un de ces aveuglements sublimes que l'humilité donne aux saints pour la concevoir.

Quant à la méthode que les disciples du saint professeur du Bec tenaient à lui voir suivre, elle ne venait pas d'eux, mais de lui. C'est celle qu'il leur avait enseignée de vive voix : ils le priaient de la leur laisser par écrit.

Les premiers traités du saint nous montrent surtout la manière d'enseigner la vérité aux autres. Ce que nous trouvons principalement dans celui-ci, c'est en quelque sorte la manière de se l'enseigner à soi-même, de se la démontrer, d'en saisir l'enchaînement, et d'en découvrir les profondeurs et les beautés cachées. Aussi abandonne-t-il la forme du dialogue, et, au lieu de détacher les objections et les réponses et de les mettre en saillie, il les fusionne dans une exposition pleine d'ampleur et de nerf.

D'ailleurs, le fonds de la méthode du saint docteur dans ce nouvel écrit, comme dans ses premiers traités, c'est la démonstration rationnelle, autant que possible, des enseignements de la foi. Dans cet ouvrage, comme dans les précédents, la raison, par une fiction, ou, pour parler le langage philosophique, par une abstraction qui est la base de la méthode suivie par elle, renonce aux lumières de la foi (2). Elle semble marcher seule ; elle marche en quelque sorte à la conquête des vérités révélées.

Elle commence par se démontrer à elle-même l'existence d'un

(1) *Monol. Præfat.*

(2) Il est bien évident que ce n'est là qu'une pure fiction. Personne n'attacha un plus grand prix que saint Anselme aux lumières de la foi.

être suprême par lequel les autres existent. Comment sont-ils venus à l'existence? La raison, envisageant alors la question par ses côtés les plus élevés et les plus ardus, arrive, en suivant un chemin bordé d'abîmes sur lesquels elle semble se faire un jeu de se pencher, et en côtoyant comme à plaisir le dualisme, le panthéisme, le scepticisme idéaliste, à des conclusions en parfaite harmonie avec le dogme catholique.

Je sais maintenant, se dit la raison, comment les créatures sont arrivées à l'existence. Mais d'où venaient-elles? Avant d'être réalisées, n'avaient-elles pas une existence idéale en la pensée de celui qui les a faites? Oui, sans doute. Les types de toutes les créatures existent dans sa pensée de toute éternité, comme une parole qu'il se dit à lui-même : c'est la parole de l'artiste qui se consulte lui-même avant de produire son œuvre. Par cette parole, les créatures ont commencé, et, par elle, elles continuent à exister. Cette parole s'étend partout où se trouve de l'être.

La raison, comme si elle ne connaissait pas un mot de la sainte Écriture, tient le même langage que saint Paul : *Nous trouvons en Dieu la vie, le mouvement et l'être* (1). Et encore : *C'est par le Verbe divin que tout a été créé au ciel et sur la terre, et toutes choses subsistent en lui* (2).

Il existe donc un être suprême et créateur. Mais qu'est-il? La raison se démontre à elle-même qu'il est sans commencement et sans fin, sans limites dans ses perfections, souverainement juste, souverainement sage, souverainement immuable, souverainement toute perfection, en un mot qu'il est l'Être. Elle ajoute alors : « Il « me semble résulter de là que cet esprit qui a sa manière propre « d'exister, manière singulièrement admirable, est, d'une certaine « manière, le seul qui existe, et que les autres êtres qui paraissent « avoir l'existence, si on les compare à lui, n'existent pas (3). » La raison se fait ressortir à elle-même cette sublime solitude de l'Esprit souverain. Il possède à la fois, sans succession de moments,

(1) In ipso vivimus, movemur et sumus. — *Act.* XVII, 28.

(2) Quoniam in ipso condita sunt universa in cœlis et in terra... et omnia in ipso constant. — *Coloss.*, I, 16 et 17.

(3) Cap. XXVIII.

sans commencement et sans fin, toute la plénitude de l'être. Les créatures n'ont qu'un être d'emprunt, fugitif, insaisissable, un filet d'être, un calque d'être. C'est à peine si elles sont. Et encore ce qu'elles sont à peine tend sans cesse à retourner au néant.

Voilà ce qu'est l'Esprit créateur. Mais qu'est-ce que sa parole, par laquelle il a créé et soutient le monde? La raison démontre et découvre que cette parole de l'Esprit créateur lui est consubstantielle. Elle est cet Esprit lui-même. Elle est une et infinie, et les créatures sont ses échos multiples et finis. Cette parole est l'expression de l'essence suprême, de sa beauté, de sa grandeur, de tout ce qu'elle est, et les créatures sont l'imitation de cette expression. Elles sont une peinture des réalités éternellement vivantes dans l'essence souveraine, et de même que l'homme existe et vit plus en lui-même que dans sa peinture, de même les créatures existent plus réellement et sont plus vivantes dans la parole de l'essence suprême qu'en elles-mêmes.

Comment cette parole exprime-t-elle à la fois l'essenee créatrice et les créatures? Est-ce la même parole qui exprime ainsi le fini et l'infini? Quels sont les rapports de cette parole avec l'essence dont elle est l'expression? Est-elle distincte d'elle? Ne produit-elle pas l'amour? Cet amour n'est-il pas, lui aussi, consubstantiel à la parole qui le produit et à l'essence dont cette parole est l'expression? Telles sont les principales questions que la raison rencontre à mesure qu'elle avance. Ces questions sortent des profondeurs mêmes du sujet et naissent l'une de l'autre. La raison y répond en faisant jaillir par une méditation puissante des idées élevées, claires et justes, dont elle forme, en les enchaînant suivant les règles de la plus rigoureuse dialectique, une sorte de trame d'acier. Elle expose ainsi en trente-deux chapitres d'une clarté, d'une force, d'une splendeur incomparables, toutes les magnificences du dogme catholique sur la trinité des personnes divines, sur la génération du Verbe, et sur la procession du Saint-Esprit.

Il me semble, dit alors la raison, que je dois m'arrêter là. L'usage que je viens de faire de mes forces me démontre que ces choses sont. Je ne comprends pas comment elles sont : il n'en est pas moins nc ontestable que je dois croire qu'elles sont. Car je comprends

très bien qu'il doit se trouver, dans l'essence infinie, des choses que, moi, je ne saurais comprendre.

Cette essence, qui est incompréhensible, est, par là même, inexprimable, ajoute cependant la raison. Ce que je viens d'en dire n'est qu'une image de la réalité. Nous voyons cette réalité comme nous voyons quelqu'un en regardant son visage dans un miroir. Ces raisonnements, ces mots de nature, d'essence, de création, et les autres, sont bien des expressions de la vérité, mais des expressions voilées et lointaines.

Ces réalités de l'essence divine, qui se reflètent dans toutes les créatures, se réflètent surtout dans l'âme humaine. Plus elle se regarde elle-même, plus elle les aperçoit en elle. Elle est vraiment le miroir de celui qu'elle ne peut pas voir face à face. La triple faculté de se souvenir, de comprendre et d'aimer grave en elle la ressemblance de l'essence suprême, car dans ces trois facultés appartenant à la même âme, la réflexion nous montre l'image de la trinité des personnes dans l'unité de nature.

La raison se dit alors que cette mémoire, cette intelligence et cet amour ne peuvent avoir été donnés à l'âme humaine par celui qui a fait d'elle son image, sinon pour se souvenir de lui, le connaître et l'aimer, puisqu'il est l'Être, la Vérité, le Bien et le Beau. La raison se démontre ensuite à elle-même, par une suite de déductions rigoureuses, qu'en aimant ainsi la suprême essence, l'âme arrivera nécessairement à être heureuse; qu'en la méprisant, elle arrivera nécessairement à être malheureuse, que, par une conséquence de son immortalité, ce bonheur ou ce malheur n'auront pas de fin.

Cette suprême essence étant notre fin dernière, nous devons donc tendre vers elle par la foi, l'espérance et l'amour. La foi, pour nous conduire à elle, doit être vivante et produire des œuvres.

En terminant, la raison prononce enfin le nom de cette essence, une en trois personnes. Elle l'appelle Dieu. Après s'être dit à elle-même qu'il est impossible que ce grand Dieu ne domine pas et ne gouverne pas les choses qu'il a créées, la raison ajoute sous forme de conclusion :

« Puisque lui seul est non seulement le Créateur infiniment bon,

« mais encore le Maître tout-puissant, et l'administrateur souverai-
« nement sage de toutes choses, il est clair que lui seul aussi est digne « de la vénération et de l'amour de toutes les créatures inférieures, « et que toutes doivent les lui rendre dans la mesure de leur pouvoir. « De lui seul on doit attendre la prospérité; à lui seul on doit re- « courir dans l'adversité; à lui seul on doit s'adresser dans tous ses « besoins (1). Car véritablement non seulement il est Dieu, mais il « est le seul Dieu ineffablement trin et un (2). »

Tel était le nouvel écrit qu'Anselme venait de composer pour ses élèves. C'est une sorte d'excursion à vol d'aigle sur les sommets les plus élevés de la théologie et aussi de la philosophie et de la poésie. On y trouve coordonnés dans une synthèse splendide les principaux enseignements de la doctrine catholique sur la nature de Dieu, sur l'homme et sur la création, mis en harmonie avec les principes de la théodicée, éclairés par les données de la psychologie, et par de magnifiques aperçus sur la théorie du symbolisme. Ces principes s'épanouissent en d'admirables corollaires de morale et d'ascétisme. C'est, comme nous le dit le saint auteur, « un exemple de la manière « de méditer sur les choses de la foi (3). » Cet exemple montre, en effet, ce que le génie et la méditation peuvent communiquer de rayonnement aux vérités révélées, ce qu'ils peuvent mettre de magnificence et d'ampleur dans leur exposition et de force et de logique dans leur démonstration, ce qu'ils y découvrent de ravissantes harmonies en les étudiant sous leurs divers aspects, ce que ces vérités ont de ramifications, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, de tenants et d'aboutissants, pour qui sait les considérer par leurs côtés les plus beaux et les plus lumineux et les suivre jusqu'au bout. Les premiers traités du saint n'étaient, malgré tout leur mérite, que les essais d'un grand maître : ce nouvel écrit est un chef-d'œuvre de premier ordre.

(1) Le saint docteur est loin de blâmer et d'exclure le recours aux anges, aux saints, et à la sainte Vierge, comme on peut s'en assurer en lisant ses autres écrits. Seulement il n'entrait pas dans son sujet d'en parler ici. D'ailleurs, c'est à Dieu seul que s'adressent en dernière analyse les hommages que nous rendons aux anges et aux saints, et les prières que nous leur présentons.

(2) Cap. LXXIX.

(3) Postquam opusculum quoddam velut *exemplum meditandi de ratione fidei*... edidi, considerans, etc. — *Proslogion. Proœmium.*

CHAPITRE XXXIV.

Le peu de cas que saint Anselme fait du *Monologium*. — Examen de cet ouvrage par Lanfranc. — Ses critiques. — Humilité extraordinaire de saint Anselme.

La postérité refuserait de croire le peu de cas que saint Anselme faisait du *Monologium* si nous ne possédions encore ses lettres, d'une incontestable authenticité, adressées à Lanfranc et à Dom Maurice au sujet de cet ouvrage. Si le *Monologium* est un des plus beaux monuments qui aient jamais été élevés par le génie de l'homme, ces lettres nous fournissent un des plus beaux exemples d'humilité qui aient jamais été donnés par les saints. Il faut les lire.

Avant de montrer son écrit à qui que ce fût, le saint prieur chargea Dom Robert, un des moines du Bec, de le porter à Lanfranc. En même temps que cet écrit, Dom Robert remit à l'archevêque une lettre du saint, dans laquelle il lui expliquait comment il avait été amené à le composer. « Je vous l'envoie, disait le saint en terminant, « pour que vous ayez la bonté de l'examiner. Mon intention est que, « s'il est inepte, il ne soit montré à personne. Dans le cas contraire, « je désire qu'il soit communiqué à ceux qui le désirent, après « qu'il aura été corrigé suivant vos indications (1). »

Dom Robert était en même temps porteur d'une lettre pour Dom Maurice, dont nous avons cité quelques mots plus haut. Anselme annonce à son cher disciple que l'écrit par lui si impatiemment attendu est entre les mains de l'archevêque, et il ajoute : « Si vous devez re« venir prochainement, priez-le donc de se prononcer sur cet écrit « avant votre retour, afin que vous me le rapportiez revêtu de son « approbation, ou que vous m'annonciez qu'il est détruit. Si notre « seigneur l'archevêque vous remet l'exemplaire que je lui envoie

(1) Epist., IV, 102.

« et que vous tardiez à revenir, renvoyez-le-moi le plus tôt que vous « pourrez par un messager sûr. Les corrections faites par notre « seigneur l'archevêque dans cet exemplaire seront également faites « à celui que j'ai gardé, et je vous renverrai promptement un des « deux (1). »

C'était sans l'ombre même d'une arrière-pensée que le saint parlait ainsi. Il remettait le *Monologium* à Lanfranc comme un élève remet un devoir à son maître (2). Ce devoir ne pouvait manquer, pensait-il, d'avoir besoin d'être corrigé. Ces corrections faites, mériterait-il d'être conservé? Sur ce point, aussi bien que sur les corrections à faire, l'élève s'en rapportait entièrement à son maître.

Le maître cependant ne crut pas que la chose fût aussi simple. Détruire un écrit aussi remarquable, il ne pouvait y songer. Y faire des corrections lui paraissait nécessaire, mais il ne l'osait pas.

La pensée de Lanfranc, nous l'avons vu, était qu'il convenait d'in-

(1) Epist., I, 65.

(2) Dans un des remaniements que nous avons faits de cette *Histoire de saint Anselme*, nous avions adopté un plan d'après lequel elle était divisée en trois livres : Saint Anselme moine, — Saint Anselme archevêque, — Saint Anselme docteur. Notre but, en réunissant les écrits du saint, était d'éviter l'inconvénient d'en morceler l'analyse. Mais cet inconvénient, considérable s'il s'agissait de certains autres docteurs, l'est beaucoup moins quand il est question de saint Anselme. Ses écrits, nés de circonstances accidentelles, n'ont qu'une faible liaison entre eux et ne forment pas un corps de doctrine. D'ailleurs ils sont peu nombreux. Saint Anselme fut principalement un homme d'action. Ses écrits sont, pour la plupart, des actes d'où jaillit une lumière qui éclaire successivement les diverses phases de sa vie. On ne peut ni rejeter le récit de ces actes à un troisième livre, ni les raconter sans faire connaître les écrits qui en font partie. Il n'y a qu'un faible inconvénient à diviser l'analyse de ces écrits; il y en aurait un très grave à vouloir, par un ordre factice, présenter réunis des ouvrages qui sont en réalité disséminés dans les quarante-six années de sa vie de prieur, d'abbé et d'archevêque. Ces ouvrages, encore une fois, sont sa vie elle-même.

Autre considération.

La doctrine de saint Anselme, quoique fort remarquable, l'est cependant moins encore que sa méthode. Or cette méthode a une histoire, qui est l'histoire même de sa vie. Ce qu'il importe le plus de montrer dans ce docteur, qui fut un réformateur, c'est l'influence qu'il exerça sur son siècle. Mais on ne peut donner une juste idée de cette influence qu'en faisant connaître la position que le saint occupe, le professeur auquel il succède, ses succès dans l'enseignement, ses élèves, en un mot son histoire. L'histoire de saint Anselme ne peut être présentée sous son véritable aspect, si l'on ne fait marcher de front les faits de sa vie et l'analyse de ses écrits. Il est impossible par exemple, à moins de briser l'unité du récit et d'en détruire l'intérêt, de ne pas raconter, à mesure qu'ils se présentent, les traits de la vie du saint qui se rapportent au *Monologium* et au *Proslogion* et qui constituent l'histoire de ces deux ouvrages. Mais pour cela il faut nécessairement faire connaître ces ouvrages.

troduire le moins possible la philosophie dans le domaine de la théologie. Il redoutait les empiétements de la raison sur la foi, et la méthode d'Anselme, sans lui paraître absolument condamnable, excitait sa défiance. Plus érudit que penseur, il trouvait à cet écrit d'un nouveau genre des côtés faibles. En plusieurs endroits, la démonstration lui paraissait insuffisante et demandait, selon lui, à être corroborée par le témoignage de l'Écriture sainte et de la tradition. Avant de souscrire à certaines propositions, il eût voulu s'assurer par une étude approfondie, dont ses occupations ne lui laissaient pas le loisir, si elles étaient conformes de tous points à l'enseignement des saints Pères. Livrer cet écrit au public, tel quel, ne lui paraissait pas prudent. Mais, d'un autre côté, il lui en coûtait de faire connaître son appréciation à l'auteur. Son embarras était extrême. Comme presque tous les hommes embarrassés, il prit le parti d'attendre. Le saint prieur du Bec ne recevant pas de réponse revint à la charge. Voici la nouvelle lettre qu'il écrivit à son maître :

« J'aurais désiré lire moi-même en votre présence l'opuscule que « je vous ai envoyé pour être soumis à votre examen. La chose n'é- « tant pas possible, je vous prie, comme un Père plein de bonté pour « moi, de daigner entendre cette lecture faite par quelque autre, « et de décider ce qu'on en doit faire. Au moins je vous en prierais « si je ne craignais d'être indiscret, en ajoutant cette surcharge à « vos occupations continuelles pour des affaires bien plus impor- « tantes. Rien ne peut me faire plaisir de ce qui peut vous déplaire. « Je vous montre la vivacité de mes désirs, mais je vous laisse à juger « s'ils sont légitimes. Ne vous réglez que sur votre bon plaisir. Il est « un point cependant sur lequel j'irai jusqu'à l'importunité : veuillez, « je ne cesserai de vous en prier, décider ce qu'il faut faire de cet « opuscule, soit après en avoir entendu la lecture, soit sans l'avoir « entendue. Je ne lui ai point donné de titre, ne pensant pas qu'il « en valût la peine. Si vous confirmez cet écrit, qu'il reçoive son « nom de celui-là même dont il aura reçu sa confirmation. Veuillez « ensuite le remettre à votre serviteur, mon cher Frère Dom Maurice, « un de ceux qui a le plus contribué par ses instances à me le faire « composer. Si vous portez au sujet de cet écrit un jugement défa- « vorable, ne remettez l'exemplaire que je vous envoie ni à moi

« ni à Dom Maurice. Qu'il soit mis au pilon, jeté dans l'eau ou brûlé, « qu'on le fasse disparaître. Je vous demande de vouloir bien me « faire connaître votre décision, quelle qu'elle soit, afin que l'exem- « plaire que j'ai conservé ait le même sort que celui que je vous ai « envoyé (1). »

Après une pareille lettre, Lanfranc ne pouvait plus hésiter. Il écrivit à son saint ami du Bec. Sa lettre ne nous est malheureusement pas parvenue, mais nous voyons par la réponse d'Anselme quelles étaient ses critiques et les précautions délicates qu'il s'était cru obligé de prendre pour les faire accepter. Même après la lettre qu'on vient de lire, il craignait de blesser, dans le meilleur de ses amis, ce reste d'amour-propre qui ne meurt presque jamais, même chez les saints. Chez Anselme cependant, ce reste d'amour-propre était mort. Il n'y avait plus de place dans sa grande âme pour les considérations personnelles; toutes ses préoccupations étaient tournées vers les intérêts de la vérité. Lanfranc put s'en convaincre en lisant cette réponse du saint :

« Mon cœur vous rend d'immenses actions de grâces de ce qu'au « milieu des occupations si nombreuses de votre charge, vous dai- « gnez, sans vous laisser rebuter par ce travail ingrat, arrêter votre « attention sur une élucubration verbeuse, fruit de mes inutiles loi- « sirs, et la corriger avec une sagesse pleine de bienveillance. Vous « me priez de ne pas laisser refroidir, à cause de cela, mon amitié « pour vous, et vous prenez Dieu et ses saints à témoin que vous « n'avez été guidé que par votre affection : de mon côté, je rends « témoignage sur ce point à votre conscience. Loin de moi de me « sentir froissé par des observations que j'ai été chercher de l'au- « tre côté du détroit, que j'ai si vivement sollicitées, et que vous « m'envoyez avec une si sincère affection! Je reçois avec reconnais- « sance vos remarques paternelles, et je vous fais humblement con- « naître la manière dont j'y réponds.

« Il se trouve dans mon opuscule, me dites-vous, plusieurs as- « sertions, et vous me les signalez, qui demandent à être remises, « pour y être pesées de nouveau, dans la balance de l'esprit. Il se-

(1) Epist., I, 63.

« rait nécessaire de consulter, pour savoir ce qu'il faut en penser, « des hommes versés dans la science des saintes Écritures, et là où la « raison ne suffit pas, il faudrait recourir à l'autorité de la révélation. « Le conseil est très juste et très sage. Mais c'est précisément ce que « j'ai fait. Je l'ai fait avant et après votre représentation paternelle, « autant que j'ai pu. Mon intention a été de ne rien affirmer dans « tout ce travail que je ne crusse pouvoir être démontré d'une ma- « nière indubitable par l'autorité de l'Écriture ou celle de saint Au- « gustin. J'ai repassé plusieurs fois cette dissertation, sans pouvoir « m'apercevoir que j'aie avancé autre chose. Aucun raisonnement de « ma part, quelque concluant qu'il m'eût paru, n'aurait pu me por- « ter à émettre le premier les idées que vous me signalez dans votre « lettre, et d'autres que vous ne me signalez pas. Dans son livre *De « la Trinité*, saint Augustin prouve les mêmes assertions dans des « dissertations très étendues, et je n'ai fait que les abréger en me « confiant en son autorité. Je ne prétends point par là défendre « contre vous ce que j'ai avancé ; je veux simplement vous montrer « que je ne l'ai pas avancé de moi-même, mais en l'empruntant à « un autre. Quoi qu'il en soit, ces idées seront effacées de mon « écrit, ou y seront maintenues, selon que vous le jugerez à propos : « je n'attends qu'un ordre de votre part (1). »

Après des explications aussi nettes, Lanfranc n'avait plus de raisons de demander les corrections qu'il avait d'abord indiquées, et il est probable qu'il ne les exigea pas. Cependant nous manquons sur ce point de renseignements positifs. Toujours est-il que l'écrit du saint passa des mains de l'archevêque dans celles de Dom Maurice et de ses autres élèves; et des mains de ses élèves il ne tarda pas, comme il était arrivé pour ses premiers traités, de tomber dans le domaine public.

(1) Epist., I, 68.

CHAPITRE XXXV.

Critiques inintelligentes et inconsidérées que provoque le *Monologium.* — Attitude de saint Anselme devant ces critiques. — Faveur que rencontre dans le public la méthode suivie par saint Anselme dans le *Monologium.* — Saint Anselme est le père de la scolastique.

Lanfranc ne voulut point prendre sur lui de donner un titre à l'ouvrage de son disciple. Il crut, avec raison, que c'était l'affaire de l'auteur. L'auteur se trouva dans un grand embarras. D'un côté, il lui semblait que c'était faire trop d'honneur à « cette élucubration verbeuse, » comme il l'appelle, que de lui donner un titre proprement dit. D'un autre côté, il fallait cependant bien en indiquer le sujet : il était nécessaire que le lecteur sût quel genre d'écrit il avait entre les mains. Anselme prit une sorte de moyen terme en écrivant en tête de son livre : *Exemple de la manière de méditer sur la raison de la foi. — Exemplum meditandi de ratione fidei.* Puis, comme cette indication était un peu longue, il ne mit que ces mots : *De la raison de la foi. — De ratione fidei.* Il arriva un peu plus tard que Hugues, archevêque de Lyon et légat du Saint-Siège, lui en demanda un exemplaire. En même temps il lui commandait, en vertu de l'autorité apostolique, de joindre son nom à cet ouvrage. Jusqu'alors le saint avait refusé de le faire. Après un pareil ordre, il ne pouvait plus reculer. « Le poids « de votre autorité, répondit Anselme au légat, me force à donner « du poids à mes bagatelles (1). » Il fallait bien, pour attacher son nom à « cette bagatelle, » lui donner un titre : il l'appela le *Monologium.*

(1) Epist., II, 17.

Le *Monologium* se répandit rapidement, excitant presque partout une admiration extraordinaire. Cependant, au milieu de cette admiration, des critiques se produisirent. Ces critiques portaient sur certaines expressions que d'aucuns, faute d'intelligence et d'instruction, ou par suite de leur inattention et de leur légèreté, trouvaient inexactes. L'écrit que le saint prieur avait composé avec tant de peine et qu'il s'était résigné à livrer au public dans le but d'édifier, devenait pour plusieurs, par suite de ces critiques sans fondement, un sujet de scandale. Le saint l'apprit, et cela lui sembla dur. Comment y remédier? Il lui était impossible de se trouver dans tous les lieux où se produisaient ces critiques, et son livre ne pouvait se défendre. Il eût voulu l'accompagner partout, et il lui en coûtait de le voir partir seul, sans savoir où il irait et entre quelles mains il allait tomber.

Un ancien moine de la Chaise-Dieu, où Anselme était très connu, Dom Raynauld, abbé de Saint-Cyprien, à Poitiers, écrivit au saint pour lui demander un exemplaire du *Monologium*. Anselme ne crut pas pouvoir le lui refuser, mais il accompagna l'envoi de cet exemplaire de la lettre suivante :

« Cet opuscule que vous me demandez de si loin et avec tant « d'instances, je ne vous l'enverrais certainement pas si je pou- « vais me dispenser de me rendre à vos désirs. Je crains qu'il ne « vienne à tomber entre les mains de ces hommes qui sont plus « prompts à blâmer ce qu'ils lisent qu'à le comprendre. S'ils ren- « contrent dans mon écrit des choses dont ils n'auront pas encore « entendu parler ou qu'ils n'auront pas remarquées, ils se mettront « aussitôt à crier que je soutiens des opinions nouvelles et contrai- « res à la vérité. Et comme je suis trop loin d'eux pour leur répon- « dre, non seulement ils croiront défendre la vérité en la niant, « mais encore ils persuaderont à d'autres qui les croiront témérai- « rement, avant même de connaître les opinions qu'ils blâment, « que je soutiens des erreurs. J'ai déjà eu à subir des critiques trop « précipitées au sujet de ce que je dis, d'après saint Augustin, des « personnes et de la nature de Dieu. Leurs auteurs reconnaissent « maintenant qu'ils ont été irréfléchis dans leur blâme, et ils sont « bien aises d'avoir pu profiter de cette occasion pour apprendre

« ce qu'ils ignoraient auparavant... Je vous supplie donc très ins-
« tamment de ne point montrer cet opuscule à des hommes d'hu-
« meur loquace et chicanière, mais à des esprits raisonnables et
« tranquilles. S'il arrive que quelqu'un trouve à formuler des cri-
« tiques qui vous semblent mériter une réponse, je vous prie de
« vouloir bien faire en sorte que j'en sois averti charitablement
« par une lettre de votre part ou de la sienne, m'indiquant ce qu'il
« blâme et les raisons sur lesquelles il s'appuie. De cette manière, la
« charité et l'amour de la vérité seront, comme je le désire, sauve-
« gardées de part et d'autre, et les remarques de mon censeur
« pourront me corriger, ou bien ma réponse le corriger lui-
« même (1). »

Du reste, dans le *Monologuim*, la méthode elle-même, malgré sa hardiesse et sa nouveauté, on plutôt à cause de sa hardiesse et de sa nouveauté rencontra une grande faveur. C'est que cette méthode répondait à l'un des besoins les plus impérieux que Dieu ait mis au fond de notre âme, le besoin de comprendre. A la fin du XI[e] siècle, ce besoin était vivement senti. Ce besoin, bon en lui-même, mettait les âmes dans un grand péril. Si le mouvement qui se produisait dans ce sens était dirigé par l'orgueil, comme l'avait voulu faire Bérenger, il conduisait droit au rationalisme. Discipliné par l'obéissance à l'Église et un profond esprit de foi, comme il le fut par saint Anselme, il devint la scolastique. La scolastique, c'est le génie de l'homme s'inclinant devant le génie de Dieu. C'est la raison baissant pavillon devant la foi. C'est la philosophie se faisant la servante de la théologie. Développer la raison et l'amener à prêter son concours à la foi dans toute la mesure du possible, tel était au fond la méthode du *Monologium*.

On peut croire que cette méthode, portée deux siècles plus tard à son plus haut point de perfection par le Docteur angélique, saint Thomas, ne venait pas à saint Anselme de la seule puissance de son génie, mais qu'il l'avait découverte à la faveur d'une lumière supérieure. « Ses écrits montrent manifestement, dit l'Église dans les
« leçons du bréviaire au jour de sa fête, ses écrits montrent mani-

(1) Epist., I, 74.

« festement qu'il a puisé dans le ciel la forme de doctrine suivie de-
« puis par tous les théologiens qui appliquèrent aux saintes lettres
« la méthode scolastique (1). »

1 *Omnium theologorum qui sacras litteras scholastica methodo tradiderunt normam cœlitus haussisse ex ejus libris omnibus apparet.* — Leçons du bréviaire romain pour la fête de saint Anselme.

CHAPITRE XXXVI.

Le *Proslogion.*

L'intelligence angélique saisit par intuition toutes les conclusions contenues dans un principe, immédiatement, sans effort et sans circuit, et toutes à la fois. L'intelligence humaine ne les aperçoit qu'une à une, par voie de raisonnement. Plus cette intelligence humaine est puissante, plus elle a de facilité pour déduire d'un principe les conclusions qu'il contient, et pour les saisir, non pas seulement isolées, mais dans leur ensemble, et d'un seul regard. Elle arrive à se créer à elle-même des formules simples qu'on dirait empruntées à la langue des anges, tant elles ont une compréhension large et quelquefois immense. Les penseurs de génie se sentent poussés, comme malgré eux, par une sorte de gravitation vers l'infini dont ils ne peuvent se défendre, à se rapprocher de cette intuition et à se créer à eux-mêmes cette langue des anges. C'est le besoin qu'éprouva saint Anselme après avoir composé le *Monologium.* Il eût voulu en condenser toutes les idées dans une seule idée, et tous les arguments dans un seul argument. Un travail se fit dans son esprit dans ce sens, et il lui donna d'abord la pleine participation de sa volonté. Puis, comme ce travail l'absorbait tout entier et devenait un véritable envahissement, il voulut l'arrêter, mais il n'en fut plus maître. Il nous a dit lui-même un mot de cette irrésistible fermentation d'idées, dans la préface qu'il a placée en tête du *Proslogion.* Il aimait à raconter comment il avait découvert l'argument, devenu depuis si fameux, auquel on a donné son nom. Eadmer, qui avait entendu plusieurs fois ce récit de la bouche du saint, nous l'a conservé jusque dans ses détails.

« Quand Anselme eut composé le *Monologium*, il lui vint en

« pensée de rechercher si l'on ne pourrait pas prouver par un ar-
« gument unique et abrégé, tout ce que la foi nous apprend sur
« Dieu et ses attributs, tels que son éternité, son immutabilité et sa
« toute-puissance, son ubiquité, son incompréhensibilité, sa justice,
« son amour, sa miséricorde, sa véracité, sa vérité, sa bonté, et
« plusieurs autres, et comment on pourrait montrer que toutes ces
« choses ne font qu'un en lui. Il trouva dans cette recherche, ainsi
« qu'il le racontait lui-même, une grande difficulté. Cette pensée
« lui enlevait l'appétit et le sommeil, et, ce qui le contrariait davan-
« tage encore, elle l'empêchait d'apporter à matines et à ses autres
« exercices de piété l'attention convenable. Il le remarqua, et,
« n'ayant encore qu'une idée confuse du but qu'il poursuivait, il
« s'imagina que cette idée, objet de ses néoccupations, était une
« tentation du démon, et il fit tous ses efforts pour l'éloigner de
« son esprit. Mais, plus il prenait de peine pour la repousser, plus
« elle le tourmentait.

« Une certaine nuit, pendant qu'il veillait, la grâce de Dieu
« brilla dans son cœur; ce qu'il cherchait se manifesta à son in-
« telligence et remplit tout son intérieur d'une joie et d'une jubila-
« tion immenses. Il pensa que cette découverte pourrait être agréa-
« ble aux autres si elle leur était communiquée, et comme il était
« exempt de jalousie, il l'écrivit aussitôt sur ses tablettes et les
« confia à un des Frères du monastère, en lui recommandant de les
« garder avec le plus grand soin. Il les redemanda quelques jours
« après. On les cherche au lieu dans lequel on les avait déposées :
« on ne les trouve pas. On s'informe auprès des Frères si personne
« ne les aurait prises : c'est en vain. Personne n'en a entendu par-
« ler. Anselme recommence donc d'écrire son argument sur d'au-
« tres tablettes, et il les confie au même Frère, avec ordre de les
« conserver plus soigneusement. Le Frère les cacha alors au fond
« de son lit, mais le lendemain, au moment où il ne se doutait de
« rien, il les trouva brisées et les morceaux épars sur le pavé de-
« vant son lit. La cire dont elles étaient recouvertes était jetée çà et
« là. On ramasse les tablettes, on recueille la cire, et on porte le
« tout à Anselme. Il rejoint lui-même les fragments de cire et par-
« vient, non sans peine, à rétablir ce qu'il avait écrit. Craignant

« de le perdre par sa négligence, il ordonne de le confier au par-
« chemin, au nom du Seigneur (1). »

On ne peut s'empêcher d'être frappé, quand on lit le récit d'Eadmer, de l'importance que saint Anselme attache à sa découverte. Lui, toujours si modeste, et qui estime si peu tout ce qui vient de lui-même, se croit obligé à prendre les plus grandes précautions pour ne rien laisser perdre des idées qui lui sont venues à ce sujet. Il regarde comme un devoir de les livrer fidèlement au public. C'est que, cette fois, il a senti, à n'en pouvoir douter, que ces idées sont une illumination d'en haut. Il n'est que le canal chargé de les transmettre. Retenir pour lui seul la moindre partie de ce trésor lui semblerait une prévarication.

Quel est donc cet argument? Le voici, non tel qu'on l'a si souvent reproduit, en l'altérant plus ou moins, mais tel qu'il est formulé par le saint docteur :

« Ce qui est si grand qu'on ne peut rien imaginer de plus grand,
« ne peut pas exister seulement dans l'intelligence. Car, s'il existe
« seulement dans l'intelligence, on peut se représenter quelque
« chose qui existerait dans l'intelligence et en réalité : ce qui est
« plus grand. Si donc ce qui est tel qu'on ne puisse se représenter
« quelque chose de plus grand, existe dans l'intelligence seule, ce
« qui est tel qu'on ne peut rien imaginer de plus grand, est tel qu'on
« peut se représenter quelque chose de plus grand; mais certaine-
« ment cela ne peut pas être. Il existe donc, sans aucun doute,
« quelque chose tel qu'on ne peut rien se représenter de plus
« grand, et ce quelque chose existe dans l'intelligence et dans la
« réalité.

« Et cela est si vrai, qu'on ne peut pas même se représenter cette
« chose comme n'existant pas. Car on peut se représenter une chose
« telle qu'il soit impossible de se la représenter comme n'existant
« pas, et cette chose sera plus grande que si on pouvait se la re-
« présenter comme n'existant pas. Si donc, ce qui est tel qu'on ne
« peut rien se représenter de plus grand, peut être conçu comme
« n'existant pas, ce qui est tel qu'on ne peut rien se représenter de

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.

« plus grand, n'est pas tel qu'on ne puisse rien se représenter de plus « grand ; ce qui est une contradiction. Il existe donc, véritablement, « quelque chose tel qu'on ne peut rien concevoir de plus grand, « et qu'on ne peut se représenter comme n'existant pas : et ce quel- « que chose c'est vous, Seigneur notre Dieu (1). »

Après avoir raconté la découverte de cet argument, Eadmer ajoute « : Anselme composa ensuite sur ce sujet un livre petit par « le volume, mais grand par le poids des pensées, et d'une contem- « plation très subtile, qu'il appela *Proslogion,* parce qu'il s'y entre- « tient avec Dieu ou avec lui-même. » Dans ce livre, l'argument découvert par saint Anselme occupe matériellement peu de place, mais il en est l'âme. On pourrait dire, en employant une formule scolastique bien connue, qu'il en est la forme substantielle. Ce n'est pas l'argument qui est sorti du livre ; c'est le livre qui est sorti de l'argument. Dans le *Proslogion*, cet argument n'est pas seulement superbement enchâssé : il y vit. On ne le trouve vraiment que là. Il en est de cet argument, transporté en quelques mots dans un traité de philosophie, sans vie et sans éclat, comme de ces fleurs que le botaniste dépose dans un herbier. Les formes principales et les caractères distinctifs de la fleur se remarquent sans peine : on retrouve les pétales, l'ovaire, les étamines. Mais les rayons de soleil qui éclairaient ce beau lis, sa fraîcheur, sa blancheur éclatante, la prairie, le ruisseau, les bois qui lui servaient de scène pour étaler ses charmes, tout cela a disparu.

Contrairement à ses habitudes, le saint laissa le *Proslogion* se répandre librement. Il rencontra dans le monastère de Marmoutiers un contradicteur sérieux dans la personne d'un moine nommé Gaunilon.

Dom Gaunilon était fils de Gautier, vicomte de Tours. Il avait d'abord été marié et avait occupé une position brillante ; mais des disgrâces occasionnées par le malheur du comte Thibault, son protecteur, l'avaient dégoûté du monde. Le monastère de Marmoutiers, cher à sa famille et tout rempli des bienfaits de son père et de sa mère, devint le lieu de sa retraite. Il s'y adonna à l'étude et il

(1) *Prosl.*, cap. II et III.

se rendit aussi remarquable par sa science qu'il l'était par la noblesse de son extraction.

L'argument découvert par le saint prieur du Bec ne parut pas concluant à Dom Gaunilon : il écrivit une réfutation qu'il fit remettre à Anselme. Dans cette réfutation, le moine de Marmoutiers se bornait à contester la valeur logique de l'argument dont nous avons cité le texte; il se plaisait du reste à reconnaître l'incontestable beauté du livre dans lequel son auteur l'avait encadré. « Les autres « points de ce livre, disait-il, en parlant du *Proslogion*, sont traités « avec une telle exactitude, une telle supériorité, un tel éclat; ils « présentent des enseignements si utiles, et sont embaumés de si « doux parfums d'affections pieuses et saintes, que ces qualités et « ces avantages ne doivent nullement être méprisés à cause des pas- « sages qui, dans le commencement, quoique vrais en eux-mêmes, « sont faiblement prouvés. Mais plutôt il faut rendre l'argumenta- « tion plus forte et accueillir le livre tout entier avec une grande « vénération et de grands éloges (1). »

Anselme composa aussitôt un nouvel écrit pour défendre son argument. « Je vous remercie, y disait-il à son courtois adversaire, « de la bienveillance que vous avez montrée, soit dans la critique, « soit dans l'éloge de mon opuscule. En accordant de si grands « éloges à ce qui vous paraît mériter bon accueil, vous montrez as- « sez que la bienveillance, et non la malveillance, vous a porté à « blâmer les endroits qui vous ont semblé faibles (2). »

Depuis cette époque, l'argument découvert par saint Anselme n'a cessé d'exciter les plus vives discussions. Ceux qui l'ont combattu se sont-ils toujours bien placés au point de vue nécessaire pour en saisir le sens exact et la véritable portée? Ne l'ont-ils pas trop séparé du livre qui en est la meilleure explication et même le seul commentaire vraiment autorisé? Simple question que nous posons sans vouloir la résoudre. Raconter comment saint Anselme fut amené à composer le *Proslogion*, faire connaître le caractère propre de ce livre et ses rapports intimes avec le caractère et la vie de son auteur, là se borne notre rôle comme historien.

(1) Lib. pro. insip. adv. S. Ans., in Prosl. rat. auctore Gaunilone.
(2) S. Ans. lib. apol. contra Gaunilonem.

Les rapports du livre avec l'auteur ont ici quelque chose de tout particulièrement frappant. Si l'argument de saint Anselme présente un immense intérêt au point de vue de la philosophie, le *Proslogion* n'est pas d'un intérêt moins grand au point de vue de la vie intime de notre saint. Ce livre est son âme mise au dehors dans un entretien avec lui-même et avec Dieu; c'est son être tout entier résonnant comme une lyre et laissant s'échapper une des vibrations les plus sublimes qu'ait jamais rendues le génie de l'homme sous le souffle de Dieu.

On pourrait définir le *Proslogion* le cri vers Dieu de l'être humain pénétré par la grâce.

« O mon Dieu, je veux vous comprendre, commence par dire l'in-« telligence. Ce n'est pas afin de croire en votre vérité que je veux « la comprendre ; j'y crois, ô mon Dieu, mais je veux comprendre « cette vérité que ma foi accepte et que mon cœur aime. Ce n'est « point que je prétende pénétrer jusque dans les profondeurs de « votre être, ô mon Dieu, mais je désire le comprendre en quelque « manière (1). »

« O mon Dieu, je veux me démontrer à moi-même votre exis-« tence, dit ensuite la raison; la preuve de cette existence est en « moi (2). »

Cela ne suffit pas : l'homme a d'autres besoins que celui de comprendre et d'autres facultés que celle de démontrer. « O mon Dieu, « je veux vous saisir, s'écrie l'être humain s'élançant vers Dieu par « tous ses sens à la fois. — Je suis plongé en vous, je vis et me meus « en vous : comment se fait-il que je ne puisse vous approcher? « Vous n'êtes cependant pas loin; vous êtes autour de moi, vous êtes « en moi : comment se fait-il que je ne vous sente pas? Vous vous « cachez à mon âme, derrière le voile de votre lumière et de votre « béatitude, et mon âme demeure dans les ténèbres et dans sa « misère. Elle regarde, et elle ne voit point votre beauté. Elle écoute, « et elle n'entend point votre harmonie. Elle flaire et elle ne respire « point votre odeur. Elle goûte, et elle ne perçoit point votre sa-

(1) *Prosl.*, cap. I. Le saint avait d'abord intitulé son ouvrage : *Fides quærens intellectum.*

(2) Cap. II et III.

« veur. Elle palpe, et elle ne sent point ce qu'il y a en vous de ve-
« louté. Car vous possédez tout cela en vous, ô Seigneur mon Dieu,
« vous le possédez à votre manière qui est ineffable, vous qui avez
« donné aux créatures de le posséder à leur manière sensible : mais
« par l'effet de la langueur invétérée du péché, les sens de mon âme
« se sont raidis; ils se sont blasés, ils se sont fermés (1). »

Enfin l'être humain, ramassant toutes ses puissances affectives, s'écrie : « Que je vous voie, que je vous entende, que je vous sente,
« ô mon Dieu; je veux vous aimer: je veux que tout en moi s'attache
« à vous; que mon esprit vous médite; que ma langue vous célè-
« bre; que vous soyez la faim de mon âme, la soif de ma chair, et
« l'objet vers lequel s'élance toute ma substance (2). »

Le *Proslogion* donne une voix à tout ce qui est dans l'homme. Il n'est pas une fibre de son âme et pas une molécule de son corps qui n'y crie : Mon Dieu et mon tout! C'est l'être humain se précipitant vers Dieu par toutes les voies qui lui sont ouvertes, se plongeant en lui, et s'absorbant en lui, sans rien perdre de sa personnalité.

Or, cet être humain qui gravite ainsi vers Dieu et qui s'abîme en lui n'est pas un être fictif, c'est un être plein de réalité, c'est notre saint lui-même. Le *Proslogion,* plus encore que ses *Prières,* est l'expression fidèle de ses sentiments les plus profonds. Il forme l'une des pages les plus saisissantes de la vie intime du saint dont nous écrivons l'histoire.

(1) Cap. XVI et XVII.
(2) Cap. XXVI.

CHAPITRE XXXVII.

Heureuse vieillesse de l'abbé Herluin. — Consécration de la nouvelle église du Bec par l'archevêque Lanfranc (1078).

Pendant qu'Anselme, par une science et une sainteté toujours croissantes, montait à son apogée, le vénérable abbé Herluin déclinait de jour en jour. « Ses forces avaient baissé, nous dit son bio- « graphe en nous retraçant le tableau de son heureuse et sainte vieil- « lesse. Sa vue s'était obscurcie, et, à partir de l'heure de vêpres, « il ne pouvait se passer de quelqu'un pour le conduire. Il avait « cessé à cause de cela de coucher dans le dortoir des religieux et « d'assister au chœur. Cependant il se levait la nuit, à l'heure de « matines, et nulle fatigue ne put jamais le décider à prolonger « son repos après l'heure du lever de la communauté. Il ne changea « rien au régime austère qu'il avait adopté dès ses débuts dans la « vie religieuse. Seulement, pour se rendre aux vœux exprimés par « toute la communauté, il consentit, vers la fin de sa vie, à faire « chaque jour deux repas, et encore en excepta-t-il jusqu'au bout « les jours de jeûne d'obligation. Avec cela, il ne cessait point de « travailler du matin au soir, sans se donner jamais de relâche. Les « moines trouvaient en leur abbé un bon père ; car au zèle pour la « discipline s'unissait chez lui l'amour le plus tendre. Mais il dé- « testait les paresseux, particulièrement ceux qui l'étaient pour « l'étude. De quoi est capable un moine sans instruction et qui « ignore la loi de Dieu? disait-il. Quant à ceux qui étaient vigilants, « studieux, et qui s'appliquaient à faire des progrès dans la vertu, « il se faisait leur serviteur. La plupart des moines s'adonnaient à « l'étude beaucoup plus pour lui plaire que par amour de la science. « Il ne cessait de s'informer quels étaient ceux qui montraient le

« plus d'aptitude, qui avaient le plus de mémoire, le plus d'appli-
« cation, et dans quelle branche chacun réussissait, à l'acquisition
« de quelles vertus chacun s'appliquait plus spécialement, quels
« étaient ceux qui étaient embrasés d'un plus grand amour de
« Dieu; et ce qu'il rencontrait d'aimable en chacun, il l'aimait
« comme en lui-même (1). »

La famille du vénéré fondateur s'était accrue; cent trente-huit moines firent profession de son vivant à l'abbaye du Bec, et, dans ses dernières années, malgré le nombre de ceux que la mort lui avait enlevés ou qu'il avait cédés à d'autres monastères, notamment à celui de Saint-Sauveur, la communauté se composait encore d'environ une centaine de membres. C'était là sa couronne et sa joie. Sentant bien que sa tâche était finie et qu'il s'en allait, il était prêt à partir. Il partait content : tous ses vœux étaient réalisés, excepté un cependant. Herluin demandait à Dieu avec larmes la grâce de voir, avant de mourir, consacrer la nouvelle église du monastère, et de la voir consacrer par celui-là même qui lui avait conseillé de la faire construire, son bien-aimé Lanfranc. L'église était terminée depuis 1074. Herluin attendit et pria pendant trois ans. Enfin, vers la fin de 1077, Dieu exauça ses prières.

Lanfranc fut obligé de se rendre pour des affaires importantes auprès du Conquérant, qui se trouvait alors en Normandie, et, tout d'un coup, au moment où personne ne s'y attendait, on apprit au Bec que l'archevêque de Cantorbéry était aux portes du monastère. La joie de tous fut au comble.

Arrivé dans la vallée du Bec, Lanfranc enleva de son doigt son anneau archiépiscopal. Cependant Herluin et ses religieux s'étaient mis en route pour aller au-devant de l'illustre prélat. Dès qu'il aperçut le vénérable abbé, l'archevêque, plus agile, courut pour se prosterner à ses pieds; mais l'abbé ne le permit pas et voulut se prosterner lui-même. L'archevêque l'en empêcha à son tour. Pendant quelque temps un combat d'humilité se livra ainsi entre eux, à la grande édification des moines. A la fin, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et s'embrassèrent à plusieurs reprises.

(1) *Vit. Herl.*, auct. Gisl. Crisp. ejus discipulo. — *Act. S. Ord. S. Ben.* sæcul. VI, pars 2ª, p. 351.

Quand on fut dans l'intérieur du monastère, le primat s'assit sur un banc comme un simple moine. Il tint à parler à chacun en particulier. Il commença par les anciens religieux qu'il avait connus autrefois, demandant à chacun d'eux de ses nouvelles. Il eut ensuite un mot pour chacun des autres moines; des moines il passa aux étudiants, puis ce fut le tour des enfants. Personne ne fut oublié. Il voulut savoir sur chacun d'où il venait, qui il était. La bonté de l'auguste visiteur faisait oublier sa dignité : tous se sentaient à l'aise.

Au réfectoire, l'archevêque refusa toute distinction. Une table était dressée à part, servie de tout ce qu'on avait pu trouver de plus recherché. Lanfranc ne voulut point s'y asseoir, et déclara qu'il ne toucherait point aux mets dont elle était chargée. Il se plaça à la table commune, fit asseoir les religieux les uns à sa droite, les autres à sa gauche, et prit au plat commun.

A l'église, même simplicité. Lanfranc avait manifesté l'intention d'assister à l'office : on pensait qu'il y assisterait en évêque, et on lui avait préparé un trône; mais comme s'il ne l'eût pas aperçu et comme s'il n'avait jamais quitté le Bec, il alla droit à la stalle du prieur. On lui fit remarquer qu'un siège était disposé tout exprès pour lui : « Au Bec, je ne suis que prieur, » répondit-il.

Herluin et toute sa communauté conjurèrent le primat de vouloir bien prolonger assez longtemps son séjour en Normandie pour consacrer la nouvelle église. Il accueillit leur demande avec la meilleure grâce, se réservant seulement d'obtenir l'agrément du roi avant d'y souscrire d'une manière définitive. Du Bec, le primat se rendit à la cour, obtint le consentement du roi, et fit immédiatement porter à Herluin et à ses moines la réponse tant désirée. Il envoyait en même temps de quoi subvenir aux dépenses considérables qu'entraînerait la cérémonie de la consécration. On était au commencement d'octobre : le jour de cette grande fête fut fixé au vingt-trois. La nouvelle s'en répandit aussitôt dans toute la Normandie et dans les contrées voisines.

Au jour marqué, on vit arriver au Bec une multitude innombrable composée de personnes de tous les rangs, nous dit le biographe d'Herluin, qui a pris un soin tout particulier de nous conserver le

souvenir de cette mémorable journée. L'assemblée n'était pas seulement immense ; elle était magnifique. Odon, évêque de Bayeux, Gislebert Fitzobern, évêque d'Évreux, Robert, évêque de Séez et Gilbert Maminot, évêque du Mans, et un grand nombre d'abbés entouraient le primat d'Angleterre. Tout un peuple de moines et de prêtres séculiers étaient accourus de la Normandie et des pays d'alentour. Dans les premiers rangs de la foule, on remarquait un nombre considérable de comtes, de barons, de seigneurs de tous les titres accompagnés de leurs dames. Plusieurs venaient de loin. Toute la noblesse de Normandie était là. Le roi et la reine, retenus à la cour par des affaires importantes, s'étaient fait représenter par des seigneurs de leur suite, et ils avaient envoyé des dons considérables. On avait craint un instant que la mort du vénérable abbé du Bec ne vînt jeter un voile de deuil sur cette fête : pendant les huit jours qui la précédèrent, une maladie grave le mit aux portes du tombeau. Mais le jour même de la consécration il se trouva complètement guéri.

Le temps était splendide. C'était une de ces belles journées d'automne qui ont tout l'éclat des journées d'été avec une chaleur plus douce. La cérémonie commença à l'extérieur. On organisa une procession immense qui se rendit à l'église. Mais la foule était trop grande pour qu'on pût en régler le mouvement. De ces houles humaines s'élevait une sorte de murmure immense semblable au bruit des flots de la mer ; ce murmure couvrait entièrement le bruit des chants. Au bout d'un peu de temps, ces flots de peuple se brisèrent contre l'édifice à consacrer et refluèrent vers le point d'où ils étaient partis. On ne pouvait pénétrer dans l'église sans les traverser ; mais comment les traverser? Les prélats, sans lesquels la consécration ne pouvait être faite, essayèrent. Vains efforts. Pendant longtemps il sembla qu'ils ne parviendraient jamais à pouvoir s'ouvrir un passage à travers cette foule compacte et houleuse. Ils s'étaient cependant engagés au milieu d'elle ; et heurtés, bousculés, comprimés et presque broyés, ils avançaient peu à peu. A la fin, ils arrivèrent les uns après les autres jusqu'aux portes de l'église, chacun s'estimant heureux de n'avoir pas eu les os brisés.

Quand un évêque se présentait, les portes s'ouvraient, puis se fermaient immédiatement sur lui. Il avait été décidé qu'on les tiendrait

fermées afin de permettre aux évêques d'accomplir tranquillement la cérémonie de la consécration. Pendant ce temps-là, le peuple devait se tenir au dehors. Mais à peine les prélats furent-ils tous entrés, que la foule avide de voir ce qui se passait au dedans arrachait les portes de leurs gonds et se précipitait dans l'église avec l'impétuosité d'un torrent qui rompt ses digues. Les nefs, les bas côtés, le transept, les chapelles latérales, le chœur lui-même, en un instant, tout fut envahi, et il ne resta plus une place à occuper. Alors l'inondation s'arrêta. Mais le tumulte était au comble. On regarda comme une marque particulière de la protection de Notre-Dame du Bec qu'il n'y eût pas un seul accident à déplorer.

Au bout de quelque temps on réussit, non sans peine, à assigner à chaque évêque un autel à consacrer, pendant que le primat consacrait l'autel principal. Puis les cérémonies commencèrent : les prélats firent ce qu'ils purent. Ce qui souffrait le plus, c'était le chant. On obtenait encore, à force d'efforts, que la foule se rangeât tantôt sur un point, tantôt sur un autre : on ne pouvait arriver à lui faire garder le silence. L'excès de sa joie l'empêchait d'avoir conscience de ses cris, et tel était le tumulte, que les chantres ne pouvaient s'entendre eux-mêmes. Les moines du Bec étaient bien là avec la charge de maintenir l'ordre, fait observer le biographe d'Herluin, que nous ne faisons que suivre pas à pas dans tout ce récit, mais qu'était-ce qu'une centaine de moines pour contenir une telle multitude? D'ailleurs, loin de maîtriser les autres, ils ne pouvaient se maîtriser eux-mêmes. L'émotion les avait saisis; ils ne pouvaient que pleurer de joie.

Quand la cérémonie fut terminée, la foule qui avait envahi l'église s'écoula peu à peu pour aller rejoindre celle bien plus nombreuse qui l'attendait au dehors; et alors la fête prit un autre aspect. Un festin magnifique, « un festin pascal », dit notre vieil auteur pour en peindre la magnificence, attendait, dans un vaste réfectoire, les personnages de distinction et les moines étrangers. Comme le nombre de ces derniers était fort grand, ils ne purent être servis tous ensemble. Dès que le festin était terminé pour les uns, il recommençait pour les autres. Le réfectoire ne cessa d'être rempli de convives qui se succédèrent ainsi tout le jour et une partie de la nuit.

Le peuple n'avait pas été oublié. Plusieurs jours avant la cérémonie, comme une foule d'étrangers étaient déjà accourus de toutes parts, les fermes d'alentour et d'autres assez éloignées, avaient été transformées en hôtelleries pourvues de provisions abondantes. Le Bec fournissait tout. Une partie de la foule demeura autour de l'abbaye. Le temps était magnifique; le gazon pouvait servir de table; les bois conservaient un reste d'ombrage, et cette chère abbaye du Bec où venait de s'accomplir une cérémonie si solennelle, avait pour ces âmes pleines de foi un attrait qui les enchaînait à ses murs. Ceux qui avaient été désignés pour servir tout ce peuple, n'avaient pas un instant de répit. Ils ne faisaient qu'aller et venir, avec cet empressement fiévreux que donnent des demandes se succédant sans interruption de plusieurs côtés à la fois. On voyait au milieu d'eux, couvert du froc monastique, un vieillard vénérable, à la figure empreinte de bonté et rayonnante de joie, qui les arrêtait à chaque instant pour leur demander si tout le monde était servi, s'il ne manquait rien à personne, et si les provisions ne faisaient point défaut. C'était l'abbé Herluin. Comme on lui répondait que tous étaient servis abondamment et qu'il y aurait des provisions de reste : « Dieu soit béni, » disait-il, et il se prenait à pleurer.

Dès le lendemain, Lanfranc annonça aux moines du Bec qu'il était obligé de les quitter le jour même. On ne lui répondit que par des larmes. Les enfants pleuraient plus fort que les autres. Mais rien ne put retenir le primat. L'abbé Herluin fit un suprême effort et accompagna son cher Lanfranc à une distance de deux milles. Les moines se disaient entre eux que plus jamais il n'irait aussi loin. Enfin, quand il sentit que ses forces l'abandonnaient entièrement et qu'il fallait s'arrêter, il se jeta au cou de l'homme qu'il aimait le plus au monde, et dont il était le plus aimé. Il le tint longtemps embrassé. Il savait qu'il ne le reverrait plus ici-bas, et il ne pouvait se séparer de lui. Il le fallut cependant. Rentré dans sa cellule, il pleura longtemps en silence, puis levant ses yeux au ciel, il s'écria en empruntant les paroles du saint vieillard Siméon : « Maintenant, Seigneur, vous pouvez laisser votre serviteur s'en aller en paix, car ce qu'il désirait voir, ses yeux l'ont vu. »

En effet, l'heure de son départ pour le ciel était proche.

CHAPITRE XXXVIII.

Dernière maladie et mort de l'abbé Herluin (1078). — Ses funérailles. — Ce qu'est devenue sa dépouille mortelle.

Le vénérable abbé Herluin était depuis longtemps brisé par l'âge et les travaux, et presque impotent. Dieu ne lui avait rendu momentanément un peu de force que pour lui permettre d'assister à la consécration de la nouvelle église du Bec par son cher Lanfranc. Dès le lendemain de cette consécration, presque aussitôt après ses adieux à l'archevêque, il perdit entièrement l'usage de ses membres, et il ne le recouvra plus. Dieu, qui manifeste souvent sa bonté envers ses serviteurs en achevant de les purifier dès ici-bas par la souffrance, le laissa languir dans cet état jusqu'au mois d'août de l'année suivante. Le dimanche, 19 août 1078, une faiblesse extraordinaire l'avertit que sa fin approchait. Il se mit au lit avec la certitude qu'il allait mourir. Ce malheur, quoique prévu, jeta la consternation parmi les moines. Ils ne pouvaient plus ni manger ni dormir. Deux jours se passèrent ainsi. Le mercredi, le vénérable malade demanda qu'on lui administrât les sacrements. Quelques instants après, tous ses enfants entouraient son lit de mort, en chantant des psaumes qu'ils interrompaient par leurs sanglots. Quand le moment de réciter le *Confiteor* fut arrivé, Herluin essaya d'élever la voix, mais l'émotion lui avait enlevé le peu de forces qui lui restaient : il ne put que pleurer. La cérémonie terminée, il se remit un instant et put prononcer quelques mots, juste assez pour dire à ses chers enfants qu'il les bénissait tous et qu'il comptait sur leurs prières. Certes elles ne lui firent pas défaut, mais celles qu'ils essayaient de faire tout haut se changeaient aussitôt en pleurs, et les psaumes commencés ne s'achevaient jamais. Les religieux n'o-

saient se regarder les uns les autres. Chacun voyait sur le visage de son voisin l'expression d'une douleur qui lui fendait l'âme (1).

Ainsi préparé pour le suprême passage, le pieux malade resta jusqu'au samedi aux portes de l'éternité, attendant que Dieu lui fît signe d'entrer. Anselme, son cher prieur, ne cessa pendant tout ce temps de prodiguer à son vénéré père les soins les plus délicats et les marques d'une vive tendresse. Il eût voulu se fixer auprès de son lit, mais le bon père ne le lui permettait pas. Il savait que ses occupations l'appelaient ailleurs et que les frères avaient besoin de lui. Le prieur s'éloignait à regret, et puis il revenait l'instant d'après pour s'éloigner encore. Dans la nuit du vendredi au samedi, qui devait être, la chose était visible, la dernière du vénéré fondateur, il résolut de désobéir pour la première fois à ses ordres. A la faveur des ténèbres, il se glissa furtivement dans un coin de la cellule du malade où il ne pouvait être aperçu. Un des premiers et des plus chers enfants d'Herluin, accouru au premier bruit de sa maladie, veillait à son chevet. C'était Dom Roger, abbé de Lessai, en Normandie, qui avait autrefois travaillé, souffert et prié avec lui à Bonneville. Quand la cloche du monastère sonna matines, le malade dit à Dom Roger : « Réveillez le prieur pour qu'il récite matines avec nous. » Grand fut l'étonnement d'Anselme : il croyait sa présence entièrement ignorée. Au point du jour, le malade voulut que le reste de l'office fût récité en entier auprès de son lit, puis il demanda le saint viatique. Dom Roger courut à l'église, mais, par accident, il ne restait plus aucune hostie dans le ciboire. Heureusement il se trouva qu'un des religieux, qui célébrait la messe pour le malade, était sur le point de communier. Il détacha une parcelle de la sainte hostie et Dom Roger la porta au mourant. En même temps les religieux accoururent pour réciter au pied de son lit les prières de la recommandation de l'âme. Mais comme ils pleuraient plus qu'ils ne priaient, le vénéré mourant,

(1) Dum quisque in alterum respiciebat, quasi jam cerneret fratrem patre orbatum, erumpebat in lacrymas. (*Vit. B. Herluini*, auct. Gisl. Crisp. — *Act. S. Ord. S. Ben.* sæcul. VI, pars 2ª, p. 354.)

Dans ce récit, comme dans tous les autres, il n'y a pas un trait qui ne soit emprunté aux contemporains. Nous reproduisons, nous n'embellissons pas.

brisé par le spectacle de leur douleur, leur fit signe de se retirer. Ils sortirent donc, mais ils demeurèrent auprès de la porte, attendant de minute en minute la fatale nouvelle. A chaque instant cette porte s'entr'ouvrait doucement, une question était posée à voix basse, un regard furtif était jeté, puis la porte se refermait pour se rouvrir l'instant d'après. Cela dura jusqu'au soir. Le vénérable abbé semblait absorbé dans des réflexions profondes. De temps en temps il en sortait pour dire à Dom Roger : « Que font donc nos seigneurs? Pourquoi ne viennent-ils pas? » Dom Roger, croyant qu'il voulait parler des religieux (1), lui répondait : « Ils sont à vos ordres; vous n'avez qu'à dire un mot, et ils viendront. » Mais Herluin ne disait plus rien. Quelque temps après il répétait sa question avec une animation qui allait toujours en croissant. Dom Roger recommençait de demander au vénérable mourant si ses religieux devaient venir, et le mourant rentrait dans le silence. Enfin il dit avec la vivacité d'un homme qui est las d'attendre : « Mais pourquoi donc, nos seigneurs attendent-ils ainsi? » Ce furent ses dernières paroles. Les seigneurs qu'il appelait vinrent enfin d'en haut et recueillirent sa belle âme pour la porter dans le sein de Dieu. C'était vers la fin du jour : au moment où le soleil venait de dorer de ses derniers rayons les sommets des deux pentes rapides qui forment la vallée du Bec, un autre soleil dont la lumière ne meurt jamais brillait aux regards du fondateur de l'un des monastères les plus célèbres du moyen âge (26 août 1078).

Une foule nombreuse accourue des environs se tenait aux portes de l'abbaye, calme, triste, recueillie, silencieuse. Dès que la nouvelle que le vénérable abbé avait rendu le dernier soupir lui eut été apportée, il se produisit en elle une agitation soudaine. On crut un instant qu'elle allait briser les portes et se précipiter dans l'intérieur du cloître pour voir le défunt. Mais Dom Roger réussit à la contenir en lui assurant que le corps allait être transporté dans l'église et que là elle pourrait satisfaire ses pieux désirs.

Les moines du Bec firent à leur père de magnifiques funérailles.

(1) Quid faciunt *domini nostri?* Cur morantur? Quid esse putatis cur non accedunt? — Il serait plus exact de traduire *domini nostri* par *nos révérends*, s'il s'appliquait aux religieux. La traduction française ne peut rendre l'amphibologie du latin.

Gislebert Fitzosbern, évêque d'Évreux, les présida, et plusieurs abbés et un grand nombre de personnages de distinction y assistèrent. On remarquait dans le cortège funèbre un grand nombre de pauvres. Le prieur leur fit distribuer d'abondantes aumônes : ils allaient trouver dans Anselme un père dont la charité ne le céderait en rien à celle d'Herluin.

Herluin, quand il mourut, avait atteint sa quatre-vingt-quatrième année, et il avait passé quarante-quatre ans dans la vie religieuse.

Lanfranc et Anselme allèrent mourir à Cantorbéry, Hernost et Gondulfe à Rochester, Dom Roger à Lessai, Dom Henry à Bataille; et ainsi de plusieurs autres. Les révolutions ont profané leurs tombes et dispersé leurs cendres, et il ne reste plus rien d'eux que leur souvenir. Il n'en est pas ainsi d'Herluin. Il meurt au milieu de sa famille religieuse, dans cette maison monastique qu'il a bâtie; sa dépouille mortelle est déposée dans le chapitre sous les pieds de ses enfants; elle y demeure pendant sept siècles entourée d'une vénération à laquelle, pour devenir un culte proprement dit, il n'a manqué que l'approbation de l'Église (1). Elle y demeure jusqu'au milieu de la grande révolution, après que les moines ont été dispersés, et cette révolution impie, qui a outragé tant de tombes, respecte la sienne. C'est pendant ces jours mauvais que ses restes furent transportés avec une solennité extraordinaire du monastère dans l'église paroissiale du village auquel il a donné son nom (2). Ils y reposent encore aujourd'hui, et la première chose qui frappe les regards de l'étranger en entrant dans cette petite église de village pauvre et délabrée, c'est la tombe du *bienheureux Helloin*, comme l'appellent invariablement les gens de l'endroit, placée tout près des fonts baptismaux (3). Les cendres du vénéré fondateur semblent garder

(1) On peut consulter sur ce point les *Acta S. Ord. S. Ben.* sæcul. VI, pars 2ª, p. 342 et 365, et le manuscrit latin 12884 de la Bibl. nat., fol. 99 et 100, et aussi *l'Abbaye du Bec au* XVIIIe *siècle*, par M. l'abbé Porée, p. 41.

(2) La commune et la paroisse portent le nom de *Bec-Helloin.*

(3) Le procès-verbal de cette translation est conservé dans les archives de la mairie du Bec-Helloin, que M. le maire a bien voulu, en y mettant une obligeance parfaite, nous laisser fouiller à notre aise. Il commence ainsi :

« Exhumation du corps du bienheureux Hellouin. L'an mil sept cent quatre-vingt-« douze, quatrième de la liberté, premier de la république française, le dimanche « quatorze octobre, à deux heures après midi, on a célébré dans cette paroisse la trans-

cette vallée qu'il a tant aimée, et attendre le jour où il lui sera permis de rentrer dans ce monastère où pendant huit siècles il reposa au milieu de ses enfants. Espérons que ce jour viendra, et qu'Herluin non seulement reprendra possession de son monastère, mais encore sera placé sur les autels.

« lation du corps du bienheureux Hellouin, premier fondateur et premier abbé de la ci-« devant abbaye du Bec... En mil sept cent sept, six cent trente et un ans après sa mort, « on ouvrit son tombeau, comme il appert par un procès-verbal du cinquième jour de « juillet, mil sept cent sept ci-joint, qui constate qu'on a trouvé, à cette époque, son « squelette tout entier sans la moindre marque de corruption, ni de dérangement d'au-« cun os, sa crosse intacte à sa gauche et ses brodequins seulement décousus; lequel « procès-verbal nous a été remis par le ci-devant prieur... »

Après avoir rapporté les difficultés qu'on eut pour tirer le tombeau d'Herluin du sein de la terre et pour le transporter, malgré sa pesanteur énorme, dans l'église de la paroisse, le procès-verbal ajoute :

« Pour exciter de plus en plus la foi et la piété des fidèles, on découvrit le dessus « de sa tombe, et une foule innombrable de citoyens en rendant les honneurs dus à sa « sainteté et à ses vertus fut témoin qu'il était encore dans le même état et la même « situation où on l'avait trouvé en mil sept cent sept... et a la fin, après l'avoir encensé, « chanté quelques antiennes et oraisons, et après l'avoir invoqué comme un puissant « intercesseur auprès de Jésus-Christ, on le couvrit d'une chasuble, et après avoir été « recouvert du dessus de sa tombe, on remit dessus la terre qu'on avait enlevée de vis-« à-vis des fonts et maçonna la tombe dont il était décoré à l'abbaye, de sorte qu'il est « ici comme on l'a vu depuis environ cent ans au chapitre de l'abbaye.

« Fait et certifié par nous, prêtre curé de ce lieu, soussigné, le dit jour et an que dessus.

« Marette, curé du Bec. »

CHAPITRE XXXIX.

Les moines du Bec élisent à l'unanimité saint Anselme pour leur abbé. — Résistances du saint; persistance des moines. — Le saint finit par se résigner. — Il reçoit l'investiture de Guillaume le Conquérant. — Sa consécration abbatiale (le 22 février 1079).

Quand les moines du Bec eurent rendu les derniers honneurs à leur vénérable abbé, ils songèrent à lui donner un successeur. C'était à eux qu'il appartenait de le choisir. Leur choix était fait depuis longtemps.

Le prieur réunit le chapitre et invita les moines à procéder à l'élection de leur nouvel abbé. « Notre abbé, c'est vous, » lui répondirent-ils tous d'une seule voix. Anselme proteste et se récrie; mais à mesure que son refus s'accentue davantage, l'insistance des moines devient plus vive. Le prieur les prie de vouloir bien au moins l'écouter, et il obtient, non sans peine, un peu de silence. Mais dès qu'il se fut mis à développer les raisons qui, selon lui, devaient les porter à donner leurs suffrages à quelque autre, cette communauté d'ordinaire si avide de l'entendre, ne l'écouta plus qu'avec des signes visibles d'impatience. Un grand trouble s'empara alors de l'esprit du saint. Il congédia le chapitre, et il s'efforça d'arriver par des entretiens particuliers au but qu'il n'avait pu atteindre en parlant à la communauté réunie. Plusieurs jours se passèrent dans ces tentatives sans le moindre succès. Le saint prieur eut alors recours à un autre moyen. Voyant qu'il ne pouvait convaincre les moines, il essaya de les toucher. Il réunit de nouveau le chapitre; se prosternant la face contre terre au milieu de la salle, le visage baigné de larmes, et d'une voix que les sanglots entrecoupaient, il conjura ses frères « au nom du Dieu tout-puissant, et s'il leur restait quelque pitié « dans le cœur, d'avoir compassion de lui, de se souvenir de la

« bonté de Dieu et de lui faire miséricorde (1). » Pour toute réponse, tous les moines se levèrent et se prosternèrent à leur tour. C'était bien plutôt à lui d'avoir pitié d'eux, lui dirent-ils, et ils le conjurèrent de ne pas s'obstiner à préférer son intérêt personnel au bien de la communauté. Anselme ne se rendit pas cette fois encore, et pendant plusieurs jours on vit se renouveler des scènes semblables. Les moines étaient désolés; Anselme était dans la consternation. Pendant que ces combats lui étaient livrés au dehors, un autre bien plus terrible se passait au dedans de lui-même. Il entendait retentir au fond de sa conscience la voix de l'archevêque Maurille qui, plusieurs années auparavant, lui avait commandé de la manière la plus expresse, en vertu de la sainte obéissance, de ne point refuser une dignité plus importante, s'il arrivait qu'il y fût élevé. Cet ordre ne l'obligeait-il pas dans la circonstance présente? Persister dans ses refus, n'était-ce pas désobéir à celui que Dieu avait chargé de lui faire connaître sa volonté? N'était-ce pas résister à Dieu lui-même et entraver les desseins de sa Providence? Anselme le craignit, et il finit par se rendre. Sans cette crainte, — le saint le racontait lui-même plus tard, — aucune considération naturelle ni aucun effort des hommes n'auraient pu le faire consentir à accepter la dignité abbatiale.

Dès que le saint prieur se fut résigné, les moines se hâtèrent de faire connaître leur choix au Conquérant, qui se trouvait alors en Normandie, en le priant de le confirmer. Guillaume envoya au Bec trois de ses barons, Guillaume de Breteuil, Roger de Montgoméri et Roger de Beaumont avec mission de s'assurer par eux-mêmes de la régularité de l'élection. Le Conquérant connaissait Anselme et savait combien il était digne de cette charge, mais il tenait à être renseigné sur les dispositions des moines à son égard. Quand ses envoyés les lui eurent fait connaître, il manda le prieur à Brionne et, suivant l'usage, il confirma son élection en lui remettant la crosse abbatiale, mais, paraît-il, sans exiger de lui l'hommage (2).

(1) Eadm., *Vit S. Ans.*, lib. I.

(2) Operæ pretium puto mandare litteris his qui sunt et qui futuri sunt post nos quo ordine et qua libertate Beccensis ecclesia constat ab initio...

Hic vir (Herluinus) nobilis genere et moribus, postquam decessit, monachi illius qui

Au retour d'Anselme, les moines du Bec le pressèrent d'occuper immédiatement la stalle de l'abbé, d'en porter les insignes et d'en exercer les fonctions. Il n'en voulut rien faire. Il leur répondit que, tant qu'il n'aurait pas reçu la consécration abbatiale, il continuerait à se regarder comme simple prieur.

Anselme n'estimait pas, il le montrait ainsi d'une manière non équivoque, que rien fût changé dans sa position et que son pouvoir spirituel se fût accru parce qu'il avait touché une crosse à Brionne. Il l'avait touchée pour user à l'égard d'un monarque puissant, impérieux et redoutable, mais d'ailleurs sincèrement chrétien et zélé pour l'honneur du clergé séculier et de l'ordre monastique, d'une condescendance exceptionnellement et momentanément tolérée par l'Église (1). Mais il tenait à bien montrer que, dans sa pensée, à

jam cœperant adolescere in bonitate et religione prudentiam pastoris amissi retinentes, cautis consiliis in omnibus se providentes, Deo...

Electione peracta innotuerunt hoc scilicet suam electionem principi Willelmo... Princeps vero Willelmus cum honore et gaudio suscepit eum abbatiamque ei tradidit donatione baculi pastoralis, sicut mos est illius regionis, *nec ab eo requisivit ullum homagium*. (*Dom Bouquet*, *Recueil*, t. XIV, p. 270.)

(1) Un décret porté par un concile tenu à Rome en 1075, sous la présidence de saint Grégoire VII, déclarait excommuniés ceux qui recevraient à l'avenir des mains d'un laïque l'investiture d'une abbaye ou d'un évêché. Mais il est certain qu'une tolérance sinon expresse, au moins tacite, du Saint-Siège autorisa Guillaume le Conquérant à continuer à donner l'investiture comme il l'avait fait avant ce décret. Il ne lui fut point notifié. Le Saint-Siège ne lui défendit jamais les investitures. Il ne fut inquiété sur ce point ni par saint Grégoire VII, ni par Urbain II, ni par leur légat Hugues, archevêque de Lyon. Saint Grégoire VII donna même à ce dernier l'ordre exprès de ménager le Conquérant. « Le roi des Anglais, lui écrivit-il, ne se conduit pas, en certaines choses, « aussi religieusement que nous pourrions le désirer. Cependant il ne détruit pas les « églises de Dieu, il ne les vend pas, il se préoccupe sincèrement de maintenir parmi « ses sujets la paix et la justice... Par cette conduite il s'est vraiment placé comme ho- « norabilité au-dessus de tous les princes actuellement régnants. Dès lors il y a lieu « de le traiter avec plus d'indulgence et de supporter dans une certaine mesure les « écarts auxquels il peut quelquefois se livrer lui-même ou entraîner ses subordonnés. » (*S. Grég. VII Epist.*, lib. IX, 5.)

Du reste, en dehors même de toute tolérance et de toute dispense expresse ou tacite, saint Anselme pouvait fort bien, à une époque où le premier décret porté contre les investitures était à peine connu en Normandie, si toutefois il y était connu, ne voir dans ce décret que la répression de la présomption qu'avaient la plupart des rois de cette époque de conférer eux-mêmes les dignités ecclésiastiques, et non de la coutume suivie par le Conquérant de donner les biens temporels attachés à ces dignités à ceux à qui elles avaient été conférées par une élection canonique sur laquelle il n'avait nullement pesé. Vingt ans plus tard, quand ce décret contre les investitures eut été renouvelé par Urbain II au concile de Clermont, saint Yves, évêque de Chartres, un des plus savants

cette tradition de crosse faite par un roi ne correspondait la concession d'aucun pouvoir spirituel ni même d'aucune dignité ecclésiastique.

La consécration de l'abbé du Bec revenait de droit à l'archevêque de Rouen. Mais l'archevêque Jean, qui occupait alors ce siège, se trouvait empêché par une maladie grave qui fut de longue durée. On attendit quelques mois, et comme l'archevêque de Rouen ne guérissait pas, Gislebert, évêque d'Évreux, le même qui avait présidé les funérailles d'Herluin, donna la consécration abbatiale à son successeur, dans l'église du Bec, le 22 février 1079.

Anselme avait dirigé la communauté du Bec comme prieur pendant quinze ans. Ces quinze années furent les plus belles et les plus douces de sa vie, celles pendant lesquelles, au milieu d'occupations incessantes, il put encore trouver, grâce à ses veilles prolongées, le plus de loisirs et savourer le plus à son aise le calme de la solitude et les charmes de l'étude et de la contemplation. Avec la dignité abbatiale commençait plus particulièrement pour lui le moment de l'action. Quinze ans plus tard, ce sera celui de la lutte.

canonistes de son temps, ne le comprenait pas autrement, comme on peut le voir par sa lettre à Hugues, archevêque de Lyon, au sujet de Sanctio, évêque d'Orléans, qui avait reçu l'investiture des mains du roi de France, Philippe Ier. (*D. Yvonis Epist.* LX.)

LIVRE III.

SAINT ANSELME ABBÉ.

CHAPITRE PREMIER.

Répugnances du saint abbé pour l'administration des biens temporels. — Il s'en décharge sur d'autres. — Son désintéressement, sa générosité. — Sa manière aimable d'exercer l'hospitalité. — Sa confiance en Dieu.

L'abbé, au moyen âge, n'est pas seulement un supérieur de communauté; c'est un seigneur. Il a des propriétés à faire valoir, des intérêts matériels de tout genre à sauvegarder, des plaideurs à mettre d'accord, souvent même des procès à soutenir lui-même, une foule de plaintes et de réclamations à entendre, des abus à réprimer, des délits à punir, tout un gouvernement à exercer. De ce côté, Herluin, versé dans les lois et les coutumes normandes, et d'ailleurs esprit très pratique, n'éprouvait ni répugnances ni embarras. Il n'avait eu qu'à continuer dans le cloître ce qu'il avait fait dans le siècle. Son successeur ne lui ressemblait nullement sur ce point. Anselme n'avait aucune aptitude pour l'administration temporelle; tout ce qui s'y rapportait lui inspirait un insurmontable dégoût. Son premier soin fut de s'en décharger sur quelques-uns de ses moines plus entendus que lui dans les affaires. Il leur assigna des emplois particuliers qui partageaient entre eux toute l'administration du

temporel. « Vaquer à la contemplation, instruire les moines, leur « donner des avis, les corriger au besoin, tel fut le lot qu'il se ré- « serva pour lui-même (1). » Mais ce ministère qui lui était si doux, il ne pouvait l'exercer seul : les étrangers à recevoir, ses nombreuses relations de toute sorte avec le dehors, ses voyages et même des absences prolongées, demandaient qu'il s'associât un de ses religieux pour l'aider dans la direction intérieure du monastère. D'ailleurs, la Règle l'exigeait aussi. Il nomma prieur Baudric, beau-frère d'Herluin et l'un de ses premiers compagnons.

« Il se présentait quelquefois des affaires d'une particulière im- « portance pour lesquelles l'intervention de l'abbé était jugée né- « cessaire. Il fallait bien qu'il s'y prêtât. On l'y voyait porter une « préoccupation de ne point blesser la justice qui touchait pres- « que au scrupule. Acquérir la moindre chose par la ruse aux « dépens de la plus stricte justice lui paraissait une abomination. « Aussi veillait-il à ce que, dans les procès, aucun des siens n'eût « recours à la fraude pour tromper son adversaire. Il ne faut pas « faire aux autres, disait-il, ce que nous ne voudrions pas qu'on « nous fît à nous-mêmes. Il lui arrivait parfois d'être obligé de « s'asseoir au milieu de gens qui plaidaient contre lui. Ils cher- « chaient des ruses et des détours pour tromper le saint; mais lui « n'y prenait même pas garde, et pour toute réponse il citait à ses « adversaires, quand ils consentaient à l'écouter, quelques paroles « de l'Évangile ou d'une autre partie de l'Écriture sainte, ou bien « il traitait de quelque point de morale. Souvent il ne trouvait « personne pour l'écouter; alors, se reposant doucement dans la « pureté de son cœur, il s'endormait. Quelquefois on inventait, « pendant son sommeil, les ruses les mieux combinées pour le sur- « prendre. Mais à peine les avait-il entendues qu'il les démasquait « et les réduisait à néant, non comme un homme qui vient de dor- « mir, mais comme un homme qui eût été éveillé, et qui eût prêté « la plus vive attention (2). »

Dans les biens temporels le saint voyait un moyen de soulager les pauvres, d'embellir le monastère, de soutenir et de multiplier les

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.
(2) Id., *ibid.*

bonnes œuvres; et il les y employait sans calcul et sans retard. Il ne montrait d'empressement qu'à dépenser. Il ne dépensait que pour les pauvres, pour l'Église, pour de saintes causes, mais il donnait et dépensait tout ce qu'il avait.

Après les pauvres, ceux qui avaient le plus à se féliciter de la générosité du saint abbé, c'étaient les étrangers qui venaient visiter l'abbaye du Bec et quelquefois y passer quelques jours et s'y édifier par le spectacle de la vie monastique. Chez les bénédictins, on le sait, l'hospitalité est regardée comme un devoir sacré. Il doit être rempli par les soins directs de l'abbé lui-même. Quand des étrangers se présentaient au Bec, Anselme les accueillait avec un visage ouvert et gracieux, et avec cette bonté et cette aménité grave qui le distinguaient. Des ordres étaient aussitôt donnés pour que rien ne leur manquât. Leur table était servie avec abondance, et même avec délicatesse, quand les provisions du monastère le permettaient. Elles se trouvaient quelquefois fort courtes, et le saint abbé avait peu de chose à offrir. Il redoublait alors de prévenances et d'attentions délicates. « Ses bonnes grâces, dit Eadmer, sup-« pléaient auprès de ses hôtes à ce qui leur manquait du côté des « mets. Il arriva plus d'une fois qu'il fit enlever du réfectoire la « nourriture qu'on avait servie aux moines pour la faire porter à la « table des étrangers, parce qu'on n'avait rien autre chose à leur « offrir pour le moment (1). »

Herluin était généreux, mais il savait compter, et, d'ordinaire, il tenait en réserve des ressources pour l'avenir. A sa mort, l'abbaye avait une certaine avance et possédait quelque argent. Le premier soin d'Anselme fut de le dépenser. Il acheta des terres placées près du monastère, et qui étaient à sa convenance; il fit faire une grande cloche dont le prix dépassa de beaucoup ses prévisions, enfin il fit si bien qu'au bout de très peu de temps il se trouva dans les dettes. Argent et provisions, tout avait également disparu, et les moines se virent un instant sur le point de manquer des choses les plus nécessaires. A ce moment un messager venu de Cantorbéry apporta une somme de vingt livres de la part de Lanfranc. Vu les

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.

besoins de la communauté, vingt livres c'était bien peu de chose. « Vos vingt livres, répond l'abbé à l'archevêque en le remerciant, « nous ont trouvés dans une si grande disette qu'elles ont produit « pour nous l'effet d'une pluie d'arrière-saison qui arrive au der-« nier moment. Nous n'en avons fait qu'une bouchée, et il n'en « reste pas plus de traces que des sept épis pleins et des sept vaches « grasses que Pharaon vit dévorer par sept épis stériles et sept va-« ches maigres. Cependant elles nous ont aidés à attendre jusqu'à « maintenant, quoique avec bien de la peine, et nous ont empê-« chés de manquer absolument de tout (1). »

Ce ne fut pas la seule fois que la sainte imprévoyance d'Anselme réduisit le monastère à cette extrémité. Les dons pleuvaient sur le Bec, mais ils s'écoulaient à travers les mains d'Anselme comme de l'eau claire. Il vivait au jour le jour, donnant et dépensant quand il avait quelque chose, et comptant sur la Providence pour subvenir aux besoins de sa famille quand il n'avait plus rien. Sa confiance ne fut jamais trompée. Souvent des provisions reçues le matin se trouvaient épuisées le soir, et les moines chargés de veiller à la subsistance de la communauté se demandaient, pleins d'anxiété, avec quoi ils la nourriraient le lendemain. Le cellerier fort ému, plein de trouble, venait alors dire au saint abbé : « Mon Père, nous n'avons plus rien; que faut-il faire? » Le saint répondait avec calme : « Allez, mon fils. Confiez-vous au Seigneur, et il vous pourvoira de toutes choses. » Le jour même ou dès le lendemain on recevait des secours. Tantôt c'était un vaisseau qui arrivait d'Angleterre chargé de toute sorte de provisions. Tantôt c'était un riche qui venait frapper à la porte du monastère et lui apportait ses biens en même temps que sa personne. D'autres fois c'était quelque ami de ces bons religieux qui leur envoyait des vivres pour plusieurs jours.

C'est ici le lieu de rapporter un trait de désintéressement du saint abbé dont l'époque ne nous est pas connue. Un riche ecclésiastique, nommé Ursion (2), vint de fort loin prendre l'habit monastique au

(1) Epist., II, 1.

(2) Ce nom d'*Ursio* ne se lit pas dans la liste des moines du Bec, mais on y rencontre à plusieurs reprises celui d'*Ursus*. En tenant compte des variantes et des altérations

Bec. Avant qu'il eût fait ses vœux, il se laissa gagner par des sollicitations importunes, et il alla embrasser la vie religieuse dans un autre monastère qui convoitait sa personne afin de posséder ses biens. Mais il ne trouva point dans cette communauté les consolations et l'édification que lui avait données celle du Bec : il revint au Bec. Comme il n'avait pas fait profession dans le monastère qu'il quittait, il était entièrement libre. Il vint faire profession au Bec. L'abbé du monastère qu'il abandonnait, ne pouvant garder sa personne, s'en consola en gardant ses biens. Anselme ne songea même pas à les réclamer.

Cependant l'abbé qui avait retenu les biens d'Ursion, espérant toujours qu'il reviendrait, ne put, quand il apprit qu'il avait fait profession au Bec, s'empêcher d'avoir des remords. Il prit pour les calmer un moyen assez singulier. Ce fut d'écrire à l'abbé du Bec pour lui représenter qu'Ursion lui appartenait, et que ce transfuge devait lui être renvoyé. La réponse d'Anselme est pleine de charité et marquée au coin d'une exquise convenance. Il rappelle d'une part les faits et de l'autre la règle suivie en pareil cas dans l'ordre bénédictin. L'abbé n'a aucun droit sur un moine tant qu'il n'est que novice ; un novice peut, avant d'être profès, quitter le monastère dans lequel il se trouve, soit pour entrer dans un autre, soit pour retourner dans le monde, sans avoir à rendre compte de sa conduite à personne qu'à Dieu. L'abbé du Bec est donc le seul qui possède des droits sur Ursion. Il a le droit rigoureux de le retenir comme un sujet qui lui appartient. Mais c'est un droit dont il n'usera pas. Il laisse Dom Ursion entièrement libre de retourner dans le monastère qui le réclame. Qu'on l'envoie chercher, et, si tel est son bon plaisir, il pourra partir en toute liberté : nulle opposition de la part de l'abbé du Bec. Mais il n'ira pas plus loin. Il n'ira pas jusqu'à forcer Dom Ursion à partir. Il n'a aucune raison de le chasser. « Quant à ses biens, ajoute Anselme en terminant et comme par manière de *post-scriptum*, « quant à ses biens, il nous les a donnés avant même qu'il entrât « dans votre monastère. Néanmoins, s'il demeure avec nous, et

fréquentes dans la manière d'écrire les noms propres, il est facile dans *Ursus* de retrouver *Ursio*.

« que, malgré cela, vous les reteniez, nous ne nous en plaindrons « nullement (1). »

Comment se termina cette affaire, nous l'ignorons, et il importe peu de le savoir. Ce qu'il importait de faire connaître, c'est la délicatesse et le désintéressement de notre saint.

(1) Epist., II, 23.

CHAPITRE II.

Premier voyage de saint Anselme en Angleterre. — Accueil qu'il reçoit de Lanfranc et des moines de Saint-Sauveur. — Édification qu'il répand par ses exemples et par ses discours. — Saint Anselme fait la connaissance d'Eadmer.

Anselme fit un voyage en Angleterre dans l'année même où il fut consacré abbé. L'Angleterre l'attirait. L'abbaye du Bec possédait dans ce pays des domaines importants, et il était du devoir de l'abbé de les visiter. Cependant les domaines n'étaient pas ce qui inquiétait notre saint. Mais il avait là son maître et son Père Lanfranc, ses disciples, ses enfants, ses amis. Des amis, il n'en comptait guère moins dans les rangs de la noblesse que dans le cloître : il lui tardait de les revoir. Et puis il y avait là, il le savait, du bien à faire, des âmes à consoler, à fortifier, à diriger, à gagner à Dieu. Une partie de son œuvre était de l'autre côté du détroit. Quelque chose aussi dont il ne se rendait pas compte le poussait vers ce peuple qui devait être un jour son peuple. Il se décida donc à traverser la Manche. C'était la première fois qu'il affrontait la mer. Elle fut pour lui d'une particulière clémence.

Le saint s'embarqua dans la matinée, et il arrivait le soir même dans une maison de campagne appelée Liminges, à quelque distance de la mer, sur le chemin de Cantorbéry. Cette maison de campagne appartenait à l'archevêque, et il était allé y attendre son saint ami.

Dès le lendemain Anselme écrivit à ses moines du Bec un billet charmant pour leur apprendre que la traversée avait été des plus douces et « qu'il n'avait pas ressenti, grâce à leurs bonnes prières, « l'incommodité qui éprouve la plupart de ceux qui voyagent

« sur mer (1). » Il veut qu'on fasse savoir à la veuve de Guillaume Crispin, « sa mère Eva, » que « son fils aîné » a fait une heureuse traversée et qu'il se recommande à ses prières pour le reste de son voyage.

De Liminges l'archevêque conduisit le saint abbé à Cantorbéry et lui donna l'hospitalité dans le monastère de Saint-Sauveur.

Pour les moines de Saint-Sauveur Anselme n'était pas un hôte ordinaire ; il était un maître, un ami, un frère, un père, et par-dessus tout un saint. La joie de tous était grande, chez les uns de le revoir, chez le plus grand nombre de pouvoir faire connaissance avec cet homme extraordinaire dont ils avaient entendu raconter tant de merveilles. C'est au milieu de cette allégresse universelle, peinte sur tous les visages, que l'archevêque conduisit le saint abbé au chapitre. Tous les regards étaient fixés sur lui. On était impatient de l'entendre. L'archevêque le pria d'adresser quelques paroles à la communauté. Le saint se répandit en remerciements. Il ne savait comment témoigner sa reconnaissance aux moines pour leur charité. De là il passa à l'éloge de la charité, et la tournure de son esprit porté à la scolastique l'entraînant peu à peu, il en vint à comparer l'avantage dont jouit celui envers qui on exerce la charité à l'avantage de celui qui l'exerce. C'est ce dernier qui l'emporte, par la raison que son mérite est plus grand et qu'il est plus agréable à Dieu. Le saint établit une thèse en ce sens et démontra par des preuves empruntées à la raison que celui qui pratique la charité à l'égard d'un autre a quelque chose de plus grand que celui à l'égard de qui il la pratique. Il en donnait cette raison : « Celui qui possède la charité possède quelque chose dont Dieu lui « sait gré, tandis qu'il n'en est pas ainsi de celui envers qui la « charité est exercée. En effet, quel gré Dieu me sait-il de l'affection « dont je suis l'objet de votre part ou de la part d'un autre? Il est « plus grand de posséder ce dont Dieu nous sait gré que ce dont il « ne nous sait pas gré ; or il nous sait gré de la charité que nous « exerçons envers les autres, et non de celle que les autres exercent « envers nous. Donc celui qui exerce la charité envers un autre

(1) Epist., II, 9.

« a quelque chose de plus grand que celui envers qui il l'exerce. »
Le saint ajoutait : « Celui qui bénéficie de l'affection d'un autre « n'en recueille qu'un avantage passager, tel qu'une marque d'hon- « neur, un bienfait, quelque bon office. L'autre au contraire garde « pour lui la charité qui a produit le bienfait. C'est là, mes très « chers Frères, ce que j'aime à considérer en vous et en moi. Vous « venez de pratiquer la charité envers moi. Les marques de charité « que vous m'avez données n'existent déjà plus pour moi ; mais la « charité elle-même, cette vertu si agréable à Dieu, vous est restée. « Ne regardez-vous pas un bien qui reste comme supérieur à un « bien passager? De plus, si votre accueil empressé a produit en « moi un accroissement de charité à votre égard, ce sera pour vous « un nouveau titre de récompense de m'avoir donné occasion de « recueillir un si grand bien. Si nous réfléchissons bien à cela, « nous verrons que nous avons plus à nous réjouir de notre affec- « tion pour les autres que de l'affection des autres pour nous. C'est « faute de penser à cela que plusieurs désirent bien plus être ai- « més des autres que de les aimer (1). »

Quand le saint abbé du Bec eut achevé son discours, il se prosterna devant l'archevêque et lui dit : « Je vous demande par la « miséricorde de Dieu votre société et celle de tous ces vénérables « religieux, et la participation aux avantages de ce monastère. » L'archevêque lui répondit : « Que le Seigneur tout-puissant vous « accorde ce que vous demandez, et qu'il vous admette dans la « société de ses élus (2). » Anselme se releva ; l'archevêque lui présenta, comme un symbole d'union fraternelle, le livre de la Règle ; après l'avoir reçu, le saint donna le baiser fraternel à l'archevêque, qui était en même temps abbé, et à tous ses moines. C'étaient les formules et les cérémonies consacrées pour conférer le privilège de la *confraternité*. A partir du moment où un religieux avait ainsi obtenu la confraternité d'un monastère étranger, il avait part à toutes les prières des moines pendant sa vie et à sa mort. Pour un homme avide de prières comme l'était notre saint, ce privilège avait un grand prix. Dans sa lettre à saint Guillaume, abbé du

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.
(2) Lanfr. decreta pro Ordine S. Ben., cap. xx. *De confraternitate*.

monastère d'Hirschau, que nous avons citée en partie au livre précédent, il lui disait : « Si j'étais présent devant vous et devant votre « communauté, je me prosternerais de mon long, et je vous deman- « derais avec d'humbles supplications de me donner part pour tou- « jours au bien que Dieu opère dans votre monastère. Puisqu'il « m'est impossible de vous faire cette demande de vive voix et en « me prosternant, j'ose vous l'adresser par écrit. Je vous prie de « me l'accorder vous-même et de la demander pour moi à vos en- « fants (1). »

Quand le privilège de la confraternité avait été accordé à distance, il n'unissait que les âmes, en resserrant entre elles les biens invisibles que la communion des saints forme entre tous les membres de la sainte Église. Mais quand il était conféré suivant la forme ordinaire, il devenait entre les moines qui l'accordaient et celui qui le recevait, quand lui-même était un moine, la consécration d'une fraternité sensible qui se traduisait par la conformité de vie, par la cordialité des rapports, et par des entretiens auxquels présidait l'esprit de famille.

Le saint abbé du Bec n'avait pas besoin de cette incorporation extérieure pour faire partie de la famille de Saint-Sauveur; il lui appartenait depuis longtemps par le cœur. Néanmoins elle parut, suivant la remarque de son pieux biographe qui se trouvait là présent et qui observait tout, avoir contribué à le fondre plus complètement avec la communauté. « Après qu'Anselme eut reçu la confraternité des moines, nous dit-il, il devint au milieu d'eux l'un « d'eux (2). »

Le saint passa plusieurs jours avec ses nouveaux Frères, les édifiant par ses bons exemples et par ses discours en public et en particulier. Car à Saint-Sauveur comme dans tous les autres monastères, et plus encore que dans tout autre, Anselme se considérait comme appartenant à la communauté et à chaque moine en particulier. Il se livrait sans réserve.

(1) Epist., I, 56.

(2) *Ibid.* — La confraternité était accordée à des ecclésiastiques séculiers et aux laïques en suivant presque les mêmes cérémonies. (Lanfr. decret., cap. XX.) On l'accordait aussi à distance.

A Saint-Sauveur, comme partout, l'attention du saint se porta plus spécialement sur les plus jeunes moines. C'est pour eux que furent ses conseils les plus paternels et ses paroles les plus affectueuses. Une de ses joies aussi était de sonder leurs dispositions pour les études élevées, et de les y exciter.

Anselme remarqua, entre tous les autres, un jeune moine anglais qui l'écoutait avec une particulière attention, quand il parlait en public, et qui recherchait ses entretiens avec avidité. Esprit vif et ouvert à tout, nature droite et franche, âme candide et naïve, cœur noble et affectueux, ce jeune moine se sentit tout d'abord vivement attiré vers le saint. Anselme, de son côté, l'eut bien vite connu, et il se prit à l'aimer. Nous connaissons déjà ce jeune moine : il s'appelait Eadmer. Eadmer n'oublia pas Anselme, et Anselme n'oublia pas Eadmer.

Le pieux biographe de saint Anselme, — nous dirons plus tard comment il le devint, — rapporte ce qu'il a vu et entendu, ce qui lui a été raconté par le saint, lequel aimait à raconter, ou bien ce qu'il a appris de témoins dignes de foi. Il le rapporte brièvement et fidèlement, avec une simplicité parfaite et une véracité qui va jusqu'au scrupule.

En nous parlant de ce premier séjour d'Anselme au monastère de Saint-Sauveur, Eadmer nous dit : « Anselme faisait tous les jours « des conférences aux moines sur la vie religieuse; et il leur disait « sur ce sujet, avec une éloquence dirigée par la raison, des cho- « ses merveilleuses, et telles qu'ils n'en avaient encore jamais en- « tendu. Puis, à d'autres heures, il s'entretenait en particulier « avec ceux des religieux dont l'esprit lui paraissait plus ouvert, « leur proposait des questions difficiles sur les livres saints et même « sur des livres profanes, et les résolvait ensuite. C'est à cette épo- « que que je méritai de faire moi-même connaissance avec sa sainte « personne, et, en ma qualité d'adolescent, d'entrer très avant dans « sa bienheureuse familiarité, autant du moins que le permettait « ma petitesse (1). »

Ce qui, dans le saint abbé du Bec, frappait le plus cet adolescent,

(1) *Vit. S. Ans.*, lib. I.

c'étaient les choses ravissantes et si bien dites qu'il entendait tomber de ses lèvres. Il en sera toujours ainsi dans la suite, et nous lui devons de nous avoir conservé non seulement plusieurs des conférences que le saint donna plus tard en différents monastères, mais un grand nombre de traits de ses conversations (1).

(1) L'ouvrage qu'Eadmer nous a laissé sous ce titre : *De similitudinibus S. Anselmi*, est un recueil de traits empruntés à ses homélies et à ses conférences, mais surtout à ses conversations.

Outre les discours du saint rapportés par Eadmer que nous donnerons dans le cours de cette histoire, on peut considérer comme des conférences de saint Anselme, rédigées après coup par Eadmer, les trois ouvrages suivants :

1° De beatitudine cœlestis patriæ ;

2° De excellentia gloriosæ Virginis ;

3° De quatuor virtutibus beatæ Mariæ.

CHAPITRE III.

Conversation de saint Anselme et de Lanfranc au sujet de saint Elfège.

Parmi ces conversations du saint qu'Eadmer nous a ainsi conservées, il en est une qui eut lieu entre Anselme et Lanfranc, en présence des moines de Saint-Sauveur, et qui l'avait frappé plus que toutes les autres parce qu'elle roulait sur un saint de sa nation. Nous allons la lui laisser raconter. Dans son récit, à travers le moine il est facile de reconnaître l'Anglais.

« Lanfranc ne s'était pas encore pénétré des pensées et des sen-« timents du peuple anglais. Parmi les usages qu'il avait trouvés « établis en Angleterre, il en était plusieurs dont il n'était pas encore « parvenu à se rendre compte. Il en abolit quelques-uns pour de « bonnes raisons, et d'autres simplement parce qu'il était le maî-« tre et qu'il le voulait ainsi. Son intention était d'en abolir d'autres « encore : comme Anselme était pour lui un frère et un ami, il « tint à profiter de sa présence pour prendre son avis. Il lui dit un « jour dans une conversation familière : « Ces Anglais parmi lesquels « nous vivons se sont fait des saints à eux. Quand je viens à exa-« miner d'après leurs propres dépositions ce qu'étaient ces saints, « je ne puis me défendre d'un doute. En voici un, par exemple, qui « fut assis sur le siège que j'occupe en ce moment par la grâce « de Dieu. Il s'appelait Elfège. Assurément c'était un homme de « bien. Mais ces bons Anglais ne se contentent pas d'en faire un saint, « ils le mettent au rang des martyrs. Et cependant ils reconnaissent « eux-mêmes qu'il n'a pas été tué pour avoir confessé le nom du « Christ, mais uniquement pour avoir refusé de se racheter à prix « d'argent. Quand il fut tombé entre les mains de ses ennemis, « ceux-ci, par respect pour sa dignité, lui laissèrent la liberté de se

« racheter moyennant une énorme rançon. Mais l'archevêque, « voyant qu'il ne pouvait se la procurer qu'en dépouillant ses gens « et en s'exposant à en réduire plusieurs à la mendicité, préféra per- « dre la vie que de la conserver à ce prix. Eh bien, je serais bien « aise de savoir ce que vous pensez de tout cela. »

« En parlant ainsi, Lanfranc montrait qu'il était un Anglais de « fraîche date, car il exposait les choses d'une manière incomplète. « En effet, quand on recherche, l'histoire en main, la cause de la « mort du bienheureux Elfège, on trouve que celle mentionnée par « Lanfranc avait été précédée d'une autre. Ce n'est pas seulement « pour avoir refusé de se racheter à prix d'argent qu'il fut mis à « mort. C'est pour avoir résisté avec une liberté chrétienne aux « infidèles qui incendiaient la ville de Cantorbéry et l'église de Saint- « Sauveur. Ces barbares livrèrent des otages innocents à une mort « atroce. C'est pour s'être efforcé d'arrêter leur fureur et pour avoir « essayé de les convertir que saint Elfège fut pris par eux et qu'il « subit une mort cruelle.

« Anselme, aussi bien que Lanfranc, ignorait ces circonstances; « mais, en homme avisé qui s'adresse à un homme avisé, il répondit « simplement à la question qui lui était posée. Voici quelle fut sa « réponse :

« Il est évident que celui qui n'hésite pas à mourir plutôt que « d'offenser Dieu par la faute la plus légère, n'hésitera pas, à bien « plus forte raison, à mourir plutôt que de l'offenser par un péché « grave. Or il semble bien que le péché de renier le Christ soit plus « grave que celui que commettrait un seigneur en dépouillant ses « subordonnés pour racheter sa vie. Elfège n'a pas consenti au « moindre de ces deux péchés. A plus forte raison n'eût-il pas « renié le Christ, si l'on eût essayé de l'y contraindre en le mena- « çant de la mort. On peut juger qu'une justice parfaite possédait « son âme puisqu'il a préféré donner sa vie plutôt que de renon- « cer à la charité et d'être un sujet de scandale pour son prochain. « Par conséquent, cet anathème que le Seigneur prononce contre « ceux par qui le scandale arrive fut bien loin de le frapper. C'est à « bon droit, ce me semble, qu'on met au rang des martyrs un homme « qui a véritablement souffert la mort de son plein gré pour une si

« grande justice. En effet, le Bienheureux Jean-Baptiste, que l'Église
« tout entière regarde comme un des plus grands martyrs et vénère à ce titre, n'a pas été mis à mort pour avoir refusé de renier le Christ, mais pour avoir refusé de taire la vérité. Et quelle différence y a-t-il entre mourir pour la justice et mourir pour la vérité? Je vais plus loin. Suivant l'Écriture, le Christ, ainsi que vous le savez fort bien, est la justice et la vérité. Celui qui meurt pour la justice et la vérité meurt donc pour le Christ. Celui qui meurt pour le Christ est, au témoignage de l'Église, un martyr. Le bienheureux Elfège est mort pour la justice aussi bien que saint Jean-Baptiste est mort pour la vérité. Pourquoi donc hésiterait-on à proclamer l'un martyr aussi bien que l'autre, puisque tous les deux ont souffert la mort pour la même cause? Cette décision, vénéré Père, est, autant que j'en puis juger, celle qu'indique la raison. C'est à votre sagesse de me corriger, si je me trompe, et d'enseigner aux fidèles ce qu'ils doivent penser sur un point si important. »

« Lanfranc répondit : « J'avoue que vous avez raison. J'admire et je vénère la subtile perspicacité et la perspicace subtilité de votre esprit, et, convaincu par la solidité de vos raisons, j'espère honorer désormais de tout mon cœur le bienheureux Elfège comme un martyr du Christ véritablement grand et glorieux. »

« L'archevêque, à partir de ce moment, professa une grande dévotion pour ce saint. Il fit même écrire avec soin l'histoire de sa vie et de son martyre. Il ne se borna pas à la faire écrire de manière à ce qu'elle pût être lue; mais il la fit mettre en musique par Osbern, moine de Cantorbéry. Il l'autorisa, la patrona, la fit chanter dans l'église, et rendit ainsi singulièrement glorieux le nom du saint martyr (1). »

(1) *Vit. S. Ans.*, lib. I.

CHAPITRE IV.

Saint Anselme et Lanfranc : ressemblances et contrastes. — Divergences de leurs vues politiques.

L'entretien d'Anselme et de Lanfranc que nous venons de rapporter montre entre ces deux grands hommes des ressemblances mêlées de contrastes. C'est peut-être ici le lieu de les faire ressortir.

Italiens l'un et l'autre, emportés loin de leur pays par l'amour de la science et le désir de la gloire, Anselme et Lanfranc étaient arrivés par les mêmes voies, sous la même impulsion de l'esprit de Dieu, au rendez-vous que la Providence leur avait assigné à leur insu.

Tous les deux passionnés pour l'étude, épris d'admiration pour tout ce qui est noble et élevé, doués d'une rare intelligence et d'une admirable force de volonté, trempés pour le dévouement et le sacrifice, et capables des plus grandes choses, ils s'étaient bien vite, malgré la différence de leur âge, reconnus et compris. Lanfranc déjà formé avait pris plaisir à modeler sur lui-même la grande âme d'Anselme ; le disciple avait pris, autant que le lui permettaient sa personnalité vivement tranchée et sa nature originale, l'empreinte de son maître.

Lanfranc, se retrouvant lui-même dans Anselme comme on retrouve son image dans un beau miroir, lui avait voué une vive affection.

Anselme, de son côté, s'était habitué à considérer Lanfranc à travers cet enthousiasme de la jeunesse qui, dans les cœurs bien faits, ne meurt jamais parce qu'il est immortalisé par l'arome de la reconnaissance. Enfin l'un et l'autre avaient mis leur intelligence et leur cœur au service de la même cause, la cause de Dieu et de son

Église, travaillaient à la même œuvre et étaient investis de la même mission.

Les qualités d'esprit communes au maître et à l'élève étaient accompagnées de nuances marquées.

On remarquait dans Lanfranc un esprit flexible, exact et solide. Il excellait surtout dans la dialectique. Plus habile dialecticien que son maître, Anselme le surpassait surtout dans la métaphysique. Sans être ni moins exact ni moins solide que Lanfranc, il avait plus d'envergure et s'élevait plus haut. Il l'emportait également sur lui par la pénétration et la subtilité.

Lanfranc, versé dans les sciences profanes autant que dans les sciences ecclésiastiques, jurisconsulte autant que philosophe et théologien, se distinguait par l'étendue et la variété de ses connaissances. Il avait beaucoup lu, et son étonnante mémoire le faisait ressembler à une bibliothèque vivante. Anselme lisait moins et pensait davantage. Ce qu'il recevait des autres, il le transformait par la méditation et le marquait de son propre cachet. Sa doctrine était profonde et son style original. Il n'était pas étranger aux sciences profanes. Cependant il les connaissait beaucoup moins que les sciences ecclésiastiques. La philosophie, la théologie, l'Écriture sainte étaient pour lui comme un temple : il s'y retirait pour prier, et il en sortait rarement.

Le génie d'Anselme était tourné vers la spéculation ; celui de Lanfranc était plus pratique. Lanfranc excellait à traiter les affaires, Anselme à conduire les hommes.

Anselme et Lanfranc possédaient l'un et l'autre une rare sagesse. Celle de Lanfranc était principalement le fruit de ses études et de son expérience, celle d'Anselme lui venait de plus haut. Il l'avait puisée dans ses communications intimes avec Dieu, et l'on y sentait tout d'abord quelque chose de surnaturel et de divin.

Lanfranc était un homme de vertu, Anselme était un saint.

Ces deux hommes différaient surtout par le caractère.

Anselme était, dans toute la force du terme, un homme de principes. Lanfranc n'abandonnait pas les principes, mais il était, à un rare degré, ce qu'on appelle un homme d'expédients.

Une rigidité naturelle à l'égard de ses inférieurs s'alliait chez

Lanfranc à une grande souplesse devant ceux qui étaient placés au-dessus de lui. Quoique habile et prudent, il était beaucoup plus porté à commander qu'à recourir à la persuasion : la moindre résistance l'irritait. Lui-même déférait sans trop de peine, toutes les fois que sa conscience n'y mettait pas un invincible obstacle, aux volontés du plus fort. On lui voyait des complaisances pour le pouvoir civil, justifiées sans doute, mais qui allaient loin et semblaient entrer assez dans son caractère. Ses inférieurs tremblaient devant lui, et il tremblait à son tour devant le Conquérant.

Le caractère d'Anselme est exactement l'opposé de celui de son maître. Aucun caractère ne fut plus fortement marqué au coin de l'indépendance. Esprit abstrait en même temps qu'élevé, le saint domine tout par la sérénité majestueuse d'une âme qui regarde les hommes et les choses du haut de la vérité, et qui aperçoit les principes et les idées beaucoup plus que les hommes. Cette habitude de regarder de haut mettait sur le front du saint je ne sais quel cachet de grandeur plus qu'humaine qui impressionnait ces personnages souvent fort petits qu'on appelle les grands. Devant le saint ils se sentaient vraiment petits. Le Conquérant lui-même ne pouvait se soustraire à son ascendant, et nous verrons plus tard un duc de Bourgogne fondre sur lui les armes à la main, puis trembler tout d'un coup sous son regard et balbutier comme un enfant. Anselme ne sut jamais plier que devant ce qui était faible. Tout ce qui venait d'en bas, tout ce qui lui révélait une douleur ou une faiblesse le touchait et excitait son indulgence et sa compassion. Mais en retour les exigences du pouvoir, même les plus menaçantes et les plus terriblement impérieuses, le trouvaient calme, fier et intraitable. On le vit plus d'une fois troublé par les larmes d'un enfant, et il résistait avec une indomptable énergie à la puissance des rois.

Le caractère des deux amis ne pouvait manquer de déteindre sur leurs vues politiques.

On connaît la politique du Conquérant : dénationaliser l'Angleterre et la rendre normande, afin de la rendre soumise. Ce fut aussi celle de Lanfranc. Il espérait qu'en devenant normande l'Angleterre deviendrait plus chrétienne.

Bien différente fut la politique d'Anselme. Il aimait d'autant plus

ce grand peuple anglais qu'il le voyait plus opprimé. Ses sympathies lui étaient gagnées d'avance parce qu'elles allaient toujours du côté du plus faible. Son amour pour ce peuple lui fit comprendre ce qu'il y avait en lui de noblesse et d'énergie. Il reconnut qu'au temps de la conquête normande, comme au temps de la conquête romaine, ces fiers insulaires « étaient assez domptés pour obéir, mais pas assez pour être esclaves (1). » L'Anglais, — et c'est là sa force et sa gloire, — aime avec une invincible passion cette toute petite partie du globe terrestre que la Providence lui a donnée pour berceau et qu'il voit battue de toutes parts par les vagues et comme perdue au milieu de l'immensité de l'Océan, « cette terre « de majesté, cette forteresse bâtie par la nature elle-même pour « repousser l'invasion et la guerre, cet univers en miniature, cette « pierre précieuse incrustée dans une mer d'argent (2). » Il aime ses lois, ses coutumes, sa langue, et il s'y cramponne avec une indomptable obstination.

Dans le peuple anglais vers la fin du XIe siècle, ce sentiment était d'autant plus digne de respect et d'admiration qu'il avait résisté au choc de la victoire et qu'il avait reçu ce qu'on pourrait appeler le sacre de la souffrance. Sur ce sentiment si noble, saint Augustin et ses compagnons en avaient, cinq siècles auparavant, greffé un autre plus noble encore, l'amour de l'Église. Ce dernier sentiment commençait à s'affaiblir, il fallait le raviver. Il fallait reprendre et continuer l'œuvre de saint Augustin : telle était la mission que saint Anselme avait reçue d'en haut, et, à son insu, il commençait déjà à l'exercer.

(1) Tacite, *Vie d'Agricola*, ch. XIII.
(2) Shakspeare, *Richard II*, acte II, scène I.

CHAPITRE V.

Voyage du saint abbé du Bec à travers l'Angleterre. — Comment il y déploie son zèle apostolique. — Sa sainteté et son amabilité lui attirent la vénération et les sympathies de tous. — Le saint apprend qu'un jeune seigneur de ses amis vient de prendre, en son absence, l'habit monastique au Bec. Il lui écrit pour le confirmer dans sa résolution.

Eadmer, auquel nous devons les détails qu'on vient de lire sur le séjour d'Anselme à Cantorbéry, nous a également raconté, mais cette fois d'une manière très sommaire, le voyage du saint abbé à travers l'Angleterre. « Après cela, dit-il, Anselme s'occupa des affaires pour « lesquelles il était venu, et se mit en devoir de visiter les terres de « l'abbaye du Bec, cherchant en toute chose, avec un grand zèle « selon Dieu, l'utilité de ses moines. »

Des seigneurs normands, établis en Angleterre depuis la conquête, avaient donné à l'abbaye du Bec, du vivant d'Herluin, un domaine situé à Tooting, et un autre à Streatheam, tous les deux dans le comté du Sussex.

Le Bec posséda en Angleterre d'autres propriétés encore dont nous ne savons que le nom. Il est probable que, dès l'époque de ce premier voyage d'Anselme, outre celles que nous venons de nommer, il s'en trouvait plusieurs autres sur les côtes de l'ouest. Ces domaines pouvaient fournir au Bec de précieuses ressources. Mais encore fallait-il les faire valoir et s'en assurer les revenus. Des moines du Bec entendus dans les affaires accompagnaient le saint abbé. Ils étaient chargés de tout examiner, et ils réglaient tout en son nom.

Anselme voyageait à petites journées, s'arrêtant partout où il trouvait quelque bien à faire ou simplement quelque devoir de convenance à remplir. « Il visitait les monastères, les congrégations de « chanoines, les couvents de religieuses et les châteaux des seigneurs « qui se trouvaient sur sa route, suivant que les convenances l'exi-

« geaient. Partout il était reçu avec une grande joie, et on lui ren-
« dait avec empressement toute sorte de bons offices. Quant à lui, il
« se montrait, selon son habitude, gracieux et affable pour tous,
« adoptant, autant qu'il le pouvait sans péché, les habitudes de
« chacun. Tous les cœurs, par un mouvement merveilleux, se tour-
« naient à l'aimer. Partout on se montrait affamé de ses discours.
« Il les adaptait si bien à toutes les conditions qu'il était impossible,
« de l'aveu de ses auditeurs, de parler d'une manière plus conforme
« à leurs mœurs. Il s'adressait aux moines, aux clercs séculiers, aux
« laïques, et trouvait pour tous des conseils en rapport avec leur
« vocation.

« Le saint exhortait les moines à observer les plus minutieuses
« prescriptions de la Règle, les assurant que le mépris des petites
« choses les conduirait à leur ruine et au mépris de tout bien. Il leur
« présentait cette leçon sous l'image d'un vivier. Quand l'eau d'un
« vivier s'échappe peu à peu par des fissures qu'on ne prend pas
« soin de fermer, les poissons finissent par mourir. De même en est-
« il pour l'observance monastique. Quand la vigilance à la main-
« tenir se refroidit peu à peu par le mépris des infractions légères,
« elle périt entièrement. L'Écriture elle-même nous l'atteste : celui
« qui méprise les petites choses tombera peu à peu.

« Aux clercs il apprenait comment ils devaient se conserver dans
« l'héritage de Dieu. Il les exhortait à prendre garde qu'en négli-
« geant de mener une vie conforme à leur profession, ils n'échan-
« geassent l'héritage de Dieu contre celui du démon.

« Aux personnes mariées il enseignait la fidélité, l'affection, l'in-
« timité qui devait présider à leur union, selon le monde et selon
« Dieu. Le mari, disait-il, doit aimer sa femme comme lui-même et
« n'avoir de rapports avec aucune autre. Il doit, tout en évitant les
« soupçons désavantageux, veiller sur elle comme sur son propre
« corps. Le devoir de la femme est d'avoir pour son mari toute sorte
« de soumission et d'amour, de l'exhorter assidûment au bien, de
« l'adoucir par des manières insinuantes quand elle le voit s'em-
« porter à quelque action injuste.

« Ces avis et ces enseignements, le saint ne les donnait pas à la
« manière ordinaire de ceux qui enseignent. Il suivait une voie bien

« différente, expliquant chaque chose par des comparaisons com-« munes et connues, et appuyant ses conseils de raisons fortes et « solides. Ses enseignements devenaient ainsi clairs et lumineux.

« Tous ceux qui avaient le bonheur de jouir de son entretien s'en « félicitaient, et il n'était personne qui lui demandât un conseil selon « Dieu sans qu'il l'obtînt sur-le-champ. Hommes et femmes de tout « âge environnaient le saint de leur admiration. Partout on lui fai-« sait un accueil extraordinaire. Les plus riches et les plus élevés « en dignité étaient ceux qui se montraient les plus empressés à le « servir. Il n'était pas de comte et de comtesse en Angleterre, ni « aucune autre personne puissante, qui n'eût cru perdre tout mérite « devant Dieu en laissant échapper l'occasion de rendre, à cette « époque, quelques bons offices à Anselme, abbé du Bec. Le roi Guil-« laume lui-même, qui avait conquis l'Angleterre et qui régnait « alors, déposait subitement en présence d'Anselme cet air farouche « qui faisait trembler les autres. Il se montrait à son égard doux « et affable. C'était au point qu'au grand étonnement de tous, pen-« dant tout le temps qu'Anselme était là, il devenait un tout au-« tre homme (1). »

Pendant qu'Anselme voyageait ainsi à travers l'Angleterre, un courrier vint lui apprendre une nouvelle qui lui causa une grande joie. Un jeune trésorier de la cathédrale de Beauvais, nommé Rodulphe, était venu au Bec comme simple visiteur, et sans aucune intention d'y rester. C'était un adolescent appartenant à une famille très riche et distinguée par sa noblesse. Les amusements du monde avaient pour lui de tels attraits qu'il ne semblait pas pouvoir jamais s'en déprendre. Il possédait avec des qualités sérieuses ces avantages frivoles que le monde recherche et qui rendent son commerce particulièrement dangereux : on admirait surtout en lui une singulière beauté. C'était une de ces âmes qui ne pouvaient guère se sauver que dans le cloître. Mais le cloître lui faisait peur. Ce qui l'attirait au Bec, c'était la célébrité du lieu; il y était venu, comme tant d'autres, pour satisfaire sa curiosité et pour dire qu'il l'avait vu. Déjà il quittait l'abbaye, quand tout d'un coup, poussé par un mouvement

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.

subit de la grâce, il dit aux gens de sa suite : « Retournez-vous-en. Moi, je reste ici. Je veux me faire moine. » Et il prit aussitôt l'habit monastique.

Telle était la nouvelle qu'un courrier venu du Bec apportait à Anselme. Le saint connaissait Rodulphe. Il ambitionnait cette conquête. Il l'avait demandée à Dieu et il l'attendait. Grande fut donc sa joie, mais elle était mêlée d'inquiétude. Il savait que ces fleurs si tendres transplantées tout d'un coup du monde dans le cloître ont de la peine à s'y acclimater, et qu'elles demandent à être cultivées, principalement dans les débuts, par une main douce, délicate, amie. Craignait-il que ses bons moines du Bec, à commencer par le vieux prieur Baudoin, n'eussent la main un peu trop rude pour son cher Rodulphe? On le dirait, car voici la lettre qu'il lui fit porter sans retard :

« Gloire au plus haut des cieux au Dieu qui, sur la terre, donne « aux hommes la bonne volonté. Sa main puissante a donc changé, « selon mon désir, la volonté de mon bien-aimé, de mon très désiré ! « Elle l'a retiré de la vanité du siècle, qui n'est avantageuse à per- « sonne, mais bien plutôt nuisible à tous ceux qui l'aiment, pour l'at- « tacher à la vérité qui n'est nuisible à personne, mais au contraire « avantageuse à tous ceux qui la cherchent. Je ne vous dis qu'un « mot, ô homme très cher à mon cœur, homme que je désire voir « plus que tout autre homme au monde. Oui, ma conscience me rend « le témoignage qu'il en est ainsi et que je souhaite de m'entretenir « avec vous de vive voix plus qu'avec aucun autre homme ici-bas. « C'est que je connais la jalousie du démon ; je sais qu'il frémit de rage « en vous voyant vous échapper de ses mains ou plutôt de sa gueule. « Aussi je suis certain qu'il cherchera à vous tromper en mille ma- « nières. Il vous exagérera les peines attachées au service de Dieu, « ou les joies que l'on goûte à son propre service en aimant le siècle « auquel vous avez renoncé. Mais j'espère que, par la grâce de Dieu, « pourvu que vous ayez en lui une confiance inébranlable, je pour- « rai vous prémunir par mes conseils contre toutes les ruses du « démon, parce qu'elles sont toutes fondées sur la fausseté et sur la « faiblesse. J'ai la certitude que pour le moment aucune direction « ne répondra mieux à vos désirs que la mienne. Aussi mon âme

« n'aura-t-elle point de repos jusqu'à ce que mes yeux aient vu mon « fils très désiré, jusqu'à ce que ma bouche ait parlé à cet enfant « très cher, jusqu'à ce que mon cœur ait fortifié mon nouveau com- « pagnon d'armes contre les traits du démon.

« Je prie donc le Dieu Tout-Puissant, qui vous a arraché à l'amour « des vanités du monde, et sa très sainte Mère, qui vous a recueilli « dans votre fuite et vous a pris sous sa protection, de vous préser- « ver de tout trouble dans l'accomplissement de votre dessein. Je « vous conjure vous-même, au nom de Celui dont la grâce vous a « inspiré de mettre la main à l'œuvre, de ne vous point laisser « effrayer par les embûches ou les suggestions de l'ennemi. Il s'ap- « plique à vous molester, afin de se procurer la joie de vous avoir « vaincu, et Dieu le lui permet, afin de vous fournir l'occasion de « mériter la couronne de la victoire. Car *personne ne sera couronné,* « dit l'Apôtre, *excepté celui qui aura combattu selon les règles* (1). « Attendez donc que je sois de retour : vous serez alors consolé, avec « la grâce de Dieu, de tout ce qui vous fatigue à cette heure. Que « le Seigneur vous préserve de tout mal. — Ainsi soit-il (2). »

L'humilité d'Anselme, on le voit, n'avait rien de timide, d'étroit et de pusillanime : elle ne l'empêchait pas de se rendre compte du bien qu'avec la grâce de Dieu, comme il le dit fort bien, il était en état de faire.

Cette lettre, aidée par les prières du saint, produisit son effet. Rodulphe attendit son retour et persévéra dans sa sainte vocation. Il ne tarda même pas à y trouver un bonheur que le monde ne lui avait jamais donné et qu'il ne soupçonnait pas avant d'être moine. Mais Anselme sentait que sa présence était grandement utile et peut-être nécessaire à « cet adolescent délicat (3), » et il se hâta de terminer les affaires pour lesquelles il avait passé la Manche.

« Après que la renommée, dit Eadmer en terminant le récit de « ce premier voyage du saint en Angleterre, après que la renommée « eut publié, avec de grands éloges, le nom du saint dans toutes les « parties de l'Angleterre, et que sa sainteté vénérable l'eut fait aimer

(1) II Timoth., II, 5.
(2) Epist., II, 10.
(3) Epist., II, 19.

« de tout le monde, il reprit le chemin de la Normandie, enrichi de « toute sorte de dons, qui jusqu'ici ont sensiblement contribué à « l'honneur et l'utilité de son abbaye. A partir de ce moment « l'Angleterre lui devint familière, et il y revint plusieurs fois suivant que les circonstances l'y appelaient (1). »

Quand, après ce premier voyage de l'autre côté du détroit, le saint abbé du Bec rentra dans son monastère, il avait fait, sans le savoir, un grand pas vers ses futures destinées.

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.

CHAPITRE VI.

Miracles du saint abbé du Bec : ils accroissent sa popularité. — Son amabilité et sa bonté.

Anselme était heureux de rentrer dans sa chère solitude du Bec ; mais cette solitude n'était point celle qu'il avait rêvée en se faisant moine. Quand il n'allait pas au milieu des hommes, les hommes venaient à lui. Il en souffrait, mais il ne pouvait s'en plaindre : c'était Dieu lui-même qui les lui amenait.

Sur les confins du comté de Ponthieu et de la Flandre, un seigneur qui jouissait d'un grand renom fut atteint de la lèpre. Il se vit bientôt, malgré ses richesses et sa puissance, abandonné de tous. Il eut alors recours à Dieu, et s'efforça d'obtenir sa guérison par ses prières et ses aumônes. Pendant une nuit, une apparition lui dit que, s'il voulait guérir, il devait aller au Bec et obtenir d'Anselme qu'il lui permît de boire de l'eau dont il aurait lavé ses mains en célébrant la sainte messe. Il se met alors en marche, aborde le saint et lui expose secrètement le but de son voyage. Anselme est frappé de stupeur. Il n'y a pas, répond-il, à songer à pareille chose. Le seigneur persiste, il redouble ses prières, conjure le saint de ne pas l'abandonner dans une pareille extrémité. Sa guérison est entre ses mains : il en a l'assurance. Anselme se laisse toucher. Le lendemain matin, il célèbre secrètement la sainte messe, y admet le lépreux et lui remet de ses propres mains l'eau qu'il demande. A peine celui-ci l'a-t-il bue qu'il recouvre une santé parfaite. Anselme se hâte de le renvoyer sans bruit, en lui ordonnant, au nom du Seigneur, de se bien garder de jamais lui attribuer ce miracle, mais de tenir pour certain qu'il n'est dû qu'à la miséricorde divine, et de ne jamais parler de lui en aucune manière à ceux qui lui demande-

ront comment il a été guéri. De pareilles recommandations, on le conçoit aisément, ne sont jamais observées.

Un moine du Bec, malade à toute extrémité, vit devant lui, pendant son sommeil, quelqu'un qui lui promit qu'il guérirait si Anselme l'aspergeait d'eau bénite. Le saint étant venu le visiter, le malade, sans lui raconter la vision, le pria de lui jeter de l'eau bénite. Anselme se rendit à son désir, et le moine fut aussitôt guéri.

« Anselme, ajoute son biographe Eadmer, opéra beaucoup d'au-« tres miracles de ce genre, mais nous les omettons à dessein afin « d'être plus bref. Nous avons aussi cru devoir passer sous silence « une foule innombrable de personnes guéries de diverses maladies, « mais surtout de la fièvre, en buvant de l'eau dont le saint avait « lavé ses mains, ou en mangeant des restes de son repas enlevés « à son insu. Dieu dispensait ses dons à chacun selon le mérite de « sa foi. Si nous voulions rapporter ici tous les faits merveilleux « que nous tenons d'hommes remarquables par leur sainteté, nous « courrions risque, au moins à ce qu'il nous semble, d'être accusé « de nous laisser aller au bavardage plutôt que d'écrire simplement « l'histoire (1). »

Ce n'est point du bavardage de raconter jusque dans leurs plus minutieux détails les merveilles que Dieu opère par ses saints, et la crainte de rencontrer des censures inintelligentes ne doit point arrêter l'hagiographe. Cette réserve excessive d'Eadmer a du moins l'avantage de nous offrir la meilleure garantie de la scrupuleuse exactitude de ses récits et une preuve incontestable de la sûreté de sa critique.

Eadmer nous fait remarquer que s'il a tenu à rapporter brièvement au moins ces quelques faits, c'est pour expliquer la popularité prodigieuse et presque incroyable du saint. « Mais d'ailleurs, dit-il, « cette popularité ne surprendra pas beaucoup ceux qui connais-« sent sa manière d'agir, car il s'échappait de toute sa conduite une « certaine suavité séduisante qui inclinait tout le monde à se lier « d'amitié avec lui et à entrer dans son intimité (2). »

Le vrai secret de la popularité d'Anselme, ce n'étaient pas ses

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.
(2) Id., *ibid.*

miracles ; c'était cette vertu qui fascine les multitudes et dont l'Orateur romain faisait l'éloge en disant : Rien n'est aussi populaire que la bonté (1).

Si la bonté naturelle suffit à gagner ainsi les cœurs, que sera-ce donc de la bonté surnaturelle? Semblable à un souffle ardent sorti du cœur du Dieu fait homme et à un rayon émané de son front divin, elle précipite les multitudes aux pieds des saints et les fait s'attacher à leurs pas. Ah! il ne fut jamais donné à l'antiquité de contempler ce spectacle!

La bonté de saint Anselme, comme toutes ses autres vertus, portait le cachet d'une haute raison. Chez lui la bonté était tout à la fois une affaire de principe et une affaire de cœur. Naturellement enclin à être bon, il s'étudiait à pratiquer cette vertu en toute circonstance, envers tous, et avec toute la perfection que lui donne la charité chrétienne.

Mais sur ce point écoutons Eadmer :

« Anselme s'appliquait continuellement, à l'égard de tous, à faire « ce qu'il regardait comme le plus propre à être agréable aux au- « tres. On lui demandait parfois quel avantage retiraient de leur « condescendance ceux qui, dans les bornes de la justice, s'effor- « çaient de se conformer à la volonté des autres, et à quels incon- « vénients s'exposaient ceux qui songeaient bien plus à faire leur « volonté que celle des autres. Voici quelle était sa réponse : « Celui « qui s'efforce, dans les limites du bien, de se conformer en tout à « la volonté des autres, mérite aux yeux du juste juge, Dieu, qu'il « le récompense de ses efforts pour se conformer à la volonté des « autres en cette vie, en permettant que tout réponde à ses désirs en « l'autre vie. Celui au contraire qui, méprisant la volonté des au- « tres, ne travaille qu'à contenter la sienne, sera condamné par le « même juge à la peine du talion. De même qu'il n'aura cherché à « se conformer à la volonté de personne en cette vie, personne « aussi dans l'autre ne cherchera à se conformer à la sienne. On se « servira envers nous de la même mesure dont nous nous serons « servis à l'égard des autres. »

(1) Cicéron, plaidoyer *pro Ligario*.

« Appuyé sur ce raisonnement, Anselme s'étudiait à n'être désa-
« gréable, à n'être à charge à personne, dût-il pour cela se relâ-
« cher de l'observance monastique. Il savait tempérer par la con-
« descendance la sévérité habituelle de son régime de vie. Nous
« ignorons ce qu'en penseront ceux qui, après nous, liront peut-être
« ces choses ou en entendront parler. Pour nous qui avons eu la fa-
« veur de voir de près l'économie de la conduite d'Anselme, nous
« croyons devoir lui faire un mérite d'avoir, docile à la raison, tem-
« péré dans l'occasion la rigueur de ses habitudes, plutôt que de les
« observer avec une persistance indiscrète. Car se conduire selon la
« raison est vertu : le contraire est un vice (1). »

Voilà bien saint Anselme! Plusieurs saints l'ont surpassé par leurs macérations et leur pénitence; d'autres ne lui cédaient en rien pour la douceur et l'aménité de leurs manières. Mais aucun peut-être, et assurément aucun que nous sachions, n'a réuni au même degré et dans une plus suave et plus délicate harmonie la force et la douceur, l'austérité et la grâce, l'ascendant qui domine et impose, et la bénignité qui attire et attache.

(1) On lit dans un poeme très ancien composé en l'honneur de saint Anselme

Notus et ignotus, sapiens simul insipiensve
Et totus pariter mundus amabat eum...
. . . .
Inter utrumque manens moderate cuncta gerebat,
Odivit nimio quidquid erat nimium.

(Epis. in obit. S. Ans. — Migne, CLVIII, 137.)

CHAPITRE VII.

Instructions du saint abbé du Bec à un ermite de Caen.

On venait au Bec de toutes parts, et quelquefois de bien loin, pour demander au saint abbé des conseils, des consolations, le secours de ses prières, ou simplement pour le voir et jouir un instant de son entretien. Le plus souvent le saint s'appliquait à tourner la pensée de ceux qui venaient ainsi le visiter du côté de la patrie éternelle, et à leur peindre les joies du ciel. Il y excellait.

Un ermite de Caen (1), nommé Hugues, ayant appris cela, se prit à envier le don qu'avait le saint de parler des choses de Dieu. Il eût voulu, lui aussi, pouvoir entretenir de la patrie céleste ceux qui venaient le visiter dans son ermitage, de manière à les détacher des choses d'ici-bas. Comme il ne pouvait se rendre lui-même au Bec, il envoya deux laïques au saint abbé pour le prier de lui enseigner son secret. Le saint les accueillit avec sa bonté ordinaire et, peu de temps après, il fit porter à ce bon ermite une lettre qui nous a été conservée et qui a l'inappréciable avantage de nous faire entendre un écho de ces exhortations, pour nous à jamais perdues, que le saint adressait de vive voix à ses nombreux visiteurs.

Cette lettre commence ainsi :

« Tout dernièrement deux laïques sont venus me trouver, se disant « envoyés par vous, afin d'entendre de ma bouche une exhortation « qui les embrasât d'amour pour la patrie céleste. Vous les aviez « chargés, à ce qu'ils disaient, de me prier de vous enseigner briè- « vement, par écrit, la manière d'exciter les séculiers qui viennent « vous voir au mépris des biens de ce monde et au désir des biens

(1) Qui non alius videtur esse ab Hugone incluso Cadomensi. — *Ann. Ord. S. Ben.*, lib. LXIV, t. V, p. 174.

« éternels. Vous pouvez d'autant mieux le faire par vous-même que « vous puisez plus librement par la contemplation la douceur de « la vie céleste. Ce que j'aperçois comme dans le lointain, vous le « savourez à votre aise. Ces choses qui restent dans ma bouche sans « aller jusqu'à mon âme, laquelle demeure affamée, vous fournis- « sent une nourriture abondante que vous dévorez avec avidité et « qui descend jusqu'à votre cœur. Ces idées d'une vie sainte que je « saisis d'une manière quelconque par l'intelligence, vous les réa- « lisez par vos œuvres. Ce que je dis d'une manière telle qu'elle, « vous le goûtez en le pratiquant. La parole est plus douce que les « éructations d'un homme à jeun, et vos exhortations ne peuvent « manquer d'être remplies de la persuasion la plus suave. Vous « trouveriez surabondamment dans le champ si vaste des saintes « Écritures ce que vous demandez de moi; mais je ne puis refuser « entièrement de me rendre à vos désirs. Il faut bien que je vous « dise quelque chose. Vous attribueriez mon silence au mépris. « Voici donc comment on peut, à ce que je pense, exciter au désir « de la béatitude éternelle quelqu'un qui ne serait point capable de « comprendre une exhortation plus élevée, mais celui-là seulement. »

Le saint donne ensuite à l'ermite une formule d'exhortation telle qu'elle peut être adressée à des gens du monde. Ce n'est plus une lettre que nous allons lire; c'est une de ces allocutions suaves qui, avant de tomber de la plume du saint, étaient tombées bien des fois de ses lèvres. Transportons-nous par la pensée dans cette chère abbaye du Bec. Nous sommes dans la salle où l'abbé recevait les étrangers, seul à seul avec notre saint. Le voici qui ouvre ses lèvres; recueillons-nous et écoutons.

« Mon très cher frère, Dieu nous crie que le royaume des cieux « est à acheter. Tel est ce royaume des cieux que l'œil de l'homme « mortel ne peut contempler sa béatitude et sa gloire, ni son « oreille l'entendre, ni son cœur se la représenter. Et cependant « il vous est possible de vous en former quelque idée. Quiconque « méritera d'y régner verra tous ses vœux se réaliser au ciel et sur « la terre, et rien de ce qui sera contraire à sa volonté ne s'accom- « plira ni au ciel ni sur la terre.

« Si grand sera l'amour qui unira à Dieu tous les habitants de

« ce royaume, et si grand sera l'amour qui les unira entre eux,
« qu'ils s'aimeront les uns les autres comme ils s'aimeront eux-
« mêmes, et que tous aimeront Dieu plus qu'ils ne s'aimeront eux-
« mêmes. Personne ne voudra que ce que Dieu voudra. Ce que l'un
« voudra, tous le voudront; ce que l'un voudra ou ce que tous vou-
« dront, Dieu le voudra. Ce que chacun voudra se rapportera à lui-
« même, et à tous les autres, et à toutes les créatures, et à Dieu lui-
« même. Chacun sera un roi d'une puissance accomplie, car ce que
« chacun voudra sera exécuté. Tous ensemble ne seront avec Dieu
« qu'un seul roi, et pour ainsi dire un seul homme : tous en effet
« n'auront qu'une seule volonté, et cette volonté sera accomplie.

« C'est là ce que Dieu est prêt à nous vendre : il nous le crie du
« ciel. — Mais à quel prix? demanderez-vous. — Celui qui veut
« nous donner un royaume dans le ciel n'a pas besoin de prix ter-
« restre, et personne ne saurait donner à Dieu quelque chose qu'il
« ne possède déjà, puisque tout ce qui existe est à lui. Et cepen-
« dant Dieu ne donne pas un si grand bien sans prix aucun : il ne
« donne ce bien qu'à celui qui l'aime. Personne ne donne ce à quoi
« il tient à quelqu'un qui n'y tient pas. Dieu n'a pas besoin de ce
« qui est à vous, et ce bien si grand qui est à lui, il ne doit
« point le donner à quelqu'un qui ne veut point se donner la
« peine de l'aimer. Il n'exige que l'amour sans lequel ce bien ne
« doit point être donné. Donnez donc l'amour, et en échange re-
« cevez un royaume : aimez et possédez.

« Régner dans le ciel n'est autre chose que d'être uni à Dieu et
« à tous les anges et à tous les saints par l'amour et par une seule
« et même volonté, de manière à ce que la puissance de tous soit
« une seule et même puissance. Aimez Dieu plus que vous-même, et
« vous commencez à atteindre dès cette vie ce que vous aspirez à
« posséder pleinement dans l'autre. Mettez-vous d'accord avec Dieu,
« et aussi avec les hommes, pourvu qu'ils ne soient pas en désac-
« cord avec Dieu, et vous commencez à régner avec Dieu et avec
« tous les saints. Car, selon que vous mettrez d'accord dès à pré-
« sent avec Dieu et avec les hommes votre volonté, Dieu et tous
« ses saints mettront celle des hommes d'accord avec la vôtre. Si
« donc vous voulez être roi dans le ciel, aimez Dieu et les hommes

« comme vous le devez, et vous mériterez d'être ce que vous sou-
« haitez.

« Mais cet amour ne peut être parfait, si vous ne videz votre « cœur de tout autre amour. Il en est du cœur de l'homme et de cet « amour comme d'un vase dans lequel on veut mettre de l'huile. « Plus ce vase contient d'eau ou de quelque autre liquide, moins « il peut contenir d'huile. De même plus le cœur humain est rem- « pli par un amour étranger, plus il est difficile d'y faire pénétrer « l'amour des choses d'en haut. Ce n'est pas tout. De même qu'une « odeur fétide est contraire aux parfums suaves, et les ténèbres à « la lumière, ainsi tout autre amour est-il contraire à l'amour cé- « leste. Les choses contraires ne peuvent jamais bien aller ensemble, « et l'amour céleste ne saurait se trouver dans un même cœur avec « un autre amour. Aussi ceux dont le cœur est rempli de cet amour « de Dieu et du prochain ne veulent que ce que Dieu veut, ou ce « que veut le prochain, quand sa volonté n'est point en opposition « avec celle de Dieu. Ils s'adonnent à la prière, aux conversations « pieuses et aux saintes pensées : il leur est doux de désirer Dieu, « de parler et d'entendre parler de celui qu'ils aiment ardemment, « et de penser à lui. Ils se réjouissent avec ceux qui sont dans la « joie et pleurent avec ceux qui pleurent; ils ont pitié des malheu- « reux et font l'aumône à ceux qui sont dans le besoin parce qu'ils « aiment le prochain comme eux-mêmes. Ils méprisent les riches- « ses, le pouvoir, les plaisirs, les honneurs et les louanges. Celui « qui aime ces choses pèche souvent contre Dieu ou contre le pro- « chain. C'est ainsi que toute la loi et les prophètes se résument « dans ces deux préceptes. Que celui qui veut posséder parfaite- « ment cet amour par lequel s'achète le royaume des cieux aime le « mépris, la pauvreté, le travail, l'obéissance, comme le font les « saints. Car celui qui s'humilie sera élevé. »

Après ce modèle d'exhortation à des hommes du monde, le saint, s'adressant à l'ermite auquel il l'envoie, lui dit en terminant sa lettre : « J'ai dit ces choses brièvement, mon très cher, suivant le « désir que vous m'en avez exprimé. Mais votre prudence pourra y « ajouter de grands développements. Si vous teniez à les recevoir « de moi, vous les trouveriez à la fin de mon opuscule intitulé le

« *Proslogion*, dans l'endroit où j'ai traité de la plénitude de la joie.
« Portez-vous bien et priez pour moi (1). »

Le pieux discours envoyé par notre saint à ce bon ermite est moins une de ses propres exhortations à ses visiteurs que le résumé et comme le canevas général de la plupart d'entre elles. Nous y trouvons l'indication du sujet sur lequel il parlait le plus volontiers, et de la manière dont il aimait à le faire envisager aux gens du monde. Mais les gracieux développements que sa parole imagée donnait à ces pensées sévères sont à jamais perdus pour nous. Les anges, qui sans doute se penchaient du haut du ciel pour les entendre, pourraient seuls nous les redire.

(1) Epist., II, 22.

CHAPITRE VIII.

Redoublement de zèle avec lequel le saint abbé du Bec remplit sa mission de propager les vocations monastiques. — Sa pieuse tactique pour conquérir des âmes au cloître. — Conquête d'un jeune seigneur nommé Guillaume.

Le but le plus ordinaire des exhortations de notre saint était d'attirer au cloître; il s'était dévoué sans réserve à la grande mission qu'il avait reçue de Dieu, de multiplier les vocations monastiques, et, sur ce point, l'abbé surpassa encore le prieur. Son expérience s'unissait à sa position pour accroître son autorité et enflammer son zèle. Désormais ce qu'il connaissait, ce n'étaient plus seulement le monde et ses dangers, c'étaient les âmes et les blessures qu'elles recevaient au milieu des luttes du siècle. Il avait touché de près à un grand nombre de ces pauvres âmes mortellement blessées. Il les avait vues au milieu de l'ardeur fiévreuse du combat; il les avait vues encore lorsqu'elles désertaient le champ de bataille pour se retirer dans le cloître, et une conviction profonde et inébranlable s'était formée en lui. C'est qu'au dehors du cloître le salut était bien difficile; que dans le cloître il était facile, et que pour un grand nombre il n'était guère possible que là. Le saint ne disait plus aux âmes : faites votre salut; il leur disait : embrassez la vie religieuse.

Faites-vous moines! Faites-vous moines! c'est le cri que ce saint croisé du cloître allait répétant partout. A tous ceux à qui la chose était possible, dès qu'il leur parlait ou dès qu'il leur écrivait, il ne manquait jamais de dire ou d'écrire : « Pourquoi n'embrassez-vous pas la vie religieuse? C'est là qu'est la sécurité pour le salut, et c'est là aussi qu'est le bonheur. » Aux âmes qui lui étaient particulièrement chères, ou bien avec lesquelles il avait des rapports plus suivis, ou dont il espérait de plus hautes vertus, il ne se contentait

pas de le leur dire en passant, il les poursuivait de ses conseils, de ses représentations, de ses avertissements, de ses instances les plus pressantes. Il leur livrait de véritables assauts. Le plus souvent c'était par des exhortations de vive voix, et, comme les entretiens pieux dont nous parlions tout à l'heure, ces exhortations à la vie monastique n'existent plus que dans la mémoire des anges. Mais d'autres fois c'était par lettres.

Ces lettres, admirables d'ailleurs, qui nous font connaître un des plus beaux côtés de la vie de notre saint, et qui nous révèlent ses pensées intimes et ses préoccupations habituelles, appartiennent toutes à son histoire. Citons-en au moins ce qu'elles ont de plus significatif et de plus beau.

Quelque temps après l'entrée au Bec de ce jeune trésorier de la cathédrale de Beauvais, dont nous avons parlé, un homme de son âge, une de ses connaissances, qui se trouvait, paraît-il, dans une position assez semblable à la sienne, un jeune seigneur comme lui, écrivit au saint abbé du Bec pour lui demander de le recevoir au nombre de ses amis. Sans doute, lui répond Anselme, je suis tout disposé à vous tenir pour un ami, et je désire ardemment vous voir. Venez donc au Bec, mais venez-y pour y rester.

Le saint avait une manière de dire ces choses qui n'était qu'à lui. Il faut la faire connaître : cette manière, c'est lui-même.

« Par où commencerai-je, répond-il à Guillaume, — c'était le « nom de ce jeune seigneur, — par où commencerai-je en m'adres« sant à quelqu'un qui m'aime et qui veut être aimé de moi? Ne « dois-je pas tout d'abord lui donner l'assurance que, selon son désir, « je le paye de retour? Voici une âme bien-aimée qui envoie à mon « âme une lettre affectueuse dans laquelle elle me demande mon « amitié; elle désire que je lui en donne des signes et que je lui « adresse une lettre de consolation. Qu'y a-t-il de plus doux, de « plus agréable et de plus consolant, pour un cœur aimant, que de « se savoir aimé? Puisque vous m'aimez, que puis-je vous écrire qui « soit plus propre à vous consoler, sinon que je vous aime, et que « je vous aime au point que, si je ne vous possède point, mon cœur « ne sera point consolé, et mon désir ne sera point satisfait?

« En me pressant de vous aimer, vous le faites avec une si grande

« affection et de si vives instances qu'il me devient impossible de « vous aimer seulement de cœur : vous me mettez dans la nécessité « de désirer de vous avoir près de moi. Et assurément rien ne peut « consoler celui que tourmente un pareil désir, excepté ce qui le « satisfait; rien aussi n'augmente son tourment autant que le retard. « Votre affection souhaite d'être consolée en recevant une lettre de « moi : pour moi mon affection soupire après le bonheur de jouir de « votre présence.

« Si donc vous ne voulez pas mettre mon âme à la torture, satis- « faites ce désir que vous avez mis tant d'empressement à allumer « en moi. Comment pouvez-vous dire que vous m'aimez, et per- « mettre que mon cœur ne puisse vous aimer sans être condamné « à de cruels déchirements? Enfin si votre âme est embrasée du « même amour que la mienne, elle doit se fondre sous l'impres- « sion du même désir. Comment pourriez-vous désirer être aimé « de moi sans être disposé à m'aimer aussi? Ne soyez donc pas cruel « à l'égard de mon âme et de la vôtre; mais venez, consolez mon « âme et la vôtre.

« Mais quand vous serez sorti de votre cité, faites comme Loth, « ne regardez pas en arrière. Ayez des yeux par devant pour suivre « le chemin qui vous amènera; n'en ayez point par derrière, et « oubliez le chemin par où on s'en retourne. Suivez l'exemple de « saint Paul. Laissez ce qui est en arrière, allez en avant.

« Je vais parler clairement. Venez de manière à ce que nous puis- « sons vivre ensemble, si vous voulez que nous nous consolions mu- « tuellement. Je pourrais vous adresser les avertissements que nous « donne la sainte Écriture sur la fuite du monde et de sa concupis- « cence, mais tout ce qu'il me serait possible de vous dire sur ce « sujet est connu de vous. Souvenez-vous, mon très cher, que c'est « en renonçant à la vanité que nous arrivons à la vérité. N'aimez « point la vanité, si vous voulez arriver à la vérité.

« Je partirai pour l'Angleterre avant la mi-carême, et, si Dieu le « permet, j'espère rentrer dans notre monastère environ la Pente- « côte. Néanmoins si Dieu vous inspirait de vous rendre à mes désirs, « comme votre propre intérêt le demande, vous savez *qu'il fut « toujours nuisible d'ajourner l'exécution d'un projet, quand tout*

« *est prêt* (1). Il ne manquerait pas de moines pour vous recevoir « avec joie comme ils ont reçu précédemment, pendant mon absence, Dom Rodulfe, fils de Lanscelin. Que le Seigneur tout-puissant prévienne toutes vos volontés et toutes vos actions par son « inspiration, et qu'il les accompagne de son secours, ami très cher « à mon cœur (2). »

Guillaume n'était point mûr pour le cloître. Au lieu de venir trouver le saint, il lui adressa une nouvelle lettre qui n'arriva au Bec qu'après son départ pour l'Angleterre. Les moines la lui firent parvenir. Dans cette lettre Guillaume, qui, selon toute apparence, était un prêtre séculier, s'excusait de ne point se rendre à l'invitation du saint abbé. Il avait un frère engagé dans les vanités du siècle et dont le salut était en péril; sa présence et ses conseils pouvaient lui être nécessaires. Peut-être aussi craignait-il, comme tant d'autres, de n'avoir pas le courage de persévérer dans la vie religieuse. Anselme lui répond d'Angleterre sans perdre un instant :

« ... Supportez-moi, mon doux ami; pardonnez à un homme « qui vous aime. Excusez-moi si je vous importune, et si je vous « tiens un langage qui vous paraîtra peut-être sévère. C'est mon « affection pour votre âme qui me pousse à agir ainsi; elle ne me « permet pas de vous laisser vous-même haïr cette âme qui est la « vôtre, et pour laquelle j'éprouve une affection qui ne me quitte « point... Vous savez ce que dit le Psalmiste : *Celui qui aime l'ini-« quité déteste son âme* (3). Or c'est vers l'iniquité et les iniquités « que vous vous précipitez avec tant d'ardeur, ô mon très cher. C'est « vers l'iniquité, c'est vers les iniquités que vous entraîne le torrent « de la ruine du monde, ô mon ami très désiré. Iniquité que ces « guerres pleines de troubles et de sang. Iniquité que cette insatiable « avidité pour de faux biens et de fausses richesses. Et c'est là, « hélas! que je vois celui que mon affection aspire si fort à rete-

(1) Tu scis quia

semper nocuit differre paratis.

Le saint cite ici la fin de ce vers de la *Pharsale* de Lucain :

Tolle moras : semper nocuit differre paratis.

(2) Epist., II, 25.
(3) Ps. x, 6.

« nir entraîné par un ennemi astucieux qui trompe son cœur. O
« Dieu, ami et libérateur des hommes, ne permettez pas que l'en-
« nemi entraîne ainsi votre serviteur!

« Vous dites, mon très cher frère : Ce n'est pas que j'aime toutes
« ces vanités du monde, mais je vois mon frère enlacé par elles,
« et je m'empresse de me laisser enlacer de la même manière afin
« de l'aider et de veiller sur lui. O malheur! ô douloureuses inquié-
« tudes, nées de l'erreur féconde en préoccupations des fils d'Adam!
« Pourquoi donc, ô homme, pourquoi donc ne dis-tu pas plutôt :
« Je n'aime point ces vanités, mais le Christ mon Dieu, et je les
« fuis pour m'empresser d'aller à lui, et me placer sous sa garde
« et sa protection.

« Eh! quoi! vous entendez le fracas du monde qui s'écroule sur
« votre frère, et, méprisant le Christ qui vous appelle, vous courez
« vous ensevelir sous les ruines, afin d'aller, au milieu de ce boule-
« versement, porter secours, vous petit homme, à un autre petit
« homme, vous ver de terre, à un autre ver de terre! Répondez-moi,
« mon frère : qui vous aidera et qui vous gardera pendant que vous
« aiderez et que vous garderez votre frère?... Mais vous dites peut-
« être : Si je commence à suivre le Christ, je crains que ma faiblesse
« ne me permette pas d'aller jusqu'au bout. Encore une fois, en-
« core une fois, combien sont déplorables les illusions des enfants
« des hommes! On les voit courir de toute l'ardeur de leur âme vers
« les choses qui ne durent pas, bien plus vers l'instabilité même,
« et ils n'osent pas aller à Dieu, qui ne change jamais et qui nous
« promet son secours, de peur qu'ils ne viennent à changer. Ils
« mettent leur joie dans les défaillances, et ils craignent d'avancer
« de peur qu'ils ne viennent à défaillir. Croyez donc, je vous prie,
« au conseil de Dieu, confiez-vous au secours de Dieu, et vous n'é-
« prouverez point de défaillance dans le service de Dieu. Jetez,
« ô mon bien-aimé, ô mon désiré, ô mon doux ami, *jetez toutes*
« *vos inquiétudes dans le Seigneur et il vous nourrira* (1), n'en dou-
« tez pas. C'est l'Esprit-Saint qui vous le promet. Ne différez pas de
« vous procurer un si grand bien, et comblez mes désirs à votre

(1) Ps. LIV. 23.

« égard. Faites qu'en suivant le Christ je vous aie pour compagnon. « Unissons nos efforts, afin que vous puissiez me voir à vos côtés, « et que je puisse vous voir aux miens dans l'héritage du Christ.

« Ne rougissez pas de briser les liens formés par de vains projets : « arriver à la liberté de la vérité n'est pas un déshonneur, c'est « une gloire. Ayez honte d'avoir moins d'amour de Dieu que le tré- « sorier de la cathédrale de Beauvais. C'était un adolescent de « votre âge, ou un peu plus jeune ; il était délicat, d'une grande « beauté, très riche et très noble, et passionné pour le monde. Pen- « dant que j'étais en Angleterre, comme j'y suis maintenant, il vint « au Bec je ne sais trop pourquoi. Au moment de s'en retourner, « il fut subitement touché par la grâce de l'Esprit-Saint ; il déclara « qu'il voulait se faire moine, et prit aussitôt la tonsure et l'habit « monacal. Il assure qu'il est plus heureux qu'il ne l'a jamais été « dans sa vie... Si Dieu daignait parler à votre cœur avant mon re- « tour, il est avec nos frères du Bec, quand je suis absent aussi « bien que lorsque je suis présent. Que le Seigneur dirige votre « cœur selon sa volonté, et qu'il exauce selon sa miséricorde mes « désirs à votre égard. Ainsi soit-il (1). »

Guillaume finit-il par se rendre à des sollicitations si pressantes? Nous ne le savons pas au juste. Mais, à défaut d'autres indications, il peut nous être permis de le retrouver parmi les huit moines de de ce nom qui, outre le successeur de notre saint, figurent sur la liste du Bec comme y ayant fait profession pendant que saint Anselme en était abbé (2).

(1) Epist., II, 19. Il ne faut pas s'étonner que nous placions cette lettre 19e après la 25e. Les lettres de saint Anselme n'ont pas été rangées rigoureusement par ordre de date, la chose est évidente. Nous tenons à faire cette remarque une fois pour toutes.

(2) Ces huit noms sont écrits *Willermus*. Outre qu'il peut s'être glissé, au moins dans l'un de ces noms, une faute de copiste, il n'est pas rare de trouver le même personnage désigné tantôt par le nom de *Guillelmus*, tantôt par celui de *Willelmus*, tantôt par celui de *Willermus*.

CHAPITRE IX.

Lambert et Henry : deux conquêtes manquées.

Anselme paraît avoir été moins heureux au sujet de Lambert et Henry, qui furent, eux aussi, l'objet de ses saintes convoitises et de ses pieuses persécutions (1).

Lambert était non plus seulement comme Guillaume une connaissance de Dom Rodulfe, mais son ami et son compagnon. Quand le jeune trésorier de la cathédrale de Beauvais eut goûté la joie du cloître, il eût voulu la faire partager à son ami. Il pria Anselme de l'inviter à venir le rejoindre. Voici la lettre que le saint adressa à Lambert :

« Mon très cher frère et mon très cher fils, Dom Rodulfe de Beau-« vais, précédemment votre compagnon et maintenant votre vérita-« ble ami, qui vous désire, m'a parlé d'une manière si élogieuse de « la noblesse de vie par laquelle vous rehaussez la noblesse de votre « naissance, qu'il a excité dans mon cœur, avec une vive affec-« tion pour vous, un grand désir de vous posséder. Telle est la dis-« position de mon âme qu'elle aime la vôtre comme elle s'aime « elle-même, et que, par conséquent, elle souhaite à votre âme ce « qu'elle se souhaite à elle-même. Je fais donc des vœux pour que « vous abandonniez le monde et que vous suiviez le Christ, et que « par l'humilité et la pauvreté pratiquées dans le temps vous arri-« viez à la gloire et aux richesses de l'éternité.

« Que nul obstacle charnel ne vous arrête ou vous retarde, ô mon

(1) Leurs noms ne sont pas inscrits sur la liste des moines du Bec. Il est vrai qu'ils purent embrasser la vie religieuse ailleurs ; mais, quoique la chose soit rigoureusement possible, on verra, si l'on examine de près ce chapitre, qu'elle est, pour l'un comme pour l'autre, fort peu probable.

« très cher. Il n'est assurément pas sage, il n'est pas expédient de « sacrifier un bien éternel ou d'en différer l'acquisition pour un « bien temporel. Que si la grâce divine, — puissent mes yeux être « témoins de ce bonheur, — vous inspirait la résolution de répon- « dre à mon désir, et de choisir pour exécuter votre dessein le « monastère où j'habite, et de vous mettre sous ma direction, déjà « mon âme se dilate pour vous embrasser, et elle s'élance au- « devant de vous en entonnant un cantique de joie. Mon cœur est « prêt, ô mon bien-aimé, mon cœur est prêt (1). »

Si Lambert se fût décidé à embrasser la vie monastique, il semble bien, après cela, qu'il eût choisi le Bec. Mais tout porte à croire qu'il fut une de ces âmes dont parle notre saint, dans une de ses homélies, *dont la grâce s'approche sans les toucher. Elle leur apporte la lumière, mais sans leur apporter la force* (2).

N'en fut-il pas de même de Henry? Henry aimait les moines du Bec, et il leur avait obtenu l'amitié et les faveurs d'un comte nommé Vital. Anselme lui adresse une lettre de remerciement, dans laquelle il lui demande le prénom du comte Vital, le nom de son épouse et ceux de ses enfants, afin de leur écrire (3). Mais la grande préoccupation du saint dans cette lettre à Henry est de saisir cette occasion pour jeter son filet. Après quelques mots d'affaires et de remerciement, il lui tient ce langage :

« Votre honnêteté m'a rendu votre douce personne si chère que « je désire pour elle ce que je désire pour moi. Vos paroles ont com- « mencé à me faire concevoir de grandes espérances, et mon âme « ne peut plus avoir de repos tant que mes désirs ne seront pas réa- « lisés. Aucun discours ne saurait suffire à exprimer ce que j'aurais « à vous dire en attendant; mais vous connaissez déjà ma pensée, et « je tiens à vous la rappeler en quelques mots, dans un épanche- « ment d'amitié.

« Il peut se faire que vous acquériez une grande gloire en ce

(1) Epist., II, 39.

(2) Accedit et non tangit; quandoquidem per ejus gratiam illuminamur, sed, exigentibus nostris meritis, non adjuvamur. — *Homil. IV.*

(3) Il est probable que cette lettre fut écrite, mais qu'elle ne nous est pas parvenue. Quoiqu'il nous reste un grand nombre de lettres de saint Anselme, il s'en faut beaucoup qu'elles nous aient été toutes conservées.

« monde ; mais considérez donc, mon doux ami, quelle en sera la « fin, le fruit, la récompense, et quelle est au contraire l'attente de « ceux qui foulent aux pieds la gloire du monde.

« Si vous dites : il n'y a pas que les moines qui se sauvent, vous « dites vrai. Mais quels sont ceux qui se sauvent plus sûrement? Ceux « qui s'efforcent d'aimer Dieu seul, ou bien ceux qui s'efforcent d'unir « l'amour de Dieu et l'amour du siècle?

« Mais, dira peut-être quelqu'un, on trouve des dangers même « dans la vie monastique. O homme, qui parlez ainsi, pourquoi ne « faites-vous pas attention à ce que vous dites? Vous êtes doué d'une « nature raisonnable ; eh bien, dites-moi, est-il raisonnable, parce « qu'il y a des dangers partout, de prendre le parti de se fixer là où « il y en a le plus? Enfin, si celui qui s'efforce d'aimer Dieu seul est « fidèle à sa résolution jusqu'à la fin, son salut est assuré. Si celui « qui veut aimer le monde ne se départ pas de cette ligne de con- « duite avant la fin, son salut est manqué, ou bien il est douteux, « ou tout au moins il est amoindri. Assurément, celui qui pour se « procurer un bien ne prend pas les moyens qu'il sait être les plus « sûrs et les plus efficaces, montre assez par là qu'il l'aime bien peu.

« Mais, disent un grand nombre, Dieu conçoit une plus grande « colère contre un moine qui pèche parce qu'il tombe de plus haut. « — Cela est vrai tant qu'il est dans le péché. Mais assurément Dieu « reçoit avec plus de bonté et avec une familiarité plus grande le « moine pénitent qui revient à son genre de vie qu'il ne recevrait « un pécheur converti qui, n'ayant pas fait profession de ce genre de « vie, n'y retournerait pas. En effet, même après un péché grave, « celui dont les résolutions tendent à la plus grande perfection pos- « sible, est plus agréable à Dieu que celui qui, ni avant ni après « son péché, n'a jamais aspiré à une perfection semblable.

« Si donc il est préférable, soit pour les innocents soit pour les « pénitents, d'embrasser la vie monastique ou de la reprendre, « pourquoi tardez-vous? Si, en attendant, vous êtes enlevé de cette « vie, le mal est irréparable.

« J'aurais beaucoup à vous dire, mon très cher, sur les profon- « deurs et les garanties, sur la tranquillité et les charmes de la vie « monastique, si je ne craignais de dépasser les bornes d'une lettre.

« Hâtez-vous donc de jouir d'un si grand bien, parce qu'aucun autre « ne vous donnera plus de facilité de vous approcher du souverain « bien. J'en ai vu plusieurs, qui promettaient de le faire et qui re- « mettaient, emportés par une mort imprévue qui les a empêchés « de terminer ce qui les arrêtait et de commencer ce qu'ils promet- « taient. Je redoute grandement que le même malheur ne vous « arrive. Mais que Dieu l'éloigne de vous, mon très cher. Adieu et « ne tardez pas (1)! »

Il est à craindre que Henry n'ait augmenté le nombre de ceux que le saint avait vus emportés par la mort avant qu'ils eussent mis à exécution leur dessein de se consacrer entièrement à Dieu dans la vie religieuse.

(1) Epist., II, 29.

CHAPITRE X.

Changement de tactique : Hélinand.

La raison que le saint abbé du Bec faisait le plus souvent et le plus éloquemment valoir pour attirer au cloître, c'est celle qu'il donnait à Henry : on y fait plus sûrement son salut. Cette raison, qui d'ordinaire impressionnait vivement les laïques, parce qu'ils étaient sinon déjà engagés dans de grands désordres, du moins à chaque instant sur le point d'y tomber, frappait souvent beaucoup moins les ecclésiastiques. En comparant leur vie aux débordements de mœurs dont ils étaient environnés, ils la trouvaient facilement régulière. Ils tremblaient tellement pour les autres qu'ils ne songeaient plus à s'inquiéter pour eux-mêmes. Mais quand la tentation, et quelquefois le péché, venaient à les enlacer eux aussi, leur fausse sécurité faisait place à des inquiétudes parfois très vives. On les voyait tourner leur pensée vers le cloître comme le marinier vers le port. Plusieurs ne se contentaient pas de prendre la résolution de s'y retirer : ils s'y obligeaient par vœu. Mais souvent, la tempête passée, ils sentaient renaître leur amour pour le monde et leur sécurité trompeuse, et ils attendaient.

Nous venons de raconter, sauf quelques variantes, l'histoire de bien des ecclésiastiques de cette époque. Ce fut, à la lettre, celle d'un jeune prêtre séculier, grand ami de notre saint, nommé Hélinand.

Hélinand avait d'abord mené une vie mondaine. Mais il s'était converti et consacré à Dieu dans l'état ecclésiastique, et comme l'état ecclésiastique ne lui semblait pas encore un rempart suffisant contre ses anciennes fautes, dans un mouvement de ferveur, il avait fait vœu d'embrasser la vie religieuse. La ferveur était

passée, et maintenant il trouvait qu'il pouvait bien, sans un trop grand danger pour son salut, rester encore quelque temps dans le monde. Et même ne pouvait-il pas y rester toujours? Son vœu n'avait-il pas été irréfléchi et indiscret? Mille prétextes l'autorisaient, mille illusions l'aveuglaient, mille obstacles l'arrêtaient. Heureusement il avait confié la direction de son âme au saint abbé du Bec. Il lui avait promis de se gouverner par ses conseils. Quand le saint ne pouvait pas les lui donner de vive voix, il les lui envoyait par écrit. Se placer sous la direction d'Anselme c'était se mettre sur le chemin du cloître. La lettre suivante nous montrera comment le saint y poussa Hélinand :

« Béni soit Dieu, de qui nous viennent les présents les meilleurs « et de qui descend tout don parfait. C'est lui qui a détourné vos « yeux de la vanité, et qui a relevé votre âme du côté de la vérité. « Il reste que vous mettiez tous vos soins à achever cette œuvre, « mon très cher : *nul n'est apte au royaume de Dieu si, après avoir « mis la main à la charrue, il regarde en arrière* (1). Plus le vieil « ennemi vous voit disposé à éviter ses filets, plus il redoublera ses « efforts pour vous enlacer par des ruses de mille sortes.

« Souvent il remettra sous vos yeux les charmes de votre ancien « genre de vie. Son habileté se tournera à vous faire croire qu'il « est bien difficile de renoncer à des plaisirs dont vous avez con- « tracté l'habitude, absolument impossible de persévérer toute « votre vie dans des mœurs austères. Son but sera d'arriver, par « cette tactique, à accroître, par le souvenir de vos plaisirs passés, « vos répugnances pour une vie plus sobre et plus élevée.

« Quelquefois la tentation se cachera sous les apparences de la « discrétion : c'est un conseil qui vous sera donné dans votre inté- « rêt, qui vous conviendra mieux que ce que vous aviez résolu de « faire : le conseil de renoncer au péché pour vivre dans l'état ec- « clésiastique d'une manière vraiment religieuse. En vous cor- « rigeant ainsi de vos vices, vous sauverez votre âme plus sûrement « qu'en vous chargeant indiscrètement d'un fardeau que vous n'au- « riez pas la force de porter.

(1) Luc., IX, 62.

« Que s'il ne peut vous détourner de l'intention d'embrasser une « vie plus parfaite, le tentateur fera semblant d'approuver votre « dessein et de marcher avec vous; il ne cessera de mettre des piè- « ges de toute sorte dans votre chemin. Quelquefois ce sera une oc- « casion de péché, à laquelle il aura soin d'ajouter l'aiguillon d'une « tentation perfide. Le dessein que vous allez réaliser est si excel- « lent, vous dira-t-il, qu'il est capable d'expier les crimes les plus « énormes. Par conséquent, pourquoi hésiter à vous satisfaire? « Que vos péchés soient en petit nombre ou qu'ils soient en « grand nombre, vous ne pouvez douter qu'ils ne soient également « effacés.

« D'autres fois le démon aura recours à quelque artifice de ce « genre. Votre pensée est bonne, vous dira-t-il, mais le moment de « l'exécuter n'est pas encore venu. Ce sera assez tôt quand l'âge « vous aura apporté la gravité nécessaire à la vie religieuse. La « vivacité de la jeunesse s'accommode difficilement des rigueurs de « la règle.

« S'il s'aperçoit que vous êtes assez faible pour être arrêté « dans l'exécution de votre dessein par d'autres qui viendront à « en être informés, il fera en sorte qu'il arrive à la connaissance « de ceux qui par la force, par l'affection ou par la persuasion sont « capables de vous en détourner.

« Il vous promettra aussi que si vous consentez à ajourner l'exé- « cution de vos bons desseins, vous les réaliserez ensuite d'une « manière beaucoup plus fructueuse et beaucoup plus utile. Vous « pourrez entraîner avec vous un grand nombre d'âmes que vous « aurez sauvées, et recueillir de tous côtés une forte somme d'ar- « gent dont vous enrichirez votre monasttère en y entrant.

« Il ira jusqu'à vous accuser de légèreté et de précipitation in- « considérée pour ne vous être pas contenté de lui lier par une « simple promesse, mais pour être allé jusqu'à vous obliger par « un vœu à faire une chose que vous auriez peut-être mieux faite « en conservant votre liberté.

« Que répondre à tout cela, mon très cher? Je voudrais vous l'é- « crire avec quelques développements, mais il est des limites qu'il « n'est pas permis de dépasser dans une lettre; je suis obligé d'être

« court. Voici donc le conseil que votre ami vous donne en peu de « mots sur tous ces points.

« Celui qui trouve trop difficile et impossible de renoncer aux « plaisirs du monde, et de persévérer dans l'exercice des vertus, ne « goûtera jamais combien il est louable et combien il est doux de « ne point être l'esclave de ses passions, mais de s'en rendre maî- « tre par l'amour et l'espérance du royaume des cieux.

« Si quelqu'un pense qu'il vaut mieux pour lui mener une vie de « pieux ecclésiastique dans le monde que de se charger du fardeau, « à ses yeux intolérable, de la vie religieuse, qu'il considère avec « quelle joie, dans le monde entier, des chrétiens de tout sexe, de « tout âge et de toute condition portent ce fardeau en chantant. « Qu'il sache aussi qu'il est bien plus difficile de persévérer dans « une vie sainte au milieu du monde, par sa libre volonté, que « dans le cloître en observant la discipline monastique.

« Celui qui entasse péchés sur péchés, parce qu'il compte qu'ils « lui seront tous pardonnés, montre, en aimant ainsi ses péchés, « qu'il n'en aime pas et, par conséquent, n'en mérite pas la rémis- « sion. Remettre sa conversion à un âge plus avancé, auquel on ne « parviendra peut-être pas, c'est abandonner un bien certain pour « un bien douteux; c'est montrer, par le mépris que l'on fait de ce « qu'on perd, qu'on n'aime pas ce qu'on attend, et qu'on mérite de « ne pas le recevoir... Celui qui considère comme un acte de lé- « gèreté de vouloir s'obliger par un vœu à accomplir une bonne « œuvre, de telle sorte qu'il en soit plus libre de ne pas l'accomplir, « devrait aussi regarder comme n'étant pas exempt de légèreté le « divin docteur qui nous dit : *Faites des vœux et accomplissez- « les* (1). Ce n'est pas celui qui fait un vœu qu'il faut blâmer, mais « celui qui, après l'avoir fait, néglige de l'accomplir... Tels sont, « mon très cher fils, les conseils et les consolations que j'ai cru le « plus nécessaire de vous adresser pour le moment. Vous m'avez « choisi, par votre libre volonté, et sans aucun mérite de ma part, « pour votre père et votre conseiller, et c'est ma sollicitude pater- « nelle qui m'a dicté ce langage. Ne cessez point de vous rappeler

(1) Ps. LXXV, 11.

« ces pensées jusqu'à ce que vous accomplissiez, avec l'aide de Dieu, « le vœu qu'il vous a inspiré de faire. Adieu, très cher à mon « cœur. Hâtez-vous de vous rendre à mes désirs. Plaise au Dieu « tout-puissant qu'il en soit ainsi (1). »

Hélinand sut-il éviter les pièges que lui découvrait son saint directeur et contre lesquels il le mettait en garde? Se décida-t-il à entrer dans la voie qu'il lui traçait? Nous ne savons. Dans tous les cas, il ne vint pas au Bec, et quand on connaît la puissance de l'ennemi du salut sur les âmes faibles et hésitantes, on ne peut s'empêcher de craindre que celle-ci, malgré les conseils d'un saint, n'ait hésité jusqu'au bout (2).

(1) Epist., II, 12.

(2) Dom Thibault (ms. latin 12884, f. 141) dit que Helinand se fit moine au Bec, mais il n'en donne aucune preuve. Son nom ne figure pas sur la liste des moines qui firent profession du temps de saint Anselme.

CHAPITRE XI.

Deux cousins d'Anselme, Haymon et Raynaud : zèle du saint abbé pour les attirer à la vie religieuse. — Sa tendresse à leur égard. — Ermengarde.

Pendant un de ses voyages en Angleterre, le saint abbé du Bec apprit que ses cousins Haymon et Raynaud étaient venus au Bec pour le voir (1). Là où d'autres n'eussent vu que des parents, le saint voit des âmes à conquérir pour le cloître... Il prend cette plume que nous lui connaissons, cette plume trempée dans ce sublime amour des âmes dont la source est pour lui au cœur du Dieu fait homme, et il écrit à ses deux cousins cette lettre plus admirable encore que celles que nous venons de lire :

« Quand j'ai appris, âmes très chères à mon âme, qu'elle aime « comme soi-même et auxquelles elle souhaite tout ce qu'elle désire « pour elle-même, quand j'ai appris que vous étiez venus de si loin « pour me voir, je ne saurais vous dire quelle grande joie a rempli « mon cœur, et quelles douces espérances j'ai conçues de vous, et « combien le désir ardent que j'avais de vous posséder est devenu « plus ardent encore. Déjà mes yeux désirent vivement contempler « vos traits, mes bras s'étendent pour vous embrasser, mes lèvres « soupirent après vos baisers, tout ce qui me reste de vie est con« sumé du désir de m'entretenir avec vous...

« C'est la volonté du Très Haut qui vous a amenés en Norman« die. J'espère en priant, et je prie en espérant. Celui qui a tout

(1) Saint Anselme fit trois voyages en Angleterre pendant qu'il était abbé. Le premier, que nous avons raconté, eut lieu dans l'année même où il fut consacré abbé ; le deuxième, en 1092. L'époque du troisième n'est pas connue d'une manière bien certaine. Dom Thibault (Bibl. nat., ms. latin n° 12884 f. 66) place ce deuxième voyage en 1084. Mais nous ne voyons pas sur quoi une pareille opinion peut s'appuyer. D'ailleurs, nous ne savons presque rien sur ce voyage.

« fait par sa grâce achèvera, selon mon désir, ce qu'il a commencé. « Mais jusqu'à ce que j'aie vu mon désir réalisé, il est comme un « aiguillon qui me stimule, et ma bouche parle de l'abondance du « cœur.

« Goûtez, ô cœurs très aimants, combien le Seigneur est doux. « Vous ne pouvez le savoir tant que vous trouverez de la douceur « dans le monde...

« Mais pourquoi tarder à vous exprimer ouvertement le désir de « mon cœur? Je parlerai donc : que Dieu vous persuade! O mes amis « tant désirés, vous ne pouvez rien faire de mieux que de prendre « le parti d'embrasser la vie monastique : nulle part vous ne le pou- « vez mieux faire qu'avec celui qui désire, et qui peut, grâce à Dieu, « vous aider, dans ce dessein, de ses prières et de ses conseils.

« Assurément je ne vous trompe point, parce que je suis votre « ami; je ne me trompe certainement pas moi-même, attendu que « j'ai pour moi l'expérience. Soyons donc moines ensemble, afin « que maintenant et plus tard nous puissions nous réjouir ensemble « les uns des autres. Soyons une seule chair, un seul sang, une seule « âme, un seul esprit.

« Vous vous êtes enfin rapprochés de moi; en vous rapprochant, « vous m'avez enflammé; en m'enflammant, vous avez mis mon âme « en fusion, vous l'avez soudée à vos deux âmes. On peut la déchi- « rer, on ne peut la séparer de la vôtre. Vous ne pouvez l'entraîner « dans le monde avec vous. Ou bien donc vous demeurerez avec elle, « ou vous la déchirerez. Si vous lui restez unis, non seulement vous « m'êtes unis par les liens du sang, mais encore par ceux de l'es- « prit; mais si vous la déchirez, vous n'êtes plus pour moi des con- « sanguins, mais des hommes sanguinaires (*non consanguinei, sed « vere sanguinei*). Si c'est pour cela que vous êtes venus, jugez « vous-mêmes de quel nom il faut vous appeler.

« Loin de vous cette pensée, ô mes très chers! Dieu vous garde « de faire une blessure aussi incurable à mon âme, qui vous aime « et qui ne vous a jamais fait de mal. A Dieu ne plaise que vous « fassiez évanouir, d'une manière aussi intolérable, les bonnes es- « pérances que j'ai conçues de vous! Oh! comme mon amour brûle « au dedans de mon cœur! Comme mon affection s'efforce de s'é-

« pancher tout entière! Comme elle cherche des paroles qui l'ex-
« priment! Mais aucune parole n'y répond pleinement. Que de cho-
« ses elle voudrait écrire! Mais ni le temps ne lui en est donné, ni
« la parole écrite ne saurait lui suffire. Mais vous, ô bon Jésus,
« parlez à leur cœur; vous, sans lequel aucune voix ne peut frapper
« efficacement leurs oreilles. Dites-leur de tout quitter et de vous
« suivre. Promettez-leur que lorsque vous viendrez pour juger les
« hommes, ils siégeront et jugeront avec vous. Ne séparez point
« de moi ceux auxquels vous m'avez uni par une si grande affection
« de la chair et de l'esprit. Mais faites-les entrer dans la société de
« vos serviteurs, dont vous m'avez ordonné de devenir moi-même
« le serviteur. O Seigneur, vous êtes le témoin intérieur de la sin-
« cérité de mes sentiments, et les larmes que je verse en écrivant
« ces lignes témoignent à l'extérieur de la joie de mon âme, si mes
« parents se rendent à mes désirs. S'ils embrassent la vie religieuse
« ailleurs que là où il serait le meilleur pour eux de l'embrasser,
« combien mon âme ne sera-t-elle pas inquiète sur ce qui leur
« conviendrait le mieux! S'ils s'attachent au monde, quelle douleur
« et quelle tristesse vont s'emparer de moi! J'en dis trop, mais je
« ne puis résister à l'immensité de mon affection. O mes bien-aimés,
« et mes très désirés, portez-vous bien et demeurez. Demeurez,
« dis-je, et demeurez définitivement. Plaise à Dieu que j'apprenne,
« avant mon retour, que vous vous êtes rendus à mes désirs et qu'à
« mon retour je trouve la chose commencée (1). »

Les noms d'Haymon et de Reynaud, inscrits l'un et l'autre sur la liste du Bec, nous donnent lieu de croire que le saint eut le bonheur de trouver ses deux cousins en rentrant au Bec et de leur donner lui-même l'habit monastique.

Aplanir les obstacles qui s'opposaient à la réalisation des desseins de ceux qui aspiraient à se consacrer à Dieu par la vie religieuse faisait partie de la mission du saint, quelque part que ces obstacles se rencontrassent et de quelque part qu'ils vinssent.

Un homme de qualité s'était séparé de sa femme pour mener une vie plus parfaite. Tous les deux, d'un commun accord, vivaient

(1) Epist., II, 28.

loin l'un de l'autre, en pratiquant la continence. Au bout de quelque temps, le mari, trouvant qu'il aurait plus de facilité pour la pratiquer dans le cloître que dans le monde, résolut de se faire moine. Pour exécuter cette résolution, il avait besoin du consentement de sa femme : elle le lui refusa. Elle savait que l'intention de son mari était de porter ses richesses au monastère dans lequel il se retirerait, et c'est là ce qu'elle ne voulait pas. Comme elle se montrait inflexible, le gentilhomme s'adressa au saint abbé du Bec et le pria d'intervenir. Quoique Anselme ne connût point cette noble dame, il ne fit aucune difficulté de lui écrire. Son excuse auprès d'elle est bien simple : « Je n'ai pas, lui dit-il en commençant sa lettre, je n'ai « pas l'honneur de vous connaître de vue, mais j'appartiens à un « ordre qui doit étendre sa bienveillance à tous les hommes et leur « donner à tous de bons conseils; personne ne doit donc être sur- « pris que j'adresse à votre respectable personne les avertissements « dont j'apprends qu'elle a besoin (1). »

Cette lettre du saint est d'une délicatesse exquise. C'est un modèle achevé d'éloquence insinuante et persuasive, et l'on a peine à croire, quoique l'on manque de documents sur ce point, qu'Ermengarde, — c'est le nom de cette noble dame, — ait pu y résister. Cette lettre, comme bien d'autres que nous supprimons à regret, mériterait de trouver place en cette histoire. Mais si nous avons à cœur de faire connaître notre saint par ses lettres, nous tenons aussi à ne pas trop ralentir la marche du récit. Il est temps de montrer quelques-uns des fruits produits par ce zèle du saint pour propager la vie monastique.

(1) Epist., II, 40.

CHAPITRE XII.

Fruits de l'apostolat de saint Anselme. — Il contribue à développer le mouvement vers la vie religieuse en Normandie et en Angleterre. — Accroissement rapide de la congrégation du Bec. — Dom Guillaume.

Ce n'est pas de saint Anselme que vint le mouvement vers la vie monastique qu'on remarque en Normandie vers le milieu du XIe siècle. Ce mouvement avait été commencé par Herluin. Son exemple avait eu du retentissement, et il avait donné le branle. L'exemple de Lanfranc, une dizaine d'années plus tard, n'avait pas eu moins d'efficacité. En se couvrant du froc monastique, la noblesse du sang, la bravoure et la science lui donnèrent un grand lustre, mais sans lui enlever son austérité. L'admiration croissante que la vie religieuse inspirait aux compatriotes d'Herluin continuait à être mêlée d'effroi. Cependant Dieu voulait réconcilier les Normands, et, après eux et par eux, les Anglais avec le cloître. Après leur avoir montré Herluin et Lanfranc, il leur montra Anselme : la sainteté s'unissant à la noblesse et à la science. De plus, Dieu leur fit voir, admirer et aimer dans Anselme ce qu'ils avaient le plus besoin de voir dans le moine, la sérénité, l'amabilité, la joie et le bonheur. Ils s'habituèrent peu à peu à regarder le froc sans effroi et à se faire à l'idée de le porter eux-mêmes. De fait, on vit plusieurs seigneurs de la haute noblesse s'en revêtir. Mais ce mouvement fut très lent. Au moment où notre saint est nommé abbé, il s'accentue et s'accélère, au moins pour le Bec. Herluin avait embrassé la vie religieuse en 1034. Quand il mourut en 1078, il avait reçu la profession de cent trente-sept moines. Vu les difficultés des temps, c'était beaucoup. Mais quand, quinze ans plus tard, saint Anselme fut nommé archevêque de Cantorbéry, du nombre de cent trente-sept la liste des moines qui avaient fait profession au Bec s'élevait jusqu'à deux cent quatre-vingt-dix-sept.

Si l'on avait voulu, à cette époque, se rendre compte des fruits de l'apostolat de saint Anselme, il n'aurait pas suffi de considérer la nombreuse communauté du Bec; il aurait fallu visiter tous les monastères de la Normandie, et plusieurs de ceux d'Angleterre. Il n'était peut-être pas un seul monastère de Normandie dans lequel on n'eût rencontré plusieurs moines qui, après Dieu, étaient redevables de leur vocation au saint abbé du Bec. Sauf d'assez rares exceptions, toujours justifiées par des raisons sérieuses, le saint, il faut le redire, ne cherchait pas à attirer à son monastère.

Ce qu'on voudrait savoir de ces moines, ce n'est pas seulement leur nombre, mais qui ils étaient, d'où ils venaient, comment ils avaient été amenés à la vie religieuse, au moins ceux du Bec. Mais sur ces derniers eux-mêmes nous ne savons presque rien. Une liste de deux cent quatre-vingt-dix-sept moines, et puis c'est tout. Vous avez beau interroger les vieilles chroniques et fouiller les manuscrits de nos riches bibliothèques, l'obscurité la plus complète demeure autour de ces noms. C'est à peine si la vague lueur qui sort de quelques documents incomplets perce çà et là cette obscurité (1). Nous ne connaissons guère que Dom Guillaume de Montfort, Dom Bozon et Dom Guillaume de Tallevas.

Dom Guillaume était né en l'an 1054 au vieux château de Montfort, bâti sur les bords de la Rille. Sa mère, Albereda, était la nièce de Roger de Beaumont, à qui échut plus tard le château de Brionne. Quand Guillaume vint au monde, elle était une toute jeune femme. Elle eut bientôt la douleur de voir son cher enfant, encore au berceau, atteint d'une maladie qui lui fit presque entièrement perdre la vue. Elle le prit dans ses bras et le porta à une église voisine, dédiée à saint Germain. Elle le déposa sur un autel de la sainte

(1) Nous ne parlons ici que des moines qui firent profession pendant que saint Anselme était abbé. Le dernier nom inscrit sur la liste de ceux qui firent profession sous l'abbé Herluin est le nom de *Hugo*. Il désigne probablement Hugues de Gournay, seigneur normand, qui embrassa la vie monastique au Bec, et dont la femme Basilée se retira elle-même tout près de l'abbaye pour y pratiquer, avec quelques autres dames, la vie religieuse.

Nous connaissons Dom Rodulfe, le trésorier de la cathédrale de Beauvais. Les noms de Raynaldus et de Haymo sont plusieurs fois répétés. Deux de ces noms désignent probablement, quoiqu'ils ne se trouvent pas l'un à côté de l'autre, les deux cousins de notre saint.

Vierge, et lui promit, ainsi qu'à saint Germain, que si l'enfant guérissait, il serait consacré à Dieu. Pour que sa prière fût plus sûrement exaucée, cette pieuse mère y ajouta un de ces actes héroïques qui touchent presque infailliblement le cœur de Dieu. « Seigneur, dit-elle, s'il vous faut une victime, prenez-moi. S'il n'entre pas dans vos desseins que mon enfant soit délivré sans rançon, je serai moi-même sa rançon : ôtez-lui sa maladie pour me la donner. » Dieu la prit au mot. La maladie passa de l'enfant à la mère et l'emporta bientôt après.

La famille de ce mystérieux petit orphelin le regarda dès lors comme appartenant à Dieu. C'est ainsi qu'il se considéra lui-même dès qu'il eut l'âge de raison. On le mit à l'école de très bonne heure. Il aima l'étude, mais il aima plus encore la piété. Son âme en était manifestement toute pénétrée. Il semblait ne vivre que pour aimer Dieu. Tout ce qui était élevé et pur l'attirait, tout ce qui était bas lui causait un insurmontable dégoût. C'était une de ces natures douces et calmes que le bruit du monde fatigue et qui sont visiblement faites pour le cloître.

A mesure que le jeune Guillaume de Montfort grandissait, ces dispositions se développaient en lui. A l'âge où les jeunes seigneurs de son rang ne songeaient qu'à se divertir bruyamment, lui mettait toutes ses délices dans la prière et l'étude. Le monde lui était à charge et il ne se trouvait bien qu'avec Dieu. Nul goût pour le luxe, rien d'impérieux, de hautain ni de léger dans ses manières. Tout en lui était grave, mesuré, simple, modeste et recueilli. Il n'était personne, parmi ceux qui l'approchaient, qui ne le regardât déjà comme un moine.

De tous les instincts monastiques que l'on remarquait dans ce riche seigneur, celui qui frappait davantage était son attrait pour la pauvreté. De tout temps les jeunes gens qui fréquentent les écoles ont aimé à recevoir quelque argent pour leurs menus plaisirs. Les parents et les amis du jeune Guillaume lui envoyaient de temps en temps, dans ce but, des sommes assez considérables; mais le futur moine, au grand étonnement de ses condisciples, les repoussait avec une sorte d'horreur. Il semblait qu'il considérât l'argent comme une chose mauvaise.

Le jeune Guillaume de Montfort arriva ainsi jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. A ving-cinq ans, dans la plénitude de sa force et au moment de l'effervescence des passions, avec le consentement de sa famille, qui ne songea même pas à le retenir, il prit tranquillement le chemin du Bec, et, se prosternant aux pieds de saint Anselme, il lui demanda l'habit monastique. C'était dans l'année même où le saint avait reçu la consécration abbatiale (1079) (1).

Dans la personne de ce jeune seigneur, Dieu envoyait au saint abbé, presque au lendemain du jour où il venait d'être chargé de continuer la mission du vénérable Herluin, celui qui devait la continuer lui-même immédiatement après lui. Le saint en reçut-il dès lors quelque avertissement d'en haut? Nous ne savons. Mais, en dehors même de toute communication surnaturelle, Anselme ne put demeurer longtemps sans entrevoir les desseins de Dieu sur ce noble et fervent novice. N'eût été son air de jeunesse, on l'eût pris, dès le premier jour, pour un des vétérans de la vie religieuse. Il avait la docilité du disciple; mais ses autres qualités, sa gravité, sa maturité en toute chose, lui donnaient l'air d'un maître. Cependant sa supériorité était tempérée par tant de modestie, tant de douceur et tant de bonté, qu'elle n'excitait aucune jalousie. Son humeur toujours égale lui attirait la sympathie et le respect. Ce novice promettait un abbé (2).

(1) Vita ven. Guillelmi Beccensis tertii abbatis, auctore Milone Crispino cantore Becci. — Migne, CL, 713.

(2) *Ibid.*

CHAPITRE XIII.

Dom Bozon. — Dom Ollivier de Tallevas.

Guillaume de Montfort avait été attiré au Bec par la réputation d'Anselme, et nous avons tout lieu de croire que cette remarquable vocation était le fruit de ses prières. Mais il vint de lui-même, et le saint n'eut aucun effort à faire ni pour l'attirer, ni pour le retenir. Il n'en fut pas de même de Bozon. Pour le prendre, le saint pêcheur de moines fut obligé de jeter son filet, et quand il eut fait cette importante capture, le démon mit tout en œuvre pour la lui ravir. Guillaume était arrivé au saint abbé au moment où il venait d'entrer dans sa charge; Bozon lui vint quand il était près d'en sortir.

Comme Guillaume de Montfort, Bozon était distingué par sa noblesse. Sa famille habitait Montivilliers, en Normandie. Comme Guillaume encore, il vécut dans le monde jusqu'à l'âge de la jeunesse, menant une vie fort régulière, mais sans aucun goût pour l'état monastique. Le jeune seigneur de Montivilliers tenait à conserver sa liberté. Il n'en usait du reste que pour se livrer à l'étude avec une ardeur poussée jusqu'à la passion. La pénétration de son esprit était surprenante. Il y joignait le don de rendre ses pensées avec élégance et facilité. Les questions les plus élevées étaient celles qui l'attiraient le plus. Tout naturellement il y trouvait souvent des difficultés qui l'arrêtaient. Il vint un jour en soumettre quelques-unes au saint abbé du Bec. Anselme lui fit, selon son habitude, le plus gracieux accueil, et, avec la plus grande aisance, donna immédiatement à toutes ses difficultés une réponse si précise et si claire que Bozon en fut émerveillé. Il ne restait plus aucune obscurité dans son esprit sur tous les points qu'il avait soumis au saint : il les voyait dans une lumière dont il était ravi. Mais ce qui le ravis-

sait bien plus encore que la science d'Anselme, c'était son exquise bonté. Il était venu consulter un savant, et il rencontrait un saint, non un saint ordinaire, mais un saint d'une douceur merveilleuse et d'une amabilité séduisante. Bozon ne pouvait plus s'éloigner d'Anselme; il était comme fasciné par l'attraction qui sortait de toute sa personne. Il prolongea son séjour au Bec au delà de ce qu'il s'était proposé, afin de jouir plus longtemps du charme de ses entretiens. Après avoir porté sur la science, ces entretiens roulèrent sur la piété, sur la grande question des moyens à prendre pour sauver plus sûrement son âme. Alors Bozon livra au saint non plus seulement son intelligence, mais son cœur et les secrets les plus intimes de sa conscience. Anselme lui peignit, avec sa persuasive éloquence, les dangers du monde, les avantages et le bonheur de la vie religieuse, et Bozon se laissa prendre. Il se fit moine au Bec.

Le démon, qui savait ce que valait ce moine, se mit à guetter le moment pour essayer de le détourner de sa voie. Il laissa d'abord le pieux novice se donner tout entier aux exercices de la vie religieuse sans lui susciter le moindre obstacle. C'était merveille de voir cette belle intelligence affamée de vérité, et cette âme généreuse, avide de sacrifice, se rassasier au mystique banquet de la vie religieuse. Ce n'était plus seulement l'étude qui passionnait le jeune Dom Bozon. La prière, les veilles, les jeûnes et les autres mortifications s'étaient changées pour lui en délices. Mais tout d'un coup le démon souleva dans son âme une de ces tempêtes effroyables au milieu desquelles la vertu la plus forte, si Dieu ne daignait nous tendre la main par un secours extraordinaire de sa grâce, serait bien vite submergée. Il commence par répandre l'obscurité dans l'intelligence du novice, puis il dépose dans son âme quelque chose de ce levain d'acrimonie contre Dieu qui forme le fond des dispositions des damnés. Cette belle âme, absorbée tout entière par l'adoration et l'amour de son Dieu, se sent tout d'un coup envahie par l'esprit de doute et de blasphème. Ce qui lui était un sujet de délices lui inspire un insurmontable dégoût; ce qui lui faisait horreur l'attire comme invinciblement; elle s'y sent poussée par une force qui, au milieu des ténèbres dont elle est environnée, lui paraît se confondre avec sa propre volonté. Bozon ne sait plus distin-

guer en lui ce qui est de lui de ce qui est du tentateur; l'ébranlement de tout son être lui semble un changement de sa volonté. Il ne se reconnaît plus lui-même. Plus il regarde, moins il voit; plus il réfléchit, plus le trouble augmente; il ne sait plus où il va. Il n'est plus maître de ses pensées; il se désole; il se désespère; il s'accuse lui-même et se croit perdu. Tel est le choc des pensées et des sentiments contraires qui se heurtent dans son esprit qu'il est sur le point d'en perdre la raison. Il pourrait bien recourir au saint directeur de son âme, mais il ne l'ose; une force presque invincible le retient. Il s'efforce de retrouver la lumière et la paix par lui-même; mais tous ses efforts n'aboutissent qu'à produire dans son âme une agitation qui touche au délire. Quelques jours se passent ainsi. A la fin, Bozon, n'y tenant plus, court trouver Anselme et lui dit tout ce qui se passe en lui. Le saint l'écoute jusqu'au bout, sans l'interrompre, d'un air tranquille et souriant; puis, comprenant que ce jeune moine est assailli par une tentation exceptionnellement violente, et que pour la dissiper la prière aura plus d'efficacité que la parole, quand il a fini, il le congédie, en lui disant avec une angélique douceur ces simples mots : « Allez, mon fils, que Dieu vous éclaire. » A peine le novice est-il sorti qu'Anselme va se prosterner devant le tabernacle, et conjure l'Ange du grand conseil de rendre la lumière et la paix à cette âme troublée. A l'heure même, Bozon sentit l'effet de cette prière; la paix lui revint tout d'un coup, et si grande qu'il n'en avait, comme il aimait à le raconter plus tard, jamais éprouvé de pareille. La tentation avait disparu pour toujours.

En lui donnant Bozon, Dieu envoyait à la famille du Bec un enfant qui devait un jour en devenir le père, et il procurait à notre saint, avec un religieux exemplaire, un de ses plus remarquables disciples, sinon le plus remarquable de tous. Au moins semble-t-il être celui de tous qui s'attacha avec le plus d'ardeur à creuser ces questions de métaphysique qui passionnaient le saint lui-même. De plus, Anselme trouva dans ce jeune moine une de ces âmes qui de toute manière vivent haut, une âme franche, candide, naïve comme celles d'un enfant, une de ces âmes délicates, douces et aimantes qui éprouvent le besoin de s'attacher à quelque autre âme

délicate, douce et aimante comme elles. Dom Bozon s'attacha à Anselme, et Anselme s'attacha à Dom Bozon. La suite de cette histoire nous montrera ce qu'il y eut entre ces deux amis d'échange de pensées et de sentiments, quels liens étroits les avaient unis, et à quel point la présence d'Anselme était devenue nécessaire au bonheur de Bozon, et la présence de Bozon au bonheur d'Anselme (1).

Un peu avant Dom Bozon, le Bec avait reçu une noble recrue dans la personne d'Olivier de Tallevas (2). Son père, Guillaume de Tallevas, lui laissait de tristes exemples. Il avait, entre autres traits de barbarie, fait crever les yeux à Guillaume de Giroie. Le châtiment de cet acte sauvage lui vint de l'un de ses fils. Ce fils s'appelait Arnulfe. Il jeta son père en exil et l'y laissa périr misérablement. Arnulfe fut lui-même, peu de temps après, étranglé dans son lit en sortant d'une orgie. Ces châti ments avaient peu impressionné Olivier. Il ne songeait qu'à demeurer au milieu du monde et à s'illustrer par de glorieux exploits. Mais tout d'un coup la grâce l'éclaira. Alors ce vieux soldat comprit que la gloire d'ici-bas n'est rien et qu'avant tout il faut sauver son âme. Il se dit que pour se sauver il fallait changer de camp, et il alla au Bec demander à saint Anselme de lui donner l'habit monastique. Ce lion devint un agneau. Il vécut encore assez longtemps, et ne cessa d'édifier ses frères du cloître par une régularité parfaite et une conduite exemplaire sous tous les rapports (3).

Dom Olivier de Tallevas trouva au Bec ce Guillaume de Giroie, victime de la brutalité de son père, qui avait cherché dans la vie monastique la consolation de ses malheurs, Hugues comte de Meulan, et *plusieurs autres illustres guerriers encore*, dit Orderic Vital, *qui étaient venus au Bec s'enrôler sous l'étendard du Christ* (4).

(1) Vita ven. Bosonis abbatis Beccensis quarti, auctore Milone Crispino. Migne, CL, 724. Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I. — Epist., III, 22 et 25.

(2) Olivier, *Olivarus*, est le 2253e sur la liste des moines du Bec, et Boson le 251e. Dans cette liste son nom est écrit *Oliverus*.

(3) Will. Calc., *Hist. Norm.*, lib. VII, cap. XII. Migne, CXLIX, 854.

(4) Ibique (Becci) Willelmus Geroii filius, et Hugo comes Mellenti, aliique præclari milites militiam Christi assumpserunt. — Ord. Vit., *Hist. eccl.*, lib. III, cap. III.

CHAPITRE XIV.

Les prieurés du Bec. — Manière dont saint Anselme réprime les désordres de ses moines. — Un moine ivrogne et un moine courtisan. — Le pèlerinage de Sainte-Honorine. — Délivrance merveilleuse du comte d'Amiens.

Les deux cent quatre-vingt-dix-sept moines dont nous venons de parler ne vivaient pas tous au Bec. Plusieurs, nous l'avons vu, étaient prêtés au monastère de Saint-Sauveur, à Cantorbéry. D'autres, en plus grand nombre, étaient dispersés dans les divers prieurés dépendant du Bec. Il est temps de dire ce que nous savons de ces prieurés. Malheureusement nous en savons peu de chose.

Nous n'en connaissons qu'un seul qui eût été fondé du temps d'Herluin, c'est celui de Saint-Pierre de Cauchy, donné en 1076 aux moines du Bec par Godefroi, vicomte de Cauchy (1).

Un des fruits du premier voyage de saint Anselme en Angleterre fut la fondation d'un prieuré de l'autre côté de la Manche (2). Richard de Clare, un des seigneurs normands qui avaient suivi le Conquérant, et son épouse Rohaïs, désiraient avoir des moines du Bec sur leurs terres. Le saint abbé se rendit à leur désir, disposa toute chose pendant son séjour en Angleterre, et, dès qu'il fut de retour en Normandie, il leur envoya une petite colonie de ses chers

(1) Eodem anno 1076 Godefridus vicecomes de Conchi cum consensu Fulconis episcopi Ambianensis et totius capituli dedit monachis Beccensibus ecclesiam S. Petri de Conchi cum pertinentiis... præsertim ecclesiam de Villavi; atque in supradictam ecclesiam de Conchi monachi Beccenses introducti sunt et facta est cella seu prioratus subjectus monasterio Becci. — Dom Thibault, *ms. latin* 12884, fol. 40, *de la Bibl. nat.*

(2) Ce prieuré ne fut pas celui de saint Néot, fondé en Angleterre par les moines du Bec un peu plus tard, quand saint Anselme était archevêque, vers l'an 1100, dit Dom Thibault. (Ms 12884, fol. 132.)

Cf. *Annales Ord. S. Ben.*, lib. LXXI, t. V, p. 520. D'après le *Chronicon Beccense*, Migne, CL, 650), il aurait été fondé en 1113.

enfants, Dom Henry de Gournay, et un autre Dom Henry, chargé de l'administration du temporel, Dom Odon, Dom Gautier, et plusieurs autres qui ne nous sont pas connus. Il mit d'abord à leur tête Dom Richard, qui devint plus tard abbé de Sainte-Werburge, puis Dom Maurice, que Lanfranc lui avait rendu (1).

Le saint abbé donna à ces chers enfants, qu'il envoyait sur une terre étrangère, des lettres où il sollicitait pour eux la protection de ses amis. Tout naturellement une de ces lettres était pour l'évêque de Rochester. Il lui disait : « Malgré la distance que la « dignité et le mérite mettent entre un vaillant évêque et un « moine plein de lâcheté, Gondulfe et Anselme n'en sont pas moins « unis par une étroite amitié... Je recommande donc à votre cha- « rité paternelle nos Frères et les vôtres que nous envoyons en An- « gleterre, vous priant de vouloir bien, quand il en sera besoin, « leur prêter votre appui, les aider de vos conseils, vous informer « avec soin de leur conduite et l'approuver ou la corriger (2). »

Ces bons moines emportaient avec eux trois autres lettres de recommandation, une pour Dom Henry, prieur de Saint-Sauveur (3), une pour Dom Baudoin, ancien moine de Saint-Denis en France, et alors abbé de Saint-Edmond en Angleterre (4), et une pour les pieux fondateurs sur les terres desquels ils allaient s'établir (5). Cette dernière lettre est courte, mais rien n'y manque. La voici tout entière :

« A leur très cher seigneur Richard, et à leur très chère dame « Rohaïs, Frère Anselme et Frère Richard, petit moine, avec toute « la congrégation du Bec, offrent leurs salutations et leurs fidèles « prières.

« Nous rendons de grandes actions de grâces à Dieu d'abord, de « qui vient toute bonne volonté, et pour l'amour duquel nous ar-

(1) *Ann. Ord. S. Ben.*, t. V, p. 143.
(2) Epist., II, 3.
(3) Epist., II, 5.
(4) Epist., II, 4.
(5) Il est probable que les moines envoyés par saint Anselme avaient encore d'autres lettres de recommandation qui ne nous ont pas été conservées. On ne peut supposer, par exemple, que le saint n'ait pas, dans cette occasion, commencé par écrire à l'archevêque Lanfranc.

« rivent tous les biens dont nous sommes comblés, puis à vous, « pour tout le bien que vous nous faites, et pour celui que vous « nous promettez. Vous montrez bien par là que l'amour que vous « avez toujours eu pour notre monastère ne diminue point, mais « qu'il s'accroît sans cesse. Car plus vous nous rendez de services, « et plus vous nous en promettez, plus vous nous donnez la preuve « de la sincérité de votre affection. Que le Dieu Tout-Puissant et sa « sainte Mère Marie, que nous prions tous les jours pour vous, et « pour l'amour desquels vous nous prodiguez toutes ces faveurs, « vous les rendent dans le royaume des cieux. Nous vous envoyons « nos Frères, comme vous l'avez ordonné. Nous vous les recomman- « dons. Ils vont en Angleterre par vos ordres, et en se reposant sur « l'espérance de votre appui : qu'ils soient remis à vos soins, de ma- « nière à ce que vous preniez sur vous de veiller sur eux et de « pourvoir à leurs besoins (1). »

« Le petit moine Richard » était le fils de ces insignes bienfaiteurs. Après avoir donné, dès le temps de l'abbé Herluin, plusieurs de leurs domaines d'Angleterre au monastère du Bec, ils lui avaient fait don du plus jeune de leurs enfants (2).

L'installation matérielle de ce prieuré n'était pas ce qui inquiétait le plus notre saint. Les fondateurs et ses amis d'Angleterre ne laisseraient pas ses moines dans le besoin. Mais il s'agissait d'établir une communauté qui serait l'image de celle du Bec, et dans laquelle on retrouverait, comme dans la maison mère, la règle scrupuleusement observée et un esprit vraiment monastique. Il y avait là, nous allons le voir, de grandes difficultés.

Un moine nommé Henry, que ses aptitudes spéciales et probablement sa connaissance de la langue du pays mettaient à même de rendre de grands services à la communauté pour tout ce qui regardait ses intérêts temporels, ne tarda pas à donner du scandale. Des domaines à exploiter, des ventes et des achats, mille affaires obligeaient le prieur à lui permettre des sorties fréquentes. Il en abusa. L'air du monde lui fut fatal. Il ne se souvint bientôt plus qu'il était

(1) Epist., II, 6.

(2) Cf. Joannis Picardi notæ in Epistolam S. Anselmi II, 6. Migne, CLVIII, 1152. — D. Thibault, *ms. supra citat.*, fol. 140.

moine, et fort peu qu'il était chrétien. Il en vint jusqu'à s'enivrer dans les tavernes avec les gens du peuple. Quand le saint abbé du Bec l'apprit, sa douleur fut très vive. Nous ne savons s'il écrivit au coupable lui-même. Nous n'avons que sa lettre « à ses très chers frères et fils Richard et les autres moines du Bec vivant en Angleterre. » Le saint commence par renouveler à ses chers enfants la tendre expression de l'intérêt qu'il leur porte, et par les exhorter à vivre en vrais moines. Puis, arrivant au sujet principal de sa lettre, il leur dit : « J'apprends que Dom Henry se conduit d'une manière « répréhensible sur un grand nombre de points, mais surtout en « s'adonnant à la boisson, au point de se mêler aux ivrognes dans « les tavernes et de s'y enivrer avec eux. Si cela est vrai, je ne « puis exprimer la douleur que mon cœur ressent de la perte de « ce Frère, et d'une décadence aussi lamentable. Car cette misère « ne sera pas longtemps seule; mais si, avec l'aide de Dieu, il ne se « corrige promptement, elle l'entraînera bientôt à d'autres abîmes « mortels. Je lui intime, à ce sujet, une défense aussi formelle qu'un « abbé doit l'intimer à un de ses moines. Tout pécheur que je suis, « je lui défends, en vertu de l'autorité de Dieu et de ses saints, et « de notre propre autorité, d'oser de nouveau, cette lettre une fois « de lui connue, boire dans un cabaret ou en compagnie d'hom« mes qui ne se réunissent que pour s'enivrer. De plus, j'ordonne « que s'il ne peut nier ses désordres passés, il ne néglige point de « faire la pénitence qui lui sera imposée après que l'affaire aura été « jugée par notre seigneur l'archevêque Lanfranc, ou par monsei« gneur l'évêque Gondulfe, ou par vous. Je lui commande de se « tenir désormais en garde avec l'aide de Dieu contre l'ivresse et « contre les paroles méchantes. S'il refuse absolument de se cor« riger, j'aime mieux renoncer à tous les services que nous avons « droit d'attendre de lui en Angleterre, et le rappeler ici pour y « vivre dans l'observance de la règle, que de le laisser se perdre « faute de l'observer (1). »

On voit par cette lettre la manière de procéder du saint. Il lui répugne de régler sa conduite d'après des rapports. Il veut avant

(1) Epist., II, 7.

tout que la culpabilité de Dom Henry soit bien établie, et, pour qu'elle soit bien établie, il ordonne qu'une enquête soit faite sur les lieux. Les charges qui pèsent sur lui seront formulées en sa présence, et on lui donnera toute facilité de se défendre. Si Dom Henry ne peut nier sa faute, c'est-à-dire opposer aux accusations portées contre lui des dénégations fondées en raison, il n'est pas perdu pour cela. Il ne sera même pas privé de son emploi. On ne demande de lui qu'une chose : c'est de faire la pénitence qui lui sera imposée et que l'édification exige, et puis de se corriger. Qu'il se tienne sur ses gardes à l'avenir, qu'il devienne sobre et réservé dans ses paroles, et tout sera oublié. Et si ce malheureux moine s'obstine dans ses mauvaises habitudes, le chassera-t-on? Mais non, ce serait laisser une âme dévoyée courir à sa perte; qu'on le renvoie au Bec : Anselme se charge de le remettre dans le bon chemin.

Le gouvernement du saint était fondé sur l'amour des âmes.

Quelque temps après, un abus auquel il était bien plus difficile de remédier fut signalé au saint abbé. Un de ses moines d'Angleterre avait été envoyé pour certaines affaires à la cour du roi. Il avait su plaire, et le roi l'avait retenu. Si ce moine n'eut pas perdu l'esprit de son état, il aurait opposé une modeste résistance, et se serait ingénié à briser les liens qui le tenaient enchaîné loin de sa solitude et de son élément. Au moins aurait-il dû se munir de la permission de ses supérieurs pour prolonger son séjour hors de son monastère. Il n'y avait pas même songé. Soit ignorance, soit relâchement, il crut pouvoir s'autoriser de la volonté du roi. Que faire? Le rappeler purement et simplement, c'eût été s'exposer à exciter la colère du Conquérant, qui l'avait pris en affection. Cette colère était redoutable, on le sait, et elle aurait pu avoir les plus fâcheuses conséquences pour toute la congrégation du Bec. Le laisser dans une situation aussi irrégulière, sans l'avertir et sans essayer de l'en tirer, ne paraissait guère possible non plus. Voici la lettre du saint abbé au prieur de la maison d'Angleterre à laquelle ce moine appartenait; il faut en peser tous les mots :

« Frère Anselme, appelé abbé du Bec, à son cher frère et fils « Maurice, salut et la bénédiction de Dieu. Voici la conduite que « vous devez tenir, vous et vos frères qui demeurent avec vous,

« à l'égard du religieux que vous m'avez signalé comme aban-
« donnant la vie du cloître pour vivre, selon son bon plaisir, à
« la cour du roi. S'il revient au milieu de vous, je vous permets
« de le recevoir et de lui rendre tous les devoirs de la charité
« fraternelle. Parlez-lui cependant, de vous-même, comme si vous
« craigniez que cela ne me déplaise. Reprenez-le, avec la modé-
« ration convenable, de son excès de témérité et de désobéissance.
« Car ce n'est plus par notre ordre, ni avec notre permission,
« qu'il demeure désormais à la cour; c'est contrairement à notre
« commandement formel. Je ne lui envoie point l'ordre de ren-
« trer dans son monastère (1), mais je ne lui permets point non
« plus d'en rester éloigné. Je vois certaines raisons pour lesquelles
« je suis obligé de fermer les yeux sur sa présomption et de la
« tolérer encore quelque temps. Mais s'il ne se hâte de se cor-
« riger, je passerai par-dessus les considérations qui me portent
« à attendre, et je me verrai dans l'obligation d'user envers lui
« de la règle. J'aimerais cependant mieux le voir s'amender de
« lui-même que de prendre à son égard aucune mesure de ri-
« gueur (2). »

Nous ignorons complètement comment se termina cette affaire. Tout ce que nous savons, c'est que le prieur auquel s'adressait saint Anselme était un homme d'intelligence et de vertu, sur lequel il pouvait compter sous tous les rapports. Nous connaissons déjà cet homme. C'était Dom Maurice. Il était toujours le métaphysicien passionné qui avait arraché à son maître le *Monologium*.

Anselme faisait suivre les instructions qu'on vient de lire d'une dissertation qu'il venait de composer sur la nature du mal, et que Dom Maurice lui avait demandée. Les sollicitudes de l'administration abbatiale, et plus tard les luttes, les traverses de tout genre, les longs voyages sur la terre d'exil, rien ne put jamais enlever le saint à ses chères études.

(1) La contradiction apparente entre ces deux phrases est facile à expliquer. L'abbé du Bec, en envoyant son religieux à la cour, lui avait donné l'ordre de rentrer dans son monastère dès que ses affaires seraient terminées. Il contrevenait à cet ordre. Mais le saint abbé, pour des raisons de prudence, attendait quelque temps encore pour lui commander de quitter.

(2) Epist., II, 8.

En 1081, le saint abbé du Bec fondait le prieuré de Sainte-Honorine de Conflans (1); en 1082, le prieuré de Saint-Pierre de Pontoise (2), et, en 1092, les prieurés de Bonne-Nouvelle près de Rouen, et de Sainte-Werburge, à Chester en Angleterre. Nous parlerons plus loin de ces prieurés, quand la suite des événements nous y amènera.

Nous nous bornerons à dire ici quelques mots de la fondation de Sainte-Honorine de Conflans. Les terres qui dépendaient de ce prieuré appartenaient à Yves de Beaumont. En 1081, il en fit donation à l'abbaye du Bec, à la condition qu'Anselme y établirait ses religieux. Conflans était dans le diocèse de Paris. Il fallait le consentement de l'évêque et de ses chanoines. Ils le donnèrent de grand cœur. Ils étaient heureux d'entrer en relation avec le célèbre abbé du Bec, et de posséder de ses moines. L'évêque auquel nous ne tarderons pas de voir Anselme adresser, au sujet d'une affaire étrangère au prieuré de Conflans, de sévères remontrances, était Godefroy, oncle du célèbre Godefroy de Bouillon.

L'église de ce prieuré, déjà ancien, était un lieu de pèlerinage. On y venait de très loin prier sainte Honorine, dont le corps était exposé à la vénération des fidèles. Sainte Honorine signalait surtout sa puissance par la délivrance des captifs. On se recommandait à elle de toutes parts, souvent avec succès. L'église était pour ainsi dire tapissée de chaînes suspendues à ses murs : c'étaient les chaînes des captifs que la sainte avait délivrés et qui avaient tenu à lui témoigner ainsi leur reconnaissance.

A peine les moines du Bec furent-ils arrivés que le comte Yves

(1) Cette date n'est qu'approximative. Les documents et les historiens la font varier quelque peu. Ils sont d'ailleurs d'accord sur le fait. — Cf. *Chronicon Beccense.* Migne, CL, 647. — *Ann. Ord. S. Ben.*, t. V, p. 173. — D. Thibault, *ms. citato,* fol. 66. — Dom Jouvelin, *Bibl. nat.*, *ms. latin* 13905, fol. 60.

(2) Eo ferme tempore 1082, de consensu Guillelmi archiepiscopi Rothomagensis concessa est ecclesia S. Petri de Pontissara Beccensi monasterio ut in ea Beccensis abbas monachos constitueret. Quam concessionem Pascalis papa 2us confirmavit anno 1104. — D. Thib., *ms. citat.,* fol. 67.

Misit (Anselmus) et nonnullos e suo gremio monachos ad Confluentium, etc., deinde anno circiter 1082 ad sanctum Petrum Pontissarensem. — *Gall. christ.,* t. XI, p. 224.

C'est là tout ce que nous avons pu trouver sur ce prieuré. Il est mentionné au fol. 57 du ms. latin 12777 de la Bibl. nat., mais sans détails. Dom Jouvelin, dans le ms. latin 13905, n'en parle qu'à partir de 1175.

de Beaumont leur fit bâtir une nouvelle église. Ce fut l'affaire de deux ans. En 1083, on y transporta solennellement le corps de sainte Honorine (1). Ce fut une grande fête. Saint Anselme assistait à cette translation.

Très peu de temps après cette cérémonie, les moines de Sainte-Honorine reçurent une visite qui fit grand bruit (2). Ingerand de Boves, comte d'Amiens, se fit annoncer. Il arrivait environné d'une véritable armée de serviteurs, qui apportaient une chaîne très longue, d'un poids énorme. Le comte entra dans l'église, suspendit cette chaîne aux murs, se mit à genoux avec toute sa suite et rendit à Dieu de ferventes actions de grâces. Pendant ce temps-là les moines s'étaient réunis. Ingerand leur raconta qu'il avait été fait prisonnier dans un combat, et qu'on lui avait mis cette chaîne au cou. Heureusement la renommée lui avait appris les délivrances merveilleuses obtenues par l'intercession de sainte Honorine, et il s'était recommandé à cette sainte. Elle lui apparut pendant la nuit. « Lève-toi, lui dit-elle, la grâce du Seigneur te délivre en considération de mes mérites. » Le prisonnier était enfermé dans une sorte de tonneau auquel cette chaîne le tenait fixé. En voyant et en entendant la sainte, il saute hors de son tonneau sans plus sentir ses chaînes.

Le comte ajouta à son récit une foule d'autres circonstances qui émerveillèrent les moines et les firent se répandre en actions de grâces. Son intention eût été de venir chaque année, au jour anniversaire de sa délivrance, remercier solennellement la sainte. Les incursions de ses ennemis et des embarras de toute sorte ne le lui permettant pas, il y pourvut de son mieux. Il fit à l'un de ses serviteurs une rente qui devait passer à ses enfants, à condition qu'il viendrait chaque année, à perpétuité, lui d'abord, puis, après sa mort, quelqu'un de ses enfants, prier devant le corps de sainte Honorine et apporter de riches offrandes à son église.

Cette dévotion du peuple envers sainte Honorine soutenait et édifiait les moines et les attachait à leur prieuré.

(1) *Chronique du Bec*, éditée par M. l'abbé Porée, p. 27.
(2) *Annal. Ord. S. Ben.*, loc. supra citat. — D. Thib., *ms. supra citat.*, fol. 66.

CHAPITRE XV.

Effroi que cause à saint Anselme la charge des âmes. — Trois des moines du Bec sont promus à la dignité abbatiale.

L'accroissement et l'extension de la famille du Bec causaient au saint de la joie, mais aussi des inquiétudes. Ces inquiétudes étaient très vives. Le salut de tous ces moines, dont plusieurs se trouvaient ainsi dispersés, était remis entre ses mains, et dépendait de lui dans une mesure que sa conscience, mieux éclairée que celle de la plupart des autres abbés, étendait fort loin. Son expérience lui apprenait qu'il était bien difficile qu'aucune de ces âmes ne se perdît, et d'un autre côté sa conscience lui disait qu'il était difficile qu'une seule fût perdue pour l'éternité sans qu'il y eût de sa faute, et sans que Dieu pût lui reprocher de n'avoir pas assez veillé, pas assez averti, pas assez prié. La pensée qu'il avait non plus une seule âme, — cela lui semblait déjà beaucoup et l'effrayait, — mais plus de deux cents âmes à sauver, cette pensée l'accablait. D'ordinaire, Dieu seul était témoin de cet accablement intérieur, mais quelquefois il devenait visible aux hommes.

Un jour que le saint paraissait livré à des réflexions sous le poids desquelles il pliait, un de ses moines s'approcha de lui et lui dit, avec cette hardiesse qu'autorisait sa bonté : « Très vénéré seigneur et Père, je vois que vous êtes en proie à des pensées qui vous troublent. Pour l'amour de Dieu, dites-moi, je vous en prie, quelles sont ces pensées. — Eh bien, je vais vous le dire, répondit le saint. Si un riche, me disais-je à moi-même, avait un troupeau de brebis, et qu'il chargeât un petit enfant de les garder, mais un enfant tellement petit et tellement faible, que le loup pût l'emporter aussi facilement qu'une brebis, en l'avertissant qu'il répondrait sur sa vie de

chaque brebis perdue, cet enfant ne devrait-il pas être rempli de crainte? Et si ce riche confiait à une de ses brebis, la première venue, et peut-être la plus faible et la plus sotte de toutes, le soin de garder toutes les autres, en lui disant : « Petite brebis, veille bien sur toutes tes sœurs, et sache bien que si tu en laisses perdre une seule, je t'en demanderai compte, et que tu payeras pour elle de ta vie, » cette brebis ne devrait-elle pas trembler? Eh bien! il en est ainsi de moi. Je suis ce petit enfant; je suis cette pauvre petite brebis. C'est à moi, aussi exposé à être emporté par le loup que n'importe quel autre, que Dieu a confié le soin de ses brebis. Il m'a chargé de les gouverner, de les garder, de les paître, à condition que si une seule d'entre elles vient à se perdre par ma négligence, il m'en demandera compte, et que je payerai de mon âme pour elle. C'est là ce qui me remplit de crainte et de trouble; car je sais qu'*il est affreux de tomber entre les mains du Dieu vivant* (1). — Que Dieu vous bénisse, très révérend Père, pour vous laisser aller à de telles pensées! lui dit alors le moine. Il n'y a que vous qui pensiez de la sorte. Voyez les autres abbés : ils se réjouissent et sont pleins de contentement. — Dieu leur a peut-être donné la sécurité, repartit le saint, et c'est pour cela qu'ils sont dans la joie; pour moi, il ne me l'a pas donnée, et voilà pourquoi j'ai raison de craindre; car je sais qu'il prête son argent à usure et qu'il en exige un compte sévère (2). »

D'après notre saint, on ne devait jamais accepter la charge des âmes qu'après avoir employé, pour s'y soustraire absolument tous les moyens, excepté le péché. C'est la règle de conduite qu'il suivit toute sa vie, et c'est celle qu'il conseillait aux autres de suivre, lorsqu'il était consulté (3).

Néanmoins le saint ne put ou ne crut pas devoir empêcher qu'on ne mît sur les épaules de trois de ses moines le fardeau qui pesait si lourdement sur les siennes.

Dom Adelelme, le quatrième de ceux auxquels il avait donné lui-même l'habit monastique, fut nommé abbé du monastère d'Anchin, sur les bords de la Scarpe, près de Douai, dans le diocèse d'Arras.

(1) Hæbr., x, 31.
(2) Dom Martène, *Vetera monumenta,* t. VI, et ms. latin 5427 de la Bibl. nat. fol. 124.
(3) Epist., I, 52.

Il ne fit que passer : c'est à peine s'il avait été un an à la tête de cette abbaye quand la mort vint l'enlever. Ce temps avait suffi pour faire éclater ses éminentes vertus. Il laissa la réputation d'un saint. Les fidèles, en grand nombre, vinrent prier sur sa tombe, et, dans les écrits du moyen âge, il porte partout le titre de bienheureux (1).

L'abbaye de Saint-Vulmer, aux portes de Boulogne, prit à Anselme un autre de ses moines. L'abbaye y gagna peu, et le moine y perdit son repos. Cette communauté de Saint-Vulmer était tombée dans le relâchement. On espérait que Dom Lanfrède, en en devenant l'abbé, lui communiquerait peu à peu la ferveur de la communauté du Bec. Mais il y avait là des moines qui ne l'étaient que par le nom et l'habit, et que rien ne put décider à le devenir autrement. Plusieurs étaient des esprits revêches et rebelles à toute discipline. La discorde s'était introduite à la suite du relâchement : le désordre était complet. Quand ce bon moine, formé à la douce école de notre saint, se vit tombé dans ce guêpier, il eût bien voulu revoler vers sa chère abbaye du Bec. Il était trop tard. Il fit de son mieux pour remédier aux désordres dont il était le témoin, et dont sa conscience ne lui permettait pas de devenir le complice par son silence et son inaction. Ce fut en vain. Il ne tarda même pas à reconnaître que jamais il n'y pourrait réussir. Il ne lui restait, lui sembla-t-il, qu'à céder la place à un autre, qui peut-être serait plus heureux que lui. Mais l'évêque de Térouenne (2), Girard, convaincu que la pré-

(1) Aquicinctense seu Aquicinense (Anchin). Beatus Alelmus ad cujus tumulum multi feruntur a febre sanati, erat Beccensis monachus in Normannia, quando accitus est ad regendum hoc monasterium; sed heu! vix uno delapso anno decessit 1088. Recensetur auctario Molani 5 septembris. — *Gallia christ.*, t. III, 409.

Anno 1084 Adelelmus qui quartus numeratur inter eos quos S. Anselmus cuculla monachali induit factus est abbas Aquicinensis monasterii vulgo *Achin*... Hic vitæ sanctitate conspicuus Beati nuncupatione donatus est. — D. Thib., *ms. citat.*, fol. 70.

Le nom inscrit sur la liste des moines du Bec n'est pas *Alelmus*, comme dit le *Gallia christiana,* mais *Adelelmus,* comme dit Dom Thibault.

(2) *Girardus episcopus Morinorum.* — « *Morini,* nation ou peuple, l'un des plus puis-« sants de la Belgique seconde et dont la ville de Térouenne était le chef-lieu. Leur situa-« tion à l'une des extrémités de la Gaule, sur les côtes de la mer, vers l'île d'Albion « (l'Angleterre), les faisait appeler *ultimi hominum*, parce qu'en effet ils étaient les der-« niers habitants du continent de ce côté-là. Ils occupaient les pays compris à présent « dans les diocèses de Boulogne, de Saint-Omer, et d'Ypres, qui n'ont été érigés en dio-« cèses que depuis la destruction de l'ancienne ville de Térouenne. *Dictionnaire d'Espilly*

sence d'un abbé était nécessaire au milieu de ces moines relâchés pour empêcher de plus grands désordres, et qu'un autre ne réussirait pas mieux que Dom Lanfrède, refusait d'accepter sa démission. Dom Lanfrède se tourna alors du côté du saint abbé du Bec; il lui exposa sa situation et le pria d'intercéder en sa faveur auprès de son évêque. Le saint s'y prêta volontiers. « Je vous en prie, et vous « en prie encore, écrivit-il à l'évêque de Térouenne, ne faites pas « de vôtre autorité un usage tellement rigoureux qu'il aille jusqu'à « briser l'âme du prochain et lui infliger une blessure dont il ne « puisse guérir. Ne renvoyez pas au milieu des loups un agneau « qui les fuit. Ne chargez pas une brebis de dompter une bande « de lionceaux. Ne prenez pas, sans aucun bon résultat à espérer, « un innocent pour le jeter, malgré lui, dans la fournaise de Baby-« lone. Permettez qu'on mette à sa place un autre abbé plus capa-« ble que celui-ci de soutenir les combats du dedans et du dehors « qu'il faut livrer aux mauvaises mœurs, et qu'il essaye s'il pourra « en quelque manière, avec l'aide de Dieu, habiter utilement avec « ces moines. L'expérience a démontré à Dom Lanfrède que c'est « pour lui chose impossible (1). »

La prière d'Anselme ne fut point écoutée. L'agneau du Bec dut se résigner à rester au milieu des loups de Saint-Vulmer. Il y resta, puisque Dieu le voulait, mais comme on reste dans une fournaise, en criant sans cesse. Vers qui criait-il? Vers Dieu, vers son évêque, et puis vers son cher Père Anselme. Il le poursuivait, pour employer le charmant euphémisme de notre saint, « avec une insistance infatigable (2). » Mais la charité d'Anselme était aussi infatigable que l'insistance de Lanfrède. Il ne se lassait pas plus de lui donner ses conseils et ses consolations que ce pauvre abbé de les lui demander.

Il arrivait ainsi qu'outre ses propres inquiétudes, Anselme por-

(1) Epist., II, 49.

(2) De petitione vestra qua mihi infatigabiliter instatis... *Epist.*, III, 31.

Cette lettre 31[e] du livre troisième est une réponse adressée à l'abbé de Saint-Vulmer par saint Anselme alors qu'il était déjà archevêque. Elle suppose que le saint avait reçu précédemment un certain nombre d'autres lettres de Dom Lanfrède, auxquelles il n'avait sans doute pas manqué de répondre. Mais ni ces lettres ni les réponses qu'elles provoquèrent ne nous ont été conservées.

tait encore celles des autres. De plus il souffrait de se voir privé de ses meilleurs moines. Ceux qu'on lui prenait étaient précisément ceux qu'il tenait le plus à garder.

On se souvient de Dom Gislebert, que Lanfranc avait enlevé pour un temps à l'abbaye du Bec. Il le lui avait rendu. Mais plus tard, quand Anselme fut devenu abbé, il le lui arracha pour toujours. L'archevêque avait besoin d'un abbé pour Westminster, à Londres. Il fallait là un moine exemplaire et de grande autorité : il jeta les yeux sur Gislebert. Il pria Anselme de le lui envoyer. Afin de ne pas blesser le cœur du saint, dont il connaissait toute la tendresse pour ce moine, il se bornait à lui laisser entrevoir les desseins qu'il avait sur lui. Mais Anselme devina tout. Il fit partir Gislebert pour Cantorbéry : pouvait-il le refuser? En même temps il prie et supplie l'archevêque avec les plus vives instances, et en invoquant les motifs les plus pressants, de ne point garder définitivement un sujet aussi cher et aussi précieux, de ne pas infliger ce dommage et ce chagrin à la communauté du Bec, et de le rendre au plus tôt « à des frères et à des amis qui le désirent, à qui il sera utile, et « parmi lesquels son salut est assuré, au lieu de le placer à la tête « de moines auxquels il est douteux qu'il puisse rendre service et « parmi lesquels son salut sera exposé (1). » Vains efforts. Quelque temps après Gislebert écrivait à son cher Père Anselme pour lui apprendre qu'il venait d'être nommé abbé de Westminster. Ce n'était pas de la joie que lui causait cette élévation; il était trop pénétré des sentiments de son saint maître; c'était de la tristesse mêlée d'une sorte d'effroi. Anselme l'encourage. « Il y a bien plus à espé« rer de vous, lui écrit-il, il y a bien plus à espérer de vous et de « ceux qui comme vous ont été formés dès l'enfance à une vie sainte, « que de moi et de ceux qui comme moi ont trempé autrefois dans « les désordres du monde. On peut espérer de vous, quand on vous « confie la charge des autres, qu'en les formant à votre ressem« blance, vous vous perfectionnerez vous-même. Pour nous, au con« traire, quand on nous impose un aussi lourd fardeau, il est à « craindre que, par un juste jugement de Dieu, notre dépravation

(1) Epist., II, 13.

« n'en soit augmentée. Plus il y a pour vous lieu d'espérer au sujet « de l'office qui vous est confié, plus il y a de raisons aussi de vous « tenir en sécurité et de vous réjouir de la grâce qui vous est ac- « cordée (1). »

Dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, Anselme parlait avec une entière sincérité. Les espérances dont nous trouvons l'expression dans sa lettre étaient véritablement écrites au fond de son cœur. Elles furent pleinement réalisées. Dom Gislebert fut une des lumières de l'ordre monastique en Angleterre. On lui doit une biographie d'Herluin, qui nous a été conservée, et dans laquelle nous avons puisé de précieux renseignements (2). Mais le pieux abbé se souciait bien plus de se montrer bon moine que bon littérateur. On admirait surtout en lui une humilité profonde (3). L'exemple en était d'autant plus salutaire qu'il venait d'un homme auquel une haute dignité et un beau talent, rehaussés par la noblesse de son origine, eussent pu inspirer de l'orgueil. Mais l'abbé de Westminster avait appris à l'école de l'abbé du Bec que « rien n'est plus misérable que l'homme qui se laisse aller à l'or- « gueil, parce que, des fausses hauteurs sur lesquelles il nous trans- « porte, l'orgueil nous précipite dans des abîmes sans fond (4). »

(1) Epist., II, 16.

(2) Il nous reste encore de lui un autre ouvrage intitulé : *Disputatio Judæi cum christiano de fide christiana*, qui a été placé par Dom Gerberon dans l'appendice des œuvres de saint Anselme.

(3) *Act. Sanct. Ord. S. Ben., sæcul. VI*, pars 2ª, p. 340.

(4) *S. Ans. Oratio III*

CHAPITRE XVI.

Indulgence et bonté de saint Anselme dans le gouvernement de ses moines. — Cette bonté s'étend aux moines étrangers eux-mêmes. — Esprit de miséricorde de la règle de saint Benoît.

Aux yeux du saint abbé du Bec, chacun de ses moines était une âme à conduire à la perfection, s'il le pouvait, mais dans tous les cas, à sauver, et à sauver par tous les moyens possibles, et au prix de tous les sacrifices. Il se regardait, nous venons de le voir, comme étant responsable de cette âme devant Dieu, presque autant que de la sienne.

Parmi les moyens que le saint employait pour porter ses moines à la perfection, et, à tout le moins, pour les rendre fidèles à leurs devoirs essentiels, celui qui l'emportait sur tous les autres c'était la bonté. Il croyait qu'il faut absolument apporter, dans cette œuvre difficile du salut des âmes, de l'indulgence pour leurs fautes, de la compassion pour leur faiblesse, de la patience à supporter leurs défauts, enfin, pour tout dire en un mot, une infatigable bonté. Il savait se montrer ferme, mais sans jamais cesser d'être bon. Même en présence des fautes les plus graves, même quand il avait à donner des avertissements et à adresser des reproches, à travers ces avertissements et ces reproches on sentait encore son cœur, et on comprenait que ce qu'il y avait dans ce grand cœur, ce n'était pas de l'irritation, mais de la tristesse et, par-dessus tout et malgré tout, de la bonté.

Pendant un de ses voyages en Angleterre, il apprit qu'un de ses moines s'était enfui du monastère. Il lui fit aussitôt parvenir, là où il s'était retiré, la lettre suivante :

« J'ai appris qu'après mon départ pour l'Angleterre, vous n'avez

« plus voulu demeurer dans votre monastère. Si vous avez agi ainsi « dans de bonnes intentions, et sans acrimonie, on peut, à la ri- « gueur, tolérer la chose d'une certaine manière. Mais si vous avez « cédé à un sentiment de rancune, sachez que j'en suis dans un « grand étonnement. Quand même vous auriez eu pour quitter « votre monastère une raison qui vous aurait paru juste, les con- « venances vous obligeaient à n'en point sortir avant de m'avoir « fait connaître ce qui vous fatiguait. Ne fût-ce que par affection « pour moi, vous deviez en agir de la sorte. Votre devoir était de « prendre mes conseils et de laisser, en les suivant, comme il con- « vient à un serviteur de Dieu, la paix rentrer dans votre cœur. Je « vous prie donc, si vous m'aimez et si vous aimez mes avis comme « je vous ai toujours aimé moi-même et comme je vous aime en- « core, de revenir à votre monastère, et d'y servir Dieu en entre- « tenant avec les autres des rapports pacifiques et bienveillants. Si « vous ne suivez pas mon conseil, sachez que vous nuirez à votre « âme et que vous me contristerez. Je vous ai tracé certaines règles « de conduite; s'il vous paraît trop difficile de les observer, j'aime « mieux que vous vous en affranchissiez que de vous voir rester « dans une voie qui fait tort à votre âme et à votre réputation. Je « m'abstiens pour le moment de vous rapporter les appréciations « désavantageuses que votre conduite a provoquées en Angleterre. « Je vous salue, cher ami. Gardez-vous de rien faire qui me con- « triste, car je vous aime toujours (1). »

Cette miséricordieuse bonté du saint s'étendait aux moines étrangers eux-mêmes. Un jeune moine de Saint-Sauveur, à Cantorbéry, nommé Moyse, prit sa vocation en dégoût, donna toute sorte de sujets de plainte à ses supérieurs, et finit par s'enfuir du monastère. Il passa la mer et vint en Normandie. Là ce prodigue fut pris de remords. Un moine de Saint-Sauveur ne pouvait manquer de connaître le Bec. Moyse vint se jeter aux pieds du saint abbé, lui confessa sa faute, et le pria d'user de son crédit pour qu'il fût reçu de nouveau dans son monastère. Il paraît que ce n'était pas chose facile. On en peut juger par la lettre de notre saint au prieur Dom Henry :

(1) Epist., II. 27.

il y déploie toutes les ressources de son éloquence et recourt à tous les moyens de persuasion. Voici cette lettre :

« C'est la légèreté de l'âge et la ruse d'autrui qui ont porté « notre très cher Frère Moyse à quitter le cloître et votre société « sainte. Il s'est conduit en enfant d'Ève notre mère : elle aussi « se laissa tromper dans le Paradis terrestre et fut privée de ses « délices.

« Grâce à Dieu, ce prodigue n'a pas dissipé son bien avec des cour- « tisanes ; la faim ne l'a pas réduit à paître les pourceaux d'autrui, « et à convoiter les cosses qu'on leur jette en pâture. Mais avant « d'avoir entièrement perdu les forces que lui avait données la nour- « riture reçue à votre table spirituelle, après de nombreux erre- « ments sur les flots de la mer du monde, il a fini par aborder à « notre monastère comme à un port connu.

« La conscience qu'il a de sa faute lui fait redouter la sévérité de « la justice, suivant ce que dit l'Apôtre : *Personne ne hait sa propre « chair* (1) ; et cependant il veut rentrer à tout prix dans le bercail « où il a été allaité et élevé. Sentant bien qu'il n'est plus digne d'être « appelé un fils ou un frère, il désire être reçu du moins au nom- « bre des mercenaires.

« Quant au serviteur qu'il a entraîné à lui prêter son concours « dans sa faute, il craint pour lui plus que pour sa propre chair. Il « comprend que si on veut le châtier selon toutes les rigueurs de « la justice, il devrait payer pour lui.

« Vient ensuite la question de la somme d'argent qu'il a empruntée « avec promesse de remboursement et que sa propre imprudence « et les manœuvres artificieuses d'autrui lui ont fait dépenser. Ce « point lui cause les plus vives inquiétudes. Il lui semble que si « votre générosité ne vient à son secours, et si vous ne l'autorisez à « s'adresser à tous ceux qu'il croira disposés à l'aider à sortir de cet « embarras, il ne pourra supporter la honte de rester sans payer « cette dette, et qu'il ne s'en consolera jamais.

« Ce cher frère comprend très bien que pour obtenir de si grandes « faveurs ses propres prières ne peuvent ni ne doivent suffire. Voilà

(1) Eph., v, 29.

« pourquoi il s'adresse à votre serviteur. Il s'adresse à lui parce qu'il « ne trouve personne pour le moment qui vous soit plus fidèle, et « dont il espère voir la prière mieux accueillie de vous, et il le con- « jure d'intercéder pour lui.

« En fait d'intercession, la plus efficace est celle qui consiste à « donner peau pour peau, âme pour âme. Notre-Seigneur l'a dit : « *Personne ne peut pousser l'amour plus loin que de donner sa vie* « *pour ceux qu'il aime* (1). Eh bien, sachez que Dom Moyse est re- « vêtu de la peau de votre Frère Anselme de la plante des pieds jus- « qu'au sommet de la tête. Sa bouche est ma bouche. Si donc il se « trouve quelqu'un parmi vous que j'aie offensé volontairement, « qu'il soit le premier à se venger de cette offense en frappant ma « peau dans la personne de Dom Moyse, et qu'il enlève la nourri- « ture à ma bouche. Après cela, je recommande instamment à Dom « Moyse de prendre soin de ma peau comme de la sienne propre, « et à vous de l'épargner. Car, si par sa faute ma peau est blessée « ou trop rudement frappée, je lui en demanderai compte ; si « elle est épargnée par quelqu'un d'entre vous, je lui en rendrai « grâces.

« Quant à son serviteur, je n'ai pas d'autre peau dont je puisse « l'envelopper; mais son salut est le mien, et son âme est mon âme. « Ce que Dom Moyse demande au sujet de la question d'argent est « chose facile; vous ne ferez donc, je le pense, aucune difficulté « de le lui accorder.

« Nous désirons être fixés par une lettre de votre part sur vos dis- « positions relativement à ces divers points avant qu'il se mette en « voyage pour vous rejoindre. Ce n'est pas qu'il refuse de courir « même au supplice, si vous le lui ordonnez ; mais il voudrait pou- « voir rentrer avec bonne espérance et plein de joie auprès de ceux « dont il désire retrouver la société (2). »

Le saint, craignant que son intercession ne fût pas suffisante, crut prudent de faire intervenir son ami Gondulfe. Le porteur de la lettre qu'on vient de lire était chargé d'une autre lettre pour l'évêque de Rochester. Anselme le priait d'user de tout son crédit auprès du

(1) Joann., xv, 13.
(2) Epist., II, 45.

prieur Dom Henry et de ses religieux pour obtenir un bon accueil au jeune Moyse (1).

Nous ne savons quel fut le résultat de ces démarches de notre saint, mais on ne peut guère douter qu'elles n'aient réussi. Dans tous les cas, elles nous montrent sa bonté et le prix qu'il attachait au salut d'une âme.

Une autre fois, en renvoyant à son abbé un autre moine fugitif, Anselme le recommande, il l'excuse, fait connaître ses bonnes dispositions; mais comme il connaît assez peu l'abbé et ses religieux, il se contente de faire appel à leur miséricorde en faveur de son protégé. « C'est à vous et à vos moines de faire, par votre prudence, « la part de la justice et de la miséricorde en cette circonstance. « Faites seulement en sorte que la miséricorde l'emporte sur la « justice (2). »

Cette dernière recommandation du saint est particulièrement conforme à l'esprit de saint Benoît, qui est par-dessus tout un esprit de mansuétude et de miséricorde.

La communauté bénédictine est une famille. L'abbé est un père : son nom même l'indique. Son premier devoir est de veiller avec une sollicitude toute paternelle et pleine de tendresse sur l'âme et sur le corps de ses enfants, évitant avec le plus grand soin de les surcharger. La Règle veut que leurs misères corporelles et spirituelles trouvent en lui une grande compassion. Il faut qu'il sache pardonner souvent et beaucoup (3). Les malades, les âmes faibles, les âmes éprouvées par des peines ou par des tentations, ceux qui sont tombés dans quelque faute, ceux qui se sont enfuis du monastère, ceux que leur mauvaise conduite en a fait chasser, dès qu'ils sont touchés de repentir, ont des droits particuliers à la bonté, à la condescendance, à la longanimité de leur Père. Ainsi le veut saint Benoît (4).

Il est vrai que sa Règle est interprétée par des hommes, et que

(1) Epist., II, 46.
(2) Epist., II, 15.
(3) Magnopere enim debet sollicitudinem gerere abbas, et omni sagacitate et industria curare ne aliquam de ovibus sibi creditis perdat. Noverit enim se infirmarum curam suscepisse animarum, non super sanas tyrannidem... — *Regula S. Ben.*, cap. XXVII.
(4) *Regul. S. Ben.*, cap. XXIX et XXXVI.

quelques-uns portent, dans l'application d'une Règle toute de mansuétude, la sévérité naturelle de leur caractère. Mais en somme, et dans l'ensemble, ce que saint Benoît a voulu faire, il l'a fait. « Notre « but, dit le saint patriarche au début de sa Règle, est d'établir « une école du service divin dans laquelle nous espérons n'introduire « rien de dur ni de pénible (1). »

Cette école a été établie et cette espérance s'est réalisée. Après la sainte Église de Dieu, rien n'a été fait de plus beau dans le monde. Pénétrons un instant par la pensée, à l'aide des nombreux documents que nous a laissés l'histoire, dans l'intérieur de l'une des plus célèbres de ces écoles, établie sur le modèle tracé par saint Benoît et gouvernée par un saint orné de ses vertus et pénétré de son esprit.

(1) Constituenda est ergo a nobis dominici schola servitii, in qua insitutione nihil asperum, nihilque grave nos constituros speramus. — *Reg. S. Ben. Prologus.*

CHAPITRE XVII.

Vue intérieure de l'abbaye du Bec.

Nous connaissons l'abbaye du Bec par le dehors. Nous avons visité par la pensée cette gracieuse et solitaire vallée de la Normandie, au fond de laquelle Herluin vint établir ses moines. Nous avons fait le tour de ce monastère, qui ressemble à un nid sur lequel pendent, durant l'été, les ombrages des bois. Nous avons même pénétré dans l'intérieur de l'abbaye, et nous connaissons déjà plusieurs de ses moines. Mais entrons plus avant.

Nous savons que ces moines diffèrent d'âge, de caractère et d'éducation, qu'ils sortent de tous les rangs de la société, qu'ils ont occupé dans le monde les positions les plus diverses, et qu'ils sont arrivés au cloître par les chemins les plus opposés. Les uns s'y sont réfugiés, après de longs orages, comme dans un port; d'autres y sont entrés presque en entrant dans la vie.

Ils sont tous devenus les membres d'une même famille. Il n'y a plus parmi eux ni comtes, ni barons, ni paysans; il n'y a plus que des frères. Cette famille du Bec est nombreuse; les frères y sont unis. Elle a, dans la personne de son abbé, un père qui aime tous ses enfants avec une ineffable tendresse.

Nous savons cela. Mais que font ces hommes? Nous allons le dire.

Ils se lèvent à minuit pour aller chanter matines à l'église; ils retournent prendre un court repos, se relèvent de bonne heure pour chanter prime; pendant le reste de la journée ils chantent les autres parties de l'office divin. Célébrer les louanges de Dieu, telle est leur première et leur principale occupation. C'est là, nous l'avons déjà dit, ce que saint Benoît appelle l'*œuvre de Dieu*. Ils ne négligent rien pour accomplir l'œuvre de Dieu avec régularité, avec ordre,

avec solennité. Aux jours de fête, ils déploient un surcroît de pompe qui varie suivant leur importance; chaque fête a ses cérémonies particulières.

Les jours ordinaires, ils se livrent, pendant les intervalles qui séparent le chant de l'office divin, au travail des mains et au travail intellectuel : au Bec, ce dernier l'emporte de beaucoup sur l'autre, sans l'exclure entièrement. L'étude y est particulièrement en honneur et occupe une large place dans la vie des religieux. Ils copient des manuscrits et cultivent avec ardeur les sciences ecclésiastiques, principalement la philosophie et la théologie.

Parfois un personnage de distinction, un évêque, un seigneur, un abbé vient visiter le monastère. Grand émoi au Bec. Toute la communauté est sur pied. La grande cloche sonne trois fois, les religieux se réunissent aussitôt, se revêtent d'aubes et de chapes, et vont, l'abbé à leur tête, en procession et en chantant des psaumes, au-devant du personnage annoncé (1). On lui offre de l'eau bénite, le livre des règles à baiser, et enfin de l'encens. Le Père abbé le conduit à l'église, où il trouve sa place préparée et ornée avec soin. Si l'étranger est un religieux ou un ecclésiastique, il est admis à la table des moines. A la porte du réfectoire, le Père abbé lui verse de l'eau sur les mains, afin de remplir lui-même à son égard les devoirs de l'hospitalité. Celui qui est ainsi admis dans l'intérieur du cloître doit en respecter le recueillement en gardant le silence dans les lieux où les moines l'observent eux-mêmes.

Mais ces distractions sont rares : tous les jours de cette vie se ressemblent. Voici un adolescent de quinze ans qui entre dans le cloître. Il y passera soixante ans, peut-être davantage : ce qu'il fait aujourd'hui, il le fera demain, il le fera tous les jours de sa vie, et il lui semblera qu'il ne recommence jamais. D'ordinaire, l'uniformité amène avec soi l'ennui : ici elle ne produit que la paix et elle a un charme indicible.

(1) Dom Martene (*De antiquis monachorum ritibus*, lib. V, cap. XVI) dit :

Brevius liber usuum Beccensium :

In processione ad suscipiendam personam majus signum sonet aliquantum tribus vicibus, ut conveniant omnes et induantur albis et cappis... Exeat primus abbas, post eum, etc. — Tout est réglé en grand détail.

La ressemblance que la vie religieuse imprime sur les intelligences et sur les cœurs exclut le désaccord, mais non la variété. En préservant les personnalités de se développer en bas, elle leur assure une liberté plus grande de s'épanouir en haut. Précisément parce qu'elle fait monter ces personnalités vers la lumière au lieu de les laisser descendre vers l'ombre, elle met davantage en saillie ce qu'il y a de beau, de grand, de noble et d'élevé dans le caractère et la physionomie propre de chacun. Aussi bien le cloître n'est-il pas seulement une école de vertu et de science, il est encore, dans le meilleur sens du mot, une école d'originalité (1).

Un des plus grands avantages de la vie monastique, c'est que le moine n'est jamais seul. Il demeure constamment sous le regard de ses frères, protégé par leur présence, animé par leurs exemples : à l'église, pour chanter en chœur les louanges de Dieu; au chapitre, pour s'humilier de ses fautes et conférer des intérêts de l'ordre; à la bibliothèque, pour se livrer à l'étude; au réfectoire, pour écouter une pieuse lecture qui nourrit son âme, en même temps qu'une nourriture frugale est donnée à son corps. Au dortoir, il repose encore au milieu des autres moines, dont les lits environnent le sien. Jusque dans ses voyages il aura un compagnon qui représente pour lui la communauté absente; et ces deux enfants du cloître devront, par des prières et des exercices en commun, s'unir aux autres membres de la famille monastique. Des règles particulières dirigent leurs actions jusque dans les plus menus détails. Le monastère étend son ombre sur les voyageurs eux-mêmes, les suit dans leurs pérégrinations et les protège à distance.

Du reste, le moine sort peu : son bonheur est dans la solitude. Les joies intimes du commerce avec Dieu, de saintes amitiés, des étu-

(1) Un écrivain que nous avons déjà cité et dont le nom est devenu synonyme d'apostasie, fait à ce sujet des aveux bien remarquables sous sa plume :

« La vie monastique, entre beaucoup de fruits excellents, avait l'avantage de soustraire à la vulgarité quelques âmes choisies, destinées à une mission spéciale d'enseignement religieux ou moral. Les hommes ne placent pas haut ce qu'ils voient à leur niveau. Pour exercer sur eux une grande action morale, religieuse, politique même, dans le sens élevé du mot, il ne faut pas trop leur ressembler... Il est certain qu'en perdant les institutions de la vie monastique, l'esprit humain a perdu une grande école d'originalité. » (Renan, *Études religieuses*, p. 328.) — Heureusement ces institutions ne sont pas perdues.

des captivantes, des récréations pendant lesquelles on échange avec des frères aimés ses idées et ses sentiments, des promenades sous les bois, la méridienne dans les longs jours d'été y reposent l'âme et le corps (1). Les leçons d'un maître et les entretiens d'un Père tel qu'Anselme suffiraient à transformer une solitude en paradis. Le travail et la prière, une abstinence perpétuelle, des jeûnes fréquents, un vêtement grossier, un peu de paille pour lit, un silence presque continuel, l'usage des instruments de pénitence, ce sont autant de choses qui, en allégeant le poids de la chair, affranchissent l'âme et lui donnent des ailes pour s'envoler vers ces sommets d'où lui viennent, avec la lumière, la joie et la sérénité.

La mort des moines est enveloppée, comme leur vie, dans cette lumière, cette joie et cette sérénité. Tous les ordres monastiques ont environné la mort de consolations et d'allégresse : il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les usages particuliers des anciens monastères. Mais ne parlons que des coutumes du Bec (2).

Au Bec, quand un moine atteint d'une maladie grave semblait pencher vers la mort, la grande cloche du monastère assemblait les religieux au chœur; de là ils se rendaient en procession auprès du malade, en chantant les Psaumes de la pénitence. Quand on lui avait administré le saint viatique et l'extrême-onction, tous ses frères lui accordaient le pardon des offenses qu'ils pouvaient avoir reçues de lui; il leur pardonnait à son tour, puis il leur donnait le baiser d'adieu. A partir de ce moment, on veillait sur lui le jour et la nuit pour lui procurer des consolations et des secours, et pour épier l'heure où viendrait la mort; car le moine devait mourir comme il avait vécu, entouré de ses frères. Quand cette heure suprême paraissait imminente, un de ceux qui gardaient le malade donnait un signal particulier, auquel tous les gens du monastère, les religieux, les novices, les enfants, les serviteurs eux-mêmes, de-

(1) Montalembert, dans son *Introduction* des *Moines d'Occident*, a tout un chapitre sur le bonheur dans le cloître. « De toutes les erreurs qui se sont accréditées sur la vie « religieuse, dit l'illustre historien, il n'en est point de plus absurde que celle qui « nous la fait regarder comme une vie triste et mélancolique. L'histoire nous démontre « précisément le contraire. » (Chap. v.)

(2) Dom Martène. *De antiquis monachorum ritibus*. lib. V. Ex libro usuum Beccensium.

vaient, quelque part qu'ils fussent, se rendre auprès du mourant en courant à toute vitesse (1).

Quand le moine avait rendu son âme à Dieu, toutes les cloches du monastère sonnaient par trois fois pour annoncer ce grand événement; on lavait son corps avec soin; on le revêtait de ses habits religieux, on l'aspergeait d'eau bénite, on l'encensait et enfin on le portait à l'église, où la communauté tout entière chantait l'office des morts. Une grande solennité accompagnait la sépulture; mais avant que le corps du défunt fût confié à la terre, le prieur avait soin de recommander, en plein chapitre, son âme aux prières de ses frères; il prenait des dispositions pour que, pendant les trente jours qui suivraient immédiatement sa mort, une messe fût célébrée chaque jour à son intention. Chaque prêtre devait offrir trois fois le saint sacrifice pour lui. Ceux qui n'étaient pas prêtres remplaçaient chaque messe par la récitation de cinquante psaumes.

Ce n'étaient là que les prières déterminées par la Règle; mais combien d'autres, inspirées par la reconnaissance ou l'amitié, montaient en secret vers Dieu! Cet ami, ce frère, ce Père bien-aimé, qui venait de partir pour l'autre monde, combien de cœurs dévoués s'intéressaient à son sort! Rien n'est beau comme cette union des âmes qui résiste aux coups de la mort, et nulle part elle ne se montre aussi touchante et aussi forte que dans le cloître (2).

On entrevoit par cette esquisse ce qu'était la vie monastique en

(1) Tunc omnes fratres cum summa velocitate accurrant... Cette expression se retrouve dans tous les rituels des anciens monastères. Le livre des coutumes de Cluny dit que les religieux ne doivent jamais courir que dans cette occasion, et dans le cas d'un orage ou d'un incendie... Nihil amplius, debent currere fratres, nisi propter tempestatem et focum. — Dom Martène, *opere cit.*, *ibid.*

(2) Il y aurait une étude très intéressante à faire sur la piété des moines envers les morts. En compulsant les divers écrits qui nous font connaître les usages des anciens monastères, on recueillerait les traits les plus touchants. C'était, par exemple, une coutume en vigueur dans la congrégation de Chézal-Benoît de laisser vide, pendant un mois après la mort de chaque religieux, la place qu'il occupait au réfectoire. On y déposait une petite croix de bois pour rappeler son souvenir à ses frères et les engager à prier pour lui avec plus de ferveur. On servait sa portion de nourriture comme s'il eût été vivant, et on en faisait ensuite une aumône aux pauvres pour obtenir le repos de son âme. — Dom Martène, lib. V, cap. 13. *Ex mss. constitutionibus congregationis Casalis Benedicti.*

général, et au Bec en particulier. C'était une vie pleine de douceur, de charme et de poésie. A cause de ses austérités et du joug de la Règle, on pouvait bien l'appeler un fardeau, mais c'était un fardeau qu'on porte en chantant, comme dit notre saint, *pondus cantabile* (1). A ne la voir que de loin et à travers certains préjugés, elle pourrait paraître propre à former des saints et des savants, mais en les condamnant à un long martyre : la vérité est qu'elle faisait surtout des heureux.

Une des causes qui contribuaient le plus à multiplier les vocations monastiques était précisément le spectacle du bonheur des moines. Les étrangers qui fuyaient un instant le tumulte du siècle pour visiter les cloîtres étaient frappés de trouver là ce qu'ils rencontraient si rarement ailleurs, des fronts épanouis, des sourires pleins d'une gaieté franche, des visages rayonnants de joie, et plusieurs se sentaient attirés vers le genre de vie qui procurait ce bonheur.

Ce genre de vie n'est pas un simple souvenir historique. Aujourd'hui encore en France, en Belgique, en Suisse, en Italie, en Autriche, en Allemagne, en Angleterre, en Bavière et en plusieurs autres pays de l'Europe, des monastères bénédictins le font revivre. L'Amérique elle-même l'a vu s'implanter sur son sol. Puisse-t-il jeter de fortes racines dans le monde entier et lui donner ces fruits de science et de sainteté que nous admirons dans l'histoire!

(1) Epist., II, 16.

CHAPITRE XVIII.

Mort de Guillaume le Conquérant (le 9 septembre 1087). Il fait venir saint Anselme pour l'assister à ses derniers moments. — Guillaume le Roux est couronné roi d'Angleterre.

En l'an 1087, de graves événements vinrent agiter à la fois la Normandie, l'Angleterre et la France. Il régnait entre Philippe Ier, roi de France, et Guillaume le Conquérant une de ces rivalités qui font que le moindre incident peut amener la guerre. Guillaume, qui convoitait le Vexin, n'attendait qu'un prétexte pour la déclarer. Une plaisanterie du roi de France le lui fournit. « Quand donc le « roi d'Angleterre fera-t-il ses couches? » dit un jour Philippe I[er] en faisant allusion à l'embonpoint excessif du Conquérant. « Par la « splendeur et la nativité de Dieu, s'écria Guillaume quand on lui « rapporta ce propos, quand je ferai mes relevailles, j'allumerai « tant de cierges à Notre-Dame de Paris que le roi de France en « sera émerveillé. » Il se mit en marche avec une forte armée, ravageant et incendiant tout le territoire français qui se trouvait sur son passage. Déjà il était à Mantes-sur-Seine, et il avait réduit la ville en cendres, quand, suivant les uns, la fatigue, et suivant d'autres, un accident de cheval, lui causèrent une maladie qui prit bientôt un caractère alarmant (1). Le roi se fit aussitôt transporter

(1) Les historiens contemporains ne sont pas d'accord sur la cause de la dernière maladie du Conquérant.

Guillaume de Malmesbury dit : Dum suos audacius incitat ut igni adjiciant pabula, propius flammas accedens, foci calore et autumnalis æstus inæqualitate morbum nactus est. Dicunt quidam quod præruptam fossam sonipes transiliens interanea sessoris ruperit, quod in anteriore parte sellæ venter protuberabat. — *Gest. Reg. Angl.*, lib. III.

Orderic Vital dit simplement : Tunc ibi ex nimio æstu ac labore pinguissimus rex Guillelmus infirmatus est, et sex hebdomadibus languens anxiatus est. — *Hist. eccl.*, lib. VII, cap. XI.

Guillaume Calcul : Cum igitur Willelmus rex oppidum Medanta assiliens flammis ultricibus tradidisset, pondere armorum et labore clamoris quos suos exhortabatur, ut

dans son château de Rouen, puis, quelque temps après, afin de trouver une tranquillité plus grande, dans un monastère hors des murs de la ville.

Les violences sauvages auxquelles le Conquérant s'était laissé emporter dans l'enivrement d'une puissance qui faisait tout plier n'avaient point altéré sa foi. Il sentait vivement l'obligation de faire pénitence, et l'on vit cet homme, qui avait tant de fois affronté la mort dans les combats, trembler de mourir avant de s'être réconcilié avec Dieu. Qui pouvait mieux l'y aider par ses exhortations et par ses prières que le saint dont le nom était dans toutes les bouches? Le roi envoya chercher Anselme. Le saint accourut en toute hâte. Le Conquérant l'accueillit avec des marques extraordinaires de joie, de confiance et de vénération, et il lui fit donner un logement près du sien. Mais, comme son mal avait diminué, il s'en tint là pour le moment, et il différa de lui faire sa confession. Au lieu de s'occuper de la grande affaire de son salut, il préféra profiter du moment de répit que la maladie lui laissait pour dresser des plans et donner des ordres concernant son expédition.

Pendant ce temps-là le saint abbé du Bec, qu'un voyage trop rapide avait fatigué jusqu'à l'abattement, tomba lui-même gravement malade. Le roi se montra très affecté de cette maladie d'Anselme; elle semblait le préoccuper autant que la sienne propre. Dès qu'on lui apportait quelque mets succulent, il en faisait aussitôt porter la moitié à son cher abbé du Bec. Tandis que le saint gardait encore le lit, retenu par un mal qui faisait craindre pour sa vie, celui du roi s'aggrava tout d'un coup au point de ne plus lui laisser d'espoir. Il vit clairement qu'il était sur le point d'aller rendre ses comptes au souverain Roi, et comme il avait autour de lui plusieurs prélats, parmi lesquels Ordéric Vital nomme Dom Gontard, abbé de Jumièges, une des lumières de l'Ordre monastique en Normandie (1), il fit à l'un d'eux, disent plusieurs historiens contem-

fertur, arvina intestinorum ejus liquefacta, infirmari non modice cœpit. — *Hist. Norm.*, lib. VII, cap. 44.

(1) Ibi Gislebertus Lexoviensis episcopus, et Guntardus Gemeticensis abbas, cum quibusdam aliis archiatris sedulo excubabant et de spirituali ac corporali salute regis sollicite tractabant. — *Hist. eccl.*, *loc. citat.*

porains, sa dernière confession (1). C'est au saint abbé du Bec qu'il aurait désiré la faire; mais sa maladie ne lui permit point de venir. Dieu jugea sans doute que le Conquérant n'avait point mérité d'être assisté à sa dernière heure par un saint. Il permit même qu'il passât de ce monde en l'autre sans être fortifié, en ce terrible passage, par le sacrement de l'extrême-onction. Les ecclésiastiques qui l'entouraient attendaient, pour lui administrer ce sacrement, que sa fin parût tout à fait proche. Le roi conservait toute sa connaissance, et il semblait à tous qu'il avait encore quelques jours à vivre. Le malade y comptait, mais, jusqu'au milieu de sa maladie, Dieu allait le surprendre.

A travers ces traits de sa justice il laissa cependant paraître des signes de sa miséricorde. Le divin Sauveur se souvint que si le prince qui allait mourir l'avait bien souvent offensé, il n'avait du moins pas cessé, pendant toute sa vie, de vénérer et de prier sa sainte Mère, et il voulut que sa confiance en Notre-Dame vînt le consoler à sa dernière heure et animer son dernier souffle.

D'ailleurs les moines de Sainte-Marie du Bec priaient pour le roi malade celle qu'ils avaient prise tout spécialement pour leur mère, et qui était autant la sienne que la leur. Guillaume, en effet, n'était pas seulement leur roi, il était aussi leur frère. Il avait été admis à leur confraternité; son nom était inscrit sur la liste des confrères de l'abbaye du Bec, et bien davantage encore dans la mémoire et dans le cœur de ses moines. Il était surtout gravé dans le cœur de leur saint abbé. Ne pouvant assister son roi de sa présence et de ses exhortations, il offrait pour lui ses prières et ses souffrances.

L'aggravation subite de la maladie du roi avait eu lieu dans les premiers jours de septembre. Jusqu'au 8 septembre, fête de la Nativité de Notre-Dame, il ne cessa de gémir et de se plaindre. La fête de la Nativité de Notre-Dame était une des fêtes les plus chères

(1) Resumpto animo quæ christiani sunt executus est in confessione et viatico. — Will. Malmesb., *Gest. reg. Angl.*, lib. XIII.

Tanta enim infirmitas occupavit utrumque ut nec Anselmus ad regem Willelmum, nec Willelmus pervenire posset ad abbatem Anselmum. Et quidem Willelmus ita mortuus est, non tamen, ut dicitur, inconfessus. — Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.

Scelerum pænitens peccata sua sacerdotibus Dei revelavit, ac secundum morem christianitatis Deum sibi placare humiliter studuit. — Ord. Vit., *Hist. eccl.*, *loco cit.*

au moyen âge. Ce jour-là c'était surtout grande fête au Bec. Les moines redoublèrent-ils les prières qu'ils adressaient à Notre-Dame pour le roi? Leur saint abbé fit-il, en ce jour consacré à Marie, un dernier effort auprès de la très miséricordieuse Mère du Sauveur? Nul ne saurait le dire. Seulement on remarqua que ce jour-là les souffrances du roi diminuèrent. La nuit fut tranquille; ceux qui veillaient auprès du malade furent surpris de ne plus l'entendre pousser ses gémissements ordinaires. Le lendemain, au moment où les premiers rayons du soleil pénétraient dans sa chambre, il entendit sonner le bourdon de la cathédrale de Rouen. « Qu'est-ce que cette sonnerie? demanda-t-il à ceux qui l'entouraient. — C'est, lui répondirent-ils, le bourdon de l'église de Sainte-Marie qui sonne prime. » Alors le roi se recueillit, il leva les yeux au ciel avec une grande dévotion, joignit les mains et les éleva suppliantes, puis il dit à haute et intelligible voix : « Je me recommande à ma Dame « sainte Marie Mère de Dieu pour qu'elle m'obtienne par ses saintes « prières de me réconcilier avec son très cher Fils Notre-Seigneur « Jésus-Christ. » A peine eut-il achevé ces mots qu'au grand étonnement de tous ceux qui l'entouraient, il rendit le dernier soupir (1).

Quant au saint abbé du Bec, il recouvra peu à peu ses forces, et, dès qu'il fut en état de supporter les fatigues du voyage, il se hâta de retourner au milieu de ses chers enfants.

Le Conquérant avait cédé, avant de mourir, la Normandie à son fils aîné Robert, l'Angleterre à Guillaume, et simplement quelques biens venant de sa mère, avec une grosse somme d'argent, à son troisième fils Henry.

Guillaume, sans même assister aux funérailles de son père, se hâta de traverser la Manche. Il alla droit à Cantorbéry et se pré-

(1) Denique V idus septembris, feria quinta, jam Phæbo per orbem spargente clara radiorum spicula, excitus rex sonum majoris signi audivit in metropolitana basilica. Percunctante eo quid sonaret, responderunt ministri : « Domine, hora prima jam pulsatur « in ecclesia sanctæ Mariæ. » Tunc rex cum summa devotione oculos ad cœlum erexit, et sursum manibus extensis, dixit : « Dominæ meæ sanctæ Dei Genitrici Mariæ me commendo, ut ipsa suis sanctis precibus me reconciliet charissimo Filio suo domino nostro « Jesu Christo. » Et his dictis protinus expiravit. Achiatri autem et cæteri coessentes qui regem sine gemitu et clamore quiescentem tota nocte servaverunt, et nunc ex insperato sic eum mox migrasse viderunt, vehementer attoniti, et velut amentes effecti sunt. — Ord. Vit., *Hist. eccl.*, lib. VII, cap 12.

senta à Lanfranc avec une lettre dictée par le Conquérant et revêtue du sceau royal qui lui donnait le royaume d'Angleterre. C'est par lui que Lanfranc apprit la mort du roi. Ce fut pour le vieil archevêque un coup terrible. Les moines qui l'entouraient crurent qu'il allait en mourir de douleur (1). Il connaissait le nouveau roi depuis son enfance. Il l'avait élevé; il l'avait armé chevalier (2); il savait qu'il n'avait des bonnes qualités de son père que son courage dans les combats, et que la lettre du roi défunt lui demandait de sacrer un tyran qui allait opprimer l'Église et porter la désolation dans toute l'Angleterre. Il le fallait cependant. L'archevêque adressa au nouveau roi les exhortations les plus sages; le roi fit à l'archevêque les plus belles promesses, lui assurant qu'il se conduirait en tout par ses avis. Lanfranc n'en crut rien, mais ne pouvant échapper à cette dure nécessité, le 27 septembre 1087, il procéda à la cérémonie du sacre.

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.

(2) Lanfrancus eum enutrierat et militem fecerat. — Will. Malm., *Gest. reg. Angl.*, lib. IV.

CHAPITRE XIX.

Saint Anselme au monastère de Troarn. — Histoire d'une homélie.

Quelque temps après la mort du Conquérant, le saint abbé du Bec, soit qu'il y eût été appelé, soit qu'il s'y fût arrêté en passant, se trouvait au monastère de Troarn, en Normandie, le jour de l'Assomption. Ce monastère n'était plus gouverné par ce vénérable abbé Durand, remarquable à tant de titres, dont Guillaume le Conquérant, sur son lit de mort, aurait, s'il faut en croire Ordéric Vital, placé le nom à côté de celui d'Anselme, pour se rassurer en se rappelant les prélats éminents qu'il avait donnés à l'Église. Ce digne abbé était allé, quelques mois seulement après la mort du roi, recevoir la récompense d'une longue carrière tout entière consacrée à la vie monastique (1). Les moines de Troarn avaient élu pour lui succéder Dom Arnulfe, prieur de Saint-Martin de Séez. Dom Arnulfe marcha sur les traces de son prédécesseur, et pendant près de vingt-deux ans « il instruisit ses moines par ses paroles, par ses « écrits et par de salutaires exemples (2). »

Dom Arnulfe fit ce que faisaient tous les autres abbés quand ils avaient le bonheur de posséder Anselme; il pria le saint d'édifier ses moines par une de ces exhortations qui l'avaient rendu célèbre, surtout en Normandie. Anselme était toujours prêt. Il prenait simplement l'évangile du jour, il le méditait, puis il le commentait

(1) Durandus siquidem Troarnensis abbas grandævus, ab infantia monachus, religione et sapientia præcipuus, ecclesiastici cantus et divini dogmatis doctor peritissimus, sibi durus carnifex, aliisque mitis opifex, post multos in Dei cultu labores, in lectum decubuit, et bene ut prudens et fidelis servus, ire ad curiam Domini sui paratus, III idus Februarii (1088) de sæculo migravit. — Ord. Vit., *Hist. eccl.*, lib. VIII, cap. 7.

(2) Arnulfus tam verbis quam scriptis et salutaribus exemplis subjectos erudiit. — Id., *ibid.*

en laissant tomber de ses lèvres les trésors de science et de piété amassés dans son intelligence et dans son cœur, sans art et sans effort, comme une source laisse couler ses flots.

Comme le saint avait à parler le jour de la fête de l'Assomption, il prit pour sujet de son homélie l'évangile de cette solennité. On connaît cet évangile. Saint Luc y raconte la visite de Notre-Seigneur à Béthanie, et la manière dont il fut reçu par Marthe et Marie, sœurs de Lazare.

Pourquoi l'Église a-t-elle choisi cet évangile pour la fête de l'Assomption? Quel rapport y a-t-il entre cette visite de Notre-Seigneur à Béthanie et la Sainte Vierge, entre l'accueil que Marthe et Marie firent au divin Maître et l'Assomption de sa sainte Mère? Comment ce récit s'applique-t-il de point en point à Notre-Dame? C'est ce que le saint prédicateur s'attacha à mettre en lumière, en suivant le texte sacré phrase par phrase, et souvent mot par mot, comme c'était sa manière.

L'évangile dit que « Jésus entra dans un certain château (1) : *In-« travit Jesus in quoddam castellum.* » Ce château, c'est la sainte Vierge. Telle est la pensée dominante que développe le saint prédicateur. Pour préparer les moines de Troarn à accueillir cette pensée sans surprise, et à la bien comprendre, il commença par leur exposer très rapidement la thèse générale dont elle est une application. Il leur dit :

« Dans la sainte Écriture, une seule et même chose se trouve « avoir plusieurs significations, par exemple le lion, le bouc, le feu, « l'eau, le soleil, une foule d'autres choses. En effet, il y a le lion « de la tribu de Juda, et il y a le lion qui rôde en cherchant une « proie à dévorer. Il y a le bouc émissaire qui porta nos péchés, et « le bouc qui est placé à gauche et qui est damné. »

Après avoir donné les diverses significations du feu, de l'eau et du soleil, et avoir montré que le mot château est pris quelquefois dans l'Évangile pour désigner le mal, le saint ajouta :

(1) *Castellum* signifie *village.* Mais saint Anselme parle en homme rempli des idées du moyen âge à des hommes qui en sont eux-mêmes tous pénétrés. Les châteaux forts de cette époque, avec les maisons renfermées dans l'enceinte de leurs murs, ou s'y rattachant, formaient bien véritablement un *village : castellum.*

« Il n'en est pas moins vrai que nous pouvons, sans violer la règle » d'interprétation de la sainte Écriture, voir dans le château où » Jésus entra l'image de la très pure Vierge sa Mère. En effet, qui dit » un château dit une tour et un mur qui l'environne. La tour forme » une citadelle qui empêche les ennemis d'approcher du mur, et le » mur les empêche d'approcher de la citadelle. Ce n'est pas sans » raison que l'on compare la Sainte Vierge à un château fort. La » virginité de l'âme et du corps l'environnait de toutes parts comme » d'un mur qui ne laissait d'accès ni aux assauts intérieurs de la » concupiscence, ni aux illusions du dehors qui auraient pu souil- » ler ses sens. Et parce que l'orgueil a coutume, quand la concu- » piscence échoue, de battre en brèche la virginité, une tour s'é- » lève en Marie, la tour de l'humilité, qui arrête l'orgueil loin du » mur de la virginité. En elle, le mur de la virginité et la tour de » l'humilité se protègent mutuellement, de telle sorte que dans cette » humble Vierge la virginité ne fut jamais orgueilleuse, et jamais » l'humilité ne fut souillée. Elle posséda constamment une virginité » humble et une humilité vierge (1). »

Mais ce n'est pas dans un château quelconque que Notre-Seigneur entra : ce fut dans un château particulier, *in quoddam castellum*. Le saint développe cette idée qu'à ce mot s'attache une signification de singularité, et qu'on peut y voir l'expression de la singularité sublime de la virginité de Marie (2).

Du reste, la maternité comme la virginité, tout, en Marie, offre des particularités uniques.

Elle n'est pas seulement la plus pure et la plus humble des vierges, mais en même temps qu'elle est vierge elle est mère, et, de même que sa virginité se distingue de toutes les autres virginités en ce qu'elle est unie à la maternité, de même sa maternité se dis-

(1) Homil. IX.

(2) Nul doute qu'on ne *puisse* l'y voir. Saint Augustin dit, en parlant de la sainte Écriture :

Si quid omnino aliud verum quispiam in his verbis videt, cur non illa omnia vidisse credatur per quem unus Deus sacras litteras vera et diversa visuris multorum sensibus temperavit? — *De doct. Christ.*, lib. II, cap. 31.

Bien plus d'après les meilleurs interprètes de nos saints livres, la sainte Écriture est susceptible, en plusieurs endroits, *de plus d'un sens littéral*. Cf. Migne, *Scripturæ sacræ cursus completus*, t. I, 262.

tingue de toutes les autres maternités en ce qu'elle a pour fils Dieu lui-même.

Et l'Assomption? devaient se dire les moines.

Le saint y arriva vers la fin de son homélie. Il attendait que l'Évangile l'y amenât. Marthe, type de la vie active, et Marie, type de la vie contemplative, représentent à elles deux la sainte Vierge, qui unit admirablement ces deux vies. La part de Marthe lui a été enlevée; mais la part de Marie lui demeure pendant l'éternité. Elle a été élevée au-dessus des chœurs des anges; elle est assise aux pieds de son divin Fils dans la gloire; elle le contemple et elle l'écoute; elle est la vraie Marie.

Traduire l'Évangile dans le style et les idées de son époque, y chercher et en faire sortir ce qui était de nature à captiver ses auditeurs et surtout à les instruire et à les édifier, telle était la manière dont Anselme procédait dans ses homélies.

Cet Évangile de l'Assomption, les moines de Troarn le lisaient depuis longtemps : ils ne l'avaient jamais compris. Ils n'y avaient jamais lu la louange de Marie; ils n'y avaient point trouvé la Vierge Mère; ils n'avaient même pas soupçonné les harmonies suaves qu'il offre avec sa glorieuse Assomption. Ce qu'ils venaient d'entendre les ravissait. Pour être sous le charme comme ils l'étaient, il faudrait entendre le saint lui-même, il faudrait être du moyen âge, il faudrait être moine, il faudrait aimer la sainte Vierge comme ces moines l'aimaient. Cependant une pensée triste se mêlait à leur joie. Ces belles choses ne pouvaient rester longtemps dans leur mémoire. Ils eussent voulu que le saint écrivît et leur laissât ce qu'il venait de leur dire. C'était le désir de tous, surtout celui de l'abbé. Dom Arnulfe communiqua ce désir à Anselme au nom de sa communauté. « Cela ne vaut pas la peine d'être écrit, » répondit le saint.

Les moines de Troarn connaissaient d'avance cette réponse. Anselme l'avait déjà faite à la même demande qui lui avait été adressée par d'autres moines. Car il avait déjà prêché cette homélie dans d'autres monastères, notamment à Fécamp. Les moines cependant, à Fécamp, à Troarn et ailleurs, ne se résignaient qu'à demi, et à la fin plusieurs abbés se liguèrent contre la modestie du saint.

Quel genre d'assaut lui livrèrent-ils? Fut-ce simplement celui

d'une demande collective accompagnée d'instances irrésistibles? Allèrent-ils jusqu'à lui faire donner des ordres par quelqu'un placé au-dessus de lui, comme l'archevêque de Rouen ou un légat du Saint-Siège? Nous ne savons au juste. Ce qui est sûr, c'est qu'ils *forcèrent* (1) Anselme à leur livrer par écrit l'homélie qu'il leur avait donnée de vive voix. Le saint médita de nouveau l'évangile « de la fête de l'Assomption, et il rédigea une petite exposition, *expositiuncula* (2), » sorte de résumé dans lequel il reproduit les principales pensées qu'il avait, dans diverses circonstances et sous des formes variées, exposées de vive voix.

Anselme ne comprenait pas qu'on pût tenir à ce qui lui semblait à lui-même si peu de chose. Il craignait que ceux sous les yeux desquels cet écrit viendrait à tomber ne fussent scandalisés. Aussi crut-il devoir le faire précéder d'une note sous forme de préface, dans laquelle, après avoir expliqué comment on l'a forcé de le composer, il prie ceux qui le liront de ne point regarder comme une marque de présomption ce qui n'est qu'un acte d'obéissance (3).

(1) Dicta litteris mandare ab eisdem et maxime a dominis abbatibus Willelmo Fiscamnensi, Arnulfo Troarnensi jussus, immo coactus sum. — *Prol. in homil.* IX.

(2) *Ibid.*

(3) On trouve cette préface dans l'édition des œuvres de saint Anselme publiée à Venise en 1549, folio 166 verso. Gerberon, qui l'avait omise par oubli, l'a placée parmi les variantes, à la fin de son édition de saint Anselme publiée à Paris en 1675.

Cette préface se trouve également dans plusieurs ms. et en particulier dans le ms. latin n° 939 de la bibliothèque Mazarine, tout au commencement.

CHAPITRE XX.

Homélie pour la fête de la Purification de la sainte Vierge.

L'histoire de l'homélie sur l'Évangile de l'Assomption fut probablement, à quelques variantes près, celle des quinze autres homélies de notre saint. Ces canevas pâles, froids, secs et incolores n'ont ni la grâce, ni l'onction, ni le charme de sa parole. Mais on y retrouve quelque chose de sa manière de procéder dans l'exposition du texte sacré. Ce texte, il le serre de près; mais en traversant les idées, les phrases, les mots, il trace non d'étroits sentiers, mais des routes spacieuses. Nous voudrions pouvoir citer ici en entier, comme un exemple de cette largeur que le saint porte dans l'homilétique, son homélie pour la fête de la Purification de la sainte Vierge.

C'est le commentaire du passage de l'Évangile dans lequel saint Luc nous peint cette divine scène de l'Enfant Jésus entrant dans le temple porté dans les bras de sa sainte Mère, et reconnu par le vieillard Siméon et la prophétesse Anne. Sujet ravissant, qui ne pouvait manquer de tenter notre saint! Il lui inspire des considérations magnifiques, entre autres, sur la purification entrant dans le monde par Marie, de même que la souillure y était entrée par Ève.

Le génie d'Anselme, tourné vers le symbolisme, se trouve à l'aise au milieu des symboles dont ce mystère est rempli, et de ceux qui, à cette époque comme aujourd'hui, en accompagnaient la célébration. Ce que signifie la tourterelle, les deux colombeaux, les cierges que les fidèles tiennent à la main, tout est expliqué.

L'homélie se termine par la paraphrase du cantique de Siméon.

On nous saura gré de donner ici, pour aider à se former une idée plus juste de la manière dont prêchait notre saint, la fin de cette paraphrase qui est en même temps la fin de l'homélie :

« *Vous avez préparé, ô Seigneur, une lumière pour éclairer les* « *nations*, afin que la splendeur de sa clarté dissipât les ténèbres « qui empêchaient les gentils de vous connaître. Vous l'avez pré- « parée *pour être la gloire d'Israël votre peuple ;* c'est dans le Sau- « veur, grâce à sa foi en lui, que le peuple d'Israël qui fut toujours « votre peuple, trouvera sa gloire. Car les Hébreux qui ont la foi « doivent considérer comme une grande gloire que Dieu ait voulu « naître de leur race.

« Ce Dieu Sauveur a éclairé les nations en leur apportant la foi. Il « nous le dit : *Je suis la lumière venue dans le monde pour que* « *quiconque croit en moi ne demeure pas dans les ténèbres.* De là « l'usage si beau qui s'est établi dans l'Église que les fidèles offrent « des cierges en célébrant cette fête de la Purification. En portant « chaque année, quand revient cette fête, des cierges dans la maison « de Dieu, ils figurent, par leur oblation mystique, l'oblation que « Notre-Seigneur, à pareil jour, fit de lui-même dans le temple.

« Le cierge, en effet, symbolise le Christ. Et comme tous les pieux « fidèles, en venant célébrer cette fête, portent dans leur cœur le « Christ qui est la vraie lumière, il convient qu'ils portent aussi un « cierge pour en faire l'oblation. Dans ce cierge trois choses sont « offertes : la cire, la mèche et la flamme. La cire, qu'une abeille « vierge a composée, représente la chair du Christ que la Vierge « Marie a enfantée. La mèche, qui est à l'intérieur, représente son « âme ; et la flamme, qui s'élève en haut, sa divinité. On ne saurait « rien trouver dans la création qui soit plus propre à symboliser le « Christ.

« Une autre circonstance encore contribue à relever l'éclat de « cette fête. C'est qu'elle a emprunté la gloire de cette grande pro- « cession que les anciens Romains, dans le mois appelé *février,* « c'est-à-dire purificatoire (1), avaient coutume de renouveler tous « les cinq ans en faisant le tour de la ville de Rome. Ils croyaient

(1) Février, en latin *februarius*, vient du mot latin *februare*, qui signifie *purifier.*

« la purifier ainsi des péchés qui s'y étaient commis pendant les « cinq années qui venaient de s'écouler. Ils appelaient cette cérémonie *lustration*, d'un mot qui signifie à la fois faire le tour et « purifier. La fête que nous célébrons aujourd'hui, nous chrétiens, « est vraiment une fête de purification ; et c'est avec raison qu'on a « transporté à cette fête la procession purificatoire des païens, quoiqu'elle se pratique chez nous d'une manière bien différente de « celle dont elle se pratiquait chez eux.

« Ainsi donc l'évangile de cette fête, la fête elle-même, l'époque « à laquelle elle se célèbre, signifient la purification, afin que par « tous ces moyens, nous qui avons besoin d'être purifiés, nous méritions de l'être avec le secours de la grâce de Notre-Seigneur auquel, « avec le Père et le Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire appartenaient avant la création du monde, appartiennent encore et « appartiendront dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il (1). »

Où fut prêchée cette homélie? Devant quel auditoire? A quelle époque de la vie de notre saint? Nous ne savons. Seulement il semble, à l'examiner de près, qu'elle ait été adressée à des laïques plutôt qu'à des religieux. D'ordinaire cependant les prédications d'Anselme s'adressaient aux moines. C'est surtout dans le cloître qu'il s'efforçait de faire fleurir la dévotion à Notre-Dame. Il savait bien qu'elle n'y resterait pas renfermée, mais qu'elle ne tarderait pas à se répandre au dehors et à embaumer le monde de ses parfums. A travers les moines il voyait le clergé séculier et les fidèles auxquels ils reporteraient ses enseignements, et le cloître était pour lui comme une tribune d'où il parlait à tous.

Cependant, si saint Anselme contribua puissamment à accroître la dévotion à la sainte Vierge parmi ses contemporains, ce fut beaucoup moins par sa parole que par ses écrits, et en particulier par ses *Prières*. Sous le rapport de la prédication, il est loin d'égaler saint Bernard, le *docteur de Marie :* on pourrait tout aussi justement appeler le saint abbé de Clairvaux le *prédicateur de Marie*. Quant à saint Anselme, le titre qu'il conviendrait de lui décerner ce serait celui de *docteur de la prière à Marie*.

(1) Homil. VI.

L'histoire de notre saint demande que nous nous arrêtions quelque temps à montrer que ce titre est vraiment justifié par ses œuvres. Il ne suffit pas, pour écrire l'histoire d'un saint tel que saint Anselme, de raconter les faits de sa vie ; il est nécessaire de bien faire connaître toute l'étendue de son rôle.

CHAPITRE XXI.

Saint Anselme, docteur de la prière à Marie. — Ses prières en prose. — Leur apparition providentielle ; leur diffusion et leur influence. — Commencement de l'époque des grands et beaux miracles de Notre-Dame.

« Dans les prières qu'il a composées, Anselme nous apprend com- « ment nous devons parler à Dieu et à ses saints (1). » Cette observation d'Eadmer est d'une incontestable justesse. Les prières de saint Anselme, en effet, ont cela de particulièrement précieux qu'elles renferment un enseignement. Elles nous initient au secret de prier avec ferveur et dévotion Dieu et ses saints, et tout spécialement au doux secret de prier la Reine des saints, l'auguste Vierge Marie, Mère de Dieu. Elles nous initient à ce secret sans exposer aucune méthode et sans tracer aucune règle, mais en nous mettant au cœur les sentiments d'humilité, de simplicité et de confiance qui sont l'âme de la prière. Elles font en quelque sorte passer dans notre cœur le cœur d'un saint, un des cœurs qui aimèrent le plus tendrement Marie, et d'où s'exhalèrent vers elle les louanges les plus pures et les supplications les plus pressantes.

C'est précisément cet enseignement que voulaient ceux qui lui demandaient ces belles prières. Car elles lui étaient demandées, et, comme ses homélies, elles lui étaient pour ainsi dire arrachées par l'importunité de ses Frères du cloître (2). Le saint ne les composait que pour eux, mais elles s'en allaient au loin, répandant partout

(1) *Vit. S. Ans.*, lib. I.

(2) Anselme écrivait à son ami Gondulfe : « Un de mes frères en religion m'a prié, « non seulement une fois, mais à une foule de reprises, de composer une grande prière « à la sainte Vierge. Pendant qu'il était là présent pour me solliciter extérieurement, « vous qui étiez absent, vous me persuadiez intérieurement. Je savais bien que, si je « composais cette prière, elle serait aussi pour vous. » (Epist., I, 20.)

autour d'elles le baume suave de la dévotion envers Marie, et apprenant à ceux qui les lisaient, les relisaient encore, les méditaient, les adoptaient comme un manuel de dévotion (1), à prier Marie comme la priait le saint.

Leur diffusion fut immense (2).

Ces prières inspirent l'humilité, elles inspirent l'amour, elles inspirent le désir des biens célestes, mais elles inspirent surtout la confiance. La confiance était alors particulièrement difficile et particulièrement nécessaire. Les chrétiens de cette époque, livrés souvent à de grands désordres, broyés par les calamités présentes et effrayés par la perspective de maux plus terribles encore, éprouvaient un immense besoin d'espérer. Le grand mérite des prières de saint Anselme à la Vierge est précisément de répondre à cette avidité d'espérance qui dévorait alors tous les cœurs. Nulle part ailleurs la douce confiance que le recours à Marie est si propre à inspirer ne trouve des accents plus pénétrants et plus communicatifs.

Vous avez entassé péchés sur péchés, ô chrétiens; vous sentez peser sur votre conscience des fautes énormes, des crimes même; ne désespérez pas de votre pardon. Jetez-vous aux pieds de la Mère de miséricorde et dites-lui :

« O bienheureuse et très sainte Marie, toujours vierge, me voici à « vos pieds, pénétré du regret de mes fautes et implorant votre

(1) On en a la preuve dans les nombreux manuscrits qui renferment uniquement les prières de saint Anselme. D'après Guillaume Calcul, ces *Prières* formaient un ouvrage à part qu'il appelle le *onzième* des livres de saint Anselme, *undecimum (Anselmus fecit librum) de orationibus ad diversos sanctos.* (*Hist. Norm.*, lib. VI, cap. IX.)

(2) Tous les écrits de saint Anselme furent très répandus au moyen âge, et c'est avec raison que M. Charma, dans sa *Notice sur saint Anselme*, fait cette observation : « Que « l'on ouvre tel catalogue de manuscrits que l'on voudra, on sera frappé à la première « vue de la place relativement considérable que le nom d'Anselme y occupe; saint Au« gustin est peut-être le seul qui ait une plus belle part. » (P. 212.)

Il est juste d'ajouter que dans ces ms. du moyen âge les *Prières* de saint Anselme occupent une place incomparablement plus grande que ses autres écrits. Le nombre extraordinaire de copies qui nous restent de ces prières en atteste la diffusion véritablement immense. Plusieurs de ces copies étaient des manuels de prière, les uns portatifs et sortes de livres de poche comme le ms. 2882 de la collection harléienne, au British Museum. D'autres, comme le ms. latin 1035 de la bibliothèque Mazarine, quoique d'un format plus grand, n'en étaient pas moins de charmants manuels de prière à l'usage des moines ou des prêtres séculiers.

« bonté. Je suis couvert de honte à la vue des abominables péchés « qui ont défiguré mon âme et l'ont rendue horrible aux yeux de « Dieu et aux vôtres, aux yeux de ses anges et de ses saints... Mais « vous savez, ô Reine très miséricordieuse, que vous êtes née pour « devenir la Mère de ce Sauveur Jésus de la bonté duquel je ne « désespère pas, et qu'il a voulu faire de vous, en même temps que « sa Mère, l'avocate des pécheurs (1)... »

« Comment pourriez-vous ne pas avoir pitié de moi, ô Mère de « miséricorde? Où donc est mon espérance, sinon en Dieu et en « vous?... Accordez-moi une faveur que vous accordez à tous, sans « même qu'elle vous soit demandée. Je cherche la consolation; dès « lors vous êtes ma seule ressource, ô vous le refuge de tous les « pécheurs (2)!... »

« Il m'est doux de me souvenir comment vous révélâtes votre « nom à l'un de vos serviteurs à son heure dernière. « Me recon- « nais-tu? lui dites-vous, en lui apparaissant au milieu de ses angois- « ses. — Non, » vous répondit-il. Et vous lui dites aussitôt, d'une « voix douce et caressante : « Je suis la Mère de miséricorde (3)... »

« Je succombe sous le poids de mes fautes; elles me brûlent, « elles m'effrayent, elles m'écrasent. O bonne et puissante Marie, « ne refusez pas de répandre votre miséricorde là où vous voyez « une si profonde misère... cette misère est plus grande qu'il ne « le faudrait; mais votre miséricorde est-elle moins grande qu'elle « ne doit l'être (4)?... »

« O Sauveur du monde, qui donc sauverez-vous, et vous, Mère « du salut, pour qui intercéderez-vous, si vous laissez périr un « pécheur qui s'accuse, si vous laissez l'enfer engloutir un pau- « vre criminel qui désespère de lui-même, mais qui espère en « vous (5)? »

Comme ces prières devaient entrer doucement dans le cœur! Et ce n'était pas seulement la confiance en la miséricorde de Marie qu'elles y portaient, c'était la confiance absolue de recourir à elle

(1) Orat. XLV.
(2) Orat. XLVI.
(3) Orat. XLVIII.
(4) Orat. XLIX.
(5) Orat. LI.

dans toutes sortes de besoins et pour obtenir toutes sortes de faveurs, une idée de sa puissance et de sa bonté si haute et si saisissante que l'on ne pouvait plus douter de voir exaucer sa prière, une confiance à la fois raisonnée et passionnée (1).

« O Vierge, disent ces prières, je sais qu'il existe des apôtres, des « patriarches, des prophètes, des martyrs, des confesseurs, des « vierges; ce sont des intercesseurs puissants, et je suis tout dis- « posé à leur offrir mes supplications. Mais vous, ô Notre-Dame, « vous êtes plus puissante et plus élevée que tous ces intercesseurs. « Tous ces saints, et les anges eux-mêmes, comme aussi les rois et « les puissances d'ici-bas, les riches, les pauvres, les maîtres et les « esclaves, les grands et les petits, tous vous reconnaissent pour « leur Souveraine. Ce qu'ils peuvent, avec vous, en se réunissant « tous, vous le pouvez à vous seule et sans eux. Pourquoi le pou- « vez-vous? Parce que vous êtes la Mère de notre Sauveur, l'Épouse « de Dieu, la Reine du ciel et de la terre et de tous les éléments. Je « m'adresse donc à vous; je me réfugie auprès de vous, et je vous « prie instamment de m'aider en toute chose. Si vous gardez le si- « lence, nul ne priera pour moi, nul ne m'assistera. Si vous priez « pour moi, tous prieront, tous m'assisteront. Des milliers de cen- « taines de milliers d'hommes crient vers vous, ô Reine pleine de « bonté, et tous sont secourus; et moi je crierais, et vous ne vien- « driez pas à mon secours? Peut-être que non, parce que je suis « plus pervers qu'eux tous. Eh! qu'importe? Je ne me tairai point « pour autant. Au contraire, je ne me contenterai pas de pousser

(1) M. Charma, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Caen, fait, dans sa *Notice sur saint Anselme*, publiée en 1853, cette très juste remarque sur les prières de notre saint :

« On sent partout sous ce langage qui n'a pourtant pas, il s'en faut, la souplesse d'un « idiome vivant, qui, au contraire, a déjà une certaine rigidité cadavérique, frémir une « âme que se partagent l'amour, la crainte, le repentir, la foi, l'espérance! Les anciens « disaient : Si Jupiter a jamais recours à la dialectique, c'est celle de Chrysippe qu'il « empruntera; on aurait pu dire au moyen âge : Si le chrétien cherche une riche et « ardente expression pour son enthousiasme religieux, pour sa pieuse ferveur, qu'il ou- « vre les Oraisons d'Anselme! N'est-ce pas d'ailleurs le jugement qu'en ont porté, par « le fait même, et ce Thomas Becket qui ne manquait pas d'en lire au moins une avant « de monter à l'autel, et l'Église tout entière qui en a fait passer plusieurs dans la for- « mule d'après laquelle l'officiant se prépare à la célébration des saints mystères? Les « Prières sont, à mon avis, ce qu'Anselme aura laissé de plus éloquent, de plus vérita- « blement inspiré. » P. 115.

« vers vous des cris; mes cris deviendront des vociférations. Vierge « excellente, bonne Dame, pardonnez-moi et exaucez-moi (1). »

Ce que de telles prières mettaient de confiance dans les âmes encore neuves et pleines de foi de cette époque, on peut en juger par les faits. Nos pères croyaient, — et certes avec raison, — qu'en parlant ainsi à la sainte Vierge du fond du cœur, on pouvait tout obtenir d'elle, même des miracles. Et ils en obtenaient (2). Ils en obtenaient en si grand nombre qu'ils en étaient eux-mêmes dans l'étonnement. C'est vers la fin de la vie de saint Anselme que commence ce qu'on pourrait appeler l'époque des nombreux et beaux miracles de Notre-Dame (3). Que veulent dire tous ces miracles obtenus par l'intercession de Notre-Dame? se demande à lui-même un des disciples de notre saint dont nous avons déjà parlé, Guibert de Nogent, qui mourut quinze ans après lui. « C'est que Marie, « dit-il, veut, par cet accroissement de bienfaits, réchauffer nos « cœurs refroidis par le péché. Son intention est de nous bien mon- « trer qu'après Jésus elle est notre seul recours, et que son inter- « vention devient de plus en plus nécessaire à mesure que le monde « descend la pente des siècles (4). »

La cause immédiate de cet accroissement de miracles était l'accroissement de la confiance en Marie. Mais précisément Dieu avait, par l'organe de ses saints, et en particulier de saint Anselme, ra-

(1) Orat. XLV.

(2) Moins d'un demi-siècle après que ces prières eussent été mises en circulation, saint Bernard ne craignait pas de dire dans ses éloquentes prédications sur la sainte Vierge :

Sileat misericordiam tuam, Virgo benedicta, si quis est qui invocatam te in necessitatibus suis, sibi meminerit defuisse. (*Sermo 4 in Assumpt.*)

(3) On en peut juger par les nombreux recueils de miracles de Notre-Dame remontant à cette époque. On y trouve sans doute des miracles déjà anciens, mais le plus grand nombre appartiennent au moyen âge. Plusieurs de ces recueils ont été publiés; mais la plupart sont encore inédits. Ces recueils ne rapportent pas tous les miracles de Notre-Dame qui remplissent le moyen âge. Il s'en faut beaucoup. Un de ces recueils, celui du moine Hermann : *Hermanni monachi de miraculis S. Mariæ Landunensis*, est divisé en trois livres. Le livre deuxième, entièrement consacré au récit des miracles arrivés en Angleterre, se termine ainsi :

Multa sunt et alia miracula quæ in Anglia fecit Domina nostra, nobis cernentibus quæ singillatim facile non posset explicare cujuslibet facundia. Hæc vero de pluribus pauca narrasse sufficiat, quæ, teste Deo ejus Filio, sine ulla falsitate retulimus narratione veracissima. — Migne, CLVI, 986.

(4) *De laude S. Mariæ,* cap. IX. Migne, CLVI, 561.

vivé cette confiance des peuples du moyen âge envers Marie parce qu'il voulait les sauver. Depuis que Dieu a refait le monde par Marie, il refait par elle tout ce qu'il refait, il relève par elle tout ce qu'il relève, il sauve par elle tout ce qu'il sauve (1).

(1) Saint Anselme expose cette doctrine en plusieurs endroits de ses écrits. *Deus qui omnia fecit, ipse se ex Maria fecit, et sic omnia quæ fecerat refecit. Qui potuit omnia de nihilo facere, noluit ea violata sine Maria reficere, etc.* Orat. LI. — On retrouve la même doctrine dans le *Mariale*, hymn. VIII, stroph. 1 et 39.

CHAPITRE XXII.

Influence de la dévotion à la sainte Vierge sur les peuples à la fin du XIe siècle et au commencement du XIIe. — Les préparateurs du grand et beau moyen âge. — Comment l'Angleterre devint la Dot de Notre-Dame.

L'influence de saint Anselme sur son siècle, par ses actes et ses exemples, quoique très grande, le fut cependant moins que celle qu'il exerça par des écrits qui répandirent au loin et firent pénétrer dans un grand nombre d'âmes l'expression très vive et irrésistiblement communicative de ses idées, de ses convictions, de ses sentiments. De toutes les influences, celle qui vient de l'infiltration des idées et des sentiments est la plus décisive. Du travail latent que ces idées font dans les esprits sortent les révolutions, tantôt graduées et pacifiques, tantôt soudaines et violentes, qui changent la face du monde. Ce sont les idées qui font les peuples civilisés.

L'idée qui a fait le moyen âge, nous voulons dire le grand et beau moyen âge, le moyen âge du XIIIe et du XIVe siècle, c'est l'idée chrétienne, dégagée des éléments que la barbarie des peuples nouveaux y avait longtemps mêlés.

Vers, le milieu du XIe siècle, la barbarie, représentée par le despotisme des rois, regagne du terrain et semble mettre l'idée chrétienne en péril. L'Église gêne les rois, et ils ne la tolèrent qu'à la condition de la corrompre et de l'asservir. Il y a un moment où les peuples ne montent plus vers la civilisation; l'Église, qui les avait jusqu'alors soulevés vers les hauteurs, est elle-même affaissée. Les princes ont mis le pied sur elle. Mais Dieu, en attendant qu'il la délivre, lui garde le cœur des peuples. Il tourne de plus en plus leurs regards vers Marie. La dévotion à Marie grandit dans les âmes. Lien

à la fois doux et fort qui, en attachant les peuples à l'Église, leur fait trouver cet adoucissement des mœurs dont ils avaient un si grand besoin et leur procure le bienfait de la vraie civilisation. Rien en effet n'adoucit les mœurs des peuples, rien ne les civilise, rien ne leur inspire le respect du faible, et en particulier le respect de la femme, rien ne la relève à leurs yeux et ne la protège contre des passions brutales, rien ne sanctifie la famille comme la dévotion bien comprise envers la sainte Vierge Marie.

Aussi Dieu déploie-t-il à cette époque un luxe de grands hommes, s'il était permis d'user de cette expression, pour accroître la dévotion à la sainte Vierge et la faire bien comprendre.

Tous les hommes que Dieu a placés au seuil de cette restauration, par laquelle s'ouvre le grand et beau moyen âge, sont marqués du sceau d'une particulière dévotion à Marie. Répandre cette dévotion fait partie de leur mission, si diverse d'ailleurs.

La tâche qui leur incombe est immense. La Chaire de Pierre a été abaissée par des empiétements sacrilèges : il faut la relever. Le monde, effrayé par l'invasion des barbares, s'est réfugié dans l'Église et l'a souillée. L'Église, pour échapper à la corruption, s'est à son tour réfugiée dans le cloître. Mais le cloître lui-même a été violé, détruit, renversé par les barbares : il faut le restaurer. Il faut y appeler des légions de moines qui seront des pontifes, des docteurs, des apôtres. Il faut relever les lois, il faut relever les mœurs, il faut relever le monde.

Des travailleurs arrivent de toutes parts. C'est le saint pape Léon IX; c'est saint Fulbert, évêque de Chartres; c'est saint Odilon abbé de Cluny; c'est saint Pierre Damien; c'est saint Anselme, évêque de Lucques, en Italie; c'est l'intrépide saint Grégoire VII; c'est le saint pape Urbain II; c'est saint Bruno, le fondateur des chartreux... mais comment les nommer tous? Admirables ouvriers groupés autour de la maison de Dieu, qui est son Église, et travaillant à en réparer les brèches d'abord, puis à l'agrandir, à l'orner, à la rendre digne de lui.

Or ces ouvriers de Dieu sont aussi les ouvriers de Marie. Tous l'aiment d'un amour spécial. Tous se préoccupent d'accroître son culte; tous travaillent ardemment à préparer ce beau règne de

Notre-Seigneur, qui fut la gloire du moyen âge, en établissant le règne de Marie.

Marie! Marie! c'est leur cri de ralliement. Ce nom de Marie, que depuis dix siècles déjà les générations chrétiennes se sont transmis en l'environnant de respect et d'amour, sort du cœur de ces hommes avec des accents et des vibrations qui lui donnent un charme plus pénétrant et une force nouvelle, et il court sur les lèvres du peuple chrétien comme un frisson de sublime espérance. Il porte avec lui les clartés de l'aurore et les pressentiments de la résurrection.

Mais ce doux et beau nom de Marie, il n'est assurément personne, à cette époque, qui ait contribué plus que notre saint à le faire répéter souvent et à le faire invoquer avec confiance et amour.

Aucun des hommes que nous venons de nommer, aucun des saints de cette époque ne fut aussi visiblement investi de la mission de faire aimer et d'apprendre à prier Marie. Nul d'entre eux ne revêtit la dévotion à Notre-Dame d'autant de charmes et ne l'environna d'autant de rayons. Aucun ne réussit à la faire pénétrer dans les esprits et dans les cœurs sous des formes si diverses et par des moyens aussi variés. Nul apôtre, nul docteur, nulle parole, nul écrit de cette époque qui montre cette dévotion appuyée sur une base aussi solide et qui aide mieux à en comprendre la grandeur et les magnifiques harmonies.

Mais il est un point sur lequel saint Anselme l'emporte non seulement sur les saints, sur les apôtres et sur les docteurs de son temps, mais sur les saints, sur les apôtres et sur les docteurs de tous les temps : il excelle à prendre en quelque sorte la quintessence de la dévotion à Marie, ce qu'elle a de plus solide, de plus élevé, de plus touchant, de plus pur, de plus suave et de plus beau, et à le condenser dans de courtes et ravissantes formules faciles à propager.

Combien d'âmes ne trouvèrent-elles pas dans ces formules un aliment substantiel et exquis qui les fit grandir dans la confiance et dans l'amour envers Notre-Dame? De combien de religieux, de combien de prêtres séculiers, de combien de pieux laïques ne devinrent-elles pas le manuel inséparable, leur fournissant l'expression toujours prête de ce qu'ils devaient ressentir à l'endroit de

la bienheureuse Vierge Marie, de ce qu'ils devaient lui offrir de louanges, de ce qu'ils pouvaient avoir à lui demander?

Jusqu'où ces belles formules de prières, environnées du prestige que leur donnait l'immense réputation du saint n'allèrent-elles pas? Il y eut cependant deux contrées dans lesquelles, plus particulièrement répandues, elles prirent en quelque sorte possession des esprits et des cœurs. Il y eut deux races sur lesquelles l'influence de saint Anselme, sous tous les rapports, et en particulier sous le rapport de l'accroissement de la dévotion à la sainte Vierge, se fit plus efficacement sentir, la race normande et la race anglaise. Deux races intelligentes et énergiques, que Dieu avait livrées à l'action du saint pour qu'il les retrempât dans l'esprit du christianisme, qui seul pouvait les dompter, et surtout dans ce que cet esprit a de plus doux, la dévotion à Marie. Deux races qui, à la fin du XIe siècle, furent mêlées l'une à l'autre, Dieu ayant résolu de se servir de la première pour châtier la seconde et la ramener à lui. Saint Anselme n'avait été envoyé à la première de ces deux races que pour arriver à la seconde.

La nation anglaise avait grandement besoin de raviver sa dévotion envers *Notre bienheureuse Dame* (1) pour ranimer sa foi qui languissait, pour adoucir ses mœurs rudes et grossières, quand elles n'étaient pas licencieuses, et pour trouver quelque consolation au milieu de ses épreuves. Elle le comprit. On vit dès lors le culte de l'auguste Mère de Dieu prendre peu à peu dans cette île, alors profondément catholique, cette admirable extension qui lui valut le titre de *Dot de Marie* (2).

O Vierge, quand cette dot vous sera-t-elle rendue?

Cette dot, il est incontestable, pour qui suit l'histoire de près et

(1) C'est le titre qu'aujourd'hui encore les catholiques anglais donnent de préférence à la sainte Vierge : *Our Blessed Lady*.

(2) Ce titre de *Dot de Marie* fut donné pendant plusieurs siècles à l'Angleterre par ses rois, ses primats, ses historiens et ses poètes, et les faits prouvent que c'était avec raison. Cette vérité historique, peu connue en France, n'en est pas moins certaine. Deux ouvrages récents, l'un et l'autre d'une grande érudition, le démontrent d'une manière péremptoire. Voici les titres de ces remarquables ouvrages :

Dowry of our Lady, by Father — Bridget; London, 1875. — *Pietas, Mariana Britannica*, by M. Waterton; London, 1879.

Ce dernier ouvrage, quoiqu'il porte un titre latin, est cependant écrit en anglais.

dans ses détails, que saint Anselme contribua puissamment à la constituer.

Nous avons déjà fait remarquer que l'influence de saint Anselme s'exerça plus par ses écrits que par sa parole et par ses actes. Cela est surtout vrai quand il s'agit de son apostolat pour raviver la dévotion envers Marie en Angleterre. Cet apostolat commença plusieurs années avant son épiscopat et dura bien plus longtemps que sa vie. L'autorité de ses belles formules de prière s'était accrue de la réputation qu'il avait laissée derrière lui et de l'admiration qu'elles avaient partout rencontrée. Un demi-siècle après sa mort, son successeur saint Thomas Becket, qui les avait en quelque sorte rendues siennes à force de les réciter, leur donnait la consécration d'une sainteté qu'elles avaient contribué à développer en lui et qui lui valut la palme du martyre. Son âme s'était faite peu à peu d'une partie de l'âme d'Anselme. Il en fut ainsi, plus ou moins, de beaucoup d'autres. On peut même dire qu'il en fut ainsi, dans une certaine mesure, du peuple anglais pris en masse.

Ce que nous venons de dire s'adresse uniquement à ceux qui se rendent compte du travail lent et invisible, mais profond et sûr, que font les idées, et qui admettent que la foi et la grâce divine peuvent jouer un grand rôle dans la formation des peuples. Les autres ne comprendront jamais les phénomènes d'un genre particulier qui accompagnèrent la croissance d'une société baignée dans l'élément surnaturel. Il n'y a pas à espérer de les amener à reconnaître ce que produisirent, en faisant circuler avec plus d'abondance la sève chrétienne dans les veines d'un peuple, des prières, œuvres de la sainteté et du génie, largement répandues et vivement goûtées. Ce n'est pas une raison pour ne point dire ce que sont ces prières et ce qu'elles firent. Nous allons continuer de le dire.

CHAPITRE XXIII.

Prières rythmiques de saint Anselme à la Vierge.

Les prières de saint Anselme dont nous avons parlé jusqu'ici sont des prières en prose. Nous avons aussi de lui des prières rythmiques. Toutes s'adressent à la sainte Vierge.

Il entrait tout particulièrement dans les goûts du moyen âge d'associer à la prière les modulations du chant. Les moines surtout mettaient leur bonheur dans ce *doux chant*, dont parle l'un d'entre eux, *qui calme et réjouit l'âme* (1). La moitié de leur vie se passait à chanter; c'était l'allégement de leur fardeau (2). Jusque dans les formules de la prière privée ils aimaient à retrouver quelque chose de ce qui les attachait à la prière publique, le rythme, le nombre, la cadence, la rime surtout, qui avait alors un grand charme (3).

Ce que nous disons des moines, qui étaient plus spécialement les hommes de la prière, il serait également vrai de le dire, proportion gardée, des prêtres séculiers et des fidèles.

Saint Anselme composa donc des prières rythmiques à la sainte Vierge, ou, si l'on veut, des hymnes. Ces hymnes, aux yeux de ses contemporains, ne furent encore que des prières. Dans la plupart de ces prières rythmiques la poésie brille à côté de la piété (4). Mais

(1) Dulcis cantilena divini cultus quæ fidelium corda mitigat ac lætificat. — *Ord. Vit. Hist. eccl.*, lib. XIII, cap. 12.

(2) Epist., II, 12.

(3) Le goût de la rime, à cette époque, l'introduisait jusque dans la prose. Il serait facile de citer un assez grand nombre d'écrits de ce temps dont la prose pourrait, en bien des endroits, s'écrire comme des vers. Les *Prières* de saint Anselme en prose, notamment celle à saint Martin et à saint Dunstan, en offrent des exemples en plusieurs passages.

(4) Nous disons *dans la plupart*. Ce mot doit être expliqué. On peut très bien admettre que saint Anselme se soit accommodé au goût de son siècle en composant en vers des prières qui ne différaient de ses prières en prose que par la mesure des syllabes

ceux qui les récitaient ne songeaient guère à les considérer comme des compositions poétiques. Ils y cherchaient l'expression de leurs propres sentiments, rendue plus douce à leurs oreilles et à leurs lèvres par la versification, et la versification était alors chose fort commune (1).

Les moines appliquaient volontiers leur talent de versification à rimer des prières à la Vierge. Ces prières, dont un assez grand nombre sont aujourd'hui ensevelies sans nom d'auteur, pêle-mêle avec des extraits de Cicéron, des légendes de saints et des recettes de médecine, dans la fosse commune des manuscrits, étaient pieuses,

et la rime. Un certain nombre de strophes du *Psautier de la Vierge*, dont nous parlons dans le chapitre suivant, se trouvent exactement dans ce cas. C'est de la prose rimée, et quelquefois contournée à l'excès.

Le ms. harléien 2894 du British Museum attribue à saint Anselme une antienne, c'est-à-dire une hymne suivie d'un verset et d'une oraison, qui n'a rien de poétique. Cette attribution ne suffit pas pour établir que cette hymne est de saint Anselme. Mais son caractère prosaïque ne suffirait pas non plus, croyons-nous, pour faire rejeter son authenticité. Voici le commencement de cette antienne consacrée à honorer les cinq tristesses de la Vierge :

O Maria dulcis, miseros nos audi loquentes,
Quinque tristitias tibi referentes :
Primam fers tristitiam, templum te intrante,
Dum prophetat Simeon de ense vulnerante.

(1) Orderic Vital dit d'un moine de son temps, sur lequel on ne sait guère autre chose :

Ingenio subtilis erat, cito carmen agebat
Metro seu prosa pangens quæcumque volebat.
(*Hist. eccl.*, lib. V, cap. 19.)

On aurait pu rendre ce témoignage d'un grand nombre d'autres moines, à commencer par Ordéric lui-même. Chez plusieurs esprits de ce temps, la versification « dépassait toute mesure », suivant l'expression de Guibert de Nogent en s'accusant lui-même de cette passion : Interea cum versificandi studio *ultra omnem modum* meum animum immersissem. — *De vita sua*, lib. I, cap. 17.

Orderic Vital dit, en racontant la mort de Lanfranc, que saint Anselme composa des vers hexamètres en son honneur : Beccensis autem Anselmus suprascriptam sui compatriotæ memoriam heroïco carmine volumini lacrymabiliter indidit. (*Opere citat.*, lib. VIII). — Ces vers sont-ils les cinquante hexamètres rimés qu'on trouve à la fin de la Vie de Lanfranc, dans les *Acta sanct. Ord. S. Benedict.* sæcul. VI, pars 2ª, p. 659 ? C'est au moins fort douteux. Des vers en l'honneur de Lanfranc furent composés par plusieurs moines et rien ne prouve qu'il faille attribuer à saint Anselme la lourde pièce qui commence ainsi :

Archiepiscopii non divitias nec honores
Lanfrancus subiit.

mais, au point de vue littéraire, la rime faisait souvent tout leur mérite (1).

Les prières à la Vierge que le saint écrivit en prose représentaient ce que nous appelons aujourd'hui des *sujets de méditations*. Aussi le saint les appelle-t-il *Méditations* ou *Prières* (2).

Riches de doctrine et pleines de pensées profondes, ces prières en prose offraient aux esprits sérieux qui les creusaient une sorte de traité sur la dévotion à la sainte Vierge, très abrégé mais substantiel. Cela était fort rare, presque unique (3). On ne se lassait ni de méditer ce beau texte, ni de le transcrire, mais souvent sans nom d'auteur. Cette omission, à laquelle il était facile de suppléer en partie (4), quand il s'agissait des prières en prose, pour ainsi dire uni-

(1) Dans les ms. du moyen âge, on trouve un grand nombre d'hymnes ou prières rimées à la Vierge, dans le genre de celles-ci, par exemple :

Te rogamus, o Maria,
Per quam patet vitæ via
Ut nos per te gradiamur ad cœli palatium,
Te rogante Filium.
(Ms. Cott. Tit. D. XXIV, au *British Museum*.)

Ave Maria, alta stirps lilii castitatis,
Ave profunda viola vallis humilitatis,
Ave, etc. (Bibl. nat., ms. latin 3639.)

Deus in adjutorium meum intende,
Vitam delens superbiæ,
Ut fermentum psallentium
Non fermentet obsequium
Reginæ gloriæ. (Bibl. d'Evreux, ms. L. 17.)

(2) Ce que nous disons des prières à la Vierge est également vrai de toutes les autres prières. La division en *Méditations* et en *Prières* adoptée par Dom Gerberon a sa raison d'être en ce que les écrits pieux rangés sous le titre de *Méditations* sont beaucoup plus propres à devenir des sujets de méditation que ceux rangés sous le titre de *Prières*. Mais cette division n'a été faite ni par saint Anselme ni par ses contemporains. *Meditationes seu orationes* quæ suscriptæ sunt, dit le saint dans le prologue où il indique la manière de se servir de ses pieux écrits.

(3) Les prières en prose ayant quelque valeur étaient assez rares; mais des prières de la valeur de celles de saint Anselme et offrant les avantages que nous indiquons étaient chose presque unique, sinon absolument unique.

(4) Nous disons *en partie* parce que, selon toute apparence, l'édition des œuvres de saint Anselme par Gerberon, la plus complète de toutes, ou, si l'on veut, la moins incomplète, ne donne qu'une partie des prières du saint. On trouve dans les anciens manuscrits un assez grand nombre de prières sans nom d'auteur ou attribuées à des auteurs auxquels elles n'appartiennent pas. Tout porte à croire que dans ces prières une assez belle part reviendrait à saint Anselme; mais comment la faire? Il est même probable que Dom

ques en leur genre, condamnait presque fatalement les prières rimées à une irréparable promiscuité. Nous ne saurons jamais combien de ces dernières se perdirent dans le torrent de la publicité de cette époque, lequel charriait pêle-mêle des flots d'hymnes anonymes, dont un assez grand nombre sont ainsi arrivées jusqu'à nous (1).

Des indications de copistes unies aux données fournies par l'étude de certains caractères intrinsèques nous permettent cependant de restituer quelques-unes de ces prières rythmiques à saint Anselme, sinon avec une certitude absolue, du moins avec la probabilité qui suffit à l'histoire.

Nous devons d'abord aux copistes du moyen âge de nous avoir fait connaître comme étant de saint Anselme huit hymnes adaptées aux différentes heures de l'office canonial (2). Chacune de ces hymnes est composée de deux strophes, sans compter la doxologie : la première de ces strophes s'adresse à Notre-Seigneur et la deuxième à sa sainte Mère. Ces huit hymnes sont comme huit notes d'une seule et même invocation : l'invocation à cette lumière invisible dont la lumière visible est l'image, et dont Marie est pour nous l'annonce, le miroir, le canal. « O lumière qui brilles dans les ténèbres, tu

Gerberon n'a pas fait entrer dans son édition toutes celles de ces prières dont l'authenticité pouvait être établie. Le savant bénédictin se voyait, à son grand regret, privé des indications de manuscrits précieux par le seul fait que les bibliothèques d'Angleterre lui étaient fermées. Nous avons trouvé nous-même dans ces bibliothèques plusieurs prières qu'un ensemble d'indices, à notre avis, suffisants, permettrait d'adjuger à saint Anselme.

(1) Abélard, qui fut contemporain de saint Anselme, faisait, peu de temps après la mort du saint, cette remarque significative :

« Hymnorum vero quibus nunc utimur tanta est confusio ut quorum sunt nulla vel rara præscriptio distinguat. » — *Præf. in libell. hymn.* Migne, CLXXVIII, 1771.

Il s'en faut bien que ces hymnes ressemblent toutes à la prose rimée et alignée que nous avons citée plus haut. Il n'est pas rare d'en trouver qui, sans avoir précisément une grande valeur littéraire, sont cependant acceptables même sous le rapport de la forme. Elles exhalent pour la plupart un parfum de piété qui fait du bien à l'âme. Un grand nombre de ces hymnes ont été éditées dans ces derniers temps. Mais il en reste beaucoup d'inédites. Nous en avons copié nous-même un nombre considérable dans les manuscrits du moyen âge et nous nous proposons de publier les plus pieuses quand, les circonstances nous le permettant, nous aurons terminé les recherches nécessaires pour en donner un texte correct.

(2) Les attributions des copistes ne sont pas les seules preuves de l'authenticité des hymnes dont nous allons parler. Il y en a plusieurs autres qu'il serait trop long d'exposer ici.

« sortis pour nous du sein de la Vierge : dépouille-nous de notre « nuit, pour nous revêtir de ton éternel jour. »

O lux quæ luces in tenebris
Ex alvo nata Virginis,
Nostram noctem nos exue (1)
Diemque tuum indue.

Les huit notes de cette invocation répondent aux huit heures du jour auxquelles se récite l'office.

A l'heure où le soleil se lève. « O Soleil, s'écrie le saint docteur « en regardant le vrai Soleil de justice, épanchez sur nous vos « splendeurs, et vous, Vierge très pure, qui l'avez fait briller sur « le monde, faites que pour nous une nouvelle vie se lève. »

Mais voici que l'astre du jour est prêt à disparaître ; dites alors : « O Soleil sorti du sein virginal de Marie, vers le soir du monde, « ne cessez point de briller sur nos âmes, et faites que pour nous « ne vienne jamais le soir. »

Le saint dont l'Église s'est plu à reconnaître la dévotion singulière à la passion du Sauveur ne pouvait oublier de nous montrer, dans ses hymnes, sa sainte Mère au pied de la croix. Il nous la représente, en effet, se livrant aux lamentations que lui arrache une incomparable douleur, mais sans rien perdre de la modeste et noble attitude qui convient à la Vierge des vierges :

Nunc plangit, nunc ejulat, nunc gemens adorat,
Sed gestus virgineos dolor non deflorat (2).

Quant à sa douleur, qui pourrait l'exprimer? Qui pourrait dire ce qu'elle ressentit au moment où, les yeux fixés sur le corps inanimé de son divin Fils, elle vit la lance du soldat romain percer son cœur?

Cujus, quæso, valeat mens aut lingua fari
Quantum Virgo creditur intus cruciari,
Dum cernit jam mortuum corpus vulnerari,
Atque Nati viscera lancea forari?

(1) Le texte publié par Gerberon *Nostram nocte* est évidemment fautif. Le ms. latin 2882 de la Bibl. nat., fol. 72vo, porte *Nostram noctem.*

(2) Le texte que nous donnons est celui du ms. latin 3639, fol. 195vo, de la Bibl. nationale. Cette hymne y porte en titre : *Sancti Anselmi de pietate.*

Des raisons très fortes autorisent à attribuer à saint Anselme la belle hymne qui commence ainsi :

« Réjouissez-vous de la fleur de votre virginité, vous qu'une « gloire incomparable élève au-dessus des cieux : vos prérogatives « sublimes vous donnent le pas sur les anges et sur les saints. »

Gaude flore virginali
Quæ honore speciali
  Transcendis splendiferum :
Angelorum principatum,
Et sanctorum decoratum,
  Dignitate munerum.

« Réjouissez-vous, Épouse bien-aimée de Dieu! De même que le « soleil apporte au jour un splendide éclat, de même aussi votre « pacifique printemps fait resplendir sur le monde la plénitude de « la lumière. »

Gaude, Sponsa cara Dei,
Nam ut lux clara diei
  Solis datur lumine,
Sic tu facis orbem vere
  Pacis resplendere,
  Lucis plenitudine.

Toujours la lumière! L'âme d'Anselme, il nous le dit lui-même, « était sans cesse tournée vers l'infinie lumière pour y chercher les joies de la paix (1). » Le *Gaude flore virginali* a l'avantage de se rattacher à une dévotion que, selon toute apparence, notre saint contribua puissamment, sinon à introduire, du moins à développer et à enraciner en Angleterre. C'est la dévotion aux joies de la Vierge (2). Nulle part cette dévotion, dont on ne trouve au-

(1) Sursum tendo ad pacis gaudia, lucisque delectabilem et serenissimum statum. (Orat. XIX.)

(2) Cette dévotion consistait à honorer tantôt les cinq joies, tantôt les sept, tantôt les quatorze, tantôt les quinze joies de la Vierge. Un certain nombre d'autres hymnes, dont une au moins, croyons-nous, est de saint Anselme, célèbrent les joies que la sainte Vierge goûta ici-bas, et qu'elles appellent ses joies terrestres, *gaudia terrestria*. Le *Gaude flore virginali* célèbre les sept joies de Marie dans le ciel appelées ses *joies spirituelles*. Un ms. de la Bibl. nat., le ms. latin 3639, fol. 104, intitule cette hymne : *De septem gaudiis spiritualibus sancti Anselmi.*

cunes traces avant le XI[e] siècle, ne fut autant goûtée qu'en Angleterre (1).

Cette dévotion aux joies de la Vierge, l'Angleterre catholique l'associa plus tard à une autre dévotion dont saint Anselme fut, sinon l'auteur, au moins le propagateur, et qui nous montre dans ce saint docteur de la prière à Marie le précurseur de saint Dominique.

(1) Cette dévotion était particulièrement chère à saint Thomas de Cantorbéry. On sait que ce saint aimait à réciter les prières composées par son prédécesseur saint Anselme. Il s'en servait surtout pour se préparer à célébrer la sainte messe : Et frequentius ea hora habebat in manibus quemdam orationum libellum quem unus predecessorum suorum... beatus Anselmus... etc. Vit. S. Thomæ. Migne CXX, 356. Il avait une prédilection marquée pour le *Gaude flore virginali*. Cette hymne était pour lui ce que l'*Omni die* fut plus tard pour saint Casimir, et de même que la prédilection de saint Casimir pour l'*Omni die* a été le point de départ de l'erreur qui, aujourd'hui encore, fait regarder par un grand nombre le saint roi de Pologne comme l'auteur de cette hymne, empruntée par lui au *Mariale* de saint Anselme, de même la fidélité constante de saint Thomas de Cantorbéry à réciter l'hymne *Gaude flore virginali* donna naissance à l'opinion, aujourd'hui encore très répandue en Angleterre, qu'il l'avait composée lui-même. Cette opinion, en dehors des autres preuves que l'on peut invoquer contre elle, est d'autant plus insoutenable que saint Thomas de Cantorbéry, loin de composer des vers, « n'avait pas « même appris l'art de la versification pendant ses études. » Il n'en possédait aucune notion. *Qui versificandi nec etiam sub scholari disciplina artem attigisset, vel in modico.* — Herib. de Boseham. *Vit. S. Thom.*, lib. V, cap. XXX. Migne, CXC, 1248.

CHAPITRE XXIV.

Le *Psautier de la Vierge.*

Notre-Seigneur est le chef du corps mystique de l'Église. Ce que la sainte Écriture nous dit du chef, il arrive souvent que nous pouvons, dans une certaine mesure, l'appliquer aux membres, surtout au principal de tous, la sainte Vierge Marie. Saint Anselme enseignait cette doctrine et il en faisait de nombreuses applications (1). La plus belle et la plus importante de ces applications est le *Psautier de la Vierge*.

Le psautier de David se compose, comme chacun sait, de cent cinquante psaumes. Le saint parcourt ces cent cinquante psaumes en commençant par le premier et en en suivant exactement l'ordre. Dans chacun il choisit un verset. De ce verset il emprunte, non les expressions, — il ne s'agit pas d'un pastiche, — mais la pensée, et il la tourne vers Marie. Il transforme ce verset en une louange et une prière à Marie, louange et prière invariablement présentées sous

(1) Sæpissime in scripturis verba Domini primo ad ipsum Dominum referuntur, et deinde ad Ecclesiam quæ est corpus ejus, vel ad aliquem electorum qui est membrum ejus, velut cum dicit : *Judica, Domine, nocentes me; expugna impugnantes me;* et his similia. — *Homil. XV.*

Cette doctrine, qui paraît ridicule et monstrueuse aux protestants, est en réalité fort belle et d'une incontestable vérité.

Quamvis complura ex Cantico canticorum et aliis veteris Testamenti libris in laudem beatissimæ Christi Matris semper virginis Mariæ afferi solita testimonia a magnis auctoribus ad sponsam Christi Ecclesiam referantur, tamen ab ipsa Ecclesia clarius ad princeps Ecclesiæ membrum, Virginem Deiparam accommodantur : imo quædam eorum ad aliam personam vix, ne ad Ecclesiam totam quidem, nisi ad beatissimam Virginem Mariam possunt applicari. Nihil ergo moramur Lutherum et alios novatores adversus Ecclesiam quod beatæ Virgini ista accommodet verbis contumeliosis assurgentem. — *Theologia divinæ scripturæ,* auct. R. P. Henrico Marcellio, pars V. Migne, *Script. sacr. cursus compl.*, t. I, p. 1201.

forme de salutation (1). Aux cent cinquante psaumes de David correspondent cent cinquante strophes. Car ces salutations sont des strophes de quatre vers de huit pieds rimant deux à deux. Ces cent cinquante strophes composent le *Psautier de la Vierge*.

Admirable invention d'amour envers Marie, bien digne de saint Anselme (2), que cette pratique à la fois poétique et pieuse, simple et profonde qui consiste à contempler la Vierge Mère du Sauveur à travers le voile de l'Ancien Testament et à la saluer en unissant les

(1) Dans le premier psaume, il prend le verset troisième : *Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum : quod fructum suum dabit in tempore suo*, et il en tire cette strophe, la première du *Psautier de la Vierge :*

Ave, Porta Paradisi :
Lignum vitæ quod amisi
Per te mihi jam dulcescit,
Et salutis fructus crescit.

(2) Que saint Anselme ait composé un *Psautier de la Vierge*, cela ne paraît pas douteux. Dom Picard, le P. Raynaud et Dom Gerberon lui en attribuent un qu'ils ont placé parmi ses œuvres, et qui n'est pas du tout celui dont nous citons ici des extraits. Ce psautier est au-dessous de la médiocrité et semble peu digne de saint Anselme. Les trois éditeurs dont nous venons de parler l'ont publié sous son nom sans nous faire connaître les preuves de son authenticité, et en particulier sans nous citer aucune attribution de mss. Il est probable qu'ils se sont trompés de psautier.

Une des dévotions de saint Thomas de Cantorbéry était de réciter un *Psautier de la Vierge* qu'il avait très probablement emprunté, comme les autres prières rythmiques qui lui étaient familières, aux œuvres de son prédécesseur saint Anselme. Ce psautier était-il celui dont nous citons ici quelques strophes et que nous regardons comme étant de saint Anselme? C'est fort probable. Ce psautier est supérieur à celui publié par Dom Gerberon, et, tout bien considéré, il est digne de saint Anselme. Nous l'avons trouvé dans quatre mss., les mss. harl. 917: Cott. Tit. A. XXI, et Arundel 157 du British Museum, et le ms. latin 16565 de la Bibl. nat. Deux de ces mss. le Cott. Tit. A. XXI et le ms. Arundel 157 sont du XIIe siècle. Dans le ms. Arundel 157, ce psautier porte l'attribution suivante :

Incipit Psalterium B. M. Virginis editum a sancto Anselmo archiepiscopo Cantuariensi.

Le psautier qui nous est donné par ce ms. renferme des prières en prose intercalées entre les strophes. Ces prières en prose se trouvent également dans le ms. harléien 2882, et selon toute apparence, à en juger par des preuves très fortes trop longues à exposer ici, preuves tirées de l'examen de ce ms. harl. 2882, ces prières sont de saint Anselme.

Un savant anglais, M. Edm. Waterton, prouve fort solidement, en s'appuyant sur un ensemble d'indices dont le détail ne saurait trouver place en ces notes, que l'honneur d'avoir introduit parmi les catholiques cette forme de psautier de la Vierge appartient nécessairement à saint Anselme ou à saint Thomas de Cantorbéry. Saint Thomas écarté pour les raisons que nous avons données dans le chapitre précédent, il ne reste plus que saint Anselme. — *Cf. Pietas Mariana Britannica*, part the second, chap. 3, sect. 5.

paroles de l'ange aux accents du roi-prophète. Par ces interminables salutations, sans cesse répétées, cette prière à Marie nous habitue à nous tenir à ses genoux, et nous attache à sa personne invisible, mais réelle, comme si elle était là devant nous avec sa majesté de reine et son sourire de mère, comme si nos yeux la voyaient, comme si nos oreilles l'entendaient, comme si nos mains pouvaient la toucher!

Que l'on fasse ainsi tourner ses salutations dans le cercle formé par le nombre des psaumes, et que l'on suive pas à pas le roi-prophète en recueillant ses chants dans son âme et en en formant un écho qu'on renvoie vers Marie, cela n'est probablement pas sans mystère, et, dans tous les cas, cela n'a pas été institué sans intention.

C'est assurément en soi, et indépendamment du mérite des strophes elles-mêmes, souvent médiocres au point de vue littéraire, une des formes les plus ravissantes de la prière à la Vierge que ce psautier de David, répercuté par une âme qui rend toujours le son de l'amour de Marie, où tout parle et où tout dit : Marie! Marie!

Le psalmiste de la Vierge ne sépare point Marie de Jésus; à côté de cette auguste Mère il nous montre son divin Fils. Il nous fait lui dire : *Je vous salue, ô Mère,* mais en ajoutant : *Je vous salue, ô Fils* :

Ave, Mater; ave, Fili (1).

Il nous conduit ainsi à Jésus par Marie. D'autres fois, il nous fait saluer d'abord ce divin Fils lui-même afin que nous allions ensuite avec plus de confiance à sa Mère : *Je vous salue, ô Fils; je vous salue, ô Mère :*

Ave, Fili; salve, Mater (2).

La Mère qu'on loue dans ce psautier, c'est la Mère de l'Emmanuel (3), la Mère du Rédempteur et du Créateur éternel (4). On la

(1) Stroph. 147.

(2) Str. 148.

(3) Ave Mater Emmanuel
Qui benedixit Israel. (Str. 113.)

(4) Ave Mater Redemptoris
Et æterni Creatoris. (Str. 146.)

loue de ce que le Christ, le Sauveur, a fait en elle, pour elle et par elle, de ce qu'il *a ouvert lui-même ses lèvres plus douces que le miel* (1), de ce qu'il lui a appris à faire monter vers Dieu ce psaume de louange et d'amour qui vient du *cœur*, *de la bouche et des œuvres* (2).

Le *Psautier de la Vierge* est visiblement empreint de la pensée du saint, qui dans ses prières en prose nous invite à suivre Marie, par une méditation pieuse, dans les mystères de l'Annonciation, de la naissance, de la vie, de la passion, de la mort et de la résurrection du Sauveur.

« Commencez, nous dit-il, par vous recueillir et par entrer avec « la bienheureuse Marie dans son appartement. Regardez! voici « des livres qui contiennent les prophéties relatives à l'enfante- « ment de la Vierge et à l'avènement du Christ : ouvrez-les, lisez- « les. Attendez l'arrivée de l'ange, et maintenant regardez-le qui « entre, écoutez-le qui salue. Laissez-vous aller à l'étonnement et « à l'extase, et saluez vous-même, avec l'ange qui la salue, votre « très douce Dame Marie, en lui disant de toutes vos forces : *Je « vous salue, Marie, pleine de grâce. Le Seigneur est avec vous; « vous êtes bénie entre toutes les femmes.* Ne vous lassez pas de ré- « péter et de répéter encore cette salutation...

« Gravissez ensuite les montagnes avec votre très douce Dame; « assistez à ces embrassements de la stérile et de la vierge... accou- « rez, je vous prie : accourez, jetez-vous aux pieds de l'une et de « l'autre, prenez part à leur joie...

« Et maintenant accompagnez en toute dévotion cette Mère à « Bethléem, entrez avec elle dans son logis, prosternez-vous de- « vant ce doux étable et écriez-vous avec Isaïe : *Un petit enfant « nous est né, un fils nous a été donné.* Collez vos lèvres sur

(1) Ave cujus sunt labia
Super favum perdulcia,
Quæ Salvator aperuit
Et se laudare docuit. (Str. 50.)

(2) Ave quam suo munere
Christus instruxit psallere
Ore, corde, operibus
Sapienter præ omnibus. (Str. 46.)

« ses pieds très saints, couvrez ses genoux de vos baisers (1)... »

Un siècle plus tard, un saint qui, lui aussi, avait reçu de Dieu la mission d'apprendre aux peuples à prier Marie, composa un nouveau *Psautier de la Vierge* (2); non un psautier de cent cinquante strophes comme saint Anselme, mais un psautier de cent cinquante *Je vous salue, Marie.* Il prit cette prière vocale composée de la salutation apportée du ciel par l'ange Gabriel, et des paroles tombées des lèvres de sainte Élisabeth en recevant la visite de la Mère du Sauveur, auxquelles l'Église a ajouté elle-même une humble et touchante supplication. Il prit cette prière qui, de son temps, était déjà populaire, au moins dans l'Espagne sa patrie, mais que saint Anselme n'avait point connue, et il en fit, en l'entrelaçant à des *Pater* et à des *Gloria Patri,* en la distribuant en dizaines, et en la faisant répéter cent cinquante fois, un nouveau *Psautier de la Vierge.* C'est le nom qu'il donna à cette nouvelle manière de prier Marie. Ce nom reçut la consécration de l'Église, et pendant plus d'un siècle les peuples chrétiens n'en connurent pas d'autre (3). Mais dans la

(1) Médit. XV. Les méditations XV, XVI et XVII sont comme les trois parties d'une sorte de traité de la prière. Saint Anselme nous y apprend à unir la prière mentale à la prière vocale. En fait de prière mentale, il nous propose celle qui consiste à se tenir en présence de Jésus et de Marie, à les regarder, à les écouter, à les suivre sans effort, par un simple regard du cœur doucement attaché sur eux. C'est la manière de prier mise en pratique par saint Bonaventure dans ses Méditations sur la vie de Notre-Seigneur, et recommandée par saint Ignace dans ses Exercices.

(2) On trouve dans les mss. des XII[e], XIII[e], XIV[e] et XV[e] siècles plusieurs autres psautiers de la Vierge dans le genre de celui de saint Anselme, s'accordant tous en ce qu'ils ont 150 salutations à Marie exprimées en 150 strophes correspondant aux 150 psaumes de David. Un ms. de la Bibliothèque nationale en contient, à lui seul, jusqu'à sept. Saint Bonaventure composa aussi deux psautiers de la Vierge, le *Psalterium majus* et le *Psalterium minus.* Mais ils ne ressemblent pas aux psautiers de la Vierge dont nous parlons ici. C'est une manière de prier et de louer Marie, qui n'a de commun que le nom avec celle propagée, sinon inventée, par saint Anselme.

(3) Nous en trouvons une preuve dans la bulle de Sixte IV en faveur de cette forme de prière. Cette bulle, datée de l'an 1479, dit :

Ab aliquo tempore citra *renovatus est* certus modus sive ritus orandi pius et devotus *qui etiam ab antiquis temporibus* a Christi fidelibus in diversis mundi partibus observatur : videlicet quod quilibet valens eo modo orare, dicit qualibet die ad honorem Dei et Beatissimæ Virginis Mariæ, et *contra imminentia mundi pericula* totiens Angelicam salutationem Ave Maria quot sunt psalmi in Psalterio Davidico, videlicet centies et quinquagies, singulis decem salutationibus hujusmodi orationem Dominicam semel præponendo. *Et iste ritus sive modus orandi Psalterium Virginis Mariæ vulgariter nuncupatur.*

Nous soulignons dans ce remarquable passage de la bulle de Sixte IV les mots qui

suite ils l'appelèrent aussi le *Rosaire de la bienheureuse Vierge*, puis simplement le *Rosaire* (1). Peu à peu ce nom plus facilement compris du grand nombre et mieux adapté à une prière éminemment populaire a fini par prévaloir au point de rester seul.

Cette guirlande de roses qui s'effeuille ainsi sous les doigts des fidèles, à mesure que leurs lèvres murmurent des *Ave*, représente le corps du *Rosaire*; mais saint Dominique a uni à ce corps une âme d'où lui vient sa force et sa beauté. C'est la méditation des mystères, méditation simple et facile, recueillement de l'âme qui se représente au dedans d'elle-même les principales circonstances de la naissance, de la vie, de la mort et de la résurrection du Sauveur, en un mot la méditation suivant la méthode tracée par saint Anselme.

Saint Anselme avait composé le psautier des esprits cultivés : saint Dominique composa le psautier de tous. Le psautier de saint Anselme était une lyre dont il n'était donné qu'à un petit nombre de faire vibrer les cordes : saint Dominique voulut que son psautier fût une bannière. Il appela sous cette bannière des légions innombrables composées de religieux, de prêtres séculiers, de simples fidèles, de femmes et d'enfants, auxquelles il donna le nom de confréries. Il dit à ces légions de confrères en leur montrant l'ennemi, dont l'armée grossissait chaque jour : « Marchez au combat avec confiance; combattre sous l'étendard de Marie, c'est marcher à la victoire. »

doivent principalement attirer l'attention. Ils indiquent la part qui revient à saint Anselme et celle qui revient à saint Dominique dans cette belle forme de prière. Ils ont recueilli et coordonné des dévotions et des pratiques anciennes; ils leur ont donné une forme plus accentuée; ils les ont réunies en une seule forme de prière. Cette forme de prière, saint Anselme en a ébauché l'organisation, et saint Dominique l'a achevée, ou, pour parler plus exactement, il l'a transformée en une nouvelle forme de prière dont il est véritablement l'instituteur.

Cette forme de prière a été instituée principalement pour écarter les dangers qui menacent le monde. Du temps de Sixte IV, on l'appelait vulgairement le *Psautier de la Vierge;* mais du temps de Léon X, en 1520, on l'appelait aussi le *Rosaire*. Ce pape renouvela les indulgences déjà accordées par Innocent VIII aux confrères qui réciteraient chaque semaine le Psautier de la Vierge. Mais dans cette même bulle il fait mention du nom de *Rosaire, et modum orandi hujusmodi Psalterium sive Rosarium ejusdem B. Virginis vulgariter appellatum.*

(1) Le titre de *Rosaire* fut aussi donné à des hymnes composées pour célébrer les mystères de la naissance, de la vie, de la mort et de la résurrection du Sauveur, comme l'hymne *Gaude virgo*, du ms. latin 3639 de la Bibl. nat., fol. 131.

En 1345, la peste qui ravagea l'Europe entière désorganisa ces confréries, et pendant plus d'un siècle la récitation du psautier de la Vierge institué par saint Dominique, sans cesser entièrement, se ralentit d'une manière sensible (1). Mais, chose frappante! c'est en Angleterre, quoique cette contrée n'ait pas moins souffert de la peste que les autres, que cette récitation fut le moins troublée (2). De toutes les nations catholiques, l'Angleterre est celle où la dévotion du psautier de la Vierge avait jeté les plus profondes racines : ne serait-ce point parce qu'avant d'y avoir été prêchée par les enfants de saint Dominique, elle y avait été implantée par saint Anselme?

Une autre observation plus frappante encore, également fournie par l'histoire, incline à le croire.

Les catholiques anglais, comme ceux des autres nations, acceptèrent de saint Dominique l'habitude de réciter cent cinquante fois la Salutation Angélique en l'honneur de Notre-Dame; mais, au lieu d'associer à cette récitation la méditation des mystères divisés, suivant la méthode de saint Dominique, en mystères joyeux, en mystères douloureux et en mystères glorieux, ils y unirent la méditation des quinze joies de la Vierge, se montrant ainsi fidèles à une dévotion qui, selon toute apparence, leur avait été enseignée par saint Anselme (3).

(1) La peste ne fut pas la *seule* cause qui contribua à faire tomber les confréries du Rosaire; mais elle fut la *principale*. Ces confréries furent rétablies en 1475 par le célèbre dominicain Alain de la Roche.

(2) It is admitted that the Bead-Psalter of Our Lady had fallen into almost total disuse on the Continent prior to the revival of the confraternity at Cologne in the year 1475; whereas in England it was the popular devotion to Our Ladye, and its use universal with all classes. This is satisfactorily proved by numberless wills and inventories of the fourteenth aud fifteenth centuries. — *Pietas Mariana Britannica, by M. Waterton. Book the first.* Part. 2, ch. 3.

(3) Le nombre considérable de prières en prose et d'hymnes composées pour honorer les joies de la Vierge que l'on trouve dans les mss. du moyen âge prouve que cette dévotion était alors très répandue. Elle était surtout fréquente à la fin du XVII[e] siècle et au commencement du XVIII[e], comme on peut en juger par les manuels de piété de cette époque. C'est ainsi, par exemple, que dans les *Heures de la Vierge à l'usage des religieuses hospitalières de la Charité de Notre-Dame*, volume in-8° imprimé à Lyon en 1696, on trouve une prière intitulée : *Les quatorze allégresses de la sainte Vierge.* On honorait, nous l'avons déjà fait remarquer, tantôt les cinq, tantôt les sept, tantôt les quatorze et tantôt les quinze joies de la Vierge. La méthode qui consistait à fixer son regard par une courte méditation sur les quinze joies de la Vierge, pendant qu'on récitait les quinze dizaines d'*Ave,* ne différait pas notablement de la méditation des mystères,

Quand la réforme vint leur enlever ces belles dévotions en leur arrachant la foi qui les avait fait naître, ils conservaient encore cet usage de méditer et de réciter, selon une méthode qui leur était propre, un psautier de la Vierge dans lequel à l'esprit de saint Dominique se mêlait celui de saint Anselme (1).

telle qu'elle est indiquée par saint Dominique. Pour s'en convaincre, il suffit de remarquer quelles étaient ces quinze joies. Les sept joies terrestres étaient : 1° l'Annonciation, 2° la Nativité, 3° l'Adoration des Mages, 4° le Recouvrement de Notre-Seigneur dans le temple, 5° la Résurrection, 6° l'Ascension, 7° l'Assomption.

Les sept joies célestes se rapportaient plus spécialement à la sainte Vierge.

(1) En parlant des testaments des quatorzième et quinzième siècles qui témoignent de l'usage où étaient les catholiques anglais, à cette époque, de réciter le Rosaire, M. Waterton fait remarquer que les *Pater* s'y trouvaient souvent désignés par le nom de *Joies*, *Gawdyes*. Voici le texte même de ce passage très significatif :

« One remarkable feature in these wills is that in the very minute description which the testators give of their beads, the Our Fathers are often called *Gawdyes*. Now this term *Gawdye* gives clue to what, in my mind, was the general manner of saying the beads in England. They were said in honour of our Ladyes Five or Fifteen Joys, according as one or three *quinquagenes* were recited. » — *Pietas Mariana Britannica*. Part. II, chap. 3, p. 156.

Nous sommes loin de prétendre que cette manière de réciter le Rosaire, en méditant les quinze joies de la Vierge, fût la seule usitée en Angleterre. Nous affirmons seulement qu'elle fut en usage jusqu'à la réforme.

CHAPITRE XXV.

Le *Mariale* de saint Anselme. — Son caractère poétique. — La place qu'il occupe dans la littérature du XIe siècle. — Les deux écoles auxquelles il appartient. — Ses mélodies. — Comment le *Mariale* est le poème de la prière quotidienne à Marie.

Le principal titre de saint Anselme à être regardé comme le docteur de la prière à Marie, ce ne sont ni ses prières en prose ni les prières rythmiques dont nous avons parlé, en y comprenant le *Psautier de la Vierge ;* c'est le *Mariale.*

Cinq cent trente-neuf strophes formant une exhortation à s'attacher à Dieu seul par l'intermédiaire de Marie, un monologue dans lequel on s'excite soi-même à offrir à cette bienheureuse Vierge un tribut quotidien de prières et de louanges, puis une série de treize hymnes destinées à en devenir l'expression, tel est le *Mariale* vu du dehors.

La beauté du *Mariale* est au dedans.

Ces cinq cent trente-neuf strophes forment un vrai poème ayant son unité, cette sorte d'unité plus esthétique que rationnelle, laquelle est formée par une seule et même inspiration plutôt que par un lien logique.

Il s'en faut que le *Mariale* soit, comme la plupart des hymnes ou prières rythmiques de cette époque, un simple exercice de versification, et qu'il se borne à agencer des mots et à accoupler des rimes, ou même simplement à exprimer des idées et des sentiments. Il montre le côté divin des choses et les harmonies de la création, et il fait rendre un son religieux aux fibres les plus délicates de l'âme humaine. C'est de la poésie détrempée de piété.

Le *Mariale* est la plus belle expression de la poésie du cloître au XIe siècle, comme la *Chanson de Roland* est la plus heureuse

expression de la poésie des camps. Ces deux poèmes, qui parurent à la même époque et dans le même pays (1), sont la peinture fidèle, quoique transformée par l'idéal, des deux classes qui gouvernaient alors la société, les moines et les chevaliers, et l'écho des deux grandes passions qui se partageaient les âmes, la passion sublime de l'amour de Dieu et de ses saints, principalement de la sainte Vierge Marie, et la passion des exploits guerriers.

Le *Mariale* et la *Chanson de Roland* sont placés aux deux pôles opposés de la littérature du XIe siècle et ils en représentent les deux sommets.

Le *Mariale* est le plus beau monument de la langue latine au XIe siècle, de cette langue riche et savante, jadis fort belle, tombée en décadence, mais qui se relevait, et que d'ailleurs le christianisme avait rajeunie et transformée. La *Chanson de Roland* est le chef-d'œuvre de la langue française à ses débuts, de cette langue encore informe et incomplète, mais alerte et vive, et possédant avec la mâle vigueur d'une nature indomptée les grâces naïves de l'enfance.

La correction et l'élégance de la forme, la pureté du goût, la délicatesse des nuances font de la poésie du *Mariale* une poésie exquise et achevée. C'est la lyre de Virgile vibrant au souffle du génie chrétien. On trouve au contraire dans la *Chanson de Roland* « une rude et sauvage poésie où le sentiment de la nuance est à « peu près inconnu (2). » Du reste, cette poésie, comme celle du

(1) Un érudit distingué, M. Genin, pense que l'auteur de la *Chanson de Roland* fut un nommé *Turoldus* comme semble le dire le vers par lequel elle se termine :

> Ci falt la Geste que Turoldus declinet.
> Ici finit l'histoire que Touroude raconte.

M. Genin croit que ce Touroude ou Théroulde était le moine normand de ce nom, qui de moine de Fécamp devint, en 1069, abbé de Peterborough, en Angleterre, ou peut-être son père. Ce pourrait être aussi le *Turoldus* qui, après avoir été sept ans évêque de Bayeux, se fit moine au Bec en 1108, et auquel saint Anselme écrivit pendant qu'il était archevêque (Epist., III, 137). Léon Gautier, particulièrement compétent dans cette matière, croit que l'auteur de la *Chanson de Roland* est inconnu. Voici ses conclusions : « Pour nous résumer, nous dirons que le *Roland* est certainement l'œuvre d'un Nor-« mand, et probablement l'œuvre d'un Normand qui avait pris part à la conquête de 1066 « ou qui avait vécu en Angleterre. » *Huitième édition de la Chanson de Roland. Introduction*, p. XXII.

(2) Léon Gautier, *ibid.*, p. VI.

Mariale, « est saine et vigoureuse... elle agrandit les âmes; elle « leur donne je ne sais quel *sursum ;* elle est faite pour les dégoûter « à jamais des vilenies du réalisme contemporain (1). » C'est vraiment la poésie de l'idéal. Comme le *Mariale* encore, la *Chanson de Roland* est une inspiration de foi. On y sent couler à pleins bords l'amour de Dieu, de ses anges et de ses saints, saint Michel, saint Martin, etc., et une ardente dévotion à Notre-Dame Sainte-Marie. Roland meurt en invoquant « Seinte Marie (2). » Il porte dans la garde dorée de sa Durendal des reliques « de l'vestement » de *Seinte Marie* (3).

Ceux qui chantaient les combats chevaleresques se servaient de la langue ordinaire dans laquelle ils racontaient leurs exploits. Elle était plus propre à exprimer les pièces si variées de leur costume de guerre, leur manière de manier leurs armes, et tout l'ensemble des usages qui s'étaient introduits dans les combats depuis les Romains.

Ceux qui célébraient les choses saintes et les mystères de notre foi usaient de préférence de la langue grave et recueillie adoptée par l'Église, langue mystérieuse composée mi-partie de temps et mi-partie d'éternité et qui semble faite pour rapprocher la terre du ciel. Cependant la jeune langue française aimait à mêler ses premiers balbutiements à la vieille langue de Rome jusque dans les hymnes sacrées. Elle tenait particulièrement à lui disputer l'honneur de chanter les louanges de Notre-Dame. Parmi les moines, quiconque savait versifier en latin ou en français, s'en servait pour louer et prier Marie. La confiance et l'amour mettaient parfois dans ces prières, quelle qu'en fût la langue, d'inimitables accents. C'est à la piété de cette époque que nous devons cette touchante invocation à l'Étoile de la mer que les générations suivantes se sont transmise, et à laquelle aujourd'hui encore, après huit siècles, nous trouvons une grâce, un charme, une onction qui nous ravissent. Pendant que cette foi simple disait à Notre-Dame dans la langue d'Horace étonnée de se voir redevenir presque enfantine :

(1) Léon Gautier, *ibid.*
(2) Vers 20304.
(3) Vers 2348.

Ave maris stella,
Dei Mater alma,
Atque semper virgo,
Felix cœli porta,

elle lui disait aussi dans la langue de l'auteur de la *Chanson de Roland* fière de monter si haut :

Ave Dame Marie
Ave virnals esteile
Ave marine vaile
Resplandant desupernes
Ki tut le munde guvernes (1).

Cette double école littéraire ne pouvait manquer de déteindre sur le génie de l'auteur du *Mariale*. Il empruntait à l'une la variété des expressions, le goût, l'élégance et la clarté, et il recevait de l'autre, peut-être à son insu, la fraîcheur, la grâce et la naïveté. Il devait aussi des qualités particulières à son sujet et à son habitude de vivre haut et de converser avec Dieu et avec ses saints, principalement avec sa sainte Mère, la douce Vierge Marie. Pendant qu'il écrivait, ou pour mieux dire pendant qu'il chantait, celle qui a *du lait et du miel sur les lèvres* (2) faisait passer dans ces chants qui sont des prières et dans ces prières qui sont des chants, quelque chose de son ineffable douceur. Cette douceur pénètre la pensée, le sentiment, la structure des phrases, la composition du rythme, les mots choisis parmi les plus coulants de la langue; elle pénètre tout et se répand dans tout le poème comme un flot d'huile (3).

Cette langue latine trempée dans le lait et le miel de la dévotion à Marie devient une langue que Virgile et Horace n'ont point con-

(1) Nous avons trouvé ces vers dans un ms. du XIe siècle, le Cott. App. XIII du British Museum (fol. 113). On rencontre dans les mss. du moyen âge, à partir du XIe siècle, un assez grand nombre d'hymnes à la Vierge en vieux français. Un érudit qui s'imposerait la tâche de les recueillir et de les éditer, *en y ajoutant une traduction et des notes*, rendrait un service important à la littérature et à la piété.

L'hymne *Ave maris stella* remonte au moins au XIe siècle, puisqu'on la trouve dans des mss. qui sont très certainement de cette époque. Nous l'y avons trouvée nous-même.

(2) Cant. IV, 11.

(3) Oleum effusum nomen tuum. — Cant. I, 2.

nue. Elle se plie sans effort à des tours nouveaux, fort simples, si simples qu'on aurait pu, semble-t-il à la première impression, les trouver soi-même, mais incomparablement suaves. En même temps le rythme de la pensée fait entrer dans cette langue nouvelle, écho *d'une âme pleine de modulations,* comme dirait l'auteur de l'*Imitation* (1), non plus seulement de l'harmonie, mais de vraies modulations musicales.

Sous ce dernier rapport, comme sous plusieurs autres, le *Mariale* est un des plus purs reflets de son époque, l'époque des belles mélodies chrétiennes. Ces mélodies, c'est surtout le cloître qui les conservait ou les produisait. « Ce sont de pauvres religieux, dit « l'illustre historien des *Moines d'Occident,* qui du huitième au « douzième siècle ont composé dans la solitude du cloître et l'élan « de la prière ces immortels chefs-d'œuvre de la liturgie catholi- « que, méconnus, mutilés, parodiés ou proscrits par le goût bar- « bare des liturgies modernes, mais où la vraie science n'hésite « pas à reconnaître, de nos jours, une finesse d'expression ineffa- « ble, un je ne sais quoi d'inimitable, de pathétique et d'irrésis- « tible, de limpide et de profond, une vertu suave et pénétrante, « et, pour tout dire, une beauté toujours naturelle, toujours fraî- « che, toujours pure, qui ne s'affadit jamais, et jamais ne vieil- « lit (2). »

Le *Mariale* est un de ces chefs-d'œuvre. Il mérite d'être rangé non seulement parmi les œuvres littéraires, mais encore parmi les œuvres musicales. Même avant toute notation, ces hymnes ont une mélodie qui ne leur vient pas seulement de leur rythme, puisque bien d'autres hymnes ont le même rythme sans avoir la même mélodie, mais de quelque chose d'indéfinissable qui leur est vraiment propre.

(1) Si das pacem, si gaudium sanctum infundis, erit anima servi tui plena modulatione. — *Imit.*, lib. III, cap. 50.

(2) Livre XVIII, ch. v.

Dom Osbern, grand chantre de Saint-Sauveur, à Cantorbéry, Dom Gislebert, abbé de Westminster, Dom Gerbert, abbé de Fontenelle, Dom Durand, abbé de Troarn, saint Guillaume, abbé d'Hirschau, pour ne parler que des amis de notre saint, étaient des musiciens renommés. Saint Guillaume composa même un traité sur la musique que nous avons encore.

Nous l'avons déjà dit ailleurs (1), ce poème d'un genre à part est une suite de mélodies avec leurs accompagnements : mélodies de pensées traduites par des mélodies de mots. Il est plein de consonances d'idées et de sentiments qui appellent des consonances de mots. On y trouve un grand nombre de mots qui ne sont là que pour la consonance et tiennent en quelque sorte lieu de notes musicales. La première hymne, sans aller plus loin, nous en fournit presque autant d'exemples qu'elle a de strophes :

Quod requiro,	Esto nutrix
Quod suspiro,	*Et adjutrix*
Mea sana vulnera....	Christiani populi.

Dans l'âme de l'auteur du *Mariale*, tout résonne et se change en mélodies, non en des mélodies quelconques, mais en des mélodies d'une douceur particulière caractérisées par une cadence à part que l'on ne peut plus oublier ni confondre avec aucune autre. S'il nous fallait caractériser l'impression que produisent ces mélodies, nous dirions, en répétant les paroles de Montalembert, qu'on y trouve « une finesse d'expression ineffable, un je ne sais quoi d'inimi- « table, de pathétique et d'irrésistible, de limpide et de profond, « une vertu suave et pénétrante, et, pour tout dire, une beauté « toujours naturelle, toujours fraîche, toujours pure, qui ne s'af- « fadit jamais et jamais ne vieillit. »

Le rythme du *Mariale* est admirablement propre à devenir l'expression de toutes ces beautés musicales. Pour prier et louer Marie, il ne suffisait pas à saint Anselme d'avoir à sa disposition une langue riche de mots, grave et harmonieuse, il lui fallait un rythme dans lequel il pût faire entrer les sonorités recueillies dont son âme était pleine. Il prit le rythme d'Horace (2), mais en le refondant

(1) *Revue des questions historiques*, livraison de juillet 1887.

(2) Le rythme du *Mariale* n'est qu'une modification du vers *politique*. Le vers *politique* est un vers de quinze syllabes, dérivé du vers *trochaïque tétramètre catalectique*, qu'on appelle aussi le *septennarius trochaïque*. Le vers *politique* est bien antérieur à saint Anselme. La modification introduite dans ce vers par saint Anselme consiste à faire rimer *régulièrement* la quatrième syllabe avec la huitième. De cette modification importante et très favorable à l'harmonie est sorti le rythme propre et caractéristique du *Mariale*. Ce rythme ne se rencontre dans aucun manuscrit d'une

dans le moule de son propre génie. Or ce génie, c'est le génie de la prière; c'est même le génie de la prière à la Vierge. Aussi grâce à lui ce rythme devient-il, dans le *Mariale*, le rythme par excellence de la prière à Marie. Dans le *Mariale*, ce rythme a de l'onction. Il forme je ne sais quelles ondulations calmes et pieuses qui bercent l'âme dans une prière douce et tendre. Il met de la prière dans l'âme.

Du reste, ce n'est pas seulement le rythme qui met de la prière dans l'âme; ce sont les images fort simples et fort belles; c'est la modestie et la naïveté du style; ce sont ces répétitions fréquentes semblables aux tintements d'une cloche qui appelle au saint lieu; ce sont ces teintes adoucies et ces tons voilés qui nous apportent une lumière pleine de recueillement comme celle qui arrive à nos yeux à travers les vitraux de nos églises, en un mot c'est toute la poésie du *Mariale*.

On raconte de Fra Angelico qu'il ne peignait ses madones qu'à genoux. Les hymnes du *Mariale* ont été écrites à genoux; et quand on les lit simplement pour en admirer la poésie, si l'on a au cœur quelque chose du sentiment de foi et d'amour qui les a inspirées, on ne tarde pas à reconnaître qu'elles ne peuvent bien se lire qu'à genoux.

Le *Mariale* est un vrai poème, mais c'est le poème de la prière quotidienne à Marie. Tout le monde connaît cette strophe par laquelle débute l'hymne si populaire attribuée à saint Casimir et composée de strophes prises çà et là dans le *Mariale* :

Omni die,
Dic Mariæ,
Mea, laudes, anima :
Ejus festa,
Ejus gesta
Cole splendidissima (1).

Elle exprime ce qu'a voulu saint Anselme : faire prier et louer Marie tous les jours. De là ces formules qui conviennent tantôt à la joie, tantôt à la douleur, qui expriment l'amour, l'espérance, le

époque antérieure au dernier quart du XI[e] siècle. Tout porte donc à croire qu'il est de saint Anselme.

(1) Le texte des eucologes porte *devotissima*. Mais les manuscrits disent tous *splen-*

repentir, la sérénité du juste et les angoisses du pécheur, tous les sentiments de l'âme chrétienne, qui nous aident à demander pour nous-mêmes les biens d'en haut et ceux d'ici-bas, qui nous font prier Marie pour l'Église, pour nos parents, pour nos amis, pour les affligés, pour les pécheurs les plus endurcis et pour les Juifs eux-mêmes.

Dans ces formules faites pour tous, quiconque aime Marie et veut la prier et la louer trouve l'expression de son propre cœur, et il ne tient qu'à chacun de l'y trouver tous les jours (1).

Ces formules, grâce au rythme, se gravent dans la mémoire avec une facilité merveilleuse et reviennent d'elles-mêmes sur les lèvres. Il n'est besoin de nul effort pour qu'elles y reviennent tous les jours. « Ces paroles si bien cadencées et si justes, d'un sens si clair « et si solide, entrent dans le cœur; les lèvres qui les ont une fois « murmurées trouvent une douceur extrême et une facilité singu- « lière à les répéter sans cesse (2). »

didissima : on ne trouve dans aucun *devotissima*. L'hymne que récitait saint Casimir, et dont il avait pris les strophes çà et là dans le *Mariale*, pouvait, par suite d'une faute de copiste ou pour toute autre raison, avoir le texte *devotissima*. L'avait-elle de fait? Un passage du panégyrique de saint Casimir, prononcé à Vilna en 1636, à l'occasion de la translation de ses reliques, nous en fait douter. L'auteur de ce panégyrique, le père Sabienski, jésuite, dit en s'adressant au saint : « Omni tu quidem die dicendas Mariæ laudes censuisti, sanctissime cliens Casimire : omni die, ejus festa, ejus gesta coluisti *splendidissima*. » Sabienski poemata, Vilnæ, 1757, p. 144.

Où le père Sabienski avait-il pris ce *splendidissima*, sinon dans l'hymne récitée par saint Casimir?

(1) La fidélité à une pratique quotidienne est particulièrement agréable à la sainte Vierge. On connaît la réponse de saint Berchmans à ses frères de la Compagnie de Jésus qui lui demandaient sur son lit de mort ce qu'il leur conseillait de faire pour s'attirer les faveurs de Marie. « Les plus petites pratiques suffisent, répondit le jeune saint, pourvu qu'on y soit constamment fidèle. *Quidquid modicum, dummodo sit constans.* » Parmi ces pratiques, la récitation quotidienne d'une hymne du *Mariale* est une de celles que l'on ne saurait trop conseiller. Outre saint Casimir, dont nous parlerons un peu plus loin, bien d'autres ont fait l'expérience des grâces abondantes et des faveurs spéciales que cette récitation quotidienne d'une hymne du *Mariale* attire de la part de la sainte Vierge. Le père Hommey nous atteste (*Supplementum Patrum*, p. 153) que cette pratique lui fut à lui-même d'une utilité merveilleuse, et il assure à quiconque l'adoptera que « l'océan de la grâce divine débordera sur lui. *Exundabit in te gratiarum pelagus a* « *liberalitate Mariæ*. » Il conseille de diviser le *Mariale* de manière à le réciter en entier chaque semaine. On pourrait aussi le diviser de manière à ne le réciter que dans l'espace d'un mois. Le mieux est de réciter chaque jour une hymne en recommençant la série quand elle est terminée.

(2) Léon Aubineau, *Regard en arrière*, p. 254.

Le *Mariale* est donc bien le poème de la prière quotidienne à Marie. Il est autre chose encore. Il entre dans notre rôle d'historien de mettre en relief cette autre chose que le *Mariale* est encore, non à cause du *Mariale* lui-même, mais parce que cela est utile pour faire mieux connaître saint Anselme.

CHAPITRE XXVI.

Le *Mariale*, manuel de la prière à Marie contemplée à travers le voile de la création.

Saint Anselme a marqué le *Mariale* de l'un des plus beaux caractères de son génie et de sa sainteté, qui était de voir continuellement, à travers le treillis de la création, Dieu et aussi son auguste Mère, la très sainte Vierge Marie (1). Il a mis dans ce poème quelques-unes des prières et des louanges et quelques-uns des cris d'admiration et d'amour que le spectacle de la création fait tout naturellement jaillir d'une âme poétique pleine de la pensée de Dieu et de Marie.

Le *Mariale* n'est pas seulement un manuel de prières à réciter dans les sanctuaires de la sainte Vierge et devant son autel. C'est

(1) Après saint Thomas, personne, que nous sachions, n'a mieux exposé que saint Anselme la théorie du symbolisme. On trouve plus particulièrement cette exposition dans le *Monologium* à partir du chapitre x. Elle est vraiment splendide. Le symbolisme n'était pas chez saint Anselme une simple conception de son intelligence. Il le faisait passer dans sa vie, nous l'avons vu. On trouve de fréquentes et magnifiques applications du symbolisme dans ses *Prières*. Parmi ces applications, les plus belles sont celles qu'il fait à la sainte Vierge. Sa théorie du symbolisme était appuyée à la fois sur la philosophie et sur la théologie et elle s'étendait à la sainte Vierge. La création matérielle elle-même avait été abaissée et souillée par l'homme déchu ; elle a été relevée et purifiée par le nouvel Adam dont Marie est la Mère ; elle a été refaite par Dieu aidé de Marie (Orat. LII). C'est là ce qu'on pourrait appeler le fondement théologique du symbolisme appliqué à la sainte Vierge. On en trouve le fondement philosophique dans le *Monologium*. Ce fondement, l'abbé Perreyve l'a indiqué et pour ainsi dire crayonné dans ce remarquable passage de ses *Notes de voyage* : « Je ne sais pourquoi en contemplant les belles montagnes du Chalais, avec un jeune moine dominicain, nous avons été induits à admirer la beauté de la Vierge Marie. Il y a peut-être là plus qu'un rapport indirect et de hasard. Si la nature physique est faite à l'image de Dieu et sur les plans éternels de son Verbe, l'âme humaine est de plus sa ressemblance, son miroir, et de toutes les âmes l'âme de la Vierge est la plus parfaitement semblable à l'âme divine. Il n'y a donc rien d'étonnant que les beautés incomplètes et imparfaites des natures inférieures rappellent les beautés de la plus parfaite des créatures. »

encore, c'est surtout un texte de méditations qui ouvrent l'âme aux grandes pensées et aux sentiments religieux qui tombent pour nous de chacun des astres du firmament, qui sortent de chaque flot de la mer, de chaque aspect des montagnes, de chaque fleur des prairies et de chaque feuille des bois, en un mot de chacune des pierres de ce vaste édifice de la création qui est tout d'abord le temple de Dieu sans doute, mais aussi la basilique de Notre-Dame.

S'il y a là pour vous autre chose que de la littérature et des phrases, ne sortez pas dans la campagne, surtout pendant les beaux jours, sans prendre le *Mariale*. Quand les fleurs du printemps charmeront vos regards par leurs fraîches couleurs et vous embaumeront de leurs suaves parfums, le *Mariale* vous aidera à élever les yeux de votre esprit vers Marie et à lui dire dans cette langue délicate, pure et harmonieuse que nous n'essayerons même pas de traduire : « Ces fleurs de la terre sont belles, mais combien vous êtes plus belle encore, ô Vierge, fleur des cieux! »

Flores verni
Solent cerni
Voluptate nimia :
Tu delectas
Mentes rectas
Præcellenti gratia.

Nam si flores
Dant odores,
Et decorem proferunt,
Mox marcescunt
Et arescunt,
Nec durare poterunt (1).

Êtes-vous debout à cette heure où la nuit commence à replier ses voiles et où l'on aperçoit à l'horizon l'étoile qui annonce l'approche du jour? Cette étoile est l'image de la Vierge sans tache et elle nous invite à lui demander la chasteté. Le *Mariale* vous apprendra à lui dire : « O Vierge, qui brillez comme l'étoile du matin, et qui chassez « les ombres de la nuit et annoncez la vraie lumière, obtenez-nous

(1) Il faudrait, pour compléter cette prière, qu'on pourrait appeler la *Prière des fleurs*, commencer par la strophe 20e, et ajouter aux strophes que nous venons de citer les strophes 23e et 24e de l'hymne VI.

Tuus viror
Quem plus miror
Non est corruptibilis :
Nec marcescit,
Nec decrescit,
Sed est immutabilis.

Tua fama
Thymiama
Balsamumque superat :
Dum fragrascit,
Mentes pascit,
Et a morte liberat.

« d'être purifiés de toute souillure criminelle, et enrichissez vos « serviteurs de cette chasteté qui resplendit en vous. »

O puella
Quæ ut stella
Matutina radias :
Cum nocturnas
Pellens umbras
Veram lucem nuntias;

Curam habe
Ut a labe
Criminum purifices :
Et qua nites
Tuos dites
Castitate supplices (1).

Pendant que vous priez ainsi, le ciel s'empourpre et l'étoile du matin disparaît derrière les premiers feux de l'aurore. Continuez votre prière et dites à Marie : « O Vierge, l'aurore est belle quand elle « sort de son lit de pourpre, mais sa beauté s'efface devant la « vôtre. »

Cum aurora
Sit decora
Quando rubens oritur.
Comparata,
Minus grata,
Minus pulchra cernitur (2).

Le *Mariale* a sa prière du jour et sa prière de la nuit. Au milieu du jour, il vous fera dire : « Il est assurément plein d'éclat, cet « orbe lumineux du soleil, mais bien souvent des nuages le cachent « à nos regards. Mais il n'en est pas ainsi de vous, ô Vierge, astre « splendide qui percez tous les voiles : vous ne connaissez ni obscur- « cissement, ni éclipse, ni déclin. »

Est revera
Solis sphæra
Mira luce prædita :
Sæpe tamen,
Ob velamen,
Nobis est abscondita.

Tu præclara,
Deo cara,
Cuncta supergrederis :
Quæ nec tectum,
Nec defectum
Aut occasum pateris (3).

Il vous fera dire au milieu de la nuit : « Doux est l'éclat de la lune « quand elle brille dans un ciel sans nuages; mais vous, ô Marie,

(1) Hymne IV, strophes 13 et 14.
(2) Hym. VIII, str. 9.
(3) *Ibid.*, str. 14 et 15.

« vous répandez une lumière plus douce encore, et pour les âmes « pures cette lumière ne se voile jamais. »

Luna claret Quando paret Nullis tecta nubibus : Sed majorem Tu fulgorem Piis infers mentibus.	Cunctis horis Lux fulgoris Tui nos lætificat : Nam vix una Nocte, luna Super terram emicat (1).

S'il ne fallait voir dans les aperçus et les citations qui précèdent qu'une étude littéraire et mystique, on pourrait en contester l'opportunité. Mais il ne s'agit ici ni d'étude littéraire ni d'étude mystique. Il s'agit de faire connaître un saint, son rôle et son influence sur son siècle, et de peindre un des plus beaux caractères de son génie et de sa sainteté. Tout ce que nous venons de dire était réclamé par l'histoire de notre saint.

Si nous plaçons le *Mariale* au centre de cette histoire, ce n'est pas pour indiquer l'époque à laquelle il fut composé : cette époque nous est inconnue (2). C'est parce qu'il éclaire ce qu'on pourrait appeler les deux hémisphères de la vie du saint, et parce qu'il est le miroir le plus fidèle que l'on puisse trouver, non de sa personnalité complète, mais de l'un de ses côtés les plus doux et les plus attachants.

Il en est de ces grands esprits, quand la dévotion à Marie les a touchés, comme de ces hautes montagnes au pied desquelles saint Anselme passa son enfance et sa jeunesse. Leurs cimes ont un aspect sévère; les éclairs s'y croisent et les coups de tonnerre les ébranlent. Mais sur leurs pentes le spectacle s'adoucit : ce ne sont

(1) Hymn. VIII, str. 10 et 11. Il faudrait ajouter, pour avoir au complet cette prière de l'âme chrétienne s'élevant à Marie à la vue de l'astre de la nuit, les deux belles strophes qui suivent dans l'hymne VIII. Nous donnons dans notre texte la pensée de ces quatre strophes sans nous attacher à les traduire littéralement.

(2) Il est probable que les hymnes du *Mariale* furent composées à des intervalles assez éloignés, et que ce poëme de saint Anselme fut l'œuvre de toute sa vie. Certaines strophes des dernières hymnes (hymn. XI et hymn. XII) sont des cris de détresse et comme l'écho des gémissements d'un peuple courbé sous le poids de calamités de tout genre et en redoutant de plus terribles encore. Ces hymnes semblent se rapporter au temps de l'épiscopat du saint.

qu'arbres verts, nids, gazouillements, parfums, fleurs et gazons. Quand le matin toutes ces douces et fraîches choses se reflètent dans le cristal des lacs qui dorment au pied de ces montagnes, quand toute cette verdure humide de rosée trempe dans cette onde à laquelle se mêlent les premiers rayons du soleil, il se dégage de cette image une sensation de grâce et de fraîcheur qui vous pénètre.

Saint Anselme est une de ces montagnes, et le *Mariale* est un de ces lacs.

CHAPITRE XXVII.

Histoire du *Mariale*.

Nous ne savons ni à quelle époque le *Mariale* fut composé, ni à quelle occasion, et cependant il a son histoire. Cette histoire commence après la mort de saint Anselme (1).

Au milieu du XIIe siècle, le *Mariale*, qui, selon toute apparence, avait été dérobé par surprise à la modestie de notre saint, circulait sans nom d'auteur et sans titre.

Parmi les moines français qui copièrent ce poème, d'où s'exhale un si suave parfum de dévotion envers Marie, quelques-uns crurent qu'il ne pouvait être sorti que de la plume de saint Bernard. En France, la réputation du saint abbé de Clairvaux avait éclipsé celle du grand archevêque de Cantorbéry. L'enthousiasme qu'excitaient ses prédications sur la sainte Vierge, ses écrits pénétrés d'une confiance si vive envers cette tendre Mère, ce qu'on racontait des faveurs qu'il avait reçues par son entremise, le désignaient naturellement comme l'auteur du *Mariale*. Son nom fut attaché à ce poème (2).

D'ailleurs, le poème continuait à circuler sans titre. Cependant, au XIVe siècle au plus tard, un copiste prit sur lui de combler cette lacune en donnant à ces prières à Marie un nom qui se présentait de lui-même, le nom par lequel on avait coutume de désigner au

(1) Eadmer ne fait pas mention du *Mariale*. Il parle des *Prières* de saint Anselme sans distinguer celles qui sont en vers de celles qui sont en prose et sans détails. Sigebert de Gemblours (Migne, CLX, col. 586), après avoir mentionné le volume de Prières composé par saint Anselme et dont parle Guillaume de Jumièges (*Hist. Northm.*, lib. VI, cap. IX), et après avoir donné la liste des ouvrages du saint d'après Eadmer, ajoute : *Qui ejus notitia vel præsentia usi sunt, eum etiam alia scripsisse dicunt.*

(2) Le manuscrit découvert par le père Hommey, dont nous parlerons un peu plus loin, est du milieu du douzième siècle. Ce ms. fait précéder le *Mariale* d'une pièce de vers qui lui est étrangère, mais qu'il lui rattache comme si elle en faisait partie, et en tête de cette pièce il place ce titre, qu'il applique au *Mariale :*

Invocatio divinæ Sapientiæ facta a Bernardo in laudem monacho.

Nous avons démontré dans un article de la *Revue des questions historiques* (juillet

moyen âge les divers écrits sur la sainte Vierge (1). Après avoir copié le poème en son entier, il écrivit dans son manuscrit ce quatrain :

> Auctorem sciri si sit revera necesse,
> Gallia Bernardum Doctorem credidit esse :
> Nomen in hoc velut in reliquis vis nosse libellis?
> Appella Mariale quod est de laude Mariæ.

D'autres copistes reproduisirent ce quatrain en tête de ces hymnes, et dès lors elles eurent un nom : elles furent un *Mariale.*

Les droits de saint Bernard à la paternité de ce *Mariale* étaient affirmés, on le voit, d'une manière assez timide, comme une simple opinion : *credidit,* et encore comme une opinion purement locale : *Gallia.* Et il peut très bien se faire que l'opinion que le copiste donne comme l'opinion de la France ne fût que celle de son monastère (2). On voit, du reste, par la réflexion exprimée au commencement de ce quatrain, que la question de savoir quel était l'auteur de ces hymnes paraissait d'une importance secondaire :

> Auctorem sciri si sit revera necesse.

L'important était de se procurer les hymnes elles-mêmes. Le plus souvent on n'en copiait que quelques-unes, comme on cueille des fleurs dans un jardin. De là ces extraits nombreux qu'aujourd'hui encore on trouve disséminés sans nom d'auteur dans les manuscrits

1887) que le *moine Bernard,* auquel ce ms. attribue le *Mariale,* est très probablement saint Bernard.

Parmi les quinze manuscrits dans lesquels nous avons trouvé le *Mariale* en entier ou en partie, il en est un qui contient des extraits très considérables de ce poème et qui l'attribue au *Français Bernard : Bernardi Francigenæ orationes rythmicæ in honore Virginis.*

C'est le ms. latin 3639 de la Bibl. nat., lequel est du quinzième siècle.

Trois autres ms. adjugent le *Mariale* à saint Bernard. Ce sont les ms. 7 A VI et 8 B I. Bibl. Reg. et Add. 30935 au Brit. Museum. Voyez sur ces ms. notre article de la *Revue des questions historiques*, juillet 1887.

(1) Nous avons indiqué dans un article des *Annales de philosophie chrétienne* (juin 1883) quelques-uns des nombreux écrits de divers genres désignés sous le nom de *Mariale.*

(2) Au sujet de l'absence de fondement de cette opinion, nous renvoyons aux dissertations spéciales que nous avons publiées sur ce point :

1° *Annales de philosophie chrétienne* (mai et juin 1883);

2° *Revue des questions historiques* (juillet 1887);

3° *La Controverse et le Contemporain* (novembre 1887).

des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles. Quelquefois, c'est une hymne entière. D'autres fois, c'est la partie d'une hymne la plus touchante et la plus propre à exciter la piété. D'autres fois enfin, ce sont des extraits empruntés à différentes hymnes et réunis de manière à former en quelque sorte une hymne nouvelle en rapport avec la dévotion du copiste. C'est une hymne de ce genre que saint Casimir, vers la fin du XVe siècle, adopta comme sa prière favorite à la sainte Vierge (1). Le saint roi ne manqua pas un seul jour de l'offrir à Marie comme un tribut de sa piété filiale. Il mourut en 1484, emportant avec lui dans sa tombe un exemplaire de la prière dont la récitation quotidienne avait consolé sa vie, et quand, cent vingt ans après sa mort, en 1604, on fit l'ouverture solennelle de son tombeau, on reconnut, nous disent ses biographes, que cet exemplaire de l'*Omni die*, était demeuré, comme son corps lui-même, dans un état de conservation parfaite (2).

De là se forma l'opinion que cette hymne avait saint Casimir pour auteur : on avait perdu de vue le *Mariale*. En 1684, un augustinien, le père Hommey, découvrit le poème dans un manuscrit du milieu du XIIe siècle, et il s'efforça de prouver qu'il était de saint Bernard. Mais son opinion ne reposait sur aucun fondement solide, et elle ne fut point adoptée (3).

Nous avons trouvé nous-même le *Mariale*, non, comme le père Hommey, dans un seul manuscrit, mais dans quinze (4).

(1) On trouve cette hymne dans les Bollandistes à la suite de la vie de saint Casimir (t. VI, 4 mars). Elle a soixante-trois strophes. Il ne faut donc pas la confondre avec l'*Omni die* de nos eucologes, qui n'a que douze strophes. Ce court et pâle abrégé est à l'hymne de saint Casimir ce que cette hymne elle-même est par rapport au *Mariale*. Ce sont des vers pris çà et là dans le texte des Bollandistes, et formant par leur juxtaposition une hymne belle encore, mais qui gagnerait, à tous les points de vue, à être remplacée par une de ces hymnes ravissantes dont se compose le *Mariale*.

(2) Cum anno CIƆIƆCIV sepulchrum ejus instauraretur, inventus est incorrupto corpore et vestibus : qua ipsa occasione repertus est quoque Hymnus de B. Virgine (qui sic incipit : *Omni die, die Mariæ, mea, laudes, anima*) dextro ejus tempori subjectus. (*Act. Sanct.*, t. VI, die 4^a Martis.)

(3) On peut voir sur ce sujet l'ouvrage du père Hommey : *Supplementum Patrum*, p. 152. Nous avons exposé l'histoire des controverses soulevées au sujet du *Mariale* dans deux articles des *Annales de philosophie chrétienne* (mai et juin 1883) et dans un article de la *Revue des questions historiques* (juillet 1887).

(4) Ces quinze ms., parmi lesquels se trouve celui d'Hommey, ne contiennent pas tous le *Mariale* en entier. Ils ne fournissent pas tous des indications également précieu-

Parmi ces manuscrits, il en est un, copié du temps de saint Anselme ou du moins fort peu d'années après sa mort, dans lequel un *Mariale* en miniature semble vivant. Ce n'est qu'un petit in-12, une sorte de *vade mecum* monastique, un manuel de piété exclusivement composé de prières de saint Anselme absolument authentiques. Tout y est correct, exquis et charmant. Mais le *Mariale* y a été l'objet de soins tout particuliers. Des mains délicates, intelligentes, artistiques lui ont fait une tombe qui ressemble à un berceau : l'éclat des couleurs semble l'illuminer d'un sourire. Il est là placé et pour ainsi dire couché entre deux prières en prose, la plus belle des prières de saint Anselme à la Vierge, et la plus belle de ses prières à saint Jean l'Évangéliste. Sa parenté avec l'une et avec l'autre est indiquée par des signes qui la peignent à l'œil (1). Deux copistes, la chose est visible, ont successivement travaillé à l'embellir. Lettres dorées, initiales en capitales au commencement de chaque vers, séparées du reste du vers, et peintes de couleurs variées qui s'entremêlent de manière à charmer le regard; rimes qui, suivant les lignes convergentes, vont se réunir et en quelque sorte s'embrasser, un peu plus loin que le corps du poème, à une égale distance des vers auxquels elles appartiennent, ils n'ont rien épargné pour sertir ce bijou (2).

Notre joie a été grande, mais mêlée d'une vive tristesse, en retrouvant, après huit siècles, ce gracieux monument élevé à la gloire de Marie par saint Anselme, dans la capitale de cette Angleterre à laquelle il apprit à la prier avec tant d'amour, et qui maintenant n'a plus pour elle, au moins à prendre la grande majorité de la nation, que de l'oubli et de l'indifférence.

ses; mais la plupart nous ont servi pour donner au public un texte du *Mariale* plus correct. On trouvera dans les articles des *Annales de philosophie chrétienne* et de la *Revue des questions historiques* mentionnés plus haut l'indication et la description de ces ms. et les données qu'ils nous ont fournies. C'est dans ces trois articles, complétés par un quatrième publié dans la *Controverse* en novembre 1887, que nous avons exposé les preuves qui établissent que le *Mariale* est l'œuvre de saint Anselme.

(1) Ce manuscrit, que nous avons trouvé au *British Museum*, à Londres, parmi ceux de la collection harléienne, porte le n° 2882. Nous en avons donné une description minutieuse dans notre article de juin 1883, *Annales de philosophie chrétienne.*

(2) Notre seconde édition du *Mariale* chez Desclée (Tournai) lui rend une grande partie de ce luxe modeste et de bon goût. On peut même dire qu'il retrouve là ce luxe tout entier sous une autre forme.

CHAPITRE XXVIII.

Premières relations de saint Anselme avec le Saint-Siège. — Lettre de saint Grégoire VII au saint abbé du Bec. — Hugues, archevêque de Lyon, se lie d'amitié avec saint Anselme. — Victor III et Urbain II.

L'esquisse que nous venons de tracer du rôle de saint Anselme comme docteur de la prière à Marie n'a point brisé le fil de son histoire : cette esquisse est son histoire elle-même. Mais elle nous a tenus à distance des faits proprement dits. Il est temps de nous en rapprocher et de reprendre la suite de notre récit. Nous la reprendrons en racontant les premières relations de notre saint avec le Saint-Siège.

Dans la vie de l'archevêque, ces relations, d'un immense intérêt, furent très fréquentes, nous le verrons. Dans la vie du moine, elles furent bien plus rares.

En 1073, le célèbre Hildebrand succéda à Alexandre II sous le nom de Grégoire VII. La réputation d'Anselme arriva jusqu'aux oreilles de ce grand pontife qui l'honora d'une particulière estime. Une plainte portée contre lui, pendant qu'il était abbé, lui fournit l'occasion de la lui témoigner.

Il s'agissait d'une affaire au sujet d'un de ses religieux, probablement l'affaire de Dom Ursion dont nous avons parlé plus haut. La droiture d'Anselme était connue du souverain pontife ; mais, présentée d'une certaine manière et sous un certain jour, l'affaire pouvait paraître demander un examen. Dans tous les cas, elle appelait une sentence, et cette sentence, c'était au Vicaire de Jésus-Christ, juge suprême de toutes les causes ecclésiastiques, qu'il appartenait de la rendre en dernier ressort. Saint Grégoire VII, on le sait, avait non l'amour, mais la passion de la justice. Il le montra dans cette occasion.

Il chargea le légat qu'il envoyait en Angleterre de passer au Bec et de remettre au saint abbé la lettre qu'on va lire :

« Grégoire évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Anselme, « vénérable abbé du Bec, salut et bénédiction apostolique.

« La bonne odeur de vos vertus est arrivée jusqu'à nous ; nous en « rendons à Dieu de dignes actions de grâces, et nous vous em- « brassons de tout notre cœur dans l'amour de Notre-Seigneur, te- « nant pour certain que vos travaux et vos bons exemples contri- « buent au bien de l'Église de Dieu et que, par vos prières et par « celles de ceux qui vous ressemblent, elle peut, grâce à la misé- « ricorde du Christ, être arrachée aux périls qui la menacent. « Frère, vous le savez, si la prière du juste est puissante auprès de « Dieu, que sera-ce donc de la prière des justes? Oui, elle sera puis- « sante; bien plus, elle se verra accorder ce qu'elle demandera. La « vérité même nous oblige à le reconnaître. *Frappez*, dit-elle, *et* « *on vous ouvrira. Demandez, et vous recevrez.* Frappez avec sim- « plicité; demandez avec simplicité des choses qui soient selon le « bon plaisir de Dieu. La porte est simple; le bienfaiteur veut « qu'on lui demande des dons simples et conformes à ses desseins. « C'est de cette manière que la porte vous sera ouverte. C'est de cette « manière que vous recevrez; c'est de cette manière que la prière « des justes sera exaucée. Voilà pourquoi nous voulons que vous et « vos religieux vous adressiez à Dieu des prières assidues pour qu'il « délivre son Église et nous-même (qui, malgré notre indignité, « sommes chargé de la gouverner) des instantes oppressions des « hérétiques, et que, les guérissant de leurs erreurs, il les ramène « à la voie de la vérité.

« Quelqu'un a déposé à nos pieds, dans un pèlerinage à Rome, « une plainte au sujet de l'un de vos religieux convers (1). *Le Sei-*

(1) On appelait alors *convers*, nous l'avons déjà expliqué, les moines qui avaient embrassé la vie monastique après avoir passé quelque temps dans le monde, pour les distinguer de ceux qui avaient été élevés dans le monastère dès leur plus tendre enfance et qu'on désignait sous le nom de *nutriti*. Rien n'indique dans la lettre de saint Grégoire VII que la plainte en question eût été déposée de la part du moine lui-même. Il est plus probable qu'elle fut portée au sujet de ce moine, et malgré lui, par quelque abbé d'un autre monastère qui prétendait avoir des droits sur lui, comme serait par exemple l'abbé dont nous avons parlé dans le premier chapitre de ce troisième livre, qui revendiquait des droits sur Dom Ursion.

« *gneur est juste ; il aime la justice, sa face regarde l'équité* (1). Imi-
« tez votre Seigneur, imitez le Maître duquel vous recevez la doc-
« trine de vie. Et nous aussi nous ordonnons que vous arrangiez
« cette affaire d'une manière conforme à la justice en présence de
« notre cher fils Hubert, qui (à ce que nous avons compris) est
« votre ami (2). »

Hubert était en effet un ami d'Anselme. Ce n'était pas la première fois qu'il allait en Angleterre comme légat du Saint-Siège pour recueillir le denier de Saint-Pierre. Il ne manquait jamais de s'arrêter au Bec. C'est dans cette abbaye qu'il déposait l'argent qui lui avait été remis, en attendant qu'il trouvât une occasion de le faire parvenir à Rome. C'est au Bec que la mort le surprit en 1088 (3).

Saint Anselme ne vit jamais saint Grégoire VII, mais il fut mis en communication intime de pensées et de sentiments avec lui par l'intermédiaire de ses légats. Outre celui que nous venons de nommer, il en eut un autre pour ami, le célèbre Hugues, archevêque de Lyon, un des hommes qui se pénétrèrent le plus profondément des principes de saint Grégoire, et l'un des personnages les plus considérables de l'Église à cette époque.

Frappé de ce que la renommée lui apprenait de la science et de la sainteté d'Anselme, l'archevêque de Lyon lui écrivit pour lui demander ses ouvrages et son amitié. L'humble abbé fut profondément touché de marques d'estime et de bienveillance qui venaient de si haut. Il répondit au légat :

« Si je voulais écrire combien grand est pour moi l'honneur de
« votre amitié, et combien la douceur m'en est agréable, je serais
« peut-être forcé de retrancher quelque chose pour ne point paraî-
« tre sortir des bornes de la vérité. Cette amitié que, d'après votre
« promesse, j'espère posséder, quoique sans l'avoir méritée, je
« tiens à la conserver. J'y travaillerai par une instante bonne vo-
« lonté, si je n'y puis réussir autrement. Quant à mes sentiments,
« ce que je n'en puis exprimer à mon gré dans une lettre, j'aurai

(1) Ps. x, 8.

(2) Epist., II, 31.

(3) Dom Thibault, *Chronicon Beccense auctum et illustratum*. Bibl. nat., ms. lat., 12884, f. 73.

« soin, avec l'aide de Dieu, de le conserver fidèlement dans l'écrin « de mon cœur. Je vous envoie par les moines porteurs de cette « lettre, qui sont de vos amis, je l'ai pu remarquer, ce que vous « me commandez de vous envoyer. C'est moins pour rendre service « à qui que ce soit, je le sais, que pour me conformer à vos ordres. « Si donc vous perdez du temps à lire ces ouvrages parce que vous « n'y aurez pas trouvé ce que vous y cherchez, vous devrez vous en « prendre non à celui qui les envoie, mais à celui qui les exige (1). »

Plus tard, Anselme, devenu archevêque de Cantorbéry et banni d'Angleterre pour la cause du Saint-Siège retrouvera l'archevêque de Lyon sur la route de son exil, comme un appui providentiel. Mais n'anticipons pas. Il suffit d'avoir raconté brièvement l'origine d'une amitié destinée à être d'un grand secours à notre saint et qui doit occuper une large place dans sa vie.

En l'année 1081, Henry IV, roi de Germanie, excommunié par Grégoire VII, avait eu l'audace de le faire déposer par quelques évêques courtisans et de faire mettre à sa place un pape de son choix. Cet antipape était Guibert, archevêque de Ravenne, privé de son siège par saint Grégoire VII pour avoir abusé de sa confiance et conspiré contre lui. Quatre ans plus tard, saint Grégoire VII, exilé à Salerne, mourut en prononçant ces belles paroles : « J'ai aimé la « justice et haï l'iniquité, et voilà pourquoi je meurs en exil. » Sur son lit de mort, il désigna trois hommes comme étant les plus dignes et les plus capables de gouverner l'Église après lui, Odo, évêque d'Ostie, Hugues, archevêque de Lyon, et Didier, abbé du Mont-Cassin. Le choix des cardinaux tomba sur ce dernier. Il hésita longtemps. Enfin, craignant de résister à la volonté de Dieu, il consentit à courber ses épaules sous le fardeau du suprême pontificat : ce ne fut pas pour longtemps. Victor III ne fit que passer. Trois mois après son intronisation, le 16 septembre 1087, Dieu le rappelait à lui.

Le 12 mars de l'année suivante, le suffrage unanime des cardinaux désigna pour le remplacer Odo, évêque d'Ostie.

Odo était Français. Il avait étudié à l'école de Reims sous saint

(1) Epist., II, 11.

Bruno, puis il s'était fait moine à Cluny. Saint Grégoire VII ayant demandé à l'abbé Hugues un de ses moines les plus habiles pour l'aider dans le gouvernement de l'Église, il lui envoya Odo, qui était alors prieur.

Le nouveau pape avait donc été formé à l'école de saint Grégoire VII. Il s'était pénétré de la grande idée qui avait été l'âme du gouvernement de ce pontife et le but de toute sa vie, *l'indépendance de l'Église,* et dès le lendemain de son intronisation il déclara aux catholiques du monde entier qu'il marcherait sur les traces de son illustre prédécesseur. Il prit le nom d'Urbain II.

La plus grande gloire d'Urbain II fut d'être le pape des croisades : en prêchant au concile de Clermont en 1095, avec un immense succès, la première croisade, il détermina le mouvement qui produisit les autres.

Urbain II eut à lutter, lui aussi, contre le schisme. La servilité la terreur, des passions de toute sorte, et aussi, il faut le dire, l'ignorance, continuaient à environner l'antipape Guibert, qui se faisait donner le nom de Clément III, d'un assez grand nombre de partisans. Mais le saint abbé du Bec n'hésita pas un instant ; il reconnut Urbain II dès le commencement de son pontificat, et ne tarda pas à entrer en relations avec le nouveau pape. Nous allons raconter à quelle occasion ces relations commencèrent.

CHAPITRE XXIX.

Dom Foulques, un des moines de saint Anselme, est élu évêque de Beauvais. — Inutilité des efforts du saint pour le soustraire à l'épiscopat. — Difficultés que rencontre le nouvel évêque de Beauvais. — Relations entre Anselme et Urbain II au sujet de sa situation. — Dom Jean. — Estime et bienveillance d'Urbain II pour le saint abbé du Bec.

En 1089, l'évêché de Beauvais étant devenu vacant, le peuple et le clergé de cette ville élurent pour leur nouvel évêque le fils d'un puissant seigneur de l'endroit, le comte Lancelin. Le comte Lancelin avait quatre fils, l'un héritier de son nom et qui le portait avec éclat dans le monde, un autre nommé Pierre, qui devint, une vingtaine d'années plus tard, évêque de Beauvais. Deux autres, Dom Radulfe ou Rodulfe et Dom Foulques, s'étaient faits moines au Bec (1). C'est sur Dom Foulques que se porta le choix du clergé et du peuple de Beauvais. Dom Foulques était un esprit médiocre et un caractère faible. Sa piété et sa modestie ne lui permettaient point de se faire illusion sur son incapacité : il refusa nettement l'épiscopat. Son saint abbé l'encouragea dans son refus, mais le clergé et le peuple de Beauvais, qui ne connaissaient de Dom Foulques que sa réputation de piété et la position de sa famille, insistèrent vivement. Le roi de France Philippe Ier unit ses instances aux leurs (2). Il est probable que le comte Lancelin n'était étranger ni à ce choix ni à ces instances. Anselme se vit alors obligé de représenter au roi d'abord, puis au clergé et au peuple, que Dom Foulques, tout en possédant les vertus d'un bon moine, n'avait nullement les qualités nécessaires pour devenir un bon évêque, et qu'il n'y avait vraiment pas à songer à lui. Mais il ne put rien gagner. « Il aura des grâces d'état,

(1) *Gallia christ.*, t. IX, p. 715.
(2) Epist., II, 33.

objectaient au saint abbé ceux qui voulaient à toute force lui ravir son moine, il ne se sera pas ingéré de lui-même dans cette charge; c'est nous qui l'avons élu. — Hélas! répondait le saint, pour moi, fussé-je élu pour une pareille charge par Dieu lui-même, je tremblerais encore. N'avait-il pas élu Saül par son prophète? N'avait-il pas appelé et choisi lui-même Judas? Et cependant l'un et l'autre ont été réprouvés. » Mais aucunes raisons ne purent faire impression sur les délégués du peuple et du clergé de Beauvais. Ils maintinrent l'élection de Foulques. C'est lui qui était appelé à devenir leur évêque; c'est lui qui devait l'être. C'est lui seul qu'ils voulaient. S'opposer à la réalisation de leurs désirs c'était, assuraient-ils, s'opposer à la volonté de Dieu clairement exprimée par les suffrages unanimes de tout un diocèse.

Le saint craignit qu'en persistant jusqu'au bout à faire prévaloir son sentiment personnel contre le sentiment de tous, il ne cédât à une obstination produite par un secret amour-propre. Son point de vue pouvait être trop exclusif et trop humain. Ceux qui demandaient Dom Foulques pour évêque se plaçaient à un point de vue différent, et par certains côtés ils avaient peut-être raison. Après tout, on pouvait espérer que la piété de Dom Foulques, en lui attirant des grâces spéciales, suppléerait à ce qui lui manquait du côté du talent et de la science. Il n'accepterait l'épiscopat que pour obéir à son abbé. Dieu ne lui accorderait-il pas une de ces victoires promises aux obéissants?

Le saint abbé commanda à Dom Foulques de passer par-dessus ses répugnances. L'humble moine fut atterré, mais il se remit entre les mains de Dieu et de son abbé. On lui ordonnait de se laisser faire évêque, il se laissa faire évêque. Mais à peine eut-il mis la main à l'administration que son incapacité devint manifeste. Ceux qui l'avaient le plus désiré se tournèrent contre lui. Tous reconnurent que le saint abbé avait eu raison.

Quant au nouvel évêque, dès qu'il vit l'opposition déchaînée contre lui, il n'eut rien de plus pressé que de supplier le pape Urbain II de le décharger de l'épiscopat. Le pape n'y voulut point consentir. En vain Foulques allégua-t-il certaines irrégularités qui s'étaient glissées dans son institution, son ignorance, son impéritie

et les inextricables embarras dans lesquels le jetait une cabale ourdie contre lui. Urbain II fut sourd à toutes ses prières. Il comptait sur la sagesse bien connue du saint abbé du Bec pour aider son ancien religieux dans l'administration de son diocèse. Il adressa à Anselme la lettre suivante :

« Urbain, évêque, serviteur de Dieu, à Anselme, vénérable et « très cher abbé, salut et bénédiction apostolique.

« Connaissant votre piété et votre science éminentes, nous avons « remis à l'évêque de Beauvais les irrégularités dont son institution « paraissait entachée; et, nous confiant en votre zèle et en votre « habileté, nous lui avons enjoint, malgré ses répugnances, de « s'assujettir aux sollicitudes de l'épiscopat.

« Maintenant donc nous le recommandons plus spécialement à « votre vigilance. Il est votre fils. Aidez-le par vos avertissements, « vos corrections, vos conseils; et, quand vous ne pourrez l'aider « par vous-même, vous ordonnerez à un de vos religieux de se « tenir auprès de lui et de veiller sur lui avec zèle. »

Parmi les moines du Bec se trouvait un Italien, Dom Jean, qui appartenait au diocèse même de Rome. Quand il avait pris l'habit monastique au Bec, il était déjà entré dans la cléricature. Or c'était un privilège du diocèse de Rome qu'un de ses clercs ne pouvait être admis à la profession dans aucun monastère ni promu à un degré plus élevé dans les Ordres, sans la permission du souverain pontife. Anselme ignorait-il ce privilège? Avait-il été induit en erreur sur le pays natal de Dom Jean ou sur une permission qu'il croyait accordée? Nous ne savons au juste. Toujours est-il qu'il avait reçu le clerc du diocèse de Rome et qu'il l'avait fait avancer dans les Ordres. Dom Jean ayant été envoyé à Rome pour quelque affaire importante, probablement pour l'affaire de l'évêque de Beauvais, le pape apprit de lui qu'il appartenait au diocèse de Rome, et comme il remarqua qu'il était un sujet de grand mérite, il voulut le garder. Anselme fit alors agir l'évêque de Beauvais. Foulques pria le pape de ne point retenir le messager qu'il lui avait envoyé et que le Bec lui avait prêté, mais de vouloir bien le rendre à son abbé, lequel serait désolé de le perdre. Urbain II, ne voulant ni y consentir ni refuser, prit un de ces moyens termes dans lesquels il

excellait et qui montre la singulière confiance qu'il avait dans le saint abbé du Bec et dans ses religieux. Il comptait sur lui et sur ses moines non seulement pour aider l'évêque de Beauvais dans l'administration de son diocèse, mais pour l'aider lui-même dans le gouvernement de l'Église. Il se sentait porté vers Anselme par une vive amitié ; il lui tardait de faire sa connaissance, et il l'invitait à venir à Rome le plus tôt possible. Mais, sur tous ces points, c'est le pape lui-même qu'il convient d'entendre : « S'il nous arrive de vous « ordonner, continue le pontife dans la lettre dont nous venons de « citer les premières lignes, s'il nous arrive de vous ordonner par « l'évêque de Beauvais ou par notre fils Roger de rendre certains « services à la sainte Église Romaine, prêtez-vous-y avec courage « et empressement, comme il convient à un homme tel que vous.

« Il est vrai que notre intention était de retenir auprès de nous « votre moine Jean, enfant de notre diocèse de Rome. A son sujet, « nous avons à nous plaindre que vous ayez eu la présomption de « le recevoir à la profession religieuse et de le faire avancer dans les « ordres. Néanmoins, nous laissant fléchir par les prières de l'évêque « de Beauvais, nous vous le renvoyons à condition qu'avant un an, « à partir du carême de cette année, vous nous l'enverrez de nou- « veau, ou vous nous l'amènerez en vous rendant vous-même au- « près de nous, et que vous lui adjoindrez un autre de vos moines, « s'il en est quelqu'un parmi eux qui vous paraisse capable de nous « rendre des services. Disposez-vous à visiter le Siège Apostolique « le plus tôt que vous le pourrez. Ne différez pas, afin que votre « présence nous permette à l'un et à l'autre de jouir pieusement « de notre mutuelle affection (1). »

Quand notre saint reçut cette lettre, il ne lui restait plus que peu de temps à passer au Bec. Les événements que nous allons raconter l'empêchèrent de se rendre à l'invitation d'Urbain II, et les vues que le pontife avait sur lui ne purent se réaliser. C'est Dieu lui-même qui allait se servir d'Anselme pour le bien de son Église.

Le saint mit tout en œuvre pour aider l'évêque de Beauvais à sortir des embarras dans lesquels son impéritie l'avait jeté ; mais ni

(1) Epist., II, 32.

lui ni ses moines ne purent lui être d'un grand secours. Il s'était formé contre lui une coterie nombreuse et puissante qui ne voulait rien entendre. Foulques prit alors le parti, probablement d'après le conseil de son ancien abbé, d'aller se jeter aux pieds du souverain pontife, de lui exposer de vive voix sa situation afin de recevoir de lui, sinon la faveur d'être déchargé de l'épiscopat, du moins les recommandations, les encouragements et les conseils dont il avait besoin. Anselme lui remit une lettre pour Urbain II. C'était la réponse à celle que le pape lui avait adressée et qu'on vient de lire. Il lui disait :

« Je vous rends des actions de grâces de bouche et de cœur, autant que je le puis, de ce que vous avez daigné honorer ma « petitesse par une lettre pleine de bienveillance. Nous ne cessons de prier Dieu assidûment pour qu'il vienne à votre aide au milieu « de vos tribulations et de celles de l'Église Romaine. Ces tribulations sont les nôtres et celles de tous les vrais fidèles. Nous lui demandons d'*adoucir pour vous les jours mauvais jusqu'à ce qu'il « creuse la fosse du pécheur* (1). Et, quoiqu'il semble tarder, nous « tenons pour certain *qu'il ne laissera point la verge des pécheurs sur le sort des justes* (2); *qu'il n'abandonnera point son héritage* (3) et que *les portes de l'enfer ne prévaudront point contre « son Église* (4). »

Puis, après avoir exposé au souverain pontife comment il a été amené malgré lui à donner à Dom Foulques l'ordre d'accepter l'épiscopat, il lui fait le tableau suivant de sa situation : « Ses chanoi-« nes et ses prêtres, à l'exception d'un petit nombre, sont enflammés « de haine contre lui. Il en est de même de plusieurs laïques. Ils « s'efforcent par tous les moyens de communiquer cette haine aux « étrangers. Ils ne se bornent pas à le détester lui-même, ils pour-« suivent d'une haine acharnée et s'appliquent à représenter comme « détestables tous ceux qui lui procurent quelque consolation (5). »

La raison de cette haine était que le pieux évêque voulait absolu-

(1) Ps. LXXIII, 13.
(2) Ps. CXXIV, 3.
(3) Ps. LXXXIII, 14.
(4) Matth., XVI, 18.
(5) Epist., II, 33.

ment réformer certains abus fort graves. Quoiqu'il eût peu d'espérance de voir la situation de l'évêque s'améliorer, connaissant les intentions d'Urbain II, Anselme ne lui demande point de lui enlever son fardeau, mais simplement de l'aider à le porter, en le recommandant à l'archevêque de Reims, aux évêques voisins, au clergé et aux fidèles confiés à ses soins.

Le bon évêque de Beauvais rentra dans son diocèse conforté par la parole du Vicaire de Jésus-Christ, et il se remit à l'œuvre avec un nouveau courage, s'efforçant d'allier la prudence avec le zèle. Sa situation ne fit qu'empirer. Il devint bientôt évident pour tous ceux qui voyaient les choses de près que ce pilote inhabile ne pourrait jamais lutter avec succès contre l'orage, et que l'intérêt de son diocèse aussi bien que le sien propre demandaient que le gouvernail fût remis en d'autres mains.

Anselme crut qu'il était de son devoir d'en informer le Saint-Siège. Il adressa à Urbain II une nouvelle lettre qu'il le priait de regarder comme confidentielle. Après lui avoir bien fait connaître la position de ce pauvre évêque qui allait s'aggravant chaque jour et qui, de l'aveu de tous ses amis, était devenue absolument irrémédiable, il le conjurait cette fois d'accepter sa démission. Comme les précédents refus d'Urbain II étaient motivés par la crainte d'encourager la cabale, le saint abbé lui indiquait un expédient grâce auquel « il ne donnerait point lieu à la malice de se glorifier de « l'avoir emporté par ses intrigues : l'innocence seule pourrait se « féliciter d'y avoir échappé (1). » Mais le souverain pontife, voyant les choses de plus haut et considérant le bien général, ne se rendit pas à ses prières, et l'ancien moine du Bec dut se résigner à continuer à remplir sa charge d'évêque.

(1) Epist., II, 34.

CHAPITRE XXX.

Tyrannie du nouveau roi d'Angleterre. — Mort de l'archevêque Lanfranc (1089). — Après la mort de l'archevêque, le roi opprime ouvertement l'Église. — Il interdit toute relation avec le Saint-Siège.

De l'autre côté du détroit, les événements marchaient rapidement vers la crise qui fut la porte ménagée par la Providence pour faire entrer saint Anselme en Angleterre et le placer à la tête d'une Église prête à périr.

Nous avons raconté comment Lanfranc s'était vu obligé de sacrer roi d'Angleterre Guillaume, second fils du Conquérant, et les belles promesses que le nouveau roi lui avait faites avant son sacre. Dès que Guillaume eut le pouvoir en main, il adopta un système de gouvernement dont le caprice et la passion furent la seule règle. L'archevêque lui fit des observations et lui rappela ses promesses. « Eh! qui peut tenir tout ce qu'il a promis? » lui répondit brutalement le roi (1).

Cette épreuve acheva de briser les forces du vieil archevêque. Au commencement de l'année 1089, il tomba sérieusement malade. La nouvelle de cette maladie fut bien vite portée au Bec. Dès qu'on l'apprit, un triste pressentiment s'empara de tous les esprits. Les moines se mirent aussitôt en prière. Anselme était dans la désolation. En son nom et au nom de tous ses religieux, il écrivit au cher et auguste malade :

(1) Cœpit (Wuillelmus)... fide, sacramentoque Lanfranco promittere justitiam, æquitatem et misericordiam se per totum regnum, si rex foret, in omni negotio servaturum; pacem, libertatem, securitatem ecclesiarum contra omnes defensurum, necne præceptis atque consiliis ejus per omnia et in omnibus obtemperaturum. Sed cum posthac in regno fuisset confirmatus, postposita pollicitatione sua, in contraria dilapsus est. Super quo cum a Lanfranco modeste redargueretur, et ei sponsio fidei non servatæ opponeretur, furore succensus : *Quis, ait, est qui cuncta quæ promittit implere possit?* (Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.)

« Nous sommes vivement affligés de votre maladie et nous ne « cessons de prier Dieu pour votre guérison. Nous regardons votre « maladie comme un malheur pour nous-mêmes, et votre guérison « comme notre salut (1). »

Cependant l'archevêque allait s'affaiblissant. Il avait souvent dit à ses moines qu'il demandait à Dieu la faveur de mourir d'une maladie qui lui laisserait jusqu'à son dernier soupir la connaissance et la parole. Ses vœux furent exaucés. Il fut pris tout d'un coup d'une fièvre assez forte. Les médecins lui ordonnèrent une potion qui, disaient-ils, devait la guérir. Avant de la prendre, l'archevêque voulut faire sa dernière confession et recevoir le saint viatique. Quand il eut ainsi préparé son âme pour le dernier voyage, il abandonna son corps aux médecins. Au lieu de le guérir, le breuvage qu'ils lui administrèrent l'enleva rapidement.

Lanfranc avait environ quatre-vingt-dix ans; il avait gouverné pendant dix-neuf ans l'Église d'Angleterre (2). Sa mort fut pour elle un immense malheur. L'autorité qu'il s'était acquise auprès des grands du royaume, sans arrêter entièrement les déprédations du roi, l'empêchaient du moins de se porter aux dernières extrémités. Cet obstacle écarté, les exactions de Guillaume ne connurent plus de bornes. Les biens de l'Église devinrent la proie de sa cupidité.

« Après la mort de Lanfranc, dit Eadmer, le roi laissa aussitôt « éclater les mauvaises dispositions qu'il avait refoulées dans son « cœur du vivant de l'archevêque. En effet, sans parler de ses autres « vexations, il fit incontinent main basse sur l'Église de Cantorbéry, « la mère des Églises d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande et des îles « adjacentes. Il fit faire par ses agents l'estimation de tous ses biens « ecclésiastiques tant meubles qu'immeubles, taxa l'entretien des « moines et confisqua tout le reste. Il mit aux enchères l'*Église du* « *Christ* (3); la jouissance de ses biens était cédée au plus offrant.

(1) Epist., II, 53.

(2) Will. Malm., *De gest pont. Angl.*, lib. I. — Migne, CLXXIX, 1479.

(3) Ce nom désigne ici l'Église de Cantorbéry, c'est-à-dire le diocèse. La cathédrale était dédiée au saint Sauveur. Son vrai nom était l'*église du Saint-Sauveur;* c'est celui que lui donnent les documents officiels, et en particulier les bulles des papes; mais on l'appelait souvent aussi l'*église du Christ.*

« Ces enchères se renouvelaient chaque année. Le roi ne voulait « passer de bail durable... Vous eussiez vu journellement la piété « des serviteurs de Dieu méprisée, et des misérables chargés de le- « ver les tributs extorqués par le roi parcourir les cloîtres, le re- « gard terrible, le front menaçant, le commandement et la menace « à la bouche, avec des airs de domination qui dépassaient toute « mesure.

« Les scandales, les dissensions, les désordres qui suivirent de là « sont chose bien triste à rappeler. Plusieurs moines, succombant « sous le poids de tant de maux, furent dispersés et envoyés dans « d'autres monastères. Ceux qui restèrent à Saint-Sauveur y furent « soumis à mille souffrances et à mille avanies.

« Que dirai-je des gens qui dépendaient de l'Église de Cantorbéry « et qui faisaient valoir ses biens? Leur misère fut si grande, et les « exactions par lesquelles ils furent broyés si lamentables que, sans « les calamités nouvelles qui leur survinrent plus tard, je me de- « manderais s'ils auraient pu être plus cruellement pressurés sans « mourir. »

Eadmer raconte ce qu'il avait vu de ses yeux, et des vexations dont il avait été lui-même la victime. Mais ce n'est pas tout. Le fidèle et sincère historien ajoute :

« Ce n'est pas seulement l'Église mère de Cantorbéry qui fut en « butte à ces vexations. Elles atteignirent également toutes ses filles « dans l'Angleterre tout entière... Dès qu'un évêque ou un abbé « venait à mourir, le roi s'emparait des biens de son église et s'op- « posait à ce qu'on lui donnât un successeur... Aussi voyait-on régner « partout la misère (1). »

Mais il était un côté de la tyrannie de Guillaume qui inquiétait plus que tout le reste les âmes vraiment catholiques. Sous pré- texte que deux compétiteurs se disputaient la chaire pontificale, il ne permettait pas que ni l'un ni l'autre fût reconnu dans son royaume comme étant le vrai pape. Il ne voulait point de pape. Toute correspondance, toute relation avec le Saint-Siège était sé- vèrement interdite. Dans le but de se soustraire à la censure et à

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.

la répression qui ne manqueraient pas de lui venir du côté de Rome, le tyran, par des voies détournées, conduisait l'Angleterre au schisme.

Pour résister à cet autre Henri IV, il fallait à l'Angleterre un autre Hildebrand. Dieu le lui réservait dans la personne de saint Anselme.

CHAPITRE XXXI.

Dom Lanfranc, neveu de l'archevêque défunt, accepte la charge d'abbé de Fontenelle sans être régulièrement élu et sans la permission de son abbé. — Vives remontrances que lui adresse saint Anselme. — Les investitures en Normandie.

Ce n'était pas seulement en Angleterre que l'Église avait à gémir de la mort du Conquérant, c'était aussi en Normandie. Le duc Robert, sans aller jusqu'à la dépouiller de ses biens et à la persécuter, comme son frère Guillaume, ne lui laissait cependant point la liberté dont elle avait joui sous son père.

Orderic Vital, qui écrit l'histoire à la manière de Tite-Live en prêtant à ses héros des discours de sa propre composition, fait dire au Conquérant sur son lit de mort, entre beaucoup d'autres choses : « Je n'ai jamais maltraité l'Église de Dieu, notre Mère, mais je l'ai « partout honorée de tout mon cœur autant que la raison l'exigeait. « Je n'ai jamais vendu les dignités ecclésiastiques. La simonie m'a « toujours fait horreur, et je l'ai constamment réprimée. Dans le « choix des prélats chargés de gouverner l'Église, j'ai toujours re- « cherché ceux qui se distinguaient par l'édification de leur vie « et la sûreté de leur doctrine, et j'ai toujours fait mes efforts pour « que ce gouvernement fût confié au plus digne. On en a la preuve « dans Lanfranc, archevêque de Cantorbéry ; dans Anselme, abbé « du Bec ; dans Gerbert, abbé de Fontenelle, et dans Durand, abbé « de Troarn, et dans un grand nombre d'autres docteurs de mon « royaume (1). »

Ce discours, il est certain que le Conquérant eût pu le tenir en toute vérité. La pensée qu'il avait laissé les moines se choisir de bons abbés, et qu'il n'avait jamais confirmé que des élections régulières, dut lui procurer une grande consolation à l'heure de la mort.

(1) Ord. Vit., *Hist. eccl.*, lib. VII, cap. XII.

On ne tarda pas à s'apercevoir que son fils Robert ne marcherait point sur ses traces. En 1089, quelques mois seulement après la mort de l'archevêque Lanfranc, le monastère de Fontenelle perdait ce docte et pieux abbé Gerbert dont le Conquérant aimait à faire son conseiller. C'était un des prélats pour lesquels Anselme professait le plus d'estime et de vénération. On se souvient qu'un des moines de Fontenelle, Dom Gautier, ayant écrit au saint pour le consulter sur des questions de science et d'autres encore, Anselme le renvoya à son abbé comme étant beaucoup plus capable que lui d'éclaircir tous ses doutes (1).

Le Conquérant n'eût remis le bâton pastoral de Dom Gerbert à un nouvel abbé qu'après s'être assuré, comme il l'avait fait pour saint Anselme lui-même, que son élection avait été parfaitement régulière et que rien ne s'opposait à ce qu'il fût établi dans une charge aussi importante. On espérait que le nouveau duc ne se départirait point de cette règle, mais on fut grandement désappointé. Après le monastère de Fontenelle, nulle part ce désappointement ne fut plus vivement senti qu'au Bec.

L'abbé que la volonté du duc Robert imposait aux moines de Fontenelle, sans qu'ils l'eussent élu, était un moine du Bec. Bien plus, c'était un de ceux auxquels notre saint avait prodigué le plus de marques de tendresse; c'était le neveu de son illustre ami l'archevêque Lanfranc.

Dom Lanfranc ne pouvait accepter la dignité d'abbé dans un autre monastère sans la permission expresse de son propre abbé. Non seulement le saint ne lui accorda point la permission formelle qui, selon les règles canoniques, lui était indispensable, mais il s'efforça, sans blesser l'amour-propre de Dom Lanfranc, sans se montrer dur ou impérieux, de le faire renoncer à la dignité abbatiale par la persuasion. Dom Lanfranc, sous prétexte qu'Anselme ne s'était point formellement opposé à son acceptation, s'empressa de se rendre à Fontenelle et de s'y installer en qualité d'abbé.

Dès que le saint abbé du Bec fut informé de cette désobéissance, il écrivit à l'intrus la lettre qu'on va lire :

(1) Epist., II, 42.

« Frère Anselme, quoique indigne, cependant abbé du Bec, à « frère Lanfranc, moine du même monastère, en l'exhortant à évi- « ter le mal et à faire le bien.

« Moi, frère Anselme, votre ami en Dieu, votre conseiller fidèle, « votre abbé par la disposition divine et par votre élection, je vous « avertis, frère Lanfranc, je vous conseille et je vous commande, « au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de lire plus de deux ou « trois fois la lettre fidèle que je vous adresse, puis de rentrer dans « votre cœur et de vous placer devant le juge sévère en la présence « duquel vous êtes sans cesse, et là de peser mes paroles et mon « conseil. S'il arrive, n'importe de quelle manière, que cette lettre « ne vous soit pas remise, ou que vous refusiez de la lire, j'adjure « par le Dieu tout-puissant celui qui la lira de ne point ravir à vo- « tre âme le conseil salutaire qu'elle contient, mais de vous lire ou « de vous faire lire l'ordre formel que je place en tête de cette let- « tre, et de vous faire lire ensuite la lettre tout entière. S'il en agit « autrement, que Dieu lui demande compte de votre péché, de telle « sorte qu'il n'ait aucune excuse au jour des révélations du juste « jugement de Dieu.

« Avant que vous eussiez accepté la dignité d'abbé, je vous disais, « à vous et aux autres, en particulier et en public, de cœur et de « bouche, que je ne voulais pas vous voir accepter, que je ne vous « le conseillais point, et que je ne vous le commanderais jamais, « et que si vous acceptiez sans mon ordre, vous n'auriez jamais « mon consentement pour recevoir la bénédiction abbatiale d'au- « cun évêque. Et cependant, par je ne sais quel jugement de Dieu, « je ne prévoyais pas alors ce que j'éprouverais si vous veniez à « accepter cette dignité. Mais quand cela a été fait, l'énormité de « l'abus a tout d'un coup mis comme un poids sur mon âme, « et j'ai vu se manifester à moi un terrible jugement de Dieu. « *J'ai entendu et mes entrailles en ont été bouleversées; j'ai con- « sidéré et j'ai été saisi de frayeur* (1). Mon cœur a été broyé; tous « mes os ont tremblé. J'ai compris que c'était là une chose détes- « table devant Dieu et devant tous ceux qui sont éclairés de sa lu-

(1) Habacuc, III, 16.

« mière. Aussi, je le dis avec tristesse, vous d'abord et par vous « tout notre Ordre, et surtout moi votre père, accablé de douleur et « de honte, et notre Église du Bec notre mère à tous, *nous avons « été couverts d'opprobre aux yeux de nos voisins, nous sommes de- « venus un sujet de raillerie et de risée pour ceux qui nous entou- « rent* (1). Vous avez donné à tous ceux qui entendront parler de « vous l'exemple de déshonorer et de détruire l'Église de Dieu. C'est « en votre personne qu'a commencé cet abus, et vous vous en êtes « fait le porte-étendard, de notre temps, dans cette patrie.

« Laissez-moi vous parler avec cette sévérité, mon fils, ce n'est « point la fureur allumée par la haine qui m'y pousse; c'est la dou- « leur inspirée par l'amour. Je suis un frère affligé qui désire por- « ter secours à son frère qui périt; un pasteur alarmé qui s'efforce « d'arracher à la gueule du lion la brebis de son redoutable maî- « tre, un père en pleurs qui poursuit, pour le ramener, son enfant « prêt à se précipiter en enfer. Revenez donc, rentrez dans votre « propre cœur; examinez votre conduite; sondez votre âme; vous « avez méprisé le conseil éternel pour vous attacher à un dessein « pervers. Car *le Seigneur réprouve le conseil des princes, tandis « que le conseil du Seigneur demeure éternellement* (2). Ce n'est « point le Christ qui vous a fait abbé, le Christ, qui est la vérité; « mais c'est votre cupidité et la témérité de ceux qui ne compren- « nent point les choses de Dieu. Souvenez-vous que *celui qui n'en- « tre pas dans le bercail par la porte, mais qui s'y introduit par un « autre côté est un voleur et un brigand; et le voleur ne vient que « pour dérober, tuer et perdre* (3). Vous n'êtes pas entré par la « porte, mon fils, parce que vous n'êtes pas entré par le Christ. « Vous n'êtes pas entré par le Christ, parce que vous n'êtes pas « entré par la vérité. Vous n'êtes pas entré par la vérité, parce que « vous n'êtes pas entré par la droiture. Un moine n'entre pas dans « la charge abbatiale par la droiture quand il n'y entre pas par une « élection régulière et par l'obéissance. Ne vous excusez point. Mais, « direz-vous, je ne suis pas entré par la désobéissance, attendu que

(1) Ps. LXXVIII, 4.
(2) Ps. XXXII, 10.
(3) Joann., X, 1.

« vous ne me l'avez pas défendu. Il suffit, pour empêcher la droiture, que vous ne soyez pas entré par l'obéissance. Il est vrai que « je ne vous ai pas dit : Je vous le défends; je vous commande de « ne pas le faire. Je voyais bien que pour un homme intelligent, il « suffisait de répéter sans cesse : mon cœur ne le veut pas, ne l'approuve pas, ne le conseille pas, ne le commande pas, et ma bouche « ne l'ordonnera pas non plus (1). Si vous acceptez d'être abbé « sans mon consentement, vous disais-je encore, vous ne recevrez « jamais de l'archevêque la bénédiction abbatiale. Ces paroles devaient suffire. Un religieux ne doit jamais attendre un ordre extérieur, s'il connaît ce que son abbé veut de lui, ou ce qu'il lui « conseille. Si donc vous n'êtes pas entré par la porte, il m'est pénible de vous dire le nom que vous donne la vérité, et dans quel « but elle atteste que vous vous êtes introduit; mais réfléchissez-y « vous-même et comprenez-le (2). »

Même après avoir lu cette lettre, si toutefois il la lut, Dom Lanfranc n'eut pas le courage de sortir de la voie détestable dans laquelle il s'était engagé. Il voulut à tout prix demeurer abbé. On vit se vérifier en lui une fois de plus la parole de l'Évangile : au lieu d'un pasteur, les moines de Fontenelle avaient reçu un loup. C'est par la force que Lanfranc était entré; c'est par la force qu'il essaya de se faire accepter et de gouverner. Ce ne fut pas assez pour lui de se montrer sévère à l'égard de ses moines : il se montra cruel. A qui ces pauvres moines pouvaient-ils recourir? Ils s'adressèrent au saint abbé du Bec, et le prièrent de les soutenir au moins par ses exhortations et ses conseils, s'il ne pouvait les secourir autrement. Ils savaient déjà, mais ils tenaient à apprendre de lui-même que ce n'était pas lui qui leur avait infligé, sous le nom d'abbé, un pareil tyran. Le prieur de Fontenelle était précisément ce même Dom Gautier qui avait autrefois demandé à notre saint des éclaircissements sur certains points qui l'arrêtaient dans ses études. Le saint lui fit remettre la lettre suivante :

(1) L'ensemble de cette lettre semble indiquer que Dom Lanfranc était revenu d'Angleterre au Bec, qu'il s'y trouvait quand il fut choisi par le duc de Normandie pour remplacer l'abbé Gerbert, qu'il se rendit à Fontenelle pendant une absence de saint Anselme, et que le saint n'apprit cette désobéissance qu'à son retour.

(2) Epist., II, 42.

« A ses révérends et très chers frères Dom Gautier, prieur du « monastère de Saint-Vandrille (1), et aux autres moines du même « monastère qui demeurent avec lui, frère Anselme souhaite, après « leur tribulation présente, la consolation dans le temps et dans « l'éternité.

« Dom Norman m'a transmis votre désir de recevoir de moi quel- « ques mots de consolation et l'expression de ma volonté par rap- « port à Lanfranc. J'ai peu de temps pour vous écrire; mais il « suffit, pour vous consoler, de vous rappeler ces paroles de l'É- « criture : *Mes frères, regardez comme un sujet de toute sorte de* « *joie d'être éprouvés par diverses tentations*, *sachant que l'épreuve* « *de votre foi produit la patience, et que la patience produit la* « *perfection* (2). L'Écriture dit encore ailleurs que *nous devons par-* « *venir au royaume de Dieu par beaucoup de tribulations* (3). »

Après avoir encore cité à ces bons moines d'autres paroles de la sainte Écriture et leur avoir exposé des considérations propres à les fortifier, le saint ajoute :

« Ayez donc confiance que, Dieu le permettant, après la tribu- « lation viendra pour vous la joie. Si quelqu'un d'entre vous vient « à défaillir pendant cette tribulation, dites : *il est sorti de nos rangs,* « *mais il n'était pas des nôtres* (4), parce qu'il n'était pas enraciné « avec nous.

« Quant à notre volonté au sujet de Lanfranc, notre âme et notre « langue protestent qu'eussé-je voulu, eussé-je commandé précé- « demment qu'il devînt votre abbé, ce que je n'ai assurément pas « fait, il se montre si cruel à votre égard que je ne pourrais plus le « vouloir (5). »

Le cri de douleur arraché à notre saint par cette intrusion nous permet de nous former une idée très juste de la question des investitures en Normandie pendant tout le temps qu'il passa au Bec. Ce qu'il reprohce au jeune Lanfranc, ce n'est pas d'avoir reçu la crosse

(1) Le monastère de Fontenelle était aussi appelé monastère de Saint-Vandrille, du nom de son fondateur.

(2) Jacob., I, 2 et seq.

(3) Act., XIV, 21.

(4) Joann. Epist. I, cap. II, 19.

(5) Epist., II, 43.

abbatiale de la main d'un séculier. Il l'avait reçue lui-même des mains de Guillaume le Conquérant; les autres abbés de Normandie, et pour ne citer que les deux plus célèbres, cet abbé Gerbert dont Lanfranc usurpait la place, et Durand, abbé de Troarn, l'avaient reçue comme lui. Il s'élève contre l'abus qui consistait à s'introduire dans les dignités ecclésiastiques par la faveur des princes, par la brigue ou par l'argent, au lieu d'y entrer par la porte d'une élection régulière, et, si l'on est moine, par la porte de l'obéissance à son abbé. Évidemment cet abus tendait à « déshonorer et à détruire l'Église de Dieu. »

Jusqu'au jeune Lanfranc, cet abus n'était point connu en Normandie, du moins du temps d'Anselme. C'est par Lanfranc, par un moine du Bec, qu'il s'introduisait dans ce pays. Pendant toute la durée du règne du Conquérant, c'est-à-dire pendant plus d'un demi-siècle la seule investiture pratiquée en Normandie fut celle que saint Yves de Chartres lui-même crut, au moins pendant un certain temps, n'avoir été interdite ni par saint Grégoire VII ni par Urbain II (1).

Il eût été plus exact de dire qu'elle n'avait pas été interdite à raison de ce qu'elle était en elle-même, mais à cause des dangers qu'elle présentait. On ne pouvait laisser l'investiture, même telle que la pratiquait Guillaume le Conquérant, entre les mains des rois comme un héritage à transmettre à leurs successeurs sans s'exposer à voir un jour ou l'autre l'ignorance ou l'esprit de domination s'en servir pour enlever à l'Église une de ses libertés les plus essentielles. Une expérience déjà longue l'avait prouvé. La témérité du nouveau duc de Normandie, que ne put éclairer la longue tradition des bons exemples laissés par son père, et l'ambition d'un moine sorti du monastère le plus renommé de l'époque par sa ferveur, formé à l'école de Lanfranc et d'Anselme, et que n'arrêtèrent point les énergiques remontrances et la défense formelle de

(1) Dominus quoque papa Urbanus reges tantum a *corporali investitura* excludit, quantum intelleximus... Quæ concessio sive fiat manu, sive nutu, sive lingua, sive virga, quid refert? cum reges nihil spirituale se dare intendant, sed tantum aut votis petentium annuere, aut villas ecclesiasticas et alia bona exteriora, quæ de munificentia regum obtinent ecclesiæ, ipsis electis concedere. (*Epist. LX ad Hug. Lugd. archiepisc.*)

son saint abbé, vinrent montrer une fois de plus, d'une manière éclatante, combien il importait à l'Église de déraciner complètement cet abus.

Ce n'est pas, on peut le croire, sans un dessein particulier que Dieu laissait éclater ce danger sous les yeux de notre saint par un exemple si frappant et si douloureux pour son cœur, au moment même où il allait l'appeler à devenir l'un des adversaires les plus courageux et les plus résolus que les investitures aient jamais rencontrés.

CHAPITRE XXXII.

Tentative du comte de Meulan pour inféoder l'abbaye du Bec à sa seigneurie de Brionne.

A l'époque où l'intrusion de Lanfranc jetait les moines du Bec dans la désolation, une affaire d'un autre genre leur causa de vives alarmes.

L'abbaye du Bec, quoique bâtie dans le voisinage du château de Brionne, était un fief, non du seigneur de Brionne, mais du duc de Normandie. Quelque temps après la mort du Conquérant, ce château et cette seigneurie passèrent entre les mains de Robert, comte de Meulan. Le nouveau seigneur de Brionne avait la réputation bien méritée d'être un des premiers diplomates de son temps. C'était un esprit retors au premier chef. Il en donna une preuve dans les moyens qu'il prit pour inféoder le Bec à son château.

Cette abbaye, célèbre dans l'Europe tout entière, le tentait. Mais comment arriver à la détacher du duché de Normandie? La demander au duc Robert, c'était aller au-devant d'un refus certain, et peut-être d'une disgrâce. La prendre par force, il n'y avait pas à y songer. Restait la ruse. C'est à ce moyen que le comte eut recours. Il se trouvait là dans son élément.

Sa première démarche consista à faire sonder les dispositions de l'abbé, et à s'efforcer de les rendre favorables à ses desseins. Ce n'était qu'une exploration voilée laissant percer des vues qui pouvaient être lointaines. Des gens envoyés de sa part firent des ouvertures à Anselme et les accompagnèrent des promesses les plus séduisantes. Il était clair que les moines du Bec avaient tout intérêt à se mettre sous la protection d'un seigneur si bien disposé, si puissant, et si bien placé pour les servir. D'ailleurs, ils n'avaient pour cela rien à faire. Il suffisait qu'ils ne manifestassent pas de répugnances; le comte se chargeait du reste. Anselme vit du premier coup le plan que dissimulaient ces propositions artificieuses. Le comte de Meulan voulait pouvoir représenter les moines du Bec comme désirant

vivement dépendre de la seigneurie de Brionne. Il ne serait nullement embarrassé pour appuyer cette prétendue requête par des motifs qui la rendraient très plausible, et le duc, espérait-il, dans le double but de lui être agréable et de rendre service aux moines du Bec, l'accueillerait avec faveur. Le seigneur de Brionne avait compté sans la prudence et la perspicacité du saint abbé. Anselme se contenta de répondre : « Cette abbaye est un fief du duc de Normandie. C'est uniquement à lui qu'il convient de s'adresser dans cette affaire. Je n'ai rien à y voir. Seulement, si le comte veut connaître mon avis, je lui dirai sans détour qu'il entreprend une chose fort difficile. » Les envoyés ne purent obtenir un seul mot de plus.

Cette réponse n'était point celle que le rusé diplomate attendait. Néanmoins elle ne le découragea pas. Il se dit qu'il gagnerait par lui-même ce qu'il n'avait pu obtenir par des messagers. Des entretiens dans lesquels il emploierait tous les artifices de sa diplomatie et la merveilleuse souplesse dont la nature l'avait doué lui gagneraient, pensait-il, les sympathies de l'abbé et de ses moines, ou du moins les amèneraient à ne lui opposer aucune résistance.

Anselme ne crut point devoir laisser ignorer à ses religieux les prétentions dont leur abbaye était l'objet. Ce qu'il leur en dit jeta les esprits dans une étrange agitation. Quelques jours après, on entendit circuler dans le monastère une nouvelle qui mit toute la communauté en émoi : « Le comte de Meulan est ici ! » En quelques instants, tous les moines furent sur pied comme s'il se fût agi de chasser un voleur ou d'éteindre un incendie. Quand le noble visiteur paraît accompagné de l'abbé, il est accueilli par un murmure de mécontentement; puis un torrent de questions qui sortent de toutes les bouches se précipite sur lui. En homme consommé dans l'art de la dissimulation, le comte n'oppose à cet orage que son sourire le plus aimable et les paroles les plus mielleuses. Mais cette douceur perfide achève d'exaspérer les moines et leur attitude devient menaçante. Leur saint abbé essaye à son tour de les calmer. Ne serait-ce pas qu'il commence à se laisser gagner par le comte? L'émotion qui domine ces bons moines ne laisse plus de place à la réflexion. Au milieu de cette communauté ordinairement si paisible

et recueillie et qui maintenant ressemble à une houle, on voit tout d'un coup un religieux plus exalté que les autres, nommé Dom Eustache, se dresser l'œil en feu et le geste menaçant. « Sachez, « s'écrie-t-il d'une voix retentissante et la main étendue vers l'é- « glise, sachez, seigneur comte, que si vous réussissez dans votre « dessein, et vous, Père Anselme, sachez que si vous accordez ce « qu'on vous demande, nous sortirons tous de cette église avant « d'y consentir. Je vous le jure, seigneur comte, jamais, tant que « ces moines et moi nous serons en vie, l'Église du Bec ne devien- « dra votre servante. »

Le comte comprit qu'il avait fait une fausse démarche et il battit en retraite, fort désappointé. Cependant les moines du Bec continuaient à être en proie à de vives inquiétudes. Pour les rassurer, Anselme députa quelques-uns d'entre eux auprès du duc Robert, avec la mission de l'informer de ce qui se passait. « Par les mer- « veilles de Dieu! s'écria-t-il en entendant le rapport des députés « du Bec, qu'est-ce que cela? Quelle folie m'apprend-on? Le comte « de Meulan veut me prendre mon abbaye! Celle que j'aime de pré- « férence à toutes les autres, c'est celle-là que le traître cherche à « me ravir! Par les merveilles de Dieu! il ne jouira pas longtemps « du présent que je lui ai fait. »

Par une coïncidence bien faite pour servir la cause du Bec, Guillaume Crispin, Guillaume de Breteuil et Roger de Bienfaite se trouvaient en ce moment à la cour. Ils protestèrent à l'envi contre les prétentions exorbitantes du comte de Meulan. Ils allèrent jusqu'à dire qu'ils étaient prêts à reprendre au Bec les donations que leurs parents avaient faites à cette abbaye, si le comte en devenait le suzerain. Ils n'étaient pas fâchés de profiter de cette occasion pour perdre dans l'esprit du duc un de leurs rivaux les plus redoutés. Brionne était une place forte de première importance et la faveur de la posséder excitait leur jalousie. Ils reprochèrent au duc de l'avoir confiée à un traître.

Le duc Robert reprit au comte de Meulan le château de Brionne. Il le lui rendit quelque temps après. Mais cette disgrâce passagère suffit pour ôter à tout jamais au rusé et remuant seigneur la pensée de devenir le suzerain de l'abbaye du Bec.

CHAPITRE XXXIII.

Saint Anselme et Roscelin. — La question des universaux. — Hérésie de Roscelin. Sentiments qu'elle inspire à saint Anselme.

Dans la dernière année qu'Anselme passa au Bec, en 1092, il eut à soutenir une lutte d'un autre genre : la lutte de la philosophie chrétienne contre le rationalisme et de la doctrine catholique contre l'hérésie. Pour comprendre toute la portée de cette lutte, quelques notions se rattachant à l'histoire de la philosophie, dans laquelle elle occupe une large place, sont absolument nécessaires.

Roscelin, chanoine de Compiègne, tenait école en cette ville. C'était un de ces esprits téméraires et impuissants qui touchent à toutes les questions sans en approfondir aucune, ne soupçonnant même pas qu'il puisse exister quelque chose au delà du point où ils s'arrêtent, et toujours prêts à proclamer avec une pleine confiance en eux-mêmes, comme le dernier résultat de la science philosophique et comme des vérités absolument démontrées par la raison, les théories les plus fausses et les systèmes les plus absurdes. Quand des esprits de cette trempe ne sont point retenus par une foi profonde et une humilité sincère, leur orthodoxie ne manque guère de rencontrer un jour ou l'autre une pierre d'achoppement.

Pour Roscelin, la pierre d'achoppement fut la question si ardemment débattue à cette époque de savoir ce que représentent les *universaux*, c'est-à-dire les idées de genre et d'espèce, de propre et d'accident. Que représente, par exemple, l'idée d'homme, de blancheur, de vérité? — Rien, absolument rien, répond Roscelin et avec lui toute son école. Ce sont de pures dénominations, des noms sans réalité, *flatus vocis*. C'était le système du *nominalisme*. — Au

contraire, répond Guillaume de Champeaux, contemporain de Roscelin, l'homme en général est un être réel; il est l'essence des individus existants, et cette essence réside en chacun d'eux de telle sorte qu'ils ne se distinguent les uns des autres que par des accidents. Guillaume de Champeaux était le chef des réalistes, qu'on peut appeler les réalistes outrés.

Cette question, qui pourrait paraître au premier abord une vaine dispute, est au fond, suivant la remarque de M. Cousin, le problème « qui, à toutes les époques, tourmente et féconde l'esprit humain. « Il a l'air de n'être qu'un problème de psychologie et de logique, « et en réalité il domine toutes les parties de la philosophie; car « il n'y a pas une seule question qui, dans son sein, ne contienne « celle-ci : tout cela n'est-il qu'une combinaison de notre esprit « faite par nous à notre usage, ou tout cela a-t-il en effet un fon- « dement dans la nature des choses (1)? »

A cette question, les deux systèmes que nous venons de nommer répondent par deux erreurs. Saint Anselme y répond aussi, et la réponse qu'il y fait est la seule raisonnable et la seule admissible (2).

D'un côté, l'universel direct, c'est-à-dire l'essence des êtres séparée des individus par l'abstraction et considérée en elle-même sans aucun rapport à aucun individu ayant la même essence, possède une existence réelle quant à la chose que l'on perçoit, et une existence idéale quant à la manière dont cette chose est perçue, parce qu'elle est perçue par une abstraction qui n'est qu'un acte de l'esprit.

D'un autre côté, l'universel réflexe, c'est-à-dire l'essence abstraite par l'intelligence en tant qu'elle se rapporte comme forme commune à tous les particuliers auxquels sa vaste signification peut s'étendre, n'a qu'une existence idéale. Il ne subsiste pas formellement dans les choses, mais seulement dans l'esprit qui le produit et le contemple. Il est l'œuvre de la réflexion.

(1) Introduction aux ouvrages inédits d'Abailard, p. LXIII.

(2) L'opinion du saint docteur relative aux *Universaux*, déjà facile à reconnaître dans le *Monologium*, se dessine plus nettement dans le deuxième chapitre de son traité de la Trinité, que nous citons quelques pages plus loin.

Comme un artiste réalise plusieurs fois au dehors une même idée et forme plusieurs statues sur un modèle unique, Dieu a mis dans tous les êtres de même espèce une nature commune, une même essence, que l'intelligence retrouve sous les traits individuels auxquels elle est mêlée. Considérée en elle-même, sans aucun des caractères individuels, sans le moindre rapport avec les individus en qui elle est réalisée, cette essence possède une existence réelle quant à la chose que l'on perçoit, puisqu'elle est réalisée dans l'être concret placé sous nos yeux; mais il est également vrai de dire qu'elle a une existence idéale quant à la manière dont elle est perçue, puisque nous la percevons par une abstraction de l'esprit, dépouillée des caractères individuels dont elle ne saurait se séparer dans la réalité. C'est l'universel direct, l'universel en puissance, ainsi nommé parce qu'il n'est que le fondement de l'universel proprement dit.

L'esprit s'empare en effet de cette notion d'une essence abstraite, sans lien avec les individus, indifférente à être réalisée en plusieurs ou en un seul, et il la transforme en lui ajoutant de son propre fond, un trait essentiel, une relation de contenance à l'égard de tous les individus semblables. Ainsi modifiée par l'esprit qui la conçoit, une nature devient un cadre dans lequel entrent tous les individus : la nature humaine, par exemple, devient une forme commune qui renferme tous les hommes, en un mot, une espèce.

C'est l'universel réflexe ou logique, l'universel proprement dit, ainsi nommé à cause de sa relation essentielle à la multitude des individus. Il ne subsiste pas formellement dans les choses, mais seulement dans notre intelligence; car, selon l'expression de l'école, il est une création de l'esprit qui le conçoit : *ens rationis*.

Tel est le système de réalisme modéré que soutenait saint Anselme : c'est celui que soutiendra plus tard saint Thomas.

En s'adonnant à des études profondes sur ces questions de philosophie qu'un esprit étroit n'eût pas manqué de trouver plus curieuses qu'utiles, saint Anselme était excité par la pensée qu'il développait ses aptitudes à connaître Dieu, la vérité suprême, et à servir sa cause. Dieu voulut récompenser la pureté d'intention qu'il apportait à ces études en le choisissant pour défendre le plus

saint de nos mystères. De même qu'à Lanfranc, versé dans l'étude des Pères, avait été donnée la gloire de venger le dogme de la présence réelle contre l'hérésie de Bérenger, qui, par une érudition incomplète et mensongère, défigurait la tradition ; de même à Anselme, familiarisé avec les questions les plus ardues de la métaphysique, était réservé l'honneur de protéger les mystères de la sainte Trinité et de l'Incarnation contre les attaques d'une philosophie téméraire.

Saint Anselme attachait une grande importance à l'étude de la philosophie, parce qu'il comprenait les avantages considérables qu'on peut retirer pour soi-même et pour les autres, au point de vue de la foi, d'une philosophie exacte et profonde. C'est ainsi, sans recourir à d'autres exemples, que le système philosophique de Roscelin met l'esprit sur la pente qui conduit au matérialisme, tandis que le réalisme absolu de Guillaume de Champeaux ouvre la voie au panthéisme. Si on a la témérité d'introduire le nominalisme dans l'interprétation du dogme catholique, on est fort exposé à tomber dans l'hérésie des trithéites.

C'est dans cette hérésie qu'une fausse philosophie entraîna Roscelin. Il en vint à soutenir qu'en Dieu les trois personnes sont trois substances séparées, comme trois anges, quoiqu'elles n'aient qu'une seule volonté et une seule puissance. D'après lui, on aurait parfaitement pu dire qu'elles sont trois dieux : l'usage seul s'y opposait. L'hérésie ne pouvait être plus formelle. Pour la soutenir avec plus de succès, Roscelin avait eu l'audace d'affirmer que telle avait été l'opinion de Lanfranc et que telle était encore celle de l'abbé du Bec. Devant une pareille calomnie Anselme ne pouvait garder le silence. Pour laver la mémoire de son maître et sa propre réputation d'un si grave outrage, il écrivit à Foulques, évêque de Beauvais, qui devait assister à un concile convoqué à Soissons dans le but de condamner les erreurs de Roscelin, une lettre où se révèlent les délicatesses et la profondeur de sa foi. Voici cette lettre :

« A son seigneur et très cher ami Foulques, le révérend évêque « de Beauvais, frère Anselme appelé abbé du Bec, salut.

« J'apprends, — et cependant j'hésite encore à le croire, — que « le clerc Roscelin soutient que les trois personnes en Dieu sont

« trois choses séparées, comme sont trois anges, de manière cepen-
« dant qu'il n'y ait qu'une seule volonté et une seule puissance.
« D'après lui, s'il en était autrement, on pourrait dire que le Père
« et le Saint-Esprit se sont incarnés. D'après lui encore, il y a réel-
« lement trois dieux, et on pourrait le dire si l'usage le permettait.
« Il affirme que l'archevêque Lanfranc de vénérable mémoire pro-
« fessait cette opinion et qu'elle est encore la mienne. On dit qu'un
« concile doit être convoqué prochainement par le vénérable ar-
« chevêque de Reims Raynauld pour condamner cette erreur.
« Comme je pense que Votre Révérence y assistera, je tiens à ce
« qu'elle sache ce qu'elle aura à répondre pour moi, si les circons-
« tances l'exigent.

« La vie de l'archevêque Lanfranc, connue d'un grand nombre
« d'hommes religieux et sages qui ne lui ont jamais rien entendu
« reprocher de semblable, le défend assez contre cette accusa-
« tion.

« Quant à moi, je veux que tout le monde soit fixé sur mes véri-
« tables sentiments. Voici comment j'entends la profession de foi
« du symbole quand nous disons : *Je crois en un seul Dieu Père
« Tout-Puissant, Créateur du ciel et de la terre*. Et : *Quiconque veut
« être sauvé doit avant tout professer la foi catholique*, et le reste.
« Ces trois principes de la profession de foi du chrétien, voici com-
« ment je les crois de cœur et les confesse de bouche. Je me tiens
« assuré que quiconque, homme ou ange, voudra en nier quelque
« chose, et en particulier admettre comme étant la vérité le blas-
« phème de Roscelin que j'ai rapporté plus haut, est anathème.
« Et j'ajoute : « Tant qu'il restera dans son opiniâtreté, qu'il soit
« anathème. » Celui-là en effet n'est nullement chrétien.

« Est-il baptisé et a-t-il reçu une éducation chrétienne? Dans ce
« cas il n'y a pas à l'écouter. On ne doit ni lui demander raison de
« son erreur, ni lui rendre raison de notre orthodoxie. Mais dès
« que sa perfidie sera parfaitement reconnue, qu'il anathématise
« le venin qu'il a vomi par ses discours, ou, s'il ne vient à rési-
« piscence, qu'il soit anathématisé par tous les catholiques. Il y au-
« rait de la sottise et de la folie à remettre en question, à l'occasion
« du premier venu qui manque de sens, ce qui est solidement établi

« sur la Chaire inébranlable de Pierre. Notre foi doit être défen-
« due par la raison contre les incroyants, et non contre ceux qui
« jusqu'ici ont tenu à honneur de porter le nom de chrétiens. On
« a le droit d'exiger de ces derniers qu'ils se montrent fidèles aux
« promesses de leur baptême. Aux autres il faut montrer par la rai-
« son combien ils ont peu raison de nous mépriser. Le chrétien
« doit se servir de la foi pour avancer dans l'intelligence de la
« vérité, et non de son intelligence pour arriver à la foi. C'est un
« devoir pour lui de ne point renoncer à sa foi, faute de pouvoir
« comprendre. S'il parvient à comprendre, il s'en réjouit; s'il ne
« peut y arriver, il respecte ce qu'il ne comprend pas.

« Je vous prie de porter vous-même ma lettre au concile, ou, si
« vous ne vous y rendez pas vous-même, de l'y faire porter par l'un
« de vos ecclésiastiques les plus instruits. Qu'on en donne lecture à
« toute l'assemblée, si mon nom l'exige; sinon, on pourra se dis-
« penser de la lire (1). »

Anselme prévoyait bien qu'un homme que l'enseignement clair et formel de l'Église universelle n'avait pu préserver de tomber dans l'erreur ne se laisserait pas ramener à la vérité par un concile de province. Aussi, en même temps qu'il envoyait cette lettre à l'évêque de Beauvais, il se mit à l'œuvre pour écrire une réfutation en règle contre cette hérésie naissante. Mais, comme il y travaillait, il apprit que Roscelin, voyant ses erreurs condamnées par le concile de Soissons, les avait abjurées et avait promis de ne plus les propager. Le saint abandonna aussitôt son travail. Cependant Roscelin ne s'était soumis qu'en apparence pour échapper aux mauvais traitements dont il était ou dont il se croyait menacé de la part du peuple de Soissons. Dès qu'il se vit en sûreté, il se remit à soutenir son hérésie avec un redoublement d'obstination et à la répandre avec une nouvelle activité.

Cette nouvelle parvint à Anselme en Angleterre, alors qu'il avait quitté le Bec pour ne plus y revenir. Il reprit aussitôt la réfutation qu'il avait commencée. Cette réfutation, présentée avec l'ampleur que le saint docteur avait l'habitude de donner à ses expositions,

1. Epist. II, 41.

forme un de ses traités de théologie. Ce traité ne fut composé que lorsque saint Anselme était déjà archevêque de Cantorbéry. Mais pour ne pas couper en deux l'histoire de cette lutte doctrinale, nous allons le faire connaître dès maintenant.

CHAPITRE XXXIV.

Les préliminaires du traité *De la foi aux mystères de la Trinité et de l'Incarnation du Verbe contre les blasphèmes de Roscelin.* — Profession de foi à l'infaillibilité du Souverain Pontife. — Réfutation du rationalisme naissant.

La première pensée du saint en écrivant sur des matières de foi, c'est de se défier de ses propres lumières, et de mettre son écrit aux pieds du juge infaillible établi par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Quoique je ne sois qu'un homme d'une science excessivement « petite, je m'efforce cependant de m'élever à considérer la raison « des choses que nous croyons, autant que la grâce divine daigne « me l'accorder, et quand je découvre quelque chose que je ne « voyais pas auparavant, je l'explique volontiers aux autres, afin « d'apprendre par le jugement d'autrui à quoi je puis m'attacher « avec sécurité. C'est pourquoi, ô mon Père et mon seigneur le pape « Urbain, que tous les fidèles doivent aimer avec respect et respecter « avec amour, et que la Providence de Dieu a établi le souverain « pontife de son Église, je mets cet opuscule sous les yeux de Votre « Sainteté : il n'est personne à qui je puisse le soumettre avec plus « de raison. Je vous le soumets pour que votre autorité y approuve « ce qui est digne d'être approuvé, et y corrige ce qui mérite d'être « corrigé...

« La divine Providence ayant choisi Votre Sainteté pour lui con- « fier la garde de la foi et des mœurs des chrétiens et la direction « de son Église, s'il se produit dans cette Église quelque erreur « contre la foi, il n'est aucune autorité à laquelle on puisse recourir « avec plus de raison qu'à la vôtre, afin d'obtenir que cette erreur « soit redressée. S'il arrive qu'à cette erreur on oppose une réfu- « tation, il n'est aucun tribunal devant lequel on puisse la porter

« avec plus de sécurité que devant le vôtre, pour obtenir que cette « réfutation soit corrigée au besoin. De même qu'il n'est pas de « juge auquel je puisse recourir avec plus de confiance, il n'en est pas « non plus auquel je sois disposé à m'adresser plus volontiers. Donc « que dans cet écrit soit corrigé ce que votre censure y corrigera, « et que soit confirmé, comme conforme à la vérité, ce que votre « autorité confirmera. »

C'est pour un cœur catholique le sujet d'une grande joie de voir un des docteurs de l'Église qui ont le plus contribué à éclairer le dogme des lumières de la raison, qui ont mis le plus de sainte passion à tourner et à retourner sous toutes ses faces le texte sacré et à se rendre compte de leur foi, professer si ouvertement dès le XI[e] siècle le dogme de l'infaillibilité du chef de l'Église. Si saint Anselme n'avait pas reconnu l'infaillibilité de souverain pontife, telle qu'elle a été définie huit siècles plus tard par le concile du Vatican, aurait-il tenu ce langage? Il est difficile de l'admettre.

On se rappelle qu'Anselme ne put être amené à écrire contre les erreurs de Bérenger : il regardait cette tâche comme au-dessus de ses forces. La foi, disait-il, ne manquerait pas de défenseurs plus autorisés et plus capables que lui. C'était sa conviction et son excuse devant Dieu et devant les hommes. Mais cette fois cette excuse lui manquait. Lanfranc, Guitmond, Durand n'étaient plus là. S'il se taisait, qui élèverait la voix en faveur de la vérité? Sa confusion en prenant le rôle d'apologiste de notre foi n'en est pas moins vive, et il ne peut la dissimuler.

« Que l'on ne me soupçonne point, de grâce, dit-il tout au com- « mencement de son traité, que l'on ne me soupçonne point d'avoir « eu, en entreprenant cette réfutation, la présomption de croire que « pour être solide le dogme catholique avait besoin de mon secours. « Lorsqu'il y a de toutes parts tant d'hommes saints et habiles, si « j'essayais, misérable avorton que je suis, d'écrire quelque chose « pour donner de la solidité aux dogmes de notre foi, comme s'ils « avaient besoin de mon appui, je mériterais assurément d'être re- « gardé comme un présomptueux et d'être tourné en dérision. Si on « me voyait chargé de pieux, de cordes et de plusieurs autres ins- « truments propres à servir d'étai, travailler à consolider le mont

« Olympe pour empêcher quelqu'un de le faire vaciller ou de le « renverser en le poussant, je serais bien surpris qu'on pût se re- « tenir de rire et de se moquer de moi. Et maintenant que cette « pierre détachée de la montagne sans le secours de la main des « hommes a frappé et réduit en cendres la statue que Nabuchodo- « nosor vit en songe, et est devenue une grande montagne qui rem- « plit la terre entière, si j'essayais de l'affermir par mes raisonne- « ments, et de la soutenir comme si elle était chancelante, à combien « plus forte raison ces hommes saints et habiles, qui, en si grand « nombre, se réjouissent d'être fixés sur son inébranlable fermeté, « n'auraient-ils pas le droit de s'indigner contre moi et d'attribuer « mon entreprise non à un zèle sérieux, mais à une frivole jactance? « Si donc je traite dans cette lettre (1) de la solidité de notre foi, ce « n'est point pour l'affermir, mais pour répondre aux prières de « plusieurs de mes frères. »

Que faut-il admirer le plus dans cette déclaration du saint? Est-ce la profondeur de son humilité ou la vivacité de sa foi? Vraiment on ne le sait. Ce qui n'est pas moins digne d'admiration, c'est la délicatesse de sa charité. Comme il va flageller rudement le travers de Roscelin et l'orgueil insensé qui l'a conduit à l'hérésie, il tient à ce qu'on sache bien que ce n'est pas à sa personne qu'il en veut, mais à son ignorante outrecuidance, à sa méthode et à son hérésie. Il ajoute : « Mais si celui qui est tombé dans l'erreur que j'attaque « revient, avec l'aide de Dieu, à la vérité, qu'il ne croie pas alors « que dans cette lettre je parle de lui, puisqu'il n'est plus ce qu'il « était. »

Ce sont là comme les avenues du traité. Le chapitre qui suit, le deuxième de l'ouvrage, dans lequel le saint ne s'attaque pas précisément aux erreurs de Roscelin, mais au principe d'où elles découlent, c'est-à-dire le rationalisme, en est le portique; portique d'une rare magnificence qu'il faut mettre tout entier sous les yeux des lecteurs de l'histoire de saint Anselme.

« Avant d'aborder mon sujet (2), je veux commencer par dire « quelque chose qui puisse réprimer la présomption de ceux qui par

(1) Ce traité n'est qu'une longue lettre adressée au pape Urbain II.
(2) *Antequam de quæstione disseram.* — C'est bien un préambule.

« une témérité criminelle osent contester la vérité des dogmes de « notre foi sous prétexte que leur intelligence ne peut les comprendre, « et qui, poussés par un fol orgueil, regardent ce qui dépasse la « portée de leur esprit comme ne pouvant absolument pas exister. « Il n'est permis à aucun chrétien de contester la vérité de ce que « la sainte Église catholique croit de cœur et confesse de bouche. « Son devoir est de s'attacher à cette foi sans hésiter, de l'aimer, « d'y conformer sa conduite, et de tâcher humblement de découvrir, « autant qu'il le peut, les raisons de cette foi. S'il peut comprendre, « qu'il en rende grâces à Dieu. S'il ne peut pas comprendre, qu'il « ne se jette point sur la foi pour la déchirer comme à coups de « corne, mais qu'il s'incline pour la vénérer. Car la sagesse humaine « pleine de confiance en soi-même brisera ses cornes contre cette « pierre avant que ses efforts arrivent à l'ébranler. Si l'on voit cer- « tains hommes enflés d'une science présomptueuse porter haut leur « bois, c'est qu'ils ne savent même pas que *celui qui croit savoir* « *quelque chose ne sait pas encore comment il doit savoir* (1). Leur « présomption les pousse à aborder les plus hautes questions du « dogme avant d'avoir les ailes spirituelles que donne une foi solide. « Aussi qu'arrive-t-il? Tandis qu'ils s'efforcent à tort d'escalader par « leur intelligence ces sommets de la vérité révélée auxquels on ne « peut monter qu'en se munissant d'abord de l'échelle de la foi, « suivant cette parole de l'Écriture : *Si vous ne croyez pas, vous ne* « *comprendrez pas* (2), ils tombent, faute de comprendre, dans une « foule d'erreurs. Ils n'ont évidemment pas une foi solide, ces hom- « mes qui, parce qu'ils ne peuvent les comprendre, contestent des « vérités confirmées par les saints Pères. Autant vaudrait que des « chauves-souris et des hiboux, qui ne voient le firmament que la « nuit, allassent argumenter sur les rayons du soleil à son midi « contre les aigles qui contemplent d'un œil intrépide le soleil lui- « même.

« La première chose à faire, quand on veut aborder ces questions, « c'est de purifier son cœur par la foi : c'est l'expression même de

(1) Si quis autem se existimat scire aliquid, nondum cognovit quemadmodum oporteat eum scire. — I Corinth., VIII, 5.

(2) Is., VII, 5.

« la sainte Écriture. Dieu, nous dit-elle, *purifie les cœurs par la* « *foi* (1). Il faut ensuite éclairer ses yeux par la pratique des préceptes « du Seigneur, car *le précepte du Seigneur est plein d'éclat et il* « *illumine les yeux* (2). Une humble obéissance aux témoignages « de Dieu doit faire de nous de petits enfants et nous enseigner cette « sagesse que donne *le fidèle témoignage du Seigneur, source de sa-* « *gesse pour les enfants* (3). *Je vous le confesse, ô mon Père, Sei-* « *gneur du ciel et de la terre*, dit le Sauveur, *vous avez caché ces* « *choses aux sages et aux habiles et vous les avez révélées aux* « *petits* (4).

« Commençons par mépriser les choses de la chair pour vivre selon « l'esprit, avant de juger et de discuter les profondeurs de la foi. « Car celui qui vit selon la chair est cet homme charnel ou animal « dont il est dit : *L'homme animal ne perçoit pas les choses qui vien-* « *nent de l'esprit de Dieu* (5). Mais celui qui fait mourir par l'esprit « les œuvres de la chair devient spirituel. C'est de lui qu'il est dit « que *l'homme spirituel juge toute chose et n'est jugé par per-* « *sonne* (6). Rien n'est plus vrai. Plus nous nous nourrissons abon- « damment des passages de l'Écriture dans lesquels l'obéissance « nous fait trouver une pâture spirituelle, plus nous sommes conduits « à une contemplation élevée des choses dont l'intelligence nous « rassasie. C'est en vain qu'il s'efforce de dire : *J'ai compris mieux* « *que tous ceux qui m'enseignent*, celui qui n'ose pas dire : *Vos* « *témoignages font le sujet de mes méditations* (7). Il mentirait en « disant : *J'ai compris mieux que les vieillards*, celui qui ne s'est « pas pénétré des sentiments exprimés par le reste du verset : *parce* « *que j'ai recherché vos commandements* (8).

« La vérité même que j'expose en ce moment ne sera certaine- « ment point comprise par celui qui ne croira pas. En effet, celui qui « ne croira pas n'en fera pas l'expérience, et celui qui n'en fera pas

(1) Act., xv, 9.
(2) Ps. xviii, 9.
(3) Ps. xviii, 8.
(4) Matth., xi, 25.
(5) I Corinth., ii, 14.
(6) Ibid., 15.
(7) Ps. cxviii, 99.
(8) Ibid., 100.

« l'expérience ne comprendra pas. Autant l'expérience l'emporte « sur la simple audition, autant la science de celui qui connaît une « chose pour l'avoir expérimentée l'emporte sur celle de l'homme « qui ne connaît cette chose que pour l'avoir entendue. L'absence « de foi et d'obéissance aux commandements de Dieu n'empêche » pas seulement l'âme de s'élever à un plus haut degré d'intelli- « gence, mais quelquefois même elle enlève l'intelligence que l'on « a reçue, et l'habitude de vivre dans un mauvais état de conscience « amène la ruine de la foi. L'Apôtre dit de certains esprits : *Ayant « connu Dieu, ils ne l'ont point honoré comme Dieu, ne lui ont point « rendu d'actions de grâces; mais ils se sont évanouis dans leurs « pensées, et leur cœur insensé s'est obscurci* (1). *Il recommande à « Timothée de combattre le bon combat en ayant,* dit-il, *la foi et « une bonne conscience. En perdant la bonne conscience, plusieurs « ont fait naufrage dans la foi* (2).

« Que personne donc ne se plonge dans les difficultés des ques- « tions divines sans avoir cherché auparavant dans une foi solide « la gravité des mœurs et la sagesse, de peur que s'engageant avec « une légèreté imprudente dans les sentiers détournés d'une foule « de sophismes, il ne vienne à être enlacé par d'opiniâtres erreurs.

« Ces avertissements de n'aborder les questions de la sainte Écri- « ture qu'avec les plus grandes précautions s'adressent à tous; mais « à coup sûr ces dialecticiens de notre époque ou plutôt ces « hérétiques en dialectique qui soutiennent que les substances « universelles ne sont qu'un vain son de la voix (*flatum vocis*) « et qui ne peuvent distinguer la couleur du corps qui la porte, « et la sagesse d'un homme de son âme elle-même, doivent être « absolument écartés de toute discussion sur les questions spirituel- « les. Car, dans leur âme, la raison, qui, parmi toutes les choses « qui se trouvent dans l'homme, tient le premier rang et les juge « toutes, est tellement enveloppée dans des imaginations corporelles « qu'elle ne peut s'en débarrasser, et qu'elle est incapable de saisir « les choses destinées à être contemplées par la raison seule, la rai- « son pure. Celui qui ne comprend pas encore comment plusieurs

(1) Rom., I, 21.
(2) I Timoth., I, 19.

« hommes ne sont qu'un seul homme quant à l'espèce, pourrait-
« il comprendre comment, dans cette nature très cachée et très
« profonde de la Divinité, plusieurs personnes dont chacune est
« Dieu avec toutes ses perfections ne sont qu'un seul Dieu? Comment
« celui dont l'intelligence est assez obscurcie pour ne pas savoir la
« différence qui existe entre la couleur de son cheval et le cheval
« lui-même, saisirait-il la différence entre l'unité de Dieu et la
« pluralité des relations qui sont en lui? Enfin celui qui ne peut pas
« comprendre que quelque chose soit l'homme sinon l'homme
« individuel, ne comprendra jamais l'homme que comme une
« personne humaine. Car tout homme individuel est une personne.
« Comment donc comprendra-t-il que ce qui a été pris par le
« Verbe c'est l'homme et non la personne, c'est-à-dire une autre
« nature mais non une autre personne?

« J'ai dit cela afin que nul n'ait la présomption d'aborder la dis-
« cussion des plus hautes questions de la foi avant d'en être ca-
« pable; ou que, s'il le fait, aucune difficulté ou impossibilité de
« comprendre ne puisse le détacher des vérités qu'il a embrassées
« par la foi. »

Cette belle page sur la préparation d'esprit et de cœur à appor-ter à l'étude des sciences sacrées devrait être placée en tête de tous les livres d'Écriture sainte et de théologie.

Ce ne sont là que les préliminaires de la dissertation du saint docteur contre Roscelin. Nous allons maintenant donner l'analyse de cette dissertation elle-même.

CHAPITRE XXXV.

Le traité *De la foi aux mystères de la Trinité et de l'Incarnation du Verbe contre les blasphèmes de Roscelin.* — Clarté du saint docteur dans l'exposition du plus obscur de nos mystères. — Ce qu'était saint Anselme comme polémiste. — Ce qu'il y avait en lui de raide et d'intraitable.

Toute la thèse de Roscelin reposait sur un raisonnement qui n'était qu'un misérable sophisme. Si les trois personnes divines, disait cet ergoteur, n'étaient qu'un seul Dieu, comme Dieu s'est incarné tout entier, il suivrait nécessairement de là que le Père et le Fils se sont incarnés. Or, de l'aveu de tous, le Fils seul s'est fait homme; donc, de l'aveu de tous, il faut reconnaître que le Père, le Fils et le Saint-Esprit, quoique ce ne soit pas l'usage de s'exprimer ainsi, sont en réalité trois Dieux.

Il serait sans doute très intéressant, au moins pour un certain nombre de nos lecteurs, de montrer comment saint Anselme réfute ce sophisme. Mais on ne s'attend pas à nous voir suivre le saint dans le détail de son argumentation : ce serait sortir du domaine de l'histoire pour entrer dans celui de la théologie.

Qu'il nous suffise de dire qu'Anselme commence par démontrer, non par l'Écriture, — Roscelin n'y croit pas, dit le saint docteur, ou il en pervertit le sens, — non par l'enseignement de l'Église, — Roscelin le méprise, — mais par la raison, la vérité suivante. Le Verbe s'est fait chair, non de manière à ne posséder qu'une seule nature, mais de manière à n'être qu'une seule personne, et il est absolument nécessaire d'admettre que le Dieu fait homme n'est qu'une seule personne, et qu'une personne divine s'est faite homme (1).

(1) Cap. III.

Le saint docteur va plus loin, et avec son inexorable logique, il établit que l'hérésie par laquelle on admet trois Dieux ne prouverait nullement que les trois personnes divines ne se sont pas incarnées, et qu'on n'en peut tirer aucun argument en faveur de l'incarnation du Verbe seul. Il ne s'arrête pas là encore; mais il démontre que nulle connexion n'existe ni ne saurait exister entre ces deux propositions : *Il n'y a qu'un seul Dieu* et *Dieu s'étant incarné, les trois personnes qui sont en Dieu se sont incarnées* (1).

Ensuite le saint polémiste, tout en continuant à démolir, commence à édifier. Il expose les raisons de convenance pour lesquelles la personne qui s'est faite homme devait être la personne du Fils (2). Puis il explique, autant qu'il est possible de l'expliquer, comment il se fait que dans le Fils de Dieu fait homme se trouvent deux natures et une seule personne (3). Passant de là à ce mystère même des personnes divines n'étant qu'un seul Dieu, mystère qui avait troublé l'intelligence de Roscelin et l'avait jeté dans l'hérésie, il s'efforce de déchirer quelques-uns des voiles qui le couvrent par deux comparaisons, l'une tirée d'Adam et d'Abel (4), la seconde empruntée à ces trois choses : la source, le ruisseau, le lac. Cette dernière comparaison mérite d'être rapportée ici tout entière à cause de sa beauté, et parce qu'elle montre comment saint Anselme savait mettre les questions les plus subtiles et les plus ardues à la portée de toutes les intelligences en donnant en quelque sorte un corps à ses enseignements les plus métaphysiques et les plus abstraits.

« Et s'il nie que trois puisse être dit d'un et un de trois, sans « que les trois se disent mutuellement l'un de l'autre comme « nous faisons touchant ces trois personnes qui sont un seul Dieu, « parce qu'il ne le voit pas dans les autres êtres et qu'il ne peut « le comprendre en Dieu, qu'il souffre un peu qu'il y ait en Dieu « quelque chose que son intelligence ne peut pénétrer. Qu'il ne « compare pas la nature qui est au-dessus de tout et qui n'est

(1) Cap. IV.
(2) Cap. V.
(3) Cap. VI
(4) Cap. VII.

« soumise ni aux lois du temps et de l'espace ni à celle de la com-
« position des parties, aux choses qui sont limitées par le temps
« et l'espace et qui sont composées de parties. Qu'il veuille donc
« bien croire qu'il se trouve dans cette nature suprême ce qui ne
« saurait se trouver dans les autres choses; qu'il s'en rapporte
« sur ce point à l'autorité de l'Église, et qu'il ne dispute point
« contre elle (1).

« Voyons cependant si, même dans les choses qui dépendent du
« temps et de l'espace, et qui sont composées de parties, on ne
« pourrait pas trouver quelques traces de ce que cet homme ne
« veut pas admettre en Dieu. Supposons une source d'où naît et
« coule un ruisseau qui va former un lac : appelons-la le Nil. Ce
« n'est pas indistinctement que nous appliquons ces trois noms :
« source, ruisseau, lac. Nous n'appelons pas source le ruisseau ou
« le lac; nous ne donnons pas le nom de ruisseau à la source ni
« au lac ; et nous ne désignons pas par le nom de lac la source et
« le ruisseau. Cependant la source s'appelle le Nil; le ruisseau s'ap-
« pelle le Nil, le lac s'appelle le Nil. La source et le ruisseau sont
« tous les deux le Nil; la source et le lac, tous les deux le Nil; le
« ruisseau et le lac, encore le Nil; enfin ces trois, la source, le ruis-
« seau et le lac, sont également le Nil. Cependant il n'y a pas un
« Nil et un Nil. Qu'on appelle de ce nom un seul, ou deux, ou
« trois, il n'y a toujours qu'un seul et même Nil. La source, le ruis-
« seau et le lac sont donc bien trois, et il n'y a qu'un seul Nil, un
« seul fleuve, une seule nature, une seule eau. Cet un ne peut être
« appelé trois, car il n'y a ni trois Nils, ni trois fleuves, ni trois
« natures, ni trois eaux. L'un donc est dit ici de trois, et trois de
« l'un, mais non cependant les trois l'un de l'autre. Que s'il objecte
« que chacun des trois, la source, le ruisseau ou le lac, ou deux
« ensemble, ne sont pas le Nil complet, mais des parties du Nil,
« qu'il considère tout ce Nil depuis qu'il a commencé jusqu'à ce
« qu'il cessera d'être, et pour ainsi dire dans son existence entière;
« car il n'est pas tout entier en même temps ni au même endroit,
« et il ne sera complet que quand il cessera d'exister. En effet

(1) Cap. VII.

« le Nil a en cela une certaine ressemblance avec le discours, qui, « tant qu'il procède pour ainsi dire de la source de la bouche, « n'est pas complet, et quand il est complet, n'est déjà plus. Si « donc quelqu'un considère de cette façon et s'efforce de bien com- « prendre, il verra que tout le Nil est source, tout le Nil ruis- « seau, tout le Nil lac, sans pourtant que la source soit ruisseau ou « lac, que le ruisseau soit source ou lac, que le lac soit source ou « ruisseau. Car ce n'est pas cette source elle-même qui est ruisseau « ou lac, quoique cette même chose qui est source soit ruisseau et « lac, c'est-à-dire le même Nil, le même fleuve, la même eau, la « même nature (1). Ici donc trois sont affirmés d'un tout complet, « et un tout complet de trois, et pourtant ces trois ne sont pas mu- « tuellement affirmés l'un de l'autre. Toutefois cela est bien autre- « ment et plus parfaitement dans cette nature très simple, et très « libre à l'égard de toute loi de lieu, de temps ou de composition « de parties (2).

« Mais si cela se trouve en quelque manière dans une chose com- « posée de parties qui dépendent de l'espace et du temps, il n'est « pas incroyable que cela se trouve en Dieu, nature souveraine- « ment libre, d'une manière parfaite.

« Dans cette comparaison, un autre point encore mérite de fixer « notre attention. La source ne sort ni du ruisseau ni du lac. Le « ruisseau ne sort que de la source. Le lac sort de la source et du « ruisseau. Et ainsi le ruisseau tout entier sort de la source tout en- « tière et du ruisseau tout entier. C'est ce que nous disons du Père, « du Fils et du Saint-Esprit. Le ruisseau ne procède pas de la source « de la même manière que le lac procède de la source et du ruis- « seau : aussi n'appelle-t-on pas le lac ruisseau. De même le Verbe « ne procède pas du Père de la même manière que le Saint-Esprit « procède du Père et du Verbe : aussi ne donne-t-on pas au Saint-

(1) Il est difficile de faire passer comme on le voudrait et comme il le faudrait dans notre langue française non seulement des nuances d'idées, mais des idées très accentuées que le latin exprime par la différence des genres qui nous manquent : Non enim est *idem ipse fons qui* rivus et lacus, quamvis *idipsum* sit rivus et lacus *quod* est fons.

(2) A la différence du Nil, Dieu est tout entier en tout temps et en tout lieu. Il y a bien d'autres différences encore. Saint Anselme ne compare Dieu au Nil *que sous un rapport*.

« Esprit le nom de Verbe, ni le nom de Fils, mais un nom qui indi-« que sa procession.

« Je veux ajouter un mot encore. Je tiens à montrer dans cette « comparaison un certain point de rapport avec l'incarnation du « Verbe. C'est un rapport très éloigné sans doute, et peut-être « quelque lecteur le méprisera-t-il. N'importe. Je tiens à le faire « connaître, parce que si quelque autre l'exprimait devant moi, je « ne le mépriserais assurément pas. Supposons que le ruisseau soit « conduit de la source au lac par un tuyau ; ce ruisseau ne sera pas « un autre Nil que la source et le lac ; malgré cela ne devra-t-on « pas dire qu'il est le seul à être canalisé ? Il en est de même du Fils. « Il n'est pas un autre Dieu que le Père et le Saint-Esprit, et cepen-« dant il est le seul qui se soit incarné (1).

« Mais ces images terrestres sont bien loin de la nature souve-« raine. Levons, grâce à son secours, nos regards vers elle, et « contemplons en elle, jusqu'à un certain point, dans un résumé « rapide, les vérités qui viennent d'être exposées (2). »

Cela dit, le saint docteur reprend son vol vers les hauteurs de la métaphysique. On dirait un aigle qui s'est un instant reposé dans la plaine au milieu de la verdure et des fleurs, et qui se hâte de remonter sur les pics d'où il peut d'un coup d'œil embrasser d'immenses horizons.

Une fois sur ces sommets, Anselme non seulement oublie Roscelin, il semble même avoir oublié ses erreurs. Il ne discute plus, il contemple. Il fait ce que font les aigles, il fixe son regard sur le soleil, sur ce soleil qui n'a ni aurore ni déclin. Dieu, dit-il, c'est l'éternité. Les divers points de doctrine qu'il vient de traiter convergent vers cette proposition, dans laquelle il les ramasse, comme des rayons vers le centre d'une circonférence. Dans ce centre d'où tout part et où tout revient, Anselme voit tout.

Il y voit d'abord l'unité. Dieu, c'est l'éternité; or il n'y a qu'une seule éternité, simple et indivisible; il n'y a donc qu'un seul Dieu.

Il y découvre ensuite le mouvement et la vie, cette vie qui n'a ni commencement ni fin, et qui va du Père au Fils et au Saint-Es-

(1) Cap. VIII.
(2) Cap. IX.

prit, sans sortir de l'essence éternelle et une en trois personnes.

Roscelin avait amassé des ombres autour de l'un des points les plus obscurs de l'enseignement de l'Église. Anselme dissipe ces ombres et répand les lumières de sa haute raison sur les profondeurs mystérieuses au bord desquelles la foi nous conduit. C'est là tout ce qu'il veut. Son but n'est pas précisément de confondre Roscelin. Roscelin n'est rien pour lui, et si les écarts d'esprit de ce vulgaire dogmatiseur ne fussent point sortis du cercle de la philosophie, ils n'eussent obtenu d'Anselme que l'amnistie du dédain (1). Mais il avait eu la témérité de toucher à l'arche des vérités révélées, et le saint s'était ému. Les sophismes que Roscelin était venu répandre jusqu'en Angleterre avaient obscurci la notion du plus grand de nos mystères dans un certain nombre d'esprits. La charité commandait de venir à leur secours et de leur montrer l'inanité de la prétendue opposition que des idées fausses leur faisaient apercevoir entre la raison et le dogme catholique (2).

Pour atteindre ce but, ne fallait-il pas commencer par réfuter le nominalisme, c'est-à-dire le système philosophique qui avait conduit Roscelin à l'hérésie, et démontrer la vérité du réalisme modéré dont le saint apologiste va promener successivement le flambeau sur les points les plus obscurs du mystère de la Trinité? Outre que cette voie eût été fort longue, saint Anselme, meilleur juge que tout autre en cette matière, ne la crut point nécessaire. Estimait-il que la réfutation du nominalisme était implicitement contenue dans son argumentation toute philosophique pour établir la vraie doctrine? Pensait-il qu'il ne pouvait démontrer par la raison

(1) Ce n'est pas, bien entendu, que saint Anselme n'attachât pas d'importance à des erreurs purement philosophiques: nous voulons seulement dire qu'il regardait Roscelin comme un esprit de trop mince valeur pour les accréditer.

(2) Verumtamen sive adhuc ad lucem redierit (Roscelinus) sive non, quoniam sentio laborare plures in eadem quæstione, etiamsi fides in illis superet rationem quæ illis fidei videtur repugnare, non mihi videtur superfluum repugnantiam illam dissolvere. — Cap. I.

Roscelin, après avoir parcouru plusieurs villes de France, essaya de faire de la propagande en Angleterre. Il s'y rendit pendant les premières années de l'épiscopat de saint Anselme. Les dispositions hostiles du roi à l'égard du saint archevêque lui avaient fait concevoir l'espoir d'obtenir son appui. Mais Guillaume le Roux n'était pas homme à épouser des querelles dogmatiques. Il ne vit dans Roscelin qu'un brouillon, et il le chassa de son royaume.

elle-même la fausseté des interprétations de Roscelin sans mettre à nu le peu de fondement du système philosophique qui leur servait de point de départ? Nous ne savons au juste. Ce qui est visible, c'est que, dans ce traité, le saint a tenu à se placer uniquement sur le terrain du dogme catholique et de la vérité révélée. Ce n'est pas un écrit sur une question de philosophie que nous venons d'analyser : c'est la lettre d'un évêque au souverain pontife sur un des mystères de notre foi. C'est l'évêque qui parle, un évêque philosophe sans doute, mais avant tout interprète de la foi catholique et qui, pour être sûr de ne point errer dans son interprétation, se tient agenouillé devant le Vicaire infaillible de Jésus-Christ. Il enseigne, il explique, il juge et il condamne plus encore qu'il ne discute.

De plus, la méthode adoptée par saint Anselme dans cette réfutation tient à la nature même de son esprit. Nul n'eut plus que lui ce qu'un de nos poètes appelle :

L'esprit lion, le cœur enfant (1).

Dès que cet homme si doux et si condescendant dans le commerce ordinaire de la vie se transporte dans le domaine de l'abstrait, il devient intraitable. Le respect plein de bienveillance dont il ne se départ jamais à l'égard des personnes l'abandonne soudain en face des idées. Suivant lui, c'est déjà faire trop d'honneur à certaines aberrations grossières, comme le nominalisme par exemple, que de les condamner en passant. Cette raideur et cette fierté d'esprit de notre saint nous explique le ton de sa polémique. Il ne parle de Roscelin qu'une seule fois : c'est dans la préface de son livre, afin de faire connaître quelle en fut l'occasion. Mais dès qu'il est entré en matière, tout ressouvenir de l'hérésiarque semble s'être effacé de son esprit. Il ne s'agit plus que de *celui* qui affirme ou nie telle ou telle proposition : sorte d'être abstrait qui se confond dans sa pensée avec la proposition elle-même et qu'il traite rudement et de haut. « Il est évident, dit-il, que celui-là ne devrait pas être

(1) V. Hugo, *les Contemplations*, liv. VI, cont. xv.

« prompt à discuter sur des questions profondes, surtout quand on « ne peut tomber dans l'erreur sans danger (1). » Dans la question de l'Incarnation, « il boite des deux pieds (2) ».

Saint Anselme s'est peint lui-même, sans y prendre garde, dans le second chapitre de son livre. Il est un de ces aigles qui regardent le soleil en face. Des hauteurs qu'il habite il aperçoit avec pitié cette petite chauve-souris qui, là-bas dans le fond de la vallée, sort un instant de sa retraite, bat des ailes et rentre vite en injuriant la lumière qui l'éblouit.

(1) Cap. III.
(2) Cap. IV.

CHAPITRE XXXVI.

Fondation du prieuré de Notre-Dame des Prés (1092). — Hugues le Loup, comte de Chester, demande au saint abbé du Bec de lui amener lui-même une colonie de ses moines (1092). — Ce qu'était Hugues le Loup. — Ses instances réitérées auprès de saint Anselme. — Hésitations du saint. — Il se décide à partir pour l'Angleterre.

Parmi les domaines donnés à l'abbaye du Bec, il s'en trouvait un aux portes mêmes de Rouen dont nous avons déjà parlé. Il s'appelait Ermentrude (1). C'est là que, pendant la dernière maladie du Conquérant, saint Anselme, malade lui-même, s'était retiré. Guillaume, alors qu'il n'était encore que duc de Normandie, et son épouse Mathilde, avaient fait bâtir, en 1063, sur les terres de ce domaine une chapelle dédiée à la sainte Vierge; on l'y honorait sous le nom de *Notre-Dame des Prés,* qui lui venait probablement des vastes prairies environnantes. On l'appela aussi *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle,* parce que, selon quelques auteurs, c'est au moment où la duchesse Mathilde priait dans cette chapelle devant l'image de Notre-Dame que lui fut apportée la nouvelle de la victoire de Hastings qui la rendait reine d'Angleterre (2). En 1092, le duc Robert voulut achever l'œuvre de son père et de sa mère en établissant des moines du Bec sur ces terres que son père et sa mère leur avaient données. Ainsi fut fondé dès 1092, au moins en principe (3), le prieuré de Notre-Dame des Prés ou de Bonne-Nouvelle (4).

(1) D'après Dom Mabillon (*Ann. Ord. S. B.*, lib. LXII, t. IV, p. 641), ce domaine venait du patrimoine d'Herluin. Mais cela nous semble peu probable.

(2) Cf. *Gallia christiana*, t. XI, p. 239.

(3) Selon Dom Mabillon (*Ann. Ord. S. Ben.*, lib. LXVIII, t. V, p. 295), la fondation faite par le duc Robert en 1092 ne fut mise à exécution que plus tard par son frère Henry Beauclerc.

(4) *Chronicon Beccense*,, Migne, CL, 645. — Ms. latin 12884 de la Bibl. nat., fol. 159.

Au commencement de cette même année 1092, Anselme reçut du comte de Chester, Hugues d'Avranches, qu'on appelait aussi Hugues le Loup, l'invitation de se rendre auprès de lui et de lui amener une colonie de ses moines. Il y avait à Chester un monastère ancien occupé par des chanoines réguliers. Le comte avait pris toutes ses mesures pour les remplacer par des moines du Bec. Il ne manquait plus que le consentement d'Anselme et les moines. Hugues priait le saint abbé de lui en amener lui-même un nombre suffisant pour former une communauté. Il tenait aux moines, mais il tenait davantage encore à la visite d'Anselme, qui était pour lui un vieil ami. Leur amitié datait du temps déjà éloigné où le jeune seigneur de la cité d'Aoste visitait la Normandie en voyageur qui cherche partout les moyens de s'instruire. Il passa, nous l'avons dit, quelque temps à Avranches, assez longtemps pour se lier étroitement avec Hugues, qui alors était jeune aussi. Depuis ce temps-là, Anselme s'était fait moine et Hugues avait suivi son humeur guerrière. Mais ils étaient restés amis. Leurs caractères cependant étaient loin de se ressembler. Cet Hugues le Loup était vraiment un singulier personnage. Il s'était signalé sur tous les champs de bataille, et pour récompenser sa bravoure et sa loyauté le Conquérant lui avait donné le comté de Chester. Ce brave comte de Chester était un mélange bizarre des qualités les plus opposées. Prodigue, violent, querelleur, aimant les aventures, les bruyantes parties de chasse, le luxe et la bonne chère, traînant partout après lui une armée de valets, de bouffons et de chiens, adonné aux femmes et à toute sorte d'excès, d'un embonpoint tel qu'il pouvait à peine se remuer, peu scrupuleux sur les questions de justice quand ses intérêts étaient en jeu, il conservait au milieu de tous ces désordres de profondes convictions religieuses et des sentiments de foi qui se réveillaient de temps à autre avec une vivacité extraordinaire. Son chapelain, — car il avait un chapelain, et c'était un prêtre fort pieux, — son chapelain le prenait tel qu'il était, et, au lieu de se laisser décourager par ses écarts, il profitait de ses bons moments pour lui faire réparer, autant que possible, le mal qu'il avait commis et le ramener à ses devoirs. Il le prêchait aussi souvent qu'il pouvait, disent les vieilles chroniques, voire même, quand il le trouvait bien disposé, il le

grondait bien fort. Un moyen auquel il avait souvent recours pour l'édifier, parce qu'il en avait remarqué l'efficacité, était de lui citer les exemples de ceux qui s'étaient sanctifiés dans la vie militaire, tels que saint Maurice et saint Sébastien. En écoutant ces réprimandes et ces récits, le fier guerrier baissait la tête, gémissait de ses désordres et jurait qu'il n'y retomberait plus, et il y retombait à la première occasion. Au moins le voyait-on constamment honorer dans les autres les vertus qu'il n'avait pas le courage de pratiquer lui-même. Il aimait son chapelain parce qu'il reconnaissait en lui un homme de Dieu; il aimait les moines et il admirait l'héroïsme de leur vie; il aimait Anselme à cause de sa haute naissance, du charme de son caractère et de la sainteté de sa vie. Il aimait l'homme et il vénérait le saint.

S'il demandait à Anselme de lui amener lui-même une colonie de ses moines, c'était pour resserrer ainsi les liens qui l'unissaient à lui; c'était pour se procurer le bonheur de le revoir et de jouir quelque temps de sa présence; c'était aussi, on le crut du moins, dans l'espérance de le faire nommer à l'archevêché de Cantorbéry. Ce qui est sûr, c'est qu'Anselme le craignit. Le bruit courait en Angleterre que si l'abbé du Bec repassait la Manche, la considération extraordinaire dont il jouissait auprès de la noblesse et même auprès du brutal Guillaume le Roux ne manquerait pas de le faire choisir pour succéder à Lanfranc. Ce bruit était arrivé jusqu'aux oreilles du saint. Anselme ne pensait pas que cette dignité lui fût jamais offerte, et il était bien décidé à ne point l'accepter. Mais il ne voulait pas faire une démarche qui l'exposerait à passer dans l'esprit de plusieurs pour l'avoir désirée. La seule apparence d'ambition dans un moine lui semblait un scandale public. La crainte de ce scandale ne lui permit pas, quelque attrait qui l'y portât, de se prêter aux désirs de son vieil ami. Il pria le comte de Chester de vouloir bien l'excuser.

« Quelque temps après, — cette fois c'est Eadmer qui raconte, —
« quelque temps après, le comte tomba gravement malade. Il en
« avertit aussitôt Anselme et le supplia avec les plus vives instances
« de vouloir bien, en considération de leur ancienne amitié, venir
« sans retard prendre soin de son âme. « Si la crainte d'être nommé

« archevêque vous retient, lui écrivait-il, je vous donne ma parole « que tous les bruits répandus à ce sujet sont dépourvus de fon- « dement. Il serait peu convenable que Votre Sainteté refusât, « sans aucun empêchement, de me secourir dans une nécessité si « grande. »

« Malgré cela, Anselme persiste dans son refus; de son côté, le « comte s'obstine dans sa demande et redouble ses instances. Il en- « voie à l'abbé du Bec un troisième message ainsi conçu : « Si vous « ne venez pas me visiter, sachez que nul bonheur dans l'autre vie « ne vous délivrera de l'éternel regret de n'être point venu. — Des « angoisses me pressent de toutes parts, s'écrie alors Anselme. Si « je vais en Angleterre, je crains d'inspirer par là à quelques-uns « de faux soupçons. Ils pourront s'imaginer que mon voyage a pour « but d'obtenir l'archevêché de Cantorbéry. Si je n'y vais pas, je « manque à la charité que l'on doit avoir non seulement à l'égard « d'un ami, mais même à l'égard d'un ennemi. Si c'est un péché « d'y manquer à l'égard d'un ennemi, que sera-ce donc quand il « s'agit d'un ami? Or le comte de Chester est certainement pour « moi un ami de vieille date, et qui, en ce moment, a besoin de « moi, comme il le dit. C'est dans le besoin qu'on reconnaît un ami. « Si donc, à cause de la mauvaise opinion que les hommes sont ex- « posés à avoir de moi, je ne vais pas au secours de mon ami dans « son besoin, je commets un péché certain pour éviter le péché « douteux des autres. Voici donc ce que je ferai. Je me recomman- « derai à Dieu, moi et ma conscience, exempte de toute ambition « d'honneurs terrestres; je me rendrai par amour pour lui au désir « de mon ami. Que Dieu se charge du reste, et, pourvu que je con- « serve sa grâce, qu'il me préserve par sa miséricorde de tous les « embarras des affaires du monde (1). »

Ces dernières paroles de notre saint mettent à découvert le fond de son âme : un désir absolu d'éviter le péché, de conserver la grâce

(1) Cætera ipse Deus agat, et me salva gratia sua ab omni sæcularis negotii impedimento pro sua misericordia immunem custodiat. — *Hist. nov.*, lib. I.

Ce récit est emprunté non plus à la *Vie de saint Anselme* (*Vit. S. Anselmi*), mais à un autre ouvrage historique d'Eadmer intitulé : *Historia novorum*, dont nous parlerons plus loin.

de Dieu, et de faire sa volonté, dût-il pour cela se charger du fardeau des affaires temporelles, pour lesquelles il éprouve une si vive répugnance, et enfin un abandon sans réserve et plein de confiance en la Providence divine : « Maintenant que Dieu fasse le reste, *cætera Deus ipse agat.* » Ce récit d'Eadmer, reproduction fidèle de celui qu'il avait recueilli des lèvres du saint lui-même, nous permet de lire dans son âme comme dans un livre ouvert.

A demi décidé par les considérations qu'on vient de lire, Anselme partit pour Boulogne, où la comtesse Ida, mère du célèbre Godefroy de Bouillon, l'attendait pour conférer avec lui au sujet d'affaires qui intéressaient l'abbaye du Bec. Il prit avec lui deux de ses religieux, Dom Baudoin et Dom Eustache. De Boulogne ils pouvaient prendre la mer et se rendre en Angleterre. Mais les moines du Bec, témoins de la perplexité visible qui l'assiégeait, n'y comptaient pas. Peut-être en effet serait-il revenu de Boulogne au Bec sans aller plus loin. Mais, après qu'il y eut passé quelques jours, il reçut un message de ses moines. « Ils lui disaient que, s'il ne vou-« lait se rendre coupable d'un péché de désobéissance, il ne ren-« trât pas au monastère avant d'avoir traversé la Manche pour trai-« ter les affaires qui l'appelaient en Angleterre (1). »

Il paraît que ces affaires touchaient à des intérêts très graves (2), et les moines du Bec espéraient de ce voyage des avantages considérables pour leur congrégation. Ils connaissaient toute la répugnance du saint pour les dignités; ils se tenaient bien persuadés que, l'archevêché de Cantorbéry lui fût-il offert, il ne consentirait jamais à l'accepter; et ils ne pensaient pas que la crainte de quelques faux soupçons dût l'arrêter quand des intérêts aussi considérables étaient en jeu. Cette injonction de ses moines parut au saint abbé comme l'expression de la volonté de Dieu, il fit taire ses répugnances et ses scrupules et il partit pour l'Angleterre avec Dom Baudoin et Dom Eustache.

Anselme venait, sans le savoir, de quitter le Bec pour toujours. Ce cher monastère, dont ses religieux lui interdisaient en quelque

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.

(2) Exigebant etiam tunc temporis ecclesiæ sive valde necessariæ causæ ut Angliam pergeret. — Id., *ibid.*

sorte momentanément l'entrée, — ah! combien ils allaient le regretter! — le saint ne devait plus le revoir, si ce n'est longtemps après, et seulement en passant. Cette douce solitude où s'étaient écoulées les plus belles et les plus heureuses années de sa vie ne devait plus être pour lui qu'un souvenir.

CHAPITRE XXXVII.

Grands honneurs avec lesquels saint Anselme est reçu à la cour du roi d'Angleterre. — Remontrances qu'il adresse au roi. — Il établit ses moines à Chester. — Il est retenu cinq mois en Angleterre. — Il passe ces cinq mois dans une grande tranquillité. — Saint Anselme à Chester. — Aspect antique que cette ville a conservé. — Restes du monastère de Sainte-Werburge.

Le saint aborda à Douvres. Cantorbéry était sur son chemin. « Il « y arriva le sept septembre (1092), la veille de la Nativité de Notre-« Dame : à peine son arrivée eut-elle été annoncée que moines et « laïques se mirent à crier en foule que c'était un présage qu'il « deviendrait archevêque (1). » Le saint en fut littéralement effrayé. « Il s'éloigna de Cantorbéry le lendemain, dès le grand ma-« tin. On eut beau faire des instances pour l'engager à célébrer « la fête de la Nativité dans cette ville : il n'y voulut jamais con-« sentir (2). »

Anselme se remit donc en marche le jour même de la Nativité, et commença par aller rendre sa visite au roi et lui présenter ses hommages. Son arrivée fut un véritable événement qui mit tout le palais royal en émoi, et sa réception un vrai triomphe.

« A l'approche de l'abbé du Bec, tous les grands s'empressent « d'aller au-devant de lui et le reçoivent avec d'extraordinaires « marques d'honneur. Le roi lui-même, dès qu'on le lui a annoncé, « descend de son trône avec empressement, et, le visage rayonnant « de joie, se précipite à sa rencontre jusqu'à la porte de ses appar-« tements, il se jette à son cou et le serre dans ses bras avec effu-« sion, puis, le prenant par la main, il le conduit à son siège. Ils « s'assoient et se mettent à échanger des paroles gracieuses. Après

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.
(2) *Ibid.*

« cela, Anselme prie les assistants de vouloir bien se retirer, parce « qu'il désire entretenir le roi en particulier. Alors, laissant de côté « les affaires de son monastère qui étaient, pensait-on, le principal « motif de sa visite, Anselme fit connaître au roi les bruits qui cou- « raient sur son compte, et ne lui laissa ignorer aucune des choses « sur lesquelles il crut utile de l'avertir. Car presque tout le monde, « dans tout le royaume, tenait chaque jour sur le roi, tantôt en « secret, tantôt en public, des discours qui outrageaient la dignité « royale (1). »

Guillaume le Roux n'était guère accoutumé à s'entendre faire de pareilles remontrances. Si elles fussent venues de la part de tout autre que le saint abbé du Bec, elles l'eussent infailliblement jeté dans des transports de fureur, et elles auraient coûté cher à celui qui se les serait permises. La douceur, la majesté, l'air de sainteté d'Anselme le désarmèrent : il ne lui en témoigna ni colère ni ressentiment. Sa conduite n'en devint pas meilleure, mais du moins il avait entendu la vérité. Il connaissait la réprobation générale dont il était l'objet, les murmures, les gémissements, les scandales, les maux sans nombre que causait sa tyrannie.

En quittant la cour, où il ne fit que passer, le saint se rendit en toute hâte à Chester. Quand il y arriva, le comte était guéri. Il passa quelques jours auprès de lui, régla ce qui regardait l'établissement de ses moines, leur manda de venir au plus tôt, et, en attendant qu'ils fussent arrivés, il visita les autres parties de l'Angleterre où l'appelaient les affaires de sa congrégation. Les renseignements nous manquent sur la nature de ces affaires. Nous savons seulement qu'elles ne purent être terminées aussi promptement qu'Anselme le désirait et qu'il l'avait espéré. Les ajournements du roi, en particulier, sans le consentement duquel elles ne pouvaient être réglées, mirent la patience du saint abbé à une rude épreuve, en l'obligeant à rester loin de sa chère abbaye du Bec pendant cinq longs mois.

D'ailleurs ces cinq mois furent tranquilles : à la cour, personne ne parla au saint de l'archevêché de Cantorbéry. A Chester, il n'en

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. I.

fut pas question non plus. Les bruits qui étaient venus jusqu'en Normandie semblaient être tombés. Les deux moines qui accompagnaient le saint abbé ne manquaient pas de raconter l'alerte que lui avait donnée, sans le vouloir, la population de Cantorbéry, et on prenait des précautions autour de lui pour ne pas effrayer de nouveau sa modestie et troubler sa tranquillité. Pendant ces cinq mois, elle fut complète. Le saint trouvait que ses religieux avaient eu raison de le pousser à un voyage dont il espérait recueillir de grands avantages, et il se reprochait d'avoir attaché trop d'importance à de vains bruits.

Après quelques excursions, Anselme revint à Chester pour y installer ses moines. C'est au milieu d'eux qu'il passa la plus grande partie des cinq heureux mois qui précédèrent son élévation sur le siège primatial de Cantorbéry. Dieu lui laissait goûter un peu de repos avant de le jeter au milieu des luttes terribles qui remplirent presque tout le reste de sa vie.

Après Cantorbéry, Chester est la ville d'Angleterre où notre saint séjourna le plus longtemps.

Cette vieille et originale cité de Chester, bâtie comme une citadelle sur une éminence formée par des rochers, à l'extrémité sud-ouest du comté de ce nom, et environnée, comme d'un rempart naturel, par la belle rivière la Dée, qui va, à peu de distance de là, se jeter dans la mer d'Irlande, est un des lieux dans lesquels, à cause de sa physionomie antique, il est le plus facile de replacer par la pensée saint Anselme et ses moines.

A peine a-t-on fait quelques pas dans Chester qu'on se croirait en plein moyen âge.

Dans ces rues d'où l'on monte de chaque côté à des galeries aux toits supportés par des piliers massifs et bordées de balustrades aux formes étranges, sortes de corridors monastiques qui s'étendent devant de longues rangées de maisons à l'aspect archaïques l'imagination est à l'aise pour voir passer le capuchon du moine bénédictin et la coiffe de mailles du guerrier normand.

En suivant la promenade circulaire tracée au pied des hautes murailles qui font entièrement le tour de la ville et lui donnent, aujourd'hui encore, l'apparence d'un immense château fort, on

croit voir le vieux comte de Chester prendre son ami l'abbé du Bec par la main et lui montrer, du haut de ces remparts d'où la vue s'étend au loin sur de riches campagnes et des horizons pittoresques, les terres qu'il donne à ses moines.

Quand on se trouve en face de cette vieille cathédrale de Chester, un peu massive, mais imposante, dans l'architecture de laquelle, le long des siècles, tous les styles semblent s'être réunis; quand en y entrant on entend, comme nous les avons entendues nous-même, des voix fraîches et pures sortir d'une salle dont l'entrée donne sur le porche même de ce majestueux édifice, et qui fut une des salles du monastère habité par saint Anselme et ses moines (1); quand, à peine entré, on vous montre *la chapelle de Sainte-Marie* (2); quand enfin, d'un regard ému, on considère les restes superbes encore de ce magnifique monastère de Sainte-Werburge (3), les beaux cintres du vestibule, le réfectoire, la salle du chapitre, on se surprend à se demander si saint Anselme n'est pas là, et si ses moines ne vont pas sortir de leurs cellules et entrer dans cette vaste cathédrale (4) pour y célébrer l'office divin.

Mais l'illusion n'est pas longue. Les nombreux outrages que le temps et, plus encore, la main des hommes ont infligés à ces ruines, la nudité de la cathédrale et le dépouillement de ses murs, mille signes tristes vous avertissent que Dieu n'habite plus dans ce temple vide, et qu'en le chassant de sa demeure, l'hérésie a également chassé les moines de leur cloître.

(1) De tout ce qui se rapporte au culte extérieur, les protestants n'ont guère conservé que le chant, qu'ils cultivent avec soin. Chaque cathédrale a son école de chant. Celle de la cathédrale de Chester est installée dans les bâtiments de l'ancien monastère de Sainte-Werburge.

(2) C'est le nom que cette chapelle porte encore aujourd'hui : *Saint Mary's chapel*, et, circonstance qui mérite d'être notée, c'est dans cette chapelle que se fait tous les jours, en public, la prière du matin.

(3) Ce monastère était placé sous le patronage de sainte Werburge et il portait son nom.

(4) La cathédrale de Chester a 350 pieds de long sur 75 de large.

CHAPITRE XXXVIII.

Les grands du royaume font consentir le roi à ce que des prières soient faites dans toutes les églises d'Angleterre pour obtenir un digne archevêque de Cantorbéry. — Le roi tombe dangereusement malade. — Saint Anselme est nommé archevêque de Cantorbéry. — Résistance qu'il oppose à son élection (6 mars 1093).

Le silence au sujet de l'espoir d'avoir le saint abbé du Bec pour archevêque de Cantorbéry ne se faisait qu'autour de lui. On s'en entretenait partout ailleurs et cette espérance grandissait chaque jour. La présence en Angleterre d'un homme capable d'occuper le siège primatial ravivait chez les grands du royaume le regret de le voir vacant. Quand, aux fêtes de Noël (1092), ils vinrent, selon l'usage, à la cour plénière du roi, ils se communiquèrent leurs pensées à cet égard, et le mécontentement de chacun, s'accroissant de celui de tous les autres, leur donna de l'audace. Ils s'entendirent pour adresser des remontrances au roi.

Quand ils agissaient isolément, les seigneurs ne pouvaient rien; mais dès qu'ils se coalisaient, ils devenaient capables de faire au roi une opposition avec laquelle il avait à compter.

Les grands, après avoir délibéré entre eux sur la manière dont ils s'y prendraient pour faire entendre leurs réclamations au tyran, s'arrêtèrent à un parti « qui paraîtra étrange à la postérité, » dit Eadmer. « Ils décidèrent qu'ils iraient trouver le roi, leur seigneur, « et qu'ils le supplieraient de permettre que dans toutes les églises « d'Angleterre on adressât des prières à Dieu pour qu'il inspirât « au roi le choix d'un digne pasteur capable de relever de ses ruines l'Église de Cantorbéry et par elle les autres Églises (1). »

En recevant cette requête à laquelle il était loin de s'attendre,

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.

Guillaume ne put contenir sa colère. Ce qui la portait au comble, c'est qu'il se voyait dans la nécessité de faire droit à cette demande et dans l'impuissance de sévir contre ceux qui la lui adressaient. « Oui, s'écria-t-il avec emportement, faites prier tant que vous « voudrez, mais soyez sûrs d'une chose, c'est que toutes vos prières « ne m'empêcheront pas d'en agir à ma guise. » Il ne savait pas que la prière bien faite, et particulièrement la prière en commun, met à notre disposition la puissance même de Dieu, et que cette toute-puissance a des secrets merveilleux pour incliner la volonté de l'homme, tout en respectant sa liberté, du côté où il lui plaît.

Les seigneurs, sans s'inquiéter de la colère du roi, se concertèrent aussitôt sur les moyens à prendre pour user de l'autorisation qu'ils venaient de lui arracher. La première chose à faire était de rédiger la formule de prière qui serait récitée dans toutes les églises. Les évêques étaient présents à la cour, et c'est eux que ce soin regardait. Mais ils avaient, sinon au milieu d'eux et à la cour même, au moins dans le voisinage, le saint abbé du Bec. Personne, tous le savaient, ne pouvait composer cette prière aussi bien que lui. C'est à lui qu'ils s'adressèrent d'un commun accord. Le saint résista très vivement, mais les instances des évêques devinrent telles qu'il se vit forcé de se rendre à leurs désirs. Il rédigea donc la prière qu'on lui demandait, et en donna lecture aux évêques et aux seigneurs assemblés. Elle répondit, ce qui n'était pas peu dire, à l'attente générale : on entendit même l'assemblée témoigner hautement et d'un commun accord son admiration pour la sagesse et la perspicacité dont le saint avait fait preuve en cette circonstance.

Les seigneurs et les évêques quittèrent la cour, et bientôt toutes les églises d'Angleterre retentirent de supplications qui ne devaient pas tarder à toucher le cœur de Dieu.

La modestie du saint eut à souffrir de l'honneur qui lui avait été fait dans cette occasion, mais en même temps il y vit une preuve que personne ne le regardait comme un candidat à l'archevêché de Cantorbéry. Autrement on n'eût pas songé, croyait-il, à lui demander un pareil service. On n'avait pu avoir l'intention de lui faire composer une prière pour obtenir qu'il fût élu lui-même.

Anselme retourna à Chester au milieu de sa famille religieuse

plus rassuré que jamais. Il venait cependant de coopérer, sans le savoir, à son élévation à la dignité qu'il redoutait si fort ; et l'heure n'était pas loin où il allait se voir forcé de courber ses épaules sous ce terrible fardeau.

Comment la chose arriva, nous allons le laisser raconter par le jeune moine anglais qui devint quelques mois plus tard le secrétaire intime du saint, et qui, se trouvant sur les lieux, suivait de près les circonstances de ce grand événement et les entendait immédiatement rapporter par les témoins les plus dignes de foi.

Il est bon de placer au début même de ce récit une date qu'Eadmer ne nous donne qu'à la fin. C'était au commencement de mars de l'an 1093.

« Il arriva qu'un jour un des grands du royaume, s'entretenant « familièrement avec le roi, fut amené par le cours de la conversa- « tion à lui dire : « Nous n'avons jamais vu un homme d'une aussi « grande sainteté qu'Anselme, abbé du Bec. Il n'aime que Dieu, et « ne désire rien, toute sa conduite le prouve, absolument rien de ce « qui passe. » Le roi se prit alors à ricaner. « *Vraiment,* dit-il, *pas* « *même l'archevêché de Cantorbéry?* — Non, reprit l'interlocuteur « du roi. Il n'aime pas même, ou plutôt il n'aime surtout pas l'ar- « chevêché de Cantorbéry. C'est ma conviction, et celle de beau- « coup d'autres. — Et moi, reprit Guillaume avec énergie, et moi « je vous dis que s'il entrevoyait quelque chance de l'obtenir, il s'y « emploierait avec empressement et s'y prendrait des pieds et des « mains. Mais, par le saint Voult de Lucques (1), ajouta-t-il en « employant son serment accoutumé, il ne sera ni pour lui ni pour « aucun autre, et il n'y aura, tant que je vivrai, pas d'autre ar- « chevêque que moi (2). »

« A peine le roi eut-il proféré ces paroles, qu'il fut saisi d'une « maladie fort grave qui l'obligea à se mettre au lit. Le mal fit de « rapides progrès, et Guillaume fut bientôt sur le point de rendre « le dernier soupir.

(1) *Per sanctum vultum de Luca.* Ce saint Voult de Lucques était une image du crucifix attribuée à Nicodème, que l'on disait avoir été amenée miraculeusement de la Palestine à Lucques, en Italie.

(2) Ce fait est également rapporté par Guillaume de Malmesbury (*De gest. pontif. Angl.,* lib. I).

« A cette nouvelle, tous les grands du royaume accourent. En « même temps que la noblesse, les évêques et les abbés environ-« nent le lit du royal malade. Comme on n'attend plus que sa mort, « on lui suggère de penser au salut de son âme, d'élargir des « captifs détenus contre toute raison, de remettre les dettes injus-« tes, de rendre à la liberté, en leur donnant des pasteurs, des « Églises réduites en servitude, et surtout l'Église de Cantorbéry, « dont l'oppression, disent au roi ceux qui l'entourent, est incon-« testablement une grande humiliation du catholicisme en Angle-« terre.

« Pendant ce temps-là, Anselme, qui ne savait rien de ce qui se « passait, se trouvait dans une maison de campagne dans le voisi-« nage de Glocester, où le roi était malade. On lui mande de se « rendre auprès de lui avec toute la célérité possible, afin de l'aider « à bien mourir. A cette nouvelle, Anselme accourt en toute hâte. « On l'introduit auprès du roi et, le prenant à part, on lui demande « ce qu'il croit le plus utile au salut de son âme. Le saint commence « par s'informer de ce qu'on lui a conseillé en son absence. Il « écoute, approuve et ajoute : « La sainte Écriture nous dit : *Pour « revenir au Seigneur, commencez par la confession* (1). Il me semble « donc que le roi doit d'abord faire une confession sincère de tous « les péchés par lesquels il sait avoir offensé Dieu et promettre sin-« cèrement aussi de s'en corriger, s'il revient à la santé. Ensuite, « qu'il donne, sans aucun retard, des ordres pour faire exécuter ce « que vous lui avez conseillé. »

« Tous approuvent cet avis, et le chargent de recevoir la confes-« sion du roi. On instruit aussi le malade de ce qu'Anselme venait « de décider. Il se montre disposé à se conformer à tout ce que le « saint exigera de lui, et déclare que, s'il guérit, il exécutera de « point en point toutes ses prescriptions et se conduira pendant tout « le reste de sa vie selon les règles de la douceur et de la justice. Il « engage sa parole, prend les évêques à témoin entre Dieu et lui, et « les charge d'aller, à sa place, offrir sa promesse au Seigneur en « la déposant sur l'autel.

(1) *Præcinite Domino in confessione* (Ps. CXLVI, 7). Le saint donne ici à ce passage des psaumes un sens de circonstance.

« On rédige un édit, muni du sceau royal, qui ordonne la mise en « liberté des prisonniers dans toute l'étendue du royaume, exonère « tous les débiteurs du roi, et déclare toutes les offenses contre sa « personne livrées à un éternel oubli. De plus, cet édit promet à « toute la nation de bonnes et saintes lois, une rigoureuse justice « et un examen sévère des délits propre à effrayer ceux qui se- « raient tentés de se laisser aller au crime.

« La joie est universelle. De tous les côtés s'élèvent des actions de « grâces avec des prières pour que Dieu conserve un si grand roi.

« Cependant tous les gens de bien s'efforcent de persuader au roi « de faire cesser le long veuvage de l'Église mère du royaume, en « lui donnant un pasteur. « Très volontiers, répond Guillaume, « c'est précisément ce à quoi je pense. » On pose alors la question de « savoir quel est le sujet le plus digne de cette charge. Tous les « regards se fixent sur le roi. On attend qu'il ait fait connaître sa « pensée. « Celui qui mérite le mieux cet honneur, dit alors Guil- « laume, c'est l'abbé Anselme. — Oui, c'est Anselme! s'écrièrent « aussitôt tous les assistants à la fois, il est tout à fait digne de cet « honneur. » En entendant ainsi prononcer son nom, Anselme de- « vient pâle d'effroi. On essaye de l'entraîner de force auprès du lit « du roi pour qu'il reçoive de sa main la crosse, signe de l'investiture « de l'archevêché. Mais il résiste de toutes ses forces ; il s'écrie que « la chose est impossible et qu'une foule de raisons s'y opposent.

« Alors les évêques le conduisent dans un autre appartement, et « là, seuls avec lui, ils lui disent : « *Mais que faites-vous? A quoi* « *pensez-vous? Pourquoi essayez-vous ainsi de résister aux desseins* « *de Dieu? Vous voyez bien que la religion chrétienne a presque* « *disparu de l'Angleterre, que la confusion règne partout, qu'un* « *déluge d'abominations nous inonde, que de toutes parts la tyran-* « *nie de cet homme nous met en danger de mort éternelle, nous et* « *les fidèles confiés à nos soins; vous pouvez venir à notre aide, et* « *vous refusez de le faire! Mais enfin à quoi pensez-vous donc,* « *étrange homme que vous êtes? Que devient votre bon sens? L'Église* « *de Cantorbéry, dont l'oppression retombe sur nous tous et nous ac-* « *cable, vous appelle, vous recherche avec anxiété comme son li-* « *bérateur, et vous, sans vous inquiéter de sa liberté, sans vous*

« *mettre en peine de notre délivrance, vous refusez de prendre part*
« *aux travaux de vos frères, et ne songez qu'à vous ménager un*
« *oisif repos!*

« A tout cela Anselme répondit : « *Attendez, je vous prie, at-*
« *tendez! Prêtez-moi votre attention! Oui, je l'avoue, vos tribula-*
« *tions sont grandes et vous avez besoin de secours. Mais considérez,*
« *je vous en conjure, que je suis déjà vieux et incapable de tout*
« *travail! Je ne puis travailler pour moi-même, comment pourrais-*
« *je soutenir le travail nécessaire pour gouverner toute l'Église*
« *d'Angleterre? D'ailleurs, depuis que je suis moine, j'ai constam-*
« *ment détesté les affaires séculières : ma conscience m'en rend le*
« *témoignage. Jamais je ne m'y suis appliqué de plein gré, parce*
« *que je n'y trouve rien qui me charme ou me plaise. Laissez-moi*
« *donc en paix, et, dans votre propre intérêt, ne m'embarrassez*
« *pas dans des affaires que je n'ai jamais aimées!*

« — *N'importe!* répliquent les évêques, *acceptez sans hésiter la*
« *charge de primat. Marchez à notre tête dans la voie de Dieu!*
« *Parlez seulement; ordonnez ce que nous avons à faire, et nous*
« *sommes à vos ordres. Ce que vous aurez commandé, nous ne*
« *serons pas en retard pour l'exécuter avec obéissance. Intercédez*
« *pour nous auprès de Dieu, et nous réglerons à votre place les*
« *affaires séculières.*

« — *Mais ce que vous dites là est impossible!* s'écrie alors Anselme.
« *Je suis abbé d'un monastère étranger. Je dois obéissance à mon*
« *archevêque, soumission à mon prince; assistance et conseil à mes*
« *moines. Autant de liens qui m'enchaînent. Je ne puis abandonner*
« *mes moines sans leur consentement, me soustraire à l'autorité de*
« *mon prince sans sa permission, ni violer, sans exposer le salut de*
« *mon âme, l'obéissance que je dois à mon archevêque, s'il ne m'en*
« *exempte lui-même.*

« — *Tout cela est facile à arranger,* répondent les évêques, *on ob-*
« *tiendra sans peine le consentement de tous.* — *Non! non!* s'écrie
« Anselme. *Il n'en est absolument rien. Les choses ne s'arrangeront*
« *pas comme vous le pensez.* »

« Alors les évêques entraînent le saint dans la chambre du roi
« et jusque vers son lit, et lui exposent son obstination. « *O An-*

« *selme, que faites-vous?* lui dit le malade. *Pourquoi me livrez-vous* « *aux flammes éternelles? Souvenez-vous, je vous prie, de l'amitié* « *constante que mon père et ma mère ont eue pour vous, et de celle* « *que vous leur avez vous-même toujours témoignée. Au nom de* « *cette amitié, je vous en conjure, ne laissez pas périr le corps et* « *l'âme de leur fils! Car ma perte est certaine, si je meurs avec* « *l'archevêché entre mes mains. Venez donc à mon secours, vous,* « *seigneur mon Père! Oui, venez à mon secours et acceptez cet ar-* « *chevêché dont l'accaparement causerait ma perte, et, je le crains,* « *ma perte éternelle.* »

« L'émotion gagne les assistants. Anselme seul demeure impassi- « ble, et persiste dans son refus. L'attendrissement des témoins de « cette scène se change alors en indignation. Tout hors d'eux- « mêmes, ils lancent au saint les interpellations les plus violentes. « *Mais quelle folie s'est donc emparée de vous?* lui crient-ils. *Vous* « *bouleversez le roi, et, à force de le bouleverser, vous le réduisez* « *à l'extrémité et, au moment où il est sur le point de mourir, vous* « *ne craignez pas de l'affliger encore par votre obstination? Eh* « *bien! sachez-le, tous les troubles, toutes les oppressions, tous les* « *crimes qui se déchaîneront désormais sur l'Angleterre vous seront* « *imputés, si vous ne les prévenez aujourd'hui en acceptant la* « *charge pastorale.* »

« Dans son angoisse, Anselme se tourne alors vers les moines, « Dom Baudoin et Dom Eustache, qui l'accompagnent : « *Ah! mes* « *frères*, leur dit-il, *pourquoi ne m'aidez-vous pas?* »

« En disant cela, il était dans des transes, — Dieu m'est témoin « que je ne mens pas, car c'est Anselme qui l'assurait lui-même « plus tard, — il était dans des transes telles que si on lui eût donné « le choix entre la mort et la dignité archiépiscopale, il eût, sauf « la soumission à la volonté de Dieu, préféré de beaucoup la « mort.

« *Si telle est la volonté de Dieu,* lui répond Dom Baudoin, *est-ce* « *nous qui pouvons nous y opposer?* » A ces mots de Dom Baudoin, « le saint fond en larmes, et, saisi d'une violente hémorragie, il « perd le sang par le nez en grande abondance. Les assistants com- « prennent quel brisement de cœur il éprouve. « *Oh! malheur,* dit

« le saint à Dom Baudoin au milieu de ses larmes, *que ton appui* « *est vite brisé!* »

« Le roi, voyant que tous les efforts étaient inutiles, ordonne à tous « les assistants de se jeter aux genoux d'Anselme, afin d'essayer « de le fléchir. Tous tombent aussitôt à ses pieds. Mais Anselme se « met lui-même à genoux devant eux; il ne se départ point de sa « résistance (1).

« Les assistants s'emportent contre lui, et se reprochent à eux-« mêmes de perdre ainsi le temps à écouter ses objections : « *Une* « *crosse! une crosse!* s'écrient-ils, *qu'on apporte une crosse!* » Ils « saisissent le saint par le bras droit; les uns le tirent malgré sa résis-« tance; les autres le poussent; on l'approche du lit du roi. Le roi

(1) Saint Anselme, on le voit par ce récit, fut élu *par tous les gens de bien*, *a bonis quibusque*, comme s'exprime Eadmer. Ils laissent le roi, par déférence, prononcer le nom qui était dans la pensée de *tous*, et, ce nom prononcé, seigneurs et évêques, tous disent à Anselme : « Nous aussi, nous vous choisissons. C'est vous que nous voulons. »

D'après Orderic Vital, le roi avait préalablement consulté ceux qu'il appelle *seniores*, et ils lui avaient indiqué Anselme : *Concorditer omnes ipsum* (*Anselmum*) *elegerunt in nomine Domini* (*Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. VIII).

Un autre contemporain, Milon Crispin, biographe de Dom Guillaume, successeur immédiat de saint Anselme au Bec, raconte l'élection du saint de la même manière. (Migne, CL, 715.)

Selon Jean de Salisbury, qui écrivit une *Vie de saint Anselme* très estimée, une trentaine d'années après la mort du saint, « ce fut d'après le conseil des sages que le roi « porta son choix sur Anselme, *sapientium motus consilio acquiescit ut in archiepis-* « *copum promoveatur Anselmus.* (*Vit. S. Anselmi*, cap. VII. — Migne, CXCIX, 1022.)

Le moine contemporain de saint Anselme et de Gondulfe, qui a écrit la vie de ce dernier, raconte qu'il y eut une coalition formée par les grands pour obtenir du roi qu'il nommât saint Anselme archevêque, et que Gondulfe, l'ami intime du saint, y donna les mains : *hujus rei voluntarius cooperator extitit.* Tous le choisirent du consentement du roi, *ipso* (*rege*) *annuente, omnes pariter Anselmum eligunt.* (Migne, CLIX, 826.)

Gondulfe écrit aux moines du Bec que leur abbé a été élu archevêque *par le clergé et le peuple : cleri quoque et populi petitione et electione.* (*S. Ans. Epist.*, III, 3.)

Dom Osbern, moine de Saint-Sauveur, se sert de cet argument pour décider le saint à accepter la dignité primatiale. (*S. Ans. Epist.*, III, 2.)

Saint Anselme lui-même écrit à ses moines qu'il ne croit pas pouvoir résister plus longtemps sans péché au choix de *ceux qui l'ont élu*, *nescio quomodo me sine peccato possim evolvere ab hac me eligentium intentione.* (*Epist.*, III, 7.)

Tous ces témoignages n'ont pas empêché M. Freeman, un des plus remarquables historiens anglais, d'écrire que « saint Anselme n'eut pas le moindre scrupule de recevoir « l'archevêché de Cantorbéry comme un don qui venait exclusivement de la munificence « du roi, sans se soucier du droit électif d'aucun corps ecclésiastique : We do not find « Anselm expressing the slighest scruple as to receiving the archbishopric by the gift « of the king only without any reference to the elective rights, etc. » (*Norman Conquest*, vol. V, p. 137.)

« lui présente la crosse ; mais Anselme ferme la main et refuse absolument de la recevoir. Il serre les doigts de toute sa force. Les « évêques essayent de les ouvrir et de lui faire saisir la crosse ; ils « y mettent tant de violence qu'ils arrachent au saint des cris de « douleur. Malgré les cris du saint, ils redoublent d'efforts. Pendant « quelque temps c'est en vain. Ils parviennent enfin à lui faire ouvrir l'index ; mais le saint le referme aussitôt. On se borne alors « à appliquer la crosse contre sa main fermée, et la main des évêques l'y tient étroitement fixée. Aussitôt un cri s'échappe de « toutes les bouches : *Vive l'archevêque ! vive l'archevêque !* Les « évêques et tout le clergé avec eux entonnent le *Te Deum* et portent plutôt qu'ils ne conduisent l'archevêque élu à l'église voisine. « Anselme résistait tant qu'il pouvait. *Ce que vous faites est nul,* « s'écriait-il, *ce que vous faites est nul !* »

« Quand on eut terminé à l'église les cérémonies d'usage en pareille circonstance, Anselme retourna vers le roi. « *Je vous assure,* lui dit-il, *que vous ne mourrez pas de cette maladie, et je* « *tiens à ce que vous sachiez que vous pourrez revenir sur tout ce* « *qui a été fait à mon égard ; car je n'ai pas consenti et je ne consens encore pas à le ratifier* (1). » Cela dit, Anselme tourna le dos « au roi et se retira.

« Les évêques et toute la noblesse l'accompagnèrent par honneur.

(1) On trouve le même récit avec de légères variantes dans Guillaume de Malmesbury. (*De gest. pontif. Angl.*, lib. I. — Migne, CLXXIX, 1483.)

Il est bien clair d'après ce récit, confirmé par les historiens contemporains, que saint Anselme ne reçut pas l'investiture des mains du roi, puisqu'on ne fit qu'approcher une crosse de sa main fermée, pendant qu'il résistait de toutes ses forces (toto conamine restitit) et qu'il protestait qu'il ne consentait à rien et que tout ce qui se faisait était nul : *nihil est quod agitis.* Pour qu'on ne puisse pas prétendre qu'il a consenti, sinon dans le moment même, au moins peu de temps après, à cette tradition de l'archevêché par la remise de la crosse faite d'une manière quelconque, il va trouver le roi et en présence de tous, il lui déclare qu'il n'a consenti à rien, qu'il ne consent encore à rien, qu'il ne ratifie rien, qu'il peut revenir sur tout ce qui a été fait, que tout cela est nul. Quand, plusieurs mois plus tard, saint Anselme, cédant enfin aux conseils et aux ordres les plus autorisés, se décide à accepter l'archevêché, il le fait, non parce que le roi l'a nommé, et encore moins parce qu'il a approché une crosse de sa main fermée, cérémonie qu'il a déclarée nulle, mais pour obéir à sa conscience et à la volonté de Dieu manifestée par la volonté de ceux qui l'ont élu. Il est surtout impressionné par le fait de son élection, par l'unanimité et les instances qui l'ont accompagnée. Il l'écrit à ses moines du Bec. Au cours de sa lettre, il s'adresse à Dieu en ces termes : Tu vides, et tu esto testis meus quia sicut mihi mea conscientia dicit, nescio quomodo me sine peccato possim evolvere ab hac

« Quand ils furent à quelque distance, le saint leur dit : « *Savez-« vous ce que vous voulez faire? Vous voulez atteler sous le même « joug un taureau indompté et une pauvre vieille brebis. Qu'en arri-« vera-t-il? Le taureau furieux traînera çà et là à travers les ronces « et les épines la brebis qui aurait pu produire de la laine, du lait et « des petits agneaux, et, en l'empêchant de rien donner de tout cela, « il la rendra inutile à elle-même et aux autres. Pourquoi avez-vous « essayé d'atteler ainsi une brebis et un taureau? Remarquez bien « que l'Église est une charrue. L'apôtre nous dit : Vous êtes le « champ de Dieu* (1). *Cette charrue est conduite en Angleterre par « deux grands bœufs, le roi et l'archevêque de Cantorbéry. L'un re-« présente la justice et la puissance séculière; l'autre la doctrine « et la discipline. L'un des deux, Lanfranc, est mort. L'autre, tau-« reau indomptable et furieux, vient de s'atteler jeune encore à « cette charrue et vous voulez m'accoler, moi vieille et faible brebis, « à ce terrible taureau! Vous me comprenez assez. Je voudrais vous « amener à renoncer à votre dessein. Si vous n'y renoncez pas, « voici ce qui arrivera, je vous le prédis. Tandis qu'on aurait pu « attendre de moi le lait et la laine de la parole de Dieu, et des « agneaux destinés à le servir, la barbarie du roi m'accablera de « mauvais traitements, et la joie avec laquelle vous me considérez « aujourd'hui comme votre sauveur sera changée en tristesse et en « chagrin, quand vous me verrez incapable de vous donner les « conseils et les secours que vous espériez. Vous arriverez ainsi à « faire retomber dans son veuvage cette Église que vous travaillez « à en retirer, et à l'y faire retomber, ce qui est pire encore, du « vivant même de son pasteur. Et à qui ces maux devront-ils être « imputés, sinon à l'imprudence qui vous aura fait associer ma fai-« blesse à la farouche humeur du roi? Quand j'aurai été ainsi op-« primé, aucun d'entre vous n'osera lui résister, et nul doute qu'il*

me eligentium intentione... ut non audeam religiosis precibus eorum et magno, sicut mihi ostendunt, desiderio pertinaciter contradicere. (*Epist.*, III, 7.)

On voit par là ce qu'il faut penser des assertions de M. Freeman quand, dans l'ouvrage précité, il raconte avec une parfaite assurance que « Anselme reçut la crosse de « la main du roi et qu'il se mit peu en peine des défenses d'Hildebrand par rapport « aux investitures. »

(1) *Dei agricultura estis.* (Corinth., III, 9.)

« *n'en vienne à vous fouler tous aux pieds, comme il lui plaira.* »

« En parlant ainsi, Anselme fondait en larmes : il ne pouvait ca- « cher la douleur de son âme. Il congédia ceux qui l'accompa- « gnaient, et il se retira dans son appartement. »

Quand il fut seul, il repassa dans son esprit les scènes dont il venait d'être l'objet, et, dans le calme et le silence, il considéra de plus près qu'il ne l'avait encore fait le péril dont il était menacé. Alors sa douleur n'eut plus de bornes, et il se mit à pousser des sanglots déchirants. Ceux qui les entendirent, — on les entendait de loin, — accoururent à son secours. En voyant son visage décomposé, la frayeur les saisit. Ils crurent qu'il allait mourir ou perdre la raison, et comme on avait alors coutume de le faire en de pareils accidents, ils prirent de l'eau bénite, l'en aspergèrent et lui en présentèrent à boire (1).

« Ces choses se passaient l'an mil quatre-vingt-treize de l'Incarna- « tion de Notre-Seigneur, la veille des nones de mars (le 6 mars), « le premier dimanche de carême (2). »

(1) Ces détails que nous intercalons dans le récit d'Eadmer, c'est le saint lui-même qui les donne à ses moines du Bec dans une de ses lettres. Après leur avoir dit combien avaient été vives et sincères les résistances qu'il avait opposées à son élection le 6 mars, il ajoute : Quod ignorare nequiverunt illi qui ea die vultum meum inspexerunt, quando episcopi et abbates, aliique primates ad ecclesiam trahentes reclamantem et contradicentem rapuerunt, ita ut dubium videri posset utrum sanum insani, aut insanum traherent sani; nisi quia illi canebant et ego magis mortuo quam viventi colore similis, stupore et dolore pallebam; et illi qui postea, ipsa die, me inusitate lugentem, dolore rationem superante, cum intente mihi licuit cogitare et vestram dilectionem et onus quod meæ imbecillitati imponebatur, de longe audientes accurrerunt, et videntes me, aut animum aut sensum amissurum timuerunt; et hoc timore, aqua benedicta me aspergentes, eam mihi potandam porrexerunt. — *Epist.*, III, 1.

(2) Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.

CHAPITRE XXXIX.

Trois mois d'agonie. — Saint Anselme arrête miraculeusement un incendie à Winchester. — Le saint accepte l'archevêché de Cantorbéry. — Comment et pourquoi il arrive à se résigner.

Guillaume le Roux ne tint aucun compte des résistances d'Anselme. A partir du 6 mars 1093, il le considéra comme archevêque de Cantorbéry. Une ordonnance royale qui est parvenue jusqu'à nous (1) le mit immédiatement en possession des biens appartenant à l'archevêché de Cantorbéry. Le roi lui assigna pour résidence une des maisons qui faisaient partie des domaines de l'archevêque, et il chargea son ami Gondulfe, évêque de Rochester, de l'y accom-

(1) On sera bien aise de lire ici cette pièce curieuse :

« Willelmus rex Angliæ episcopis, comitibus, proceribus, vicecomitibus, cæterisque fidelibus suis, Francis et Anglis salutem. Sciatis me dedisse Anselmo archiepiscopo archiepiscopatum Cantuariensis ecclesiæ cum omnibus libertatibus et dignitatibus ad archiepiscopatum pertinentibus et sake et soke on stronde, et on stream on woden et on felden tolnes et beames gredbech et omnes alias libertates in terra et in mari super suos homines infra burgos et extra et super tot theines quot ecclesiæ Christi concessit Eduardus rex cognatus meus. Volo etiam ut monachi ecclesiæ Christi Cantuariæ pariter habeant in omnibus terris et tenementis suis omnes prædictas libertates in terra et mari, in aquis et viis, et in omnibus aliis locis quæ ad eos pertinent in tantum et tam pleniter sicut prædicti ministri exquirere debent. Portum etiam Sandwice et omnes exitus et consuetudines eis concedo et confirmo quas Odo, Bajocensis episcopus et Cantiæ comes eis concessit et carta sua confirmavit, et nolo pati ut aliquis hominum se intromittat de omnibus rebus quæ ad eos pertinent, nisi ipsi committere voluerunt, nec Francus, nec Anglus. »

Cette ordonnance est de 1093, mais nous ne savons sur quel document s'appuie Bartholomew Cotton (*Historia Anglicana*) pour la rapporter au 5 des calendes de mai. Le texte qu'on vient de lire est celui qui a été récemment imprimé dans plusieurs recueils et ouvrages historiques. Le recueil de documents manuscrits qui se trouve au *British Museum* sous ce titre : *Monumenta Britannica ex autographis Romanorum pontificum regestis, cæterisque documentis deprompta Marinus Marinius Tabulariis Vaticanis præfectus conlegit, digessit,* ajoute les trois signatures et il offre des variantes. On trouve également cette pièce, avec d'autres variantes encore, dans le ms. Cott. Titus C. IX. Il serait trop long de rapporter ici ces variantes. Nous dirons seulement

pagner et de pourvoir à ses besoins (1). De toutes les consolations humaines, la seule qui restât à notre saint était d'avoir à ses côtés, au milieu de l'époque la plus critique et la plus douloureuse de sa vie, l'homme qu'il aimait le plus au monde et dont il était le plus aimé.

Une autre mesure que le roi se hâta également de prendre fut d'envoyer demander le consentement de son frère le duc de Normandie, celui de l'archevêque de Rouen et celui des moines du Bec. Des courriers munis de lettres de sa part leur furent dépêchés à cet effet. Mais, au lieu de consentement, ils ne rapportèrent que d'énergiques protestations (2).

Anselme était la gloire de la Normandie, et le duc Robert n'était nullement disposé à le céder à l'Angleterre. L'archevêque de Rouen y avait plus de répugnance encore : à tous les autres motifs de tenir à conserver le saint se joignait chez lui celui d'une étroite amitié.

Mais c'est au Bec que les messagers du roi trouvèrent la résistance la plus vive. La nouvelle inattendue qu'ils apportaient jeta la consternation parmi les moines. « Aucun d'eux, raconte un des mem-« bres de la communauté, témoin des scènes douloureuses qui se « passèrent alors, aucun d'eux ne se souvenait d'avoir vu au Bec « une si grande désolation (3). » Cette désolation se répandit bien-

qu'elles autorisent, à notre avis, à adopter ce texte : *Sciatis me dedisse Anselmo archiepiscopo Cantuariensis ecclesiæ saca et socne on strande,* etc.

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.

(2) Interea missi sunt a Rege nuntii cum litteris in Nortmaniam ad comitem, ad pontificem Rothomagensem, ad monachos Beccenses, quatenus his quæ in Anglia de abbate Beccensi gesta fuerant, singuli quantum sua intererat assensum præberent. Sed quid? Plurima in hunc modum acta nihil apud eos profecerunt. Tandem tamen importuna ratione, etc. — Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.

Missique sunt in Nortmaniam cum litteris Regis ad archiepiscopum Rothomagensem et monachos Beccenses qui liberam eis cessionem impetrarent. Ille quoque rationem rei quæ petebatur diligenti lance pensantes, aliquantis controversiis prolatis, et eventilatis, tandem concesserunt. (Will. Malm., *De gest. pontif. Angl.*, lib. I.)

(3) Conturbati et contristati sunt Beccenses non modice, tantaque tribulatio inde orta est inter eos quantum nullus in cœnobio Becci antea viderat. Commota est tota provincia : conventus Becci patrem, episcopi et abbates, et omnes religiosi, simulque proceres, et mediocres terræ in commune doctorem præcipuum, et summum patronum se amittere lugebant. — *Vit. Guill. abb. Becc. tertii*, *auctore Milone Crispino cantore Becci,* Migne, CL, 715.

tôt du Bec dans toute la Normandie : évêques, abbés, religieux, seigneurs, gens du peuple, tous ceux qui avaient eu des rapports avec le saint, tous ceux qui le connaissaient de réputation regardaient son élévation sur le siège de Cantorbéry comme un malheur public pour leur contrée. Il ne se trouvait personne en Normandie qui fût disposé à y donner son consentement. Quant aux moines du Bec, ils ne comprenaient même pas qu'on pût demander le leur. Ils déclarèrent énergiquement qu'il n'y avait pas à aller plus loin dans cette affaire ; que la chose était impossible, qu'elle ne pouvait se faire sans qu'ils y consentissent, et que, quoi qu'il arrivât, ils n'y consentiraient jamais.

Quand les courriers de Guillaume eurent rapporté ces réponses, on s'aperçut en Angleterre que l'on rencontrerait du côté de la Normandie des obstacles plus grands qu'on ne l'avait prévu. Mais le roi, poussé par les évêques et les seigneurs, ne perdit pas courage. Il envoya de nouveaux messagers et redoubla ses instances.

Aux instances du roi se joignirent celles de la plupart des grands du royaume (1) : elles arrivèrent de tous les points de l'Angleterre à la cour de Normandie, à l'archevêché de Rouen, et à l'abbaye du Bec, vives, suppliantes et ressemblant à un cri de détresse. Le duc et l'archevêque se laissèrent toucher. Guillaume Bonne-Ame, mis au courant de la situation et informé de la résistance prolongée du saint, alla même jusqu'à lui commander d'accepter la dignité primatiale. Voici la belle lettre qu'il lui écrivit :

« J'ai beaucoup réfléchi, j'ai pris conseil de mes amis et des « vôtres. Ils eussent bien désiré, si cela eût été possible, conserver « votre présence et ne rien faire de contraire à la volonté de Dieu. « Mais puisqu'il est impossible de concilier ces deux choses, nous « préférons, comme il est juste, la volonté de Dieu à la nôtre. Nous « soumettons notre volonté propre à la volonté divine. Au nom de « Dieu et de saint Pierre et de tous mes amis et des vôtres qui vous « aiment selon Dieu, je vous ordonne d'accepter le soin pastoral « de l'Église de Cantorbéry, de recevoir, suivant le rit de l'Église,

(1) Audita concessione domini nostri Nortmanniæ principis et archiepiscopi nostri Rothomagensis quam de vobis ad petitionem regis Anglorum, *et omnium fere ejusdem gentis principum* fecerunt. (Epist., III, 6.)

« la consécration épiscopale et de veiller au salut des brebis que « Dieu lui-même, croyons-nous, vous a confiées (1). »

En lisant cette lettre, Anselme ne put se défendre d'une vive inquiétude. « Voilà, se dit-il à lui-même, un prélat auquel je dois « obéissance, qui, d'après l'avis d'hommes spirituels, qui craignent « par-dessus tout de s'opposer à la volonté de Dieu, me commande « en vertu de la sainte obéissance d'accepter l'épiscopat. Puis-je « lui désobéir sans résister à la volonté de Dieu (2)? » Pendant quelque temps, l'excès de son humilité l'empêcha d'écouter sa raison et sa foi. Cette humilité, en lui enlevant la connaissance des grandes qualités qui étaient en lui, et en lui exagérant les inconvénients qui résulteraient de son manque d'aptitude pour les affaires temporelles, le rendait incapable de reconnaître les desseins de Dieu sur lui. Si ce dessein était qu'il devînt archevêque, comme il commençait à le croire, ce ne pouvait être, selon lui, qu'un dessein de colère (3).

A mesure que la lumière se faisait dans son esprit sur le parti qu'il devait prendre, il sentait augmenter ses terreurs. Que faire? Résister? Il ne l'osait plus. Se résigner? Il ne s'en sentait pas le courage parce qu'il n'en voyait pas encore clairement l'obligation. Si dès lors sa conscience ne lui permit plus un refus positif, il crut qu'avant de se décider à accepter une charge aussi redoutable, il pouvait encore attendre. Il lui semblait y être d'autant plus autorisé qu'on n'avait pas encore le consentement des moines du Bec. Il attendit donc, mais en attendant ainsi il ne vivait plus, il agonisait.

A toutes les tortures morales que lui causaient le regret du passé, la perspective de l'avenir et les anxiétés continuelles de l'heure

(1) Cette lettre est rapportée par Eadmer. (*Hist. nov.*, lib. I.)

(2) ... Quia voluntati Dei nullatenus possem obsistere, et idcirco consilio virorum spiritualium et plus timentium Deum quam homines agéret idem archiepiscopus ut mihi præciperet sicut monacho qui non nisi per obedientiam vivere vult quid mihi potius faciendum esset. — *Epist. Ans. ad Gislebertum Eboracensem episcopum,* III, 10.

(3) Nous trouvons l'expression de cette crainte dans cette même lettre du saint à Gislebert, évêque d'Évreux, dont nous venons de citer un passage : Quod vero significavi voluntate fieri, quod fiebat, cui non possum obsistere, non ita intellexi quasi certus essem quia Deo placeret, sed quia sive misericordi, sive grata, voluntate tamen Dei (cui resisti non potest) fieret. — *Epist.*, III, 10.

présente, se joignait la douleur de se voir devenu pour tous un objet de scandale. Sa conduite était livrée aux interprétations les plus opposées, mais toutes défavorables. Les uns ne voyaient dans ses résistances qu'un manque de courage en face du sacrifice, et les autres que les habiletés d'une ambition raffinée. Des supplications mêlées de plaintes parfois fort amères l'assiégeaient sans cesse : les uns lui reprochaient de les abandonner, les autres de ne point venir à leur secours. Le saint, ne sachant que répondre aux uns et aux autres, ne répondait rien; il ne faisait plus que pleurer. Il pleura tant que sa vue s'affaiblit; il lui devint très difficile de lire. Il se vit bientôt obligé de recourir aux yeux d'autrui, même pour lire les lettres qu'il recevait, à moins qu'elles ne fussent écrites en gros caractères (1). Ah! s'il avait pu s'enfuir et retourner à sa chère abbaye du Bec! Mais le roi ne le lui permettait pas, et sa conscience s'y opposait également. Pareil à la victime que l'on réserve pour le sacrifice et qu'on entoure de liens afin qu'elle ne puisse s'échapper, il ne lui restait plus que la liberté de gémir.

Six semaines après sa nomination, Guillaume le Roux, qui malheureusement était guéri, comme nous le raconterons un peu plus loin, tint sa cour plénière à Winchester, à l'occasion des fêtes de Pâques. Anselme y fut convoqué en sa qualité d'archevêque élu. Là de nouveaux assauts augmentèrent ses angoisses sans mettre un terme à ses résistances.

« Pendant qu'il était à Winchester, un incendie se déclara dans le « quartier où il logeait. Le sinistre prit des proportions effrayantes : « en peu de temps plusieurs maisons furent consumées. Il ne s'en « fallait plus que de deux que le feu n'atteignît celle dans laquelle « Anselme était logé. Aussi commençait-on à en emporter les objets « qui s'y trouvaient. Mais la maîtresse du logis s'y opposa, assurant « qu'elle ne craignait aucun mal puisqu'elle avait le bonheur de « posséder chez elle un hôte d'un si grand mérite. Le moine Baudoin, « qui accompagnait Anselme, ayant entendu ces paroles, eut pitié « de cette dame, et il conseilla à son abbé de lui venir en aide. « *Mais « en quoi?* répond Anselme. — *Sortez, faites le signe de la croix*

(1) Epist., III. 15.

« *sur les flammes, et peut-être Dieu les éloignera. — A cause de* « *moi? Mais ce que vous dites n'a pas de sens!* » Cependant l'approche de l'incendie le contraignit à sortir, et il se trouva en face « des tourbillons enflammés. L'évêque Gondulfe était là. Il s'unit à « Baudoin et ils forcèrent Anselme de lever la main sur les flammes « et de faire le signe de la croix. Chose admirable! Il n'eut pas plu- « tôt étendu la main que l'incendie se replia immédiatement sur « lui-même, les flammes s'éteignirent en laissant à demi brûlée la « maison qu'elles avaient commencé de dévorer (1). »

Après quelques jours passés à la cour, Anselme retourna avec son ami Gondulfe dans la résidence que le roi lui avait assignée. Il rapportait de Winchester une connaissance plus exacte et une vue plus claire des maux innombrables qu'entraînait la vacance du siège de Cantorbéry, et la certitude que s'il ne se décidait à l'occuper lui-même, nul autre n'y serait appelé de son vivant. Les abus et les désordres de tout genre que l'on déplorait déjà se multiplieraient et s'aggraveraient de jour en jour, et la responsabilité en retomberait en grande partie sur lui. Car, après tout, les maux plus ou moins certains prévus comme devant résulter de l'administration d'un primat incapable, comme il croyait l'être, ne pourraient jamais égaler ceux que produirait immanquablement l'absence de pasteur.

Anselme rentra chez lui, sous le coup de ces réflexions, vers le commencement de mai. Il hésitait, il était à demi vaincu, mais en somme il ne se rendait toujours pas. Il attendait et priait. Il ne pouvait croire que Dieu le condamnât inexorablement à s'étendre sur cette croix. Comme le divin Sauveur au jardin des Olives, il ne cessait de répéter : « Mon Père, éloignez de moi ce calice. » Il espérait qu'en effet, d'une manière ou d'une autre, la bonté paternelle de Dieu l'éloignerait; qu'elle se contenterait de l'avoir approché de ses lèvres sans le condamner à le boire.

Mais pendant qu'il attendait ainsi en priant et en espérant, la volonté de Dieu devenait de jour en jour plus visible. A part les moines du Bec, qui ne pouvaient se faire à l'idée de le perdre, et quelques amis placés trop loin pour connaître les circonstances de son

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II. — Johann. Saresb., *Vit. S. Ans.*, cap. VII.

élection et les besoins auxquels elle répondait, tous s'accordaient à lui déclarer de la manière la plus formelle qu'il résistait à la volonté de Dieu manifestée par celle de ses représentants, et qu'il se rendait coupable de péché. L'idée que ce mot de péché offrait à son esprit le faisait frémir ; les plus grandes souffrances d'ici-bas et les supplices même de l'enfer ne lui semblaient rien en comparaison du moindre péché (1). Et ceux qui lui assuraient qu'il ne pouvait se soustraire à l'épiscopat sans péché étaient ses meilleurs amis, ceux en qui il avait le plus de confiance ; c'était son ami intime, cet autre lui-même qui s'appelait Gondulfe ; c'était son disciple ou plutôt son enfant, son cher Osbern.

Gondulfe ne le quittait pas, et en même temps qu'il lui prodiguait les marques de l'amitié la plus tendre, il l'obsédait des représentations les plus pressantes.

Dom Osbern, lui, n'avait pas le bonheur d'habiter avec le saint, mais du monastère de Saint-Sauveur il lui écrivait au nom de ses Frères des lettres de remontrances aussi habiles que pathétiques. Il le prend par son humilité même. « Mais, très cher seigneur, lui « dit-il, voici qu'une élection générale, ou du moins faite à coup « sûr par la grande majorité des hommes les plus sages, proclame « une chose agréable à Dieu ; en prétendant le contraire, vous mon- « trez par là même que vous croyez avoir, à vous seul, plus de sa- « gesse et de sainteté que tous les autres réunis. Vous déclarez que « ce qu'ils comprennent mal, vous seul le comprenez bien. Il est « à craindre que tel soit le fond de vos dispositions.

« Permettez-moi d'aller plus loin encore sans blesser l'amour si « tendre que j'ai pour vous. Il faut nécessairement que vous vous « regardiez comme un homme de plus grand mérite que tous les « autres, puisqu'il vous a été révélé à vous seul ce qui ne pouvait « être révélé à l'Église d'Angleterre tout entière.

« Mais peut-être attendez-vous que Dieu vous fasse connaître sa « volonté par des signes plus manifestes... Eh bien, non ! je

(1) Aliud quoque non minus forsitan aliquibus mirum dicere solebat, videlicet malle se purum a peccato, et innocentem gehennam habere quam peccati sorde pollutum, cœlorum regna tenere. Quod dictum cum aliquibus extraordinarium videretur, reddita ratione temperabat dicens : cum constet, etc. — Eadm., *Vit. S. Ans.,* lib. II.

« n'oserais pas le dire. Je vous connais trop sage pour cela. Seu-
« lement je crains que ces signes plus certains, vous ne les cher-
« chiez d'une manière indirecte et que vous ne méritiez de vous
« entendre dire : *Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu* (1)! »

Après cela, Dom Osbern cite Anselme au tribunal de Dieu. Au dernier jour, le souverain juge lui reprochera de n'avoir point voulu correspondre à ses desseins, d'avoir tenu vacant un grand siège primatial qu'il voulait lui faire occuper, d'avoir laissé se multiplier des scandales dont il aurait pu diminuer le nombre... Il lui rappelle saint Pierre quittant son siège d'Antioche et s'en allant, sans se laisser arrêter par des sanglots, braver les fureurs de Rome; saint Paul s'arrachant aux étreintes des habitants de Milet et d'Éphèse qui l'arrosaient de leurs larmes, et traversant les mers afin d'évangéliser d'autres contrées.

Ces représentations, ces reproches, ces supplications, ces ordres formels, tout ce que le saint voyait et entendait autour de lui, ce que lui disaient les hommes, et probablement plus encore ce que Dieu lui-même lui disait dans la prière, toutes ces choses réunies finirent par faire dans son esprit une pleine lumière.

Dans cette lumière il vit clairement non seulement quel était son devoir, mais encore ce que ce devoir avait d'opposé à ses goûts, de déchirant pour son cœur, d'accablant pour tout son être. Il vit qu'il se trouvait en face du sacrifice le plus héroïque qui pût lui être demandé, mais que ce sacrifice lui était bien véritablement demandé. Il savait que la maladie du roi n'avait nullement changé ses dispositions et qu'il allait avoir à traiter avec un tyran d'une brutalité sauvage dont le plan bien arrêté était de s'affranchir de l'autorité de Rome et d'asservir toutes les Églises d'Angleterre, à commencer par celle de Cantorbéry. Il vit que ces mêmes évêques qui le suppliaient avec tant d'instances de se mettre à leur tête et lui promettaient de le suivre toujours, allaient, à la première tempête, l'abandonner et le laisser seul aux prises avec le tyran. Il vit que ce tyran, devenu furieux par sa résistance à sa politique schismatique et oppressive des libertés de l'Église, le dépouillerait

(1) Epist., III, 2.

de ses biens, qu'il l'exilerait, et que l'Église de Cantorbéry se trouverait de nouveau sans pasteur, réduite à l'esclavage, livrée à tous les désordres, et que ces désordres lui seraient imputés. Mais en même temps il vit que Dieu voulait qu'il souffrît tout cela, puisqu'il voulait qu'il devînt archevêque en de pareilles circonstances, et il le voulut aussi. Après avoir pendant trois longs mois (1) considéré tout ce que le calice qui lui était présenté contenait d'amertume et de lie, après avoir longtemps dit à Dieu : « Mon Père, s'il est possible, éloignez de moi ce calice, » il acheva la prière du Sauveur et il dit : « O mon Père, que votre volonté se fasse, et non la mienne. »

(1) La durée de trois mois que nous assignons aux hésitations de notre saint, d'après les indications fournies par ses lettres et par les récits des contemporains, Eadmer, Guillaume de Malmesbury, Orderic Vital, Milon Crispin, etc., etc., n'est qu'approximative. Aucun document ne permet de la déterminer d'une manière précise.



CHAPITRE XL.

Saint Anselme est obligé d'exhorter lui-même ses moines à consentir à son élévation sur le siège de Cantorbéry. — Murmures qu'excite cette démarche, et résultat qu'elle obtient. — Le saint est accusé d'ambition, même par ses meilleurs amis. Il se justifie. — Anselme désigne lui-même son successeur au Bec ; il le fait élire et consacrer.

A peine l'acceptation d'Anselme fut-elle connue qu'on le pressa de toutes parts de se faire sacrer au plus tôt. « Jusqu'à quand ajour-« nez-vous donc la réalisation de nos désirs, ô mon très doux sei-« gneur? lui écrivait Dom Osbern. Jusqu'à quand tiendrez-vous nos « âmes en suspens? Si vous êtes celui qui doit venir, montrez-le-« nous en venant. Ne différez pas plus longtemps le bienfait arrêté « dans les éternels desseins de Dieu que vous daignez nous accor-« der (1). »

Mais avant de former les liens sacrés qui devaient l'unir à l'Église de Cantorbéry il fallait briser ceux qui l'attachaient encore à l'Église du Bec. Or, jusque-là, aucune prière, aucune menace, aucune considération, aucune démarche n'avaient pu décider les moines à renoncer d'eux-mêmes aux droits qu'ils avaient sur leur abbé. Cette obstination de leur part pouvait bien retarder le sacre d'Anselme, comme le leur faisait observer Gondulfe, évêque de Rochester, autrefois l'un d'entre eux, dans une lettre par laquelle *il leur demande humblement, et les supplie avec les plus vives instances, comme ses très chers frères, de ne pas résister à l'élection des gens de bien ; mais elle ne pouvait aller jusqu'à l'empêcher* (2).

Outre les dommages fort graves que ce retard causait à l'Église de Cantorbéry et à toute l'Église d'Angleterre, il pouvait avoir pour l'abbaye du Bec elle-même les plus désastreuses conséquences,

(1) Epist., III, 5.
(2) Epist., III, 3.

en provoquant la colère de Guillaume le Roux et en le portant à un de ces coups de violence qui lui étaient ordinaires. Le malheur que l'on craignait et dont Anselme parle dans ses lettres (1) n'était rien de moins que la destruction même du Bec. Le saint ne pouvait envisager ce malheur sans effroi. Il lui eût causé, il le sentait, et il s'en ouvre à ses amis, une insurmontable douleur qui l'eût rendu le reste de sa vie inutile à lui-même et aux autres (2). Pour conjurer une aussi lamentable catastrophe, il ne voyait qu'un moyen, c'était d'écrire à ses chers moines pour leur demander de consentir à ce qu'il ne fût plus leur Père. Il fallait, pour l'obtenir, qu'il fît appel à toute leur affection pour lui, et qu'il usât de toute l'influence qu'il avait sur eux. Après l'acceptation de l'archevêché de Cantorbéry, rien ne pouvait lui coûter davantage.

La grande douleur du saint était précisément de ne pouvoir plus rentrer dans *son doux nid* du Bec, dans cette chère abbaye où étaient toutes ses affections, et de se séparer à jamais de sa famille bien-aimée. A cette seule pensée, il sentait son âme se fendre. Mais fallait-il donc qu'il passât aux yeux de plusieurs, peut-être du plus grand nombre, aux yeux de ses enfants eux-mêmes, pour désirer cette séparation? Fallait-il qu'il la sollicitât? qu'il s'employât lui-même de toutes ses forces à l'obtenir? Le saint comprit que Dieu exigeait de lui ce nouveau sacrifice pour achever de le briser : il le fit.

La lettre que le saint adressa alors à ses moines, nous l'avons encore. Il leur expose comment il a été élu malgré lui primat d'Angleterre, et comment il a été amené à consentir enfin à son élection par la crainte d'offenser Dieu; il leur assure que les choses en sont venues à un tel point qu'elles ne peuvent plus être arrêtées. Leur résistance n'aurait d'autre effet que de le rendre, pour le reste de sa vie, incapable d'être utile ni à eux ni à personne autre. Après avoir exprimé ainsi sous une forme voilée des craintes que le porteur de la lettre était chargé de leur expliquer plus clairement, le saint ajoute : « Si cela arrive par votre obstination,

(1) Videbam ex ipsa sola dilatione multa et gravia mala... nasci, et multo plura et graviora nascitura... *Inter quæ mala erat destructio Beccensis ecclesiæ.* — Epist., III, 10.

(2) *Ibid.*

« vous serez cause que ma vieillesse se passera dans une inconso-
« lable tristesse (1). »

A la lecture de cette lettre, plusieurs moines du Bec furent éclairés et touchés : ils donnèrent enfin leur consentement. Mais sur d'autres, et nous n'en connaissons pas le nombre, cette démarche de leur abbé produisit un effet tout contraire. En éteignant leur dernière lueur d'espérance, elle les jeta dans un de ces mécontentements violents et passionnés qui obscurcissent les lumières de la raison et font perdre le sentiment de la justice. Leur obstination s'accrut des efforts inattendus et, selon eux, injustifiables qu'Anselme tentait pour la vaincre. Récriminations violentes, soupçons injurieux, ils se crurent tout permis.

C'était donc bien Anselme qui les abandonnait de son plein gré. Cette fois la chose était claire, car enfin il avait dans les engagements mêmes qu'il avait pris à leur égard une raison péremptoire de n'en point contracter d'autres, et un moyen de se défendre contre la violence qui lui était faite.

Mais ces engagements, pouvait-il les rompre? N'avaient-ils pas un caractère sacré et inviolable? N'avaient-ils pas été formés au nom du Seigneur? Anselme, en devenant leur abbé, ne s'était-il pas livré à eux pour être leur serviteur à tout jamais (2)? Dès lors il leur appartenait, et il ne pouvait plus disposer de lui-même sans leur consentement.

Convenait-il que ce consentement leur fût demandé par celui-là même qui aurait dû se retrancher derrière l'invincible constance de leur attachement comme derrière un rempart? Placé, malgré lui peut-être, mais enfin placé entre l'abbaye du Bec et l'archevêché de Cantorbéry, il allait du côté où le portaient ses préférences. C'est là surtout que plusieurs se répandaient en plaintes. Ils rappelaient avec amertume qu'Anselme avait coutume de dire qu'il n'accepterait jamais d'autre prélature que celle d'abbé du Bec, qu'il était à

(1) Epist., III, 1.

(2) Dicunt enim : quando coactus est ut noster abbas fieret, tradidit se nobis in servum in nomine Domini... Dicunt etiam quidam quia et vobis secundum Deum datus eram ; et quibus prælatus eram non recte me posse auferri ab illis, nec me debere concedere. — Epist., III, 7.

ses moines pour toujours (1). Cet inviolable attachement n'eût cependant été que justice, et tout se réunissait pour lui en faire un devoir. La plupart d'entre eux, presque tous, étaient venus au Bec à cause de lui (2). Et maintenant il les abandonnait! Ils ne pouvaient se faire à cette idée.

Dom Téson apporta au saint une lettre qui lui donnait acte du consentement d'une partie de la communauté; mais elle portait des traces des sentiments dont nous venons de parler, et des traces tellement vives qu'Anselme ne crut pas pouvoir s'en servir. Il renvoya un courrier au Bec avec de nouvelles instructions. Les religieux de cette abbaye sont encore placés sous sa direction, y est-il dit; il est donc chargé de leur donner les conseils qu'il croit leur être utiles. S'il leur a adressé un avis contraire à leur affection et à la sienne, c'est parce que sa conscience lui en faisait un devoir. Elle lui en fait également un de leur donner un autre conseil encore, celui de lui exprimer leur consentement en des termes plus mesurés par deux lettres, dont une destinée à lui-même et l'autre adressée au roi, dont il les engage vivement à ne point s'attirer la disgrâce (3).

Ces instructions furent suivies et le messager revint avec les deux lettres demandées. Nous n'avons plus celle qui fut portée au roi, mais celle qui devait rester entre les mains d'Anselme nous a été conservée. Voici ce que ses moines lui écrivaient :

« A leur très doux seigneur et père, l'abbé Anselme, *qui leur fut* « *jadis donné par Dieu lui-même* (divinitus sibi olim dato), les hum- « bles serviteurs de l'Église du Bec et ses enfants souhaitent que « Dieu le protège et le dirige dans toutes ses voies.

« Après avoir appris le consentement à votre élevation à la di- « gnité archiépiscopale accordé par notre seigneur le duc de Nor- « mandie, et par notre archevêque, à la sollicitation du roi d'Angle-

(1) Reminiscuntur quidam quia dicere solebam quod nollem vivere nisi vobis, et quia nunquam aliam prælationem haberem quam Beccensem... — Epist., III, 7.

(2) Multi propter me, et fere omnes, Beccum venistis. — *Ibid.*

Dans cette lettre septième du livre troisième de l'édition Gerberm, qui fut adressée r saint Anselme à ses moines en leur renvoyant sa crosse abbatiale, il répète, pour y répondre ensuite, les objections et les plaintes d'un certain nombre d'entre eux telles qu'elles lui avaient été rapportées.

(3) Epist., III, 4.

« terre et de presque tous les seigneurs du royaume, nous nous « sommes réunis pour délibérer sur le consentement qui nous était « demandé à nous-mêmes. Celui qui présidait a demandé à cha- « cun son avis. Une foule de réflexions et d'observations ont été « faites en divers sens ; mais il n'est pas opportun de vous les faire « connaître en cette lettre. Il suffit de vous donner acte du résultat « final de nos délibérations.

« Une partie de la communauté, tout en se montrant triste et « affligée par suite de l'affection tendre et sans égale qu'elle vous « porte, a cependant été amenée par la crainte de Dieu, dont elle « reconnaît le dessein en cette affaire, à donner à votre sujet le « consentement que vous lui conseillez.

« Une autre partie a cru pouvoir négliger votre avis pour suivre « le sien propre, *qui lui paraît dicté par une plus grande affec- « tion, et plus conforme à la droiture,* et, parce qu'elle est jalouse « de votre affection, elle a absolument refusé le consentement que « vous conseillez, et n'a voulu se laisser persuader en aucune ma- « nière ni par ses supérieurs ni par ses inférieurs.

« Quelle est celle des deux parties qui l'emporte sur l'autre par « le nombre et par la raison, nous laissons à Dom Lanfranc le soin « de vous en instruire. Il a assisté à nos délibérations, il a tout vu « et tout entendu, il vous fera un rapport complet (1). »

En lisant cette lettre dont tous les mots ont été pesés et à travers laquelle on sent percer non seulement des regrets, mais des protestations et des murmures, on devine facilement les explications que Dom Lanfranc (2) était chargé d'y ajouter. Le rapport qu'il fit au saint et celui que lui avait déjà fait Dom Téson brisèrent son cœur. D'autres lui arrivèrent bientôt après qui achevèrent de le navrer.

La nouvelle de la démarche du saint abbé auprès de ses moines s'était répandue en Normandie et en France, et elle y avait produit l'impression la plus défavorable à sa réputation. Jugée de loin et sans connaître les raisons de conscience qui l'avaient inspirée, elle

(1) Epist., III, 6.

(2) Ce Dom Lanfranc n'était probablement pas le neveu de l'archevêque Lanfranc, mais quelque religieux de ce nom qui avait fait profession dans un monastère d'Angleterre, et dont saint Anselme avait fait son messager en cette circonstance.

pouvait paraître l'indice d'une défaillance. C'est précisément sous cet aspect qu'elle se présenta à un grand nombre. Cette colonne était donc renversée! Cet éloquent prédicateur de la pauvreté et de l'humilité monastiques avait donc fini par se laisser éblouir par l'éclat d'une mitre! Et ceux qui parlaient ainsi, ce n'étaient pas de ces âmes qui prêtent aux autres des sentiments terrestres et tout humains faute d'en connaître elles-mêmes de plus élevés. C'étaient des évêques exemplaires, des moines fervents, c'étaient les meilleurs amis du saint, comme ce Gislebert, évêque d'Évreux, qui lui avait donné la consécration abbatiale.

Anselme se sentit blessé par les côtés les plus sensibles de son âme, le désir d'être aimé et le désir de faire le bien. « Vous savez « bien, mon très cher Père, écrivit-il aussitôt à l'évêque d'Évreux, « que plus l'amitié qui unit deux âmes est sincère, plus on souffre « de la voir s'affaiblir. »

Mais si le saint était triste, il n'y avait dans son âme aucune amertume contre ceux qui blâmaient sa conduite et travestissaient ses intentions : « Quoi qu'ils fassent, je les aimerai toujours, » écrivait-il encore à l'évêque d'Évreux (1).

Le plus grand inconvénient de ces bruits désavantageux, c'est qu'ils étaient de nature à détruire le bien que le saint avait fait et à empêcher celui qu'il était appelé à faire à l'avenir. Anselme en adresse l'observation à Foulques, évêque de Beauvais; car il écrivit aussi à Foulques, non pour se justifier auprès de lui, mais pour le prier de prendre sa défense auprès de ceux qui l'accusaient d'ambition. « La mauvaise opinion qu'on se forme de quelqu'un, lui « dit-il, qu'elle soit fondée ou non, nuit beaucoup aux faibles dans « l'Église de Dieu; mais elle est particulièrement nuisible quand « elle porte sur quelqu'un à qui sa position dans l'Église catholique « impose le devoir et donne le moyen d'être utile aux autres par sa « parole et par l'exemple de sa vie (2). »

De là venait le zèle que le saint mit à défendre sa réputation et à la faire défendre par ses amis.

Quelque temps après le retour de Dom Lanfranc, Dom Girard, le

(1) Epist., III, 10.
(2) Epist., III, 11.

messager ordinaire du saint, arrivait au Bec le matin même de la fête de l'Assomption. Il rapportait la crosse abbatiale d'Anselme et une longue lettre dans laquelle, après une apologie raisonnée de sa conduite, il faisait ses adieux à ses moines. A peine eut-il franchi le seuil du monastère que le prieur Dom Baudric réunit la communauté pour entendre la lecture de la lettre de leur Père.

Quand tous les religieux eurent pris leur place dans la salle du chapitre, le prieur appela Dom Maurice, lui remit la lettre qu'il venait de recevoir de Dom Girard et lui commanda de la lire à haute voix. Cette lettre commençait ainsi :

« A ses très chers Dom Baudric, prieur, et les autres moines du « Bec, Frère Anselme, jusque-là leur serviteur sous le nom d'abbé, « souhaite que Dieu ne cesse de les conduire et de les protéger (1). »

Dès les premiers mots les moines fondirent en larmes. Dom Maurice s'arrêtait à chaque instant : les sanglots étouffaient sa voix. Le saint concluait ainsi :

« A partir de cette heure, ne comptez plus sur moi comme sur « votre abbé, mais comme sur un ami plein de sollicitude pour tout « ce qui vous concerne : je le serai toute ma vie. Dieu me fera la « grâce de me conserver le dévouement qu'il m'a inspiré pour vous, « croyez-le bien. Tant que l'abbé qui viendra après moi voudra « bien me le permettre, et tant que vous me le permettrez vous-« mêmes, je garderai le pouvoir de lier et de délier que j'avais pen-« dant que j'étais votre abbé, et aussi le pouvoir de vous donner des « conseils. Ah! il m'en coûte d'écrire ces mots! Je ne le fais qu'en « pleurant! Je vous recommande, mes très chers Frères, à Notre-« Seigneur Jésus-Christ, et à Marie, sa bonne Mère, et à saint Benoît, « dont vous avez fait profession de suivre la Règle, et aux autres « saints de Dieu. Que par leurs mérites et leur intercession, Celui « qui vous a rachetés soit lui-même votre abbé! Qu'il soit votre « gardien, et qu'après cette vie il vous donne de jouir de la vie « éternelle dans son royaume. Que par sa bonté il m'accorde de vous « y voir et de m'y réjouir sans fin avec vous, lui qui est le Dieu béni « dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il (2). »

(1) Epist., III, 7.
(2) *Ibid.*

Le saint ajoutait à cette lettre un *post-scriptum* bien nécessaire. Il n'avait écrit que des lettres collectives adressées à la communauté. Chacun de ces bons moines, croyant être le plus avant de tous dans son affection, s'étonnait de ne pas recevoir de lui une lettre particulière. Des plaintes fort nombreuses étaient arrivées à Anselme à ce sujet. Voici comment il y répond :

« Un grand nombre d'entre vous, que j'embrassais dans une af-
« fection si douce et si familière qu'il pouvait sembler à chacun que
« je n'avais jamais aimé quelqu'un à l'égal de lui, s'étonnent que je
« ne leur écrive pas en particulier pour leur donner un témoignage
« spécial de mon affection. Qu'ils sachent bien que cela ne vient
« point de l'oubli, mais de leur grand nombre. J'écrirai peut-être,
« quand j'en aurai davantage la facilité, sinon à tous, au moins à
« quelques-uns. »

La lecture de cette lettre terminée, les moines se rendirent au chœur pour chanter la messe solennelle de l'Assomption. Après la messe, Dom Baudric réunit de nouveau le chapitre, et il annonça à la communauté que Dom Girard avait encore une autre communication à leur faire de la part de Dom Anselme. Dom Girard prit alors la parole. « En même temps que la lettre dont vous avez entendu la lecture, dit-il, j'ai rapporté la crosse abbatiale de notre père et une seconde lettre de lui. Mais comme elle concerne l'élection de son successeur, son intention est qu'elle ne vous soit lue que lorsque la communauté aura déclaré qu'elle est disposée à le choisir d'après ses conseils.

Le prieur Dom Baudric, qui craignait probablement d'être désigné lui-même dans la lettre d'Anselme, s'opposa à ce qu'on procédât de la sorte. « Lisez-nous d'abord la lettre, dit-il à Dom Girard, nous délibérerons ensuite. Il convient que nous sachions d'abord ce qui nous est conseillé. » Vainement Dom Girard représenta qu'il avait reçu des instructions contraires et qu'il était obligé de s'y conformer; le vieux prieur ne voulut rien entendre, et il fallut en passer par ses volontés. Dom Girard lui remit la lettre en question, et Dom Maurice fut appelé une seconde fois pour en donner lecture au chapitre. Voici ce qu'il lut :

« Mes très chers Frères, Dieu ayant disposé de moi, malgré moi,

« comme de sa créature, je suis, du consentement de notre sei-
« gneur le duc de Normandie, et par l'ordre de votre archevêque
« Guillaume, et grâce à votre concours forcé pour obéir à Dieu
« même, déchargé du soin de vos âmes, et chargé d'un fardeau
« plus lourd. Si Dieu vous accorde que notre seigneur le Duc con-
« sente à vous donner un abbé choisi dans notre Église, et qu'il
« soit disposé à suivre notre conseil sur ce point, je lui fais savoir
« et je vous fais savoir à vous-mêmes que nul choix ne me paraît
« meilleur que celui qui serait fait de Dom Guillaume, qui a été
« prieur à Poissy.

« Si l'ordre de notre glorieux seigneur le Duc en dispose ainsi,
« de mon côté je vous ordonne à vous, Frère Guillaume, au nom de
« la sainte obéissance, d'accepter humblement cette charge, en
« vous confiant dans l'aide du Seigneur et en sacrifiant votre tran-
« quillité pour l'utilité de vos frères.

« Mon intention est que cette lettre soit présentée en temps op-
« portun à notre seigneur le Duc, à la communauté et à toutes les
« personnes qui devront en prendre connaissance.

« Je vous enjoins également, au nom de la sainte obéissance, à
« vous, prieur Baudric, de ne point abandonner votre charge de
« prieur, quel que soit le nouvel abbé, si ce n'est de son consente-
« ment et du mien, ma vie durant (1). »

Cette lettre lue, Dom Baudric, voyant qu'il n'y était pas question de le nommer abbé et qu'Anselme indiquait un bon choix, déclara qu'il se rangerait volontiers à son avis. Toute la communauté manifesta la même disposition. Du reste, on s'en tint là pour le moment : il n'y eut pas ce jour-là d'élection proprement dite. Dom Baudric continua à gouverner la communauté, et Dom Guillaume à vivre en simple moine.

Les choses allèrent ainsi jusqu'au mois d'octobre. Dans le courant d'octobre, les moines du Bec reçurent la visite d'un de leurs anciens Frères, Dom Roger, devenu abbé de Lessai, celui-là même qui avait assisté Herluin dans sa dernière maladie. Il venait de la part d'Anselme. Le saint lui avait écrit pour le prier de *confirmer ses frères* (2),

(1) Epist., III, 8.
(2) Epist., III, 9.

de prendre en main les intérêts de cette chère Église du Bec, « la « chose du monde qu'il avait aimée et qu'il aimait encore le plus « purement (1), » en s'employant à terminer l'affaire toujours pendante de l'élection de son successeur.

Cette affaire n'était pas sans difficulté. Si le duc Robert avait respecté la liberté de l'Église, comme le faisait son père le Conquérant, les moines du Bec eussent donné leurs suffrages à Dom Guillaume, ils en eussent ensuite informé le Duc; le Duc aurait pris ses informations, et, pourvu qu'il eût reconnu que l'élection avait été régulière et que le sujet élu était digne, il lui eût donné l'investiture. Mais Robert regardait les abbayes comme sa propriété, et il lui arrivait parfois, comme nous l'avons vu dans la malheureuse affaire de Dom Lanfranc, de les donner à des sujets de son choix, sans consulter les moines. Saint Anselme avait pris des précautions pour épargner un pareil malheur à sa chère communauté du Bec. La chose lui avait été facile.

Le duc de Normandie, qui s'était d'abord montré très contrarié de son élévation à l'épiscopat, et qui, dans un premier mouvement, s'était même emporté jusqu'à tenir des propos outrageants pour le saint, avait reconnu son tort et lui avait envoyé une lettre d'excuses (2). Dans cette lettre, il lui demandait son avis sur le successeur qu'il devait lui donner, et lui assurait qu'il était disposé à suivre ses conseils sur ce point et sur tous les autres. Saint Anselme lui avait indiqué Dom Guillaume, cet illustre rejeton de la noble famille des Montfort, dont nous avons fait connaître les rares qualités d'esprit et de cœur. Aucun choix ne pouvait plaire davantage au duc Robert, mais encore fallait-il profiter de ses bonnes dispositions et se défier de son humeur changeante. Pendant qu'on attendait, un moine courtisan pouvait, grâce à de puissantes recommandations, gagner la faveur de Robert, qui, faute d'une autre

(1) Epist., III, 9.

(2) Gratia Dei faciente, dominus noster princeps Nortmannorum misit mihi litteras plenas magna benignitate et excusatione sui, si quid aut credidit aut dixit de me aliter quam decuit..amore meo, et dolore de amissione mea cogente, ob meam ad archiepiscopatum electionem. In quibus litteris de abbate vobis constituendo petiit benigne meum consilium, quod non solum in hac re, sed et in aliis rebus se libenter accepturum promisit. — *Epist.*, III, 15.

pâture à jeter à son ambition, l'eût généreusement gratifié de l'abbaye du Bec.

A la prière et d'après les indications d'Anselme, Dom Roger prit Dom Baudric, et ils allèrent ensemble à la cour. Ils prièrent le Duc de vouloir bien faire cesser le veuvage de sa chère abbaye du Bec, et lui exprimèrent le désir de lui voir porter ses vues sur Dom Guillaume. Flatté de toutes ces prévenances, Robert mit de l'empressement à se rendre à leurs désirs; il leur recommanda de lui envoyer le plus promptement possible celui qu'ils demandaient pour abbé; il avait hâte de lui donner l'investiture. Les deux moines repartirent aussitôt pour le Bec, réunirent la communauté, lui communiquèrent la réponse du Duc et procédèrent à l'élection. On pria Dom Guillaume de sortir, afin que, si des divergences d'avis existaient au sujet de l'abbé à élire, elles pussent se produire en toute liberté. Il s'en produisit en effet, mais de fort légères : quelques voix seulement manquèrent au candidat d'Anselme.

Le vote terminé, on fit rentrer Dom Guillaume. Quand il se fut assis à sa place ordinaire, Dom Baudric lui dit : « *Seigneur et révérend Père, la communauté vient de vous élire abbé du Bec. Je vous enjoins, au nom de Dieu, de la sainte Vierge Marie, de tous les saints, et aussi au nom de notre vénérable Père Anselme, d'accepter cette charge.* » Jusqu'alors, Dom Guillaume, esprit d'un calme qui allait jusqu'à ressembler à de l'hébétement, ne s'était pas plus ému des intentions manifestées à son sujet que s'il se fût agi d'un autre. Quand il vit que du projet on passait à l'exécution, il manifesta ses craintes, mais encore d'une manière fort tranquille. « *Mes révérends Pères,* dit-il en s'adressant à la communauté, *de deux choses l'une : ou bien dispensez-moi d'accepter cette charge, ou bien apprenez-moi comment je pourrai la remplir,* et en disant ces mots il se prosterna devant ses frères. — *Il ne s'agit pas de vous dispenser,* lui répondit le prieur; *inutile d'y songer. Acceptez cette charge au nom du Seigneur, et nous vous obéirons.* »

Le nouvel élu ne résista pas davantage. Il se releva fort tranquillement, et, le jour même, il partit accompagné de Dom Roger, de Dom Baudric et de plusieurs autres moines pour aller se présenter au duc de Normandie. Robert l'attendait avec impatience, il l'ac-

cueillit avec de grandes démonstrations de joie et avec beaucoup d'honneur, et il lui donna solennellement l'investiture de l'abbaye du Bec. Ce fut une fête à la cour. Il s'y trouvait deux cousins du nouvel abbé, Robert, comte de Meulan, que nous connaissons déjà, et Robert d'Anquetil. L'un et l'autre se montrèrent extrêmement sensibles à l'honneur qui était fait à leur famille en la personne du pieux descendant des Montfort. Le comte de Meulan, à qui le duc Robert avait rendu le château de Brionne, et qui avait ainsi l'abbaye du Bec dans son voisinage et presque à sa porte, ne se possédait pas de joie. A sa prière, Robert d'Anquetil reconduisit le nouvel abbé, leur cousin, jusqu'au Bec. Tous ses intendants reçurent l'ordre formel de ne causer aucun désagrément à l'abbé du Bec et à ses gens. Jusqu'à ce moment, un impôt avait été prélevé sur tous les comestibles achetés sur ses terres pour la subsistance des moines : il les en exempta. Dans la suite ses faveurs allèrent bien plus loin encore.

Le duc Robert n'avait donné au nouvel abbé que des biens temporels; l'archevêque de Rouen lui conféra sans retard les pouvoirs spirituels et le chargea du soin des âmes, en attendant qu'il allât lui donner dans l'abbaye même du Bec, suivant l'usage, la consécration abbatiale.

Cette consécration n'eut lieu qu'au mois d'août de l'année suivante, et encore ne fut-ce que grâce à une nouvelle intervention d'Anselme. L'archevêque de Rouen attendait qu'on le priât de venir, et Dom Guillaume attendait qu'on le pressât et, pour ainsi dire, qu'on le forçât de l'inviter. Il ne s'occupait pas plus de sa consécration qu'il ne s'était occupé de son élection. Ce délai favorisait sa modestie : il s'autorisait de ce qu'il n'était pas consacré pour se défendre d'occuper le siège de l'abbé et de porter la crosse. De sa nouvelle position il remplissait tous les devoirs et portait toute la charge; il n'en fuyait que les honneurs. Il eût voulu que cela durât toujours, mais cela ne pouvait durer, et quand Anselme en eut été informé, il prit des mesures pour y mettre promptement un terme. Il écrivit à l'archevêque, puis à Dom Baudric. Le prieur, sur le conseil d'Anselme, alla trouver l'archevêque, prit son jour, fit les invitations et les préparatifs nécessaires, et la céré-

monie de la consécration eut lieu dans l'abbaye du Bec, le 10 août, jour de la fête de saint Laurent (1). Dom Guillaume se laissa faire. Il s'était laissé élire, il se laissa sacrer. Ce n'était pas apathie de sa part, mais bien répugnance invincible à se mettre en avant, tant qu'il ne s'y voyait pas rigoureusement obligé.

Anselme n'eut de repos que lorsqu'il eut ainsi achevé de se donner un successeur. Ce successeur était son œuvre. C'est lui qui l'avait formé; c'est lui qui l'avait désigné, qui l'avait fait élire, qui l'avait fait agréer par le duc de Normandie, et qui l'avait fait consacrer. Désormais, au milieu de ses incessantes occupations, il était du moins tranquille du côté du Bec. Il savait que les traditions de régularité monastique qu'il y avait établies y seraient scrupuleusement conservées. Tandis que sa chère abbaye continuerait à trouver au dehors des protecteurs puissants, elle posséderait au dedans un abbé vraiment digne de ce nom.

Dans ce successeur Anselme espérait se survivre à lui-même. Son espérance ne fut pas trompée. Le principal soin du nouvel abbé fut de faire vénérer la mémoire d'Herluin et d'Anselme et de faire observer leurs règlements. « Il témoignait pour eux une vive affection « mêlée d'un profond respect, et quand il parlait d'eux en public, « il ne les nommait qu'avec une grande vénération. Il rappelait « souvent aux autres les statuts qu'ils avaient établis; il les obser- « vait lui-même et les faisait observer avec une scrupuleuse fidé- « lité : il est juste en effet que celui qui veut faire observer ses or- « dres par ceux qui viendront après lui commence par observer « lui-même les prescriptions de ceux qui l'ont précédé. Il n'entre- « prenait jamais un voyage sans aller, après avoir prié à l'église, « faire une prière sur la tombe de notre bienheureux père Herluin, « et il faisait de même à son retour...

« L'abbé Guillaume était un homme d'une grande sagesse et « d'une grande pureté de mœurs. Bien qu'il comptât parmi ses

(1) Cette consécration eut lieu le 10 août de l'an 1094, c'est-à-dire un an après qu'Anselme eut donné sa démission d'abbé, et huit mois après son sacre. C'est pour grouper ensemble des faits d'un même ordre que nous racontons dès maintenant la consécration de Dom Guillaume et les démarches de notre saint pour qu'elle ne fût pas différée plus longtemps.

« parents des personnages de la plus haute noblesse et qu'il jouît « des faveurs de la cour, il n'en demeurait pas moins humble. « Son maintien était empreint d'une réserve et d'une modestie « si grande qu'il avait quelquefois l'air d'un ignorant et presque « d'un idiot. Mais quand on l'approchait et qu'on lui exposait ses « difficultés et ses doutes, on trouvait en lui une prudence con- « sommée, une sagesse profonde et des conseils précieux pour « aider à vivre saintement. Dévot envers Dieu, soumis à l'égard des « grands, bon pour ses inférieurs, doux envers les religieux obéis- « sants, et sévère pour les indisciplinés, il ne s'écartait jamais « d'une juste mesure. Le respect des choses divines était un point « sur lequel il ne savait point transiger. Il était pénétré de la « crainte de Dieu, et il fuyait le péché avec horreur, comme on « fuit un poison mortel.

« Quand on lui demandait sa bénédiction, il bénissait des lè- « vres plutôt que de la main : cette dernière manière de bénir lui « semblait devoir être réservée aux évêques. Jamais aucun abbé « ne prit un plus grand soin de sa communauté. Tous ceux qui « ont vécu avec lui savent qu'il se tenait tellement composé et « recueilli devant Dieu qu'il ne lui arrivait jamais de prononcer « des paroles déplacées. Il avait en horreur toute espèce de « bouffonnerie. Vierge toute sa vie comme il l'était en sortant du « sein de sa mère, il ne connut jamais rien de ce qui pouvait « blesser la pureté de l'âme et du corps, et se distinguait par sa « tempérance dans le boire et le manger. Il était beau de cette « beauté que donnent la pudeur et la modestie religieuse. Doué « d'un esprit judicieux et d'une parole agréable, il se rendait utile « par ses leçons et par ses exemples. Sa conduite brillait par la « constance, et ses discours par la vérité. Il était fort réservé dans « ses promesses, mais fidèle à les accomplir. Sa grande préoccu- « pation était l'acquisition de la vertu. Les pauvres étaient ses « amis, et il leur faisait d'abondantes aumônes. Les étrangers ne « manquaient jamais de recevoir de sa part un gracieux accueil, « et les veuves et les orphelins étaient toujours sûrs de trouver en « lui un protecteur.

« Le Dieu qui a dit à Josué : « *De même que j'ai été avec Moyse,*

« *je serai avec toi* (1), » après avoir été avec Anselme, fut avec « son successeur Guillaume (2). »

Désormais, ce n'est plus au Bec que nous trouverons notre saint; la vie du moine est terminée : il nous reste à retracer celle de l'archevêque.

(1) Jos., I, 5.

(2) Ces réflexions, le portrait de Dom Guillaume, et les détails concernant son élection et sa consécration sont empruntés à sa biographie écrite par Dom Milon Crispin, grand chantre du Bec, qui avait vécu longtemps sous sa conduite. (*Vita Villelmi abbatis Beccensis tertii, auctore Milone Crispino cantore Becci,* — Migne, CL, p. 715 et seq.)

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

Saint Anselme jusqu'à sa promotion à la charge de prieur du Bec.

CHAPITRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

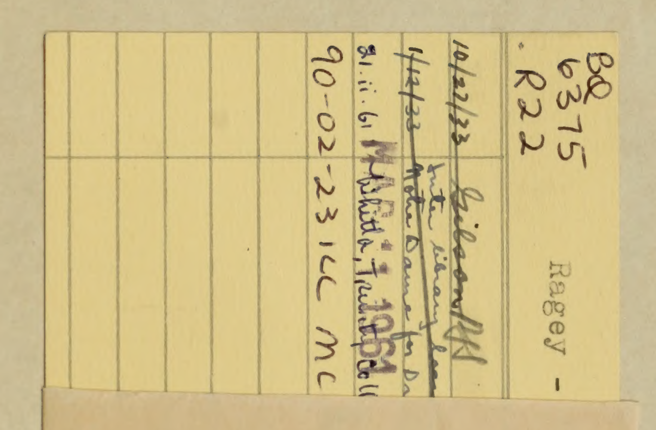
Saint Anselme prieur.

CHAPITRE PREMIER.

LIVRE TROISIÈME.

Saint Anselme abbé.

CHAPITRE PREMIER.


BQ
6375
.R22
Ragey -

